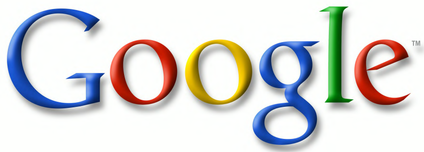
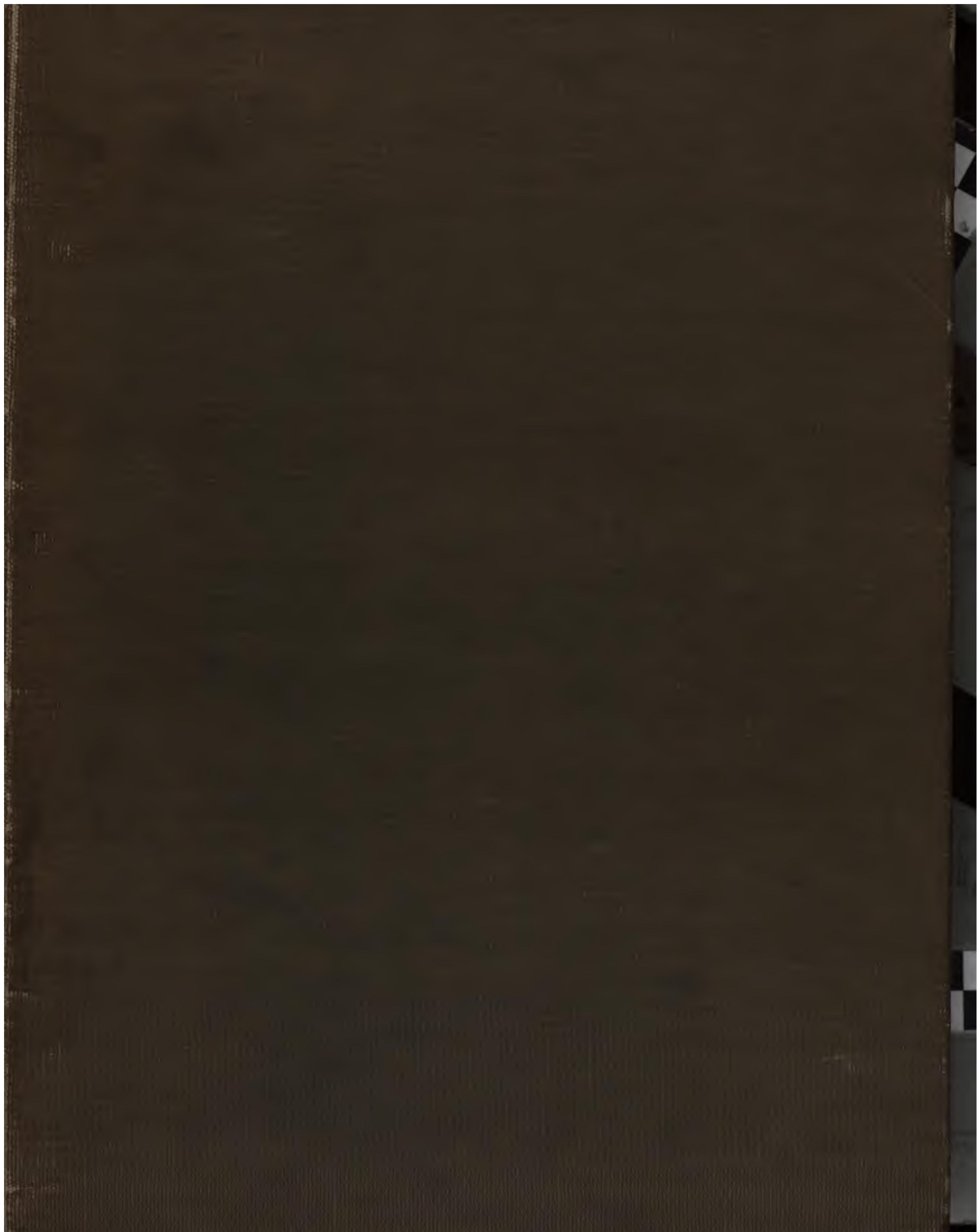




Paris. Bibliothèque nationale

MANUSCRITS ORIENTAUX.



CATALOGUES
DES
MANUSCRITS SYRIAQUES
ET SABÉENS (MANDAÏTES)
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

II[e] Série.

A Gift.

Purchased from the library
of
Prof. Isaac H. Hall, Ph. D.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 1874.



A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

Monsieur le Ministre,

Le jeune savant à qui je dois aujourd'hui d'être à même de vous présenter les Catalogues de nos manuscrits syriaques et sabéens, M. H. Zotenberg, me permettait déjà en 1866 de soumettre à un de vos prédécesseurs un premier fascicule imprimé des manuscrits orientaux conservés à la Bibliothèque nationale, les Catalogues de nos fonds hébreu et samaritain.

J'aurais désiré pouvoir faire suivre à un intervalle plus rapproché la publication de ce second fascicule; mais j'ai été obligé d'utiliser le savoir et le zèle de M. Zotenberg pour des travaux encore plus urgents, le classement et l'inventaire de l'ensemble de notre fonds oriental, qu'ont entravés et suspendus les déplacements nécessités par le siége de Paris. Grâce à cette entreprise, actuellement menée à fin, tous nos manuscrits orientaux se trouvent aujourd'hui distribués entre leurs différents fonds spéciaux, dont les répertoires ont été dressés et mis à jour. Une autre cause de retard nous est venue de l'obligation pour l'Imprimerie nationale, où cette série a été mise en composition dès le commencement de 1870, de faire graver les matrices du caractère sabéen, qui n'existaient pas encore dans sa précieuse et incomparable collection de types orientaux.

Le Catalogue de nos manuscrits syriaques, qui va suivre, comprend un total de deux cent quatre-vingt-huit volumes. Il renferme un certain nombre d'ouvrages carschouni, c'est-à-dire rédigés en langue arabe, mais écrits en caractères syriaques. Quoique la constitution de nos fonds de manuscrits soit basée en principe sur la diversité des idiomes, nous avons quelquefois dû tenir compte des différents genres d'écritures en usage chez les peuples orientaux. Cette disposition, d'ailleurs, nous était en quelque sorte indiquée, imposée même par cette circonstance que fréquemment un même volume contient plusieurs traités différents de langage, mais écrits avec les mêmes caractères.

Le Catalogue de nos manuscrits sabéens se compose de dix-neuf numéros, dont douze seulement sont des manuscrits originaux, c'est-à-dire transcrits par des scribes indigènes de la secte mandaïte.

Pour chacun de ces deux fonds nous avons pris le parti, déjà adopté par nous pour les manuscrits hébreux et samaritains, de rattacher à chaque fonds les volumes manuscrits contenant les travaux linguistiques et bibliographiques qui s'y rapportent et qui peuvent à bon droit être regardés comme des annexes de séries spéciales.

Si l'on excepte un manuscrit syriaque écrit en Europe, à la reliure de Henri II (voir ci-après n° 44), et qui se trouvait probablement déjà dans la Bibliothèque de François Ier à Fontainebleau, l'origine de notre fonds syriaque ne remonte pas au delà du XVIIe siècle. — Les premières acquisitions furent faites sous le règne de Louis XIV. La collection de manuscrits orientaux de Gilbert Gaulmin, doyen des maîtres des requêtes, acquise en 1667, renfermait quatre manuscrits en langue syriaque. — Parmi les trois cent quarante-trois manuscrits orientaux de la Bibliothèque du collége Mazarin qui entrèrent par voie d'échange à la Bibliothèque du roi en 1668, se trouvaient cinq autres manuscrits syriaques, ce qui en porta le nombre à dix. — Le P. Vansleb, envoyé, en 1671, dans le Levant avec la mission d'acquérir des manuscrits orientaux pour la Bibliothèque du roi, lui rapporta quinze volumes syriaques. — En ajoutant aux chiffres que nous venons de donner successivement deux manuscrits en même langue, dont la provenance ne nous est pas connue, on trouve vingt-sept volumes figurant au Catalogue manuscrit dressé en 1682. — Trente ans plus tard, ce nombre se trouve augmenté de sept manuscrits faisant partie de la collection orientale de Melchisédec Thevenot. — L'acquisition des manuscrits de Colbert en 1732 fit entrer à la Bibliothèque cent douze volumes syriaques, achetés la plupart en Orient par les agents du ministre. — En dehors de ces deux acquisitions, le fonds syriaque s'était encore enrichi, depuis 1682, de vingt-huit manuscrits qui furent, les uns rapportés du Levant par des voyageurs et agents commissionnés, tels que Paul Lucas et l'abbé Sévin, les autres envoyés de Constantinople par le marquis de Villeneuve, ambassadeur du roi. — C'est grâce à ces provenances diverses et successives que le nombre des manuscrits de l'ancien fonds syriaque ayant leurs notices dans le Catalogue imprimé de 1739 s'était trouvé élevé à cent soixante-quatorze volumes.

Depuis lors cent quatorze autres manuscrits sont venus former le supplément que M. H. Zotenberg a eu à fondre, par ordre de matières, avec les volumes de l'ancien fonds, et dont il a eu à rédiger les notices, en même temps qu'il avait à refaire et à compléter les notices, écrites en latin, de l'ancien Catalogue. Les cent quatorze nouveaux volumes proviennent pour la plus grande partie d'acquisitions faites depuis 1739 jusqu'en 1873; — pour une part aussi des établissements religieux supprimés à l'époque de la Révolution (savoir vingt-huit manuscrits venant de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, sept de l'Oratoire, trois des Jacobins-Saint-Honoré et deux de la Sorbonne); — enfin, en dernier lieu, des Bibliothèques de l'Arsenal et de Sainte-Geneviève, qui remirent leurs manuscrits orientaux à la Bibliothèque nationale en 1860.

Quant aux manuscrits sabéens, la plupart entrèrent à la Bibliothèque au siècle dernier. De ce nombre quatre volumes provenaient de la collection Colbert; quatre autres consistaient

en copies faites par L. Picques, docteur en Sorbonne, et se trouvaient autrefois au couvent des Jacobins-Saint-Honoré.

Il n'existe, en Europe, de collections étendues de manuscrits syriaques, en dehors de la nôtre, qu'en Angleterre et en Italie. Le British Museum, qui, il y a une trentaine d'années, ne possédait que soixante-dix-huit volumes, a vu, depuis la publication de son catalogue en 1838, ce fonds prendre le premier rang par des acquisitions successives, notamment par celle d'une bibliothèque entière du couvent syrien de Nitrée, et être porté à cinq cent quatre-vingt-un manuscrits, dont six sabéens. Le catalogue vient d'en être publié. — Le fonds syriaque de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, suivant son catalogue publié en 1864, se compose de deux cent deux manuscrits, dont trois sabéens. — La Bibliothèque du Vatican possédait en 1759, lorsque parut le catalogue d'Assemani, deux cent cinquante-six manuscrits syriaques. Depuis cette époque, elle s'est encore enrichie d'un certain nombre de manuscrits qui avaient appartenu aux Assemani, et de quelques autres. — Dans le catalogue de la Bibliothèque Laurentienne de Florence, publié en 1742, on compte une soixantaine de manuscrits syriaques. — Les autres bibliothèques de l'Europe ne renferment que quelques manuscrits isolés. Mentionnons cependant la Bibliothèque Ambrosienne de Milan et la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, dont les manuscrits syriaques, peu nombreux, comptent parmi les plus anciens et les plus importants. — La Bibliothèque impériale de Berlin serait un peu plus favorisée, dit-on, que ces dernières en ce qui concerne le nombre de volumes; mais aucun catalogue ni inventaire n'en a fait connaître au monde savant ni la quantité, ni l'importance.

Notre collection de manuscrits sabéens, au nombre de douze (abstraction faite des volumes d'origine européenne), est la plus considérable de ce genre qui existe en Occident, et paraît contenir, sauf un ou deux ouvrages, tous les documents littéraires de la secte encore peu connue des mandaïtes.

Les premières notices des manuscrits syriaques de la Bibliothèque du roi, et aussi de celle de Colbert, ont été rédigées par l'abbé Eusèbe Renaudot, vers la fin du XVIIe siècle. Ces notices, très-brèves, mais presque toujours d'une exactitude parfaite, écrites sur des feuilles volantes, se trouvaient dans les volumes mêmes auxquels elles se rapportaient. Plusieurs de ces feuilles se sont probablement perdues. Nous avons recueilli celles que nous avons trouvées, à l'exception de quelques-unes qui étaient collées à l'intérieur des volumes, et nous les avons fait relier (voyez ci-après n° 281). Nous avons aussi réuni et fait relier, à la suite de celles de Renaudot, quelques notices provenant de deux ou trois autres savants du XVIIe siècle, dont nous n'avons pu identifier l'écriture, ainsi que tous les bulletins rédigés par Joseph Ascari entre les années 1733 et 1736, d'après lesquels ont été imprimées les descriptions du Catalogue de 1739. En 1856, M. E. Renan, alors employé au département des manuscrits, entreprit un catalogue du fonds syriaque tout entier. Le savant professeur du Collége de France, dont

les connaissances en littérature orientale n'ont pas besoin de notre témoignage, était certainement mieux préparé que personne à l'exécution d'un pareil travail. Malheureusement des occupations d'un ordre plus élevé l'empêchèrent d'y consacrer tout le temps que cette tâche eût exigé, et il se vit amené à conserver dans un trop grand nombre de cas, au moins provisoirement, les descriptions de l'ancien Catalogue. De plus, comme M. Renan, par une note consignée sur son manuscrit, avait manifesté le désir que son travail ne fût pas modifié, j'ai dû demander à M. Zotenberg de composer à nouveau, d'une manière indépendante, et sous sa responsabilité personnelle, un Catalogue donnant sur les manuscrits des renseignements à la fois exacts et bien ordonnés. En conséquence, les bulletins rédigés par M. Renan ont été scrupuleusement et absolument respectés; je les ai fait relier dans l'ordre où il les avait laissés en quittant la Bibliothèque (voyez ci-après n° 282), et ils seront à la disposition du public au même titre que tous les autres manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Les manuscrits sabéens ont été examinés et décrits à quatre reprises différentes : une première fois par Fourmont, en 1741; une seconde fois par M. de Sacy, en 1797; ensuite par M. Renan. Enfin, en 1864, M. Euting, jeune savant allemand, a bien voulu nous remettre une traduction française d'un travail qu'il se proposait de publier sur nos manuscrits sabéens. Ce travail a paru dans le *Journal de la Société orientale d'Allemagne*, en 1865. On trouvera les notices diverses dont nous venons de parler dans les numéros 18 et 19 du fonds sabéen.

Quand M. Zotenberg aura terminé les Catalogues des manuscrits éthiopiens et coptes qu'il prépare, quand M. Dulaurier aura mené à fin les Catalogues des manuscrits arméniens et géorgiens auxquels il travaille, M. de Slane ayant dès à présent rédigé trois cent deux bulletins se rapportant exclusivement aux manuscrits chrétiens qui sont compris dans notre fonds arabe, la partie consacrée aux manuscrits de l'Orient juif et chrétien se trouvera complétée.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

votre très-humble et très-respectueux serviteur,

L'Administrateur général,
Directeur de la Bibliothèque nationale,

J. TASCHEREAU.

Paris, le 6 janvier 1874.

AVERTISSEMENT.

La méthode que j'avais suivie dans la rédaction du Catalogue des manuscrits hébreux et samaritains a été généralement approuvée par les savants compétents. Elle leur a permis de trouver, en un volume de peu d'étendue, des détails suffisants pour reconnaître de quelle nature étaient les manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale. Je n'ai eu garde de m'écarter dans le présent travail du plan précédemment adopté. Comme dans le premier tome, je me suis appliqué à donner la description aussi exacte que possible des caractères extérieurs des manuscrits, à indiquer avec précision leur contenu, à relever les particularités de chaque traité et ses principales divisions, à en déterminer les sources, à comparer soit entre eux, soit avec les textes imprimés, les différents exemplaires ou les différentes rédactions d'un seul et même ouvrage, et à résumer en quelques mots le résultat de cette comparaison. Enfin j'ai cité, partout où il y avait utilité à le faire, d'autres catalogues déjà publiés ou des recueils bibliographiques dans lesquels le lecteur pourra trouver un supplément de renseignements. On remarquera cependant que le même nombre de pages qui s'est trouvé suffire à la description d'environ treize cent vingt manuscrits hébreux et samaritains, est consacré à trois cents et quelques manuscrits syriaques et sabéens. Cette disproportion en ce qui concerne l'étendue des notices dans les deux Catalogues s'explique par cette circonstance, que les ouvrages de la littérature hébraïque ont été pour la plupart imprimés ou analysés, tandis que les productions littéraires des Syriens sont encore en grande partie inédites.

La distribution des manuscrits par sections, suivant la nature des ouvrages qu'ils renferment, présente une certaine difficulté, parce que beaucoup de volumes sont formés de mélanges et ne sauraient se prêter à un classement rigoureux. Mais ce système, inauguré dans l'ancien Catalogue de 1739, offre de si grands avantages, que je ne me suis pas contenté de le maintenir; je me suis efforcé de l'étendre encore. On trouvera donc, dans leurs classes respectives, les rituels et livres d'offices répartis d'après leur origine melkite, jacobite, maronite ou nestorienne. Dans les autres divisions, les manuscrits se suivent d'après l'ordre chronologique de la composition vraie ou supposée des ouvrages, autant du moins qu'il a été possible de l'établir.

J'ai à peine besoin de faire remarquer que les leçons des manuscrits ont toujours été fidèlement reproduites, même avec les erreurs grammaticales et orthographiques qu'elles peuvent contenir. Ces erreurs sont notamment fort nombreuses dans les textes carschouni. Le mot *sic* n'a été employé, en général, à les signaler, que dans les cas où le correcteur de l'Imprimerie aurait pu supposer une faute typographique et être tenté de changer la leçon.

Le fonds syriaque de la Bibliothèque nationale est loin d'avoir l'importance de celui du Musée Britannique, qui, pour le nombre et l'ancienneté de ses manuscrits syriaques, occupe une place exceptionnelle parmi les établissements littéraires. Néanmoins notre collection constitue un ensemble qui a sa valeur propre. Elle renferme non-seulement quelques monuments fort rares et même uniques de l'antiquité chrétienne, mais surtout plusieurs productions de la seconde époque littéraire des Syriens, assez incomplétement représentée dans la bibliothèque du British Museum. Tels sont, par exemple, le Pentateuque dans la version de Jacques, évêque d'Édesse (n° 26 du présent Catalogue), et le IVe livre des Rois dans la version hexaplaire (n° 27), ouvrages qui ne se trouvent dans aucune autre bibliothèque; le commentaire sur l'Ancien Testament par Denys Bar-Salibi (n° 66), également unique; la précieuse collection d'anciens canons (n° 62); la traduction des homélies sur l'Épître aux Éphésiens par saint Jean Chrysostome (n° 69); les rituels des diverses Églises (nos 100 et suiv.); 'Hirmologion melkite (n° 131); les traités théologiques de Moïse Bar-Cépha et de Josué, de Mélitène (nos 206, 207, 209, 241); les principaux ouvrages théologiques de Grégoire Bar-Hebræus (nos 210 et suiv., n° 245); les ouvrages philosophiques et astronomiques du même auteur (nos 227 et 244), ses œuvres grammaticales (nos 252, 259, 260, 261) et ses poésies (nos 197, 215, 270, 271); l'Introduction à la Logique par Avicenne, traduite par Grégoire Bar-Hebræus (n° 249); le lexique d'Eudochus (n° 251); différentes rédactions du lexique de Bar-Ali (nos 252 et suiv.); trois anciens recueils de vies des Saints (nos 234 à 236), etc. En résumé, il y a lieu d'espérer que la collection de la Bibliothèque nationale, mieux connue dans le monde savant par la publication du présent Catalogue, continuera à bien mériter de la science, à laquelle elle a déjà rendu dans le passé de très-notables services.

H. ZOTENBERG.

MANUSCRITS
DU
FONDS SYRIAQUE.

ANCIEN FONDS,

SUPPLÉMENT ET FONDS DIVERS.

I.
BIBLE.

1 à 5.

Bible, Ancien et Nouveau Testament, dans la version peschîtto, divisée en chapitres et versets à la façon européenne. Ce texte, qui comprend aussi les apocryphes, est distribué en cinq volumes. Le premier renferme le Pentateuque et le livre de Josué. Le second, le livre des Juges, le livre de Ruth, les livres de Samuel et des Rois, les Paralipomènes, les livres d'Esdras, de Néhémie, de Tobie (même texte que celui des éditions dont la première partie est la version hexaplaire) et de Judith. Le troisième volume contient le livre de Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique, le 1er livre des Machabées, et, sous le titre de « Deuxième livre des Machabées », la recension arabe des Machabées (voyez la Polyglotte de Paris, t. IX) en carschouni. Le quatrième renferme les livres d'Isaïe, de Jérémie (avec les Lamentations), de Baruch (d'après la Polyglotte de Paris), d'Ézéchiel, de Daniel (précédé de l'histoire de Susanne et suivi des histoires de Bel et du Dragon, en carschouni) et des douze petits Prophètes. Enfin le cinquième renferme tous les livres du Nouveau Testament, dans l'ordre du texte grec.

Le texte de ces volumes s'accorde généralement avec celui des polyglottes (sauf la numération des versets, qui diffère légèrement) et paraît, en partie, avoir été copié sur le texte imprimé de la Polyglotte de Paris. Plusieurs passages qui manquent dans la version peschîtto, et qui ont été suppléés dans la Polyglotte de Londres, se trouvent exactement les mêmes dans notre ms., où sont remplies, en outre, les lacunes du Nouveau Testament que la Polyglotte a laissées subsister (par exemple : 1re Épître de saint Jean, chapitre v, verset 7 ; Actes des Apôtres, chapitre viii, verset 37 ; chapitre xv, verset 34 ; Épître aux Romains, chapitre xvi, verset 24, etc.).

Une note en carschouni, à la fin du tome V, dit que ce ms. a été exécuté à Paris, au couvent des Nouveaux Convertis, par ʿAbdou'l-Aḥad-ben-David (nommé à la fin du volume Dominique David), prêtre chaldéen d'Amid en Mésopotamie, et achevé au mois d'août, le jour de la Transfiguration du Seigneur, l'an 1695, « jour où mourut l'archevêque de Paris [Harlay de Champvallon] ».

5 vol. Papier. Pet. 501, 565, 484, 559 et 524 pages. — (Supplément 79.)

6.

L'Ancien Testament, dans la version peschîtto. Ce ms. contient les livres suivants : Le Pentateuque (suivi de la table des chapitres des trois premiers livres), le livre de Job, Josué, les Juges, le 1er livre de Samuel ; le 2e livre de Samuel, chapitre i ; les deux livres des Rois jusqu'au chapitre ii, verset 18, du 2e livre ; les deux livres des Paralipomènes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, le livre de Ruth, l'histoire de Susanne (texte simple) ; Isaïe ; le livre de Jérémie, suivi du premier chapitre des Lamentations, de la Prière de

Jérémie et de la lettre de Baruch (même texte que celui de la Polyglotte de Paris); Ézéchiel, Daniel (les différents symboles de la vision sur les quatre monarchies portent en tête des explications, écrites en rouge, en guise de titres; par exemple : chapitre VII, verset 5, ܡܠܟܘܬܐ ܕܡܕܝܐ; chapitre VII, verset 6, ܡܠܟܘܬܐ ܕܝܘܢܝܐ, etc.); Esdras et Néhémie, l'Ecclésiastique, le 1[er] livre des Machabées et le livre de Tobie. (Texte conforme à celui des éditions, sauf variantes de mots.) En tête et à la fin des différents livres, ainsi qu'au chapitre XX, verset 28, du livre des Juges, se lisent les notes historiques qui se trouvent d'ordinaire dans les exemplaires de la peschîṭto.

Cette copie, qui a été faite probablement au XVII[e] siècle, de la main d'Abraham Ecchellensis, et qui est l'une des copies qui ont servi à l'impression du texte syriaque de la Polyglotte de Paris (le ms. porte encore les marques des imprimeurs), contient de nombreuses lacunes, qui ont été corrigées à la marge. Ces corrections, ainsi que les titres des livres en latin, l'indication des chapitres et versets et les annotations critiques et philologiques sur les marges, sont de la main de Renaudot.

Papier. Moy. 527 feuillets. — (Ancien fonds 1.)

7 et 8.

L'Ancien Testament, dans la version peschîṭto, distribué en deux volumes, dont le premier contient le Pentateuque, le livre de Josué, les deux livres de Samuel (le livre des Juges et le commencement de Samuel, jusqu'au verset 6 du chapitre II, manquent), les Rois (le dernier chapitre du livre II, à partir du verset 13, est écrit deux fois), les Paralipomènes (avec l'oraison de Manassès comme appendice), Esdras-Néhémie et le 3[e] livre d'Esdras (syriaque : ܟܬܒܐ ܩܕܡܝܐ, «premier livre», version hexaplaire. Le texte est pourvu des voyelles et porte en tête et à la fin les mêmes notes que dans la Polyglotte de Londres; mais il est indépendant de ce dernier texte et corrigé en beaucoup d'endroits). Le second volume contient les livres suivants : Isaïe, Jérémie, les Lamentations, Baruch (texte de la Polyglotte de Paris, pourvu des voyelles), Ézéchiel, Daniel, Susanne (texte simple, pourvu des voyelles), les douze petits Prophètes, les deux livres des Machabées (le second est pourvu des voyelles), Tobie (avec les voyelles, texte conforme à celui des éditions), Judith (avec les voyelles), Esther, Job (avec la note historique à la fin), les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse et l'Ecclésiastique.

Le texte de la Genèse, qui est très-fautif, est corrigé sur les marges. Une main européenne a indiqué, également à la marge, les chapitres.

D'après une note latine, en tête du tome I, ce ms. aurait été copié par le Maronite Abraham Ecchellensis et aurait servi à l'édition de la Polyglotte de Paris («... secundum quod facta est editio Parisiensis Heptaglotta»). Cette indication est erronée. Il est possible que ces volumes soient de la main d'Abraham Ecchellensis, mais il est certain que ce n'est pas d'après ce ms. qu'a été imprimé le texte syriaque de la Polyglotte.

2 vol. Papier. Moy. 199 et 211 feuillets. — (Ancien fonds 2.)

9.

1° ܡܢܘܬܐ ܘܦܪܝܫܬܐ ܡܓܒܝܬܐ ܡܢ ܟܠܗ ܕܝܬܝܩܐ ܥܬܝܩܬܐ ... «Fragments et sentences détachées, tirés de tout l'Ancien Testament». Les livres dont on trouve ici des extraits se suivent dans l'ordre suivant : Pentateuque, Josué, Juges, quatre livres des Rois, Job, Psaumes, Proverbes, Sagesse, Ecclésiaste, Cantique des Cantiques, Ecclésiastique, Isaïe, les douze petits Prophètes, Jérémie, les Lamentations, Ézéchiel et Daniel, avec l'histoire de Bel et du Dragon. Les extraits de chaque livre se suivent sans aucune division. Voici l'indication des passages omis dans les premiers chapitres de la Genèse : chapitre II, verset 2 (en partie), versets 3 à 6, 19, 24ª; chapitre III, versets 18ᵇ, 24ª; chapitre IV, versets 12ª, 13 à 15ª; chapitre IV, verset 17, à chapitre V, verset 2; chapitre V, versets 6 à 21 et 25 à 31; chapitre VI, versets 3ᵇ à 4ª, 7ᵇ, 9ª, 10, 12ª, 20; chapitre VII, versets 2ᵇ à 3ª, 6, 8 à 11ª, 13 à 14 (les versets 15 et 16 précèdent le verset 11), 17ª, 18ª, 19ª, 20ᵇ, 21ᵇ, 23ª; chapitre VIII, verset 1 (en partie), 5 (en partie), 7ᵇ, 9 (en partie), 13ª, 14 et 17; chapitre IX, versets 5, 7 à 11, 12 (en partie), 13 (en partie), 14 (en partie), 15 (en partie), 16 à 19, 26ᵇ; chapitre X, versets 2 à 32; chapitre XI, verset 3 (en partie). Il y a en outre beaucoup de petites lacunes, de mots omis, etc. Ces fragments présentent le texte de la version peschîṭto. Les Psaumes, qui se trouvent complets, y compris le psaume CLI, sont donnés dans la version hexaplaire de PAUL, évêque de Téla.

Ce texte étrange est accompagné, à la marge, d'une chaîne, dont une partie est due au copiste même du ms., et l'autre partie à une main plus récente. Les gloses de la première main sont tirées, pour la plupart, des œuvres de Jacques le Docteur (de Saroug) et de Jacques d'Édesse. Quelques-unes appartiennent à Sévère (d'Antioche), à saint Nil, à saint Maxime, à Mar-Isaac, à saint Éphrem, à Épiphane, à Denys Bar-Ṣalibi, à Philoxène et à saint Hippolyte. Celles de la seconde main sont pour la plupart anonymes.

On voit aussi à la marge, marquée par un Européen, l'indication des chapitres, et quelques notes qui sont de la main de Renaudot.

Ce ms., d'écriture jacobite, est du XIII[e] siècle. Un de ses premiers possesseurs a inscrit sur un feuillet blanc

(fol. 229) une invocation et la date de 1601 (1290 de J. C.).

2° (Fol. 355.) Fragments exégétiques de quelques parties de l'Ancien Testament : Genèse (fol. 355 à 361), Samuel (fol. 361 v° à 365), le livre de Job (fol. 366 à 369 v°), Josué (fol. 369 v° et 370), Ézéchiel (fol. 371 v° à 374). Incomplet. Voici le commencement du commentaire sur la Genèse : ܒܫܡ ܐܒܐ ܘܒܪܐ ... ܫܪܝܢܢ ܡܟܬܒ ܡܢ ܦܘܫܩܐ ܪܘܚܢܝܐ ܕܟܬܒܐ ܩܕܝܫܐ ܕܐܘܪܝܬܐ. ܒܫܘܪܝܐ ܐܢܫܐ ܐܝܬ ܕܐܡܪ ܕܫܡܝܐ ܗܘ ܪܘܚܐ ܡܪܚܦ ܗܘܐ. ܗܢܘ ܕܝܢ ܥܠ ܡܝܐ ܕܡܢܗ ܡܬܓܒܠܝܢ. ܘܪܘܚܐ ܡܢ ܐܪܒܥ ܐܣܛܘܟܣܐ ܡܬܝܚܕ ܘܠܐ ܡܬܦܪܫ ܘܐܣܛܘܟܣܐ ܐܚܪܢܐ ܕܐܣܛܘܟܣܐ ܫܡܝܢܐ .....

L'écriture de ces extraits est également du XIII° siècle. Les feuillets 355 et 356, 361, 365, 370 et 371, sont d'une écriture moderne.

Entre les feuillets actuellement cotés 6 et 7, il manque quatre feuillets (Genèse, chapitre XI à XV). Une lacune de plusieurs feuillets, à la fin du Deutéronome, a été remplie, à une époque assez récente, par un scribe nommé Jean. Une note arabe (fol. 354 v°) donne le nom de Jean Al-Khourî et la date de 1892 (1581 de J. C.).

Papier. Moy. 374 feuillets. — (Ancien fonds 3.)

10.

Leçons tirées de la Genèse et de l'Exode, accompagnées d'une chaîne perpétuelle, le tout en carschouni. Le texte de cette version est traduit sur la peschîtto. Le commentaire est une compilation d'extraits des écrits des Pères et Docteurs grecs et orientaux. La Genèse est divisée en cinquante-sept leçons; l'Exode s'arrête à la leçon XVIII (chapitre XXXIII).

Le même texte, accompagné du même commentaire, existe dans le ms. arabe de la Bibliothèque nationale, supplément n° 6 (ce ms. ne contient que la Genèse), et dans quelques mss. de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford. (Voyez Paulus, « Commentatio critica exhibens e Bibliotheca Oxoniensi Bodleiana specimina versionum Pentateuchi septem arabicarum, etc. », Iena, 1789, p. 41 et suiv.; « Catal. cod. mss. or. Bibl. Bodl. », pars II, p. 444 et suiv.; « Catal. cod. mss. Bibl. Bodl. », pars VI, cod. syr., col. 29 et suiv.)

Notre ms. a été exécuté par un certain Serge. (Voyez fol. 186.)

Plusieurs feuillets au commencement (les premiers versets de la Genèse) et à la fin (à partir du chapitre XXXIV, verset 17, de l'Exode) manquent.

Papier. Moy. 310 feuillets. XIII° ou XIV° siècle. — (Ancien fonds 4.)

11.

Les livres d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel, de Daniel (avec la paraphrase des visions des quatre monarchies et l'histoire de Bel et du Dragon), Esther, Judith, Esdras-Néhémie, l'Ecclésiastique, les trois livres des Machabées, le récit de Josippon sur Éléazar et Samona et ses fils (*περὶ αὐτοκράτορος λογίσμου*), le 3° livre d'Esdras et le livre de Tobie. Tous ces livres donnent le texte de la version simple, sauf le troisième (ou premier, ܥܙܪܐ ܩܕܡܝܐ) livre d'Esdras, et la première partie du livre de Tobie, qui présentent le texte hexaplaire. Chacun de ces deux derniers livres porte en tête une note qui dit qu'il est traduit sur les Septante. Le livre d'Esdras a une note analogue à la fin. (Voyez la Polyglotte de Londres.)

La division est la même que celle du ms. syriaque n° VII du Vatican. (Voyez Assemani, « Bibl. Apostol. Vatic. Catal. », t. I, pars II, p. 18.)

Les marges de la première partie du volume sont couvertes d'un certain nombre de corrections et de gloses, ainsi que d'un traité d'astronomie et d'astrologie, en syriaque, en carschouni et en arabe.

Ce ms. est composé de fragments de trois mss. différents. La première partie, la plus ancienne, s'arrête vers la fin du livre de Daniel. Le cahier contenant le commencement du livre de Jérémie (Jér., chapitre I à chapitre XI, verset 8) appartient à un autre ms., écrit cependant vers la même époque que le premier. Toute la seconde partie du volume faisait partie d'un ms. plus récent. Les deux livres de Baruch et la lettre de Jérémie, qui appartiennent au fragment plus moderne, sont intercalés entre les livres de Jérémie et d'Ézéchiel.

Sur un feuillet blanc, fol. 67 v°, on lit le nom d'un possesseur du ms., nommé Manṣour ܡܢܨܘܪ ܒܪ, fils de Jésus. Puis celui d'un autre possesseur, Abou 'l-Faradj, de Bartella. Le fils de ce dernier, le diacre Tâdj-ed-Dîn, fils d'Abou 'l-Faradj, fils de Ḥasan, fils de Ieschhab (Ieschouïab), de Bartella, a inscrit son nom sur la marge du folio 42.

Le commencement, jusqu'au verset 17 du chapitre II d'Isaïe; la fin de l'histoire du Dragon et la fin du livre de Tobie, à partir du verset 6 du chapitre XIV, manquent.

Papier. Moy. 366 feuillets. — (Ancien fonds 6 A.)

12.

1° (Du côté gauche.) Le livre de Ruth, écrit en deux colonnes, dont l'une contient le texte syriaque de la peschîtto, et l'autre le Targoum de Jonathan en caractères hébreux. Cette copie est répétée une seconde fois, sous une forme légèrement différente, afin de faire ressortir les interpolations du Targoum. La seconde copie n'est pas achevée. Les deux copies sont de la main d'un savant d'Europe du XVII° siècle.

2° (Fol. 1 du côté droit.) Résumé des devoirs du chrétien, en carschouni. Ce petit traité, dont l'auteur ou le

copiste, Serge, se nomme à la fin, et qui a été écrit en l'année 1611 de J. C., commence ainsi : [syriaque] ... [syriaque] (*sic*) [syriaque] .....

3° (Fol. 5 à 10.) Quelques prières en carschouni et en syriaque. Fragment. Écriture moderne.

Papier. Pet. 24 feuillets. — (Supplément 41.)

13.

1° Les Psaumes, écrits en deux colonnes, dont celle de droite contient le texte syriaque de la peschitto, et celle de gauche le texte carschouni, qui se rapproche souvent du texte arabe imprimé à Rome en 1614. Quelques variantes de la version syriaque hexaplaire, et un plus grand nombre de variantes arabes, se trouvent sur les marges. Ce psautier jacobite est divisé de la façon ordinaire en cinq livres, en quinze *degrés* ([syriaque]), en soixante doxologies ([syriaque]) et en 4,832 versets ([syriaque]). Cependant le nombre des versets des différents psaumes n'est pas toujours exactement indiqué dans ce ms., non plus que dans d'autres exemplaires. A la suite des 150 psaumes se trouve le psaume apocryphe CLI, introduit par ces mots : [syriaque] «Psaume appartenant à David, hors nombre, et qui se trouve dans quelques exemplaires». Suit un explicit : ... [syriaque].

2° (Fol. 114 v°.) [syriaque] «Premier Cantique de Moïse et des enfants d'Israël, à cause de leur délivrance, récité par Moïse au bord de la mer de Souph (des roseaux, סוף) ou mer Rouge». (Exode, chapitre XV, versets 1 à 21.) En syriaque et en carschouni.

3° (Fol. 115 v°.) [syriaque] «Cantique du prophète Isaïe». (Isaïe, chapitre XLII, versets 10 à 13; chapitre XLV, verset 8.) En syriaque et en carschouni.

4° (Fol. 116.) [syriaque] «Deuxième Cantique de Moïse le prophète et des enfants d'Israël». (Deutéron., chapitre XXXII, versets 1 à 43.) En syriaque et en carschouni.

Suit un autre explicit ainsi conçu : [syriaque] (*sic*) [syriaque] . . . Bar-Ṣauma est le nom du copiste.

5° (Fol. 119.) [syriaque] «Les neuf Béatitudes que Notre-Seigneur a données à ses disciples». (Saint Matthieu, chapitre V, verset 3 à 13.) En syriaque et en carschouni.

6° (Fol. 119 v°.) Le Magnificat (saint Luc, chapitre I, verset 46 à 55), Titre : [syriaque] «Cantique de Marie, la Mère de Dieu». En syriaque et en carschouni.

7° (Fol. 120.) Le Gloria in excelsis (saint Luc, chapitre II, verset 14). Titre : [syriaque] «Cantique des anges, qu'ils ont chanté le jour de la naissance en chair de Notre-Seigneur; complété par saint Athanase, patriarche d'Alexandrie». En syriaque et en carschouni.

8° (Fol. 121.) [syriaque] «Cantique des anges auprès du Sépulcre». (Voyez «Catal. cod. manuscr. Bibl. Bodl.», pars sexta, col. 38.) En syriaque et en carschouni.

9° (Fol. 121.) Le Pater (saint Matthieu, chapitre VI, verset 9 à 13). Titre : [syriaque] (ms. [syriaque]) «Prière que Notre-Seigneur a enseignée à ses disciples». En syriaque et en carschouni.

Le texte de tous ces morceaux bibliques est celui de la version peschitto.

10° (Fol. 121 v°.) Le Symbole de Nicée. Titre : [syriaque] «Ὁμολογία ou Profession de foi des trois cent dix-huit Pères qui, rassemblés dans la ville de Nicée du temps de Constantin, le roi victorieux, anathématisèrent le maudit Arius et le rejetèrent de l'Église». En syriaque et en carschouni.

11° (Fol. 123.) [syriaque] «Homélie de saint Mar-Éphrem le docteur, sur l'humilité, la componction, l'amour de la doctrine, la discipline, le maître et le disciple». En vers heptasyllabiques de saint Éphrem, disposés par ordre alphabétique. En syriaque et en carschouni.

12° (Fol. 128.) [syriaque] «Cantique d'Anne, la Prophétesse, mère de Samuel». (1er livre de Samuel, chapitre II, versets 1 à 10.) Les versets 1 à 5 en syriaque et en carschouni.

13° (Fol. 128 v°.) [syriaque] «Cantique du prophète Habacuc». (Habacuc, chapitre III, versets 2 à 18.) Les versets 2 à 11 en syriaque et en carschouni.

14° (Fol. 129 v°.) [syriaque] «Cantique du prophète Isaïe». (Isaïe, chapitre XXVI, versets 9 à 19.) En syriaque et en carschouni.

15° (Fol. 130 v°.) [syriaque] (*sic*) [syriaque] «Cantique du prophète Jonas». (Jonas, chapitre II, versets 2 à 10.) En syriaque et en carschouni.

16° (Fol. 131.) [syriaque] «Cantique d'Ananias et de ses amis». Première partie du Cantique des

Trois enfants. (Daniel, chapitre II, verset 52 à 56.) En syriaque et en carschouni.

17° (Fol. 133 v°.) [syriaque] «Second Cantique d'Ananias et de ses amis, d'Azarias et de Mischaël». Seconde partie du Cantique des Trois enfants. (Daniel, chapitre III, verset 57 à 88.) En syriaque et en carschouni.

18° (Fol. 135 v°.) [syriaque] «Prière du vieux Siméon». (Saint Luc, chapitre II, verset 29 à 32.) En carschouni.

19° (Fol. 135 v°.) [syriaque] «Cantique de Zacharie, père de Jean-Baptiste». (Saint Luc, chapitre I, verset 68 à 79.) En carschouni.

20° (Fol. 136.) [syriaque] «Prière de saint Jean-Baptiste».

21° (*Ibid.*) [syriaque] «Prière d'Abba-Macarios (saint Macaire) d'Alexandrie». Commencement: [syriaque].

22° (Fol. 136 v°.) [syriaque] «Prière d'Abba-Macarios, d'Alexandrie». Commencement : [syriaque]...

23° (Fol. 138.) [syriaque] «Homélie de Mar-Jacques [de Saroug] sur la componction et sur les morts». En syriaque et en carschouni. Commencement : [syriaque]...

24° (Fol. 142 v°.) [syriaque] «Homélie du même Mar-Jacques sur la pénitence et sur la *fosse de misère*, dont parle [saint] Paul». En syriaque et en carschouni. Commencement : [syriaque] (Comparez l'homélie intitulée : [syriaque], dans Assemani, «Bibl. or.», t. I, p. 324.)

25° (Fol. 154 v°.) [syriaque] «Du même Mar-Jacques sur la pénitence». Commencement : [syriaque]. En syriaque et en carschouni. (Voyez Assemani, «Biblioth. or.», t. I, p. 316, n° 85 : *De Superbia;* — «Biblioth. Apost. Vat. cod. manuscr. Catal.», t. III, p. 102, n° 195.)

26° (Fol. 162 v°.) [syriaque] «Homélie sur l'avénement du Messie, dans le mètre de Mar-Éphrem». Commencement : [syriaque]. En syriaque et en carschouni.

27° (Fol. 165 v°.) [syriaque] «Chant funèbre de Mar-Isaac [le Syrien]. Refrain : ... [syriaque]. ....» Commencement : [syriaque]... En syriaque et en carschouni.

28° (Fol. 169 v°.) [syriaque] «Homélie du saint et excellent parmi les élus, Mar-Jacques [de Saroug], sur les morts en général». Commencement : [syriaque]. En syriaque et en carschouni.

29° (Fol. 173.) [syriaque] «Sur les morts en général, par le même saint Mar-Jacques». Commencement : [syriaque]. En syriaque et en carschouni.

30° (Fol. 177.) [syriaque] «Homélie sur Alexandre, le roi fidèle, et sur la porte qu'il établit contre Gog et Magog. Dans le mètre de Mar-Jacques [de Saroug]». Commencement : [syriaque].

31° (Fol. 188.) [syriaque] «Chronocanon ... ou Comput des années, des mois, des jeûnes et des fêtes». Commencement : [syriaque] ...

Dans une note, au bas du feuillet 169 (etc., [syriaque]), on lit le nom du moine [syriaque], qui a exécuté le ms.

Papier. Moy. 190 feuillets. — (Ancien fonds 6.)

14.

Les Psaumes, dans la version peschitto. A la fin : le premier Cantique de Moïse, le Cantique d'Isaïe, le deuxième Cantique de Moïse, le Cantique de la sainte Vierge, l'Homélie [syriaque] de saint Éphrem, le Cantique des Trois enfants, le Symbole de Nicée, le Trisagium (jacobite), le Pater, avec une traduction arabe interlinéaire, les Béatitudes (sous le titre de [syriaque]), leçon de l'Évangile de saint Marc ([syriaque], saint Marc, chapitre I, verset 14 à 22), leçon de l'Évangile de saint Luc ([syriaque], saint Luc, chapitre I, versets 26 à 38), leçon de l'Évangile de saint Jean ([syriaque], saint Jean, chapitre I, versets 1 à 17).

Il résulte d'une note finale du copiste, Georges, prêtre, que ce ms. a été exécuté en 1515 de Jésus-Christ.

Ce ms. a appartenu à W. Schickhart, dont le nom

(Wilhelmus Schickhart Herrenbergensis) se trouve sur la reliure.

Papier. Pet. 149 feuillets. — (Supplément 89.)

15.

1° Les Psaumes, dans la version peschitto. Il est dit à la fin que le nombre des versets est de 4,807.

2° (Fol. 126 v°.) [illegible] «Prières pour chaque jour». Ce sont des prières jacobites, en carschouni.

Suivent quelques notes du copiste. Dans la première, en syriaque mêlé de carschouni, il dit avoir terminé ce ms. au mois d'adar de l'an 1844 des Grecs (1533 de J. C.). Dans la seconde, il prie pour plusieurs de ses confrères, prêtres et diacres, ainsi que pour lui-même (Jonas) et son père (Georges). Enfin dans la troisième, écrite en carschouni, ainsi que la précédente, il est dit que le volume a été exécuté pour le prêtre Georges, fils du diacre Bacchus, de [illegible] (? [illegible]. Voyez Assemani, «Bibl. or., t. II, Dissertatio de Monophysitis», s. v. *Beth-Raman.*)

3° (Fol. 243 v°.) [illegible] «Exhortation de saint Jean Chrysostome». En carschouni. Commencement : [illegible] .... Le copiste de ce troisième traité, Michel, a inscrit son nom en tête du fol. 243 v°.

En tête du volume se trouve une note en latin, qui paraît être de la main de Renaudot : «Psalmi Davidis 150 syriace ex versione quæ ab editis diversa est et ad τῶν ο versionem propius accedit». Nous ne savons ce qui a donné lieu à l'erreur que renferme cette note.

Les feuillets 19 et 20 (ps. xi et xii) sont transposés; ils devraient se placer entre les feuillets 8 et 9. Après le feuillet 18 il manque un feuillet (ps. xxv). Le psaume xxxiv a été omis; on n'en a écrit que les premiers mots.

Papier. Pet. 250 feuillets. — (Ancien fonds 8.)

16.

1° Les Psaumes, dans la version peschitto. Les marges des quatorze premiers feuillets sont couvertes de nombreuses notes philologiques et exégétiques, notamment des variantes de la version hexaplaire. Cet exemplaire contient le psaume cli.

2° (Fol. 79.) [illegible] «Premier Cantique de Moïse et des enfants d'Israël, à cause de leur conservation». (Voyez ci-dessus n° 13, 2°.)

3° (Fol. 80.) ܬܫܒܘܚܬܐ ܕܐܫܥܝܐ ܢܒܝܐ «Cantique du prophète Isaïe». (Voyez ci-dessus n° 13, 3°.)

4° (Fol. 80 v°.) ܬܫܒܘܚܬܐ ܕܬܪܬܝܢ ܕܡܘܫܐ «Deuxième Cantique de Moïse». (Voyez ci-dessus n° 13, 4°.)

Ces morceaux bibliques sont donnés dans la version peschitto.

5° (Fol. 82 v°.) [illegible] «Ὁμολογία ou Profession de foi des saints Pères rassemblés dans la ville de Nicée».

6° (Fol. 83.) ܬܫܒܘܚܬܐ ܕܡܠܐܟܐ «Cantique des anges». (Voyez ci-dessus n° 13, 7°.)

7° (Fol. 83 v°.) [illegible] «Invocation des anges au moment du crucifiement de Notre-Seigneur en chair». (Voyez ci-dessus n° 13, 8°.)

8° (*Ibid.*) [illegible] «Prière que Notre-Seigneur a enseignée à ses disciples».

9° (*Ibid.*) [illegible] «Homélie de Mar-Éphrem sur la discipline, l'humilité, l'amour de la doctrine, et sur le maître et le disciple». (Voyez ci-dessus n° 13, 11°.)

10° (Fol. 86.) [illegible] «Quelques Strophes dans le mètre de Mar-Éphrem». Commencement: [illegible] .... Ces vers se suivent dans l'ordre alphabétique.

11° (Fol. 89.) [illegible] «Hymnes ou prières pour les sept heures du jour et de la nuit». Ces prières sont attribuées à Philoxène, (Xenayas, de Maboug), Sérapion, Paul le Simple, disciple de saint Antoine, saint Grégoire, Abraham de Qidoun ([illegible]), Abba Isaïe, saint Macaire, Athanase le Grand, saint Sévère, saint Éphrem et saint Denis l'Aréopagite.

12° (Fol. 113.) [illegible] «Prières de Mar-Isaac, de Ninive».

13° (Fol. 113 v°.) [illegible] «Méditation et entretien de Mar-Isaac avec Dieu». Commencement : [illegible].

14° (Fol. 120.) [illegible] «[Prière] du même Mar-Isaac». Commencement : [illegible].

15° (Fol. 123.) [illegible] «Prière de Jean le Minime».

16° (Fol. 123 v°.) [illegible] «Homélie de Mar-Jacques [de Saroug] sur la mort des bons et des méchants». Commencement : [illegible] ...

17° (Fol. 126 v°.) [syriaque] « Homélie dans le mètre de Mar-Jacques par Sobo Mas'oud ». Commencement : [syriaque] ...

18° (Fol. 128 v°.) [syriaque] « [Prière] d'Ananias Xenoyo ». Commencement : [syriaque].

19° (Fol. 130.) [syriaque] « Pour les enfants ». C'est une nouvelle copie de l'Homélie de Mar-Éphrem, qui se trouve déjà au fol. 83 v°. (Voyez ci-dessus 9°.)

20° (Fol. 132 v°.) Homélie anonyme dans le mètre de saint Éphrem, commençant par ces mots : [syriaque]...

21° (Fol. 135 v°.) [syriaque] « Homélie de Mar-Isaac sur les morts ». Commencement : [syriaque].

22° (Fol. 138 v°.) [syriaque] « Homélie du même docteur Mar-Isaac sur la fin du monde ». Commencement : [syriaque].

23° (Fol. 141.) [syriaque] « Homélie du bienheureux Mar-Isaac sur la pénitence ». Commencement : [syriaque].

24° (Fol. 144 v°.) [syriaque] « Homélie du même Mar-Isaac sur la pénitence ». Commencement : [syriaque] ...

A la fin quelques prières.

Papier. Pet. 148 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 10, Colbert 3622.)

17.

Les Psaumes, dans la version peschîtto. A la fin se trouvent le psaume CLI, le 1er Cantique de Moïse, le Cantique d'Isaïe et le 2e Cantique de Moïse, puis le Symbole de Nicée en carschouni.

Papier. Pet. 75 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 11, Colbert 6562.)

18.

Les Psaumes, dans la version peschîtto. Ce texte est pourvu des voyelles. A la tête de chaque psaume se trouve un *argument* ou titre. Ces arguments sont les mêmes que ceux du texte imprimé dans la Polyglotte de Londres.

Papier, Pet. 142 feuillets. xviie siècle. — (Supplément 93, Arsenal.)

19.

Les Psaumes, dans la version peschîtto, accompagnés d'une version arabe interlinéaire. Le texte est divisé en vingt sections (*καθίσματα*). La traduction arabe ne s'accorde entièrement ni avec celle du no 13 ci-dessus, ni avec celle de l'édition de Rome. En tête de chaque psaume se trouve un titre ou argument. Ces arguments diffèrent de ceux des textes imprimés. Ils se rapprochent parfois de ceux du ms. du British Museum, Cod. Rich. 7154. Voici le titre du psaume LI : [syriaque]. — Psaume LII : [syriaque]. — Psaume LIII : [syriaque]. — Psaume LIV : [syriaque]. — Psaume LV : [syriaque].

A la fin se trouvent le psaume CLI, les deux Cantiques de Moïse, les Cantiques d'Anne, d'Habacuc, d'Isaïe, de Jonas, des Trois enfants; les Cantiques de la sainte Vierge et de Zacharie. Tous ces morceaux sont tirés de la version peschîtto et accompagnés d'une traduction arabe.

D'après une note arabe (fol. 236), ce ms. melkite a été exécuté par le prêtre Pierre, fils de Mas'oud de la ville de Ḥardîn, de la province de Botrys (من اعمال البترون). Le ms., écrit dans le caractère dit chaldéen, semble être du XVe siècle. Plusieurs feuillets au commencement et à la fin, et quelques-uns au milieu du volume ont été ajoutés à une époque plus récente. Entre les feuillets cotés aujourd'hui 66 et 67 il manque un feuillet (ps. XLIV, vers. 15 à 25).

En tête et à la fin du volume se trouvent quelques feuillets détachés d'un autre psautier (ps. CXVI-CXVIII).

Papier. Pet. 260 feuillets. — (Ancien fonds 9.)

20.

Les Psaumes, dans la version peschîtto. Ce ms. est exécuté dans le même genre d'écriture et a la même division que le no précédent. La première partie (jusqu'au ps. XLIII), qui est d'une autre main que le reste du ms., présente aussi les mêmes titres (les autres psaumes en sont dépourvus). En tête du *κάθισμα* XI et du *κάθισμα* XII se trouve une prière (*δόξα*) en arabe.

A la fin se trouvent : le psaume CLI, les deux Cantiques de Moïse, les Cantiques d'Anne, d'Habacuc, d'Isaïe, de Jonas, des Trois enfants, de la sainte Vierge et de Zacharie. Tous ces morceaux sont donnés dans la version peschîtto. Suivent quelques chants d'église (ترباري. *τροπάρια*), d'après le rite melkite.

Une note finale, en syriaque et en arabe, dit que ce ms. a été exécuté à Tripoli (en Syrie) par le diacre 'Abd-Maschîḥâ, fils du diacre Jean; il a été terminé le 5 teschrîn de l'an 7018 du monde (1518 de J. C.).

On apprend par une note arabe, en tête du volume, que ce ms. a appartenu en 1634 au couvent de Ḥiṣn-Ṣaïdnâya.

Entre les feuillets cotés actuellement 76 et 77 il

manque plusieurs feuillets (ps. XLIII à L). Le feuillet 166 (ps. CIV) est déchiré.

Papier. Pet. 273 feuillets. — (Supplément 60.)

21.

Les Psaumes, dans la version peschitto. Le genre d'écriture, la division et les arguments sont les mêmes que dans les deux exemplaires précédents. A la fin se trouvent : le Psaume CLI, les deux Cantiques de Moïse, les Cantiques d'Anne, d'Habacuc, d'Isaïe, de Jonas, des Trois enfants, de la sainte Vierge et de Zacharie, enfin quelques chants d'église.

Le ms. a été exécuté par ناصير ابن الابروطس من قرية ملسيا (?). (Voyez fol. 177.)

Papier. Pet. 196 feuillets. XVIe siècle. — (Supplément 62, Saint-Germain.)

22.

Les Psaumes, dans la version peschitto, accompagnés d'une traduction arabe interlinéaire, et divisés, comme les exemplaires précédents, en vingt *καθίσματα*. La traduction arabe s'accorde souvent avec celle du n° 13 et quelquefois avec celle du n° 19, mais elle s'en éloigne non moins souvent.

D'après deux notes finales, dont l'une en syriaque, l'autre en arabe, le ms. a été exécuté par le diacre Daoud Neri, et terminé le 21 du mois de haziron de l'an 7065 de l'ère d'Adam ou du monde (1565 de J. C.).

Papier. Pet. 258 feuillets. — (Supplément 73.)

23.

Les Psaumes, dans la version peschitto. Même division et même genre d'écriture que dans les exemplaires précédents. A la fin on lit les deux Cantiques de Moïse, les Cantiques d'Anne, d'Habacuc, d'Isaïe, de Jonas, des Trois enfants, de la sainte Vierge et de Zacharie, et quelques chants d'église (*τροπάρια*). Suivent (en arabe et d'une main récente) la table des évangiles et des épîtres pour toute l'année, puis quelques notes et formules arabes écrites par les possesseurs du ms.

Papier. Pet. 133 feuillets. XVIe siècle. — (Ancien fonds 7, Colbert 4851.)

24.

1° Les Psaumes, dans la version peschitto, en caractères nestoriens. Les arguments qui se trouvent en tête des Psaumes sont identiques à ceux du ms. syriaque du British Museum, Cod. Rich. 7156. Après le premier verset de chaque psaume se lit une glose. Ces gloses sont appelées «canons» dans d'autres exemplaires. (Voyez le n° suivant et Assemani, «Bibl. orient.», t. III, pars I, p. 76, note 3.) Mais en tête d'un certain nombre de psaumes (ps. XCVI à CVI) du présent ms. se trouvent, à la marge, d'autres canons ([illegible]). A la fin on lit : [illegible] [lisez : [illegible]] [illegible] [ms. : [illegible]] [illegible] lisez : [illegible]] [illegible] [...] [illegible]
«Achevé d'écrire les psaumes du bienheureux David, avec leurs arguments et leurs canons. Les psaumes sont au nombre de cent cinquante; il y a vingt-neuf sections, quatre mille huit cent trente-trois versets, cinq livres, vingt doxologies, sans celles avec [illegible]; le nombre des *degrés* est de cinquante-sept; la totalité des mots dix-neuf mille neuf cent trente; la totalité des lettres huit cent mille [lisez : quatre-vingt-dix mille huit cent cinquante-deux]. Le mot [illegible] se rencontre vingt-cinq fois; [illegible] quarante-cinq fois; [illegible] deux cent quatre-vingt-quatre fois; [illegible] une fois; [illegible] quarante-quatre fois; [illegible] trente-sept fois. Sache que le mot [illegible] ne se rencontre pas dans David, comme [illegible] ne se rencontre pas dans l'Apôtre [Paul]. Dans David [illegible] se rencontre treize fois, et quatre fois les mots [illegible]. Sont terminés, etc.»

2° (Fol. 112.) Le premier Cantique de Moïse, le Cantique d'Isaïe, puis le deuxième et le troisième Cantique de Moïse, dans la version peschitto. Les Cantiques de Moïse sont précédés d'une prière ([illegible]), et après le premier verset de chacun des quatre Cantiques se trouve le canon.

3° (Fol. 116 v°.) Prières.

a. [illegible] «Cantique pour la nuit du dimanche, par Mar-Narsès».

b. [illegible] «Pour le matin du dimanche, [acrostiche] composé par S. Éphrem sur les lettres [du nom] de Jésus le Messie». Commencement : [illegible]. L'acrostiche ne commence qu'au second vers.

c. [illegible] «Autre prière de Mar-Narsès».

d. [illegible] «Cantique d'Ananias et de ses amis».

e. ܕܨܦܪܐ ܕܚܕܒܫܒܐ ܕܡܪܝ ܬܐܕܘܪܘܣ ܡܦܫܩܢܐ «Pour le matin du dimanche, par Mar-Théodore l'Interprète [de Mopsueste]». Commencement : ܠܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܡܫܒܚܢܐ.

f. ܗܝܡܢܘܬܐ ܕܬܠܬܡܐܐ ܘܬܡܢܬܥܣܪ ܐܒܗܬܐ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܬܟܢܫܘ ܒܢܝܩܝܐ ܡܕܝܢܬܐ ܡܛܠ ܐܪܝܘܣ «Symbole des trois cent dix-huit Pères, les évêques rassemblés dans la ville de Nicée, à cause d'Arius».

g. ܕܩܘܪܒܐ ܕܐܪ̈ܙܐ ܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ «Pour la réception des mystères lors de la messe, par Mar-Éphrem». Commencement : ܡܫܝܚܐ ܡܠܟܐ ܚܝܠܬܢܐ.

h. ܕܥܐܕ̈ܐ (ms. : ܕܥܐ̈ܕܐ) ܡܪ̈ܢܝܐ ܕܡܪܝ ܝܙܕܝܢ ܪܒܐ «Pour les fêtes dominicales par Mar-Yazdîn, le Grand».

i. ܐܦ ܕܝܘܡܬܐ ܦܫܝ̈ܛܬܐ ܕܡܪܝ ܛܝܡܬܐܘܣ ܦܛܪܝܪܟܐ «Pour les jours ordinaires, par Mar-Timothée, le Patriarche».

j. ܕܬܪܝܢܒܫܒܐ ܕܡܪܝ ܐܒܪܗܡ ܡܦܫܩܢܐ «Pour le lundi, par Mar-Abraham, le Commentateur».

k. ܕܨܦܪܐ ܕܟܠܝܘܡ ܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ «Pour le matin de chaque jour, par Mar-Éphrem».

l. ܕܬܠܬܒܫܒܐ ܕܒܪܨܘܡܐ «Pour le mardi, par Barṣauma [de Nisibe]».

m. ܕܐܪܒܥܒܫܒܐ ܕܐܒܝܡܠܟ «Pour le mercredi, par Abimelech [de Nisibe]».

n. ܕܚܡܫܒܫܒܐ ܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ «Pour le jeudi, par Mar-Éphrem».

o. ܕܥܪܘܒܬܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܕܒܝܬ ܪܒܢ «Pour le vendredi, par Mar-Joḥanan, de Beth-Raban».

p. ܕܫܒܬܐ ܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ «Pour le samedi, par Mar-Éphrem».

q. ܕܫܒܘܥܐ ܕܩܝܡܬܐ ܕܡܪܝ ܒܒܝ ܪܒܐ «Pour le dimanche, par Mar-Babai, le Grand».

r. ܕܝܠܕܐ ܕܡܪܝ ܒܒܝ ܪܒܐ ܡܬܐܡܪܐ ܐܦ ܒܣܘܒܪܐ «Pour la [fête de la] Nativité, par Mar-Babai, le Grand. Est récité aussi à [la fête de] l'Annonciation».

s. ܕܫܒܘܥܐ (ms. ܕܫܒܘܥܐ) ܕܕܢܚܐ ܕܡܪܝ ܒܒܝ ܡܬܐܡܪܐ ܒܟܠܗ ܫܢܬܐ «Pour la semaine de l'Épiphanie, par Mar-Babai. Est récité aussi toute l'année».

t. ܕܒܥܘܬܐ ܕܡܪܝ ܒܒܝ ܕܢܨܝܒܝܢ «Pour la Rogation, par Mar-Babai, de Nisibe».

u. ܕܩܘܕܫ ܥܕܬܐ ܕܡܪܝ ܓܝܘܪܓܝܣ ܡܝܛܪܦܘܠܝܛܐ ܕܨܘܒܐ «Pour la Consécration de l'église, par Mar-George, métropolitain de Ṣoba (Nisibe)».

v. ܕܨܘܡܐ ܕܡܪܝ ܒܒܝ ܪܒܐ «Pour le jeûne, par Mar-Babai, le Grand». Commencement : ܡܫܒܚ ܐܠܗܐ.

x. ܐܚܪܢܐ ܕܡܫܒܚܢܐ ܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ ܡܠܦܢܐ «Une autre, par Mar-Éphrem, le Docteur». Commencement : ܡܫܒܚܝܢ ܟܠ ܚܝܠܘܬܐ.

y. ܐܚܪܢܐ ܘܡܬܐܡܪܐ ܒܨܘܡܐ «Une autre; elle est récitée pendant le jeûne». Commencement : ܡܫܒܚܝܢ ܠܟ ܐܠܗܐ.

Voyez, pour les autres *incipit*, «Catal. cod. manuscr. oriental. qui in Museo Britannico asservantur», pars I, p. 13 et 14.

4° (Fol. 128 v°.) ܬܘܪ̈ܓܡܐ «Concions». (Voyez *loco citato*, p. 14, n° 4.)

La dernière page contient, écrit d'une main récente en arabe et en caractères nestoriens, sous le titre de بدو نسخة الامانة التي ..., le Symbole des Orientaux (Nestoriens); puis, en écriture arabe, le commencement d'une histoire intitulée : قصة التاجر (*sic*) وامراته «Histoire du marchand et de sa femme».

Le ms., écrit dans le caractère nestorien du Malabar, est de trois mains différentes; la partie comprise entre les feuillets 9 et 80 est plus ancienne que les deux autres.

Papier. Pet. 141 feuillets. xviie siècle. — (Supplément 56.)

25.

1° Les Psaumes, dans la version peschitto. Titre : ...ܟܬܒܐ ܕܡܙܡܘܪ̈ܐ ܕܛܘܒܢܐ ܕܘܝܕ ܡܠܟܐ ܘܢܒܝܐ ܠܒܗ ܕܐܠܗܐ ܥܡ ܥܠܬܐ ܕܣܝܡܢ ܠܡܪܝ [ܬܐܕܘܪܘܣ] ܡܦܫܩܢܐ ܕܟܬܒ̈ܐ ܐܠܗܝ̈ܐ ܘܥܡ ܩܢܘ̈ܢܐ ܕܡܪܝ ܦܦܐ ܦܘܠܘܣ ܩܬܘܠܝܩܐ «Livre des Psaumes du bienheureux David, roi et prophète, cœur de Dieu, avec les arguments composés par Mar-[Théodore], commentateur des divines Écritures, et avec les canons de Mar-Papa-Paulos, catholicos». Les sentences appelées canons sont les mêmes que dans le numéro précédent, mais les arguments manquent. Quelques-uns des psaumes sont précédés d'une prière (ܨܠܘܬܐ). A la fin on lit une note qui dit que les psaumes, au nombre de cent cinquante, sont divisés en vingt-neuf sections, vingt *houlalé* (ܗܘ̈ܠܠܐ), soixante *degrés* (ܡܘܬܒ̈ܐ ܟܠ ܚܕ ܫܬܝܢ) et quatre mille huit cent trente-trois versets (ܦܬܓܡ̈ܐ ܕ ܬܬܠܓ).

2° (Fol. 99 v°.) Le premier Cantique de Moïse, le Cantique d'Isaïe et les deuxième et troisième Cantiques de Moïse, dans la version peschitto. Le premier verset de chaque Cantique est suivi du canon et les trois Cantiques de Moïse sont précédés d'une prière.

3° (Fol. 103 v°.) ܬܘܪܓܡܐ ܕܚܘܕܪܐ ܕܝܘܡ̈ܬܐ ܕܫܒܬܐ «Ordre du *houdra* pour les jours de la semaine».

4° (Fol. 217 v°.) ܬܫܡܫܬܐ ܕܥܐܕܐ ܕܡܪܝ ܬܐܘܡܐ ܫܠܝܚܐ ܡܝܬܪܐ ܕܐܚܝ ܠܟܠܗ ܗܢܕܘ «Office pour la fête de S. Thomas, l'apôtre illustre, qui a vivifié toute l'Inde».

5° (Fol. 226 v°.) ܬܫܡܫܬܐ ܓܘܢܝܬܐ ܕܝܘܡ ܕܘܟܪܢܐ ܕܛܘܒܢܝܬܐ ܡܪܝܡ ܝܠܕܬ ܐܠܗܐ «Office général pour le jour de la Commémoration de la bienheureuse Marie, mère de Dieu».

6° (Fol. 249 v°.) ܥܠ ܡܕܒܪܢܘܬܗ ܕܥܕܬܐ ܩܕܝܫܬܐ «Sur le gouvernement de la sainte Église». Commencement : ܡܫܡܫܝܢ ܒܐܝܠ ܐܠܗܘܬܐ ܪܒܐ (sic) ܕܥܡܗܘܢ ܒܬܫܡܫܬܐ ܀.

7° (Fol. 251.) ܥܠ ܢܟܦܘܬܐ ܕܩܫܝܫ̈ܐ «Sur la chasteté des prêtres».

8° (Fol. 252.) ܛܟܣܐ ܘܩܢ̈ܘܢܐ ܕܡܬܐܡܪܝܢ ܒܥܐܕܐ ܩܕܝܫܐ ܕܝܠܕܗ ܕܡܪܢ ܒܒܣܪ ܘܕܒܥܘ̈ܬܐ «Ordre et canons qu'on récite à la sainte fête de la naissance de Notre-Seigneur en chair». Suivi de prières diverses.

9° (Fol. 273 v°.) ܛܟܣܐ ܕܥܠ ܪܘܫܡܐ ܕܐܣܟܝܡܐ ܕܟܪܡܠܝܛ̈ܐ «Ordre pour la consécration du scapulaire des Carmélites».

10° (Fol. 276 v°.) Calendrier ecclésiastique.

11° (Fol. 278.) ܛܟܣܐ ܕܟܗܢ̈ܐ ܒܟܠܗܘܢ ܡܫܡܫܢ̈ܘܬܐ ܥܕܬܢ̈ܝܬܐ «Ordre (Manuel) des prêtres, avec toutes les prières usitées dans les fonctions ecclésiastiques».

Le volume est écrit dans le caractère nestorien du Malabar; il est de plusieurs mains.

Au commencement et à la fin du volume se trouvent un grand nombre de prières et de notes de tout genre, en portugais, en tamoul et en syriaque. La plupart des pièces en portugais se rapportent au diocèse de Saint-Thomas et émanent d'Alexandre de Campos, évêque et vicaire apostolique. Elles datent de 1660 à 1670.

Papier. Pet. 339 feuillets. XVII° siècle. — (Supplément 72.)

26.

Le Pentateuque, d'après la version de Jacques, évêque d'Édesse. Le texte est accompagné de nombreuses notes marginales, dont une partie présentent des variantes des autres versions, et dont les autres (quelques-unes de ces dernières au milieu du texte) sont des gloses. Chacun des cinq livres est précédé d'une table des chapitres. La Genèse est divisée en 78 sections, l'Exode en 44, le Lévitique en 20, les Nombres en 36 et le Deutéronome en 28 sections.

A la fin du volume se trouve une note, d'après laquelle le ms. a appartenu à Jean, patriarche jacobite d'Antioche. Au commencement il y a une note du prêtre Behnam, qui a apporté ce ms. à Paris.

Ce ms. a été décrit par Lavocat, dans le «Journal des Savants», août 1765, et par S. de Sacy, dans l'«Allgemeine Bibliothek für biblische Litteratur» d'Eichhorn, t. VIII, p. 571. (Voyez aussi «Notices et Extraits des mss. de la Bibliothèque nationale», t. IV, p. 648 et suiv.) Quelques fragments de ce ms. ont été imprimés dans Bugati, «Daniel, secundum editionem 70 interpretum,» etc., Mediol., 1788, et dans Ceriani, «Monumenta sacra et profana», t. II, fasc. I, p. x et suiv.

Ce ms. présente les lacunes suivantes : Genèse, chapitre XXXII, vers. 13, à chap. XXXIII, vers. 10; chap. XLIII, vers. 33, à chap. XLIV, vers. 28; — Exode, chap. XV, vers. 21, à chap. XVII, vers. 6; chap. XXV, vers. 18, à chap. XXVI, vers. 11; chap. XXXIII, vers. 20, à chap. XXXIV, vers. 29; chap. XXXV, vers. 23, à chap. XXXVI, vers. 12; — Lévitique, chap. XX, vers. 18, à chap. XXI, vers. 21; — Nombres, chap. VII, vers. 47 à 79; chap. XIV, vers. 30, à chap. XV, vers. 11; — Deutéronome, chap. XXXII, vers. 7, à chap. XXXIV, vers. 6. Il manque en outre le commencement de la table des chapitres de la Genèse et le commencement de la table des Nombres. Deux feuillets entre les pages 6 et 11 (Genèse, chap. I, vers. 16, à chap. III, vers. 20) se sont perdus après la pagination du ms. au siècle dernier.

Vélin. Moy. 200 feuillets. — (Supplément 17.)

27.

1° Le quatrième livre des Rois, traduit sur le texte grec hexaplaire par Paul, évêque de Téla; accompagné des notes hexaplaires (obèles, astérisques, etc.), de variantes et de gloses (tirées de S. Sévère), et précédé (fol. 1 à 8) de l'analyse de saint Jean Chrysostome. (Voyez Migne, *Patrologia græca*, t. LVI, col. 351 et suiv. La traduction syriaque s'arrête aux mots πολλῆς ἠξίωσε τιμῆς Εὐιλὰδ Μαρωδὰχ du texte grec.) Ce livre a été publié d'après deux copies de notre ms. par Middeldorpf («Codex syriaco-hexaplaris. Liber quartus Regum, e codice Parisiensi», etc., Berolini, 1835).

Cette première partie du ms. a été décrite par Bruns dans le «Repertorium für biblische und morgenländische Litteratur», t. VIII, p. 85 et suiv., t. IX, p. 157 et suiv., et t. X, p. 58 et suiv.

Suivent un certain nombre de notes de la main même du copiste, mais en écriture estranghelo plus petite :

a, b. Une note finale, qui termine le texte : ܫܠܡ ܟܬܒܐ ܕܐܪܒܥܐ ܕܡ̈ܠܟܘܬܐ ܐܝܟ ܡܫܠܡܢܘܬܐ ܕܫܒܥܝܢ, suivie de la formule ܫܘܒܚܐ ܠܐܠܗܐ ܘܡܕܒܪܐ ... ܐܡܝܢ.

c. Une note qui dit que ce livre a été traduit en syriaque sur le texte «des sept colonnes» (Heptaple) de la Bibliothèque de Césarée en Palestine. (Voyez Bruns, dans le «Repertorium für biblische und morgenländische Litteratur», t. VIII, p. 96 et suiv. — Middeldorpf, «Codex syriaco-hexaplaris», etc., p. 465.)

d. Une note d'Eusèbe, citant un passage du commentaire d'Origène sur le livre d'Isaïe, relatif aux divergences qui existent dans la chronologie du règne de Jéroboam.

e. Énumération des six versions grecques de l'Ancien Testament faites sur l'hébreu, réunies ensuite

dans l'Hexaple d'Origène, et explication des signes critiques de l'Hexaple. (Voyez Épiphane, «De ponderibus et mensuris», c. 17 et 18. — Montfaucon, «Hexaplorum Origenis quæ supersunt», t. I, p. 86.) Cette note a été publiée dans le «Repertorium für biblische und morgenländische Litteratur», t. XIV, p. 43 et suiv.

f. Autre note tirée d'Épiphane, relative aux signes hexaplaires. Cette note a été publiée dans le «Repertorium für biblische und morgenländische Litteratur», t. XIV, p. 50 et suiv.

g. Note relative à la traduction en syriaque du texte hexaplaire par Paul, évêque de Téla, en 617 de J. C., sous les auspices du patriarche Athanase. Cette note a été publiée dans le «Repertorium für biblische und morgenländische Litteratur», t. VII, p. 226, t. VIII, p. 86, et dans Ceriani, «Monumenta sacra et profana», t. I, fasc. 1, Prolegom. p. III.

2° (Fol. 93 v°.) Le Livre de Daniel, d'après la rédaction de Jacques, évêque d'Édesse; précédé d'une table des chapitres et accompagné et suivi de quelques gloses. Des fragments du texte ainsi que quelques-unes des gloses ont été publiés dans Bugati, «Daniel secundum editionem 70 interpretum», etc.

A la fin se trouve une note relative à l'origine de cette rédaction, faite en 1016 de l'ère des Séleucides (705 de J. C.). Cette note a été publiée par Kennicott, «Dissertatio gener.», p. 44, et par Bruns dans le «Repertorium für biblische und morgenländische Litteratur», t. VIII, p. 94.

En tête du livre de Daniel se trouve, écrite en caractères simples, cette note du copiste : [illegible] «Nous avons commencé ce livre du prophète Daniel, l'an 1031, le quinzième jour du mois de kanoun premier. Que Dieu vienne en aide à Lazare, à 'Adî et à Jean les scribes». A la fin, on lit deux autres notes, dans la même écriture. La première est ainsi conçue : [illegible] «L'an mil trente et un [des Séleucides], le dix-huitième jour du mois de kanoun second, fut achevé ce livre. Pour l'amour de Dieu, que quiconque lira dans ce livre, prie pour Lazare qui l'a écrit, et pour son fils 'Adî...» La seconde note dit que ce ms. fut exécuté pour «Jean, anachorète de Sarîn-Castra, résidant aujourd'hui au saint couvent des *Moines sincères*»... du temps de Mar-Élie, patriarche (d'Antioche); de Mar-Siméon, évêque du couvent; de Siméon, prêtre et chef du couvent; d'Abraham, proviseur ([illegible]), et de Serge, économe. Ce ms. est de la même époque qu'un ms. du British Museum (Add. 14429), qui renferme une autre partie de la rédaction de Jacques d'Édesse.

A la suite du 4° livre des Rois (fol. 90 r°) se trouve une note contemporaine de l'exécution du ms., mais d'une autre écriture, et ainsi conçue : [illegible]

Elle est suivie d'une autre note, de la même époque : [illegible]......

Un certain nombre de notes, ajoutées après coup et à différentes époques, se trouvent au commencement, à la fin et au milieu du volume :

a. Sur les marges du livre de Daniel, l'indication des leçons ecclésiastiques.

b. En tête du même livre (fol. 92), écrite d'une autre main, la table de ces mêmes leçons.

c. Au fol. 90 v°, une note qui établit que le ms. appartenait au couvent de S. Cyriaque à Télo Haphikho [illegible].

d. A la fin du volume, immédiatement après les notes du copiste du ms., une déclaration qui établit que le ms. était la propriété du couvent de Bêth-Qouro-Maria, près de Callinique, auquel il avait été donné, avec treize autres volumes, par Jacques et Isaac, fils d'Abraham, de Bêth-Deyoqo.

e. Suit une note ainsi conçue : [illegible]

f. A la dernière page, note qui constate que le ms. a été donné au couvent du désert de Scété en Égypte : [illegible] (?) ... [illegible] (?) [illegible].....

g. La première partie de la note précédente se trouve répétée, écrite de la même main, mais en termes un peu différents, à la suite du 4ᵉ livre des Rois (fol. 90 v°).

h. En tête du volume, au fol. 89 v° et au fol. 90 r°, trois notes, contenant des invocations.

i. Au fol. 93, une note assez développée qui rapporte qu'en l'an 1395 des Grecs (1084 de J. C.) les Turcs ayant envahi et saccagé la Syrie et l'Asie Mineure, beaucoup de moines de ces contrées étaient venus se réfugier dans le désert de Scété, où ils avaient trouvé asile dans le couvent des moines syriens. Parmi eux se trouvait un jeune homme, de Téla de Marʿasch (Germanicia?), nommé Barṣauma, distingué par ses vertus et sa science, qui demeura quelque temps dans le couvent, et s'occupa avec zèle à mettre en ordre la bibliothèque, dont la plupart des volumes étaient en fort mauvais état. Beaucoup de feuillets étaient détachés, les reliures défaites, les cahiers dispersés dans toutes les parties du couvent.

Écriture estranghelo.

Entre les feuillets actuellement cotés 86 et 87, il manque un feuillet (4ᵉ livre des Rois, chap. xxv, vers. 20 à 29). Une partie des notes marginales a été mutilée par le relieur oriental.

Vélin. Moy. 149 feuillets. — (Ancien fonds 5.)

28.

Le Nouveau Testament, dans la version peschîṭto, sauf les parties qui n'existent pas dans cette version, à savoir : l'Histoire de la femme adultère (Év. de S. Jean, chap. vii, vers. 53, à chap. viii, vers. 11), la 2ᵉ Épître de S. Pierre, la 2ᵉ et la 3ᵉ Épître de S. Jean, l'Épître de S. Jude et l'Apocalypse, ainsi que différents versets isolés.

Écriture estranghelo.

Vélin. Pet. 222 feuillets. xᵉ ou xiᵉ siècle. — (Ancien fonds 18.)

29.

Le Nouveau Testament, dans la version peschîṭto. On trouve en outre dans ce ms. la 2ᵉ Épître de S. Pierre (placée après la 1ʳᵉ Épître de S. Jean), la 2ᵉ et la 3ᵉ Épître de S. Jean et l'Épître de S. Jude. Le texte de ces livres, qui ne sont pas comptés dans le nombre total des chapitres du Nouveau Testament, est conforme, sauf un certain nombre de variantes, à celui de la Polyglotte de Londres.

Écriture estranghelo.

Le commencement du ms., jusqu'au verset 20 du chapitre x de l'Évangile de S. Matthieu, manque. Entre les folios actuels 19 et 20 il manque deux feuillets (S. Matthieu, chap. xxiv, vers. 30, à chap. xxv, vers. 44). Entre les folios 27 et 28 il manque un feuillet (S. Marc, chap. iii, vers. 14, à chap. iv, vers. 15). Entre les folios 37 et 38 il manque plusieurs feuillets (S. Marc, xi, 7 jusqu'à la fin, et le commencement de S. Luc, jusqu'au chap. ix, vers. 14). Entre les folios 99 et 100 il manque un feuillet (Actes des Ap., chap. xiv, vers. 14, à chap. xv, vers. 19). Les feuillets 101, 102, 103 et 104 sont intervertis, ainsi que les feuillets 111 et 112, 113 et 114, 167 et 168, 190 à 194 (le feuillet 190 se place après le feuillet 194). Les feuillets 194, 195 et 190 sont déchirés; il manque : Ép. aux Hébr., chap. x, vers. 2 à 6, vers. 11 à 17, vers. 22 à 27, vers. 31 à 34; chap. xi, vers. 1 à 4, vers. 7 à 10, vers. 13 à 17, vers. 21 à 25, vers. 29 à 33, vers. 36 à 40; chap. xii, vers. 1, vers. 3 à 8, vers. 11 à 15. La fin, à partir du chap. xii, vers. 19, de l'Épître aux Hébreux, manque.

Vélin. Pet. 195 feuillets. xiiᵉ siècle. — (Supplément 27.)

30.

Le Nouveau Testament, dans la version peschîṭto, avec les lacunes ordinaires. En tête du volume, l'index des leçons.

Le copiste, Siméon, se nomme au commencement et à la fin du ms. Une note placée à la fin du volume dit que ce ms. a été acheté par deux moines, Lazare et Gabriel, fils de Joseph ܡܢ ܐܘܪܗܝ ܡܕܝܢܬܐ ܡܗܝܡܢܬܐ, en 1509 de l'ère des Séleucides (1198 de J. C.).

Écriture estranghelo.

Les feuillets 33 et 153 sont en partie déchirés; il manque : Év. de S. Matthieu, chap. xxi, vers. 25 à 34, vers. 39, à ch. xxii, vers. 4; Actes des Ap., chap. xx, vers. 29 à 32; chap. xx, vers. 37, à chap. xxi, vers. 3; chap. xxi, vers. 5 à 8 et vers. 12 à 14. Entre les folios actuels 23 et 24 il manque un feuillet contenant un passage de l'Évangile de S. Matthieu (chap. xii, vers. 47, à chap. xiii, vers. 31). Entre les folios 197 et 198 il manque deux feuillets, contenant un passage de la 1ʳᵉ Épître aux Corinthiens (chap. xi, vers. 28, à chap. xiv, vers. 16). Entre les folios 233 et 234 il manque deux feuillets, et la lacune s'étend depuis le verset 5 du chapitre ii de l'Épître à Titus, jusqu'au verset 11 de l'Épître à Philémon.

Vélin. Moy. 246 feuillets. Miniatures. — (Anc. fonds 13.)

31.

Le Nouveau Testament, dans la version peschîṭto, avec les lacunes ordinaires. En tête du volume se trouve l'index des leçons, et à la suite des Évangiles le texte synoptique du récit de la Passion (fol. 117 à fol. 126).

D'après une note finale, le ms. a été exécuté en 1514 de l'ère d'Alexandre (1203 de J. C.); il a été terminé le 3 nisan de cette année, Athanase étant patriarche d'Antioche, Jean, patriarche d'Égypte, Mar-Abraham, métropolitain d'Édesse. Il a été écrit par le moine Théodore, fils d'Abou 'l-Faradj de Ṣalaha (ܨܠܚ) de Ṭourʿabdîn.

Écriture estranghelo.

La fin du ms. (sauf le dernier feuillet), à partir du vers. 39 du chap. XI, de l'Épître aux Hébreux, manque.

Vélin. Moy. 243 feuillets. — (Anc. fonds 14.)

32.

Le Nouveau Testament, dans la version peschîtto, avec les lacunes ordinaires. Texte nestorien, muni des voyelles. (Voyez sur ce ms. Ewald, «Abhandlungen zur oriental. und biblischen Litteratur», p. 56 et suiv.)

Ce ms. a été exécuté par Faradj, moine du couvent de Mar-Gabrouno, en 1529 de l'ère des Grecs (1218 de J. C.), ou l'an six cent [quatorze] de l'hégire. (Voyez Ewald, *l. c.*, p. 57.)

Au commencement et à la fin du volume se trouvent deux notes relatives à la possession du ms., dont l'une porte la date de 2049 des Grecs (1738 de J. C.). ([illegible] ...)

Vélin. Moy. 261 feuillets. — (Supplément 101.)

33.

Les quatre Évangiles, dans la version peschîtto. Ce ms. est composé de fragments de deux exemplaires différents, dont l'un paraît être du VIe siècle, l'autre du XIIe. Par suite de cette combinaison, quelques versets manquent, d'autres se trouvent doubles. Les passages suivants appartiennent à l'exemplaire plus récent : S. Matthieu, chap. XIII, vers. 21, à chap. XV, vers. 39; chap. XVI, vers. 18, à chap. XXIII, vers. 10; chap. XXVI, vers. 8, jusqu'à la fin. S. Marc, chap. I, vers. 1, à chap. VII, vers. 26; chap. XIV, vers. 3 à 19; chap. XV, vers. 24, à chap. XVI, vers. 14. S. Luc, chap. I, vers. 10 à 27; chap. II, vers. 36, à chap. VIII, vers. 52; chap. IX, vers. 13, à chap. XII, vers. 22. Cette partie est accompagnée, au bas des pages, d'une synoptique des quatre Évangiles. Deux lacunes (S. Luc, chap. I, vers. 28 à chap. II, vers. 36, et chap. VIII, vers. 53, à chap. IX, vers. 12) ont été remplies à une époque moderne. Les passages suivants manquent : entre les folios 80 et 81, S. Marc, chap. VII, vers. 26, à chap. XIV, vers. 2; entre les folios 81 et 82, S. Marc, chap. XIV, vers. 20 à chap. XV, vers. 23; entre les folios 83 et 84, S. Marc, chap. XVI, vers. 15 à 20, et S. Luc, chap. I, vers. 1 à 10; entre les folios 116 et 117, S. Luc, chap. XII, vers. 23 à la fin, et S. Jean, chap. I, vers. 1, à chap. X, vers. 21. La fin du ms., depuis S. Jean, chap. XV, vers. 2, manque.

En tête du volume se trouvent la lettre et les canons d'Eusèbe, ornés de miniatures. Suivent quelques notes, dont la première, sans date, fait connaître que le ms. a appartenu au monastère de Mar-Ananias à Mardîn. Une deuxième note indique que le ms. fut acheté en 1342 (1031 de J. C.) par le prêtre Jean de [illegible]. Une troisième note du même genre, en grande partie effacée, donne la date de 1350 (1039 de J. C.). Le feuillet de garde du commencement est le premier feuillet d'un ouvrage arabe, un Résumé des Écritures saintes, par Athanase, patriarche (jacobite) de Jérusalem (voyez sur cet auteur, Assemani, «Biblioth. Apostol. Vatic. cod. manuscr. Catal.», t. III, p. 424). Le feuillet de garde de la fin est le premier feuillet d'un autre ouvrage arabe de théologie chrétienne.

Écriture estranghelo.

Vélin. Moy. 126 feuillets. Miniatures. — (Supplément 5, Peiresc, Saint-Germain 6.)

34.

1° Les trois premiers Évangiles, dans la version peschîtto. Au bas des pages se trouve une concordance des versets des quatre Évangiles.

Écriture estranghelo, probablement du VIIe siècle.

Le commencement (Évangile de S. Matthieu, chap. I, vers. 1, à chap. XVIII, vers. 10) manque. Entre les folios actuels 5 et 6 il manque un feuillet (S. Matth., chap. XX, vers. 31, à chap. XXI, vers. 28); entre les folios 35 et 36 il manque un feuillet (S. Marc, chap. V, vers. 42, à chap. VI, vers. 16); entre les folios 43 et 44 il manque un feuillet (S. Marc, chap. IX, vers. 31 à 47).

2° (Fol. 126.) L'Évangile de S. Jean, dans la version peschîtto. Le commencement, jusqu'au chapitre XII, verset 30, manque.

3° (Fol. 137.) Règles pour calculer les Pâques. A la fin on lit une note, d'une écriture différente, qui donne le nom de Theodotos, évêque de Mardîn, institué par le patriarche Mar-Jean, et la date de 1521 ([illegible]).

Vélin et papier. Moy. 138 feuillets. — (Supplément 91.)

35.

Les quatre Évangiles, dans la version peschîtto.

D'après une note finale, ce ms. a été exécuté pour un moine nommé Thomas, fils de Joseph, de la ville de Madou ([illegible], Modiad?) de Ṭourʿabdîn, par le moine Joseph, de Ḥiṣn-Cépha, au couvent de S. Ṣalibo de Ṭourʿabdîn, l'an mil... (l'indication des centaines est grattée; c'est probablement trois cent) treize des Grecs (1002 de J. C.).

Au commencement du volume se trouve une note arabe, d'après laquelle ce ms. était en l'année 7091 (1591 de J. C.) la propriété du couvent de N.-D. de Ṣaïdnâyâ (en Égypte). Au-dessus de cette note arabe on lit la phrase suivante : « Ce livre pourrait passer pour l'original de l'imprimé de Widmanstad ». Mais ce n'est pas d'après ce ms. qu'a été faite l'édition de Widmanstadt.

Écriture estranghelo.

Vélin. Pet. 214 feuillets. — (Supplément 43.)

36.

Les quatre Évangiles, dans la version peschîṭto.

Écriture estranghelo, avec toutes les voyelles et les accents. (Voyez Ewald, « Abhandlungen zur oriental. und bibl. Litteratur », Gœttingen, 1832, p. 56.)

La fin, depuis le chap. XXI, vers. 10, de l'Évangile de S. Jean, manque.

Vélin. Moy. 110 feuillets. Xe siècle (?). — (Ancien fonds 15, Colbert 4497.)

37.

Les quatre Évangiles, dans la version peschîṭto. Une synoptique des versets se trouve au bas des pages.

Écriture estranghelo.

Le commencement, jusqu'à S. Marc, chap. III, vers. 21, et la fin, depuis le chap. IV, vers. 12, de l'Évangile de S. Jean, manquent.

Vélin. Pet. 108 feuillets. XIIe siècle. (Ancien fonds 21, Colbert 5985.)

38.

Les quatre Évangiles, dans la version peschîṭto.

En tête du volume se trouve l'index des leçons, et à la suite des Évangiles, le récit synoptique de la Passion, d'après la version de Thomas d'Héraclée.

Le copiste, Zacharie, se nomme dans une note à la fin des Évangiles. Il mentionne en outre (ses frères spirituels) Lazare et Marc, et, à la fin, son frère Jésus, « qui est mort pour Dieu ». Sur la feuille de garde du commencement, on lit une note qui dit que ce ms. appartenait à un certain Ṣalibo, qui l'avait acheté de la succession du moine Samuel.

Écriture estranghelo.

La fin manque.

Vélin. Pet. 119 feuillets. XIIe siècle. — (Ancien fonds 26.)

39.

Les quatre Évangiles, dans la version peschîṭto, précédés de l'index des leçons, qui a été ajouté à une époque récente.

D'après une note finale, le ms. a été exécuté en 1190 de notre ère, par le moine Joseph, de Ḥiṣn-Cépha, dans le monastère de S. Ṣalibo à Ṭour ʿabdîn.

Écriture estranghelo. Deux passages de S. Matthieu (l'entrée de Jésus à Jérusalem et le récit de la résurrection) sont écrits en lettres d'or sur fond de couleur.

Vélin. Pet. 265 feuillets. — (Ancien fonds 19.)

40.

Les quatre Évangiles, dans la version peschîṭto, précédés de l'index des leçons.

A la fin du volume se trouve une note du copiste, du diacre Jésus, fils de Jean, de Castrum Romanum, qui dit avoir terminé cette copie de la version peschîṭto des quatre Évangiles le 13 nisan de l'an 1502 (1191 de J. C.), au temps de Michel, patriarche d'Antioche, de Jean, patriarche d'Égypte, et d'Athanase, métropolitain d'Édesse, dans le couvent de la Mère de Dieu, nommé Bêth-Yeḥidoyê, pour son frère spirituel, le moine Ananias, connu sous le nom de Bar-Yoḥanan, de la ville de Mardîn. (Voyez, sur cette importante note finale, Renaudot, « Liturgiarum orientalium collectio », t. II, p. 448, et Assemani, « Bibliotheca orient. », t. II, p. 154.)

Écriture estranghelo.

Vélin. Pet. 232 feuillets. Dessins en couleur. — (Ancien fonds 24.)

41.

Les quatre Évangiles, dans la version peschîṭto. Au commencement du volume se trouve l'index des leçons.

D'après une note à la fin du volume, ce ms. a été exécuté du temps de Michel, patriarche d'Antioche, de Jean, patriarche d'Alexandrie, de Grégoire, maphrien de tout l'Orient, de Denys, évêque du couvent de Qartamîn, dans le monastère de Mar-Jacques le Docteur, situé sur le mont Izla, « près de la ville de ܚܣܢ ܕܟܐܦܐ », par le scribe Siméon, de Mêdo-Castra, qui, d'après une note de son frère Jean, est mort le lundi, quatorzième jour du mois de teschrîn II, l'an 1506 des Grecs (1195 de J. C.).

Écriture estranghelo.

Les douze premiers versets de l'Évangile de S. Matthieu manquent.

Vélin. Pet. 179 feuillets. Miniatures. — (Ancien fonds 25, Colbert 3707.)

42.

Les quatre Évangiles, dans la version peschîṭto, accompagnés d'une version arabe faite sur le texte grec. Le texte arabe est en général conforme à celui qui a été imprimé plusieurs fois, sauf un assez grand nombre de variantes. Les deux premiers chapitres de l'Évangile de S. Matthieu et une partie du troisième sont accompagnés, en outre, de la version syriaque de Thomas d'Hé-

raclée. Les deux feuillets de garde, du commencement et de la fin, contiennent deux passages (S. Luc, chap. x, vers. 28 à 41, et chap. xii, vers. 13 à 26) d'une version arabe différente de celle qui se trouve dans le corps du ms.; elle paraît avoir pour original la peschitto.

Une note, à la fin du volume, donne le nom du copiste, Raschîd-ed-dîn Abou'l-Wâ'hid Mikhaïl, fils d'Abou'l-Khaïr, et la date de 1537 d'Alexandre (1226 de J. C.). Le ms. a été exécuté au Caire. Une autre note mentionne un certain Jean, comme copiste de la partie arabe.

Entre les folios 290 et 291 il y a une lacune de trente feuillets (S. Jean, chap. iii, vers. 25, à chap. x, vers. 3).

Papier. Moy. 339 feuillets. — (Supplément 4, Saint-Germain 7.)

43.

Les quatre Évangiles, dans la version peschitto. Le commencement de l'Évangile de S. Matthieu (chap. i, vers. 1, à chap. iv, vers. 9), d'une autre écriture que le reste du ms., est accompagné du texte carschouni (traduit sur le grec). En tête du volume se trouve l'index des leçons.

D'après une note finale, ce ms. a été exécuté l'an 1805 de l'ère des Séleucides (1494 de J. C.).

Papier. Moy. 240 feuillets. — (Ancien fonds 16, Peiresc.)

44.

Les quatre Évangiles, dans la version peschitto. Les premières pages de chaque Évangile sont disposées en deux colonnes, dont l'une contient le texte syriaque, l'autre la version de la Vulgate.

D'après une note finale, rédigée en syriaque, en latin et en arabe, ce ms. a été exécuté à Rome, en 1521, par le Maronite Élie, fils d'Abraham, pour le cardinal de Plaisance, Bernardin-Loup Carvajal. Cette note est suivie d'une prière également écrite dans les trois langues.

Papier. Moy. 189 feuillets. Dessins à la plume. — (Ancien fonds 17.)

45.

Les quatre Évangiles, dans la version peschitto.

Caractère estranghelo-chaldéen, avec les voyelles.

Papier. Pet. 259 feuillets. xviie ou xviiie siècle. — (Supplément 53.)

46.

Les Actes des Apôtres, les trois Épîtres catholiques de S. Jacques, de S. Jean et de S. Pierre, et les quatorze Épîtres de S. Paul, dans la version peschitto.

D'après une note finale, ce ms. a été exécuté au monastère de Mar-Ananias, par le diacre Siméon, de la ville de Kafrsaltâ, en l'année 1529 des Grecs (1218 de J. C.). Suit une autre note qui dit que le ms. a été écrit pour Ruben et Siméon, moines du couvent de Ṣalibo, et une religieuse, qui possédaient ce livre en commun.

Écriture estranghelo.

Il manque : entre les folios actuels 7 et 8, un feuillet (Actes, chap. i, vers. 5 à 19); entre les folios 65 et 66, un feuillet (Épître de S. Jacques, chap. ii, vers. 20, à chap. iii, vers. 14); entre les folios 73 et 74, quelques feuillets (Épître de S. Jean, chap. i, vers. 1, à chap. ii, vers. 11); entre les folios 76 et 77, un feuillet (Épître de S. Jean, chap. iv, vers. 16, à chap. v, vers. 14); entre les folios 189 et 190, un feuillet (Épître aux Hébreux, chap. xiii, vers. 2 à 23).

Vélin. Pet. 190 feuillets. — (Supplément 36.)

47.

Les Actes des Apôtres, les trois Épîtres catholiques de S. Jacques, de S. Pierre et de S. Jean, et les quatorze Épîtres de S. Paul, dans la version peschitto; le tout précédé de l'index des leçons.

Une note du copiste, à la fin du volume, dit que le ms. a été exécuté au monastère de Mar-Moïse, du mont Tanno (ܕܛܘܪܐ ܕܬܢܢܐ), et terminé le lundi 9 du mois de kanoun de l'an 1709 des Grecs (1398 de J. C.), du temps de Mar-Ignace, patriarche d'Antioche et de Syrie, et de Philoxène, évêque de Ḥardîn et du couvent d'Amîd.

Plusieurs notes ajoutées après coup et à diverses époques :

a. En tête du volume, une note arabe donnant une recette pour blanchir la soie crue.

b. Après l'index des leçons, deux hymnes, dont le premier commence par ces mots : ܡܫܡܫ ܗܘܐ ܐܗܪܘܢ ܟܗܢܐ, et le second par ceux-ci : ܠܟ ܡܒܥܝܢ ܐܢܚܢ ܐܠܗܐ

c. Un acte de vente du ms., en arabe, daté de l'an 1837 (1526 de J. C.).

d. A la fin du volume, deux hymnes, dont le premier commence par ces mots : ܫܘܒܚܐ ܠܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܡܢ ܡܠܟܐ ܫܡܝܢܝܐ; le second par ceux-ci : ܒܪ ܟܘܢܫܐ ܫܠܡܐ ܐܬܐ ܘܒܟܢ...

e. Quelques notes marginales.

Entre les folios actuels 73 et 74 il manque un feuillet (Épître de S. Jacques, chap. i, vers. 1 à 22); entre les folios 167 et 168 il manque quelques feuillets (Épître aux Philippiens, chap. iii, vers. 1b à la fin, et Épître aux Colossiens, chap. i, vers. 1, à chap. ii, vers. 3).

Papier. Pet. 208 feuillets. — (Ancien fonds 27.)

48.

Les Actes des Apôtres, les trois Épîtres catholiques

de S. Jacques, de S. Pierre et de S. Jean, et les quatorze Épîtres de S. Paul, dans la version peschîṭto. En tête du volume, l'index des leçons.

Le dernier feuillet, plus récent que le reste du ms., qui paraît être du xiiie siècle, a été ajouté en 1804 des Grecs (1493 de J. C.).

Écriture estranghelo.

Papier. Pet. 222 feuillets. — (Ancien fonds 28, Colbert 6216.)

49.

Les Actes des Apôtres, les trois Épîtres catholiques de S. Jacques, de S. Pierre et de S. Jean, et les quatorze Épîtres de S. Paul, dans la version peschîṭto; le tout précédé de l'index des leçons.

D'après une note finale, ce ms. a été écrit par un certain Philoxène, dans la ville de Ḥardîn, et terminé le 21 teschrîn I de l'an 1813 des Grecs (1502 de J. C.), du temps de Mar-Ignace, patriarche d'Antioche, de la Syrie et de tout l'Orient. Suit une note en carschouni, de la main du copiste, contenant une prière pour le destinataire du ms., le diacre Thomas de Hamât (ܠܠܫܡܐܣ ܬܘܡܐ ܡܢ ܠܠܫܡܐܣ ܐܒܘܗܝ ܐܒܢ ܠܠܩܣܝܣ ܢܐܪܢ ܠܠܡܕܝܢܗ ܚܠܒ ܚܡܐܗ).

Papier. Pet. 226 feuillets. — (Ancien fonds 29.)

50.

Les Épîtres de S. Paul, dans la version peschîṭto, accompagnées d'une version arabe, dont voici le commencement (Épître aux Romains, chap. I) : فولوس عبد يشوع المسيح الذى اختصه وجعله رسولا وصيره اهلًا ليبشر بانجيل الله الذى بشر به من قبل على السن انبيائه فى الكتب المقدسة واخبروا عن ابنه الذى ولد بالجسد من نسل آل داود وعرف انه هو ابن الله بالقوة وبروح القدس وهو القايم من بين الاموات سيدنا يشوع المسيح.....

Il est dit à la fin que le ms. a été exécuté en l'an 1498 des Grecs (1187 de J. C.), et à la fin du texte arabe on lit la date du 12 ramadhân de l'an 83 de l'hégire (ثلاث وثمانين هاجرية). Les centaines ont été omises.

Écriture estranghelo.

Papier. Pet. 214 feuillets. — (Ancien fonds 30, Colbert 4973.)

51.

ܩܪ̈ܝܢܐ ܡܢܝܢܐ ܐܝܟ ܡܫܡܠܝܘܬܐ ܕܬܐܘܡܐ ܚܪܩܠܝܐ « Leçons d'après la version de Thomas d'Héraclée ». Cet Évangéliaire, à l'usage des jacobites, renferme les leçons suivantes :

1° et 2° Leçons pour la fête de la dédicace de l'Église (l'Avent) : à vêpres (S. Matth., chap. xvi, vers. 13 à 20); le matin (S. Jean. chap. x, vers. 22 à 38).

3° Leçon pour la fête de l'Annonciation de Zacharie (S. Luc, chap. i, vers. 1 à 23).

4° Leçon pour la fête de l'Annonciation de la Mère de Dieu (S. Luc, chap. i, vers. 26 à 38).

5° Leçon pour la fête de la Visitation (S. Luc, chap. i, vers. 39 à 56).

6° Leçon pour la fête de la Naissance de S. Jean (S. Luc, chap. i, vers. 57 à 80).

7° Leçon pour la fête de la Vision de S. Joseph (S. Matth., chap. i, vers. 18 à 25).

8° Leçon pour le dimanche avant Noël (S. Matth., chap. i, vers. 1 à 17).

9° à 11° Leçons pour la fête de Noël : à vêpres (S. Jean, chap. i, vers. 1 à 14); aux offices de nuit (S. Luc, chap. ii, vers. 1 à 20); le matin (S. Matth., chap. ii, vers. 1 à 12).

12° Leçon pour la Commémoration de la Mère de Dieu (S. Luc, chap. viii, vers. 17 à 21).

13° Autre leçon pour la même fête (S. Luc, chap. xi, vers. 24 à 28).

14° Leçon pour la Commémoration du massacre des enfants (S. Matth., chap. ii, vers. 13 à 23).

15° Leçon pour le dimanche après Noël (S. Luc, chap. ii, vers. 39 à 52).

16° Leçon pour la Commémoration des SS. Basile et Grégoire (S. Luc, chap. iv, vers. 14 à 24).

17° à 19° Leçons pour l'Épiphanie (S. Marc, chap. i, vers. 1 à 11) : office de nuit (S. Jean, chap. iv, vers. 4 à 30); office du matin (S. Matth., chap. iii, vers. 1 à 17).

20° Autre leçon pour la même fête (S. Luc, chap. iii, vers. 1 à 22).

21° Leçon pour la fête de la Commémoration de S. Jean-Baptiste (S. Marc, chap. vi, vers. 14 à 29).

22° Leçon pour la Commémoration de S. Étienne, martyr (S. Matth., chap. xxiii, vers. 23 à 39).

23° Leçon pour la Présentation de Jésus au Temple (S. Luc, chap. ii, vers. 22 à 42).

24° et 25° Leçons pour le dimanche du commencement du jeûne : à vêpres (S. Jean, chap. ii, vers. 1 à 11); office du matin (S. Matth., chap. iv, vers. 1 à 11).

26° Leçon pour le jeûne (S. Matth., chap. iv, vers. 23, à chap. v, vers. 16).

27° Autre leçon pour le jeûne (S. Matth., chap. v, vers. 20 à 30).

28° Autre leçon pour le jeûne (S. Matth., chap. v, vers. 33 à 48).

29° Autre leçon pour le jeûne (S. Matth., chap. vi, vers. 1 à 15).

30° Autre leçon pour le jeûne (S. Matth., chap. vi, vers. 16 à 24).

31° Leçon pour le jeûne (S. Matth., chap. vi, vers. 25, à chap. vii, vers. 12).

32° Leçon pour le jeûne (S. Matth., chap. vii, vers. 13 à 23).

33° Leçon pour le jeûne (S. Matth., chap. xxii, vers. 1 à 14).

34° et 35° Leçons pour le deuxième dimanche du jeûne : office du soir (S. Marc, chap. i, vers. 32 à 45), et office du matin (S. Matth., chap. vii, vers. 28, à chap. viii, vers. 4).

36° et 37° Leçons pour le troisième dimanche du jeûne : office du soir (S. Marc, chap. ii, vers. 1 à 12), et office du matin (S. Marc, chap. iv, vers. 35, à chap. v, vers. 20).

38° et 39° Leçons pour le quatrième dimanche du jeûne : office du soir (S. Matth., chap. xv, vers. 21 à 31), et office du matin (S. Matth., chap. viii, vers. 5 à 13), avec le verset additionnel ܡܛܠ ܢܦܩ ܗܘ ܝܫܘܥ ܘܟܕ, etc.

40° et 41° Leçons pour le cinquième dimanche du jeûne : office du soir (S. Luc, chap. vii, vers. 11 à 18), et office du matin (S. Marc, chap. v, vers. 21 à 43).

42° et 43° Leçons pour le sixième dimanche du jeûne : office du soir (S. Luc, chap. x, vers. 25 à 37), et office du matin (S. Jean, chap. x, vers. 1 à 41).

44° Leçon pour le vendredi des quarante [jours] et la Commémoration de S. Lazare (S. Jean, chap. xi, vers. 1 à 46).

45° à 48° Leçons pour le dimanche des Rameaux : office du soir (S. Luc, chap. xix, vers. 28 à 40), office du matin (S. Matth., chap. 21, vers. 1 à 22), pour la Rogation (S. Marc, chap. xi, vers. 1 à 23), pour l'Eucharistie (S. Jean, chap. xii, vers. 12 à 22).

49° à 51° Leçons pour le lundi de la Passion : office du soir (S. Luc, chap. xix, vers. 41 à 48), office de nuit (S. Matth., chap. xxv, vers. 1 à 13), office du matin (S. Matth., chap. xxiii, vers. 12 à 24).

52° et 53° Leçons pour le mardi de la Passion : office du soir (S. Matth., chap. xxii, vers. 15 à 22), office du matin (S. Jean, chap. viii, vers. 28 à 59).

54° et 55° Leçons pour le mercredi de la Passion : office du soir (S. Jean, chap. xi, vers. 47 à 54), office du matin (S. Jean, chap. vi, vers. 63^b, à chap. vii, vers. 13).

56 et 57° Leçons pour le Jeudi saint : office du soir (S. Jean, chap. vii, vers. 37 à 43), et office du matin (S. Luc, chap. xxii, vers. 1 à 7 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 17 ; S. Luc, chap. xxii, vers. 8 à 11^a ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 18^b ; S. Marc, chap. xiv, vers. 15 ; S. Luc, chap. xxii, vers. 13).

58° Leçon pour l'Ablution (S. Jean, chap. xiii, vers. 1 à 19).

59° Leçon pour la Consécration du saint chrême (S. Matth., chap. xxvi, vers. 6 à 16).

60° à 68° Leçons pour le Vendredi saint :

a. Prémier office du soir (Harmonie de S. Luc, chap. xxii, vers. 14 ; de S. Matth., chap. xxvi, vers. 20, et de S. Marc, chap. xiv, vers. 17 ; S. Luc, chap. xxii, vers. 15 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 21 ; S. Jean, chap. xiii, vers. 2, 16 à 19, 21 et 22 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 22 ; S. Jean, chap. xiii, vers. 23 à 26^a ; S. Marc, chap. xiv, vers. 20 et 21 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 25 à 29 ; S. Luc, chap. xxii, vers. 28 à 30 ; S. Jean, chap. xiii, vers. 26^b à 30).

b. Premier office de nuit (S. Jean, chap. xiii, vers. 31 et 32 ; Harmonie de S. Matth., chap. xxvi, vers. 30, et de S. Marc, chap. xiv, vers. 26 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 31 et 32 ; S. Luc, chap. xxii, vers. 31 et 32 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 33 à 35 ; S. Luc, chap. xxii, vers. 35 à 38 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 36 ; S. Jean, chap. xviii, vers. 2 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 36^b à 41 ; S. Luc, chap. xxii, vers. 43 et 44 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 42 à 46).

c. Deuxième office de nuit (S. Matth., chap. xxvi, vers. 47 à 50^a ; S. Jean, chap. xviii, vers. 4 à 9 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 50^b ; S. Jean, chap. xviii, vers. 10 et 11 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 52^b à 54 ; S. Luc, chap. xxii, vers. 51^b ; Harmonie de S. Matth., chap. xxvi, vers. 55, et de S. Luc, chap. xxii, vers. 52 et 53 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 55^b et 56 ; S. Marc, chap. xiv, vers. 51 et 52 ; S. Jean, chap. xviii, vers. 12 à 14).

d. Troisième office de nuit (S. Matth., chap. xxvi, vers. 57^b ; S. Jean, chap. xviii, vers. 15 à 17^a ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 58^b ; S. Jean, chap. xviii, vers. 18 à 23 ; S. Marc, chap. xiv, vers. 55 et 56 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 60^b à 73 ; S. Jean, chap. xviii, vers. 26 ; S. Matth., chap. xxvi, vers. 74 et 75).

e. Office du matin (S. Matth., chap. xxvii, vers. 1

et 2; S. Jean, chap. XVIII, vers. 28 à 32; S. Matth., chap. XXVII, vers. 12 à 14; S. Jean, chap. XVIII, vers. 33 à 38; S. Matth., chap. XXVII, vers. 15 et 16; S. Luc, chap. XXII, vers. 19; S. Matth., chap. XXVII, vers. 17 à 19, 24, 25; S. Jean, chap. XIX, vers. 1 à 5; S. Matth., chap. XXVII, vers. 3 à 10).

f. Office de la troisième heure (S. Matth., chap. XXII, vers. 66, à chap. XXIII, vers. 5; S. Jean, chap. XIX, vers. 7 à 12).

g. Office du midi (S. Jean, chap. XIX, vers. 13 à 17ª; S. Marc, chap. XV, vers. 20ᵇ et 21; S. Luc, chap. XXIII, vers. 26ᵇ à 32; S. Marc, chap. XV, vers. 22 à 24ª; S. Matth., chap. XXVII, vers. 37ª; S. Luc, chap. XXXIII, vers. 34; S. Jean, chap. XIX, vers. 19 à 27; S. Marc, chap. XV, vers. 27, 28; S. Matth., chap. XXVII, vers. 39 à 43; S. Luc, chap. XXIII, vers. 39 à 45ª).

h. Office de la neuvième heure (S. Marc, chap. XV, vers. 34 et 35; S. Jean, chap. XIX, vers. 28 à 30ª; S. Luc, chap. XXIII, vers. 46ª; S. Jean, chap. XIX, vers. 30ᵇ; S. Matth., chap. XXVII, vers. 51 à 54; S. Luc, chap. XXIII, vers. 48 et 49ª).

i. Leçon pour l'Adoration de la croix (S. Matth., chap. XXVII, vers. 55 et 56; S. Marc, chap. XV, vers. 40ᵇ, 41ᵇ; S. Jean, chap. XIX, vers. 31 à 37).

69° Leçon pour le premier office du soir du samedi de l'Annonciation (S. Matth., chap. XXVII, vers. 57; S. Luc, chap. XXIII, vers. 50 et 51; S. Jean, chap. XIX, vers. 38ᵇ; S. Marc, chap. XV, vers. 44, 45; S. Jean, chap. XIX, vers. 39 à 42; S. Matth., chap. XXVII, vers. 60ᵇ; S. Luc, chap. XXIII, vers. 54ᵇ à 56).

70° Leçon pour le matin du samedi de l'Annonciation (S. Matth., chap. XXVII, vers. 62 à 66).

71° à 74° Leçons pour le grand dimanche de la Résurrection :

a. Premier office du soir (S. Matth., chap. XXVIII).

b. Office de nuit (S. Luc, chap. XXIV, vers. 1 à 12).

c. Office du matin (S. Jean, chap. XX, vers. 1 à 18).

d. Office de la messe (S. Marc, chap. XVI, vers. 2 à 20).

75° Leçon pour le lundi du Repos (S. Luc, chap. XXIV, vers. 13 à 34).

76° Leçon pour le vendredi des Confesseurs (S. Matth., chap. XXV, vers. 31 à 46).

77° et 78° Leçons pour le nouveau dimanche: office du soir (S. Jean, chap. XX, vers. 19 à 25), et office du matin (S. Jean, chap. XX, vers. 26 à 31).

79° Leçon pour la fête de l'Ascension (S. Luc, chap. XXIV, vers. 36 à 55).

80° et 81° Leçons pour le dimanche de la Pentecôte: premier office du soir (S. Jean, chap. XIV, vers. 15 à 31), office du matin (S. Jean, chap. XV, vers. 20, à chap. XVI, vers. 15).

82° et 83° Leçons pour la fête des Tabernacles: office du soir (S. Matth., chap. XVI, vers. 27, à chap. XVII, vers. 13), office du matin (S. Luc, chap. IX, vers. 28 à 36).

84° et 85° Leçons pour la fête de la Croix : premier office du soir (S. Matth., chap. XXIV, vers. 1 à 27), office du matin (S. Marc, chap. XIII, vers. 1 à 33).

86° à 97° Leçons pour les dimanches qui suivent la Pentecôte :

a. Premier dimanche (S. Jean, chap. III, vers. 1 à 21).

b. Deuxième dimanche (S. Luc, chap. X, vers. 1 à 20).

c. Troisième dimanche (S. Matth., chap. XVIII, vers. 22 à 27).

d. Quatrième dimanche (S. Luc, chap. VI, vers. 27 à 38).

e. Cinquième dimanche (S. Marc, chap. X, vers. 32 à 45).

f. Sixième dimanche (S. Marc, chap. VII, vers. 1 à 15).

g. Septième dimanche (S. Matth., chap. XXII, vers. 1 à 14).

h. Huitième dimanche (S. Marc, chap. X, vers. 2 à 16).

i. Neuvième dimanche (S. Luc, chap. XIII, vers. 18 à 30).

j. Dixième dimanche (S. Luc, chap. XII, vers. 49 à 59).

k. Onzième dimanche (S. Marc, chap. IV, vers. 1 à 8).

l. Douzième dimanche (S. Matth., chap. XIII, vers. 24 à 43).

98° et 99° Leçons pour la Commémoration des apôtres: office du soir (S. Matth., chap. IX, vers. 36, à chap. X, vers. 15), office du matin (S. Matth., chap. XIX, vers. 23 à 30).

100° Leçon pour la Commémoration des martyrs

(S. Matth., chap. x, vers. 16 à 26; S. Luc, chap. xii, vers. 3 à 9; S. Matth., chap. x, vers. 34 à 42).

101° Leçon pour la Commémoration des justes et la Commémoration de l'apôtre Paul (S. Matth., chap. xx, vers. 1 à 16).

102° Leçon pour la Commémoration des saints (S. Luc, chap. xii, vers. 32 à 48).

103° Leçon pour l'Ordination des évêques et pour la Commémoration des docteurs (S. Jean, chap. x, vers. 1 à 16).

104° Leçon pour la Commémoration des prêtres (S. Matth., chap. xxv, vers. 14 à 30).

105° Leçon pour la prise de l'habit monastique (S. Luc, chap. xiv, vers. 25, à chap. xv, vers. 10).

106° Leçon pour les Rogations lors d'une sécheresse (S. Luc, chap. iv, vers. 24 à 32).

107° Leçon pour la messe (S. Matth., chap. xiv, vers. 14; S. Marc, chap. vi, vers. 35ᵃ; S. Jean, chap. vi, vers. 5; S. Luc, chap. ix, vers. 12ᵃ; S. Marc, chap. vi, vers. 35ᵇ et 36; S. Matth., chap. xiv, vers. 16; S. Marc, chap. vi, vers. 37ᵇ et 38ᵃ; S. Luc, chap. ix, vers. 13ᵇ; S. Marc, chap. vi, vers. 39 et 40; S. Luc, chap. ix, vers. 16 et 17; S. Matth., chap. xiv, vers. 20ᵇ à 23ᵃ; S. Jean, chap. vi, vers. 14 et 15).

108° Leçon pour la messe (S. Jean, chap. vi, vers. 24 à 46).

109° Leçon pour la messe (S. Jean, chap. vi, vers. 47 à 58).

110° Leçon pour les morts (S. Jean, chap. v, vers. 19 à 29).

111° Autre leçon pour les morts (S. Luc, chap. xvi, vers. 19 à 31).

A la fin du volume se trouve une longue note, dans laquelle il est dit que ce ms. a été exécuté à Jérusalem par un moine nommé Romanos, disciple de Mar-Ignace, métropolitain de Jérusalem, et sous la direction de ce dernier; il a été terminé le 25ᵉ jour du mois d'ob, l'an 1449 (1138 de J. C.). Il résulte de cette indication que Mar-Ignace n'a pas pu être ordonné évêque en 1140 de J. C., comme le disent Assemani et Le Quien (voyez «Bibliotheca orientalis», t. II, *passim*, et «Oriens christianus», t. II, p. 1443), puisqu'il l'était déjà en 1138. Cette note finale contient encore d'autres renseignements intéressant l'histoire ecclésiastique de Jérusalem à l'époque des premières croisades. Elle continue ainsi : [illegible] (?) ... [illegible] (lacune d'un mot) [illegible] (*sic*) [illegible] .....

Le copiste donne ensuite la biographie de Mar-Ignace.

Écriture estranghelo.

Vélin. Moy. 118 feuillets. — (Ancien fonds 22, Colbert 4855.)

52.

1° Les quatre Évangiles, dans la version de Thomas d'Héraclée. Chaque Évangile est précédé de la table des chapitres. La note finale, relative à la rédaction de la version héracléenne, s'accorde, dans sa première partie, avec celle du nᵒ 54 ci-après, et pour la seconde partie avec celle du cod. Angelicus de Rome. (Voy. Adler, «N. T. versiones», p. 46.) Elle est suivie d'une note du copiste, qui dit avoir exécuté ce ms. en l'année 1476 des Grecs (1165 de J. C.), dans le monastère de Mar-Ṣalibo de Bêth-Yeḥidoyê, sur la montagne sainte d'Édesse, au temps de Mar-Jean, métropolitain de cette ville.

2° (Fol. 204 vᵒ.) [illegible] «Leçons de la Passion rédemptrice, prises dans les quatre évangélistes». (Voyez le nᵒ précédent, 60° à 68°.) La combinaison des passages est un peu différente dans cet exemplaire.

Le premier feuillet manque. Les feuillets 21 et 22 ont été ajoutés après coup pour remplir une lacune.

Papier. Pet. 223 feuillets. — (Supplément 87, Saint-Germain, Supplément 16.)

53.

Les quatre Évangiles, dans la version de Thomas d'Héraclée. Chaque Évangile est précédé de l'index des chapitres. Les notes marginales qui accompagnent ordinairement cette version sont fort rares dans cet exemplaire.

Écriture estranghelo.

La première feuille, contenant une partie de l'index de l'Évangile de S. Matthieu, et la fin du ms., à partir de l'Évangile de S. Jean, chap. xix, vers. 24 (sauf un fragment du chap. xxi), manquent.

Vélin. Pet. 174 feuillets. xiiᵉ siècle. — (Ancien fonds 20.)

54.

Les quatre Évangiles, dans la version de Thomas d'Héraclée. Chaque Évangile est précédé de l'index des chapitres. Les notes marginales sont fort rares. Au bas des pages se trouve une concordance des versets des quatre Évangiles. En tête du volume on lit l'épître d'Eusèbe de Césarée à Carpien, sur l'Harmonie des quatre évangélistes; les Canons d'Eusèbe et d'Ammien d'Alexandrie; l'index des leçons; une note sur la différence des deux généalogies de Jésus-Christ. A la marge du fol. 206 v° (chap. viii de l'Évangile de S. Jean) on a ajouté, après coup, l'Histoire de la femme adultère, dont la traduction est attribuée ici à Abbas Mar-Paul. A la suite de l'Évangile de S. Jean se trouve la note qui termine habituellement les copies de la version héracléenne. Vient ensuite une note du copiste, du diacre Jésus, fils de Jean, de Castrum Romanum (ܩܨܪ ܪܘܡܢܘܣ), qui dit avoir écrit ce ms. pour son frère spirituel Rabban Barṣauma, de la ville d'Alìn (ܥܠܝܢ), située sur le mont Ṭourʿabdìn, et l'avoir terminé le premier dimanche du mois de nisan de l'an 1503 d'Alexandre (1192 de J. C.), au couvent de la Mère de Dieu nommé Bêth-Aksenoyê (Hospice), sur la montagne sainte d'Édesse, au temps de Michel, patriarche d'Antioche, et de Jean, patriarche d'Égypte. (Voyez ci-dessus n° 40.) Suivent les invocations du copiste pour ses parents, ses frères spirituels, etc. Le verso du dernier feuillet, qui contient cette note, est rempli d'une prière, écrite en ancienne écriture estranghelo, probablement par le copiste du ms. Enfin une note écrite sur l'avant-dernier feuillet dit que ce volume fut donné, en 1445, par un certain Basile à son disciple.

(Voyez sur ce ms. Adler, «Novi Testamenti versiones syr., etc.», p. 55 et suiv.)

Écriture estranghelo.

Vélin. Pet. 242 feuillets. — (Ancien fonds 23.)

55.

Les quatre Évangiles, dans la version de Thomas d'Héraclée. Cet exemplaire contient une partie des notes marginales. Chaque Évangile est précédé de l'index des chapitres. La note finale, relative à l'origine de la version héracléenne, s'accorde avec celle du ms. de la Biblioteca Angelica de Rome (voyez Adler, «Novi Testamenti versiones syr.», p. 45); mais, au lieu de la date de 927, notre ms. présente celle de 424 d'Alexandre. Cette note est suivie d'une note du copiste, Abou 'l-Faradj, fils d'Abraham, d'Amìd, de la famille d'Abou-Saʿìd, qui dit avoir exécuté ce ms. au couvent du Prophète Élie, situé sur le territoire d'Amìd, en l'année 1514 (1203 de J. C.). Quelques feuillets du ms. s'étant perdus, les lacunes ont été remplies à une époque plus récente; mais le texte de ces morceaux ajoutés après coup est celui de la version peschìtto. Ce sont les morceaux suivants: Évang. de S. Matthieu, chap. i, vers. 6 à 15; chap. v, vers. 47, à chap. vi, vers. 16; chap. xxvii, vers. 62, à chap. xxviii, vers. 20. — Évang. de S. Marc, chap. i, vers. 1 à 18; chap. vii, vers. 30, à chap. ix, vers. 34; chap. xii, vers. 18, à chap. xiii, vers. 10; chap. xiii, vers. 36, à chap. xiv, vers. 40. Le commencement de l'Évangile de S. Matthieu, chap. i, vers. 1 à 6, ainsi que les versets 11 à 13 du chap. xiii et les versets 13 à 20 du chap. xvi de l'Évangile de S. Marc, manquent.

Écriture estranghelo.

En tête du volume on a ajouté, après coup, l'index des leçons et l'index des chapitres de l'Évangile de S. Matthieu; puis, en carschouni, les dix Commandements et les versets 37 à 40 du chap. xxii de S. Matthieu, avec commentaire. A la fin du volume on lit, également en carschouni, un fragment de l'Évangile de S. Matthieu (chap. x, vers. 16 à 33), dont le texte s'accorde avec le texte arabe publié par Erpenius «Novum D. N. Jesu Christi Testamentum», Leyde, 1616; un fragment de l'Épître de S. Jacques (chap. i, vers. 12 à 15), qui commence par les mots ܛܘܒܐ ܠܠܪܓܠ, et dont la version est différente de celle d'Erpenius et des polyglottes; une note, de la même écriture que les deux morceaux précédents, dans laquelle le métropolitain Jean, de la ville de ܚܙܘ, résume les principaux événements de sa vie. Il s'était fait moine en 1600. Il avait été ordonné métropolitain en 1607 de J. C., au temps du patriarche Jean, fils de Makhlouf. L'incendie de la ville de ܚܙܘ par Djaʿfar-Pascha eut lieu en 1575. Suit un quatrain dont voici le premier vers :

ܘܠܚܪܣܘ (*sic*) ܥܠܬ ܒܠܗ ܡܕܝܢܐ.

Viennent ensuite : en syriaque, un fragment de l'Épître aux Galates (chap. v, vers. 13, à chap. vi, vers. 6), dans la version peschìtto; un extrait du chapitre iii de la première Épître à Timothée, en carschouni (même version que celle des morceaux précédents); un fragment de l'Épître aux Romains (chap. vii, vers. 1 à 3) en syriaque, version peschìtto; le verset 37 du chap. vii des Actes des Apôtres, en carschouni; enfin des versets extraits des psaumes 109, 118, 144, 145, 147, 58, 109, 112, 117 et 97, en carschouni.

Vélin. Pet. 199 feuillets. — (Supplément 86, Saint-Germain 541.)

56.

Les quatre Évangiles, dans la version de Thomas d'Héraclée. La note finale, relative à la rédaction de cette version, est omise. En tête du volume se trouve l'index des leçons. A la suite de l'Évangile de S. Jean se lit l'Histoire de la femme adultère (S. Jean, chap. vii, vers. 53,

à chap. VIII, vers. 11), même texte que celui du n° 54 ci-dessus et attribué également à Mar-Paul. Ce morceau est suivi de la Lettre d'Abgar à Jésus-Christ et de la Réponse de Jésus.

Le copiste ʿAzîz, du couvent de S. Matthieu, originaire de la ville de Bartella (ܒܪܛܠܐ), près de Ninive, dit, à la fin du volume, qu'il l'a écrit pour Rabban Joseph, son frère spirituel, en l'année 1575 des Grecs (1264 de J. C.), au temps d'Ignace, patriarche d'Antioche et de Syrie, et de Jean, patriarche d'Égypte. Les deux premiers évangiles furent écrits dans le monastère de la Mère de Dieu des Syriens, dans le désert de Scété, et les deux autres à ܒܝܬ ܡܨܪܝܢ.

Papier. Moy. 191 feuillets. — (Ancien fonds 12, Colbert 4831.)

57.

Les quatre Évangiles, dans la version de Thomas d'Héraclée, accompagnés d'une version carschouni, qui s'accorde avec le texte publié par Erpenius (sauf l'Histoire de la femme adultère, qui manque). Chaque Évangile est précédé de l'index des chapitres. En tête du volume l'index des leçons. La note finale, relative à la rédaction de la version héracléenne, s'accorde dans sa première partie avec le ms. de Paris, et dans la seconde partie avec le ms. de la Bibliothèque Angélienne. Elle est suivie d'une note, en grande partie effacée, d'après laquelle ce ms. aurait été copié sur un exemplaire très-correct. La date de 1152 des Grecs (841 de J. C.), qu'on y lit encore, est probablement celle du ms. primitif, quoique une autre note, ajoutée après coup à la version carschouni, la donne comme celle de notre copie. L'année de l'exécution de celle-ci se trouvait dans une note finale qui est également en grande partie effacée. Cependant, par les quelques mots qui restent, on voit que le ms. fut écrit dans la ville de Ḥardîn, à l'époque de Mar-Ignace, d'Antioche, et de Mar-Jean, d'Alexandrie.

Papier. Moy. 348 feuillets. XIVe siècle. — (Supplément 14.)

58.

Les quatre Évangiles, dans la version de Thomas d'Héraclée. Chaque Évangile est précédé de la table des chapitres. Au commencement se trouve l'index des leçons. La note relative à l'origine de cette version s'accorde avec celle du n° 57 ci-dessus; seulement, au lieu de 927, date de la seconde rédaction, on lit dans notre ms. 820. Cette note est suivie d'une autre ainsi conçue :

ܐܢܐ ܒܠܝܥܐ ܗܘ ܐܦܣܩܐ ܘܚܛܝܐ ܦܫܝܛܐ ܟܬܒܬ ܗܘܐ ܡܢ ܡܬܒܥܢܘܬܐ
ܡܥܡܕܘܗܝ ܘܫܘܪܝܐ ܠܟ ܪܘܚܐ ܣܓܝܐܬܐ ܕܦܘܪܫܢܐ ܚܒܝܒܐ ܕܡܫܝܚܐ ܡܢ ܐܠܗܐ
ܘܡܢ ܕܦܘܪܫܐ .....

Cette note appartient évidemment au ms. qui a servi d'original au nôtre, lequel, comme le dit lui-même plus loin le copiste, a été exécuté en 1791 des Grecs (1480 de J. C.), et terminé le 14 du mois d'ob de cette même année, dans la ville de Ḥardîn, dans le Liban, au temps d'Ignace, patriarche d'Antioche et de Syrie, et de Philoxène, évêque de Ḥardîn.

En tête du volume on lit un acte de vente en carschouni, daté de 1890 des Grecs (1579 de J. C.), et sur la reliure le nom de «Gratiani Sionita».

Papier. Pet. 300 feuillets. — (Supplément 77.)

59.

Évangéliaire à l'usage des jacobites. L'ordre et le choix des leçons, dont la plus grande partie appartient à la version peschîṭto, un certain nombre à la version de Thomas d'Héraclée, sont les mêmes (sauf quelques légères différences) que dans le n° XXVI des mss. syriaques du British Museum. (Voyez «Catalogus cod. manuscr. oriental. qui in Mus. Brittan. asservantur», pars I, p. 37 et suiv.). Il est à remarquer que le texte de l'Histoire de la femme adultère, dans une des leçons synoptiques de la Semaine de la Passion, s'accorde avec le texte de ce morceau publié dans la Polyglotte de Walton.

Notre ms. est composé de trois fragments d'écritures différentes, dont le premier est plus ancien que les deux autres.

Plusieurs notes à la fin du volume, dont aucune ne contient une date, indiquent que le ms. a appartenu successivement à un prêtre nommé Barṣauma, à un autre nommé Abou-Saʿdât, à un autre nommé Thomas, à un nommé Siméon de Tibérias, et à un moine nommé Barṣauma, fils de Jean, de Ṭourʿabdîn. Enfin, en tête du volume, un certain Cyrille dit avoir réparé et relié ce volume en 1547 des Grecs (1236 de J. C.). Cette date n'est pas exacte, les centaines paraissent avoir été altérées.

Écriture estranghelo.

Entre les folios 29 et 31 il manque un feuillet (remplacé par un feuillet blanc) qui contenait les leçons pour l'Eucharistie du 5e dimanche et celles du soir et du matin du 6e dimanche après l'Épiphanie. Les folios 40 et 41, contenant un fragment d'un autre Évangéliaire, ont été intercalés par erreur dans ce ms.

Papier. Moy. 216 feuillets. — (Ancien fonds 37, Colbert 657.)

60.

Fragment de la 1re Épître de S. Pierre, la 2e Épître de S. Pierre, la 2e et la 3e Épître de S. Jean, l'Épître de S. Jude et l'Histoire de la femme adultère (Év. de S. Jean, chap. VII, vers. 53, à chap. VIII, vers. 11). Le texte de la 1re Épître de S. Pierre est celui de la peschîṭto. Le texte de la 2e et de la 3e de S. Jean et de l'Épître de S. Jude s'accorde avec celui qui a été publié par Pococke et dans les Polyglottes de Paris et de Londres (Ms. de la

Bibliothèque Bodléienne, Or. 119). La version de l'Histoire de la femme adultère est la même que celle qui se trouve dans un ms. de Florence (voyez S. E. Assemani, «Biblioth. Med.-Laurent. et Palat. cod. mss. orient.», pars I, p. 50) et qui a été publiée dans la «Zeitschrift der Deutschen Morgenländ. Gesellschaft», t. III, p. 397 et suiv. La 2ᵉ Épître de S. Pierre, qui appartient peut-être à la même version, commence ainsi : ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܥܒܕܐ ܘܫܠܝܚܐ ܕܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܠܗܠ ܐܝܠܝܢ ܕܐܫܬܘܝܘ ܥܡܢ ܐܝܟ ܕܠܘܬܢ ܗܝܡܢܘܬܐ ܕܐܫܬܘܝ ܒܟܐܢܘܬܐ ܕܐܠܗܢ ܘܦܪܘܩܢ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܛܝܒܘܬܐ ܘܫܠܡܐ ܢܣܓܐ ܠܟܘܢ ܒܝܕ ܝܕܥܬܐ ܕܐܠܗܐ ܘܕܝܫܘܥ ܡܪܢ ܗܘ ܕܚܝܠܐ ܕܐܠܗܘܬܗ ܠܟܠ ܗܠܝܢ ܕܠܘܬ ܚܝܐ ܘܕܚܠܬ ܐܠܗܐ.....

Ce ms. renfermait primitivement les sept Épîtres catholiques, comme le dit une note du copiste, nommé Serge, à la fin de l'Épître de S. Jude. Il a été écrit en 1582, à Qouzeḥoyo (Chusica).

Papier. Pet. 9 feuillets. — (Ancien fonds 31.)

61.

Épîtres tirées des Épîtres de S. Paul, pour les dimanches et fêtes de l'année, selon le rite chaldéen, en carschouni. Chaque leçon porte en tête un titre en syriaque et les deux premiers mots de la leçon également en syriaque, en outre le titre syriaque d'un Cantique. L'ordre et le choix de ces leçons, ainsi que les titres des Cantiques, sont les mêmes que dans le ms. syriaque-arabe de la Bibliothèque du Vatican, nº XXIII. (Voyez Assemani, «Biblioth. Apostol. Vatic. cod. manuscr. Catal.», t. II, p. 188 et suiv.) Cependant notre texte ne s'accorde pas avec le texte arabe du ms. de Rome (à en juger d'après le spécimen publié par Assemani), mais en général avec celui de l'édition d'Erpenius, quoique dans un grand nombre de passages il s'éloigne de celui-ci, et se rapproche de la version philoxénienne.

Les leçons suivantes, qui se trouvent dans le ms. de Rome, manquent dans notre ms. : Les leçons du lundi, du mardi et du vendredi de la Rogation des Ninivites; celles du vendredi de la septième semaine et du vendredi de la huitième semaine après l'Épiphanie; celles des six jours de la première semaine du jeûne; celle du vendredi de la deuxième semaine du jeûne; celles du lundi, du mardi et du mercredi de la semaine sainte; la leçon du baptême (nº 57 d'Assemani); celles du mercredi et du jeudi de la semaine de Pâques; la leçon pour la Commémoration de Rabbân Hormisdas (Assemani, nº 68); celle du vendredi de la semaine de la Pentecôte; celle du vendredi de la 7ᵉ semaine des Apôtres (Assemani, nº 82). Le ms. contient en plus (entre les nºˢ 5 et 6 d'Assemani) une leçon pour l'Annonciation et la Nativité de la sainte Vierge (Ép. aux Hébreux, chap. I, vers. 1, à chap. II, vers. 18), et deux leçons tirées de l'Épître aux Galates, pour le 2ᵉ et le 3ᵉ dimanche de S. Moïse. Enfin la leçon pour la Commémoration des docteurs grecs est tirée de l'Épître aux Hébreux.

Une note à la fin du ms. dit qu'il a été exécuté à Mardîn; il fut terminé le vendredi 27 ḥaziron 1746 de J. C., au temps du pape Benoît XIV et de Mar-Joseph III, patriarche des Chaldéens.

Papier. Moy. 58 feuillets. — (Supplément 11.)

II.

LIVRES APOCRYPHES.

62.

1º ܕܝܕܣܩܠܝܐ ܐܘܟܝܬ ܡܠܦܢܘܬܐ ܩܬܘܠܝܩܝܐ ܕܬܪܥܣܪ ܫܠܝܚܐ ܘܬܠܡܝܕܐ ܩܕܝܫܐ ܕܦܪܘܩܢ «Didascalia, c'est-à-dire Doctrine catholique des douze apôtres et saints disciples de Notre Sauveur». Cet ouvrage a été publié, d'après ce ms., en 1854 («Didascalia apostolorum syriace», Lipsiæ, in-8º). Une table analytique, ajoutée après coup, qui précède le texte, n'a pas été reproduite dans l'édition, sauf les trois notes, dont une en arabe, qui se trouvent à la suite de cette table. (Voyez p. III de la préface et p. 121.) Outre les notes marginales qui ont été imprimées dans le corps du texte entre crochets ou autrement, on lit sur les marges du ms. deux ou trois annotations en latin, et quelques chiffres, donnant la concordance du texte syriaque avec le texte grec, de la main de Renaudot.

2º (Fol. 90.) Extraits des livres I à VII des Constitutions apostoliques attribuées à S. Clément (ܟܬܒܐ ܩܕܡܝܐ ܕܩܠܝܡܝܣ, — ܡܢ ܟܬܒܐ ܕܬܪܝܢ ܕܩܠܝܡܝܣ, etc.). Publiés, d'après ce ms., par M. A. P. de Lagarde, en 1856 («Reliquiæ juris ecclesiastici antiquissimæ syriace», p. ܒ à ܟܒ). Cette pièce, ainsi que la plupart des suivantes, a également quelques gloses, variantes et annotations marginales.

3º (Fol. 102 vº.) ܬܘܒ ܡܢ ܡܟܬܒܢܘܬܐ ܕܡܠܦܢܘܬܐ ܕܐܕܝ ܫܠܝܚܐ ܀ ܗܘ ܕܐܠܦ ܘܐܠܦ ܠܐܘܪܗܝܐ ܘܟܠܗܘܢ ܗܢܘܢ ܕܒܐܬܪܐ ܕܒܝܬ ܢܗܪܝܢ... «Extrait du livre de la doctrine de l'apôtre Addai (Thaddée), qui instruisit les habitants d'Édesse et de toute la Mésopotamie». (Voyez de Lagarde, *l. c.*, p. ܟܒ à ܡܒ, et Cureton, «Ancient Syriac Documents», etc., London, 1864, p. ܡ à ܟܗ et 24 à 35. Voyez aussi Mai, «Scriptorum veterum nova collectio», t. X, p. 3 à 8 et 169 à 175.)

4º (Fol. 108.) ܒܫܢܬܐ ܕܬܠܬܝܢ ܒܡܠܟܘܬܗ ܕܛܝܒܪܝܘܣ ܩܣܪ ܕܪܗܘܡܝܐ ܘܕܬܠܬܐ ܩܕܡܝܐ ܕܒܢܝ ܐܢܫܐ ܬܡܢܐ ܒܢܝܣܢ. ܒܝܘܡ (sic) ܗܘ ܕܦܢܛܩܘܣܛܐ ܡܠܬ ܟܠܗ ܥܕܬܐ ܢܚܬ ܐܝܟ ܗܘܐ ܕܠܒܫ ܡܢ ܫܡܝܐ ܥܠ ܫܠܝܚܐ ܐܝܟ ܠܫܢܐ ܕܢܘܪܐ. ܘܡܠܠܘ ܒܟܠ ܠܫܢܝܢ ܥܡ ܟܠ ܚܕ ܘܚܕ ܚܝܠܐ. ܘܡܫܬܥܝܢ ܥܒܕ ܠܗܘܢ ܬܘܕܝܬܐ. ܒܗ ܗܘ ܬܘܕܝܬܐ ܡܫܝܚܐ ܕܡܢ ܐܠܗܐ ܫܡܥܘܢ ܗܘ ܕܫܡܗ ܡܫܬܡܗ

[illegible] «Recueil de tous les canons des saints apôtres et des synodes des saints Pères..... comprenant cinquante et un titres». Commencement : [illegible]..... C'est le même recueil ou plutôt le même sommaire que celui qui se trouve dans le ms. syriaque n° CXXVII de la Bibliothèque du Vatican. (Voyez Assemani, «Biblioth. Apostol. Vatic. cod. manuscr. Catal.», t. III, p. 178.)

5° (Fol. 113.) [illegible] «Huitième Livre [des canons] de Clément». Commencement : [illegible]. Ce sont les canons publiés dans Labbe, «Sacro-sancta concilia», t. I, p. 25 à 44. Le texte syriaque, divisé en quatre-vingt-deux paragraphes, a été publié, d'après notre ms., par M. de Lagarde (*l. c.*, p. [illegible] à [illegible]). A la fin on lit : [illegible]..... «Est terminé le traité des préceptes et des canons des apôtres, par Clément, disciple de l'apôtre Pierre, arrangé par lui en huit livres ou sections ...». (Voyez «Reliquiæ juris ecclesiast. antiq. syriace», p. [illegible], et «Reliquiæ juris eccl. antiq. græce», p. XVII.)

6° (Fol. 121 v°.) [illegible].... «Le grand et saint Concile œcuménique de Nicée, métropole de Bithynie, composé de trois cent dix-huit Pères». Les vingt canons du concile de Nicée sont précédés d'une introduction et de la lettre de Constantin, adressée aux évêques, et suivis du récit de la convocation du concile, de la définition du symbole de Nicée et de la condamnation des hérésies de Sabellius, de Photius, de Paul de Samosate, etc.

7° (Fol. 129.) [illegible] «Les vingt-quatre canons fixés à Ancyre en Galatie par le synode qui y était rassemblé». Immédiatement après le titre, on lit une phrase dont voici la traduction : «Ces canons sont antérieurs à ceux qui ont été établis à Nicée; mais ceux de Nicée ont été écrits les premiers à cause de l'autorité ([illegible]) du grand et saint synode de Nicée». Suivent les noms des Pères du concile d'Ancyre, dont le dernier est [illegible]; puis les noms des Pères du concile de Césarée : «Vitalis ([illegible]), Lupus, Leontius, Basilius, Valentinus», etc. Les canons IV et V du texte grec n'en forment qu'un seul dans le texte syriaque.

8° (Fol. 132 v°.) [illegible] «Autres canons, au nombre de quinze, du concile rassemblé à Néo-Césarée». Les canons sont précédés de cette phrase : [illegible]... «Ces canons sont plus récents que ceux d'Ancyre, mais ils sont antérieurs à ceux de Nicée». L'avant-dernier canon du texte grec est divisé en deux.

9° (Fol. 134.)... [illegible] «Les vingt canons établis à Gangra. Ces canons sont postérieurs au concile de Nicée». Au commencement se trouve la lettre synodale des Pères du synode.

10° (Fol. 137 v°.) [illegible] «Concile qui était rassemblé aux ἐγκαινίοις, c'est-à-dire, lors de la dédicace de l'église d'Antioche. Vingt-cinq canons». La lettre synodale du concile, intitulée : [illegible] (voyez Labbe, t. II, p. 583), précède les canons (l'ordre dans lequel se suivent les noms des évêques est tout autre que dans les textes grecs et latins), dont le premier commence ainsi : [illegible]..... (Comparez Assemani, «Catalogus», t. III, p. 180, et «Bibliotheca juris orientalis canonici et civilis», Romæ, 1762, t. I, p. 68.) A la suite des canons se trouve la lettre adressée par les évêques réunis au concile d'Antioche à Alexandre, évêque de Constantinople ([illegible]). Commencement : [illegible]...

11° (Fol. 147.) [illegible] «Autres canons, au nombre de cinquante-neuf, établis à Laodicée en Phrygie». Suit le titre traduit du grec : [illegible]... Le premier canon commence ainsi : [illegible]... (Comparez Assemani, *l. c.*, p. 180, n° IX.) Le dernier canon des textes grecs manque dans la version syriaque.

12° (Fol. 150.) [illegible] «Septième Concile, celui de Constantinople». Autre titre : [illegible] «Autres canons, établis au concile tenu à Constantinople par cent cinquante évêques». Voici le commencement : [illegible] (à la marge : [illegible])

[illegible] ..... (Comparez Assemani, *l. c.*, p. 180, n° x.) Le premier canon commence ainsi : [illegible] ..... Ces canons, au nombre de quatre, correspondent aux six premiers canons du texte grec. (Voyez Labbe, *l. c.*, t. II, col. 1123 à 1130.) Ils sont suivis des noms des principaux Pères du concile, du symbole et de l'adresse ([illegible], ἀναφορά) relative à ce concile, envoyée à Théodose le Grand.

13° (Fol. 153.) [illegible] « Deux canons établis au saint concile rassemblé à Éphèse, du temps de Théodose, le roi fidèle, appelé le Jeune ». Le premier canon commence ainsi : [illegible] ... C'est la traduction du décret inséré dans la septième *Action* du concile. (Voyez Labbe, *l. c.*, t. III, col. 1324 et suiv.) Le second canon porte le titre suivant : [illegible]. En voici le commencement : [illegible] ..... C'est le décret du synode sur la foi, inséré dans la sixième *Action*. (Voyez Labbe, *l. c.*, col. 1220 et suiv.)

14° (Fol. 154 v°.) [illegible] « Concile des quatre-vingt-sept évêques tenu à Carthage, ville d'Afrique, du temps de S. Cyprien, évêque et martyr ». Ces actes, qui sont traduits sur le grec et qui sont précédés de la lettre synodale de S. Cyprien et d'autres évêques (voyez Labbe, *l. c.*, t. I, p. 781, 805, 820 et suiv.), ont été publiés, d'après ce ms., par M. de Lagarde, dans les « Reliquiæ juris ecclesiastici », p. [illegible] à [illegible]. Ils sont suivis des lettres de S. Cyprien à Quintus et à Fidus ([illegible]). (Voyez Migne, « Patrologiæ cursus completus », t. III, p. 113 et suiv.; t. IV, p. 408 et suiv.. — de Lagarde, *l. c.*, p. [illegible] à [illegible].) A la fin se trouve une note d'après laquelle ces traités, après avoir été traduits du latin en grec, furent traduits du grec en syriaque en 998 de l'ère des Séleucides (687 de J. C.) : [illegible]

15° (Fol. 171.) [illegible] « Autres canons, tirés d'une lettre écrite d'Italie aux évêques d'Orient, qui ont été envoyés par les évêques réunis à Antioche ». En voici le commencement : [illegible] ..... Ces canons sont au nombre de seize.

16° (Fol. 173.) [illegible] « Sentences recueillies dans les épîtres de S. Ignace, disciple des apôtres, *revêtu de Dieu* (Θεοφόρος) et martyr, second évêque d'Antioche, sentences qui ont force de canons ecclésiastiques ». Ces extraits tirés des épîtres aux Éphésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, de l'épître à Polycarpe, etc., ont été publiés, d'après ce ms., par M. Cureton (« Corpus Ignatianum », . . . London, 1849, p. 192 et suiv.).

17° (Fol. 175 v°.) [illegible] « Extrait de l'Instruction de S. Pierre, évêque d'Alexandrie et martyr, sur ceux qui sont tombés pendant la persécution ». Ce texte qui, vers la fin, diffère considérablement du texte grec, a été publié, d'après ce ms., par M. de Lagarde (*l. c.*, p. [illegible] à [illegible].).

18° (Fol. 183 v°.) [illegible] « Questions adressées à Timothée le Grand, patriarche d'Alexandrie [et réponses à ces questions] ». Ces résolutions, au nombre de quinze, sont traduites du grec. (Voyez Labbe, *l. c.*, tome II, p. 1571.) En voici le commencement : [illegible] A la fin on lit cette phrase : [illegible]. (Comparez Assemani, « Catalogus », t. III, p. 181, n° xiii.)

19° (Fol. 185.) [illegible] « Συνώδικον de Sardes ». Commencement : [illegible] .... Les autres provinces sont : le Pont, la Paphlagonie, la Galatie, la Bithynie, l'Hellespont, l'Asie, la Pisidie, la Phrygie, les îles Cyclades ([illegible]), la Pamphylie, la Carie, la Lydie, l'Europe, la Thrace, le Pont, la Pannonie, la Mysie et la Dacie. Après cette énumération suit la Profession de foi ([illegible]), qui n'est autre que celle de l'anticoncile de Philippopolis (voyez Labbe, *l. c.*, t. II, col. 730, 731), mais un peu plus développée que cette dernière. A la fin, après les mots qui correspondent au passage latin « neque voluntate Pater genuerit Filium », le texte syriaque porte : [illegible]

[illegible] Suivent les définitions du grand concile de Sardes, au nombre de vingt (voyez Labbe, *l. c.*, t. II, col. 657 et suiv.), précédées de l'énumération des provinces des évêques. Cette liste s'accorde avec celle que rapporte Théodoret. (Voyez Labbe, *l. c.*, col. 699, 700, note.) La première définition commence ainsi : [illegible]...

20° (Fol. 192.) [illegible] «Lettre de S. Athanase, évêque d'Alexandrie, adressée à l'abbé Ammon, sur le célibat obligatoire des moines...» (Voyez le texte grec de cette lettre dans Labbe, *l. c.*, t. II, p. 1495 et suiv.) Le texte syriaque commence ainsi : [illegible].....

21° (Fol. 194 v°.) [illegible] «Lettre de S. Basile, évêque de Césarée de Cappadoce, adressée au prêtre Parégorios». Commencement : [illegible].... (Voyez le texte grec de cette lettre [Πρὸς Γρηγόριον] dans Labbe, *l. c.*, col. 1547.)

22° (Fol. 195.) [illegible] «Lettre du même adressée aux chorévêques, sur la défense de conférer l'ordination pour des dons». C'est la traduction de la lettre *Πρὸς τοὺς ὑφ' ἑαυτὸν ἐπισκόπους, ὥστε μὴ χειροτονεῖν ἐπὶ χρήμασιν*. (Voyez Labbe, *l. c.*, col. 1550.) Voici le commencement du texte syriaque : [illegible]

23° (Fol. 196.) [illegible] «Lettre du même adressée au prêtre Diodore, au sujet de la lettre attribuée à ce dernier, dans laquelle était déclaré licite le mariage d'un homme avec sa belle-sœur». C'est la lettre *Πρὸς Διόδωρον, ἐπίσκοπον Ταρσοῦ, περὶ τοῦ δύο ἀδελφὰς ἀγομένου εἰς γάμον*. (Voy. Labbe, *l. c.*, col. 1542 et suiv.) Voici le commencement du texte syriaque: [illegible]...

24° (Fol. 198.) [illegible] «Lettre du même adressée à Amphiloque, évêque d'Icone». En voici le commencement : [illegible] ... C'est la traduction des trois lettres canoniques adressées à Amphiloque. (Voy. Labbe, *l. c.*, col. 1506 et suiv.) La première lettre n'est pas divisée en canons, comme dans le texte grec. (Les chiffres ajoutés à la marge sont de la main de Renaudot.) Après le passage sur Naaman (canon xvi de la première lettre), on lit cette phrase : [illegible] [au-dessus de la ligne : [illegible]] [illegible]. Suit immédiatement, et sans séparation, le canon qui, dans le texte grec, porte le n° lvi de la troisième lettre canonique (voyez Labbe, col. 1534); puis les canons lvii à lxxxiii du texte grec, qui, dans notre ms., portent, à la marge, les n°s 2 à 26. Le reste de la lettre n'est pas divisé en canons.

25° (Fol. 207 v°.) [illegible] «Lettre du même adressée au même Amphiloque, évêque d'Icone.....» Cette lettre, qui correspond à la deuxième lettre canonique de S. Basile (Περὶ κανόνων ἐπιστολὴ β', Labbe, *l. c.*, col. 1518 et suiv.), est divisée en trente-six canons, dont un certain nombre (les n°s ii à xiv) portent des titres particuliers, par exemple : [illegible]; — [illegible]; — [illegible], etc. Cette lettre se termine ainsi : [illegible] [corrigé en [illegible]].

26° (Fol. 213.) [illegible] «Autre lettre du même adressée au même». Cette lettre est divisée en sept canons, dont les cinq derniers correspondent aux canons li à lv de la troisième lettre du texte grec. (Voyez Labbe, *l. c.*, col. 1531 et 1534.) Les deux premiers et le préambule correspondent à l'introduction de cette troisième lettre. (Voyez Migne, «Patrologia græca», t. XXXII, p. 794.) Commencement : [illegible]...

27° (Fol. 214.) [illegible] «Les vingt-sept canons du concile de Chalcédoine». Commencement : [illegible] ... La plupart des canons portent des titres particuliers. (Voyez Labbe, *l. c.*, t. IV, col. 1681 et suiv.; — comparez Assemani, «Catalogus», t. III, p. 180, n° xii.)

28° (Fol. 218 v°.) [syriaque] «[Sentences] de S. Philoxène de Maboug (Xénaias d'Hiérapolis), tirées de la lettre adressée par lui aux religieuses, au sujet du zèle [religieux]». C'est la lettre qui, dans d'autres exemplaires, est adressée aux moines d'Amîd [syriaque]. (Voyez Assemani, «Biblioth. orientalis», t. II, p. 37; et «Catalogus bibl. Vat.», t. III, p. 176, n° xxv.) Les sept sentences sont numérotées à la marge. Voici la dernière : [syriaque]

29° (*Ibid.*) [syriaque] «[Sentences] de S. Basile relatives aux hérétiques qui persécutent les orthodoxes». Commencement : [syriaque]

30° (Fol. 219.) [syriaque] «[Sentence] de S. Grégoire le Théologien». Voici cet extrait : [syriaque]

31° (*Ibid.*) [syriaque] «[Extraits] de la troisième lettre de S. Damase, évêque de Rome». Il y a cinq sentences, dont voici la première : [syriaque] [*sic*] [syriaque]

32° (*Ibid.*) [syriaque] «Lettre de S. Grégoire, évêque de Nysse, à Litoïos, évêque [de Mélitène]». Commencement : [syriaque] ... (Voyez l'original grec de cette lettre canonique dans Labbe, t. II, col. 1558.)

33° (Fol. 226.) [syriaque] «Canons de S. Raboula, évêque d'Édesse». Commencement : [syriaque] Les canons de Mar-Raboula sont au nombre de quatre-vingt-sept, divisés en deux parties; en tête du canon xxvii se trouve un nouveau titre, ainsi conçu : [syriaque] «Autres canons du même S. Raboula, évêque, consistant en ordonnances et défenses adressées aux prêtres et clercs des villes». Les huit premiers canons de notre exemplaire correspondent au texte des canons de Mar-Raboula, publié récemment, d'après les mss. du British Museum, par M. Overbeck («S. Ephraemi Syri Rabulæ, episcopi Edesseni, Balaei aliorumque opera selecta», Oxonii, 1865, p. 210 et 211). La dernière phrase du texte imprimé, [syriaque]..... manque dans notre ms. Les canons ix à xxvi correspondent au texte publié dans le même ouvrage (p. 212 à 214), sous le titre de [syriaque]; mais quelques passages du texte imprimé (p. 212, l. 18 et 19; p. 213, l. 1 à 4, 20 à 25; p. 214, l. 2 à 4) ne se trouvent pas dans notre ms. Les canons xxvii à lxxxvii correspondent aux pages 215 à 221 des extraits publiés par M. Overbeck, sauf un passage (p. 217, l. 6 à 9), qui manque dans notre ms. (entre les canons xliii et xliv).

34° (Fol. 229 v°.) [syriaque] «Définition relative à certains chapitres adressés de l'Orient sous forme de Questions aux saints Pères». Commencement : [syriaque] La quarante-cinquième question se termine ainsi : [syriaque] On lit ensuite cette phrase : [syriaque] «Sont terminés les canons qui ont été définis par les Pères orthodoxes, au nombre de quarante-cinq».

35° (Fol. 237 v°.) [syriaque] [lisez : [syriaque]] [syriaque] «Divers canons et rites établis par le concile des évêques perses qui a eu lieu à Séleucie et à Ctésiphon, villes de l'empire des rois de Perse, lors de l'ambassade de Mar-Marouthа, évêque de Maïpheracte, auprès du roi Iezdegerd, dans la onzième année du règne de Iezdegerd, fils du roi Sapor». Ces canons sont précédés d'une Introduction, dans laquelle il est dit que quarante évêques étant réunis à Séleucie et à Ctésiphon sous la présidence d'Isaac, catholicos et archevêque de ces deux villes, et de Marouthа, son frère, au mois de schebot, le jour du mardi, il leur fut présenté une lettre et des canons qui leur avaient été adressés par les évêques réunis en Occident, en Grèce ([syriaque]). Vient ensuite la profession de foi rédigée par les évêques de Perse. (Voyez Renaudot, «Liturgiarum orientalium collectio», t. II, p. 272 et 273, et Assemani, «Bibl. or.», t. III, pars 1, p. 366 et suiv.) Les canons sont au nombre de vingt-sept; l'invocation et le symbole forment les deux premiers. Cette pièce a été publiée d'après ce ms. et traduite en latin par M. Lamy («Concilium Seleuciæ et Ctesiphonti habitum anno 410...» Lovanii, 1868).

36° (Fol. 242.) [syriaque]

[Syriac] «Lettre de Jean, évêque d'Égypte, envoyée de l'île de Chypre aux archimandrites de l'Orient ... et relative aux clercs qui, rejetant le concile de Chalcédoine, se tournent vers [la doctrine de] Théodose, pape d'Alexandrie, du patriarche Mar-Anthime et du métropolitain Mar-Constantin...». Commencement : [Syriac] (Voyez sur l'auteur de cette lettre Assemani, «Biblioth. orientalis», t. II, p. 326 et suiv.)

37° (Fol. 243.) [Syriac] «Canons ecclésiastiques établis dans le temps de la persécution, par les saints Pères Constantin, Antonin, Thomas, Pélage, Eustathe, vénérables évêques. Ils étaient à Alexandrie lors de la persécution, du temps du patriarche Mar-Sévère, le pape Théodose étant encore sur son trône, dans la treizième année». Commencement : [Syriac] ... Ces questions et réponses sont au nombre de sept. Vers le commencement de cette pièce, sur la marge inférieure, on lit cette note de la main de Renaudot : «Tres isti episcopi sunt heretici sectatores Dioscori heresiarcæ, ut patet ex istis interrogationibus, quæ subsequuntur eorum nomine».

38° (Fol. 245.) [Syriac] «Extraits d'une lettre adressée par les saints Pères aux deux prêtres et archimandrites nommés Paul, de la ville de [Syriac], en Cilicie». Commencement : [Syriac] Il y a six résolutions (on en compte sept, mais la troisième manque), dont la première commence ainsi : [Syriac] ...

39° (Fol. 245 v°.) [Syriac] «Extraits d'une lettre de saint Constantin, métropolitain de Laodicée, à Abba-Marc Isaurios». Quatre résolutions. Commencement : [Syriac]

40° (Fol. 246.) [Syriac] «Extraits d'une lettre écrite par un évêque à l'un de ses amis, relativement à différents délits». Onze résolutions. Commencement : [Syriac] (Au bas de la page il y a une glose ainsi conçue : [Syriac]. Cette glose se rapporte au mot [Syriac]).

41° (Fol. 247 v°.) [Syriac] «Lettre écrite de Constantinople à Martyrios, évêque d'Antioche...» Commencement : [Syriac]. L'original de cette lettre se trouve dans plusieurs mss. grecs de la Bibliothèque nationale (Fonds Coislin, n° 211, fol. 258 v°; ancien fonds, n° 1355, fol. 337, etc.), où elle porte le titre suivant : *Ἐπιστολὴ γραφεῖσα ἀπὸ Κωνσταντινοπόλεως Μαρτυρίῳ, ἐπισκόπῳ Ἀντιοχείας, περὶ τοῦ ὅπως χρὴ δέχεσθαι τοὺς αἱρετικοὺς προσερχομένους τῇ ἁγίᾳ καὶ καθολικῇ ἐκκλησίᾳ.*

42° (Fol. 248 v°.) Extraits de diverses lettres de Sévère, patriarche d'Antioche; à savoir : lettres à Césaria *ὑπατίσσα* et à Thécla *κωμιτίσσα*; discours aux archimandrites; lettre à Théodore, évêque d'[Syriac], en Assyrie (cette lettre commence ainsi : [Syriac]); lettres à Jean le Scholastique [Syriac]; à Solon, évêque [de Séleucie]; à Cosmas et Polyeucte [Syriac]; à Dioscore, évêque d'Alexandrie; à l'évêque Eucharios.

43° (Fol. 254.) [Syriac] «Cinq canons de saint Théodose, pape d'Alexandrie». Commencement : [Syriac] ...

44° (Fol. 254 v°.) [Syriac] «Lettre de S. Anthime, évêque de Constantinople, à Jacques, évêque d'Édesse». Commencement : [Syriac]

45° (Fol. 255 v°.) [Syriac] «Définition des peines encourues par les moines pour divers péchés (*ἐπιτίμια εἰς τὰς κανονικάς*), par S. Basile, évêque de Césarée de Cappadoce». (Voyez Migne, «Patrologia græca», t. XXXI, p. 1305 et suiv.) Le texte syriaque con-

tient douze canons, dont le premier commence ainsi : [illegible]. Ces douze canons correspondent aux onze du texte grec.

46° (Fol. 256.) [illegible] «Lettre de S. Cyrille [d'Alexandrie] aux moines». Commencement : [illegible]...

47° (Fol. 257.) [illegible] «Extraits de la lettre de S. Célestin, évêque de Rome, au clergé et au peuple de Constantinople...» Ces passages, qui ne se trouvent dans aucune des deux lettres adressées par le pape Célestin au clergé et au peuple de Constantinople (voyez Migne, «Patrologiæ cursus compl.», t. L, p. 485 et 548), sont suivis de deux extraits des lettres de S. Célestin à saint Cyrille et à Jean d'Antioche.

48° (Fol. 258.) Plusieurs extraits des actes du concile d'Éphèse :

a. [illegible].

b. c. [illegible].

d. [illegible].

e. [illegible].

f. [illegible].

g. [illegible].

49° (Fol. 261.) [illegible] «Quatre canons relatifs aux clercs excommuniés, établis par Serge, évêque de [illegible]». Commencement : [illegible]. Ces canons sont suivis de six autres canons relatifs au même sujet, et dont le premier commence ainsi : [illegible]...

50° (Fol. 262.) [illegible] «Recommandations et préceptes des canons relatifs aux clercs, par Mar-Jean Bar-Cursus, évêque de Téla-Mauzalat». (Voyez Assemani, «Biblioth. orientalis», t. II, p. 54.) Commencement : [illegible]. On compte vingt-sept articles (le treizième manque), dont le premier commence ainsi : [illegible]...

51° (Fol. 267.) [illegible] «Questions relatives à divers sujets, adressées par le prêtre Serge au pieux Mar-Jean Bar-Cursus, évêque de Téla-Mauzalat [et Réponses de celui-ci], qui ont le caractère de canons». Ces canons, au nombre de quarante-huit, ont été publiés, d'après notre ms., par M. Lamy, en 1859. (Voyez Lamy, «Dissertatio de Syrorum fide et disciplina in re eucharistica... Accedunt Johannis Telensis et Jacobi Edesseni resolutiones canonicæ», Lovanii, 1859, p. 62 à 97.)

52° (Fol. 272.). [illegible] «Lettre du bienheureux patriarche Athanase, concernant la défense pour tout chrétien de manger des viandes provenant de sacrifices des Arabes qui dominent actuellement». Cette lettre est adressée aux chorévêques et autres évêques de tout lieu. Commencement : [illegible]... Au bas de la page, on lit : [illegible] «de celui qui vivait en 995 des Grecs». Ces mots se rapportent évidemment au mot *Athanasios* du titre. En conséquence, cette lettre appartient à Athanase, patriarche jacobite, surnommé Baladoyo ([illegible]), celui qui avait traduit du grec en syriaque l'Isagoge de Porphyre. (Voyez Assemani, «Biblioth. orientalis», t. I, p. 493; t. II, p. 335.) Athanase Baladoyo mourut en 998 des Séleuc. (687 de J. C.), ou, d'après la chronique de Denys de Telmahar, en 1015 (704 de J. C.).

53° (Fol. 273.) [illegible]..... «Questions adressées par le prêtre ʿAddaï Φιλόπονος à Jacques, évêque d'Édesse, et les Réponses de celui-ci». Cette pièce, qui a une lacune au milieu (Questions 30 à 34) et qui est incomplète à la fin (à partir de la Question 71), a été publiée, d'après ce ms., par M. de Lagarde en 1856 («Reliquiæ juris ecclesiast. syriace», p. [illegible] et suiv.), et par M. Lamy en 1859 («Dissertatio de Syrorum fide, etc.», p. 98 à 171).

54° (Fol. 285.) [illegible] «Extrait de la cent septième homélie de S. Grégoire le Théologien [S. Grégoire de Nazianze], sur ce passage de l'Évangile : «Les Pharisiens vinrent le trouver pour le tenter, etc. (S. Marc, x, vers. 2)». A la suite de cet extrait se trouve le titre suivant : [illegible] «Canons établis par le pieux Mar-Cyriaque, patriarche, et le saint synode réuni avec lui à Bêth-Botên,

sur le territoire de Ḥarrân, l'an 1106 des Grecs [795 de J. C.], au mois de teschrîn premier. Ces canons sont au nombre de quarante ». (Voyez Assemani, « Biblioth. orientalis », t. II, p. 342.) Suit une note ainsi conçue : ܠܐ ܬܬܠܡܝ ܒܬܠܡܐ ܗܢܐ ܐܠܐ ܐܢ ܐܝܬ ܕܢܣܒ ܟܘܢܢܐ ܐܚܪܢܐ ܕܡܚܘܐ ܗܘܐ ܠܡܫܪܪܘܬܐ.

55° (Fol. 286.) ܦܘܩܕܢܐ ܕܝܗܒ ܐܠܗܐ ܠܡܘܫܐ ܒܣܦܪܐ ܕܬܠܬܐ ܕܐܘܪܝܬܐ ܥܠ ܛܢܦܘܬܐ « Préceptes que Dieu a donnés à Moïse dans le troisième livre de la loi, sur les abominations (Lévitique, chap. XVIII, vers. 1 à 26 ; chap. XX, vers. 1 à 21 ; chap. XIX, vers. 1 à 14) ». Viennent ensuite quelques passages du Deutéronome (Deutér., chap. XXII, vers. 13 à 29 ; chap. XXIV, vers. 1 à 4, 7 ; chap. XXVII, vers. 16, 17, 20, 22, 25), et enfin le Décalogue ; le tout dans la version peschitto. A la fin du volume se trouve une table, non de notre volume, mais d'une collection analogue.

Ce précieux volume était autrefois à Florence et plus tard en la possession de Renaudot, qui le tenait de la libéralité du grand-duc de Toscane. Il est écrit tout entier (sauf les deux dernières pièces, n° 54 et 55, qui sont modernes) en beau caractère estranghelo, et semble être du IXe siècle. La première pièce n'est pas de la même main que le reste du ms. Une note placée à la suite de la pièce 3° (fol. 107 v°) nous apprend que le scribe s'appelait Abraham le Diacre (ܨܠܘ ܥܠ ܐܒܪܗܡ ܡܫܡܫܢܐ ܘܟܬܘܒܐ ܕܡܣܟܢܐ ܗܘ). A la suite de la pièce 4° (fol. 113), on lit une autre note de la main du copiste, ainsi conçue : ܨܠܘ ܥܠ ܐܒܪܗܡ ܕܟܬܒ ܗܢܐ ܟܬܒܐ ܥܠ ܐܦ ܕܡܣܟܢܐ ܗܘ.

D'après une note inscrite au fol. 89 v°, le ms. fut acheté en 1812 des Sél. (1501 de J. C.), au prix de quarante *tanga*, par le prêtre Thomas, fils de Ṣalibo, de Ṭour'abdîn, d'un autre prêtre, nommé David de Mardîn. Cette note est suivie d'une autre ainsi conçue : ܥܠ ܗܢܐ ܟܬܒܐ ܕܐܝܬܘܗܝ ܒܐܝܕܝ ܥܒܕܐ ܚܛܝܐ ܫܒܛܐ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܛܘܪܥܒܕܝܢ ... ܥܙܝܙ ܨܠܝܒܐ ...

. . . Il s'agit, sans doute, du patriarche 'Aziz Ṣabto, septième patriarche de Ṭour'abdîn, qui fut élu en 1772 des Séleucides. Cette note est donc plus ancienne que celle à laquelle elle fait suite.

Vélin. Moy. 292 feuillets. — (Supplément 29, Saint-Germain 38.)

63.

1° Apocalypse de S. Pierre, en carschouni. Ce livre apocryphe, dont la rédaction est attribuée à S. Clément, mais qui a été composé probablement au XIIIe siècle, est divisé en LXXXIX ou XC chapitres. C'est une compilation de différents écrits gnostiques et d'autres légendes, telles que le Testament d'Adam, etc., qui porte, d'après le chapitre XXIV, le titre de كتاب الكمال « Livre de la perfection ». (Voyez, sur d'autres exemplaires du même ouvrage, Assemani, « Biblioth. apostol. Vatic. cod. mss. catal. », t. III, p. 316, 497, 506, et « Biblioth. Bodl. cod. mss. or. catal. », t. II, pars I, p. 49 et suiv.) Notre ms. paraît s'accorder avec l'exemplaire de la Bibliothèque Bodléienne ; au moins les têtes des chapitres de ce dernier, publiées dans le catalogue ci-dessus cité, et qui, d'ailleurs, manquent dans notre ms., s'adaptent bien au contenu des chapitres de ce même ms.

Le ms. arabe de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 54, contient le même ouvrage dans une rédaction différente, plus développée et autrement divisée, qui porte le titre suivant : بسم الاب والابن والروح القدس الاله الواحد نبتدى بعون الله وحسن توفيقه بكتب هذا الكتاب الذى هو احد الكتب التى لاقليمس السليح تلميذ سمعان الصفا المكتومة التى أمر القديس اقليمس بسترها عن العوامّ وبدعا منها بكتاب الجالّ وفيه حال الانساب واشيا من السرائر التى اوقف مخلّصنا يسوع المسيح عليها سمعان ويعقوب تلميذيه وما يكون من الامور فى آخر الزمان . . . وهذا الكتاب هو السادس من كتب اقليمس المستورة المخزونة فى مدينة رومية . . . Suit une introduction qui raconte l'origine de l'ouvrage. Voici le commencement du texte carschouni, mis en regard du passage correspondant du texte arabe :

... اعلم يا بُنيّ ان الرب هو الابتداء ... قبل الخلق كان وهو مكوّن الاكوان الذى بجده منه وبه وبذاته الخالق ما يسبّحه لتُعرف رُبوبيّته واقتداره صنع السماء والارض وخلق قبل ايقاع تفصيل الاشياء ملايكة يُسبّحونه عشر طغمات جَيشه اعنى بذلك عشرة مراتب وكانت المرتبة العليا القريبة الى كُرسى الرب الله ...	ܒܫܡ ܐܠܐܒ ܘܐܠܐܒܢ ܘܪܘܚ ܐܠܩܕܣ ܢܒܬܕܝ ܒܥܘܢ ܐܠܠܗ ܘܢܟܬܒ ܟܬܐܒ ܐܠܐܣܪܐܪ ... ܐܠܐܒܬܕܐ ... ܐܥܠܡ ܝܐ ܒܢܝ ܐܢ ܐܠܪܒ ܗܘ ܐܠܐܒܬܕܐ ܩܒܠ ܐܠܟܠܩ ... ܠܬܥܪܦ ܪܒܘܒܝܬܗ ... ܥܫܪ ܛܓܡܐܬ ... ܐܠܡܪܬܒܗ ܐܠܥܠܝܐ ܐܠܩܪܝܒܗ ܐܠܝ ܟܪܣܝ ܐܠܪܒ ܐܠܠܗ...

La copie s'arrête avant l'histoire des disciples Festus, Constantin et Clément (chap. LXXXVIII).

2° (Fol. 195 v°.) ܩܨܬ ܣܒܝܠܐ ܒܢܬ ܗܪܩܠ ܐܚܕ ܪܐܣܐ ܚܟܡܐ ܐܦܣܘܣ ܘܬܦܣܝܪ ܐܠܐܚܠܐܡ ܐܠܬܝ ܪܐܗܐ ܡܐܝܗ ܪܓܠ ܦܝ ܠܝܠܗ ܘܐܚܕܗ ܦܝ ܐܝܐܡ ܐܓܘܣܛܘܣ ܩܝܨܪ « Histoire de la sibylle, fille d'Hercule, l'un des chefs des sages d'Éphèse, et Explication des songes qu'avaient eus dans une même nuit cent hommes, du temps de l'empereur Auguste ». En carschouni. Cet opuscule se trouve encore dans quatre mss. arabes de la Bibliothèque nationale (ancien fonds, nos 102, 158, 170 et 171), dont les trois premiers

(le n° 171 n'est qu'une copie du n° 170) présentent des rédactions identiques quant au fond, mais assez différentes quant à la forme. Le ms. arabe n° 158 (fol. 107) contient le texte le plus développé. Le texte carschouni se rapproche de ce dernier, mais ne donne pas l'introduction.

3° (Fol. 203.) Office du mariage, en carschouni et en syriaque.

4° (Fol. 234 v°.) [illegible] «Particularités de chaque mois de l'année, prescriptions pour chacun d'eux». Commencement : [illegible]. En carschouni. Incomplet.

A la première page du ms. se trouve une note qui renferme le nom de [illegible], et au fol. 193 v° on lit les deux notes suivantes : [illegible] . وخطاهم
الفقير باسم سمعون ولد عبد الاحد الماردانی فی سنة
اصنو ليونان

Papier. Pet. 243 feuillets. XVI° siècle. — (Ancien fonds 158, Colbert 4535.)

III.

EXÉGÈSE BIBLIQUE.

64.

1° [illegible] «Traité des points-voyelles et des *véritables* leçons de l'Ancien et du Nouveau Testament et *des écrits* des docteurs». Cet ouvrage, espèce de massore syriaque, a été décrit dans le plus grand détail, d'après deux exemplaires de Rome, par le cardinal Wiseman. (Voy. «Horæ syriacæ», Rome, 1828, t. I. — Voyez aussi «Catal. cod. manuscr. oriental. Mus. Britan.», pars I, p. 64 et suiv., et «Catalogue of Syriac manuscripts in the Brit. Museum, by W. Wright», p. 101 et suiv.) Notre ms. s'accorde entièrement avec le ms. de la Bibliothèque du Vatican, n° CLII; seulement les sections ([illegible]) ne sont pas notées à la marge; c'est au milieu du texte que les titres sont marqués à l'encre rouge ([illegible], etc.). Les notes marginales, qui paraissent écrites de deux mains différentes, sont plus nombreuses dans le Nouveau que dans l'Ancien Testament; elles sont de même nature que celles des mss. de Rome et de Londres; il y a de plus quelques notes grammaticales et lexicographiques. (Voyez, sur ces notes, un article de M. l'abbé Martin, «Journal asiatique», octobre-novembre 1869, p. 245 et suiv. et les tables.)

Les livres bibliques se suivent dans l'ordre suivant : Pentateuque, Job (fol. 31), Josué (fol. 36 v°), Juges (fol. 41 v°), Samuel (fol. 46 v°), Rois (fol. 57), Jérémie, Lamentations, deux Lettres de Baruch, et Lettre de Jérémie (fol. 65 v°), les douze petits Prophètes (fol. 77), la Sagesse (fol. 85 v°), Ecclésiaste (fol. 89 v°), Cantique des Cantiques (fol. 91 v°), Proverbes (fol. 92 v°), Ecclésiastique (fol. 97), Susanne, livre des Femmes (Ruth, Esther et Judith), Ézéchiel, Daniel, Isaïe (fol. 99 à 118; quelques feuillets manquent, plusieurs sont transposés); Psaumes et Symbole de Nicée (fol. 118). Les livres du Nouveau Testament se trouvent dans l'ordre suivant : Actes des Apôtres (fol. 125 v°), les trois Épîtres catholiques (fol. 130 v°), quatorze Épîtres de S. Paul (fol. 132), les Évangiles (fol. 144), puis ces mêmes livres (sauf les Épîtres catholiques), dans le même ordre, d'après la version de Thomas d'Héraclée (fol. 160 v°).

Suivent les passages des Pères grecs : 1° S. DENYS L'ARÉOPAGITE (fol. 171); 2° S. BASILE (fol. 171 v°); 3° GRÉGOIRE DE NAZIANZE (divisé en deux parties et quarante-sept sections, fol. 174 v°); 4° Lettres de S. BASILE et de S. GRÉGOIRE (fol. 194 v°); 5° SÉVÈRE, patriarche d'Antioche (fol. 196 v°), cent vingt-cinq sections en trois parties, précédées des leçons des quelques lettres synodales relatives au concile d'Antioche.

2° (Fol. 206.) [illegible] «... Lettre du savant théologien Mar-JACQUES, évêque d'Édesse, adressée au pieux et saint Mar-Georges, évêque de Saroug, et par lui à tous les scribes qui verront ce livre». Cette lettre, qui traite de l'orthographe syriaque, a été publiée en 1869, à Paris, par M. l'abbé Martin («Jacobi, episcopi Edesseni, epistola ad Georgium, episcopum Sarugensem, de orthographia syriaca.....»), et dans la même année à Londres, par les soins de M. Phillips. («A letter by Mār Jacob, bishop of Edessa, on Syriac orthography, etc.»)

3° (Fol. 212.) [illegible] «Traité sur les points, par THOMAS LE DIACRE». (Voyez Assemani, «Biblioth. orientalis», t. II, p. 499; — «Catal. cod. mss. Vat.», t. III, p. 290, n° V; — Martin, «Jacobi, episcopi Edesseni, epistola, etc.», p. [illegible]).

4° (Fol. 213.) [illegible] «Sur les accents grecs, par ÉPIPHANE». (Voyez Assemani, «Catal.», t. III, p. 290, n° VI.)

5° (Fol. 213 v°.) [illegible] «Variation des

points-voyelles, *déterminant les différents sens d'un mot*». (Voyez Assemani, «Catal.», t. III, p. 291, n° xii.) Ce traité, ainsi que le précédent, est accompagné de nombreuses additions à la marge.

6° (Fol. 214 v°.) Indication du nombre des versets des différents livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. (Voyez Assemani, *l. c.*, n° ix.)

7° (*Ibid.*) ܥܠ ܡܘܬܐ ܕܢܒܝ̈ܐ ܩܕܝ̈ܫܐ «Sur la mort des saints Prophètes». (Voyez Assemani, *l. c.*, n° x.)

8° (Fol. 216.) Sur la mort des Apôtres. (Voyez Assemani, *l. c.*, n° xi.) Commencement : [.] ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܦܛܪܘܣ ܡܫܒܚܐ ܪܫܐ ܕܫܠܝ̈ܚܐ

9° (Fol. 216 v°.) Explication des noms hébreux de Dieu.

10° (*Ibid.*) ܦܘܫܩܐ ܕܡ̈ܠܐ ܥܒܪ̈ܝܬܐ ܘܐܚܪ̈ܢܝܬܐ ܕܡܫܬܟܚܢ ܒܟܬ̈ܒܐ ܕܢܒܝ̈ܐ ܩܕܝ̈ܫܐ ܕܡܬܟܢܫܢ ܒܚܦܝܛܘܬܐ ܣܓܝܐܬܐ ܡܢ ܡܦܩܢܘܬܐ ܕܫܒ̈ܥܝܢ ܘܬܪ̈ܝܢ ܡܦܫܩܢ̈ܐ ܘܡܢ ܬܘܪܨܐ ܕܝܥܩܘܒ ܐܘܪܗܝܐ «Explication des mots en hébreu et en d'autres langues qui se rencontrent dans les livres des saints Prophètes, recueillis avec beaucoup de soin dans la version des septante-deux interprètes et dans la rédaction de Jacques d'Édesse». (Voyez Assemani, *l. c.*, n° xiii.) Commencement : ܦܘܠܚܢܐ ܐܠܗܝ ܕܐܝܠ. ܒܟܠ ܚܕ ܚܕ. ܒܪܝܫܐ ܚܕ. ܐܠܘܗܝܡ ܡܠܐܟ̈ܐ..... Suit un autre traité sur les mots hébreux (ܬܘܒ ܫܡܗ̈ܐ ܥܒܪ̈ܝܐ), commençant par ces mots : ܐܠ ܐܠܗܐ. ܐܠܘܗܝܡ ܐܠܗܘܬܐ; et un traité sur les mots grecs (ܬܘܒ ܦܘܫܩܐ ܕܡ̈ܠܐ ܝܘܢܝ̈ܬܐ ܚܕܬܐ), commençant ainsi : ܦܘܩܕܢܐ ܡܫܪܝܐ ܕܐ̈ܠܗܐ ܕܥܒܕ ܟܘ.....

11° (Fol. 222 v°.) ܡܘܫܚܬܐ ܕܦܪ̈ܝܫܬܐ (*sic*) ܕܢܘ̈ܩܙܐ ܥܠ ܐܠܦ ܒܝܬ «Variation des points-voyelles, *déterminant les différents sens d'un mot*, d'après l'ordre alphabétique». Commencement : ܐܒܼ ܐܒ̇ ܐܒ݁ ܐܒ̱ ܐܒ̇.

12° (Fol. 223.) Autre traité de même nature (ܬܘܒ ܐܚܪܝܢ). Commencement : ܐܒܐ ܐܒܐ ܣܦܘܪܐ ܩܘܫܬܐ ܩܘܫܬܐ. Ce traité, ainsi que le précédent, est accompagné de nombreuses notes et additions à la marge.

13° (Fol. 223 v°.) ܬܘܒ ܕܐܦܝܦܢܝܘܣ ܥܠ ܡܬܩ̈ܠܐ ܘܡܫܘܚ̈ܬܐ «Sur les poids et mesures», par Épiphane. Commencement : ܩܣܛܐ ܬܘܡܐ ܠܟܠܗ

14° (*Ibid.*) ܕܥܠ ܡܫܘܚ̈ܬܐ «Sur les mesures».

15° (*Ibid.*) ܕܝܠܗ ܕܥܠ ܢܒܝܘܬܐ «Sur la prophétie, par le même auteur». Commencement : ܐܚܝܕ ܡܠܐܟܐ ܕܐܬܚܙܝܘ ܠܢܒ̈ܝܐ ܡܬܩܢܐ ܡܬܝܕܥܢܐ (Voyez Assemani, *l. c.*, n° viii.)

16° (Fol. 224.) [à la marge : ܕܦܪ̈ܝܫܬܐ] ܡܘܫܚܬܐ ܕܢܘ̈ܩܙܐ Variation des points-voyelles... » Commencement : ܐܒ̈ܐ ܐܒ̈ܐ ܐܒ̈ܝܐ

A la fin se trouvent quelques notes écrites par les personnes qui ont restauré ou possédé ce volume. Première note : ܐܬܚܕܬ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܒܝܕ ܛܘܒܐ ܩܫܝܫܐ ܘܒܪ ܚܕܒܫܒܐ ܡܫܡܫܢܐ. «Ont restauré ce volume le prêtre Ṭobo et le diacre Bar-Ḥadbeschabo... » Suit une note, en grande partie effacée et illisible. Une troisième note, dont quelques passages sont effacés, écrite de la main du patriarche Michel, constate que le ms. appartenait en 1490 (1179 de J. C.) au couvent de Sainte-Marie-Madeleine de Jérusalem : ܡܟܝܠ ܗܘ ܕܝܢ... ܥܡܕܗ ܟܬܒܐ ܕܡܪܝܡ ܡܓܕܠܝܬܐ ܕܒܐܘܪܫܠܡ ܘܗܘ ܕܐܟܬܒ ܡܢܝ ܟܠ ܩܠܝ̈ܠܐ ܡܢ ܬܫܥܝܢ ܒܫܢܬ ܐܠܦ ܘܐܪܒܥܡܐ ܘܬܫܥܝܢ..... ܐܟ ܕܐܢܫ ܢܣܝܒ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܡܢ ܐܘܪܫܠܡ ܢܗܘܐ ܚܪܡܐ ܕܒܥܠ ܘܠܐܘܪܫܠܡ ܕܡܛܠܬܗ ܡܢ ܡܫܝܚܐ ܕܒܪܟܬܗ..... ܒܟܢܘܫܝܐ ܐܬܪ ܡܟܬܒܐ... ܡܝܟܐܝܠ ܐܬܪ (Voyez, sur le patriarche Michel, Assemani, «Biblioth. orientalis», t. II, p. 363.) Une quatrième note, antérieure à la précédente, nous apprend que le ms. fut restauré par un prêtre nommé Michel, dans le couvent de Mar-Siméon, l'an 1446 (1135 de J. C.), sur l'ordre de l'archimandrite du couvent, Mar-Ignace, qui, à cette époque, fut nommé métropolitain de Jérusalem. ܐܬܚܕܬ ܡܢ ܡܝܟܐܝܠ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܡܟܝܠ ܕܗܘܐ ܚܕܬܐ ܒܪܝܫܐ ܡܢ ܩܫ̈ܝܫܐ ܐܝܟ ܕܐܡܪ ܒܥܘܡܪܐ ܕܒܝܬ ܡܪܝ ܫܡܥܘܢ ܡܪܝ ܐܝܓܢܐܛܝܘܣ ܘܡܝܬܪܘܦܘܠܝܛܐ ܕܐܘܪܫܠܡ. ܒܫܢܬ ܐܠܦ ܘܬ̈ܪܝܢ ܕܝܘܢܝ̈ܐ ܒܗ ܗܘܝܘ ܒܥܘܡܪܐ. ܒܝܘܡ̈ܝ ܐܒܐ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܝܠܢ ܕܥܘܡܪܐ ܗܢܐ ܐܝܓܢܐܛܝܘܣ ܡܝܬܪܘܦܘܠܝܛܐ ܡܠܟܝܫܘܩ... ܕܐܘܪܫܠܡ ܘܐܬܪ̈ܘܗܝ ܘܦܘܩܕܢܗ ܡܛܠ ܕܐܬܒܢܝ ܗܘ (une ligne effacée) ܡܛܠ ܕܥܘܡܪܗ ܘܡܫܡܫܢܘܬܗ. ܘܐܦ ܒܝܘܡ̈ܝ ܫܢ̈ܝܐ ܕܒ ܡܫܪܝܢ ܒܥܘܡܪܐ... (Voyez sur Ignace [I[er]], évêque de Jérusalem, Le Quien, «Oriens christianus», t. II, p. 1443.) La date de 1446 (1135 de J. C.) donnée ici, et qui est d'accord avec celle qui se trouve dans la note finale du n° 51 ci-dessus, ne s'accorde pas avec les dates de la vie d'Ignace suivant les autres sources. (Voyez Le Quien, *l. c.*; — Assemani, «Biblioth. orientalis», t. II, p. 361 et 368; — «Catal. cod. mss. Mus. Brit.», t. I, p. 45; — «Journ. asiatique», oct.-nov. 1869, p. 349 et suiv.) Enfin, à la dernière page on lit que le ms. appartenait à un diacre nommé Jean, de Chypre (ܡܢ ܕܝܠܗ ܕܝܘܚܢܢ ܡܫܡܫܢܐ ܩܘܦܪܝܐ).

Écriture estranghelo.

Le feuillet 146 est mutilé, et il manque quelques feuillets entre les folios actuellement cotés 209 et 210.

Vélin. Moy. 225 feuillets. xi[e] siècle. — (Ancien fonds 142, Colbert 722.)

65.

1° Commentaire allégorique et moral sur plusieurs leçons du Pentateuque, en carschouni. Cette chaîne, tirée des écrits des saints Pères, la même que celle qui se trouve dans le n° 10 ci-dessus, est précédée dans cet exemplaire d'une table des sections expliquées dans l'ouvrage (soixante-cinq sections de la Genèse, vingt-deux de l'Exode, onze du Lévitique, douze des Nombres et dix du Deutéronome), de la liste des docteurs qui se sont trans-

mis successivement le Pentateuque jusqu'au temps de Jésus-Christ ([illegible]), et d'un chapitre dans lequel il est question des différentes destinées de la loi, de sa traduction par les septante interprètes, de l'exemplaire détruit par le roi Ptolémée, de la destruction de Jérusalem et de la prise de Baalbek par Adrien. Voici le commencement de cette pièce : [illegible] (*sic*) [illegible]..... (Voyez « Catalogi cod. manuscr. bibl. Bodl. pars sexta », p. 29 et 398, et une description détaillée du texte et du commentaire, dans Nicoll et Pusey, « Catal. cod. manuscr. or. bibl. Bodl. pars II », p. 445 et suiv.) Une partie du commentaire a été traduite en latin et publiée sous le nom de S. Hippolyte dans Fabricius, « S[ti] Hippolyti opera », t. II, p. 33 à 44. Le dernier feuillet de notre exemplaire manque.

2° (Fol. 220 v°.) [illegible] « Apocalypse de S. Jean, évangéliste et apôtre..... » En carschouni. Le texte de cette version s'accorde en général avec celui qui a été publié par Erpenius (« Novum D. N. Jesu Christi Testamentum arabice. Ex bibliotheca Leidensi », Leidæ, 1616), mais il présente un grand nombre de variantes et de leçons entièrement différentes. La copie commence ainsi : [illegible] (*sic*) [illegible]. En voici la fin : [illegible]

3° (Fol. 230 v°.) [illegible] « Histoire de la transportation des enfants d'Israël à Babylone, par le roi Nabuchodonosor, du temps du prophète Jérémie ». En carschouni. C'est un récit développé des luttes de Jérémie et de Zédécias, des préliminaires de la guerre de Nabuchodonosor contre les Juifs, des relations entre le roi Zédécias et le roi de Babylone, de l'invasion de la Judée, du châtiment de Zédécias, des nouvelles prophéties de Jérémie, de la transportation des enfants d'Israël à Babylone, de la jeunesse d'Esdras et du miracle qu'il accomplit, des chants exécutés par les Juifs sur leurs harpes, à la demande de Cyrus, de la prière de Jérémie pour la délivrance des enfants d'Israël, de l'intervention de l'archange Michel, des grands signes qui paraissaient au ciel et sur la terre par suite de la dureté de Cyrus envers les Juifs, de la chute que fit Cyrus ainsi que son ministre Amasis, de leur guérison par l'intervention de Jérémie et après qu'ils eurent invoqué le Dieu d'Israël, du retour des Juifs en Palestine et à Jérusalem, du rétablissement du temple et du culte, etc. Malgré la formule de la Trinité, au commencement (etc., [illegible]) et à la fin ([illegible]..... [illegible] [*sic*]), ce récit a évidemment une origine juive. En voici le commencement : [illegible]... Il finit ainsi : [illegible]...

4° (Fol. 247 v°.) [illegible] [lis. [illegible]] « Vie du saint père... Abraham le Syrien, soixante-deuxième patriarche [d'Alexandrie], connu sous le nom d'Ibn-Zara'a... » En carschouni. Abraham le Syrien, dont le vrai nom était Éphrem, consacré patriarche l'an 693 des martyrs (977 de J. C.), sous le règne de Mou'izz, premier calife fatimite d'Égypte, était célèbre par sa grande piété et par un miracle qu'il avait accompli sous les yeux des musulmans en déplaçant une montagne près de la ville du Caire. (Voyez Renaudot, « Historia patriarcharum Alexandr. », p. 366 et suiv.) Le récit de notre ms., contenu aussi (mais avec des variantes considérables) dans un ms. arabe de la Bibliothèque nationale (Ancien fonds, n° 157, fol. 152 v°), diffère complètement de la vie du patriarche Éphrem, par Michel, évêque de Tanis, faisant suite à l'Histoire des patriarches d'Alexandrie de Sévère d'Aschmounaïn (voyez Mss. ar. de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 140, fol. 76 v° et suiv.), tout en rapportant les mêmes faits que celle-ci. Voici le commencement de l'histoire d'après notre ms. (les derniers mots du titre transcrits ci-dessus, à partir de [illegible], sont écrits en noir dans le ms. et constituent, dans la pensée du copiste, le commencement du récit) : [illegible] (Comparez Assemani, « Bibl. apostol. Vatic. catal. », t. III, p. 502, n° XI.)

5° (Fol. 257 v°.) [illegible] « Histoire de Joseph le Juste, fils de notre père Jacob, et de ce qui lui est arrivé avec ses frères ». En carschouni. Voici le commencement : [illegible]

[illegible]. Fin : [illegible]. Puis, en guise de *post-scriptum :* [illegible] Un autre exemplaire du même récit, également en carschouni, se trouve dans la Bibliothèque Bodléienne (voy. «Catal. cod. manuscr. Bibl. Bodl.», pars VI, p. 537), et la Bibliothèque nationale possède quelques exemplaires arabes (Ancien fonds arabe, n° 160, fol. 203 v°; Suppl. ar., n° 94, etc.) qui en présentent des rédactions plus ou moins différentes. Ce récit n'a rien de commun avec le livre apocryphe intitulé : Histoire de Joseph le Juste et d'Aseneth son épouse. (Voy. Fabricius, «Cod. pseudepigr. Vet. Testam.», t. I, p. 775 et suiv., t. II, p. 85 et suiv., et «Catal. cod. mus. Britt.», pars I, p. 82.) C'est une narration où sont développées les données bibliques, du même genre, quant à la forme, et écrit dans le même esprit que la pièce 3° ci-dessus.

6° (Fol. 284 v°.) [illegible] «Histoire de David, le roi prophète, tirée des livres des Rois». En carschouni. Commencement : [illegible]. Fin : [illegible]. Cette histoire a pour cadre un long discours que David, près de mourir, adresse à son fils Salomon. Il lui raconte sa vie et lui prédit la venue du Christ, qui naîtra d'un de ses descendants. Salomon l'ayant interrompu pour lui demander de quelle manière il avait eu connaissance de ces faits futurs, David dit qu'étant pâtre des moutons de son père, il eut un jour un agneau qui lui parla, etc. L'archange Michel intervient aussi dans le récit.

7° (Fol. 290 v°.) [illegible] «Livre des temps, par Ibn-Mâseweïh [Jean Ibn-Mésué l'ancien] le médecin». En carschouni. Espèce de calendrier astronomique et astrologique. Commencement : [illegible]... Les phénomènes célestes, météorologiques, etc., sont énumérés mois par mois et jour par jour. Ce livre est cité dans la liste des ouvrages de Jean Ibn-Mésué, donnée par Ibn-abî-'Oṣaïbia (Mss. du suppl. ar. de la Biblioth. nationale, n° 673, fol. 104 v°).

Ce ms. a été exécuté par le moine Cyriaque, de Castra-al-Manṣouriyya (voyez fol. 69 v°, 128 v°, 172, 220, 230 v°, 247, 257 v°, 284, 290 v°), dans la ville de Hamât, l'an 1905 des Grecs (1594 de J. C.), dans le quartier des Syriens jacobites, dans l'habitation d'Ibrahîm Al-Khebâz, [le pèlerin] de Jérusalem ([illegible]), et de son fils Manṣour, habitation qui est nommée [illegible]. Quelques-unes des notes du copiste sont suivies de quelques quatrains en carschouni (fol. 220, 230 v°, 247, 290 v°).

Entre les folios actuellement cotés 219 et 220, il y a une lacune d'un ou de plusieurs feuillets.

Papier. Moy. 296 feuillets. — (Ancien fonds 32 A.)

66.

Commentaire sur l'Ancien Testament, par Denys Bar-Ṣalibi, évêque d'Amîd, au xiiᵉ siècle. (Voyez sur cet auteur et sur ses ouvrages, Assemani, «Biblioth. orientalis», t. II, p. 156 et suiv.) Cet exemplaire du commentaire sur l'Ancien Testament paraît être le seul qui existe en Europe, sauf quelques fragments contenus dans un autre ms. de notre Bibliothèque (voyez ci-dessus, n° 9, 2°).

Les différents livres bibliques sont commentés dans l'ordre suivant : le Pentateuque, le livre de Job (fol. 121), Josué (fol. 142 v°), les Juges (fol. 146 v°), les deux livres de Samuel (fol. 151 v°), les quatre livres des Rois (fol. 158 v°), les Psaumes (fol. 172), les Proverbes (fol. 280 v°), l'Ecclésiaste (fol. 302), le Cantique des Cantiques (fol. 325 v°), Isaïe (fol. 341), Jérémie et Lamentations (f. 398), Ézéchiel (fol. 425 v°), Daniel (fol. 466 v°), les douze petits Prophètes (fol. 487 v°), l'Ecclésiastique (fol. 529).

Le commentaire de chaque livre est divisé en deux parties distinctes : en un commentaire *matériel* ou *corporel* ([illegible]), c'est-à-dire littéral, et en un commentaire *spirituel* ou *mystique* ([illegible]), c'est-à-dire symbolique. Dans les livres de Job, de Josué, des Juges, de Samuel, des Rois, des Psaumes et de Daniel, le premier commentaire est désigné dans le titre par le mot [illegible], et le deuxième par [illegible]. Le second commentaire des Psaumes renferme, à son tour, pour la plupart des trente premiers psaumes, deux commentaires : l'un de l'auteur, Denys Bar-Ṣalibi, l'autre attribué à «André, prêtre de Jérusalem»; ou tous les deux de Denys Bar-Ṣalibi, mais l'un fait sur la version peschîtto, l'autre sur la version hexaplaire. (Le commentaire de Bar-Ṣalibi sur les Psaumes, conservé dans un ms. du Vatican, est le premier, [illegible], des deux commentaires de cet auteur. Comparez «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus», tome II, page 522, n° 29.) Il en est de même des Proverbes, de l'Ecclésiaste, du Cantique des Cantiques et de Daniel, livres dont le premier commentaire a pour base la peschîtto, et le second la version de Paul de Téla. Il y a trois commentaires pour le livre de Jérémie : un commentaire abrégé sur la version hexaplaire, portant le titre suivant : [illegible], et finissant

par ces mots : [illegible] (2 feuillets); un deuxième commentaire abrégé, sous ce titre : [illegible] (5 feuillets); enfin un troisième commentaire plus développé, sous le titre : [illegible]

Ce commentaire sur l'Ancien Testament a le même caractère que celui du même auteur sur le Nouveau Testament. (Voyez Assemani, *loc. cit.*, p. 157 et suivantes.) Les citations d'autres ouvrages sont rares, sauf au commencement. Dans le livre de Job, on trouve plusieurs renvois à [illegible] (S. Jean Chrysostome), dans d'autres livres, à Jacques d'Édesse, à S. Éphrem, etc. Voici, à titre de spécimen, le commencement du commentaire du livre des Rois : [illegible] ... Le second commentaire du même livre commence ainsi : [illegible] ... L'ouvrage tout entier finit par ces mots : [illegible]

Au fol. 283 v°, au verset [illegible] (Prov., ch. VIII, vers. 22), il y a une note marginale, ajoutée après coup, qui donne les mots du texte hébreu (יהוה קנני) et mentionne l'interprétation messianique du verset. Une autre note marginale, fol. 505 v°, qui paraît être de la main du copiste du ms., et qui porte le titre de [illegible], explique les mots du texte hébreu, תפילה לחבקוק על שגינות (Habacuc, chap. III, vers. 1). Enfin une troisième note, d'une autre main (fol. 513 v°), tirée du «Trésor des mystères» ([illegible]) de Bar-Hebræus, est relative au passage de Zacharie, [illegible] (Zach., chap. XII, vers. 11).

D'après une note à la fin du volume, ce ms. a été exécuté dans le couvent de la Mère de Dieu de Natafa (près de Mardîn), et terminé le 26ᵉ jour du mois de schebot, le premier jour du jeûne de l'an 1665 des Sél. (1354 de J. C.).

Entre les folios 217 et 218, il manque un feuillet contenant une partie du (second) commentaire sur le psaume XVII et le commencement du commentaire sur le psaume XVIII. Le feuillet 8 a été ajouté après coup pour compléter une lacune. Le premier feuillet, écrit sur du papier européen, a été ajouté à une époque récente. Entre la fin du psaume XXXVIII et le commencement du psaume XL du premier commentaire (fol. 179 v°-180), il y a une page laissée en blanc.

Papier. Moy. 542 feuillets. — (Supplément 92.)

67.

[illegible]

«Commentaire des saints Évangiles, tiré de tous les ouvrages exégétiques et mis en abrégé par Mar-Denys, qui est Jacques Bar-Ṣalibi». (Voyez sur cet ouvrage Assemani, «Biblioth. orientalis», t. II, p. 157 et suiv.; — «Biblioth. apostol. Vatic. cod. man. catal.», t. III, p. 296 et 298. — Voy. aussi «Catal. cod. manuscr. or. mus. Brittan.», pars I, p. 71; — «Catalog. cod. manuscr. Biblioth. Bodl.», pars VI, p. 411 et suiv.) Une partie du commentaire sur l'Évangile de S. Matthieu et tout le commentaire sur l'Évangile de S. Marc ont été traduits en anglais par Dudley Loftus («The Exposition of Dionysius Syrus on the Evangelist S. Mark», Dublin, 1672. — «A clear and learned Explication of the history of our blessed Saviour Jesus Christ, by Dionysius Syrus», Dublin, 1695). Les extraits publiés par Assemani ne s'accordent pas entièrement avec les passages correspondants de notre ms., où des mots et des phrases se trouvent tantôt en plus, tantôt en moins. Parfois les deux rédactions diffèrent considérablement. Ainsi, dans le passage du commencement publié par Assemani (*l. c.*, p. 157), il manque dans notre exemplaire le mot [illegible]. Dans la citation de Georges, évêque d'Arabie, relative à la généalogie du Christ dans l'Évangile d'après S. Matthieu (Assemani, *l. c.*, p. 160, col. 2), notre ms. (fol. 11) présente les variantes suivantes : ... [illegible] ... Le passage relatif à la descente de Jésus aux enfers (*l. c.*, p. 166, col. 2) se lit dans notre ms. (fol. 171) ainsi qu'il suit : [illegible]

[illegible]... Le passage relatif au diatessaron de Tatien (Assemani, *l. c.*, p. 159) se lit dans notre ms. (fol. 182) au chapitre II de l'Introduction de l'Évangile de S. Marc. Mais après la citation du verset [illegible], suit une longue citation de S. Clément de Rome; il n'est pas question du diatessaron d'Élie, ni de celui d'Ammonius, etc. La dissertation sur la date de la naissance de Jésus (Introduction de l'Évangile de S. Luc, Assemani, *l. c.*, p. 162) présente dans notre ms. la rédaction suivante (fol. 197): [illegible]. Ce passage, qui dans les deux mss. du Vatican n'est qu'une partie du chapitre XII de l'Introduction, forme dans notre ms. le chapitre VII, et le chapitre VIII commence ainsi : [illegible]... La version et le commentaire du chapitre VIII, versets 1 à 11 de l'Évangile de saint Jean (voyez Assemani, *l. c.*, p. 53), se trouvent dans notre exemplaire au fol. 310 v°, avec quelques légères variantes. La dissertation relative aux affections morales du Christ (Assemani, *l. c.*, p. 168 et suiv.) se trouve dans notre ms. (fol. 276 v°), sous le titre de [illegible]; les passages qui correspondent aux extraits publiés diffèrent de ces derniers. En somme, les exemples qui précèdent paraissent établir que les deux copies de cet ouvrage qui se trouvent dans la Bibliothèque du Vatican représentent une rédaction différente de celle de notre manuscrit.

Le commentaire de chaque Évangile est précédé d'une introduction; celle de S. Mathieu est divisée en quarante-cinq chapitres, qui portent différents titres ([illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], etc.); celle de S. Marc (fol. 181 v°) en quatre chapitres; l'introduction de S. Luc (fol. 196) en huit chapitres, et celle de S. Jean (fol. 256) en sept chapitres.

L'ouvrage entier se termine par ces mots : [illegible] [lis. [illegible]] [illegible].

Une note finale de la main du copiste apprend au lecteur que ce ms. a été écrit à Édesse par un moine nommé Bar-Sa'îd Sobo (le vieillard), surnommé Mouqaddesi (le pèlerin), pensionnaire du couvent de Bârîd (ou de *Bared*, voyez Assemani, « Biblioth. orientalis », tome II, p. 351), situé dans la province de Giḥon (en Cilicie), du temps de Michel, patriarche d'Antioche et de Syrie; de Marc, patriarche d'Égypte; de Jean, maphrien d'Orient, et d'Athanase, métropolitain d'Édesse. Il a été terminé le samedi 27 du mois de tammouz de l'an 1485 ([illegible], le dernier chiffre [illegible] avait été laissé en blanc et ajouté après coup) des Grecs (1174 de J. C.), jour de la prise d'Édesse par le gouverneur de Mossoul. La fin de la note, qui engage le lecteur à prier pour l'auteur, Denys Bar-Ṣalibi, et pour un ou plusieurs autres personnages, manque.

Quelques notes de différentes mains, donnant des explications complémentaires, se lisent sur les marges. Au commencement du volume se trouve une table incomplète, et ajoutée après coup, des matières traitées dans le commentaire. Suivent quelques notes, écrites par différents possesseurs du ms. L'une de ces notes constate qu'il a été acheté pour une certaine somme d'argent ([illegible]. Le chiffre, sauf celui des unités, [illegible], a été effacé), pour le couvent de Mar-Ananias, situé sur le territoire de Mardîn, en 1535 de l'ère des Séleucides (1224 de J. C.), dans un temps très-difficile [illegible]. — Une autre note énonce que le volume appartenait, en 1977 (1666 de J. C.), à l'archiprêtre Jean de Damas, desservant ([illegible]) de l'église de Mar-Behnam.

Le dernier feuillet manque. Les feuillets 109 et 110 sont d'une écriture plus moderne que le reste du ms. Le feuillet 298 a été écrit par un certain Ignace, en 1751 des Séleucides (1440 de J. C.).

Papier. Moy. 357 feuillets. — (Ancien fonds 33, Colbert 4848.)

68.

[illegible] « Commentaire des saints Évangiles, tiré de tous les ouvrages exégétiques et mis en abrégé par Mar-Denys, qui est Jacques Bar-Ṣalibi ».

Le texte de cette copie s'accorde tantôt avec celui du n° précédent, tantôt avec celui du ms. de Rome, dont Assemani a publié plusieurs extraits. Ainsi le passage relatif à la généalogie du Seigneur est le même que dans

le ms. de la Bibliothèque du Vatican, tandis que la dissertation sur la date de la naissance de Jésus reproduit en partie le texte du même ms., en partie celui du ms. de la Bibliothèque nationale. C'est également avec cette dernière copie que s'accorde le passage relatif au diatessaron de Tatien. La dissertation sur la descente de Jésus aux enfers (ms. de Rome, fol. 138, ms. de la Bibliothèque nationale, n° 67, fol. 171) manque dans le présent exemplaire. L'Histoire de la femme adultère (fol. 239) présente d'assez nombreuses variantes. L'Introduction de l'Évangile de S. Matthieu contient quarante-sept chapitres (le chapitre XLIV, qui n'est représenté dans le n° précédent que par une courte note marginale ajoutée au chapitre XLIII, donne quelques détails sur la vie de S. Matthieu, sur la composition de son Évangile, etc. Les chapitres XLVI et XLVII ne forment qu'un seul dans le n° précédent). L'Introduction de l'Évangile de S. Marc (fol. 146 v°) est divisée en quatre chapitres; l'Introduction de S. Luc (fol. 159 v°), en quatorze; et celle de l'Évangile de S. Jean (fol. 208) en huit chapitres. A la suite de l'Évangile de S. Marc (fol. 159) se trouve un arbre généalogique de Jésus-Christ. Un grand nombre d'autres différences entre le ms. décrit sous le n° précédent et le présent exemplaire doivent faire considérer ce dernier comme une troisième rédaction du même ouvrage. Notre copie se termine ainsi : [illegible]

Ce ms. a été exécuté par deux copistes contemporains, dont les écritures alternent dans la copie. Une longue note à la fin du volume, de la main de l'un de ces deux copistes, moines d'un couvent de Ṭourʿabdîn ([illegible]), nommés Jean et Joseph, dit que la transcription eut lieu du temps de Mar-Ignace, patriarche d'Antioche et de Syrie; de Mar-Ignace, [vi° patriarche] de Ṭourʿabdîn, et de Mar-Dioscore, évêque de la ville de Kafro, en l'an 1768 des Grecs (1457 de J. C.); elle fut terminée le vendredi, 13 du mois de kanoun II. Cette note est suivie d'une autre note finale appartenant à l'auteur lui-même : [illegible] (lacune dans le ms.) ... [illegible] (lacune) [illegible] (lacune) [illegible]

Les deux dernières pages du ms. contiennent :

a. Une nouvelle note des copistes, en grande partie effacée, qui paraît avoir fait mention de la personne pour laquelle ce volume a été exécuté.

b. Une note en arabe, écrite par « Francis, fils de Domenico de Hamât en Syrie » (الحموى السرياني), qui déclare avoir eu entre ses mains ce volume. Cette note est datée de la ville du Caire, l'an 918 de l'hégire ou 1824 des Séleucides (1512 de J. C.); elle se termine ainsi : وذلك كتب في القاهرة المحروسية في خان نص... بن الملك الاشرف قانصوه (?) الغورى (?) تمّ (?)

c. Une note arabe, analogue à la précédente et écrite par Ibrahîm le Syrien, sans date.

d. [illegible] « Prière de Mar-Jacques [de Saroug] », en vers de douze syllabes. Commencement : [illegible]

e. Une note en carschouni, datée de l'an 1903 (1602 de J. C.), en grande partie effacée.

Enfin deux notes en arabe, en grande partie illisibles.

Quelques gloses arabes se trouvent sur les marges du commentaire de l'Évangile de S. Matthieu.

Le premier feuillet du volume est d'écriture récente.

Papier. Moy. 266 feuillets. — (Ancien fonds 34.)

69.

[illegible]

«Commentaire (ὑπόθεσις) sur l'épître aux Éphésiens, par S. Jean [Chrysostome], évêque de Constantinople», traduit du grec en syriaque. Commencement : ܐܦܣܘܣ ܡܢ ܐܝܬܝܗ̇ ܡܛܪܦܘܠܝܣ ܕܐܣܝܐ ܡܕܝܢܬܐ ܗܘܬ ܕܝܢ ܠܐܪܛܡܝܣ. ܘܡܛܠܗܕܐ ܐܦ. ܒܗ̇ ܐܠܗܐ ܕܐܝܬ ܗܘܐ. ܡܛܠܗܕܐ ܗܘܐ ܕܠܐ ܬ̈ܘܕܝܬܐ ܡܬܥܡܪܝܢ ܗܘܘ [ܐܝܟ?] ܕܐܦܠܐ ܚܫܒܐ ܕܗܘܐ ܕܐܦܝ ܡܫܒܚܘܬܐ ܕܚܒܝܢ ܗܘܘ. ܡܟܝܠ. ܐܦ ܦܘܠܘܣ ܒܗ ܡܫܝܚܐ ܐܘܪܗܛܐ ܐܝܟ ܕܒܫܘܠܛܢܐ ܐܦ ܡܥܒܕܢܘܬܐ ܗܘܐ... Ce commentaire est divisé, de même que dans le texte grec, en vingt-quatre homélies (ܡܐܡܪ̈ܐ — λόγοι), dont la première porte le titre suivant : ܡܐܡܪܐ ܩܕܡܝܐ ܕܦܘܫܩܐ ܕܐܓܪܬܐ ܕܠܘܬ ܐܦܣ̈ܝܐ ܕܩܕܝܫܐ ܝܘܚܢܢ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܩܘܣܛܢܛܝܢܘܦܘܠܝܣ, et commence ainsi : ܦܘܠܘܣ ܫܠܝܚܐ ܕܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܗܘܐ. ܚܙܝ ܕܒܨܒܝܢܐ ܕܐܠܗܐ ܠܐܝܠܝܢ ܕܐܝܬ ܒܐܦܣܘܣ ܩ̈ܕܝܫܐ ܘܡܗܝ̈ܡܢܐ ܒܡܫܝܚܐ ܝܫܘܥ ܛܝܒܘܬܐ ܥܡܟܘܢ ܘܫܠܡܐ ܡܢ ܐܠܗܐ ܐܒܘܢ ܘܡܢ ܡܪܢ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ. ܗܐ ܗܘ ܕܐܡܪ ܠܐܠܗܐ ܗܘ ܦܪܘܩܐ ܕܡܫܝܚܐ ܠܦܘܠܘܣ. ܘܠܐ ܗܘܐ ܠܐܝܠܝܢ ܒܠܚܘܕ ܐܠܐ ܠܦܘܠܘܣ ܩ̈ܕܝܫܐ ܘܡܗܝ̈ܡܢܐ ܒܡܫܝܚܐ ܗܘ ܗܘ ܩ̈ܕܝܫܐ ܗܢܘܢ ܠܐܝܠܝܢ ܕܐܡܪ ܗܘܢ ܢܩ̈ܦܐ ܘܡܗܝ̈ܡܢܐ ܒܡܫܝܚܐ. ܗܘܐ ܕܝܢ ܡܢ ܦܘܠܘܣ ܕܐܠܗܐ ܐܝܟ ܐܡܪܬ ܘܐܡܪ ܢܩ̈ܦܐ ܐܦܠܐ ܐܝܠܝܢ... Les passages bibliques ne sont pas cités d'après l'une des versions syriaques, mais traduits à nouveau.

Une note finale du copiste, qui a été en partie effacée à dessein, donne comme date de l'exécution du ms. l'an 926 (615 de J. C.).

En tête du volume se trouve une note, de laquelle il ressort que ce ms. appartenait au couvent de la Mère de Dieu de Scété, en Égypte : «...Ce volume a été donné au saint couvent de la Mère de Dieu, situé dans le saint désert de Scété, en Égypte, qu'habitent les saints pères, les moines syriens (dont les prières nous protégent!), par Cyriaque, Paul et Mar-Thomas, fils du prêtre Yoyé, fils de Yaqiro, habitants de Tagrit...» Ce don fut fait en 932 de J. C. (Voyez Assemani, «Biblioth. orientalis», tome II, p. 78.)

Un certain nombre de notes marginales, ajoutées sans doute par le copiste ou par un scribe contemporain, donnent, sous le titre de ܬܐܘܪܝܐ, ܦܘܫܩܐ, ou ܣܘܟܠܐ, des explications théologiques de différents passages. Ainsi aux mots : ܐܝܬ ܣ̈ܓܝܐܐ ܒܥܕܬܐ, de la dixième homélie (fol. 65), qui correspondent aux mots εἰσὶν ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ πολλοὶ..... du texte grec («S. P. N. Johannis Chrysostomi opera, ed. Montfaucon», tome XI, p. 75, D), on lit une note ainsi conçue : ܬܐܘܪܝܐ ܕܥܠ ܗܕܐ ܕܐܡܪ ܕܒܥܕܬܐ ܣܓܝ̈ܐܐ ܐܝܬ ܐܝܠܝܢ ܕܗܘܝܢ ܡܢ ܥܡܡܐ ܚܪ̈ܢܐ ܘܠܐ ܡܢ ܐܠܗܐ ܬܐܘܪܝܐ. ܘܡܫܟܚ ܡܢ ܚܘܫܒܐ ܗܢܐ ܕܢܐܡܪ ܥܠ ܥܕܬܐ ܕܡܢ ܗܘܦܟܐ ܚܝܗ ܕܒܗ ܣܘܪܕܐ ܗܘܐ ܘܡܬܝܕܥܐ ܡܢܗ. ܐܠܐ ܒܥܒ̈ܕܐ ܕܟܝܢܐ ܐܝܬܝܗ̇.

Écriture estranghelo.

Vélin. Moy. 177 feuillets. — (Supplément 30, Saint-Germain 32.)

IV.

LITURGIES.

—

70.

ܦܢܩܝܬܐ ܕܟܗܢܐ ܐܝܟ ܫܘܚܠܦܐ ܚܕܬܐ ܘܡܬܩܢܬܐ «Manuel (Πίναξ) du prêtre, dans une rédaction nouvelle et correcte».

1° a. Prières particulières du prêtre officiant.

b. Prooemion lors de l'introduction des oblations : ܟܕ ܡܩܪܒܝܢ ܩܘܪܒܢܐ

c. Autre prooemion : ܠܬܫܒܘܚܬܐ ܘܠܬܘܕܝܬܐ ܘܠܩܘܠܣܐ ܘܐܝܩܪܐ...

d. Sedra lors de l'introduction des oblations : ܚܘܣܝܐ ܐܠܗܐ ܪܚܡܢܐ ܘܡܪܚܡܢܐ ܘܡܪܐ ܕܟܠ

e. Autre sedra : ܚܘܣܝܐ ܐܠܗܐ ܕܡܢ ܕܡܬܢܒܐ ܒܝܘܬܪܢܘܬܐ ܕܐܕܡ

2° (Fol. 5.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܐܚܘܗܝ ܕܡܪܢ ܐܦܣܩܘܦܐ ܩܕܡܝܐ ܕܗܘܐ ܒܐܘܪܫܠܡ ܘܣܗܕܐ «Anaphore de S. Jacques, frère du Seigneur, premier évêque de Jérusalem et martyr». Cette liturgie a été publiée dans le «Missale chaldaicum iuxta ritum ecclesiæ nationis Maronitarum», Rome, 1594, pages 187 (lisez ܩܦܙ, au lieu de ܩܦܚ) et suiv.; et ensuite par J. A. Assemani, dans le «Codex liturgicus Ecclesiæ universæ», Rome, 1759, lib. IV, pars II, p. 131 à 154.

3° (Fol. 16.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܩܘܪܝܠܠܘܣ ܪܝܫܐ ܕܐܦܣܩܘ̈ܦܐ «Anaphore de S. Cyrille, patriarche [d'Alexandrie]». Cette liturgie a été publiée dans le «Missale chaldaicum», p. ܩܨ et suiv., et traduite en latin par Renaudot, «Liturgiarum orientalium collectio», t. II, p. 275 et suiv.

4° (Fol. 27 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܐܘܣܛܐܬܝܘܣ ܪܝܫ ܐܦܣܩܘ̈ܦܐ ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ ܕܣܘܪܝܐ «Anaphore de S. Eustathe, patriarche d'Antioche de Syrie». Publiée dans le «Missale chaldaicum», p. ܩܨܗ et suiv., et traduite par Renaudot, *l. c.*, t. II, p. 235 et suiv.

5° (Fol. 33 v°.) ܬܘܒ ܛܟܣܐ ܕܪܘܫܡܐ ܕܟܣܐ ܕܡܪܝ ܣܘܝܪܝܘܣ ܦܛܪܝܪܟܐ ܐܝܟ ܫܘܚܠܦܐ ܚܕܬܐ «Office au moment de signer le calice, par Mar-Sévère, patriarche [d'Antioche], selon une rédaction nouvelle». Cet office commence par le sedra ܚܘܣܝܐ ܐܠܗܐ ܕܡܢ. ܗܘ ܕܐܬܠܗܘܢ ܡ̈ܢܐ ܠܗ ܒܪܝܬܐ.

6° (Fol. 37.) ܬܘܒ ܛܟܣܐ ܕܣ̈ܕܪܐ ܘܕܨܠ̈ܘܬܐ ܘܕܦܪ̈ܘܡܝܘܢ ܕܟܠܗ ܫܢܬܐ ܚܕܐ ܟܠܝܘܡܐ «Ordre des sedra, des prières et des prooemia pour tout le courant de l'année» :

a. Ordre pour la consécration de l'église.

1. Prières que l'on récite entre les *marm'ïotho* des psaumes.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de conclusion ou de la bénédiction (*Ḥoutomo*) : [illegible]
6. Autre : [illegible]

b. (Fol. 40 v°.) Ordre de la fête de la Nativité de Notre-Seigneur.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

c. (Fol. 44.) Ordre de la fête des Lumières ou de l'Épiphanie.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

d. (Fol. 49.) Ordre de la fête de la Présentation de Notre-Seigneur au temple.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

e. (Fol. 52.) Ordre du jeûne de quarante jours.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

f. (Fol. 55.) Ordre [de la semaine] des miracles.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

g. (Fol. 58.) Ordre de la sainte fête des Palmes.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

h. (Fol. 61 v°.) Ordre de la Passion de notre Sauveur.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

i. (Fol. 64 v°.) Ordre de l'Adoration de la croix.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

j. (Fol. 67 v°.) Ordre de la Résurrection de notre Sauveur.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Autre prière de l'encens : [illegible]

6. Prière de la bénédiction : [illegible]
7. Autre prière de la bénédiction : [illegible]

k. (Fol. 73 v°.) Ordre de l'Ascension.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prœmion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

l. (Fol. 76 v°.) Ordre de la Pentecôte.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prœmion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

m. (Fol. 79 v°.) Ordre de la Mort de la Mère de Dieu.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prœmion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

n. (Fol. 83.) Ordre de l'Incarnation.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prœmion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Autre sedra : [illegible]
5. Prière de l'encens : [illegible]
6. Prière de la bénédiction : [illegible]

o. (Fol. 88.) Ordre de l'office de la Mère de Dieu, des Saints et des Morts.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prœmion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Autre sedra : [illegible]
5. Prière de l'encens : [illegible]
6. Prière de la bénédiction : [illegible]

p. (Fol. 92 v°.) Ordre de la sainte Mère de Dieu.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prœmion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prœmion : [illegible]
5. Sedra : [illegible]
6. Prière de l'encens : [illegible]
7. Prière de la bénédiction : [illegible]

q. (Fol. 99 v°.) Ordre des saints Apôtres.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prœmion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

r. (Fol. 102.) Ordre des saints Martyrs.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prœmion : [illegible]
3. Autre prœmion : [illegible]
4. Sedra : [illegible]
5. Autre sedra : [illegible]
6. Prœmion ([illegible]) : [illegible]
7. Sedra : [illegible]
8. Prière de l'encens : [illegible]
9. Autre sedra des martyrs : [illegible]
10. Prière de la bénédiction : [illegible]

s. (Fol. 110 v°.) Ordre de la Pénitence.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Autre prooemion : [illegible]
4. Sedra : [illegible]
5. Prière de l'encens : [illegible]
6. Prière de la bénédiction : [illegible]

t. (Fol. 114 v°.) Ordre de l'office du soir.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]
6. Prières du soir.

u. (Fol. 119.) Ordre de l'office de nuit.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

v. (Fol. 123.) Office du matin.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Sedra : [illegible]
4. Prière de l'encens : [illegible]
5. Prière de la bénédiction : [illegible]

x. (Fol. 125 v°.) Office des Morts.

I. Pour un prêtre.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Sedra : [illegible]
3. Prière de l'encens : [illegible]

II. Pour d'autres morts.

1. Prières que l'on récite entre les marm'ïotho.
2. Prooemion : [illegible]
3. Autre prooemion : [illegible]
4. Autre prooemion : [illegible]
5. Sedra : [illegible]
6. Autre sedra : [illegible]
7. Autre sedra : [illegible]
8. Prières de l'encens : [illegible], etc.
9. Prières de la bénédiction : [illegible], etc.
10. Prières que l'on récite en jetant l'huile sur le cadavre.
11. Prière au moment de l'ensevelissement.

7° (Fol. 139.) [illegible] «Prières diverses» : prière pour un malade; prière pour un homme possédé du démon; prières pour purifier l'eau, le vin; prière pour le prêtre au moment de donner la communion, etc. On y trouve, entre autres, une prière d'action de grâces après le repas, dont les versets se suivent dans l'ordre de l'alphabet syriaque, et qui commence ainsi : [illegible]... [illegible]. Elle est suivie d'un fragment d'une autre prière d'action de grâces et du récit du miracle de la multiplication des pains, d'après l'Évangile de S. Jean et de S. Marc (version d'Héraclée).

8° (Fol. 150 v°.) [illegible] «Règles pour calculer soi-même le calendrier de toute l'année». Commencement : [illegible]

Le copiste a tracé sur la marge du ms. quelques mots grecs, tels que ΕΥΧΑΡΙϹΤΙΑ, ΠΡΟΥΜΙѠΝ, ЄΥϹΤΑΘΙѠϹ, etc. A la fin, se trouve une note, qui nous apprend que le volume a été exécuté dans le bourg d'*Abraham*, dépendant de la ville de Militène, pour le prêtre Jacques, son frère David et leur père Michel, [illegible]. Il a été terminé le lundi, 25e jour du mois de nisan de l'an 1370 (1059 de J. C.).

Un diacre, nommé Jean, fils de David, a inscrit sur l'avant-dernier feuillet la date de 1627 (1316 de J. C.) et la mention que le ms. appartenait à cette époque à Malko, fils de Marc, de la ville de *Ḥâḥ Castrum*, qui l'avait acheté d'un prêtre nommé Lazare, de Qal'at-al-Marâb ([illegible]), du diocèse de Mardîn.

Entre les folios actuels 148 et 149, il manque un ou plusieurs feuillets.

Vélin. Pet. 155 feuillets. — (Ancien fonds 32, Colbert 6517.)

71.

1° [illegible] «Office qui

précède l'anaphore de Pierre, prince des apôtres». Cet office renferme un sedra dans le mètre de S. Éphrem : ܡܫܝܚܐ ܕܒܚܝܠܗ ܐܣܬܥܪܗ ܡܢ ܥܠܡܐ, et une leçon de l'Évangile (S. Jean, chap. vi, vers. 26 à 35).

2° (Fol. 14.) Anaphore de S. Pierre. Le titre, inscrit en marge, est ainsi conçu : ܐܢܦܘܪܐ ܕܬܠܡܝܕܐ ܕܐܬܐܡܪܬ ܡܢ ܟܠܗܘܢ ܫܠܝܚܐ ܟܕ ܟܢܝܫܝܢ ܗܘܘ ܥܠ ܫܘܢܝܐ ܕܝܠܕܬ ܐܠܗܐ. ܐܡܪ ܬܘܒ ܬܠܝܬܝܐ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܪܝܫܐ ܕܫܠܝܚܐ ܘܐܡܪ «Anaphore des disciples, qui fut récitée par tous les apôtres rassemblés lors de la transmigration de la Mère de Dieu. A son tour, le troisième, S. Pierre, prince des apôtres, dit...» (Voyez «Missale chaldaicum», p. ܢܙ et suiv.)

3° (Fol. 41.) ܐܢܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܓܪܝܓܘܪܝܘܣ ܕܡܕܢܚܐ ܘܬܓܪܝܬ «Anaphore de S. Grégoire [catholicos] de l'Orient et de Tagrit». (Voyez Renaudot, «Liturg. oriental. collectio», t. II, p. 456 et suiv.) Cette copie diffère en quelques points du texte traduit par Renaudot. Elle commence ainsi : ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܡܪܚܡܢܐ ܘܡܚܒ ܠܒܢܝܢܫܐ. (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 457, *Oratio super oblata.*) L'*Oratio ante pacem* (*l. c.*, p. 456) n'occupe que la troisième place et commence ainsi : ܡܪܝܐ ܗܘ ܫܠܡܐ ܕܡܫܝܚܐ ܐܝܟ ܕܐܬܚܙܝ ܒܬܫܡܫܬܗ ܗܘ ܕܥܠ ܟܠ ܡܝܬܐ

4° (Fol. 65 v°.) ܐܢܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܐܠܗܝܐ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܘܪܗܝ «Anaphore du pieux *Théophore* Mar-Jacques, évêque d'Édesse». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 371 et suiv.) On remarque dans cette copie la même interversion des trois oraisons initiales que dans l'anaphore précédente.

5° (Fol. 81.) ܐܢܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܡܠܦܢܐ ܕܒܛܢܢ ܕܣܪܘܓ «Anaphore de Mar-Jacques, le docteur de Batna de Saroug». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 356 et suiv.) Interversion des oraisons initiales, comme aux deux liturgies précédentes.

6° (Fol. 103.) ܐܢܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܦܝܠܘܟܣܝܢܘܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܡܒܘܓ «Anaphore de S. Philoxène, évêque de Maboug». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 301 et suiv.)

7° (Fol. 113 v°.) ܐܢܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܐܠܗܝܐ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܐܚܘܗܝ ܕܡܪܢ «Anaphore du saint *Théophore* Mar-Jacques, frère du Seigneur». (Voyez ci-dessus, n° 70, 2°.)

8° (Fol. 130 v°.) ܐܢܦܘܪܐ ܕܬܪܥܣܪ ܫܠܝܚܐ ܡܫܒܚܐ «Anaphore des douze apôtres». Commencement : ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܡܬܪܚܡܢܐ ܘܡܚܒ ܠܒܢܝܢܫܐ ܐܠܗܐ ܕܫܠܡܐ ܘܕܚܘܒܐ ܘܕܡܠܝܘܬ ܪܚܡܐ... ܗܘ. C'est une rédaction différente du texte publié dans le «Missale chaldaicum», p. ܩܝ et suiv., et de celui qui a été traduit par Renaudot, «Liturg. oriental. coll.», t. II, p. 170 et suiv.

9° (Fol. 138 v°.)

a. Sedra dans le mètre de S. Éphrem : ܡܫܝܚܐ ܕܒܚܝܠܗ ܐܣܬܥܪܗ ܡܢ ܥܠܡܐ

b. Autre sedra dans le mètre de S. Éphrem : ܡܫܝܚܐ ܕܒܚܝܠܗ ܐܣܬܥܪܗ ܡܢ ܥܠܡܐ. (Voyez ci-dessus 1°.)

c. Évangile pour l'office des morts (S. Jean, chap. v, vers. 19 à 29), suivi de la traduction en carschouni.

d. Évangile pour l'office des apôtres (S. Matthieu, chap. v, vers. 1 à 12), suivi de la traduction en carschouni.

Toutes les liturgies énumérées ci-dessus contiennent, en plus petits caractères que le reste, l'indication des différentes cérémonies de la messe (rubriques) auxquelles se rattachent les parties liturgiques.

Il résulte d'une note finale, en carschouni, que le ms. a été terminé le 5 du mois de kanoun I, de l'an 1765 de l'ère des Séleucides (1454 de J. C.). Le copiste s'appelait Georges, du bourg de ܒܪܛܠܐ. Le nom de l'acquéreur du volume, Hilâl, fils de Georges, du bourg de ܒܥܫܝܩܐ, est inscrit sur la dernière page.

En tête du volume on lit une recette, en carschouni, intitulée : ܠܚܡܪ (lisez ܨܢܥܐ ܠܚܡܪ ܐܠܐܣܘܕ); une pièce en syriaque, portant le titre de ܬܘܕܝܬܐ ܕܗܝܡܢܘܬܐ, et un proœmion (ܦܪܘܡܝܘܢ ܕܥܠ ܡܝܬܐ) qui commence ainsi : ܫܘܒܚܐ ܠܗ ܠܡܪܝܐ ܕܒܪܢܫܐ ܠܐ ܫܒܩ ܕܢܐܒܕ

Papier. Moy. 146 feuillets. — (Supplément 16, Saint-Germain 48.)

72.

1° Première partie de la messe.

I. a. «Prière avant l'évangile» : ܫܘܒܚܐ ܠܟ ܡܪܝܐ ܐܠܗܢ

b. «Proœmion de l'*Introduction*» : ܫܘܒܚܐ ܠܡܫܝܚܐ ܕܠܐ ܡܬܕܪܟܢܐ

Sedra : ܐܠܗܐ ܡܫܒܚܐ ܕܡܬܩܠܣ ܒܪܘܚܢܝܐ

c. Proœmion : ܫܘܒܚܐ ܠܗܘ ܢܘܗܪܐ ܕܠܐ ܡܬܕܪܟܢܐ

Sedra : ܐܠܗܐ ܗܘ ܕܠܐ ܡܬܚܙܝܢܐ ܘܠܐ ܡܬܕܪܟܢܐ

d. Proœmion : ܫܘܒܚܐ ܠܡܫܒܚܐ ܘܬܘܕܝܬܐ ܠܡܬܘܕܝܢܐ ܘܪܘܡܪܡܐ

Sedra : ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܐܝܟ ܕܡܛܠ ܐܠܗܐ ܕܪܚܡܢܐ

e. Proœmion : ܫܘܒܚܐ ܠܗܘ ܕܡܢ ܩܕܡ ܥܠܡܐ

Sedra : .. ܗܘ ܕܡܢ ܐܢܫܘܬܐ ܡܫܒܚܐ

f. Proœmion pour le Jeudi saint : ܠܡܫܝܚܐ ܕܐܬܬܟܠ ܥܠ ܐܒܘܗܝ

Sedra : ܐܠܗܐ ܗܘ ܕܥܠ ܟܠܗ

g. Proœmion : ܠܡܫܝܚܐ ܕܐܬܓܠܝ ܒܚܘܒܗ

Sedra : ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܕܫܡܝܐ ܘܕܐܪܥܐ

II. Évangiles et épîtres.

a. Leçon tirée de l'épître de S. Paul aux Romains (chap. xi, vers. 32 à 36).

b. Leçon tirée de l'évangile de S. Matthieu (chapitre xxvi, vers. 26 à 30).

c. Leçon tirée de l'épître de S. Paul aux Éphésiens (chap. iv, vers. 1 à 6).

d. Leçon tirée de l'évangile de S. Jean (chap. xx, vers. 1 à 10).

e. Leçon du Jeudi saint, tirée de la première épître de S. Paul aux Corinthiens (chap. xi, vers. 23 à 29).

f. Leçon tirée de l'évangile de S. Jean (chap. vi, vers. 26 à 35).

Tous ces passages sont donnés dans la version peschitto, sauf le second, qui présente la version de Thomas d'Héraclée.

2° (Fol. 13 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܐܚܘܗܝ ܕܡܪܢ «Anaphore de Mar-Jacques, frère de Notre-Seigneur». (Voyez ci-dessus, n° 70, 2°.) A ce texte est joint, dans notre ms., l'ordre commun de la messe, qui renferme l'évangile (S. Jean, chap. vi, vers. 47 à 59), précédé d'un procemion (ܦܪܘܡܝܘܢ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܕܟܠ ܡܪܕܘܬܐ), du sedra (ܣܕܪܐ ܕܡܥܠܬܐ ܕܚܒܘܫܐ), et suivi d'un procemion de l'Offrande (ܦܪܘܡܝܘܢ ܕܩܘܪܒܢܐ ܕܐܘܪܫܠܡ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ) et d'un sedra (ܣܕܪܐ ܕܩܘܪܒܢܐ).

3° (Fol. 35.) (*sic*) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܝܘܚܢܢ ܫܠܝܚܐ ܘܐܘܢܓܠܝܣܛܐ «Anaphore de Jean, apôtre et évangéliste». (Voyez «Missale chaldaicum», p. ܥܐ et suiv.; — Renaudot, «Liturg. oriental. collectio», t. II, p. 163 et suiv.)

4° (Fol. 44 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܩܣܘܣܛܘܣ ܦܦܐ ܕܪܗܘܡܝ «Anaphore de S. Xyste, pape de Rome». (Voyez «Missale chaldaicum», p. ܩܠ et suiv., et Renaudot, *l. c.*, p. 134 et suiv.)

5° (Fol. 50 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܘܫܐ ܒܪ ܟܐܦܐ «Anaphore de Moïse Bar-Cépha». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 391 et suiv.)

6° (Fol. 62 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܕܝܘܢܘܣܝܘܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܡܝܕ ܗܘ ܒܪ ܨܠܝܒܝ «Anaphore de Mar-Denys Bar-Ṣalibi, évêque d'Amid. (Voyez «Missale chaldaicum», p. ܩܗ et suiv., et Renaudot, *l. c.*, p. 449 et suiv.)

7° (Fol. 68 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܠܦܢܐ ܩܕܝܫܐ ܕܣܝܡܐ ܠܝܘܚܢܢ ܪܒܐ «Anaphore des saints docteurs, rédigée par Jean le Grand [le patriarche, nommé Bar-Wahaboun]». Les noms des Pères dont les liturgies ont fourni des extraits à celle-ci sont indiqués à la marge : Philoxène, Jacques de Saroug, Jacques d'Édesse, Jacques, frère du Seigneur, S. Cyrille, S. Jean l'Évangéliste, etc. Cette liturgie a été traduite par Renaudot. (Voyez *l. c.*, p. 409 et suiv.) Sur l'auteur, qui porte aussi le nom de Théodore, voyez Assemani, «Biblioth. orient.», t. II, p. 213 et suiv.

8° (Fol. 87 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܡܬܝ ܠܒܝܫ ܐܠܗܐ «Anaphore du saint *Théophore* saint Matthieu, le pasteur». (Voyez «Missale chaldaicum», p. ܩܢܘ et suiv., et Renaudot, *l. c.*, p. 347 et suiv.)

9° (Fol. 96.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܘܡܫܒܚܐ ܡܪܝ ܦܝܠܘܟܣܢܘܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܡܒܘܓ «Anaphore du saint et pieux Mar-Philoxène, évêque de Maboug». (Voyez ci-dessus, n° 71, 6°, et Renaudot, *l. c.*, p. 301 et suiv.)

10° (Fol. 105 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܬܪܥܣܪ ܫܠܝܚܐ ܩܕܝܫܐ «Anaphore des douze apôtres». Immédiatement après le titre se trouve une note dont voici la traduction : «Cette anaphore est en usage pour la messe de ces trois fêtes de l'année : le jeudi des mystères (Jeudi saint), le dimanche nouveau (dimanche *in albis*) et le dimanche de la Pentecôte». La liturgie commence ainsi : ܐܠܗܐ ܕܟܠ ܐܝܟ ܕܗܘ ܕܠܐ ܡܬܚܙܐ ܥܡܟܐ ܡܬܩܪܒ ܘܡܬܢܐ. (Voyez, sur ce texte, Renaudot, *l. c.*, p. 175.)

11° (Fol. 117 v°.) ܦܪܘܡܝܘܢ «Procemion». Commencement : ...ܫܘܒܚܐ ܘܝܩܪܐ ܘܬܘܕܝܬܐ ܠܗܘ ܡܫܝܚܐ ܕܡܢ ܥܠܡܐ ... Suit le sedra, qui commence ainsi : ܐܢܬ ܗܘ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܕܗܘܝܬ... ܐܠܗܐ ܡܫܝܚܐ ... A la marge on lit : ܐܝܬܝܗ ܕܐܦܪܝܡ ܕܚܢܢ ܡܘܠܕܐ ܘܒܥܕܬܐ ܕܝܥܩܘܒ ܐܘܪܗܝܐ «composé par Mar-Jacques, d'Édesse, sur la synagogue et l'Église».

D'après une note finale, ce ms. a été exécuté pour Mar-Dioscore, métropolitain de Jérusalem, dans le couvent de Mar-Moïse, au mont Tanno (ܛܘܪܐ ܕܬܢܘ), et terminé le samedi 26ᵉ jour de ḥaziron de l'an 1773 des Grecs (1462 de J. C.). Les feuillets 1 à 41 sont d'une autre main que le reste du ms. Les feuillets 81 et 82 sont de date récente.

En tête du volume se trouve une prière pour le Jeudi saint, qui a été écrite après coup.

Papier. Pet. 121 feuillets. — (Ancien fonds 64, Colbert 3922.)

73.

1° Procemia et sedra.

a. ܕܥܢܝܕܐ. ܬܘܒ ܣܕܪܐ ܕܠܘܬ ܝܠܕܬ ܐܠܗܐ ܒܩܠܐ ܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ «Pour la transmigration. Sedra adressé à la Mère de Dieu, dans le mètre de Mar-Éphrem». Commencement : ܐܝܟܐ ܕܡܠܝܐ ܗܘܐ ܠܗ ܠܥܠܡ.

b. ܐܚܪܢܐ ܣܕܪܐ ܠܘܬ ܝܠܕܬ ܐܠܗܐ ܒܩܠܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ «Autre sedra adressé à la Mère de Dieu, dans le mètre de Jacques [de Saroug]» :

Procemion : ܫܘܒܚܐ ܠܗ ܠܡܫܝܚܐ ...

Sedra : ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ...

c. ܐܚܪܢܐ ܒܩܠܐ ܕܝܥܩܘܒ «Autre sedra dans le mètre de Jacques [de Saroug]». Commencement : ...

2° (Fol. 7 v°.) ܛܟܣܐ ܕܥܘܠܐ ܕܐܪ̈ܙܐ «Ordre de l'introduction des mystères». Les rubriques sont indiquées en carschouni. Les procemia et sedra intercalés sont les suivants :

a. Prœmion : ... ܫܘܒܚܐ ܠܐܒܐ ܕܠܐ ܡܬܕܪܟܢܘܬܐ
Sedra : ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܕܡܢ ܩܕܡ ܥܠܡܐ ܡܬܕܪܟܢܘܬܐ
b. Sedra dans le mètre de S. Éphrem : ܐܠܗܐ ܡܪܚܡܢܐ ܕܥܒܕܗ ܕܐܕܡ ܡܢ ܥܦܪܐ
c. Sedra dans le mètre de S. Jacques de Saroug : ܦܪܘܩܐ ܥܒܕ ܪܚܡܐ ܕܚܘܒܟ ܪܒܐ
d. Sedra dans le mètre de S. Éphrem : ܐܢܬ ܡܪܝܐ ܐܢܬ ܥܠܬܐ ܕܚܝܐ ܘܕܩܝܡܬܐ

Les leçons de l'Évangile sont les suivantes :

a. Évangile de S. Jean, chap. VI, vers. 47 à 63.
b. Évangile de S. Jean, chap. VI, vers. 26 à 35.
c. Évangile pour l'office des morts : S. Jean, ch. V, vers. 19 à 29.
d. Évangile de S. Luc, chap. VIII, vers. 16 à 22.
e. Évangile pour l'office funéraire des prêtres : S. Matthieu, chap. XXIV, vers. 45 à 51.

3° (Fol. 34.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܩܘܣܛܘܣ ܦܦܐ ܕܪܗܘܡܝ «Anaphore de S. Xyste, pape de Rome». (Voyez ci-dessus, n° 72, 4°, et Renaudot, «Liturg. oriental. collectio», t. II, p. 134 et suiv.) Les prières du diacre sont données *in extenso*.

4° (Fol. 51.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܬܪܥܣܪ ܫܠܝܚܐ ܩܕܝܫܐ «Anaphore des douze apôtres». (Voyez ci-dessus, n° 71, 8°.) Ce texte se rapproche davantage de celui qui a été traduit par Renaudot (*l. c.*, p. 170 et suiv.).

5° (Fol. 57 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܩܕܝܫܐ ܕܝܘܢܘܣܝܘܣ ܡܝܛܪܦܘܠܝܛܐ ܕܐܡܝܕ ܡܦܫܩܢܐ ܕܟܬܒܐ «Anaphore du saint Mar-Denys, métropolitain d'Amid, commentateur des Écritures». (Voyez n° 75, 14°, ci-après.) Plusieurs variantes en marge.

6° (Fol. 62 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܬܝ ܪܥܝܐ «Anaphore de Matthieu le pasteur». (Voyez ci-dessus, n° 72, 8°, et Renaudot, *l. c.*, p. 347 et suiv.)

7° (Fol. 69 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܗܘ ܕܝܢ ܦܛܪܘܣ ܪܝܫܐ ܕܫܠܝܚܐ «Anaphore de Siméon Képha, c'est-à-dire Pierre, prince des apôtres». (Voy. Renaudot, *l. c.*, p. 145 et suiv.)

8° (Fol. 76 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܝܘܚܢܢ ܐܘܢܓܠܣܛܐ «Anaphore de Jean l'Évangéliste». (Voyez ci-dessus, n° 72, 3°, et Renaudot, *l. c.*, p. 163 et suiv.)

9° (Fol. 86.) ܣܕܪܐ ܠܝܠܕܬ ܐܠܗܐ ܒܩܠ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ «Sedra à la Mère de Dieu, dans le mètre de Mar-Jacques». Commencement : ܫܘܒܚܐ ܠܟܝ ܡܢ ܐܢܫܐ ܕܡܬܚܕܬܝܢ

10° (Fol. 89 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܡܪܘܬܐ ܩܕܝܫܐ ܡܝܛܪܦܘܠܝܛܐ ܕܬܓܪܝܬ «Anaphore du saint Mar-Marouthas, métropolitain de Tagrit». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 261 et suiv.)

D'après une note du fol. 89, ce ms. a été exécuté en l'an 1820 (1509 de J. C.), par Bachus, fils du prêtre Jean, ܡܢ ܩܪܝܬܐ ܕܡܕܝܢܬܐ ܕܪ, pour le couvent de Ḥauqo (ܚܘܩܐ). A la fin du volume se trouvent inscrits les noms de quelques personnes mortes, pour lesquelles on avait institué une messe annuelle.

Papier. Moy. 101 feuillets. — (Supplément 25, Saint-Germain 51 *bis*.)

74.

ܟܢܘܫܐ ܕܐܢܐܦܘܪܐ ܕܐܒܗܬܐ ܩܕܝܫܐ «Recueil d'anaphores des saints Pères».

1° Première partie de la messe.

I. a. Prœmion : ܠܗܘ ܕܒܫܘܠܡ ܩܘܪܒܢܐ ܕܒܬܘܠܘܬܐ
Sedra : ܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܕܝܠܕ ܗܘ ܐܒܐ ܡܢ ܩܕܡ
b. Prœmion : ܫܘܒܚܐ ܠܗܘ ܚܠܐ ܕܡܢ ܐܒܐ ܢܦܩ
Sedra : ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܩܕܝܫܐ
c. Prœmion : ܫܘܒܚܐ ܠܡܫܡܫܢܐ ܕܩܘܪܒܢܐ
Sedra : ܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܕܝܠܕ
d. Prœmion : ܠܡܪܝܐ ܕܫܘܠܡܐ ܗܘ ܕܐܬܐ
Sedra : ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܟܠ
e. Prœmion : ܠܡܪܝܐ ܕܫܘܠܡܐ ܫܘܒܚܐ ܕܡܫܝܚܐ ܡܢ ܒܪܝܬܐ ܡܦܪܩܢܐ
Sedra : ܐܠܗܐ ܡܪܚܡܢܐ ܕܥܒܕܗ

II. Évangiles et épîtres pour la messe.

a. Évangile pour la messe de chaque jour (S. Jean, chap. VI, vers. 30 à 46).
b. Autre évangile pour la messe de chaque jour (S. Jean, chap. V, vers. 19 à 29).
c. Leçon tirée de l'évangile de S. Matthieu (S. Matthieu, chap. V, vers. 1 à 12).
d. Évangile pour la commémoration de la Mère de Dieu (S. Luc, chap. XI, vers. 27 à 36).
e. Leçon tirée de l'évangile de S. Jean (S. Jean, chap. VI, vers. 47 à 59).
f. Leçon tirée de la première épître de S. Paul aux Corinthiens (chap. XI, vers. 23 à 29).
g. Leçon tirée de l'épître aux Éphésiens (chap. IV, vers. 25 à 32).
h. Leçon tirée de la première épître aux Corinthiens (chap. XII, vers. 28 à chap. XIII, vers. 3).
i. Leçon tirée de l'épître aux Thessaloniciens (ms. : aux Éphésiens). (Première épître aux Thessaloniciens, chap. IV, vers. 12 à 17.)
j. Leçon tirée de l'épître aux Hébreux (chap. XIII, vers. 9 à 17).

III. Prœmion : ܠܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܟܠ ܝܘܡ
Sedra : ܠܟ ܗܘ ܐܒܐ ܗܘ ܠܥܠܡ

Cette section finit par ces mots : ܡܫܬܠܡ ܣܘܕܪܐ ܘܐܝܟܢܐ ܡܫܬܠܡ ܥܡ ܟܠܗ ܐܝܟ ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܥܕܬܐ.

2° (Fol. 20.) ܨܠܘܬܐ ܕܡܬܐܡܪܐ ܒܪܡܫܐ ܕܚܡܫܐ ܒܫܒܐ ܕܦܨܚܐ ܚܠܦ ܗܘ ܕܫܠܡܐ «Prière que l'on récite le soir du Jeudi saint à la place de celle de la Paix». Commencement : ܫܠܡܐ ܕܝܠܟ ܡܪܢ . ܗܘ ܕܒܡܫܡܫܢܘܬܐ ܐܫܬܘܝܬ ܡܪܢ

3° (Fol. 20 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܐܚܘܗܝ ܕܡܪܢ ܙܥܘܪܬܐ «Anaphore de S. Jacques, frère du Seigneur». C'est l'anaphore connue sous le nom de «Petite liturgie de S. Jacques», et qui a été traduite en latin, sans doute sur notre exemplaire, par Renaudot. (Voyez «Liturgiarum orientalium collectio», t. II, p. 126 et suiv., et p. 132 et suiv.) En marge du titre on lit : ܬܘܪܓܡܐ ܕܡܪܝ ܓܪܝܓܘܪܝܘܣ ܡܠܟܐ ܕܝܕܘܥܬܢܐ ܕܡܬܩܪܐ ܒܪ ܥܒܪܝܐ ܡܦܪܝܢܐ ܕܡܕܢܚܐ ܒܛܘܪܐ ܕܐܪܡܢܝܐ ܒܫܢܬ ܐܦܨܓ ܝܘܢܝܐ «Rédigé par Mar-Grégoire, le roi des savants, [surnommé] Bar-Hebræus, maphrien de l'Orient, dans les montagnes de l'Arménie, en l'an 1593 des Grecs [1282 de J. C.]». Renaudot a lu par erreur 1903.

4° (Fol. 28.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܐܘܢܓܠܝܣܛܐ «Anaphore de S. Jean l'Évangéliste». (Voyez ci-dessus, n° 72, 3°.)

5° (Fol. 37.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܒܘܪܕܥܢܐ ܐܘܟܝܬ ܕܦܣܝܠܬܐ «Anaphore de S. Jacques Baradé ou de Phisilta». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 333 et suiv.)

6° (Fol. 49 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܩܘܪܝܠܘܣ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ «Anaphore de S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie». (Voy. ci-dessus, n° 70, 3°.) Quant aux Pères mentionnés dans cette liturgie, notre exemplaire contient les mêmes noms que le ms. syriaque du Vatican, n° xxv. (Voyez Assemani, «Bibl. apostol. Vat. cod. manuscr. catal.», t. II, p. 215.)

7° (Fol. 64 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܡܠܦܢܐ ܬܒܝܠܝܐ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܒܛܢܢ ܕܣܪܘܓ «Anaphore de S. Jacques, docteur universel, évêque de Batna de Saroug». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 356 et suiv.)

8° (Fol. 81 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܡܦܫܩܢܐ ܕܟܬܒܐ ܘܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܘܪܗܝ «Anaphore de S. Jacques, interprète des Écritures et évêque d'Édesse». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 371 et suiv.)

9° (Fol. 96.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܦܛܪܘܣ ܪܝܫ ܫܠܝܚܐ «Anaphore de S. Pierre, prince des apôtres». (Voyez «Missale chaldaicum», p. ܦܗ, et Renaudot, *l. c.*, p. 145 et suiv.) Cette liturgie commence dans notre exemplaire comme dans le ms. du Vatican, n° xxv. (Voyez Assemani, «Catal.», t. II, p. 215, n° 19.)

10° (Fol. 103 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܩܘܣ ܐܘܢܓܠܝܣܛܐ «Anaphore de S. Marc l'Évangéliste». (Voyez «Missale chaldaicum», p. ܥܐ, et Renaudot, *l. c.*, p. 176 et suiv.) Notre texte commence comme dans le ms. de Rome, cité ci-dessus.

11° (Fol. 120.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܐܝܓܢܐܛܝܘܣ ܦܛܪܝܪܟܐ ܗܘ ܕܝܘܣܦ ܒܪ ܘܗܝܒ «Anaphore du patriarche Mar-Ignace, qui est Joseph Bar-Wahib». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 528 et suiv.)

12° (Fol. 142.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܡܥܕܢܝ «Anaphore de S. Jean Bar-Ma'adani». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 512 et suiv.)

13° (Fol. 160 v°.) Conclusions ou Bénédictions (ܚܘܬܡܐ).

a. «Houtomo, dans le mètre de Mar-Jacques [de Saroug]». Commencement : ܒܪ ܚܕܝܘ ܢܗܪ ܚܕܝܘ ܚܕܘܬܐ. (Comparez Assemani, «Catalogus», t. II, p. 216.) Les saints invoqués dans cette pièce sont S. Jean-Baptiste, S. Étienne, premier martyr, Mar-Barṣauma l'archimandrite, et Mar-Behnam, thaumaturge.

b. «Houtomo, dans le mètre de Mar-Éphrem». Commencement : ܒܪ ܚܕܝܘ ܫܠܝܚܐ . ܢܗܪ ܚܕܝܘ ܐܫܠܚܘ

c. «Houtomo, dans le mètre de Mar-Éphrem». Commencement : ܒܪ ܚܕܝܘ ܟܠܗܘܢ. ܢܗܪ ܚܕܝܘ ܪܚܡܘܗܝ. (Voyez, sur ces deux dernières pièces, Assemani, *l. c.*, p. 216 et 217.)

A la suite de l'article 1° (fol. 19 v°) on lit une note arabe, de la main du copiste, le moine Jean, de la ville de Mançour, dans la province de Mardîn, qui dit avoir écrit ce volume dans le couvent de la Mère de Dieu, nommé *couvent des Syriens*, dans le désert de Scété, pour le prêtre Thomas, de Damas, en 1[8]27 des Grecs (1516 de J. C.). Dans une seconde note arabe (fol. 28), il raconte les circonstances dans lesquelles il a exécuté cette copie. Il était, dit-il, à Jérusalem en cette année (1516), lorsque l'émir des Abyssiniens vint dans cette ville. Ce fut alors que la porte de l'église de la Résurrection resta ouverte à deux battants pendant seize jours, jour et nuit (وقد حضرنا في هذه السنة في القدس وجاء امير الحبش وبقي باب القيامة ستة عشر يوم مفتوح المصراعين بالليل وبالنهار). Puis il se rendit à Miçr, où il rencontra, dans la maison du prêtre Job, le prêtre Thomas et ses fils Joseph et Foddhaïl. C'est là que le prêtre Thomas lui demanda d'écrire ce ms. A la suite de l'anaphore de S. Marc (fol. 116 v°), le copiste a mis une longue note (en syriaque), dans laquelle il est dit que ce volume a été exécuté du temps de Mar-Ignace (qui s'appelait Jésus), patriarche d'Antioche, de Syrie et de tout l'Orient, et de Mar-Jean, patriarche d'Alexandrie et d'Égypte, dans le couvent de la Mère de Dieu, de Scété, dans la vallée de Habîb, connu sous le nom de *couvent des Syriens*. Suivent quelques indica-

tions sur ce couvent, qui, à cette époque, avait pour chef Cyriaque, du mont Liban, et qui renfermait quarante-trois moines, dont dix-huit Syriens, les autres étaient Égyptiens. Les notables ([illegible], comtes) des Syriens étaient Jean ([illegible]), Kalaf, un autre Jean ([illegible]), David, Jean de Mardîn, Cyriaque, Rabban Georges et Rabban Jacques. Cette note est précédée d'une autre, écrite plus tard, en carschouni, dans laquelle le copiste mentionne le métropolitain de Jérusalem, Grégoire. Il raconte de nouveau, qu'étant en Égypte, avec Mar-Athanase, métropolitain de Ḥabîb, son neveu, il fit la rencontre du prêtre Thomas, etc. Enfin, en plusieurs autres endroits du ms., le copiste se recommande aux prières du prêtre officiant. (Voyez fol. 26, fol. 34 v°, fol. 37, fol. 45 v°, fol. 59 v°, fol. 91 v°, fol. 96, etc.) Deux maximes en arabe, dont une en vers, se trouvent fol. 28 et fol. 64 v°.

Au commencement du volume se trouve une prière arabe (صلات المائدة), ajoutée après coup. Deux autres prières en arabe se lisent fol. 117 v° à fol. 119 v°.

La dernière page du ms. contient une note qui constate qu'en 1829 (1518 de J. C.) il était en la possession d'un moine nommé Georges, à Jérusalem.

Papier. Pet. 168 feuillets. — (Ancien fonds 66, Colbert 3833.)

75.

1° Première partie de la messe.

I. Évangiles et épîtres.

a. Prière avant la lecture des Actes : [illegible]. Commencement : [illegible]

b. Prière avant la lecture des Épîtres : [illegible]. Commencement : [illegible]

(A cet endroit se trouve intercalé l'index des anaphores énumérées ci-après.)

c. Leçon tirée de la 1re épître de S. Paul aux Corinthiens (chap. XI, vers. 23 à 29).

d. Leçon tirée de la 1re épître de S. Jean (chap. IV, vers. 7 à 10).

e. Leçon tirée de l'épître aux Éphésiens (chap. IV, vers. 1 à 7).

f. Leçon tirée de l'épître aux Romains (chap. I, vers. 1 à 7).

g. Leçon pour la Résurrection, tirée de l'épître aux Romains (chap. VIII, vers. 9 à 11).

h. Leçon tirée de l'épître aux Éphésiens (chap. VI, vers. 10 à 19).

i. Leçon pour l'office des morts, tirée de la 1re épître aux Corinthiens (chap. XV, vers. 50 à 57).

j. Leçon tirée de l'évangile de S. Matthieu (chapitre XIV, vers. 15 à 23).

k. Leçon tirée de l'évangile de S. Matthieu (chapitre XV, vers. 32 à 39).

l. Leçon tirée de l'évangile de S. Marc (chap. VIII, vers. 1 à 10).

m. Leçon tirée de l'évangile de S. Luc (chap. IX, vers. 12 à 18. Version de Thomas d'Héraclée).

n. Leçon tirée de l'évangile de S. Jean (chap. VI, vers. 47 à 59. Version de Thomas d'Héraclée).

o. Leçon pour l'office des morts, tirée de l'évangile de S. Luc (chap. XVI, vers. 19 à 23. Version de Thomas d'Héraclée).

p. Leçon pour la Résurrection, tirée de l'évangile de S. Marc (chap. XVI, vers. 2 à 8. Version de Thomas d'Héraclée).

II. [illegible]

a. Proœmion : [illegible]
Sedra : [illegible]

b. Proœmion : [illegible]
Sedra : [illegible]

c. Proœmion : [illegible]
Sedra : [illegible]

d. Proœmion : [illegible]
Sedra : [illegible]

e. Proœmion : [illegible]
Sedra : [illegible]

f. Proœmion : [illegible]
Sedra : [illegible]

g. Proœmion : [illegible]
Sedra : [illegible]

h. Proœmion : [illegible] (le même, sauf quelques variantes, que ci-dessus, *g*).
Sedra : [illegible]

i. Proœmion : [illegible] (le même, sauf quelques variantes, que ci-dessus, *c*).
Sedra : [illegible]

j. Proœmion : [illegible]
Sedra : [illegible]

k. [illegible] «Proœmion lors de l'introduction des dons» : [illegible]
Sedra : [illegible]

l. Prière que l'on récite à la place de la prière de la Paix, le samedi de l'Annonciation : [illegible]

m. Prière que l'on récite à la place de la prière de la Paix, le Jeudi saint et le samedi de l'Annonciation : [illegible]

2° (Fol. 23 v°.) [illegible] [ms. : [illegible]] [illegible] «Anaphore de S. Jacques, apôtre, frère de Notre-Seigneur, qu'il avait récitée auprès de la tête du Christ, dans le cénacle des mystères, d'après la recension de Jacques d'Édesse. C'est la première de toutes les liturgies. Il a été établi par les saints apôtres qu'un prêtre nouvellement ordonné doit réciter cette liturgie avant toutes les autres». (Voy. ci-dessus, n° 70, 2°.)

3° (Fol. 35.) [illegible] «Anaphore de S. Jean l'Évangéliste». (Voyez ci-dessus, n° 72, 3°.)

4° (Fol. 42 v°.) [illegible] «Anaphore de Siméon Pierre, prince des apôtres». (Voyez Renaudot, *l. c.*, t. II, p. 145.)

5° (Fol. 51 v°.) [illegible] «Anaphore des douze apôtres». Même texte que celui qui a été traduit par Renaudot (*l. c.*, p. 170 et suiv.).

6° (Fol. 57.) [illegible] «Anaphore de Pierre, prince des apôtres». Même texte que celui du n° 74, 9°, ci-dessus.

7° (Fol. 62.) [illegible] «Anaphore de S. Eustathe». (Voyez ci-dessus, n° 70, 4°.)

8° (Fol. 67.) [illegible] «Anaphore de Moïse Bar-Cépha». (Voyez ci-dessus, n° 72, 5°.)

9° (Fol. 75 v°.) [illegible] «Anaphore de Proclus, de Byzance». (Voyez Ebedjesu, «Catalogus, etc.», dans Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. II, p. 197, et la note d'Assemani, *l. c.*, p. 198. — Comparez Assemani, *l. c.*, t. I, p. 487.) Commencement : [illegible] En marge on lit cette note : [illegible] «(Cette anaphore) a été collationnée sur dix exemplaires; on a trouvé qu'elle y était attribuée à Philoxène, de Maboug». En effet, la première des deux liturgies qui se trouvent, sous le nom de Philoxène de Maboug, dans Renaudot, «Liturg. oriental. collectio», t. II, p. 301 et suiv., est la traduction de notre texte.

10° (Fol. 82.) [illegible] «Anaphore de S. Dioscore, patriarche d'Alexandrie». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 286 et suiv.)

11° (Fol. 94.) [illegible] «Anaphore de S. Jean, [évêque] de Ḥarran, de Ḥaboura et de Nisibe». (Voyez Renaudot, «Liturg. orient. collectio», t. II, p. 226 et suiv. — Comparez Assemani, «Biblioth. orient.», t. II, p. 216.) Dans le «Missale chaldaicum» de Rome, cette liturgie est attribuée à S. Jean Chrysostome. (Voyez «Missale chaldaicum», p. [illegible] [*bis*] et suiv.)

12° (Fol. 99 v°.) [illegible] «Prière pour la messe, le Jeudi saint et le samedi de l'Annonciation». Commencement : [illegible]...

13° (Fol. 100.) [ms : [illegible]] [illegible] «Anaphore du patriarche Mar-Jean, appelé Bar-Sousan». (Voyez, sur cette liturgie, attribuée aussi à Denys Bar-Ṣalibi, Assemani, «Biblioth. oriental.», t. II, p. 143 et suiv.) Elle diffère de celle qui a été publiée sous le même nom dans le «Missale chaldaicum», p. [illegible] et suiv.

14° (Fol. 110.) [illegible] «Anaphore du saint Mar-Denys, le docteur, métropolitain d'Amid, et commentateur des Écritures». Commencement : [illegible] En marge on lit les mots : [illegible]..., mots qui correspondent à l'*incipit* de la liturgie de Bar-Ṣalibi, traduite par Renaudot («Liturg. oriental. coll.», t. II, p. 449). Notre texte diffère de cette dernière, ainsi que de toutes celles qui se trouvent dans la Bibliothèque du Vatican. (Voyez «Biblioth. apostol. Vatic. codd. mss. catalog.», t. II, p. 215, 216, 226, 233, etc.)

15° (Fol. 112 v°.) [illegible] «Anaphore de saint Xyste, pape de Rome». (Voyez ci-dessus, n° 72, 4°.)

16° (Fol. 115.)

a. Bénédiction finale ([illegible]) après la messe : [illegible]

b. Autre bénédiction : [illegible]

c. Proœmion de l'introduction du sacrifice : [illegible]
Sedra : [illegible]
Autre sedra : [illegible]

d. Proœmion : [illegible]
Sedra : [illegible]

17° (Fol. 117.) [illegible] «Petite anaphore de Jacques, frère du Seigneur, rédigée par Grégoire Bar-Hebræus». (Voyez ci-dessus, n° 74, 3°.)

18° (Fol. 120.) [illegible] «Sedra du proœmion». En marge on lit : [illegible] «Composé par le patriarche ATHANASE». Commencement : [illegible]...

19° (Fol. 121.) [illegible] «Anaphore du saint Mar-DENYS BAR-ṢALIBI». Même liturgie que celle de l'article 13° ci-dessus.

20° (Fol. 129.)

a. Proœmion : [illegible]

b. Sedra : [illegible] En marge du titre on lit : [illegible] «Composé par Mar-JEAN, le saint patriarche».

21° (Fol. 130.) [illegible] «Anaphore des douze apôtres». Même texte que celui du n° 72, 10°, ci-dessus. Immédiatement après le titre se trouve une note ainsi conçue : [illegible]

22° (Fol. 134 v°.) Sedra : [illegible]. En marge on lit : [illegible] [?[illegible]] «Ce sedra a été composé par Mar-PAUL, évêque de Tella».

23° (Fol. 136.) [illegible] «Quelques proœmia, sedra et anaphores qui manquent dans le livre de la messe».

a. Proœmion : [illegible] (lisez [illegible]) [illegible]

b. Sedra : [illegible]. En marge on lit : [illegible] «Composé par Mar-JEAN, patriarche... ?»

c. [illegible] «Anaphore de Mar-SÉVÈRE, le grand patriarche d'Antioche». Traduit par Renaudot, «Liturg. orient. collectio», t. II, p. 321 et suiv. On lit en marge : [illegible] «D'après d'autres exemplaires, cette liturgie a été rédigée par Mar-TIMOTHÉE, d'Alexandrie». Et à la fin cette note : [illegible] «Est terminée cette anaphore du patriarche Mar-SÉVÈRE, d'après la rédaction de BAR-ṢALIBI».

d. Sedra : [illegible]... En marge on lit : [illegible] «Composé par Mar-ATHANASE».

e. Autre sedra : [illegible]. En marge on lit : [illegible] «Composé par Mar-JEAN».

Ce ms. se compose de deux parties distinctes. La première, qui s'étend jusqu'au fol. 98, et qui forme un tout complet, a été écrite en 1835 (1524 de J. C.), par Abraham, fils de Georges, de la ville de Ḥardîn, au mont Liban. La seconde partie est plus ancienne. Un lecteur, nommé Abraham, qui est peut-être le même que le copiste de la première partie du ms., a inscrit son nom, en arabe, sur la première page. La prière qui se trouve au fol. 22 v° (voyez ci-dessus, 1° *m*), a été ajoutée par un scribe nommé Jean, en 1912 (1601 de J. C.).

Entre les folios actuels 116 et 117, il manque un ou plusieurs feuillets.

Papier. Moy. 146 feuillets. — (Ancien fonds 36, Colbert 2404.)

76.

1° Première partie de la messe.

I. Épîtres.

a. Leçon tirée de l'épître aux Éphésiens (chap. IV, vers. 1 à 6).

b. Épître pour la fête de la Résurrection (1re épître aux Corinthiens, chap. XV, vers. 20 à 28).

c. Épître de chaque jour (1re épître aux Corinthiens, chap. XI, vers. 23 à 29).

II. Évangiles.

a. Leçon tirée de l'évangile de S. Matthieu (chapitre XIV, vers. 15 à 23. Version d'Héraclée).

b. Leçon tirée de l'évangile de S. Luc (chap. IX, vers. 12 à 18. Version d'Héraclée).

c. Leçon tirée de l'évangile de S. Jean (chap. IV, vers. 47 à 58. Version d'Héraclée).

III. Proœmia et sedra.

a. Proœmion de l'introduction du sacrifice : [illegible]
Sedra : [illegible]

b. «Autre proœmion, sur la synagogue et sur l'Église» : [illegible] [par JACQUES, d'Édesse].
Sedra : [illegible]

c. «Autre proœmion de l'introduction du sacrifice, pour le Jeudi saint, le dimanche nouveau et la fête de la Pentecôte» : [illegible]
Sedra : [illegible]. Arrangement alphabétique.

d. Autre proœmion de l'introduction du sacrifice : [illegible]
Sedra : [illegible]

e. Autre prooemion de l'introduction du sacrifice : [Syriac] [Syriac]
Sedra : [Syriac]

f. Autre prooemion de l'introduction du sacrifice : [Syriac]
Sedra : [Syriac]

g. Autre prooemion de l'introduction du sacrifice : [Syriac]
Sedra : [Syriac]

h. Autre prooemion de l'introduction du sacrifice : [Syriac]
Sedra : [Syriac]

i. Autre prooemion de l'introduction du sacrifice : [Syriac]
Sedra : [Syriac]

j. Introït pour le Jeudi saint et le samedi de l'Annonciation : [Syriac] [par Denys Bar-Ṣalibi].

2° (Fol. 28.) [Syriac] [lisez : [Syriac]] [Syriac] «..... Liturgie de Mar-Grégoire, célèbre maphrien de l'Orient, neveu de Mar-Michel». (Voyez Renaudot, «Liturg. orient. collectio», t. II, p. 456, et ci-dessus, n° 71, 3°.)

3° (Fol. 45.) [Syriac] «Anaphore du saint Mar-Moïse Bar-Céphа». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 391 et suiv., et ci-dessus, n° 72, 5°.)

4° (Fol. 54.) [Syriac] «Liturgie de Mar-Thomas d'Héraclée». Les premières lettres des différentes parties de cette liturgie se suivent dans l'ordre de l'alphabet syriaque. Immédiatement après le titre, on lit cette note : [Syriac] «Il l'a composée dans l'ordre alphabétique. *Olaf* signifie «Dieu», et *béth* «homme». Toutes les lettres ont ainsi été expliquées par le patriarche [Joseph] Bar-Wahib». A la fin se trouve cette autre note : [Syriac] «Est terminée la liturgie de Mar-Thomas, l'apôtre». Cette liturgie a été traduite par Renaudot (*l. c.*, t. II, p. 383 et suiv.; — voyez aussi Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. II, p. 92).

5° (Fol. 60.) [Syriac] «Anaphore du saint Théophore Mar-Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople». (Voyez Renaudot, *l. c.*, t. II, p. 242 et suiv.) Commencement : [Syriac] (Voyez, sur cet *incipit*, Renaudot, *l. c.*, p. 254.)

6° (Fol. 75.) [Syriac] «Grande anaphore de Mar-Jacques de Saroug, ami de Mar-Sévère». Commencement : [Syriac]. Cette liturgie est différente de celle qui a été publiée sous le même nom par Renaudot. (Voyez *l. c.*, t. II, p. 356.)

7° (Fol. 91 v°.) [Syriac] «Anaphore du saint Mar-Ignace, patriarche de Mardîn (Joseph Bar-Wahib)». (Voyez ci-dessus, n° 74, 11°, et Renaudot, *l. c.*, p. 528 et suiv.)

8° (Fol. 108 v°.) [Syriac] «Anaphore du saint Mar-Philoxène, de Maboug». Commencement : [Syriac]. Cette liturgie diffère de celle qui a été traduite sous ce nom par Renaudot (voyez ci-dessus, n° 72, 9°), ainsi que de la liturgie de Proclus, attribuée dans quelques mss. à Philoxène de Maboug. (Voyez ci-dessus, n° 75, 9°.)

9° (Fol. 119 v°.) [Syriac] «Anaphore du saint Mar-Ignace Nourono (S. Ignace, martyr)». Traduite en latin par Renaudot (*l. c.*, t. II, p. 215 et suiv.).

10° (Fol. 132.) [Syriac] «Liturgie de Mar-Ignace, patriarche d'Antioche (Jean Bar-Ma'adani)». (Voy. ci-dessus, n° 74, 12°, et Renaudot, *l. c.*, p. 512 et suiv.)

11° (Fol. 146 v°.) [Syriac] «Liturgie composée des liturgies des docteurs, par Jean Bar-Wahaboun». (Voyez ci-dessus, n° 72, 7°, et Renaudot, *l. c.*, p. 409 et suiv.)

12° (Fol. 159 v°.) [Syriac] «Liturgie de Mar-Clément, nommé Clément, disciple de Pierre». Traduite par Renaudot, *l. c.*, t. II, p. 186 et suiv.

13° (Fol. 174 v°.) [Syriac] «Liturgie du saint Mar-Marouthas, métropolitain, c'est-à-dire *catholicos* de Tagrit». (Voyez «Missale chaldaicum», p. [Syriac] et suiv., et Renaudot, *l. c.*, p. 261 et suiv. — Comparez Assemani, «Biblioth. apost. Vatic. codicum manuscr. catalogus», t. II, p. 228.)

14° (Fol. 183 v°.) [Syriac] «Anaphore du saint Mar-Jean, de Bassore». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 421 et suiv.)

15° (Fol. 198 v°.) [Syriac] [lisez : [Syriac]] [Syriac] «Anaphore du saint Mar-Jean, patriarche et scribe *Pusillus*». (Voyez Renau-

dot, *l. c.*, p. 474 et suiv. — Comparez Assemani, «Biblioth. orientalis», t. II, p. 236.)

16° (Fol. 212 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܕܝܘܢܘܣܝܘܣ ܐܪܝܘܦܓܝܛܐ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܐܬܝܢܘܣ ܘܬܠܡܝܕܗ ܕܦܘܠܘܣ «Anaphore du saint Mar-Denys [l'Aréopagite], évêque d'Athènes et disciple de [l'apôtre] Paul». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 202 et suiv.)

17° (Fol. 222.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܓܙܪܬܐ ܕܩܪܕܘ «Anaphore du saint Mar-Dioscore, évêque de Gazartha de Qardou (Djezîrat Ibn 'Omar)». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 492 et suiv.)

18° (Fol. 237.) ...ܠܝܛܘܪܓܝܐ ܕܩܕܝܫܐ ܐܒܗܬܐ ܒܣܝܠܝܘܣ ܘܓܪܝܓܘܪܝܘܣ «Liturgie des saints Pères Basile et Grégoire». Cette liturgie a été traduite en latin par Andreas Masius («Commentarius de Paradiso, scriptus... a Mose Bar-Cepha, Syro. Accedunt D. Basilii Liturgia», etc., Antverpiæ, 1569. — Voyez aussi Renaudot, *l. c.*, p. 548 et suiv., et p. 562 et suiv. — Comparez Assemani, «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscript. catalogus», t. II, p. 232.) Dans les mss. du Vatican et dans d'autres, cette liturgie est attribuée à S. Basile seul.

19° (Fol. 250.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܒܘܪܕܥܢܐ ܕܡܢ ܦܣܝܠܬܐ «Anaphore du saint Mar-Jacques Baradée, de Phisilta». (Voyez ci-dessus, n° 74, 5°, et Renaudot, *l. c.*, p. 333 et suiv.)

20° (Fol. 258.) ܬܘܒ ܕܠܡܐܢ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܡܝܟܐܝܠ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ ܕܣܕܝܪܐ ܥܠ ܐܠܦ ܒܝܬ «Anaphore du saint Mar-Michel, patriarche d'Antioche, disposée par ordre alphabétique». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 438 et suiv.) Cette liturgie se termine par ces mots : ... (mot effacé) ... [ܘܫܒܚܐ]

21° (Fol. 275.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܡܠܦܢܐ ܕܣܪܘܓ «Anaphore du saint Mar-Jacques, le docteur, de Saroug». (Voyez ci-dessus, n° 71, 5°, et Renaudot, *l. c.*, p. 356 et suiv.)

22° (Fol. 276.) ܒܘܪܟܐ [ܕܡܬܐܡܪܝܢ] ܒܩܠܐ ܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ ܘܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ «Bénédictions dans le mètre de Mar-Éphrem et de Mar-Jacques».

a. Bénédiction dans le mètre de S. Éphrem : ... (Voyez «Bibliothecæ apostol. Vatic. codicum manuscr. catal.», t. II, p. 220, n° 17.)

b. Bénédiction dans le mètre de S. Jacques : ... (Voyez «Bibliothecæ apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus», t. II, p. 216, n° 26.) La fin manque.

Les folios 267 à 278 sont intervertis; ils doivent se placer dans l'ordre suivant : 275, 278 (le verso avant le recto), 267 à 274, 276 et 277. A la fin il manque plusieurs feuillets.

En tête du volume se trouve une note, en partie effacée, dans laquelle le prêtre Jean, fils (?) de Jacques, fils de Jésus, fils de Sa'îd, fils de Qandîl, déclare avoir officié (?), en se servant de ce ms., dans l'église de Mar-Théodore, vainqueur du dragon.

Au fol. 183 v° on lit une note en carschouni, d'après laquelle ce ms. fut donné à l'église de Mar-Domitius (ܡܪܝ ܕܘܡܛ), dans le bourg (ܐܠܩܠܝܥܗ) de 'Aïn-Halyo, par le prêtre jacobite Jean, surnommé Ibn-Ibrahîm ben Ward, de Damas, en l'an des Grecs 1907 (1596 de J. C.).

Papier. Pet. 281 feuillets. xvi° siècle. — (Ancien fonds 68, Colbert 3921.)

77.

1° ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܐܝܓܢܐܛܝܘܣ ܢܘܪܐܢܐ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ «Anaphore de S. Ignace Nourono, patriarche d'Antioche». (Voyez ci-dessus, n° 76°, 9°, et Renaudot, «Liturgiarum oriental. collectio», t. II, p. 215 et suiv.)

2° (Fol. 23 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܩܘܪܝܠܘܣ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ «Anaphore de S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie». (Voyez ci-dessus, n° 70, 3°, et Renaudot, *l. c.*, p. 275 et suiv.)

3° (Fol. 42.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܡܠܦܢܐ ܘܐܦܣܩܘܦܐ ܕܒܛܢܢ ܕܣܪܘܓ «Anaphore du saint Mar-Jacques, le docteur et évêque de Batna, de Saroug». (Voyez ci-dessus, n° 71, 5°, et Renaudot, *l. c.*, p. 356 et suiv.)

4° (Fol. 61.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܡܦܫܩܢܐ ܕܟܬܒܐ ܘܐܦܣܩܘܦܐ ܕܐܘܪܗܝ «Anaphore du saint Mar-Jacques, interprète de l'Écriture et évêque d'Édesse». (Voyez ci-dessus, n° 71, 4°, et Renaudot, *l. c.*, p. 371 et suiv.)

5° (Fol. 77 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܦܝܠܘܟܣܝܢܘܣ «Anaphore de saint Philoxène [évêque de Baghdâd]». Cette liturgie a été traduite en latin par Renaudot, *l. c.*, p. 399 et suiv. (Voyez, sur l'auteur, Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. II, p. 123 et suiv.) A la fin de la liturgie se trouve cette note : ...

6° (Fol. 93 v°.) Schouroyo (...) procemion (...) et sedra (...), évangiles, proœmion (...) et sedra (...), et enfin une prière pour la Fraction, par Denys Bar-Salibi.

7° (Fol. 103.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܐܝܓܢܐܛܝܘܣ ܗܘ ܝܘܣܦ ... «Anaphore du saint Mar-Ignace (Joseph

Bar-Wahib de Mardîn)». (Voyez ci-dessus, n° 74, 11°, et Renaudot, *l. c.*, p. 528 et suiv.)

8° (Fol. 129 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܦܛܪܝܪܟܐ ܗܘ ܕܡܬܩܪܐ ܒܪ ܡܥܕܢܝ «Anaphore du saint Mar-Jean, patriarche (Bar-Maʿadani)». (Voyez ci-dessus, n° 74, 12°, et Renaudot, *l. c.*, p. 512 et suiv.)

9° (Fol. 153.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܘܫܐ ܒܪ ܟܐܦܐ «Anaphore de Moïse Bar-Cépha». (Voyez ci-dessus, n° 72, 5°, et Renaudot, *l. c.*, p. 391 et suiv.)

10° (Fol. 165 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܕܢܨܝܒܝܢ «Anaphore du saint Mar-Jacques, de Nisibe [Jacques Baradée]». (Voyez ci-dessus, n° 74, 5°, et Renaudot, *l. c.*, p. 333 et suiv.)

11° (Fol. 180 v°.) ܫܘܒܚܐ ܒܩܠܐ ܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ «Bénédiction dans le mètre de Mar-Éphrem». Commencement : ܒܪܝܟ ܗܘ ܕܒܫܠܡܐ...

Au bas du fol. 102 on lit le nom du copiste, Jean, fils de Ḥasan, ܒܪ ܚܣܢ, qui a écrit ce ms. pour son usage et pour celui de ses deux fils, Aaron et Marc. Sur le verso du même folio, ce même Jean, surnommé Ibn aṣ-Ṣoufî, déclare donner le volume au couvent appelé Al-Karam, consacré à S. Siméon et à la Mère de Dieu. Au bas de cet acte de donation figurent les noms des témoins : le curé Jean et le curé Isaac de Ḥaṣroun, et le curé Jean de ܚܠܒܘܢ.

Papier. Pet. 182 feuillets. xviᵉ siècle. — (Supplément 61, Saint-Germain 59, Coislin.)

78.

1° Première partie de la messe. Le titre, les rubriques et quelques prières sont en carschouni : ... Les prœmia et sedra intercalés sont les suivants :

a. Prœmion à la Mère de Dieu : ... Sedra : ...
b. Sedra dans le mètre de S. Éphrem : ...
c. Autre sedra dans le mètre de S. Éphrem : ...
d. Autre sedra dans le mètre de S. Jacques de Saroug : ...
e. Autre sedra dans le mètre de S. Jacques et dans l'ordre alphabétique : ...

Évangiles :

a. Pour l'office des morts : S. Jean, chap. v, vers. 19 à 29.
b. Pour les funérailles des prêtres : S. Matthieu, ch. xxiv, vers. 45 à 51.
c. Pour l'office de tous les jours : S. Matthieu, chap. xxvi, vers. 26 à 30 (version d'Héraclée).

2° (Fol. 29 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܩܣܘܣܛܘܣ ܦܐܦܐ ܕܪܗܘܡܝ «Anaphore de S. Xyste, pape de Rome». (Voyez ci-dessus, n° 72, 4°, et Renaudot, «Liturgiarum oriental. collect.», t. II, p. 134 et suiv.) Les prières intermédiaires sont données en entier.

3° (Fol. 49.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܝܘܚܢܢ ܬܐܘܦܘܪܐ ܐܘܢܓܠܝܣܛܐ «Anaphore du saint *Théophore* Jean, l'évangéliste». (Voyez ci-dessus, n° 72, 3°, et Renaudot, *l. c.*, p. 163 et suiv.)

4° (Fol. 63 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܗܘ ܦܛܪܘܣ ܪܝܫ ܫܠܝܚܐ «Anaphore de Siméon Cépha, c'est-à-dire Pierre, prince des apôtres». (Voyez ci-dessus, n° 74, 9°, et Renaudot, *l. c.*, p. 145 et suiv.)

5° (Fol. 73.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܬܪܥܣܪ ܫܠܝܚܐ «Anaphore des douze apôtres». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 170 et suiv.) Même texte que n° 73, 4°, ci-dessus.

6° (Fol. 82.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܝܥܩܘܒ ... «Anaphore de Mar-Jacques, appelé frère de Notre-Seigneur». (Voyez ci-dessus, n° 70, 2°, et Jos. Al. Assemani, «Codex liturgicus Ecclesiæ universæ», lib. IV, pars II, p. 131 à 154.)

7° (Fol. 102.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܡܪܘܬܐ ܡܝܛܪܦܘܠܝܛܐ ܕܬܓܪܝܬ «Anaphore du saint Mar-Marouthas, métropolitain de Tagrit». (Voyez ci-dessus, n° 76, 13°, et Renaudot, *l. c.*, p. 261 et suiv.)

8° (Fol. 121.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܕܝܘܢܢܘܤܝܘܤ ܗܘ ܒܪ ܨܠܝܒܝ «Anaphore du saint Mar-Denys Bar-Ṣalibi». (Voyez ci-dessus, n° 72, 6°, et Renaudot, *l. c.*, p. 449 et suiv.)

9° (Fol. 128 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܟܪܘܣܘܣܛܘܡܘܤ «Anaphore du saint Mar-Jean Chrysostome». (Voyez «Missale chaldaicum», p. ... et suiv.) C'est la même liturgie qui, dans le n° 75, 11°, ci-dessus, est attribuée à Jean de Ḥarran.

10° (Fol. 136 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܬܝ ܪܥܝܐ «Anaphore de Matthieu le pasteur». (Voyez ci-dessus, n° 72, 8°, et Renaudot, *l. c.*, p. 347 et suiv.)

11° (Fol. 146.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܝܘܚܢܢ ܦܛܪܝܪܟܐ ܗܘ ܒܪ ܫܘܫܢ «Anaphore de Jean le patriarche, nommé Bar-Sousan». Même texte que celui qui a été publié dans le «Missale chaldaicum», p. ... et suiv.

12° (Fol. 154 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܐܘܣܛܐܬܝܘܤ «Anaphore de S. Eustathe». (Voyez ci dessus, n° 70, 4°, et Renaudot, *l. c.*, p. 235 et suiv.)

13° (Fol. 165 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܩܘܣ ܬܠܡܝܕܐ ܘܐܘܢܓܠܝܣܛܐ «Anaphore de Marc, disciple et évangéliste». (Voyez ci-dessus, n° 74, 10°, et Renaudot, *l. c.*, p. 176 et suiv.)

14° (Fol. 181 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܦܪܘܩܠܘܣ «Anaphore de Proclus». (Voyez ci-dessus, n° 75, 9°.)

15° (Fol. 193.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܘܫܐ ܒܪ ܟܐܦܐ «Anaphore de Moïse Bar-Cépha». (Voyez ci-dessus, n° 72, 5°, et Renaudot, *l. c.*, p. 391 et suiv.)

16° (Fol. 207.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܦܝܠܘܟܣܝܢܘܣ «Anaphore de Philoxène». C'est la seconde des deux liturgies de Philoxène, traduites par Renaudot. (Voyez *l. c.*, p. 310 et suiv.) Les trois premières prières sont interverties dans notre texte, qui commence ainsi : ܐܠܗܐ ܗܘ ܫܠܡܐ ܕܡܬܥܠܝܐ ܘܡܫܒܚܐ ܕܡܫܡܫܢܐ.

17° (Fol. 225 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܘܠܝܘܣ ܦܦܐ ܕܪܗܘܡܝ «Anaphore de S. Jules, pape de Rome». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 227 et suiv.) Les trois premières prières sont interverties dans cette copie, qui commence ainsi : ܐܠܗܐ ܚܝܠܬܢܐ ܚܝܠ ܠܟܠܗܘܢ ܕܚܝܠܐ.

A la fin se trouvent quelques Bénédictions en carschouni. Les derniers feuillets sont rongés par l'humidité.
Écriture maronite.

Papier. Pet. 243 feuillets. xvie siècle. — (Supplément 50.)

79.

1° Première partie de la messe. Les rubriques sont en carschouni. Prooemia, sedra et évangiles comme dans le n° précédent.

2° (Fol. 33 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܩܣܘܣܛܘܣ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܪܗܘܡܝ «Anaphore de S. Xyste, évêque de Rome». (Voyez ci-dessus, n° 72, 4°, et Renaudot, «Liturg. oriental. collect.», t. II, p. 134 et suiv.)

3° (Fol. 53 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܐܘܢܓܠܝܣܛܐ «Anaphore de S. Jean l'évangéliste». (Voyez ci-dessus, n° 72, 3°, et Renaudot, *l. c.*, p. 163 et suiv.)

4° (Fol. 67 v°.) ܟܘܪܐܣ ܩܘܕܫܐ ܕܦܛܪܘܣ ܟܐܦܐ ܪܝܫܐ ܕܫܠܝܚܐ «Liturgie de Pierre-Céipha, prince des apôtres». (Voyez ci-dessus, n° 74, 9°, et Renaudot, *l. c.*, p. 145 et suiv.)

5° (Fol. 76 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܕܝܘܢܘܣܝܘܣ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܐܡܝܕ ܗܘ ܒܪ ܨܠܝܒܝ [lisez : ܕܐܡܝܕ] «Anaphore de saint Denys, évêque d'Amid, nommé Bar-Ṣalibi». (Voyez ci-dessus, n° 72, 6°, et Renaudot, *l. c.*, p. 449 et suiv.)

6° (Fol. 82 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܬܪܥܣܪ ܫܠܝܚܐ ܡܚܬܡܐ ܘܡܫܡܠܝܐ «Anaphore des douze apôtres». (Voyez ci-dessus, n° 73, 4°, et Renaudot, *l. c.*, p. 170 et suiv.)

A la fin : ܨܠܘܬܐ ܒܬܪ ܐܟܠܬܐ, en carschouni, et deux prières d'action de grâces après le repas, également en carschouni.

Une note arabe, au bas du fol. 53, donne la date du ms. : 1866 des Grecs (1555 de J. C.).
Écriture maronite.

Papier. Pet. 97 feuillets. — (Supplément 54.)

80.

1° Première partie de la messe. Les rubriques et une partie des prières sont en carschouni.
Prooemia et sedra :

a. Prooemion : ܫܘܒܚܐ ܠܐܒܐ ܕܐܪܝܗ
Sedra : ܡܢ ܩܕܡ ܡܫܒܚܐ ܡܩܕܫܐ

b. [Sedra] à la Mère de Dieu : ܕܒܬܘܠܬܐ ܩܕܝܫܬܐ ܝܠܕܬ ܐܠܗܐ

c. Sedra dans le mètre de S. Éphrem : ܫܘܒܚܐ ܠܟ ܡܪܝ ܐܠܗܐ ܐܒܐ ܡܫܒܚܬܐ

d. Autre sedra dans le mètre de S. Éphrem pour l'office des morts : ܐܢܬ ܡܪܝ ܕܐܢܬ ܚܝܐ ܕܡܝܬܐ

e. Sedra dans le mètre de S. Jacques pour les fêtes dominicales : ܐܠܗܐ ܡܪܚܡܢܐ ܕܩܕܝܫ ܒܟܠ ܚܝܠ ܕܫܡܝܐ

f. Sedra dans le mètre de S. Éphrem pour la fête des douze apôtres et des soixante-douze disciples : ܚܢܢ ܙܠܝܠܐ ܕܒܟ ܡܬܚܝܠܝܢ. ܐܦ ܫܡܥܘܢ ܘܦܘܠܘܣ ܫܠܝܚܐ

g. Autre sedra dans le mètre de S. Éphrem pour le jeûne : ܐܘ ܡܪܢ ܕܒܗ ܡܪܝ ܘܬܢܝܚ ܠܟܠ ܡܪܢܐ

A la suite des Évangiles se trouvent deux prières en carschouni, intitulées : ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܫܠܡܐ, et une pièce intitulée ainsi : ܥܠ ܗܠܝܢ ܕܐܡܪܝܢ ܕܠܐ ܝܗܒ ܡܪܢ ܦܓܪܗ ܠܬܠܡܝܕܐ ܐܠܐ ܟܕ ܐܟܠܘ ܦܨܚܐ «Sur ceux qui disent que Notre-Seigneur n'a donné son corps aux disciples que lorsqu'ils eurent mangé l'agneau pascal». Suit une note en carschouni, qui réfute cette opinion : ܡܛܠ ܕܡܪܢ ܠܐ ܝܗܒ ܦܓܪܗ ܥܠ ܦܨܚܐ...; puis un nouveau titre : ܡܐܡܪܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ. C'est évidemment un extrait d'une homélie de Mar-Jacques, de Saroug. En voici le commencement : ܐܝܟ ܐܢܫܐ ܕܐܬܡܠܟ ܥܠ ܦܨܚܐ ܕܥܒܕ. Enfin une note en carschouni, qui résume les dates de la vie de Jésus-Christ et de la vie de S. Pierre.

2° (Fol. 48.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܣܘܣܛܘܣ ܦܦܐ ܕܪܗܘܡܝ «Anaphore de Xyste, pape de Rome». (Voyez ci-dessus, n° 72, 4°, et Renaudot, *l. c.*, p. 134 et suiv.)

3° (Fol. 61 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܬܪܥܣܪ ܫܠܝܚܐ «Anaphore des douze apôtres». (Voyez ci-dessus, n° 71, 8°.) Même texte que celui qui a été publié dans le «Missale chaldaicum», p. ܢܕ et suiv.

4° (Fol. 68.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܕܝܘܢܘܣܝܘܣ «Anaphore de saint Denys [Bar-Ṣalibi]». (Voyez ci-dessus, n° 72, 6°, et Renaudot, *l. c.*, p. 449 et suiv.)

5° (Fol. 74 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܦܛܪܘܣ ܪܝܫܐ ܕܫܠܝܚܐ «Ana-

phore de Pierre, prince des apôtres». (Voyez ci-dessus, n° 74, 9°, et Renaudot, *l. c.*, p. 176 et suiv.)

6° (Fol. 82 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܥܠܝܐ ܝܘܚܢܢ ܐܘܢܓܠܝܣܛܐ «Anaphore du saint *Théophore* Jean l'évangéliste». (Voyez ci-dessus, n° 72, 3°, et Renaudot, *l. c.*, p. 163 et suiv.)

7° (Fol. 94 v°.) Hymne dans le mètre de S. Jacques. Commencement : ܐܠ ܦܘܩܕܢܟ ܚܝܠܐ ܡܠܟܐ

D'après une note écrite en carschouni, au fol. 94, ce ms. a été exécuté en l'an de Jésus-Christ 1557.

En tête du ms. se trouve une prière, et à la fin plusieurs formules magiques en carschouni. Au-dessus de l'Ordre de la messe, on lit ces mots latins : ܦܪܐ ܡܝܣܣܐ ܦܝܠܝܐܘ ܡܐܪܝܐ ܕܦܢܘܣ

Écriture maronite.

Papier. Pet. 97 feuillets. — (Supplément 55, Saint-Germain 262, Coislin.)

81.

1° ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܐܘܢܓܠܝܣܛܐ «Anaphore du saint Mar-Jean l'évangéliste». (Voyez ci-dessus, n° 72, 3°, et Renaudot, «Liturg. orient. coll.», t. II, p. 163 et suiv.)

2° (Fol. 13.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܚܪܢ ܘܕܚܒܘܪܐ ܘܕܢܨܝܒܝܢ «Anaphore de Mar-Jean, évêque de Harran, de Haboura et de Nisibe». (Voyez ci-dessus, n° 75, 11°, et Renaudot, *l. c.*, p. 226 et suiv.)

3° (Fol. 19.) ܒܘܪܟܬܐ ܩܠܐ ܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ «Bénédiction dans le mètre de Mar-Éphrem» : ܠܟܘܢ ܐܒܘܢ ܡܫܒܚܝܢ ܚܝܠܘܬܐ ܕܫܡܝܐ ܟܠܗ. Les vers se suivent dans l'ordre alphabétique.

4° (Fol. 21 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܕܝܘܢܘܣܝܘܣ ܒܪ ܨܠܝܒܝ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܡܕ «Anaphore du saint Mar-Denys Bar-Salibi, évêque d'Amid». (Voyez ci-dessus, n° 72, 6°, et Renaudot, *l. c.*, p. 449 et suiv.)

5° (Fol. 27 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܝܘܠܝܘܣ ܦܦܐ ܕܪܗܘܡܝ «Anaphore de S. Jules, pape de Rome». (Voyez ci-dessus, n° 78, 17°, et Renaudot, *l. c.*, p. 227 et suiv.)

6° (Fol. 38.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܦܝܠܘܟܣܝܢܘܣ ܕܡܒܘܓ «Anaphore de Mar-Philoxène, de Maboug». (Voyez ci-dessus, n° 72, 9°, et Renaudot, *l. c.*, p. 301 et suiv.)

7° (Fol. 47 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܐܘܣܛܐܬܝܘܣ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ «Anaphore du saint Mar-Eustathe, patriarche d'Antioche». (Voyez ci-dessus, n° 70, 4°, et Renaudot, *l. c.*, p. 235 et suiv.)

8° (Fol. 55.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܦܘܡ ܕܗܒܐ «Anaphore du saint Mar-Jean [Chrysostome]». (Voyez ci-dessus, n° 76, 5°, et Renaudot, *l. c.*, p. 242 et suiv.)

9° (Fol. 73.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܬܝ ܪܥܝܐ «Anaphore de S. Matthieu le pasteur». (Voyez ci-dessus, n° 72, 8°, et Renaudot, *l. c.*, p. 347 et suiv.)

10° (Fol. 80.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܙܥܘܪܬܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܐܚܘܗܝ ܕܡܪܢ ܕܦܪܝܫܐ ܡܢ ܡܪܝ ܓܪܝܓܘܪܝܘܣ ܡܠܟܐ ܕܝܕܘܥܬܢܐ ܕܡܬܩܪܐ ܒܪ ܥܒܪܝܐ ܡܦܪܝܢܐ ܕܡܕܢܚܐ ܒܛܘܪܐ ܕܐܪܡܢܝܐ ܒܫܢܬ ܐܦܨܒ ܕܝܘܢܝܐ «Petite anaphore du saint Mar-Jacques, frère du Seigneur, rédigée par Mar-Grégoire, le roi des savants, surnommé Bar-Hebræus, maphrien de l'Orient, dans les montagnes de l'Arménie, en l'an 1592 des Grecs (1281 de J. C.)». (Voyez ci-dessus, n° 74, 3°, et Renaudot, *l. c.*, p. 126 et suiv.)

11° (Fol. 89.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܡܪܘܬܐ ܩܬܘܠܝܩܐ ܕܡܕܢܚܐ «Anaphore du saint Mar-Marouthas, catholicos de l'Orient». (Voyez ci-dessus, n° 76, 13°, et Renaudot, *l. c.*, p. 261 et suiv.)

12° (Fol. 104 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܛܘܒܢܐ ܬܪܥܣܪ ܫܠܝܚܐ ܕܦܪܝܫܐ ܡܢ ܠܘܩܐ ܐܘܢܓܠܝܣܛܐ ܬܠܡܝܕܗ ܕܦܘܠܘܣ ܪܒܐ «Anaphore des bienheureux douze apôtres, rédigée par l'évangéliste Luc, disciple du grand Paul». (Voyez ci-dessus, n° 73, 4°, et Renaudot, *l. c.*, p. 170 et suiv.)

13° (Fol. 111 v°.) ܒܘܪܟܬܐ ܩܠܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ «Bénédiction dans le mètre de Mar-Jacques». Commencement : ܒܪܝܟ ܡܫܝܚܐ ܕܒܚܘܒܗ ܐܬܐ. Cette pièce est suivie de la prière ...ܗܘ ܡܫܝܚܐ. ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܡܪܚܡܢܐ, que l'on récite le jeudi saint à la place de la prière de la Paix, et de la prière ...ܗܘ ܕܐܬܒܫܪܬ. ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܡܪܚܡܢܐ, pour le samedi de l'Annonciation.

14° (Fol. 115 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܩܕܡܝܬܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܐܚܘܗܝ ܕܡܪܢ «Anaphore du saint Mar-Jacques, frère du Seigneur». (Voyez ci-dessus, n° 70, 2°, et «Missale chaldaicum», p. ܩܠܕ et suiv.)

15° (Fol. 133 v°.)

a. ܥܠ ܩܠܐ ܕܫܒܘܥܐ ܕܚܫܐ ܕܡܬܐܡܪ ܒܚܡܫܐ ܕܦܨܚܐ «Hymne sur l'air de ܫܒܘܥܐ ܕܚܫܐ, que l'on récite le jeudi saint». Commencement : ܐܠ ܡܢ ܐܠ ܡܢ ܐܠ ܡܢ ܡܫܒܚܐ ܡܢ ܐܠ

b. Prœmion : ܫܘܒܚܐ ܠܡܪܝܐ ܕܒܪܐ ܥܠܡܐ ܟܠܗ
Sedra : ܠܟ ܗܘ ܠܡܫܒܚܘ ܘܠܡܘܕܝܘ. ܠܟ ܐܠܗܐ ܡܪܚܡܢܐ.
Par ordre alphabétique.

c. Prœmion : ܗܘ ܕܒܥܘܡܩܐ ܐܪܥܐ ܥܡܡܐ ܕܐܬܚܙܝ ܚܝܠܐ ܕܫܡܝܐ ܘܕܐܪܥܐ
Sedra : ܡܪܝܐ ܡܫܝܚܐ ܐܠܗܢ ܕܐܬܝܕܥ ܥܠܝܢ

d. Prœmion : ܠܒܪܝܐ ܕܠܐ ܡܬܚܙܐ ܘܠܐ ܡܬܡܫܫܢܐ
Sedra : ܠܟ ܗܘ ܐܠܗܐ. ܗܘ ܡܪܝܐ. ܗܘ ܡܫܝܚܐ

Les quatre derniers feuillets, ajoutés après coup et dont deux sont mutilés, contiennent une Bénédiction en carschouni, et l'Évangile pour l'office des morts, en syriaque. Il manque un cahier de dix feuillets au commencement du volume.

Papier. Pet. 145 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 65, Colbert 3783.)

82.

1° [illegible]... « Ordre de la messe ».
Les prooemia et sedra intercalés sont les suivants :

a. Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]

b. Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]

c. Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]

2° (Fol. 15 v°.) Évangiles, épîtres, prooemia et sedra :

a, 1. Évangile de S. Marc (chap. III, vers. 31 à 35).
2. Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]

b. Leçon pour chaque jour :
1. Première épître de S. Paul aux Corinthiens (chap. XV, vers. 50 à 57).
2. Évangile de S. Luc (chap. XI, vers. 29 à 32).
3. Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]

c. Leçon pour le jeudi saint, le samedi de l'Annonciation et pour les fêtes dominicales :
1. Première épître de S. Paul aux Corinthiens (chap. XI, vers. 23 à 32).
2. Évangile de S. Matthieu (chap. XXVI, vers. 26 à 30), version de Thomas d'Héraclée.
3. Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible] (par ordre alphabétique).

d. Leçon pour le dimanche :
1. Première épître aux Corinthiens (chap. XV, vers. 20 à 28).
2. Évangile de S. Jean (chap. XX, vers. 1 à 10).
3. Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]

e. Leçon pour chaque jour :
1. Évangile de S. Jean (chap. XII, vers. 24 à 27).
2. Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]

f. Autre leçon :
1. Évangile de S. Jean (chap. VI, vers. 30 à 36).
2. Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]

3° (Fol. 33.) [illegible] « Prière *de la Cène*, que l'on récite le jeudi saint et le samedi de l'Annonciation, à la place de la prière *de la Paix* de l'anaphore ». Commencement : [illegible]

4° (Fol. 34.) [illegible] « Recueil d'anaphores des saints Pères. Premièrement la petite anaphore de Mar Jacques, frère du Seigneur, qui fut évêque à Jérusalem, d'après la rédaction de Mar-Grégoire, surnommé Bar-Hebræus, maphrien de l'Orient. Il l'a composée dans les montagnes de l'Arménie, en l'an 1593 ». (Voy. ci-dessus, n° 74, 3°.)

5° (Fol. 49.) [illegible] « Prière pour le samedi de l'Annonciation, que l'on récite à la place de la prière de la Paix ». Commencement : [illegible]...

6° (Fol. 50 v°.) [illegible] « Anaphore des bienheureux douze apôtres, rédigée par Luc l'évangéliste ». (Voyez ci-dessus, n° 71, 8°, et Renaudot, *l. c.*, p. 170 et suiv.)

7° (Fol. 63.) [illegible] « Anaphore de Mar-Jean, apôtre et évangéliste ». (Voyez ci-dessus, n° 72, 3°, et Renaudot, *l. c.*, p. 163 et suiv.)

8° (Fol. 80.) [illegible] (*sic*) [illegible] « Anaphore de Mar-Denys, d'Amîd (Jacques Bar-Ṣalibi) ». (Voyez ci-dessus, n° 72, 6°, et Renaudot, *l. c.*, p. 449 et suiv.)

9° (Fol. 90.) Consécration des différents ustensiles de l'autel. Titre en carschouni : [illegible]

10° (Fol. 91.) [illegible] « Bénédiction dans le mètre de Mar-Éphrem ». Commencement : [illegible]...

11° (Fol. 92 *bis* v°.) Autre Bénédiction dans le mètre de Mar-Éphrem. Commencement : [illegible]...

12° (Fol. 98.) [illegible] « Bénédiction dans le mètre de Mar-Jacques ». Commencement : [illegible]

13° (Fol. 101.) [illegible] [*lis.* [illegible]] [illegible] [*lis.* [illegible]] [illegible] « Prières, prooemia et sedra qu'un prêtre nouvellement ordonné doit apprendre par cœur » :

a. Pour la Mère de Dieu.
1. Schourovo [illegible]

a. Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]

b. Pour les prophètes, les apôtres et les martyrs.
Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]

c. Pour un saint.
Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]

d. Pour les saints en commun.
Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]...

e. Prooemion pour la pénitence : [illegible]
Sedra : [illegible]

f. Prooemion pour les morts : [illegible]
Sedra : [illegible]

g. Autre prooemion pour les morts : [illegible]
Sedra : [illegible]

h. Prooemion pour la croix : [illegible]
Sedra : [illegible]

i. [illegible] «Conclusion des prières» : [illegible]

j. Prières pour les heures canoniques.

k. [illegible] «Sedra (pour l'office funéraire) des prêtres».
Prooemion : [illegible]
Sedra : [illegible]

l. Prières pour les heures canoniques.

14° (Fol. 114 v°.) [illegible] «Quelques rogations pénitentielles de Mar-Jacques».
a. [illegible]
b. [illegible]
c. [illegible]
d. [illegible]
e. [illegible].

15° (Fol. 118 v°.) [illegible]... «Règles pour calculer les jeûnes, les fêtes, les mois et les années». Commencement : [illegible]...

La dernière page contient la mention d'un terrible orage qui eut lieu en Chypre, [illegible], le 8 du mois d'eloul de l'an 1910 (1599 de J. C.).

Papier. Pet. 124 feuillets. xvie siècle. — (Supplément 51, Sorbonne.)

83.

Recueil de prières et de liturgies, copié, en Europe, au xviiie siècle, sur le n° précédent. Sur les marges et entre les lignes du texte se trouvent un certain nombre de traductions latines, écrites au crayon, à une époque assez récente.

Ce ms. provient de Deshautesrayes.

Papier. Pet. 127 feuillets. — (Supplément 47.)

84.

1° Ordre commun de la messe selon le rite jacobite. Ce texte, écrit de la main de Renaudot, est la copie du n° 111, 13°, ci-après. Il se trouve traduit dans la «Collectio liturgiarum orientalium», t. II, p. 12 et suiv.

2° (Fol. 10.) [illegible] «Petite Liturgie de S. Jacques, frère du Seigneur, arrangée par Grégoire, maphrien de l'Orient, dans les montagnes de la grande Arménie, l'an 1593 des Grecs». Copie du n° 111, 14°, ci-après, exécutée par Renaudot. (Voyez «Liturgiarum orientalium collectio», t. II, p. 132.)

3° (Fol. 14.) Trois extraits relatifs à la composition du pain eucharistique, par Jean Bar-Sousan, Grégoire le Grand et un auteur anonyme. (Voyez ci-après, n° 111, 17° à 19°, et Renaudot, «Liturgiarum orientalium collectio», t. II, p. 64 et suiv.)

4° (Fol. 20.) «Missa Nestorii, qua uulgo utuntur Chaldæi nestoriani, descripta fideliter e codice ms° cuiusdam nestoriani, anno 1670. Eusebius Renaudot». A ce titre est jointe une note en syriaque, composée par Renaudot : [illegible]. Enfin dans une note persane, qui fait suite à la précédente, il est dit que ce prêtre chaldéen s'appelait Élie. (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 626 et suiv.) La copie n'est pas terminée.

5° (Fol. 42.) «Liturgia SS. apostolorum». (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 584 et suiv.)

6° (Fol. 49.) «Liturgia Theodori Mopsuesteni». (Voy. Renaudot, *l. c.*, p. 616 et suiv.)

Ce volume tout entier est de la main de Renaudot.

Papier. Moy. 52 feuillets. — (Supplément 32.)

85.

1° Introït de la messe. Les prooemia et sedra sont suivis de quelques prières en carschouni.

2° (Fol. 4.) [illegible] «Anaphore des douze apôtres». (Voyez ci-dessus, n° 71, 8°.)

3° (Fol. 7.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܐܘܢܓܠܝܣܛܐ «Anaphore de S. JEAN l'évangéliste». (Voyez ci-dessus, n° 72, 3°.)

4° (Fol. 13.) [illegible] «Traduction de l'Apocalypse, d'après S. Jérôme». En carschouni. Cette traduction a été faite sur le latin par GABRIEL-BEN-AL-QALÂ'Î, évêque maronite de Nicosie. (Voyez, sur cet auteur, Le Quien, «Oriens christianus», t. III, p. 86.) Commencement de l'introduction : [illegible]..... Commencement du texte : [illegible] A la fin on lit cette note : [illegible] Il n'y a que le premier et le troisième traité qui soient de la main du scribe nommé Serge, de Quouzehayé. (Voyez ci-dessus, n° 60.)

Papier. Pet. 28 feuillets. — (Supplément 67, Saint-Germain 263.)

86.

1° ܛܟܣܐ ܕܩܘܪܒܐ... «La Messe», d'après le rite des Maronites. Texte abrégé, contenant les prooemia et sedra suivants :

- a. Prooemion : [illegible]
  Sedra : [illegible]
- b. Sedra de S. ÉPHREM : [illegible]
- c. Autre sedra de S. ÉPHREM : [illegible]
- d. Sedra de S. JACQUES, de Saroug : [illegible]
- e. Sedra de S. ÉPHREM : [illegible]
- f. Autre sedra de S. ÉPHREM : [illegible]

2° (Page 42.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܬܝ ܪܥܝܐ «Anaphore de MATTHIEU le pasteur». (Voyez ci-dessus, n° 72, 8°, et Renaudot, *l. c.*, t. II, p. 347 et suiv.) Suivi d'une prière en carschouni, et de deux dissertations, l'une sur le temps exact de l'institution de l'Eucharistie, l'autre sur la date de la naissance de Jésus-Christ.

3° (Page 64.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܘܣܛܘܣ ܦܦܐ ܕܪܘܡܝ «Anaphore de XYSTE, pape de Rome». (Voy. ci-dessus, n° 72, 4°, et Renaudot, *l. c.*, t. II, p. 134 et suiv.)

4° (Page 84.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܬܪܥܣܪ ܫܠܝܚܐ «Anaphore des douze apôtres». (Voyez ci-dessus, n° 75, 5°, et Renaudot, *l. c.*, t. II, p. 170 et suiv.)

5° (Page 93.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܕܝܘܢܘܣܝܘܣ «Anaphore de DENYS [BAR-SALIBI]». (Voyez ci-dessus, n° 72, 6°, et Renaudot, *l. c.*, t. II, p. 449 et suiv.)

6° (Page 101.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܦܛܪܘܣ ܪܝܫ ܫܠܝܚܐ «Anaphore de PIERRE, prince des apôtres». (Voyez ci-dessus, n° 75, 4°, et Renaudot, *l. c.*, t. II, p. 145 et suiv.)

7° (Page 111.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܝܘܚܢܢ ܐܘܢܓܠܝܣܛܐ [illegible] «Anaphore de S. JEAN l'évangéliste». (Voyez ci-dessus, n° 72, 3°, et Renaudot, *l. c.*, t. II, p. 163 et suiv.)

Le volume tout entier est de la main de Renaudot.

Papier. Pet. 125 pages. — (Supplément 40.)

87.

Service de la messe pour le diacre, d'après le rite des Maronites.

En tête du volume on lit cette note de la main de Renaudot : «Manu recenti et imperita ex editione romana, ut uidetur, a maronita quodam expressus». Mais le texte est indépendant de l'édition de Rome.

Papier. Pet. 56 feuillets. XVIIe siècle. — (Ancien fonds 95.)

88.

1° ܛܟܣܐ ܕܩܘܪܒܐ ܕܫܠܝܚܐ ܩܕܝܫܐ [illegible] «Liturgie des saints apôtres, d'après le rite des Syriens chaldéens orientaux», avec les canons et leçons ecclésiastiques pour plusieurs fêtes.

2° (Fol. 65.) ܛܟܣܐ ܕܬܫܡܫܬܐ [illegible] «Livre du ministère de la messe (service du diacre)».

Au commencement et à la fin du volume se trouvent quelques prières en syriaque et en arabe.

Caractères nestoriens.

Papier. Pet. 76 feuillets. XVIIe siècle. — (Ancien fonds 67, Colbert 3555.)

89.

1° ܛܟܣܐ ܕܩܘܪܒܐ [illegible] «La Messe d'après le rite chaldéen (Liturgie des apôtres)». Cet exemplaire contient l'indication des cérémonies et les prières de la préparation de la messe ([illegible]), ainsi que toutes les autres rubriques et prières liturgiques. (Comparez le texte modifié, qui a été imprimé dans le «Missale chaldaicum». Rome, 1767, p. [illegible] et suiv.)

Cette copie a été exécutée à Paris, en l'an 1689, par le prêtre Jacques, fils d''Abdou'l-Masîh, de Mossoul, pour Fr. Pétis de Lacroix.

2° (Fol. 1 du côté gauche.) «Titulus missæ : Sacrum beatorum apostolorum.» Version latine de la Messe des

apôtres, copiée sur le texte imprimé à Coïmbre, en 1606, et insérée plus tard dans la «Bibliotheca patrum».

3° (Fol. 23.) «La sainte Messe des Caldéens et des maronites du mont Liban, mise en françois, suiuant le souhait de plusieurs personnes pieuses, et par l'ordre exprez de la reine, lors que Sa Majesté voulut bien entendre celle que Dom Hissa, prestre caldéen, célébra en langue syriaque, et auec les ceremonies qui sont propres aux chrestiens de son pais, dans la chapelle du vieux chasteau de S[t] Germain en Laye, le uingt deuxiesme jour du mois d'auril de l'an 1673. — MDCLXXVIII». Suit une dédicace à la reine, signée : L'abbé MOREL. Copié sur le texte imprimé à Paris.

Papier. Pet. 36 et 46 feuillets. — (Supplément 37.)

90.

ܛܟܣܐ ܕܩܘܪܒܐ ܐܝܟ ܥܝܕܐ ܕܟܠܕܝܐ... «La Messe d'après le rite des Chaldéens». Même texte que celui du n° précédent.

Ce ms. a été exécuté en 1698, à Paris, par le prêtre Jacques, fils d'ʿAbdou'l-Masiḥ, de Mossoul.

Papier. Moy. 39 feuillets. — (Supplément 18.)

91.

ܛܟܣܐ ܕܩܘܪܒܐ ܐܝܟ ܥܝܕܐ ܕܟܠܕܝܐ... «La Messe selon le rite des Chaldéens». Texte conforme à celui des deux n[os] précédents, sauf que dans les prières pour les dignitaires de l'Église il n'est pas fait mention du catholicos.

Papier. Pet. 45 feuillets. XVIII[e] siècle. — (Supplément 49.)

92.

ܛܟܣܐ ܕܬܫܡܫܬܐ ܕܩܘܪܒܐ ܐܝܟ ܥܝܕܐ ܕܟܠܕܝܐ. ܥܡ ܨܠܘ̈ܬܐ ܕܟܗ̈ܢܐ ܕܪܡܫܐ ܘܕܨܦܪܐ ܘܕܩܘܪܒܐ... «Ordre de la messe d'après le rite des Chaldéens, avec les prières des prêtres (à réciter) à vêpres, à laudes et à l'office de la messe». Ces prières, qui précèdent la Liturgie des apôtres, sont celles qui ont été composées par Mar-ÉLIE, de Nisibe, et dont une liste a été publiée, d'après un ms. du Vatican, par Assemani. (Voyez «Biblioth. orientalis», t. III, pars I, p. 291 et suiv.; — «Biblioth. apostol. Vaticanæ cod. manuscr. catalogus», t. II, p. 290.) Notre exemplaire ne s'accorde pas entièrement avec celui de la Bibliothèque du Vatican.

Papier. Moy. 41 feuillets. XVII[e] siècle. — (Supplément 12.)

93.

1° ܬܫܡܫܬܐ ܕܩܘܕܫܐ ܕܫܠܝ̈ܚܐ ܕܗܘ ܩܘܕܫܐ ܩܕܡܝܐ... «La Liturgie des apôtres, qui est la première liturgie». (Voyez, sur cette liturgie, Le Brun, «Explication de la messe», Paris, 1726, t. III, supplément, p. 698 et suiv.)

Cette première partie du ms., écrite en caractères nestoriens, a été exécutée par un scribe nommé Basile.

2° (Fol. 24.) La Messe ordinaire, selon le rite jacobite, sans les prières préparatoires. (Voyez Le Brun, *l. c.*, p. 699 et suiv.) Les prooemia et sedra intercalés sont les suivants :

a. Prooemion à la sainte Vierge : ܡܪܝܐ ܡܫܒܚܐ ܢܣܒ ܒܟܝ
Sedra : ܫܘܒܚܐ ܘܬܘܕܝܬܐ

b. Prooemion : ܠܗܘ ܚܝܐ ܫܘܒܚܐ
Sedra : ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܐܝܟ ܗܘ

c. Prooemion : ܠܗܘ ܕܗܘ ܩܕ̄ ܥܠܡܐ ܡܢ ܦܩܘܕܐ
Sedra : ܐܦܢܐ ܚܘܒܐ ܕܐܝܬܘܗܝ ܠܘܬܟ

d. Prooemion : ܠܗܘ ܚܝܐ ܐܠܗܐ ܡܪܢܐ
Sedra : ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܕܡܢ ܗܘ ܕܚܝܐ

e. Prooemion : ܠܗܘ ܚܝܐ ܟܐܢܐ ܕܡܢ ܥܠܡܐ ܚܝܐ
Sedra : ܦܪܘܩܢ ܐܠܗܐ ܐܠܗܢ

f. Prooemion : ܠܗܘ ܕܗܘ ܥܠܡܐ ܕܐܘܪܗܝܬܐ
Sedra : ܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܕܡܢ. ܗܘ ܕܒܪܐ

3° (Fol. 42.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܫܠܝܚܐ ܐܚܘܗܝ ܕܡܪܢ «Anaphore de S. JACQUES l'apôtre, frère du Seigneur». C'est la petite liturgie de S. Jacques. (Voyez ci dessus, n° 74, 3°, et Renaudot, *l. c.*, p. 126 et suiv.)

4° (Fol. 48 v°.) ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܐܘܢܓܠܣܛܐ... «Anaphore de S. JEAN l'évangéliste». (Voyez ci-dessus, n° 72, 3°, et Renaudot, *l. c.*, p. 163 et suiv.)

5° (Fol. 56.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܫܡܥܘܢ ܪܝܫܐ ܕܫܠܝ̈ܚܐ «Anaphore de Siméon (S. PIERRE), prince des apôtres». Ce texte est une compilation des deux liturgies attribuées à S. Pierre, qui ont été traduites par Renaudot. (Voyez *l. c.*, t. II, p. 145 et 155.)

6° (Fol. 61 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܘܢܨܝܚܐ ܘܡܠܒܫ ܐܠܗܐ ܩܣܘܣܛܘܣ ܦܦܐ ܕܪܘܡܝ «Anaphore de S. XYSTE, pape de Rome». (Voyez ci-dessus, n° 72, 4°, et Renaudot, *l. c.*, p. 134.)

7° (Fol. 66.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܬܪܥܣܪ ܫܠܝ̈ܚܐ ܩܕ̄ ܕܐܬܩܢܗ ܠܘܩܐ ܡܒܣܪܢܐ ܠܐܚܐ ܕܐܝܠܗ ܗܘ... «Anaphore des douze apôtres, arrangée par S. Luc l'évangéliste...». (Voyez ci-dessus, n° 73, 4°, et Renaudot, *l. c.*, p. 170.)

8° (Fol. 71 v°.) ܬܘܒ ܐܢܐܦܘܪܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܦܘܡܐ ܕܕܗܒܐ «Anaphore de S. JEAN CHRYSOSTOME». (Voyez ci-dessus, n° 76, 5°, et Le Brun, *l. c.*, p. 700 et suiv.)

En tête du volume se trouve une traduction latine de la Liturgie nestorienne des apôtres et une analyse de la Messe ordinaire des jacobites, telle que la donne notre ms. Cette version a, sans doute, été exécutée par l'abbé DESLANDES, pour le P. Le Brun, à qui appartenait ce ms., comme l'indique la note suivante, qui se lit au commencement et à la fin : «Liturgiæ nestorianorum ac Syrorum, e Mesopotamia Constantinopolim primum delatæ ad clarissimum virum comitem d'Andrezel, regis christianissimi

apud Turcas oratorem, tum Petro Le Brun, Oratorii Domini Jesu presbitero, missæ ac dono datæ, anno 1725». Cette note est suivie de la lettre d'envoi autographe du comte D'ANDREZEL. (Voyez en outre Le Brun, «Explication de la messe», t. III, p. 698, et ms. latin de la Bibliothèque nationale, n° 16,813, fol. 17 v° et suiv.)

Papier. Pet. 48 pages et 79 feuillets. XVIII[e] siècle. — (Ancien fonds 70.)

94.

1° ترتيب خدمة القداس... «L'Ordo pour la préparation de la messe», partie en arabe, partie en syriaque, selon le rite nestorien. Les rubriques sont en arabe.

2° (Fol. 8 v°.) ܛܟܣܐ ܕܩܘܪܒܐ ܕܫܠܝܚܐ ܗܘܝܘ ܩܘܪܒܐ ܩܕܡܝܐ... «La Liturgie des apôtres, qui est la première liturgie». Même texte que celui du n° précédent.

3° (Fol. 33 v°.) Prières liturgiques en arabe.

4° (Fol. 37.) ܚܘܬܡܐ «Conclusion». Hymne final, en vers de douze syllabes, dans l'ordre alphabétique. Commencement : ܐܠܗܐ ܕܟܠ ܚܣܝܢܘ.

5° (Fol. 40 v°.) La Liturgie des apôtres, en carschouni. Titre : ܐܠܬܐܒ ܘܩܘܕܐܣ ܡܢ ܐܡܘܣ ܠܠܩܕܝܣܝܢ... Ce n'est qu'une partie de cette Liturgie, depuis la préface jusqu'à l'invocation du Saint-Esprit.

Ce ms. a été exécuté à Mardîn, en l'an 1724 de J. C. (Voyez fol. 36.)

Papier. Pet. 47 feuillets. — (Supplément 81.)

95.

ܛܟܣܐ ܕܩܘܪܒܐ ܐܝܟ ܥܝܕܐ ܕܥܕܬܐ ܕܟܠܕܝܐ... «La Messe selon le rite chaldéen». Ce ms. renferme la première et la troisième des trois liturgies en usage chez les nestoriens, à savoir, la Liturgie des apôtres (à partir du Gloria in excelsis) et la Liturgie de NESTORIUS. (Voyez Renaudot, *l. c.*, t. II, p. 626 et suiv.)

Ce ms. a été exécuté à Paris, en 1697, par ʿAbdou'l-Aḥad-ben-Daoud, d'Amîd.

Papier. Pet. 78 pages. — (Supplément 39.)

96.

ܛܟܣܐ ܕܩܘܪܒܐ ܕܫܠܝܚܐ ܛܘܒܢܐ ܐܝܟ ܥܝܕܐ ܕܥܕܬܐ ܕܟܠܕܝܐ... «La Liturgie des apôtres, selon le rite de l'Église chaldéenne». Ce texte a subi quelques modifications, dans le sens de la liturgie romaine. Cependant ce n'est point la liturgie établie en 1599, par Alexis de Menezes, archevêque de Goa, au synode de Diamper, comme le ferait croire une note qui se lit en tête du ms. : «Messe caldéenne de douze apôtres, à l'usage des catholiques et selon les corrections d'Alexis de Menesés».

Ce ms. a été exécuté en 1699, à Paris, au couvent des Nouveaux-Convertis, par ʿAbdou'l-Aḥad, d'Amîd.

Papier. Pet. 30 pages. — (Supplément 68.)

97.

«Le Service de la messe, selon le rit des Chaldéens nestoriens, dicté par le sieur Dominico, ou Abdilahhad, prêtre chaldéen demeurant aux Nouvaux-Convertis, à Paris, 1696». Cette copie est de la main de Renaudot.

Papier. Moy. 17 feuillets. — (Supplément 24.)

98.

Liturgie des apôtres, d'après le rite des nestoriens. A la fin se trouvent deux hymnes finales. L'une, dont les vers sont disposés dans l'ordre de l'alphabet syriaque, est écrite partie en syriaque, partie en carschouni; l'autre est en carschouni.

La liturgie est suivie d'un certain nombre de leçons de l'Évangile pour les différentes fêtes de l'année, en carschouni.

Quelques gravures du XVII[e] siècle ont été intercalées au milieu du ms.

Papier. Moy. 54 feuillets. — (Supplément 31.)

99.

ܛܟܣܐ ܕܩܘܪܒܐ ܕܟܠܗ ܫܢܬܐ ܐܝܟ ܥܝܕܐ ܕܥܕܬܐ ܕܪܗܘܡܝܐ... «Ordre de la messe pour toute l'année, suivant le rite de l'Église de Rome». En tête du volume se trouve un autre titre en latin : «Missale sacrum Chaldæorum, secundum ritum romanum». Ce missel contient les évangiles et les épîtres pour tous les dimanches et toutes les fêtes de l'année ecclésiastique. Entre l'office du samedi de la Résurrection et l'office de Pâques se trouve la messe chaldéenne des apôtres, qui se termine par une prière en carschouni, et le commencement d'une transcription (ܦܪܐܦܐܨܝܘ, præfatio), en caractères chaldéens, de la messe latine.

Ce volume a été exécuté à Paris par le prêtre chaldéen Dominique David (ʿAbdou'l-Aḥad-ben-Daoud), en l'an 1711, sur l'ordre du cardinal-archevêque de Paris.

Un certain nombre de gravures ont été intercalées au milieu du texte.

Papier. Moy. 201 feuillets. — (Supplément 94, provenant de la Bibliothèque de l'Arsenal.)

V.

RITUELS ET PONTIFICAUX.

A. RITUELS MELKITES (Εὐχολόγια).

100.

1° Fragment d'un rite abrégé de baptême.

2° (Fol. 2 v°.) Prières pour la femme en couches, partie en syriaque, partie en arabe. Titre : صلاة على النفسا وعلى الذين يحضرون عندها

3° (Fol. 4.) Prières pour l'enfant et la mère, le huitième et le quarantième jour après la naissance.

a. ܛܟܣܐ ܕܬܪܥܐ ܡܫܝܚܝܐ ܗܘ ܕܝܗܒ ܠܛܠܝܐ ܒܝܘܡܐ ܬܡܝܢܝܐ ܘܨܠܘܬܐ ܥܠ ܝܠܕܬܐ ܒܬܪ ܐܪܒܥܝܢ ܝܘܡܝܢ... (Voyez Jos. Al. Assemani, «Codex liturgicus Ecclesiæ universæ», liv. I, p. 202 et suiv.)

b. صلاة على امراة حضرت النفاس. En arabe. Commencement : ايها السيد والرب الاهنا العديم الخطية وحده

4° (Fol. 7 v°.) ...ܛܟܣܐ ܕܡܥܡܘܕܝܬܐ ܕܣܝܡܐ ܠܡܪܝ ܒܣܝܠܝܘܣ ܗܘ ܕܐܬܦܫܩ ܡܢ ܝܘܢܝܐ (sic) ܡܘܣܐ ܠܣܘܪܝܝܐ «Ordre du baptême, par S. Basile le Grand, traduit du grec en syriaque». (Voyez le texte grec de la première partie de ce rite, dans Jos. Al. Assemani, «Codex liturgicus Ecclesiæ universæ», liv. I, p. 130 à 140, sous le titre de «Oratio ad faciendum catechumenum»; la seconde partie, dans le même ouvrage, liv. II, p. 130 à 145, à partir des mots : Ὁ διάκονος. Ἐν εἰρήνῃ τοῦ Κυρίου..... jusqu'au chant final [psaume xxxi], qui est donné en arabe; enfin la troisième partie, la Confirmation, même ouvrage, liv. III, p. 56 et suiv. La prière finale est également en arabe.)

5° (Fol. 26.) ܨܠܘܬܐ ܕܥܠ ܫܩܠܐ ܕܟܠܝܠܐ ܒܬܪ ܫܒܥܐ ܝܘܡܝܢ «Prière lors de l'enlèvement de la couronne des baptisés, le septième jour après le baptême». (Voyez Jos. Al. Assemani, «Codex liturgicus Ecclesiæ universæ», liv. III, p. 234 et suiv.) La prière finale est donnée en syriaque et en arabe.

6° (Fol. 28 v°.) Profession de foi de celui qui se convertit à la foi orthodoxe. En arabe. Titre : هذا اعتراف من يريد يدخل في الامانة الارتدكسية يقول

7° (Fol. 29 v°.) Prière pour les hérétiques, les excommuniés et les pécheurs pénitents. Titre en arabe : صلاة على كل الاراسيس (lisez الاراسيين) والمحرومين وكل الذين يجوزو بالخطايا وارادوا ان يكونوا مومنين مستقيمى الامانة. Commencement : ...ܡܪܝܐ ܡܪܝ ܐܠܗܐ ܐܚܝܕ ܟܠ ܕܡܪܝ. La traduction de cette prière a été publiée, d'après les papiers de Renaudot (Mss. de la Bibliothèque nationale, collection Renaudot, n° 6, p. 111), dans Denzinger, «Ritus Orientalium, Coptorum, Syrorum et Armenorum in administrandis sacramentis», Wurzbourg, 1863, t. I, p. 466.

A la suite de cette prière se trouve un canon relatif à la réception des hérétiques. Les manichéens et les ariens doivent être baptisés, les jacobites et les nestoriens n'ont qu'à renoncer à leur hérésie : ܐܝܟ ܐܦܝ ܡܢ ܗܪܣܝܣ ܕܡܢܝ ܘܕܐܪܝܘܣ ܡܬܥܡܕܝܢ. ܝܥܩܘܒܝܐ ܕܝܢ ܘܢܣܛܘܪܝܐ ܒܠܚܘܕ ܒܚܘܣܝܐ ܒܡܫܡܠܝܘܬܐ

8° (Fol. 30 v°.) Rite pour la réception dans le sein de l'Église d'un chrétien qui s'était fait musulman et qui revient au christianisme. Titre : ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܟܪܣܛܝܢܐ ܕܡܬܚܢܦ ܘܗܦܟ ܡܢ ܘܩܕܡ ܕܗܘܘ ܟܪܣܛܝܢܐ. La première prière commence ainsi : ܡܪܝܐ ܡܪܝܐ ܠܒܘܪܐ ܘܡܪܐ ܕܟܠ. Voici le commencement de la seconde : ܐܘ ܡܪܝܐ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܕܝܢ

9° (Fol. 35.) Rite du mariage :

a. Bénédiction des anneaux, en arabe : رتبة العهد في الاملاك [.] قبل كل شي يستقصى الكاهن ان كان بين المذكورين قرابة...

b. Rite du couronnement des fiancés, par S. Basile, partie en syriaque, partie en arabe : رتبة التكليل العريس والعروس . ܛܟܣܐ ܕܟܘܠܠܐ ܕܚܬܢܐ ܘܟܠܬܐ ܕܩܕܝܫܐ ܠܐܒܐ ܕܝܢ ܩܕܝܫܐ ܒܣܝܠܝܘܣ. Commencement : قبل كل شي ياخذ الكاهن جزوين من الجسد المقدس...

10° (Fol. 70.) Bénédiction de l'eau le jour de l'Épiphanie : ترتيب تقديس الماء . بعد قول الكاهن الافشين (εὐχήν) الذى برا الباب يذهبو الجماعة كلهم الى بركة الماء... (Voyez «Biblioth. apostol. Vatic. codicum mss. catal.», t. II, p. 333.) La première partie de ce texte s'accorde, en général, avec le texte grec du même rite publié par J. Goar (voyez «Εὐχολόγιον, sive Rituale Græcorum, etc.», Paris, 1647, p. 453 et suiv.). Cependant les deux premiers chants : Φωνὴ Κυρίου ἐπὶ τῶν ὑδάτων..... et Σήμερον τῶν ὑδάτων... manquent. Les leçons de l'Ancien et du Nouveau Testament sont en arabe.

11° (Fol. 98.) ...ܛܟܣܐ ܕܡܫܚܐ ܩܕܝܫܐ «Ordre de l'extrême-onction». Commencement : ܐܝܟ ܕܒܡܫܡܫܢܘܬܐ ܩܕܡܝܬܐ ܘܡܫܡܫ ܚܕ ܡܫܡܫ ܡܟܪܙ ܘܗܘ ܠܐܠܗܐ ܕܝܢ ܐܡܝܢܐܝܬ... Les leçons bibliques sont en arabe.

12° (Fol. 127.) الامانة الارتكسيّة... «Profession de foi orthodoxe», en arabe.

13° (Fol. 131.) صلاة على امراة تطلق قبل الولادة «Prière pour une femme qui accouche avant terme». En arabe. Commencement : ايها السيد الرب الضابط الكل

14° (Fol. 131 v°.) Prières pour les heures canoniques de la vigile de Noël, partie en syriaque, partie en arabe. Titre : (Παραμόνη) نبتدى بعون الله ترتيب صلاة برمولى الميلاد الشريف

15° (Fol. 162.) Prières pour la vigile de la fête de l'Épiphanie, partie en syriaque, partie en arabe. Titre : ܒܥܘܬܐ ܕܥܐܕܐ ܕܕܢܚܐ ܀

16° (Fol. 191.) Prières diverses. ايضا نكتب صلوات لكل شي. ܐܝܟ ܕܡܫܟܚ ܒܪ̈ܟܬܐ ܠܟܠܡܕܡ

a. Bénédiction des ornements ou des vases offerts à l'autel. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܡ̈ܐܢܐ ܕܡܬܩܪܒܝܢ ܠܡܕܒܚܐ. ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܚܝܠܬܢܐ. ܐܢܫ ܠܟ. ܫܘܠܛܢܐ ܕܐܝܬ ܡܢ ܠܟ. (Le titre de cette pièce, ainsi que de la plupart des pièces suivantes, est accompagné de la traduction arabe.)

b. (Fol. 193.) Bénédiction des vases, patènes et calices consacrés à un nouvel autel. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܡ̈ܐܢܐ ܦܝܢ̈ܟܐ ܘܟ̈ܣܐ ܕܡܬܩܪܒܝܢ ܠܡܕܒܚܐ ܚܕܬܐ ܕܡܬܩܕܫ ܒܗ ܒܡܫܚܐ ܘܒܪܘܚܐ. ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܐܚܝܕ ܟܠ. ܦܬܚ ܡܥܡܕܢܐ

c. (Fol. 194.) Prière sur les vases sacrés profanés par des hérétiques. ܨܠܘܬܐ ܚܕܬܐ ܥܠ ܡ̈ܐܢܐ ܕܐܬܛܡܐܘ ܡܢ ܗܪ̈ܛܝܩܐ. ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܚܝܠܬܢܐ. ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܡܚܣܝܢܐ ܘܡܩܕܫܢܐ

d. (Fol. 194 v°.) Bénédiction d'une cloche. صلاة على النقوس. ܐܠܗܐ ܕܒܪܐ. ܗܒܠܐ ܕܢܩܘܫ

e. (Fol. 195.) Prière pour un homme épileptique. صلاة على الذى يصرع من الشيطان الشرير. ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܗܘ ܕܐܫܬܘܕܝ ܐܢܬ. (Voyez Denzinger, *l. c.*, t. I, p. 449.)

f. (Fol. 195 v°.) Prière sur un liquide dans lequel a péri un être impur. صلاة على شي يختنق فيه شي نجس : الشماس يقول ܫܠܡܐ ܥܡܟܘܢ. الكاهن يضع بخور ويصلى هذه الصلاة ܠܡܪܝܐ ܐܠܗܐ... ܗܘ ܡܚܣܝܢܐ

g. (Fol. 198.) Prière pour un homme qui a eu un rêve impur. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܐܢܫ ܕܚܙܐ ܒܚܠܡܐ. ܡܪܝܐ ܡܪܝܐ ܠܟ. ܗܘ ܕܒܚܢܢܗ (Traduit par Renaudot [Mss. de la Bibliothèque nationale, coll. Renaud., n° 6, fol. 131], et publié dans Denzinger, *l. c.*, p. 461.)

h. (Fol. 199.) Prière pour celui qui demande à communier. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܡܢ ܕܒܥܐ ܠܡܬܩܪܒܘ ܠܩܘܪܒܢܐ. ܠ ܚܢܢ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܫܠܝܛܐ

i. (Fol. 201.) Prière pour un agonisant. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܡܢ ܕܢܦܫܗ ܡܢ ܦܓܪܐ. ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܚܝܐ ܡܚܝܢܐ

j. (Fol. 203.) Prière au moment de semer le grain. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܙܪܥܐ ܐܡܬܝ ܕܙܪܥܝܢ ܐܢܫ ܙܪܥܗ. ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܡܪܝܐ ܕܐܠܦܝ ܐܠܗܐ ܚܝܠܬܢܐ

k. (Fol. 204.) Prière au moment de planter la vigne et l'olivier. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܢܨܒܬܐ ܕܟܪܡܐ ܘܙܝܬܐ. ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܚܝܠܬܢܐ

l. (Fol. 205.) Bénédiction des rameaux d'olivier à la fête des Palmes (dimanche des Rameaux). ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܫܒ̈ܛܐ ܕܐܝ̈ܠܢܐ ܒܥܐܕܐ ܕܐܘܫܥܢܐ. ܐܘ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܡܚܝܠܐ ܘܦܪ̈ܘܩܐ

m. (Fol. 206 v°.) Prière pour la même fête, en arabe. مديحة فى عيد الشعانين المقدس. شعب المسيح بهذا اليوم

n. (Fol. 208.) Bénédiction du feu, le soir du samedi saint. صلاة تقال يوم السبت الكبير على النور فى صلاة المساء. ܐܘ ܡܪܝܐ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܕܒܪܐ

o. (Fol. 211 v°.) Prière pour un homme qui a mangé quelque chose d'impur. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܐܝܢ ܕܐܟܠ ܡܕܡ ܕܛܡܐ. ܡܪܢ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܕܒܪܐ

p. (Fol. 212.) Prière pour un homme qui confesse un péché. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܕܡܘܕܐ ܒܚܛܗܘܗܝ. ܐܝܟ ܚܢܢܘ ܡܪܝܐ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܦܪܘܩܐ ܕܒܪܐ

q. (Fol. 213.) Prière pour quelqu'un qui confesse avec repentir un péché contre nature. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܐܝܢܐ ܕܥܒܕ ܚܛܝܬܐ ܐܘ ܕܒܪ ܡܫܟܒܗ ܕܚܡܪܐ ܘܐܬܬܘܒ. ܡܪܝܐ ܗܘ ܡܢ ܠܟ ܡܫܟܚܢ ܡܫܡܫܢܘܬܐ (Voyez ms. de la collection Renaudot, n° 6, fol. 126 v°, et Denzinger, *l. c.*, p. 454.)

r. (Fol. 214.) Prière pour quelqu'un qui a accompli sa pénitence canonique. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܐܝܢܐ ܕܡܫܡܠܐ ܡܢ ܩܢܘܢܗ. ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܕܒܪܐ ܐܝܟ ܕܚܣܝܘܬܟ

s. (Fol. 214 v°.) Bénédiction de la pâte que l'on offre les jours des fêtes des saints et de la commémoration des morts. صلاة على القمح المسلوق الذى يقدم فى اعياد القديسين وفى تذكار الاموات. ܗܦܐ ܕܡܠܐ ܕܥܘܗܕܢܐ ܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܕܒܪܐ

t. (Fol. 215.) Bénédiction de l'huile. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܡܫܚܐ. ܡܫܝܚܐ ܡܫܚܐ ܡܫܝܚܐ

u. (*Ibid.*) Bénédiction d'un nouveau cierge. صلى على السراج الجديد. ܡܪܢ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ. ܐܢܬ ܐܝܬܝܟ ܢܘܗܪܐ

v. (Fol. 215 v°.) Prière pour une petite fille. صلاة على الطفلة الصغيرة. ܐܠܗܐ ܕܒܪܝܬ ܚܘܐ

x. (Fol. 216.) Bénédiction des grains. صلاة على الفريك القمح. ܐܠܗܐ ܕܝܗܒ ܙܪܥܐ ܠܙܪܘܥܐ

y. (Fol. 216 v°.) Prière sur du raisin nouveau. ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܚܨܪܐ ܗܦܝܐ ܚܕ̈ܬܐ. ܒܪܝ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܗܦܐ ܠܗ

z. (Fol. 217.) Prière pour un malade. صلاة على انسان مريض. ܡܪܢ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ. ܐܣܝܐ ܚܠܝܡܐ ܕܢܦ̈ܫܬܐ

aa. (Fol. 218.) Bénédiction de l'huile des malades. صلاة على زيت المريض. ܐܒܘܢ ܕܒܫܡܝܐ ܡܪܝܐ ܕܚܝܠܐ

bb. (Fol. 219.) Prière pour un vieillard. صلاة على الشيخ. ܠܗ ܕܒܪܐ ܠܟܠܗ ܕܐܢܫܘܬܐ

cc. (Fol. 219.) Prière pour les servantes des prêtres. صلاة على النسا الذين يخدمون الكهنة. ܐܠܗܐ ܕܥܒܕ ܠܫܡܫܘܬܐ ܕܥܕܬܐ

dd. (Fol. 220.) Bénédiction d'une nouvelle fontaine ou d'un puits. صلاة على ينبوع جديد او جب. ܒܪܘܝܐ ܕܡܝܐ ܡܒܘܥܐ ܕܫܒܝܢ

ee. (Fol. 220 v°.) Prière pour un homme qui demande que le prêtre prie pour lui. صلاة على انسان يسأل ان يصلوا عليه الكهنة ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܚܝܠܐ ܡܪܚܡܢܐ

ff. (Fol. 222.) Prière d'absolution pour celui qui a transgressé la loi divine. صلاة اغتفار على الذى يجور على كلمة الله. ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܐܝܟ ܕܠܐ ܢܦܘܫ ܕܡܒܥܐ (Voyez ms. de la collection Renaudot, n° 6, fol. 124, et Denzinger, *l. c.*, p. 450.)

gg. (Fol. 223.) Prière pour des hommes qui, étant ennemis, se réconcilient. صلاة على الذين يغضبون من اجل اعمال دهرية ويصطلحون. ܠܗܠ ܒܡܪܕܐ ܘܠܐ ܢܟܝܢ ܢܩܦܘ ܠܗܘܢ (Voyez ms. de la collection Renaudot, n° 6, fol. 130 v°, et Denzinger, *l. c.*, p. 461.)

hh. (Fol. 223 v°.) Bénédiction de la première gerbe de la moisson. صلاة على كفين الحصاد المبارك. ܐܠܗܐ ܕܡܢ ܒܪܝܬܗ ܥܒܕܬ

ii. (*Ibid.*) Bénédiction du pain nouveau. صلاة على خبز جديد. ܠܚܡܐ ܚܝܐ ܘܪܘܚܢܐ

jj. (Fol. 224.) Bénédiction de la première grappe de raisin. صلاة على عنقود مبتدى. ܡܫܒܚܐ ܕܫܡܝܐ ܕܐܬܦܪܥ ܒܪܝܬܐ ܒܪܘܚܗ

kk. (Fol. 224 v°.) Bénédiction de l'huile nouvelle. صلاة على زيت جديد. ܐܠܗܐ ܕܒܪܐ ܡܫܚܐ ܘܡܫܚܐ ܒܟܠܗ ܕܐܪܥܐ

ll. (*Ibid.*) Prière pour un homme qui voyage sur mer. صلاة على انسان يركب فى البحر. ܡܒܪܟܐ ܕܝܠܗ ܝܡܐ ܕܒܝܕܗ ܘܐܝܟ ܢܦܫܐ

mm. (Fol. 225 v°.) Bénédiction de la pâte. (Le titre est effacé.) Commencement : ܒܪܘܟ ܕܒܟܠܗ [ܘܫܬܟܠܠܘ] ܕܒܪܝܬܐ

nn. (Fol. 226 v°.) Bénédiction du vin nouveau. صلاة على الخمر وهى تصلى على عصير العنب. ܡܫܝܚܐ ܒܪܐ ܕܐܠܗܐ. ܗܘ ܕܡܢ ܐܒܐ ܐܬܝܠܕ

oo. (*Ibid.*) Prière du prêtre quand il entre dans une maison. صلاة اذا دخل الكاهن الى بيت. ܗܫܐ ܡܪܝ ܚܝܐ ܘܫܠܡܐ

pp. (Fol. 227.) Prière pour un homme qui entreprend un voyage. صلاة اذا سافر انسان فى طريق ܡܪܝ ܫܘܒܚ ܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܠܟܠ

qq. (Fol. 228.) Prière pour deux personnes qui déclarent vouloir être frères. صلاة على اناس يريدوا ان يكونوا اخوة. اول ذلك يقول مزمور ماية اثنين وثلاثين

rr. (Fol. 229.) Prière pour obtenir la guérison du mal de tête. صلاة على وجع الراس. ܒܫܡܗ ܕܡܪܝ ܠܡܥܡܘܕܝܬܐ

ss. (Fol. 229 v°.) Prière pour obtenir la guérison de la fièvre. صلاة على مرض الحمّى الذى تقال من الانجيل من بشارة متى الانجيلى الطاهر

tt. (Fol. 230.) Prière du prêtre avant de communier. صلاة متى اراد الكاهن ان ياخذ قربان. ܐܘ ܡܪܝܐ ܕܡܠܟܐ

uu. (Fol. 230 v°.) Prière après la communion. صلاة آخرة بعد اخذ القربان. ܡܫܘܚܐ ܐܢܐ ܠܟ ܡܪܝ ܫܘܒܚ

vv. (Fol. 231.) Prière du prêtre pour un homme qui veut communier. صلاة على انسان يريد ياخذ قربان. الكاهن يصلى الى نحو المذبح ويقول. نعم اطلب منك ايها الرب. En arabe.

xx. (Fol. 232 v°.) Prière contre de mauvais rêves. صلاة للاحلام الذى تكون فى الليل. ܐܘ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܚܝܠܬܢܐ

yy. (Fol. 233.) Prière du prêtre en entrant dans une maison neuve. صلاة اذا دخل الكاهن الى بيت جديد. ܐܠܗܐ ܕܩܢܐ ܒܪܘܝܬܗ ܡܢ ܩܕܡ

zz. (Fol. 233 v°.) Bénédiction du sel que les fidèles reçoivent du prêtre. صلاة على الملح الذى يسألوه المومنين من الكهنة. ܐܠܗܐ ܗܘ ܕܡܢ ܒܪܝܬ ܒܚܟܡܬܐ ܐܠܗܝ

aaa. (Fol. 235.) Prière pour un homme qui accomplit un vœu ou qui fait une offrande. صلاة على انسان يجيب ندور وقرابين معشرة. ܐܠܗܐ ܕܥܒܕ ܢܕܪܐ

bbb. (Fol. 235 v°.) Bénédiction du pain que l'on distribue aux pauvres. صلاة على الخبز الذى يكسر للمحتاجين. ܡܒܪܟ ܐܢܬ ܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ

ccc. (Fol. 237.) Deux prières avant le repas :

a. ܐܘ ܡܪܝ ܫܘܒܚ ܡܫܝܚܐ.

b. ܫܘܒܚܐ ܠܡܫܝܚܐ ܕܐܬܓܠܝ.

ddd. (Fol. 237 v°.) Deux prières après le repas :

a. ܐܠܗܐ ܕܡܢ ܕܐܬܠܗ ܒܝ.

b. ܡܒܪܟ ܗܘ ܐܠܗܐ.

eee. (Fol. 238.) Prière lors de la construction d'une nouvelle maison. صلاة على بناية البيت الجديد. ܐܘ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܐܝܟ ܕܠܐ

fff. (Fol. 239.) Bénédiction de l'eau des malades. صلاة على ماء المريض. ܒܪܘܝܐ ܕܡܝܐ ܡܒܘܥܐ ܕܫܒܝܢ

ggg. (Fol. 239 v°.) Prière pour la multiplication des troupeaux. En arabe. صلاة على الغنم والبقر جميع الدواب. ايّها الاله السيد الضابط الكل

hhh. (Fol. 240.) Prière pour un lunatique. (Le titre est effacé.) [Syriac]

iii. (Fol. 240 v°.) Prière pour une femme lunatique. [Syriac] ... [Syriac]

jjj. (Fol. 241.) Prière pour un enfant. [Syriac]

kkk. (Fol. 241 v°.) Prière de communion. En arabe. صلاة اذا اردت بان... جسد

lll. (Fol. 242.) Bénédiction d'une nouvelle image. En arabe. صلاة لتكريز الايقونات المقدسة..... اللهمّ يا ملكنا الضابط الكل

mmm. (Fol. 242 v°.) Prière pour l'enfant lorsqu'on lui coupe les cheveux. [Syriac]. Incomplet.

17° (Fol. 243.) Ordre de l'adoration (*γονυκλισία*) le dimanche de la Pentecôte. ترتيب [السجدة] يوم احد [العنصرة]. يدق الناقوس فى الساعة الثامنة وتصلا صلاة الساعة التاسعة ونبدا فى صلاة اسبارينون. (Voyez l'*Ἀκολουθία τῆς ἁγίας Πεντηκοστῆς*, dans Goar, «*Εὐχολόγιον*, sive Rituale Græcorum», p. 753 et suiv.) Notre texte diffère dans plusieurs points du texte grec. Les leçons bibliques et quelques-unes des prières sont traduites en arabe. Incomplet à la fin.

Le nom du copiste, Joseph, se trouve au fol. 97 v° et au fol. 117 v°.

Le commencement et la fin du ms. manquent. Le fol. 117 est transposé; il se place après le fol. 126. Après le fol. 196 il manque un feuillet. Après le fol. 242 il manque un ou plusieurs feuillets.

Papier. Pet. 282 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 92, Colbert 6026.)

101.

1° Rite de l'extrême-onction : [Syriac]. Même texte que l'article 11° du n° précédent. Les leçons bibliques sont en syriaque et en arabe.

2° (Fol. 44.) Rite du baptême. [Syriac]

a. Prière pour l'enfant, huit jours après sa naissance. [Syriac]. Même texte que celui du n° précédent (article 3°, a).

b. Présentation de l'enfant à l'église, quarante jours après sa naissance. [Syriac]. Les deux premières prières se trouvent imprimées dans Assemani, «Codex liturgicus», liv. I, p. 214 à 217; la quatrième dans le même ouvrage, liv. I, p. 204.

c. Office du baptême, par S. Basile le Grand. [Syriac] (Voyez l'article 4° du n° précédent.) Le texte du présent ms. présente de nombreuses variantes de mots.

d. Prière lors de l'enlèvement de la couronne, sept jours après le baptême. [Syriac] (Voyez l'article 5° du n° précédent.)

3° (Fol. 74 v°.) Rite du baptême d'un enfant en danger de mort. [Syriac] (Voyez le texte grec de ce rite dans Jos. Al. Assemani, «Codex liturgicus Ecclesiæ universæ», liv. II, p. 146 et suiv.; et le texte arabe, *ibid.*, p. 148 et suiv.)

4° (Fol. 76 v°.) Profession de foi d'un hérétique qui rentre dans le sein de l'Église orthodoxe. En arabe. هذا الاعتراف من يريد يدخل فى الامانة الارثدكسيّة يقول (Voyez l'article 6° du n° précédent.)

5° (Fol. 77.) Prière pour l'hérétique ou le pécheur pénitent. صلاة على كل الاراسيين المحرومين وكل الذين يجوزوا بالخطايا وارادوا ان يكونوا مومنين مستقيمى الامانة (Voyez l'article 7° du n° précédent.)

6° (Fol. 78 v°.) Rite pour la réception dans le sein de l'Église d'un chrétien qui s'était fait musulman et qui revient au christianisme. [Syriac] (Voyez l'article 8° du n° précédent.)

7° (Fol. 84.) Rite du mariage :

a. Bénédiction des anneaux. En arabe. هذه رتبة العهد فى الاملاك

b. Couronnement des fiancés, par S. Basile, partie en syriaque, partie en arabe. (Voyez l'article 9° du n° précédent.)

8° (Fol. 126 v°.) Profession de foi de l'Église orthodoxe. هذه الامانة الارثدكسيّة

9° (Fol. 132.) Ordre de l'adoration, le dimanche de la Pentecôte. ترتيب السجدة يوم احد العنصرة (Voyez l'article 17° du n° précédent.)

10° (Fol. 181 v°.) Prières diverses. بسم الاب والابن والروح القدس الاه وحد نكتب صلاوات لكلّ شى. Prière pour la femme qui accouche avant terme, prière pour la femme

en couches, bénédiction des nouveaux ornements d'autel, bénédiction des nouveaux vases, etc. (Voyez les articles 2°, 13°, 16° du n° précédent.)

11° (Fol. 214 v°.) Chants ([illegible]) pour certaines fêtes, savoir :

a. Pour le dimanche de Pâques.

b. Pour le dimanche après Pâques. [illegible]

c. Pour la fête de l'Annonciation.

d. Pour la commémoration des martyrs.

e. Pour la commémoration du martyre de S. Georges.

f. Pour la bénédiction des branches d'olivier, le dimanche des Rameaux.

12° (Fol. 226.) [illegible] «Chants (*προκείμενα*), épîtres et évangiles pour [la messe] des jours de la semaine, [de l'office des morts et de quelques fêtes]». (Voyez Goar, «Εὐχολόγιον, sive Rituale Græcorum», p. 921 et suiv.)

Ce volume a été écrit en l'an 7016 de l'ère d'Adam, 1516 de J. C.

En tête du volume se trouve une pièce en arabe qui traite du sens symbolique des différentes parties de l'autel et du culte, et qui commence ainsi : بسم الاب والابن والروح القدس الاله واحد واما صدر الكرسي فهو راس الرب

A la fin la bénédiction d'un vêtement neuf.

Papier. Pet. 289 feuillets. — (Ancien fonds 108.)

B. RITUELS ET PONTIFICAUX JACOBITES.

102.

1° Rite du baptême. [illegible] «... Office du saint baptême transmis par Notre-Seigneur Jésus-Christ à ses disciples et par eux aux docteurs distingués, rédigé, d'après Clément, disciple de l'apôtre Pierre, par notre père Mar-Sévère, patriarche d'Antioche, et traduit du grec en syriaque par Jacques, évêque d'Édesse».

a. Office des catéchumènes, finissant par ces mots : [illegible]. Cet office a été publié par Jos. Al. Assemani, «Codex liturgicus Ecclesiæ universæ», liv. II, p. 261 à 282. Le texte de notre ms. ne s'accorde pas entièrement avec le texte imprimé. Le prooemion ([illegible]) et le sedra ([illegible]) sont ceux de l'office de Jacques d'Édesse.

b. Second office, [illegible], qui comprend le baptême proprement dit, la confirmation et l'enlèvement de la couronne, le septième jour après le baptême. Le texte finit par ces mots : [illegible]... Les trois parties de cet office se trouvent imprimées dans Assemani, «Codex liturgicus», liv. I, p. 252 à 258; liv. II, p. 226 à 237; liv. III, p. 152 à 159; et liv. III, p. 191 [*bis*]. Le texte de notre ms. diffère en quelques endroits du texte imprimé. Il est arrangé pour le baptême de plusieurs personnes.

2° (Fol. 19 v°.) [illegible] «... Bénédiction des anneaux et des couronnes, d'après le rite de l'Église syrienne jacobite et d'après la rédaction de Jacques, d'Édesse, et des autres docteurs». La traduction de ce rite, par Renaudot (voyez Mss. de la Bibliothèque nationale, collection Renaudot, n° 8, fol. 352 et suiv.), a été publiée par M. Denzinger, «Ritus Orientalium», t. II, p. 386 et suiv. Mais le texte de notre ms. diffère en plusieurs points de celui qui a été reproduit par Renaudot. Les doubles prières contenues dans ce dernier (voyez Denzinger, *l. c.*, p. 389, 391, 394, 396, 398) manquent dans notre exemplaire, de même que les prières *Dextera Domini nostri Jesu Christi* (p. 389), *Res tuas*, *Ecclesia sancta* (p. 390), et l'hymne *Gaudete, populi* (p. 391). La seconde partie de la prière *Deus, qui fecisti cœlum*, et quelques autres de la fin (p. 401) diffèrent complétement du texte du présent exemplaire. Le nom de Démétrius (p. 391) est remplacé par celui de Barṣauma. Une leçon de l'épître aux Éphésiens est ajoutée à celle de l'épître de S. Pierre.

Ce ms. a été exécuté en 1745 de l'ère des Séleucides (1434 de J. C.).

En tête et à la fin du volume se trouvent des listes de baptême.

Papier. Pet. 41 feuillets. — (Ancien fonds 89, Colbert 3696.)

103.

1° Note de Sévère, patriarche d'Antioche, sur le rite de baptême. [illegible]. Commencement : [illegible]

2° (Fol. 10 v°.) [illegible]

[Syriac] «... Ordre du saint baptême transmis par Notre-Seigneur Jésus-Christ à ses disciples, et par eux aux docteurs distingués, rédigé d'après S. Clément, par Mar-Sévère, patriarche [d'Antioche], et traduit du grec en syriaque par Mar-Jacques, d'Édesse».

a. Office des catéchumènes. Même texte que l'article correspondant du n° précédent.

b. Second office, comprenant le baptême proprement dit et la confirmation, finissant par ces mots : [Syriac] (Voyez le n° précédent, 1° b.) Ce texte présente un certain nombre de variantes.

c. Enlèvement de la couronne, le septième jour après le baptême. [Syriac] (Voyez Assemani, «Codex liturgicus», liv. III, p. 191 [*bis*].)

3° (Fol. 36 v°.) Rite de l'extrême-onction. Commencement : [Syriac]. Fin : [Syriac]... Le texte de notre ms. paraît être le même, sauf les différences du commencement, que celui qui est contenu dans le ms. syriaque LVI de la Bibliothèque du Vatican. (Voyez «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus», t. II, p. 337, 344 et suiv.) Une traduction latine en a été publiée par Trombelli («Tractatus de sacramentis per polemicas et liturgicas dissertationes distributi», Bologne, 1772, t. II, p. 206) et de nouveau par Denzinger («Ritus Orientalium», t. II, p. 506 et suiv.). Cependant il y a quelques différences entre notre ms. et la traduction. Ainsi, la première prière du premier office ([Syriac]) est plus complète dans notre ms., lequel contient aussi, au cinquième office, entre l'évangile et la prière de S. Jacques, une prière qui manque dans la traduction. Le *Gloria et Clausula* ([Syriac]) de la traduction du troisième office, ainsi que du quatrième, n'est pas le même dans le ms. La prière finale de chacun des cinq offices est en carschouni.

4° (Fol. 75.) Rite du mariage.

a. Les fiançailles. [Syriac]. La prière est en carschouni.

b. Bénédiction des anneaux. [Syriac]. Cet office a été traduit par Renaudot (voyez Mss. de la Bibliothèque nationale, collection Renaudot, n° 8, fol. 352 et suiv.; — Denzinger, «Ritus Orientalium», t. II, p. 386 à 391.)

c. Bénédiction de la couronne nuptiale. [Syriac] (Voyez collection Renaudot, *l. c.*, fol. 358 et suiv.; — Denzinger, «Ritus Orientalium», t. II, p. 391 à 402.) Ce texte s'accorde avec celui du même office contenu dans le n° précédent.

En tête du volume se trouve un registre de baptême, daté de l'an 1835 de l'ère des Séleucides. A la fin, la bénédiction des époux, le septième jour après le mariage, et la version carschouni de la prière finale ([Syriac]) de la cérémonie de la bénédiction nuptiale. La dernière page contient un registre de baptême, daté de l'an 1831 de l'ère des Séleucides.

La première partie du ms. a été écrite, comme nous l'apprend une note au fol. 36, en l'an 1773 de l'ère des Séleucides (1462 de J. C.), dans la maison de Mar-Moïse, au mont Tanno, près le bourg de Nabak, au temps d'Ignace et de Matthieu, patriarches jacobites, et de Dioscore, métropolitain de Jérusalem. Les autres pièces du volume sont d'écritures différentes. La dernière a été exécutée en 1781 (1470 de J. C.). Les folios 44, 45, 51 et 60 sont modernes.

Papier. Pet. 128 feuillets. — (Ancien fonds 84, Colbert 6191.)

104.

1° Office de la présentation de la femme à l'église après ses couches. Titre en carschouni. [Syriac]. La première prière se trouve imprimée dans Assemani, «Codex liturgicus», liv. I, p. 204; le sedra ne forme qu'une partie de celui qui est imprimé dans l'ouvrage cité, p. 205; la prière pour la mère de l'enfant se lit au même endroit, p. 214 et suiv.; elle est suivie des premiers versets d'une prière composée dans le mètre de S. Éphrem, qui se trouve imprimée *l. c.*, p. 208; enfin la prière finale se lit *l. c.*, p. 218 et suiv. Tous ces textes offrent de nombreuses variantes.

2° (Fol. 8 v°.) [Syriac] «..... Office du saint baptême transmis par Notre-Seigneur Jésus-Christ à ses disciples, et par eux aux docteurs distingués, rédigé d'après Clé-

j. Prière pour un pénitent. [texte syriaque]

k. Prière pour les petits enfants. [texte syriaque]

l. Prière pour les voyageurs. [texte syriaque]

m. Prière pour un malade. [texte syriaque]

n. Prière pour un épileptique. [texte syriaque]. Incomplet. (Voyez Denzinger, *l. c.*, t. I, p. 449.)

o. Prière d'absolution. [texte syriaque]

p. Prière au moment d'aller se coucher. En arabe. طلبة وصلاة تنقال عند النوم. اللهم اجعل لى حافض

3° (Fol. 13 v°.) Rite de baptême pour plusieurs jeunes filles. [texte syriaque]. C'est le rite apostolique attribué à Sévère et arrangé par Jacques, d'Édesse. Mais le texte du présent ms. diffère en quelques endroits des rédactions mentionnées dans les n^os précédents. Les rubriques de cette pièce, ainsi que des suivantes, sont en carschouni. La fin manque.

4° (Fol. 37.) Le même rite arrangé pour le baptême de plusieurs enfants mâles. Le commencement manque. A la fin on lit cette note : [texte syriaque]. Cette note est suivie de la prière de l'enlèvement de la couronne, le septième jour après le baptême.

5° (Fol. 59 v°.) Le même rite arrangé pour le baptême d'un seul enfant. [texte syriaque]

6° (Fol. 80 v°.) Rite de baptême en cas de danger de mort. [texte syriaque]. (Voyez ci-dessus, n° 104, 3°, et n° 107, 5°.)

7° (Fol. 86 v°.) Rite du mariage, selon la rédaction de Jacques, d'Édesse, et des autres docteurs. [texte syriaque]. Ce texte s'accorde avec celui qui a été traduit par Renaudot. (Voyez Mss. de la Bibliothèque nationale, collect. Renaudot, n° 8, fol. 352 et suiv.; — Denzinger, «Ritus Orientalium», t. II, p. 386 et suiv.; — Comparez n° 102, 2°, ci-dessus.) Après la leçon de l'épître de S. Pierre se trouve une leçon de l'épître aux Éphésiens. Chaque prière est suivie de sa traduction, en carschouni. A la fin, la prière de l'enlèvement de la couronne, le septième jour après le mariage.

8° (Fol. 150.) Mariage des veuves. [texte syriaque]. La plupart des prières sont suivies de la traduction, en carschouni. L'exhortation finale est en arabe.

9° (Fol. 168 v°.) Rite de l'extrême-onction. [texte syriaque]... C'est, dans son ensemble, le même rite que celui qui a été décrit dans le n° 103, 3°, ci-dessus. Mais les variantes sont considérables.

Ce volume est composé de fragments de deux mss. différents; les articles 3° à 6°, qui forment un de ces fragments, sont d'écriture plus moderne que le reste du ms. Le ms. dont il faisait partie a été exécuté, en 1882 des Grecs (1571 de J. C.), dans la ville de Ḥardîn, par Athanase, autrement dit Ibrahim-ibn-ʿÎsâ, évêque de Ḥamât et de Ḥardîn (voyez fol. 25 v°, 59, 83 v°). L'autre partie date de l'an 1860 (1549 de J. C.) et a été écrite dans le couvent de Mar-Élie, بدير القديس مارى اليان الشرق بارض القرتيين, par un scribe nommé également Athanase (voyez fol. 143 v°, et 149 v°).

Le fol. 13 contient deux listes de baptême, datées de l'an 1965 des Grecs (1654 de J. C.).

Plusieurs feuillets sont intervertis. Le premier feuillet se place après le folio 210, les feuillets 19, 20 et 21 après le fol. 64, le feuillet 44 après le fol. 36, le feuillet 65 après le fol. 18, le feuillet 211 au commencement, enfin le feuillet 212 après le fol. 76.

Après le fol. 44 il manque deux feuillets.

Papier. Pet. 212 feuillets. — (Ancien fonds 96, Colbert 3686.)

109.

1° Rite du mariage des veuves. Sans titre et sans rubriques dans la première partie. Même texte que celui de l'article 8° du n° précédent.

2° (Fol. 10.) Rite de la présentation de la femme à l'église. [texte syriaque]... Même texte que l'article 1° du n° précédent.

3° (Fol. 15 v°.) Rite du mariage, selon la rédaction de Jacques, d'Édesse, et des autres docteurs, partie en syriaque, partie en carschouni. [illegible] Même texte que celui de l'article 7° du n° précédent. Le nom de Démétrius, dans le premier Responsorium du second office, est remplacé par celui de Mar-Behnam. Les leçons de la Bible commencent par une leçon de la Genèse, suivie d'une leçon du livre de Jérémie et d'une autre du livre d'Isaïe.

4° (Fol. 121 v°.) Rite des fiançailles. [illegible] Ce rite diffère de celui du n° 103, 4°, ci-dessus.

5° (Fol. 125 v°.) Enlèvement de la couronne. [illegible]

6° (Fol. 127 v°.) Quelques canons relatifs au mariage. [illegible]

7° (Fol. 129 v°.) Rite de l'extrême-onction, en carschouni, traduit par le prêtre Jean al-Zarbâbî. [illegible] Même texte que celui du n° 103, 3°, ci-dessus.

8° (Fol. 175.) Rite de la pénitence, d'après les canons de Denys Bar-Ṣalibi, en carschouni. [illegible] Commencement : [illegible]... Ce rite diffère de ceux qui ont été publiés sous le même titre par Renaudot, Assemani et Denzinger. (Voyez «Perpétuité de la foi», liv. IV, ch. II à IV, col. 866, 870 et 879; — Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. II, p. 172 à 174; — Denzinger, «Ritus Orientalium», t. I, p. 440 et suiv.) Il se rapproche du texte arménien du même sacrement (voyez Denzinger, *l. c.*, p. 472 et suiv.).

9° (Fol. 181.) Prière pour le pénitent qui veut communier. [illegible]

10° (Fol. 186.) Prière lors de l'enlèvement de la couronne nuptiale. [illegible]

Ce ms. a été exécuté pour le prêtre Moïse, surnommé Ibn-al-Koun ([illegible]), par le prêtre Jean al-Zarbâbî, surnommé Ibn al-Djarîr, en l'an 1977 des Grecs (1666 de J. C.).

Les folios 1 à 14 ont été ajoutés après coup. Les folios 20 et 21, et 117 à 127 sont également plus modernes.

Papier. Pet. 186 feuillets. — (Ancien fonds 110, Colbert 6516.)

110.

1° Rite de l'extrême-onction. [illegible] Même texte que le n° 108, 9°, ci-dessus, sauf un certain nombre de variantes.

2° (Fol. 62.) Rite de la confession. [illegible] Ce texte, attribué à Denys Bar-Ṣalibi, a été publié par Abraham Echellensis, dans Allatius : «De octava synodo Photii», Rome, 1662, p. 650. Il est suivi des prières dont la traduction a été publiée, d'après les papiers de Renaudot, par M. Denzinger, sous le titre de «Ordo observandus circa eos qui confessionem faciunt, quæ græce vocatur ἐξαγγελία». (Voyez «Ritus Orientalium», t. I, p. 443 et suiv.) A partir de la prière de l'encens, le texte de notre ms. est différent. La fin manque.

3° (Fol. 71.) Rite de la prise d'habit monastique. [illegible] «Ordre du saint habit (σχῆμα), par Abba Antonios (S. Antoine), traduit de la langue égyptienne en syriaque». Commencement : [illegible] A la fin se trouvent les règles que doivent observer ceux qui portent cet habit : [illegible] Le ms. syriaque du Vatican, n° LVIII, qui contient la même pièce, sous un titre différent, ne paraît pas s'accorder avec le nôtre. (Voyez «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus», t. II, p. 347.)

4° (Fol. 76.) Rite de la tonsure des moines, selon la tradition de la montagne sainte d'Édesse. [illegible] (Voyez «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal.», t. II, p. 335.)

5° (Fol. 110 v°.) Prière pour la prise d'habit de novice. [illegible] (à la marge : [illegible]). Commencement : [illegible]

6° (Fol. 111.) Exhortation tirée des écrits des Saints Pères, que l'on adresse aux moines lors de la prise d'habit. En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible]

7° (Fol. 115 v°.) Rite de la tonsure des religieuses. [illegible]

[illegible] Lacune au milieu.

8° (Fol. 122 v°.) Fragment d'une prière. [illegible]

9° (Fol. 123.) Exhortation (ὁμολογία) que l'on récite à ceux qui demandent l'ordination sacerdotale, par Mar-Jacques, métropolitain de Maïpheracte (Martyropolis) de Mésopotamie. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez « Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus », t. II, p. 318.) Un extrait de cette pièce a été traduit par Renaudot (voyez Mss. de la Bibliothèque nationale, collection Renaudot, n° 12, fol. 578 et suiv.), et publié par M. Denzinger (« Ritus Orientalium », t. II, p. 106 et suiv.). Mais le texte de notre ms. diffère considérablement, dans la profession de foi, de celui des mss. de Florence et de Rome. De plus, il a été corrigé en plusieurs endroits, soit à la marge, soit entre les lignes.

10° (Fol. 131.) Ordination (χειροτονία) des diacres. [illegible]. Commencement : [illegible]... Ce rite est différent de celui qui a été publié par Morin (« Commentarius de sacris Ecclesiæ ordinationibus, etc. », Paris, 1655, p. 479 et suiv.), ainsi que de celui qui a été traduit par Renaudot (voyez Denzinger, « Ritus Orientalium », t. II, p. 82 et suiv.). Il est plus complet que ces deux derniers. La fin manque.

11° (Fol. 150.) Ordination des prêtres. [illegible]. Commencement : [illegible]..... Ce texte, plus complet que celui qui a été publié par Morin (*l. c.*, p. 482 et suiv.), ainsi que celui qui a été traduit par Renaudot (voyez Denzinger, *l. c.*, p. 87 et suiv.), diffère entièrement de ces derniers en plusieurs passages.

12° (Fol. 170 v°.) Prière pour l'office de nocturnes des fêtes dominicales. [illegible]. Commencement : [illegible]

13° (Fol. 173.) Prolégomènes de l'évangile, en carschouni et en prose rimée. [illegible]. Cette pièce est suivie d'une leçon de l'épître aux Corinthiens et d'une leçon de l'évangile de S. Jean, d'un proœmion ([illegible]) et d'un sedra ([illegible]).

14° (Fol. 176.) Prière que l'on récite, à la place de la prière de la Paix, le jeudi saint et le samedi de l'Annonciation. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 82, 3°.)

15° (Fol. 176 v°.) Petite Liturgie de S. Jacques, frère du Seigneur, arrangée par Grégoire Bar-Hebræus. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 74, 3°.)

16° (Fol. 185 v°.) Proœmia et sedra :

a. Proœmion : [illegible]
Sedra : [illegible]

b. Proœmion : [illegible]
Sedra : [illegible]

17° (Fol. 189.) Anaphore de S. Jean l'évangéliste. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 72, 3°.)

18° (Fol. 202.) Ḥoutomo dans le mètre de Jacques, de Saroug. [illegible]. Commencement : [illegible]

19° (Fol. 205 v°.) Anaphore des douze apôtres, rédigée par S. Luc. [illegible]. Même texte que le n° 75, 5°, ci-dessus.

20° (Fol. 215.) Extrait de l'Homélie sur le jeûne, par S. Basile, de Césarée. [illegible]...

21° (Fol. 215 v°.) Exhortation adressée aux nouveaux époux, partie en carschouni, partie en arabe. [illegible] (*sic*) Cette pièce est suivie des sept paroles de Jésus-Christ sur la croix.

22° (Fol. 219.) Quelques canons de S. Clément, disciple de S. Pierre. [illegible].....

23° (Fol. 219 v°.) Sur quelques causes prohibitives du mariage. [illegible]. Trois chapitres.

24° (Fol. 221 v°.) Prière qui remplace la prière de la Paix, le samedi de l'Annonciation. [illegible]. Commencement : [illegible]

25° (Fol. 222.) Prières du rite de réconciliation d'un

autel ou d'une église qui avaient été profanés par des hérétiques ou des païens. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]... Cet office ne contient que les prières principales.

26° (Fol. 224 v°.) Anaphore de Grégoire Bar-Hébræus, neveu de Mar-Michel. [Syriac text]. (Voyez Renaudot, «Liturgiarum orientalium collectio», t. II, p. 456 et suiv.)

27° (Fol. 240 v°.) Anaphore de Jean Bar-Ma'adani, patriarche de Syrie. [Syriac text]. (Voyez ci-dessus, n° 74, 12°.) La fin manque.

28° (Fol. 247.) Bénédiction des vases d'autel et des vêtements sacerdotaux. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. La prière de l'évêque commence ainsi : [Syriac text]

29° (Fol. 249.) Consécration de la sainte table. [Syriac text]. Même texte que celui du ms. syriaque n° XLIX de la Bibliothèque du Vatican. (Voyez «Bibliothecæ apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus», t. II, p. 313.)

30° (Fol. 274.) Dédicace d'une église. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. Sur la marge se trouve l'instruction commençant par ces mots : [Syriac text]. La fin manque.

31° (Fol. 297.) Fragment d'une homélie sur Giezi, et d'une autre sur les quarante martyrs, en carschouni.

Ce ms. est de plusieurs mains. Les parties les plus anciennes datent du xve siècle. Plusieurs listes d'ordinations se trouvent inscrites aux folios 1, 75, 217 v°, 219, 223 v°, 224, 246, 246 v° et 248 v°.

Le feuillet actuellement coté 75 est transposé. Il doit se placer après le folio 95. Les folios 297 à 300 sont renversés. Entre les folios actuels 121 et 122 il manque un feuillet. Entre les folios 122 et 123 il manque un feuillet. Entre les folios 149 et 150 il manque un feuillet. Entre les folios 245 et 246 il manque un ou plusieurs feuillets. Après le folio 296 il manque un ou plusieurs feuillets.

Papier. Pet. 301 feuillets. — (Ancien fonds 94, Colbert 6250.)

111.

1° Rite de l'extrême-onction. [Syriac text]..... Même texte que n° 108, 9°, ci-dessus.

2° (Fol. 55 v°.) Rites d'absolution.

a. Prière pour un prêtre qui a prononcé un anathème contre lui-même ou contre une autre personne. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

b. Prière pour réconcilier un autel profané par des hérétiques ou des païens. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

c. Ordre de la confession et de l'absolution. [Syriac text]. Même texte que l'article 2° du n° précédent.

d. Ordre de la confession, en carschouni. [Syriac text]. Différent du n° 109, 8°, et du n° 110, 2°.

e. Divers canons, en carschouni, relatifs aux sacrements de l'eucharistie, du baptême, etc., attribués à Denys Bar-Ṣalibi, Mar-Isaac, Timothée, S. Basile, S. Grégoire, S. Éphrem et Jacques, d'Édesse. Commencement : [Syriac text]

f. Prière pour le pénitent après l'accomplissement de sa pénitence, en carschouni. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

g. Autre prière. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

h. Autre prière. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

3° (Fol. 85.) Quelques prières pour les sept heures canoniques. [Syriac text]. Il y a des prières attribuées à S. Jean-Baptiste, à Philoxène (Xenayas, de Maboug), à Abraham, de Kidoun, à S. Macaire, à S. Basile, à Abba Isaïe, à S. Éphrem, à Jacques, de Saroug, et à S. Grégoire.

4° (Fol. 99.) Prières pour différents péchés et acci-

dents. [illegible] Ces prières sont les suivantes :

a. Prière pour un homme qui est tourmenté par un démon.

b. Prière pour un homme qui s'est parjuré.

c. Prière pour un homme qui a prononcé une malédiction contre lui-même ou contre un autre.

d. Prière générale pour un homme qui fait pénitence de ses péchés.

e. Autre prière générale pour un homme qui fait pénitence.

f. Prière générale pour un homme qui demande l'absolution d'un péché d'adultère.

g. Prière pour un homme qui fait pénitence du péché de sodomie et de bestialité.

h. Prière pour un homme ou une femme qui ont commis un inceste.

i. Prière pour un prêtre, diacre, moine ou laïque qui ont communié en état de péché.

j. Prière pour quelqu'un qui confesse le péché d'onanisme et promet de faire pénitence.

k. Prière pour quelqu'un qui a été séduit au péché de sodomie par des musulmans.

l. Prière pour une femme qui a péché et qui a tué son enfant dans son sein.

m. Prière pour une femme qui a été violée.

n. Prière pour un voleur qui promet de ne plus voler.

o. Autre prière au même sujet.

p. Prière pour un homme qui a commis un meurtre et qui a accompli la pénitence canonique.

q. Prière pour quelqu'un qui est allé jusqu'à blasphémer contre le Créateur.

r. Prière pour quelqu'un qui avait été baptisé par les hérétiques et qui revient à la foi orthodoxe.

s. Prière pour quelqu'un qui se convertit de l'hérésie des chalcédoniens et des julianistes.

t. Prière pour quelqu'un qui se convertit de l'hérésie nestorienne.

u. Prière pour un homme qui a mangé ou bu quelque chose d'impur.

v. Prière particulière que le prêtre récite pour lui-même, quand il est obsédé d'une mauvaise pensée, ou quand un autre lui demande de la réciter.

x. Prière pour des hommes qui avaient été ennemis et qui se sont réconciliés.

y. Autre prière au même sujet.

z. Prière que l'on récite à l'occasion des fiançailles.

aa. Prière pour un enfant que ses parents présentent au prêtre pour qu'il le bénisse.

bb. Prière pour ceux qui entreprennent un voyage.

cc. Prière pour un agonisant.

La plupart de ces prières ont été traduites par Renaudot et publiées dans Denzinger, « Ritus Orientalium », t. I, p. 448 et suiv.

5° (Fol. 117.) Autres prières. [illegible]

a. Bénédiction de l'huile des malades. [illegible]. Commencement : [illegible]

b. Autre bénédiction. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Comparez ci-dessus, n° 108, 2° e.)

c. Prière sur l'huile qui a été rendue impure. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 108, 2° f.)

d. Prière sur le vin dans lequel a péri un être impur. [illegible]. Commencement : [illegible]

e. Autre prière sur un liquide qui a été rendu impur. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 108, 2° g.)

f. Prière sur l'eau ou sur des vases dans lesquels a péri un animal impur. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 108, 2° h.)

g. Prière sur tout objet qui a été rendu impur, ainsi que pour un homme qui a mangé quelque chose d'impur. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 108, 2° i.)

h. Bénédiction d'une image (εἰκών). [illegible]. Commencement : [illegible]

i. Prière pour un homme qui fait une offrande à une église ou à un couvent. [illegible]. Commencement : [illegible]

j. Prière pour un homme qui prend l'habit (σ7ολή) du noviciat monastique. [illegible]. Commencement : [illegible]

6° (Fol. 121 v°.) Conclusion (Ḥoutomo) des prières pénitentielles. [illegible]. Commencement :

[Syriac text]

7° (Fol. 124 v°.) Prières pour les principales des heures canoniques. [Syriac text]. Un recueil analogue, mais plus complet, de ces prières, se trouve dans le ms. syriaque du Vatican, n° LVIII. (Voyez «Bibliothecæ apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus», t. II, p. 353 et suiv.)

8° (Fol. 126 v°.) Prières du canon syrien, pour vêpres et laudes, avant que l'on récite les psaumes (*Miserere*, *Dominum invocabo*, *Deus Deus meus*, *Cœli enarrant*, *Cantate Domino canticum novum*, *Laudate Dominum de cœlis*) et les béatitudes. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. (Voyez ci-après, n° 153.)

9° (Fol. 128 v°.) Autres prières du même genre tirées du canon grec. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. (Voyez ci-après, n° 154.)

10° (Fol. 131 v°.) Bénédictions de la table, avant et après le repas, bénédictions de différents fruits, du vin et de l'eau. Commencement : [Syriac text]... [Syriac text]... Les trois dernières prières sont en carschouni.

11° (Fol. 135 v°.) Suffrage que l'on récite dans l'église, le jour de la commémoration des morts. En carschouni. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

12° (Fol. 136 v°.) Deux lettres d'ordination, d'un prêtre ou d'un diacre, dont la première sans titre, la seconde intitulée [Syriac text]. En carschouni. Commencement de la première pièce : [Syriac text]. La seconde commence ainsi : [Syriac text]...[Syriac text]

13° (Fol. 140.) Office de la messe. [Syriac text]. A la fin la prière qui remplace la prière de la Paix, le jeudi saint et le samedi de l'Annonciation.

14° (Fol. 164 v°.) Petite Liturgie de S. Jacques, arrangée par Denys Bar-Ṣalibi. [Syriac text]

15° (Fol. 171 v°.) Bénédictions :

a. Ḥoutomo de Mar-Éphrem. [Syriac text]

b. Autre. [Syriac text]

c. Autre dans le mètre de S. Éphrem. [Syriac text]. La première partie est alphabétique.

16° (Fol. 177.) Quelques sedra propitiatoires que l'on récite au moment de brûler l'encens, tirés du Manuel des prêtres. [Syriac text]

a. En l'honneur de la sainte Vierge.
1. Schouroyo : [Syriac text]
2. Prœmion : [Syriac text]
Sedra : [Syriac text]

b. En général :
Prœmion : [Syriac text]
Sedra : [Syriac text]

c. Pour les saints en commun :
Prœmion : [Syriac text]
Sedra : [Syriac text]

d. Pour un seul saint :
Prœmion : [Syriac text]
Sedra : [Syriac text]

e. Pour la pénitence :
Prœmion : [Syriac text]
Sedra : [Syriac text]

f. Pour la croix :
Prœmion : [Syriac text]
Sedra : [Syriac text]

g. Pour les morts :
Prœmion : [Syriac text]
Sedra : [Syriac text]

h. Pour la résurrection :
Prœmion : [Syriac text]
Sedra : [Syriac text]

17° (Fol. 183.) Sur le sens mystique du sel, du ferment et de l'huile que l'on met dans le pain eucharistique, par le patriarche Jean [Bar-Schouschan]. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]... (Voyez Renaudot, «Liturgiarum orientalium collectio», t. II, *Dissertatio*, *etc.*, p. XXIII et p. 64 et suiv.; — Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. II, p. 144.)

18° (Fol. 185.) Justification de l'emploi du pain eucharistique fermenté. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

[illegible] (Voyez Renaudot, *l. c.*, p. 64.)

19° (Fol. 190.) Diverses sentences, sous forme d'un dialogue entre un maître et son disciple, relatives à différents sujets théologiques. [illegible] Il y a des extraits de Jacques d'Édesse, de S. Évagre, de S. Ignace, de S. Grégoire, de S. Basile, de S. Jean Chrysostome, de S. Denys l'Aréopagite, de Sévère d'Antioche, de Denys Bar-Ṣalibi et de Mar-Isaac.

20° (Fol. 199.) Lettre et canons relatifs à la pénitence, par Denys Bar-Ṣalibi. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]... Les canons traduits par Renaudot et publiés dans Denzinger, « Ritus Orientalium », t. I, p. 493 et suiv., ne sont pas identiques à ceux du présent ms., qui contient un texte quelquefois plus développé et autrement divisé. Le nombre des canons n'est que de cinquante-deux. Ils sont suivis d'un long traité sur la pénitence, qui commence par ces mots : [illegible]

21° (Fol. 230.) Seconde lettre de Denys Bar-Ṣalibi. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

22° (Fol. 242 v°.) Prière pour les malades, que l'on récite lors de la messe, après l'élévation. En carschouni. [illegible]...

23° (Fol. 245 v°.) Ḥoutomo dans le mètre de Jacques, de Saroug. [illegible]

Ce ms. a été exécuté à Alep, en l'an 1896 de l'ère des Séleucides (1585 de J. C.), par un scribe nommé Jean, originaire de la province de Gargar.

Papier. Moy. 248 feuillets. — (Ancien fonds 54, Colbert 585.)

112.

1° Canon grec pour la fête de la dédicace de l'Église. [illegible]

2° (Fol. 3.) Autre canon pour la dédicace de l'Église. [illegible]

3° (Fol. 6.) Canon pour l'office du saint chrême (le jeudi saint). [illegible]

4° (Fol. 9.) Canon pour le dimanche de la Résurrection. [illegible]

5° (Fol. 11 v°.) Mode de préparation de l'huile d'olives destinée au saint chrême. [illegible]

6° (Fol. 12 v°.) Exhortation que l'évêque adresse à l'ecclésiastique avant et après l'ordination. [illegible]... La traduction de cette pièce par Renaudot (voyez Mss. de la Bibliothèque nationale, collection Renaudot, n° 12, fol. 574 et suiv.) a été publiée dans Denzinger, « Ritus Orientalium », t. II, p. 100 et suiv. (Voyez aussi Assemani, « Bibliothecæ apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus », t. II, p. 317 et suiv.)

7° (Fol. 22.) Autre exhortation, par Mar-Jacques, métropolitain de Maïpheracte. [illegible]. Un extrait de ce texte a été traduit par Renaudot. (Voyez Denzinger, *l. c.*, t. II, p. 106 et suiv. ; — « Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal. », t. II, p. 318, n° 9. — Comparez ci-dessus, n° 110, 9°.) Commencement : [illegible]

8° (Fol. 27.) Ordination (χειροτονία) d'un lecteur ([illegible]). [illegible]. Ce texte a été traduit par Renaudot. (Voyez Mss. de la Bibliothèque nationale, collection Renaudot, n° 12, fol. 556 ; — Denzinger, « Ritus Orientalium », t. II, p. 78 et suiv.)

9° (Fol. 28.) Ordination d'un sous-diacre. [illegible]. (Voyez la traduction de Renaudot dans Denzinger, *l. c.*, p. 79 et suiv.)

10° (Fol. 33.) Ordination des diacres. [illegible]. Le titre est précédé de la première rubrique et d'une note relative à un rite de l'ordination diaconale un peu différent, établi par le patriarche Michel. (Voyez la traduction de Renaudot, dans Denzinger, *l. c.*, p. 82 et suiv.)

11° (Fol. 39.) Ordination d'un archidiacre. [illegible]. (Voyez la traduction de Renaudot dans Denzinger, *l. c.*, p. 86 et suiv.)

12° (Fol. 40 v°.) Ordination des prêtres. [illegible]. Ce texte présente le même rite et la même disposition que celui qui a été traduit par Renaudot, mais il est plus complet que ce dernier.

13° (Fol. 61 v°.) Ordination des prêtres. [illegible]. Ce texte a été traduit par Renaudot. (Voyez Denzinger, *l. c.*, p. 87 et suiv.)

14° (Fol. 67.) Ordination des archiprêtres visiteurs (περιοδευτής), archimandrites, chorévêques et abbesses. [illegible] [[illegible]]. (Voyez la traduction de Renaudot dans Denzinger, *l. c.*, p. 92 et suiv.)

15° (Fol. 69 v°.) Office (ἀκολουθία) de l'ordination des évêques. [illegible]. (Voyez la traduction abrégée de Renaudot dans Denzinger, *l. c.*, p. 93 et suiv.)

16° (Fol. 87.) Prière pour l'ordination d'un patriarche. [illegible]. Commencement : [illegible]

17° (Fol. 88.) Intronisation d'un évêque ou d'un patriarche. [illegible].....

18° (Fol. 91.) Sur la préparation du saint chrême. [illegible]. Commencement : [illegible]... (Voyez Assemani, «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus», t. II, p. 315.)

19° (Fol. 93.) Consécration du saint chrême, en deux parties. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 316; — Denzinger, «Ritus Orientalium», t. II, p. 526 et suiv.)

20° (Fol. 112.) Bénédiction de l'huile d'olives destinée à l'onction. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 316, n° 2; — Denzinger, *l. c.*, p. 551 et suiv.)

21° (Fol. 113.) Bénédiction de l'huile des malades. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 316, n° 3.)

22° (Fol. 114.) Dédicace d'une église. [illegible]. Ce texte diffère en quelques points de celui du n° 110, 30°, ci-dessus.

23° (Fol. 132 v°.) Réconciliation d'une église ou d'un autel profanés. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 110, 25°.)

24° (Fol. 134 v°.) Consécration de la sainte table de l'autel. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 110, 29°.)

25° (Fol. 143.) Ordre de la procession de la fête de la Nativité de Notre-Seigneur, partie en syriaque, partie en carschouni. [illegible]... Les autres offices mentionnés dans le titre sont ceux qui suivent ci-après.

26° (Fol. 158 v°.) Office de la bénédiction de l'eau, la nuit de la fête de l'Épiphanie, office amendé par Jacques, évêque d'Édesse, et conforme au rite du couvent de Barṣauma et du couvent de Naṭefa. [illegible]. Le texte est précédé de l'explication mystique de cet office, tirée des ouvrages de Georges ([illegible], Georges d'Arbèle?), de Jacques d'Édesse, de S. Clément et de Grégoire Bar-Hebræus. La glose de ce dernier est introduite par ces mots : [illegible]. Commencement du commentaire : [illegible]. L'office lui-même commence ainsi : [illegible]... La première prière commence par ces mots : [illegible]

27° (Fol. 170.) Ordre de la procession de la fête de la Présentation de Notre-Seigneur au temple, selon le rite des maronites. [illegible]...

28° (Fol. 172.) Office de la bénédiction de l'eau, la nuit de la fête de l'Épiphanie, office amendé par Jacques, d'Édesse, et conforme au rite du couvent de Barṣauma. [illegible]. A la marge, en regard du titre : [illegible]. Ce rite,

sauf au commencement, est différent de celui qui se trouve plus haut (voyez ci-dessus, art. 26°). Il y a une lacune au milieu.

29° (Fol. 180 v°.) Bénédiction des branches d'olivier, le dimanche des Rameaux, selon la tradition orientale. [Syriac]. Commencement : [Syriac]

30° (Fol. 187.) Ordre du lavement des pieds, le jeudi saint. [Syriac]. Commencement : [Syriac]

31° (Fol. 190.) Rite de l'absolution, qui a lieu le samedi de l'Annonciation, à la neuvième heure. [Syriac]. Commencement : [Syriac]...

32° (Fol. 191 v°.) Ordre du baiser de paix, le dimanche de la Résurrection. [Syriac]. Commencement : [Syriac]. (Voyez Assemani, « Biblioth. apostol. Vatic. cod. manuscr. catalogus », t. II, p. 323, n° 41.)

33° (Fol. 195 v°.) Ordre de l'office de l'adoration, le jour de la Pentecôte, en trois parties. [Syriac]...

34° (Fol. 212.) Ordre de la prise d'habit. [Syriac]. Commencement : [Syriac]. Sur les acrostiches de Sa'îd Bar-Sabouni, qui se trouvent au milieu de l'office, voyez Assemani, *l. c.*, p. 321.

35° (Fol. 230.) Ordre de la tonsure ou de la prise d'habit des religieuses. [Syriac]... Ce texte est plus complet que celui du n° 110, 7°, ci-dessus, et en diffère dans quelques passages.

36° (Fol. 236.) Rite de baptême, dans une rédaction nouvelle et très-correcte. [Syriac]. (Voyez Jos. Al. Assemani, « Codex liturgicus Ecclesiæ universæ », liv. I, p. 219 à 240; liv. II, p. 214 à 226; liv. III, p. 146 à 152.)

37° (Fol. 248.) Sedra à réciter par l'évêque qui se trouve dans le cas d'ordonner en même temps des diacres et des prêtres. [Syriac]. A la fin il est fait mention d'un sedra analogue en ces termes : [Syriac]. (Ces deux *incipit* ne correspondent pas entièrement aux passages cités.)

38° (Fol. 249.) Prières :

a. Prière pour les enfants que leurs parents présentent au prêtre. [Syriac]

b. Prière pour le moine qui vient de prendre un nouvel habit (σχῆμα). [Syriac]

c. Prière des fiançailles. [Syriac]

39° (Fol. 250.) Office de la fin du carême (de l'arrivée au port, [Syriac]), qui a lieu le lundi de la semaine sainte. [Syriac]...

40° (Fol. 250 v°.) Commémoration de la crucifixion, ou adoration de la croix, le vendredi saint. [Syriac]...

41° (Fol. 251.) Anaphore des saints docteurs, rédigée par Mar-Jean, le Grand. [Syriac]. (Voyez ci-dessus, n° 72, 7°, et Renaudot, « Liturg. oriental. collectio », t. II, p. 409 et suiv.)

42° (Fol. 256.) Règles pour la célébration de la messe. Commencement : [Syriac]...

43° (Fol. 256 v°.) Anaphore de S. Jacques, frère du Seigneur. [Syriac]. C'est la petite anaphore, dite de S. Jacques. (Voyez ci-dessus, n° 74, 3°.)

44° (Fol. 261 v°.) Prière que l'évêque récite pour le peuple, lors de la dédicace d'une église. [Syriac]. Commencement :

[illegible]

45° (Fol. 262 v°.) Prière que l'évêque récite en chaire pour le peuple les jours des fêtes dominicales. [illegible]. Commencement : [illegible]...

46° (Fol. 263.) Statuts des empereurs Constantin, Théodose le Grand et Léon le Sage. [illegible]. Commencement : [illegible]. Ces décrets sont au nombre de 83. Le premier commence ainsi : [illegible]. A la fin se trouve un appendice qui porte le n° 84 : [illegible]. Enfin sous le n° 85 et sous le titre : [illegible], sont énumérés les vingt genres de mariages prohibés. (Voyez une autre rédaction de ces lois dans Land, «Anecdota syriaca», t. I, p. 30 et suiv.)

47° (Fol. 277.) Déclaration de Xenayas, de Maboug, affirmant qu'il n'y a qu'une seule nature en Jésus-Christ. [illegible]. Commencement : [illegible]

48° (Fol. 277 v°.) Définition des différentes hérésies, par Xenayas, de Maboug. [illegible]. Commencement : [illegible]

49° (Fol. 278.) Profession de foi de Xenayas, de Maboug. [illegible]. Commencement : [illegible]

Les trois derniers articles sont désignés par les numéros 86, 87, 88, ajoutés à la marge, comme s'ils faisaient partie des décrets des empereurs (art. 46°).

D'après une note finale, ce ms. a été exécuté par deux copistes dans la province de Syrie, en 1550 (1239 de J. C.). Les folios 40 à 60, 143 à 172, 251 à 256 sont d'écriture moderne et de plusieurs mains. L'un des copistes modernes s'appelait Daniel (voyez fol. 256). Les parties anciennes du ms. contiennent un grand nombre de notes marginales, des gloses et rubriques, et même des variantes. En tête du volume se trouve une table des matières. Quelques prêtres et diacres de Militène et de Ṣalaḥa ont noté la date de leur ordination sur les marges des folios 1, 11, 41, 261, 262 v° et 278 v°.

Papier. Pet. 278 feuillets. 7 miniatures. — (Supplément 38, Saint-Germain 45.)

113.

1° Fragment du rite de dédicace d'une église. [illegible]

2° (Fol. 5.) Réconciliation d'une église et d'un autel qui avaient été profanés par des hérétiques ou par des païens. [illegible]

3° (Fol. 6.) Consécration de la sainte table. [illegible]

4° (Fol. 16 v°.) Bénédiction de l'eau baptismale, selon le rite établi par Jacques, d'Édesse. [illegible]. Ce texte s'accorde, dans son ensemble, avec celui du n° 112, 26°, ci-dessus; mais la glose qui le précède ([illegible]) est différente de la dissertation qui se trouve en tête de l'office cité.

5° (Fol. 27 v°.) Bénédiction des branches d'olivier, le dimanche des Rameaux. [illegible]. Cet office ne s'accorde pas avec celui de l'article 29° du n° précédent.

6° (Fol. 36.) Office de la fin du carême, le lundi de la semaine sainte. [illegible]. (Voy. l'article 39° du n° précédent.) Texte complet.

7° (Fol. 40.) Rite du lavement des pieds, le jeudi saint. [illegible]. Même texte que celui de l'article 30° du n° précédent.

8° (Fol. 43, intercalé au milieu du texte de l'article 7.) Mode de préparation de l'huile d'olives destinée au saint chrême. [illegible]. (Voyez l'article 5° du n° précédent.)

9° (Fol. 44 v°.) Consécration du saint chrême. [illegible]. Même texte que celui de l'article 19° du n° précédent.

10° (Fol. 69.) Adoration de la croix, le vendredi saint. [illegible]. (Voyez l'article 40° du n° précédent.)

11° (Fol. 69 v°.) Rite de l'absolution, le samedi de

l'Annonciation. [illegible]

12° (Fol. 69 v°.) Ordre du baiser de paix, le dimanche de la Résurrection. [illegible]. (Voyez l'article 32° du n° précédent.)

13° (Fol. 73 v°.) Ordre de l'office de l'adoration, le jour de la Pentecôte. [illegible]. Même texte que celui de l'article 33° du n° précédent.

14° (Fol. 89 v°.) Exhortation des ecclésiastiques, lors de leur ordination. [illegible]. (Voyez l'article 6° du n° précédent.)

15° (Fol. 97 v°.) Autre exhortation, composée par Mar-Jacques, métropolitain de Maïpheracte. [illegible]. (Voyez l'article 7° du n° précédent.)

16° (Fol. 100.) Ordination d'un économe. [illegible]

17° (Folio 100 v°.) Ordination d'un lecteur. [illegible]. Même texte que celui de l'article 8° du n° précédent.

18° (Fol. 101.) Ordination des sous-diacres. [illegible]. Texte en général conforme à celui de l'article 9° du n° précédent.

19° (Fol. 104 v°.) Ordination des diacres. [illegible]. (Voyez l'article 10° du n° précédent.)

20° (Fol. 111.) Ordination d'une diaconesse. [illegible]. Commencement : [illegible]... La fin manque.

21° (Fol. 113.) Ordination d'un archidiacre. [illegible]. Même texte que celui de l'article 11° du n° précédent.

22° (Fol. 113 v°.) Ordination des prêtres. [illegible]. Même texte que celui de l'article 12° du n° précédent, renfermant, de plus, le sedra mentionné à l'article 37°.

23° (Fol. 120 v°.) Ordination d'un chorévêque visitateur, d'un abbé ou d'une abbesse. [illegible]. Même texte que celui de l'article 14° du n° précédent.

24° (Fol. 121 v°.) Ordination d'un patriarche, métropolitain ou évêque. [illegible]. Même texte que celui de l'article 15° du n° précédent, comprenant, de plus, la prière mentionnée à l'article 16°, et une autre prière, à la fin, qui manque dans le ms. n° 112.

25° (Fol. 137 v°.) Rite de l'intronisation d'un évêque ou d'un patriarche. [illegible]. Même texte que l'article 17° du n° précédent.

26° (Fol. 140 v°.) Sermon de Mar-Denys, lors de l'intronisation d'un patriarche ou d'un évêque. [illegible]... (Voyez Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. II, p. 154 et 170; — «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus», t. II, p. 320, n° 26.)

27° (Fol. 143 v°.) Rite de la tonsure des moines. [illegible]. Ce texte diffère en plusieurs passages de celui du n° 110, 4°, ci-dessus.

Ce ms. a souffert de l'humidité en plusieurs endroits. Les feuillets 1 à 4, 43, 88, 146 à 158 ont été ajoutés après coup. En tête du volume se trouve une note en arabe, ainsi conçue : كتاب سرياني خط مليح وهو الافنولوجيون حسب راى ديوسقورس عدد اوراقه 312 ثمنه ذهب ونصف (un écu et demi), puis une note en carschouni, relative au calendrier, une autre relative aux quatre éléments, une prière en syriaque, et quelques dates d'ordinations, de l'an 1890 (1579 de J. C.). Plusieurs feuillets portent des notes, en français et en latin, de la main du docteur Picques.

Entre les folios actuellement cotés 112 et 113 il manque un feuillet.

Papier. Moy. xive siècle. 161 feuillets. — (Supplément 22, provenant du couvent des Jacobins Saint-Honoré.)

114.

1° Bénédiction de l'huile baptismale, employée avant la confirmation. [illegible]. Commencement : [illegible]. A la fin se trouve une glose.

2° (Fol. 3 v°.) Exhortation que l'on adresse aux prêtres et aux diacres avant leur ordination, par Jacques, métropolitain de Maïpheracte. [illegible] (Voyez n° 112, 7°.)

3° (Fol. 8.) Exhortation adressée aux ecclésiastiques

après l'ordination. [illegible]. Commencement : [illegible]

4° (Fol. 10 v°.) Ordination des diacres. [illegible]. Même texte que celui du n° 110, 10°, ci-dessus.

5° (Fol. 20 v°.) Ordination des prêtres. [illegible]. Même texte que celui du n° 110, 11°, ci-dessus.

6° (Fol. 37.) Dédicace et réconciliation d'une église ou d'un autel. [illegible]

7° (Fol. 51 v°.) Rite abrégé de baptême, par Sévère, patriarche d'Antioche. [illegible]. Ce texte ne s'accorde pas avec ceux qui ont été mentionnés dans les n^os^ précédents.

8° (Fol. 75.) Anaphore de S. Jacques, frère du Seigneur. [illegible]. A la fin se trouve la prière que l'on récite à la place de la prière de la Paix, le jeudi saint.

9° (Fol. 79.) Petite Liturgie de S. Jacques, rédigée par Grégoire Bar-Hebræus. [illegible]. A la fin se trouvent le fragment d'une prière et un fragment du rite de la consécration d'un autel, en carschouni. Cette dernière prière a été écrite, à une époque récente, par un prêtre nommé Jean, de Damas. La première page du ms. contient quelques dates d'ordinations. Quelques notes et traductions du docteur Picques, qui avait acquis ce volume en 1692 du prêtre ʿAbdou 'l-aḥad, de Diarbekr, se trouvent en plusieurs endroits du ms.

Papier. Moy. 88 feuillets. xve siècle. — (Supplément 23, Jacobins Saint-Honoré.)

115.

1° Bénédiction de l'eau aux fêtes dominicales, selon la rédaction de Jacques, d'Édesse, et suivant le rite (du couvent) de Barṣauma. [illegible]. Même rite, sauf quelques différences dans les prières, que celui du n° 112, 28°, ci-dessus.

2° (Fol. 20.) Bénédiction des branches d'olivier, le dimanche des Rameaux. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 112, 29°.)

3° (Fol. 30 v°.) Rite du lavement des pieds, le jeudi saint. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 112, 30°.)

4° (Fol. 37 v°.) Office de la procession de la croix, le vendredi saint. [illegible].

5° (Fol. 51.) Office du baiser de paix, le dimanche de Pâques. Le titre est effacé.

6° (Fol. 58 v°.) Office de l'adoration, le jour de la Pentecôte. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 112, 33°.)

Ce ms. a été exécuté en 1807 (1496 de J. C.), du temps d'Ignace (Noé), patriarche d'Antioche, pour deux frères, le diacre David, surnommé [illegible], et le diacre Barṣauma, surnommé Saʿîdî, fils de Moïse, fils de Georges, fils de Qaṭîb.

A la fin du volume se trouve une pièce intitulée : [illegible], commençant ainsi : [illegible]; puis un prooemion en carschouni. Les marges du ms. contiennent plusieurs prières ajoutées après coup.

Papier. Moy. 84 feuillets. — (Ancien fonds 53, Colbert 4852.)

C. Rituels et pontificaux maronites.

116.

1° Rite du baptême. [illegible]. Commencement : [illegible]... La première prière commence ainsi : [illegible]... Ce rite a été traduit, d'après ce ms., par Renaudot. (Voyez Mss. de la Bibliothèque nationale, collection Renaudot, n° 8, fol. 179 et suiv.; — Denzinger, «Ritus Orientalium», t. I, p. 351 et suiv., p. 359 et suiv.)

2° (Fol. 35 v°.) Rite abrégé de baptême, en cas de danger de mort d'un enfant, par S. Basile, évêque de Césarée. [illegible]. (Voyez Renaudot, *l. c.*, fol. 187 et suiv.; — Denzinger, *l. c.*, p. 358 et suiv.)

3° (Fol. 39.) Rite de la présentation de la femme et de l'enfant à l'église. [illegible]. Commencement : [illegible]. La première prière commence ainsi : [illegible]...

4° (Fol. 45 v°.) Rite du mariage. [illegible]

Ce rite a été traduit par Renaudot. (Voyez Renaudot, *l. c.*, fol. 381 et suiv.; — Denzinger, *l. c.*, t. II, p. 402 et suiv.) La fin manque.

A la fin se trouve le fragment d'une homélie en carschouni.

Papier. Pet. 102 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 91, Colbert 6058.)

117.

1° Rite du baptême. [illegible] C'est le même rite que celui du n° précédent, mais la plupart des prières sont différentes dans ce ms. Les rubriques sont en carschouni, de même que dans les pièces suivantes.

2° (Fol. 36 v°.) Rite de baptême abrégé, par S. Basile. [illegible] Ce texte ne s'accorde pas entièrement avec celui du n° précédent (article 2°).

3° (Fol. 39 v°.) Rite du mariage.

a. Les fiançailles. [illegible]. La première prière commence ainsi : [illegible]...

b. Bénédiction des anneaux et ceintures. [illegible]...

c. Bénédiction des couronnes. Ce rite s'accorde, en général, avec le rite correspondant du n° précédent.

Quelques prières sont en carschouni. Il y a une lacune au milieu.

4° (Fol. 93 v°.) Présentation de la femme et de l'enfant à l'église. [illegible]. La première prière commence ainsi : [illegible]

5° (Fol. 101.) Le symbole de Nicée, en syriaque et en carschouni. [illegible]

Ce ms. a été exécuté en 1823 de l'ère des Séleucides (1512 de J. C.). Entre les folios actuellement cotés 73 et 74 il manque un ou plusieurs feuillets.

Papier. Pet. 102 feuillets. — (Ancien fonds 86, Colbert 6036.)

118.

1° Rite de la présentation à l'église [par Jacques, de Saroug]. [illegible]. Ce texte a été publié par Jos. Al. Assemani («Codex liturgicus Ecclesiæ universæ», liv. I, p. 203 et suiv.), et traduit sur le présent ms. par Renaudot. (Voyez Mss. de la Bibliothèque nationale, collection Renaudot, n° 8, fol. 214 et suiv.; — Denzinger, «Ritus Orientalium», t. I, p. 329 et suiv.)

2° (Fol. 18 v°.) Rite de baptême, par Jacques, de Saroug. [illegible]. (Voyez Jos. Al. Assemani, *l. c.*, liv. II, p. 309 et suiv.; liv. III, p. 184 et suiv.; — Renaudot, *l. c.*, fol. 206 et suiv.; — Denzinger, *l. c.*, p. 334 et suiv.) A la fin se trouve la prière pour l'enlèvement de la couronne, sept jours après le baptême.

3° (Fol. 67.) Rite abrégé de baptême, en cas de danger de mort, par S. Basile, de Césarée. [illegible]. Ce texte ne s'accorde pas entièrement avec celui du n° 116, 2°, ni avec l'article 2° du n° précédent.

4° (Fol. 70 v°.) Rite du mariage.

a. Les fiançailles, partie en syriaque, partie en carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

b. Bénédiction des anneaux et ceintures. [illegible]. Commencement de la première prière : [illegible]

c. Bénédiction des couronnes. .....[illegible]. Commencement de la première prière : [illegible].....

Les rubriques sont en carschouni.

Le ms. ayant souffert de l'humidité, l'écriture, dans la seconde moitié du volume, est en grande partie illisible.

Papier. Pet. 122 feuillets. xvie siècle. — (Supplément 70, Saint-Germain 261.)

119.

1° Fragment du rite de la présentation à l'église, par Jacques, de Saroug. Même texte que l'article 1° du n° précédent. Le commencement manque.

2° (Fol. 13.) Rite abrégé de baptême, par S. Basile. [illegible]..... Ce texte ne s'accorde pas entièrement avec ceux des articles correspondants des trois n^{os} précédents.

3° (Fol. 18.) Rite de baptême, par Jacques, de Saroug. [illegible]. Ce texte diffère souvent de celui de l'article 2° du n° précédent; il se rapproche, dans plusieurs passages, de celui du n° 116, 1°.

4° (Fol. 67.) Rite de l'extrême-onction.

a. Première station : [illegible]

b. Seconde station : [illegible]

c. Troisième station : [illegible]

d. Quatrième station : [illegible]

e. Cinquième station : [illegible]

f. Sixième station : [illegible]

g. Septième station : [illegible]

Les prières finales sont en carschouni.

D'après une note finale, en partie effacée, ce ms. a été exécuté vers 1850 (1539 de J. C.), par un scribe nommé Georges ([illegible]).

Les premiers feuillets manquent.

Papier. Pet. 125 feuillets. — (Ancien fonds 93.)

120.

Pontifical maronite. [illegible]

1° Rite d'ordination des chantres. [illegible]. La partie *diaconale* de ce rite a été publiée par Jean Morin (voyez « Commentarius de sacris Ecclesiæ ordinationibus », p. 384 et suiv.), et le texte tout entier par Jos. Al. Assemani (voy. « Codex liturgicus Ecclesiæ universæ », lib. VIII, pars II, p. 1 et suiv.). Le texte de notre ms., qui ne renferme, outre les rubriques, que la partie *pontificale*, a été traduit par Renaudot. (Voyez Mss. de la Bibliothèque nationale, collection Renaudot, n° 8, fol. 580 et suiv.; — Denzinger, « Ritus Orientalium », t. II, p. 108 et suiv.)

2° (Fol. 7.) Rite d'ordination des lecteurs. [illegible]. (Voyez Morin, *l. c.*, p. 388 et suiv.; — Assemani, *l. c.*, p. 20 et suiv.; — Renaudot, *l. c.*, fol. 582 v° et suiv.; — Denzinger, *l. c.*, p. 115 et suiv.)

3° (Fol. 11.) Rite d'ordination des sous-diacres. [illegible]. (Voyez Morin, *l. c.*, p. 392 et suiv.; — Assemani, *l. c.*, p. 34 et suiv.; — Renaudot, *l. c.*, fol. 584 v° et suiv.; — Denzinger, *l. c.*, p. 121 et suiv.)

4° (Fol. 16 v°.) Rite d'ordination des diacres. [illegible]. (Voyez Morin, *l. c.*, p. 396 et suiv.; — Assemani, *l. c.*, p. 54 et suiv.; — Renaudot, *l. c.*, fol. 587 et suiv.; — Denzinger, *l. c.*, p. 128 et suiv.)

5° (Fol. 34.) Rite d'ordination d'un archidiacre. [illegible]. (Voyez Morin, *l. c.*, p. 402 et suiv.; — Assemani, *l. c.*, p. 97 et suiv.; — Renaudot, *l. c.*, fol. 593 et suiv.; — Denzinger, *l. c.*, p. 142 et suiv.)

6° (Fol. 38.) Rite d'ordination d'un prêtre. [illegible]. (Voyez Morin, *l. c.*, p. 404 et suiv.; — Assemani, *l. c.*, p. 112 et suiv.; — Renaudot, *l. c.*, fol. 595 et suiv.; — Denzinger, *l. c.*, p. 148 et suiv.)

7° (Fol. 55.) Rite d'ordination d'un visitateur (*περιοδεύτης*). [illegible]. (Voyez Morin, *l. c.*, p. 410 et suiv.; — Assemani, *l. c.*, p. 167 et suiv.; — Renaudot, *l. c.*, fol. 603 v° et suiv.; — Denzinger, *l. c.*, p. 165 et suiv.)

8° (Fol. 66 v°.) Rite d'ordination des grades supérieurs du sacerdoce, des chorévêques et métropolitains. [illegible]. Commencement : [illegible]....

9° (Fol. 74.) Ordination d'un évêque. [illegible]. Commencement : [illegible]

Ces deux derniers rites, combinés en un seul texte, se trouvent imprimés dans Assemani, « Codex liturgicus », lib. VIII, pars III, p. 1 et suiv. (Voyez aussi Morin, *l. c.*, p. 415 et suiv.)

10° (Fol. 84.) Prières spéciales du rite d'ordination des métropolitains et patriarches. [illegible]... Ces prières, au nombre de quatre, se trouvent imprimées dans Assemani, *l. c.*, p. 36 et suiv.

11° (Fol. 87 v°.) Ordination du patriarche. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 64 et suiv.) La première prière du premier office porte le titre suivant : [illegible]

12° (Fol. 107 v°.) Consécration de la sainte table. [illegible]. (Voyez Assemani, «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal.», t. II, p. 313.)

13° (Fol. 119 v°.) Dédicace d'une église. [illegible]. Commencement : [illegible]...

14° (Fol. 134.) Bénédiction de l'autel. [illegible]. Commencement : [illegible]...

15° (Fol. 142.) Bénédiction d'un baptistère. [illegible]. Commencement : [illegible]...

16° (Fol. 153.) Bénédiction des ornements et vases d'autel. [illegible]. Commencement : [illegible]...

17° (Fol. 159 v°.) Élégies :

a. Sur la mort du moine Jonas, du couvent de Qouzeḥayê. [illegible]. Commencement : [illegible].

b. Autre en vers de cinq syllabes. [illegible]. Commencement : [illegible].

c. Autre en vers de sept syllabes. [illegible]. Commencement : [illegible]

Ces élégies ne sont pas de la même écriture que le reste du ms.

Dans une longue pièce de vers, du mètre de saint Éphrem, insérée à la suite de l'article 11° (fol. 104 v°), le copiste, nommé Jean, du bourg de Laḥfa ([illegible]), au mont Liban, disciple du prêtre Georges, nous apprend qu'il a exécuté ce volume du temps du métropolitain Mar-David Dada, en l'an 1816 (1505 de J. C.).

A la fin du volume se trouvent le fragment d'un office liturgique, puis le fragment d'une vie de saint, en carschouni.

Une note arabe, inscrite sur la première page du ms., parle d'un séjour du patriarche Pierre, en 1819 (?), au couvent de la Mère de Dieu de Qanoubîn, au mont Liban.

Papier. Moy. 165 feuillets. — (Supplément 19, Saint-Germain 46.)

VI.

OFFICES DES MORTS.

121.

Office des morts, selon le rite des jacobites, partie en syriaque, partie en carschouni.

1° Prières et chants.

a. Hymne du Catholicos. [illegible]. Commencement : [illegible]

b. Autre de S. Éphrem, que l'on récite le troisième jour. [illegible]. Commencement : [illegible]......

c. Autre de Jacques, de Saroug, pour le neuvième jour. [illegible]. Commencement : [illegible]

d. Du même, pour le quarantième jour. [illegible]... Commencement : [illegible]

e. Prière. [illegible]

f. Houtomo. [illegible]

g. Autre houtomo. [illegible]

2° (Fol. 20 v°.) Office des prêtres.

a. Premier office. [illegible]. Commencement : [illegible]

b. (Fol. 37.) Second office. [illegible]. Commencement : [illegible]...

c. (Fol. 50 v°.) Troisième office. [illegible]. Commencement : [illegible]

d. (Fol. 65 v°.) Quatrième office. ܐܣܟܡܐ ܕܬܫܡܫܬܐ ܘܠܐ ܙܠܩܐ ܕܩܠܐ ܕܐܬܒܥܘ. Commencement : ܐܝܟܢܐ. ܕܐܬܒܥܘ ܠܟ ܐܠܗܐ ܕܟܠܗܝܢ ܠܐ ܢܬܟܣܐ ܡܢ ܠܒܐ...

e. (Fol. 81 v°.) Cinquième office. ܐܣܟܡܐ ܕܬܫܡܫܬܐ ܘܠܐ ܙܠܩܐ ܕܐܒܪܬܐ. Commencement : ܐܢܐ. ܕܡܫܡܫܢܘܬܐ ܠܐ ܐܢ ܥܒܕܬ ܠܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܟܠ. ܠܐ ܐܟܡܐ

f. (Fol. 97.) Sixième office. ܘܐܣܟܡܐ ܕܬܫܡܫܬܐ ܕܫܬܝܬܝܐ ܙܠܩܐ ܕܐܒܪܬܐ. ܡܢܝ. ܒܪܝܟ ܡܫܝܚܐ. Commencement : ܒܪܝܟ ܡܫܝܚܐ ܠܐ ܐܢ ܐܡܪܢ ܘܫܠܡܢ ܒܡܫܝܚ

g. (Fol. 111 v°.) Septième office. ܐܣܟܡܐ ܕܬܫܡܫܬܐ ܘܠܐ ܙܠܩܐ ܕܐܒܪܬܐ ܐܠܗܢܐ. Commencement : ܕܫܒܝܥܝܐ. ܐܢܐ ܕܡܫܡܫܢ ܡܫܝܚܐ ܘܐܠܗܐ ܐܠ ܢܬܐܦܣ ܡܢ ܡܠܟܘܬ

h. (Fol. 124 v°.) Huitième office. ܐܣܟܡܐ ܕܬܫܡܫܬܐ ܘܠܐ ܙܠܩܐ ܕܐܒܪܬܐ. ܡܠ. Commencement : ܕܬܡܝܢܝܐ. ܕܡܫܡ ܠܥܘܡܘܗ ܘܐܦ ܠܐܒܪܬܐ. ܕܫܠܡܢ ܗܘ ܒܡܘܬܗ ܕܬܫܡܫܬܗ

Ce ms. est sans doute de la même main que le n° 107 ci-dessus.

Papier. Pet. 150 feuillets. XVII[e] siècle. — (Ancien fonds 100, Colbert 3760.)

122.

Offices des morts, selon le rite jacobite. ܟܕ ܢܦܩܐ ܕܥܢܝܕܐ ܩܘܡܐ ܩܕܡܐ ܕܥܢܝܕܐ ܘܐܦ ܕܢܚܐ ܕܢܦܫܐ ܩܕܝܫܐ ܕܡܫܡܫܢܐ ܘܕܟܗܢܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܢܝܕܐ ܘܕܝܪ̈ܝܐ

Cette copie ne renferme que les prières et les chants principaux (ܩܘ̈ܠܐ, ܣܘܓܝ̈ܬܐ, ܡܕܪ̈ܫܐ, ܒܥܘ̈ܬܐ, ܩܘܩܠܝܘܢ), et les leçons.

1° Office, en huit parties, suivant les huit tons, pour les funérailles des prêtres, des diacres et des moines. ܩܘܡ ܟܗܢܐ ܘܡܫܡܫܢܐ ܘܕܝܪ̈ܝܐ ܘܥܢܝܕܐ

a. Premier office. ܐܠܗܢ ܩܕܡܝܐ ܕܢܥܡܐ ܩܕܡܝܐ ܥܠ ܥܢܝܕܐ ܐܝܟ ܕܩܕܝܫܐ ܐܢܬ ܐܠܗܢ ܒܟܠ ܡܕܡ ܥܒܕܬ ܟܠ ܥܠܡܐ

b. (Fol. 4 v°.) Second office. ܬܘܒ ܠܥܢܝܕܐ ܕܬܪܝܢ ܐܠܗܢ ܐܢܐ ܩܘܩܠܝܘܢ ܐܢܐ. ܒܝ ܡܪܝܐ ܥܠ ܟܠ ܥܠܡܐ ܒܫܘܒܚܐ

c. (Fol. 7 v°.) Troisième office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܬܠܬܐ ܐܠܗܢ ܠܟܠܗ. ܩܘܡ ܩܘܩܠܝܘܢ ܠܟܠܗ. ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܕܚܝܠܘܬܐ

d. (Fol. 10.) Quatrième office. ܬܘܒ ܠܥܢܝܕܐ ܕܐܪܒܥܐ. ܐܠܗܢ ܐܢܬ. ܩܘܡ ܩܘܩܠܝܘܢ. ܡܢ ܡܫܝܚܐ ܒܫܘܒܚܐ ܠܐܠܗܐ ܚܝܐ

e. (Fol. 13 v°.) Cinquième office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܚܡܫܐ ܐܠܗܢ ܡܫܝܚܐ. ܩܘܡ ܩܘܩܠܝܘܢ ܕܢܚܐ ܡܫܝܚܐ. ܐܢܝ ܡܪܝܐ ܘܡܢ ܘܐܬܒܥܘ ܥܡ ܐܠܗܢ

f. (Fol. 16.) Sixième office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܫܬܐ ܐܠܗܢ ܡܫܝܚܐ ܩܘܩܠܝܘܢ ܡܫܝܚܐ. ܒܪܝܟ ܡܪܝܐ ܥܢܝܕܐ

g. (Fol. 19.) Septième office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܫܒܥܐ ܐܠܗܢ ܡܫܝܚܐ. ܩܘܡ ܩܘܩܠܝܘܢ ܡܫܝܚܐ. ܐܢܐ ܥܢܝܕܐ ܒܫܡܝܐ

h. (Fol. 22 v°.) Huitième office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܬܡܢܝܐ ܩܘܩܠܝܘܢ ܕܢܚܐ ܩܕܡܝܐ. ܥܢܝܢܐ ܕܐܒܘܢ ܟܠܢ ܡܠܟܐ ܡܫܝܚܐ

Suivent les leçons de l'Ancien et du Nouveau Testament, différentes prières, et des hymnes que l'on chante tant à l'église que près de la tombe.

2° (Fol. 38 v°.) Office, en quatre parties, pour les funérailles des laïques. ܬܘܒ ܬܫܡܫܬܐ ܕܥܢܝܕܐ ܥܠܡܝܐ ܕܥܢܝܕܐ ܕܒܢܝ̈ ܥܠܡܐ

a. Premier office. ܩܘܡ ܩܕܡܝܐ ܕܢܚܐ ܩܕܡܝܐ ܕܥܢܝܕܐ ܘܐܦ ܕܢܦܫܐ ܟܠ ܩܕܡܝܐ ܘܐܬܒܥܘ ܥܢܝܕܐ

b. (Fol. 41.) Second office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܬܪܝܢ. ܩܘܡ ܩܘܩܠܝܘܢ ܕܢܚܐ ܐܢܐ. ܠܐ ܢܫܬܒܩ ܟܠ ܕܬܫܡܫܬܐ

c. (Fol. 42 v°.) Troisième office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܬܠܬܐ ܩܘܡ ܩܘܩܠܝܘܢ ܕܢܚܐ ܠܟܠܗ. ܡܪܝܐ ܠܟܠ ܘܐܬܒܥܘ

d. (Fol. 45 v°.) Quatrième office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܐܪܒܥܐ ܩܡ ܩܘܩܠܝܘܢ ܕܢܚܐ ܐܢܬܐ. ܟܠ ܐܢܫܐ ܡܫܝܚܝܐ

Suivent les leçons de la Bible et les chants.

3° (Fol. 56 v°.) Office des funérailles des femmes, en quatre parties. ܬܘܒ ܬܫܡܫܬܐ ܕܥܢܝܕܐ ܕܢܫ̈ܐ

a. Premier office. ܩܘܡ ܩܕܡܝܐ ܕܢܚܐ ܩܕܡܝܐ ܕܥܢܝܕܐ ܡܢ ܐܢܬܬܐ ܚܝܐ ܕܐܬܒܥܘ ܥܠ. ܡܫܝܚܐ ܘܐܬܒܥܘ ܥܢܝܕܐ

b. (Fol. 59.) Second office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܬܪܝܢ ܩܘܡ ܢܚܐ ܐܝܟ ܡܢ ܩܘܩܠܝܘܢ ܕܢܚܐ ܫܒܝܚܐ. ܒܪܝܟ ܡܪܝܐ ܥܢܝܕܐ

c. (Fol. 61.) Troisième office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܬܠܬܐ ܩܘܡ ܐܢܬܬܐ ܡܢ ܩܘܩܠܝܘܢ ܕܢܚܐ ܡܫܝܚܐ. ܡܫܝܚܐ ܕܡܢ ܡܪܝܡ ܐܬܝܠܕ

d. (Fol. 63 v°.) Quatrième office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܐܪܒܥܐ ܩܡ ܩܘܩܠܝܘܢ ܕܢܚܐ ܐܢܬܐ. ܐܠܗܢ ܡܪܝܡ ܐܢܬܬܐ

Suivent les leçons et les chants.

4° (Fol. 72.) Funérailles des enfants, en quatre parties. ܬܘܒ ܬܫܡܫܬܐ ܕܥܢܝܕܐ ܕܛܠ̈ܝܐ

a. Premier office. ܩܘܡ ܕܐܢܬ ܥܠ ܕܠܐ ܡܐܬܝܢ ܥܢܝܕܐ

b. (Fol. 74 v°.) Second office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܬܪܝܢ ܩܘܡ ܩܘܩܠܝܘܢ ܕܢܚܐ ܥܢܝܕܐ. ܡܢ ܥܘܠܐ ܘܛܠܝܐ ܘܝܢܩܐ

c. (Fol. 76 v°.) Troisième office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܬܠܬܐ ܩܘܡ ܩܘܩܠܝܘܢ ܕܢܚܐ ܫܒܝܚܐ. ܛܠܝܐ ܕܢܚܐ ܒܥܘܬܐ ܐܢܫܝܐ

d. (Fol. 78 v°.) Quatrième office. ܬܘܒ ܩܘܡܐ ܕܐܪܒܥܐ ܩܡ ܩܘܩܠܝܘܢ ܕܢܚܐ ܐܢܬܐ. ܐܠܗܢ ܡܪܝܡ ܐܢܬܬܐ

Suivent les leçons et les chants.

5° (Fol. 84 v°.) Sermons funèbres.

a. Sermons sur l'enterrement d'Aaron, par JACQUES, de Saroug, et S. ÉPHREM. ܬܘܒ ܕܥܠ ܩܒܘܪܬܗ ܕܐܗܪܘܢ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܘܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ ܚܕ ܡܢ ܡܐܡܪ̈ܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ

1. Sermon de JACQUES, de Saroug. ܡܐܡܪܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ. Commencement : ܡܢ ܗܘܢܐ ܕܝܠ ܚܕ ܒܪܐ ܚܕ ܡܡܠܠܐ ܠܐܡܪ

2. Autre sermon du même. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]. (Voyez Assemani, «Biblioth. orient.», t. I, p. 313.)

3. Sermon de S. Éphrem. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 140.) Après l'introduction, les strophes sont rangées dans l'ordre de l'alphabet syriaque.

4. Sermon de Jacques, de Saroug. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]. Dans le ms. de Rome, qui renferme le même sermon, il manque les premières strophes. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 313, col. 2.)

b. Sermon funèbre de S. Éphrem. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]

c. Sermon de Jacques, de Saroug. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 313, col. 2.)

d. Autre sermon du même. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]

e. Sermon de S. Éphrem. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]

f. Autre sermon de S. Éphrem. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]

g. Sermon de Jacques, de Saroug, sur la mort des femmes. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]

h. Sermon du même, sur la mort des enfants. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 314, col. 1.)

Sur les marges du ms. on lit un certain nombre d'additions et corrections qui paraissent appartenir au copiste, de même que deux quatrains au fol. 38. Un houtomo en carschouni, en tête du volume, et à la fin la prière que l'on récite sur le vin rendu impur, ont été ajoutés après coup.

Papier. Moy. 109 feuillets. xve siècle. — (Ancien fonds 56, Colbert 2017.)

123.

Offices des morts, selon le rite jacobite, partie en syriaque, partie en carschouni.

1° Épîtres, évangile et prière ([texte syriaque]).

2° (Fol. 5 v°.) Prières et chants :

a. De S. Éphrem. [texte syriaque]... (Voyez ci-dessus, n° 121, 1° b.)

b. De Jacques, de Saroug. [texte syriaque]..... (Voyez ci-dessus, n° 121, 1° c.)

c. Du même. [texte syriaque]..... (Voyez ci-dessus, n° 121, 1° d.)

d. Hymne du Catholicos. [texte syriaque]. (Voyez ci-dessus, n° 121, 1° a.)

3° (Fol. 21 v°.) Office des laïques, en trois parties. [texte syriaque] (ms. [texte syriaque]) [texte syriaque]

a. Premier office. [texte syriaque]

b. (Fol. 39.) Second office. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]....

c. (Fol. 52.) Troisième office. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]

Les prières finales de chaque office se trouvent à la fin du volume.

4° (Fol. 71 v°.) Office des femmes, en trois parties. [texte syriaque]

a. Premier office. Commencement : [texte syriaque]

b. (Fol. 84.) Second office. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]

c. (Fol. 98 v°.) Troisième office. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]

5° (Fol. 110.) Office des enfants, en trois parties. [texte syriaque]

a. Premier office. Commencement : [texte syriaque]

b. (Fol. 122.) Second office. [texte syriaque]. Commencement : [texte syriaque]

c. (Fol. 130 v°.) Troisième office. [texte syriaque]

[Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

A la fin se trouvent la prière sur l'huile et la poussière, le houtomo, le Gloria in excelsis de S. Athanase, une hymne, par ordre alphabétique, et quelques autres houtomo.

Au bas du fol. 138 on lit le nom du copiste du ms., Moïse, le même qui a exécuté les n°s 107 et 121.

Papier. Pet. 152 feuillets. xviie siècle. — (Ancien fonds 101, Colbert 4845.)

124.

Offices des morts, partie en syriaque, partie en carschouni. [Syriac text]. Même texte que celui du n° précédent.

1° Prières et chants :

a. De S. Éphrem. [Syriac text]

b. De Jacques, de Saroug. [Syriac text]

c. Du même. [Syriac text]

d. Prière. [Syriac text]

(Voyez ci-dessus, n° 121, 1° b, c, d, e.)

2° (Fol. 10.) Office des hommes, en trois parties. [Syriac text]

3° (Fol. 45 v°.) Office des femmes, en trois parties. [Syriac text]

4° (Fol. 74 v°.) Office des enfants, en trois parties. [Syriac text]

5° (Fol. 102.) Hymne du Catholicos et sougîtha.

a. [Syriac text]

b. [Syriac text]

En tête du volume se trouve, ajouté après coup, le Gloria in excelsis de S. Athanase, et à la fin un calendrier ecclésiastique pour les années 1987 à 2002 (1676 à 1691 de J. C.).

Papier. Pet. 111 feuillets. xviie siècle. — (Ancien fonds 99, Colbert 4972.)

125.

Offices des morts, selon le rite maronite. [Syriac text]. Un certain nombre de prières et d'hymnes contenues dans ce volume se retrouvent dans l'office funéraire maronite, publié à Rome (« Officium defunctorum ad usum maronitarum, S. D. N. Gregorii XIII, pont. max., impensa, chaldaicis characteribus impressum. » Rome, 1585).

1° Office des prêtres et évêques. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. La première prière commence ainsi : [Syriac text]. Cet office, qui paraît très-complet, n'est pas divisé en sections. Les leçons sont données en syriaque et en carschouni.

2° (Fol. 92 v°.) Office des diacres. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

3° (Fol. 124.) Office des enfants et jeunes gens non mariés. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

4° (Fol. 165.) Office des jeunes filles. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

5° (Fol. 187.) Office des hommes laïques. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

6° (Fol. 228.) Office des femmes laïques. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

A la fin se trouvent les prières et hymnes qui forment le complément de tous les offices qui précèdent.

Ce ms. a été exécuté par un moine nommé Jean ou Ḥonaïn, en 1866 des Séleucides, ou 7063 de l'ère d'Adam (1555 de J. C.). Il avait appartenu au couvent de la Mère de Dieu, dans le bourg de Schadrâ.

Papier. Moy. 267 feuillets. — (Ancien fonds 59.)

126.

Offices des morts, selon le rite maronite, partie en syriaque, partie en carschouni. (*sic*) [Syriac text]. Ce volume ne contient qu'une partie des prières et hymnes que renferme le n° précédent.

1° Office funéraire des prêtres. [Syriac text]

a. Premier office, dans la maison mortuaire. Commencement : [Syriac text]

b. Second office. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

[syriaque]. La première prière commence ainsi : [syriaque]...

c. Troisième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

d. Quatrième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

e. Cinquième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

f. Sixième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

g. Septième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque] (? [syriaque]) [syriaque]

h. Huitième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

i. Neuvième office. Commencement : [syriaque]

j. Dixième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

2° (Fol. 53 v°.) Office funéraire des diacres. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

3° (Fol. 89.) Office funéraire d'un laïque. [syriaque]

a. Premier office. Commencement : [syriaque]. La première prière commence ainsi : [syriaque]

b. Second office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

c. Troisième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

d. Quatrième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

e. Cinquième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

f. Sixième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

g. Septième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

h. Huitième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

4° (Fol. 117.) Office funéraire d'une femme. [syriaque]

a. Premier office. Commencement : [syriaque]

b. Second office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

c. Troisième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

d. Quatrième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

e. Cinquième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

f. Sixième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

g. Septième office. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

A la fin se trouve la prière qui termine tous les offices funéraires.

Papier. Pet. 146 feuillets. XVIIe siècle. — (Ancien fonds 98.)

VII.

OFFICES.

A. RITE MELKITE.

127.

1° L'Octoèchos (Ὀκτώηχος), ou Livre des huit tons. [syriaque] نبتدى بعون الله الثالوث القدوس نكتب اكطويخس اعنى ثمانية الحان على طقس التيبكن... C'est l'ouvrage qui, dans la liturgie grecque, porte ordinairement le titre de Παρακλητικόν ou Παρακλητική, et qui renferme les hymnes (σΊιχηρά, καθίσματα, τρωπάρια, θεοτόκια, ᾠδαί, εἱρμοί, etc.) rangées dans l'ordre des huit tons, pour les dimanches et les autres jours de la semaine. Le texte syriaque, tout en suivant, en général, la disposition et les paroles de l'original grec, contient parfois des chants différents, et, en outre, de nombreux extraits du typicon et du menæon. Ces extraits sont souvent en arabe, notamment les rubriques.

a. Premier ton.

1. Dimanche. Hymnes pour célébrer la résurrection.

2. (Fol. 19 v°.) Lundi. [syriaque]. Hymnes pour célébrer les anges.

3. (Fol. 27.) Mardi. ܝܘܡ ܓ̄ ܬܫܒܚܬ ܡܥܡܕܢܐ. Hymnes pour célébrer S. Jean-Baptiste.
4. (Fol. 32.) Mercredi. ܝܘܡ ܕ̄ ܥܠ ܝܠܕܬ ܐܠܗܐ. Hymnes pour célébrer la sainte Vierge.
5. (Fol. 36 v°.) Jeudi. ܝܘܡ ܗ̄. Hymnes pour célébrer les apôtres.
6. (Fol. 42.) Vendredi. ܝܘܡ ܥܪܘܒܬܐ ܨܠܝܒܐ. Hymnes pour célébrer la croix.
7. (Fol. 47 v°.) Samedi. ܫܒܬܐ ܝܘܡ ܣܗܕܐ. Hymnes pour célébrer les martyrs.

b. (Fol. 55.) Deuxième ton.
c. (Fol. 99 v°.) Troisième ton.
d. (Fol. 138 v°.) Quatrième ton.
e. (Fol. 181.) Cinquième ton.
f. (Fol. 223.) Sixième ton.
g. (Fol. 265 v°.) Septième ton.
h. (Fol. 304 v°.) Huitième ton.

2° (Fol. 346 v°.) Complément de l'Octoèchos.

a. Évangiles de la résurrection, *ἐξαποστειλάρια*, *θεοτόκια* et *ἑωθινά* (ܨܦܪ̈ܝܐ) pour onze dimanches. Le titre ne mentionne que les leçons de l'Évangile. ܬܘܒ ܟܬܒܝܢ ܦܢܩܝܬܐ ܕܐܘܢܓܠܝܘܢ ܠ ܥܠ ܩܝ̄ܡ ܕܡܪܢ ܕܐܘܢܓܠܝܘܢ ܕܩܝܡܬܐ ܕܡ̄ܫ ܚܕ ܥܣܪ ܩܘܪܝܐ. (Voyez le *Παρακλητική*, édition de Venise, 1640, fol. *ρζε'*.)

b. *Στιχηρὰ προσόμοια* pour l'office d'un martyr, d'un apôtre, d'un prophète, d'un évêque, d'un moine, d'une religieuse, d'un ange, etc. Le titre est en arabe. وايضا نكتب ابروصوميات برسم شاهد ورسول ونبى ورييس كهنة وبار وبارة وملاك وغيره. يتصلوا مع قطع المعزى اذا لم يكن عندك ميناون يجزوا مع رحمة الله. اول ذلك ترتيب برسم رسول واحد بمفرده...

c. *Τριαδικά* pour les jours du jeûne, selon les huit tons. Le titre est en arabe. وايضا نكتب الثالوثيات التى تتصلّى فى ايام الصيامات على الثمان الحان

d. Exaposteilaria pour les jours du jeûne, selon les huit tons. Le titre est en arabe. هذه الاكسابسطلارى يتصلوا فى ايام الصوم على الثمان الحان

Dans une note finale, écrite en arabe, le copiste du ms., le prêtre Salomon, dit avoir exécuté ce volume en l'an 1569 de J. C.

Papier. Moy. 365 feuillets. — (Ancien fonds 60.)

128.

1° L'Octoèchos (Paraclétikon), ou Livre des huit tons. ܚܡܫ ܫܒܥܐ ܚܕ ܠܟܠ. ܥܠ ܡܢܘ ܕܝܢ ܘܟܠܗܘܢ ܘܣܕܪܘܢ ܡܢܘܢ ܡ̄ܢ ܒܬܪ ܕܫܒܥܐ ܚܕ ܡܢܝܢܝ ܕܢܬܐܡܪܘܢ ܐܝܟ ܡܘܡܐ[ܘ]ܣ على طقس التيبيكون

a. Premier ton.
b. (Fol. 64.) Deuxième ton.
c. (Fol. 119.) Troisième ton.
d. (Fol. 162 v°.) Quatrième ton.
e. (Fol. 220 v°.) Cinquième ton.
f. (Fol. 274 v°.) Sixième ton.
g. (Fol. 332.) Septième ton.
h. (Fol. 385.) Huitième ton.

Le texte de ce ms. est, en général, le même que celui du n° précédent; mais les extraits du typicon et du menæon et les renvois sont moins nombreux, et plusieurs hymnes qui ne se trouvent pas dans l'original grec manquent aussi dans cet exemplaire. L'hymne du premier ton, intitulée, dans le texte grec, *Ποίημα μητροφάνους* (voyez le *Παρακλητική*, édition de Venise, 1640, fol. 3), est précédée de la note suivante (fol. 5): التريباذيكا وهو الذى نقله وفسره الاب القس ابراهيم (ا)بن طوالة من الرومية الى العربية. ورده من العربى الى السريانى الاب الاسقف مكاريوس اسقف قارى نيح الله نفوسهم مع الابا القديسين

2° (Fol. 443.) Complément de l'Octoèchos. Tous les titres sont en arabe.

a. Exaposteilaria de la résurrection pour onze dimanches. وايضا نكتب اكسفوسات القيامة. Aux exaposteilaria sont joints les ܨܦܪ̈ܝܐ (*ἑωθινά*) et les théotokia.

b. Exaposteilaria pour les jours de la semaine, suivis de ceux du carême, selon les huit tons. وايضا نكتب اكسيفوس لارض الجمعة كل يوم بيومه على الثمان الحان

c. Les onze évangiles de la résurrection. وايضا نكتب اناجيل القيا التى تسمّا الاحد عشريّة

d. Doxologies pour les jours de la semaine. وايضا نكتب دكصايات تتصلّا فى ارض الجمعة

e. Troparia pour les jours de la semaine. وايضا نكتب طوباريات ارض الجمعة

f. Antiennes (*προκείμενα στίχα*) pour l'office des vêpres. وايضا نكتب الزمارات التى تقال كل ليلة فى ارض الجمعة كل يوم بيومه

g. *Ἀπολυτίκια στιχηρά*, selon les huit tons, que l'on récite après le *Θεὸς Κύριος*, à la place des

troparia, pendant le carême. وهذه القطع يقالوا على ثاوس كيروس عوض الطوباريات في ايام الصوم على ثمان الحان

3° (Fol. 473.) Quelques offices, tirés du menæon. Les titres, les rubriques et les leçons sont en arabe.

a. Office pour la fête de la Nativité de Notre-Seigneur. وايضا نكتب ترتيب عيد الميلاد الشريف في الخامس وعشرين كانون الاول

b. Office pour la fête de l'Épiphanie. السادس كانون الثاني عيد الانوار

c. Office pour la fête de la Présentation de Notre-Seigneur au temple. وايضا نكتب ترتيب عيد دخول السيد المسيح الى الهيكل. La fin manque.

Au fol. 472 v° on lit une note, en arabe, dans laquelle le copiste, le prêtre Salomon, fils de Bischâra, fils du prêtre Faradjallah, dit avoir exécuté ce ms. en l'an 1562 de J. C. En tête du volume se trouvent deux fragments de deux calendriers ecclésiastiques. Le second est daté de l'an 7068 de l'ère d'Adam, et a été écrit par le diacre David, fils d'Élie.

La fin du volume manque. Après le fol. 39 il y a une lacune de quelques feuillets.

Papier. Moy. 515 feuillets. — (Supplément 20.)

129.

L'Octoêchos avec le Paraclética, ou le Livre des huit tons. ܒܫܠܡ ܘܥܘܕܪܢ ܕܡܪܝܐ ܫܪܝܢܢ ܠܡܟܬܒ ܟܬܒܐ ܕܐܘܟܛܘܐܝܟܘܣ ܕܐܝܬܘܗܝ ܡܢ ܬܡܢܝܐ ، نكتب اكطوايخس ܘܟܠܐܪܩܠܝܛܝܩܘܢ ܚ̄ ܩܝܢܐ. La copie s'arrête au cinquième ton.

a. Premier ton.

b. (Fol. 49 v°.) Deuxième ton.

c. (Fol. 94 v°.) Troisième ton.

d. (Fol. 135 v°.) Quatrième ton.

e. (Fol. 179.) Cinquième ton.

Les extraits du typicon et du menæon sont moins nombreux et diffèrent souvent de ceux qui se trouvent dans les deux exemplaires précédents. Le texte lui-même présente un grand nombre de variantes dans la traduction.

A la fin du volume se trouvent, ajoutés après coup, des fragments de plusieurs traités relatifs au calendrier ecclésiastique, en syriaque et en carschouni.

Les folios 3 et 4 sont intervertis; ils doivent se placer après le folio 5. Les folios 6 et 7 doivent se placer après le folio 214, le folio 7 avant le folio 6. Après le folio actuellement coté 4 il manque un feuillet. Après le folio 5 il manque deux feuillets.

Papier. Moy. 224 feuillets. xve siècle. — (Ancien fonds 62.)

130.

1° L'Octoêchos (Paraclétícon), ou Livre des huit tons. Titre en arabe. نبتدى بتاييد الله تعالى وعونه وحسن توفيقه نكتب اكتياخوس على الثمان الحان المقدسة

a. Premier ton.

b. (Fol. 33 v°.) Deuxième ton.

c. (Fol. 62.) Troisième ton.

d. (Fol. 89 v°.) Quatrième ton.

e. (Fol. 120.) Cinquième ton.

f. (Fol. 176.) Sixième ton.

g. (Fol. 188.) Septième ton.

h. (Fol. 199.) Huitième ton.

Le texte de cette copie est le même que celui du n° précédent, sauf un certain nombre de lacunes.

2° (Fol. 232 v°.) Complément de l'Octoêchos.

a. Exaposteilaria, ἑωθινά et théotokia pour onze dimanches. وايضا نكتب اكسيفوس للقيامة المقدسة اى الاحد عشرية

b. Exaposteilaria pour les jours de la semaine. وهذه الاكسيفوس يقال على ارض الجمعة

c. Canon en l'honneur de la mère de Dieu. Incomplet. ܩܢܘܢܐ ܕܒܬܘܠܬܐ

Après le folio actuellement coté 2 il manque un feuillet. Les folios 18 et 21 sont intervertis. Après le folio 21 il manque quelques feuillets. A la fin du volume il manque un ou plusieurs feuillets.

Papier. Moy. 241 feuillets. xvi° siècle. — (Supplément 21.)

131.

Hirmologion, ou Recueil d'hymnes (εἱρμοί) arrangées dans l'ordre des huit tons. ܒܫܡ ܐܒܐ ܘܒܪܐ ܘܪܘܚܐ [ܩܕܝܫܐ ܟ]ܬܒܐ ܕܐܝܪܡܘܣ ܕܐܝܬܘܗܝ [ܐܝܪ]ܡܘܠܘܓܝܘܢ ܚ̄ ܩܝܢܐ

La disposition de ce recueil diffère complétement du texte grec de ce même ouvrage, tel que le présente l'édition de Venise, de 1639. Tandis que, dans celui-ci, les différents genres de εἱρμοί sont réunis sous la rubrique de ᾠδαί, au nombre de neuf dans chacun des huit tons, dans notre copie (qui d'ailleurs ne renferme qu'une partie de ces hymnes), ils sont divisés suivant leur contenu.

a. Premier ton.

1. Canon de la Résurrection, ܩܢܘܢܐ ܕܩܝܡܬܐ, divisé en huit εἱρμοί (ܩܠܐ ܐ̄, ܩܠܐ ܓ̄, ܩܠܐ ܕ̄, etc.), qui

correspondent aux premières strophes des neuf odes du texte grec.

2. (Fol. 5.) Autre canon de la Résurrection. ܩܢܘܢܐ ܐܚܪܢܐ ܕܩܝܡܬܐ. Huit *εἱρμοί*, correspondant, dans le texte grec, à l'une des strophes réunies dans chaque *ᾠδή* du premier ton, sous la rubrique Τῆς Ὀκτωήχου (1° *Ὠδὴν ἐπινίκιον.* — 3° *Στερέωμά μου γενοῦ.* — 5° *Ἐκ νυκτὸς ὀρθρίζοντες.* — 6° *Ὡς Ἰωνᾶν τὸν Προφήτην.* — 7° *Ἀβραμαῖοι παῖδες*, etc.).

3. (Fol. 7 v°.) *Καταβασίαι* de la Nativité. ܩܛܒܣܝܐ ܕܝܠܕܐ. Neuf *εἱρμοί*, correspondant, dans le texte grec, à l'une des strophes réunies dans chaque *ᾠδή* du premier ton, sous la rubrique Εἰς *τὴν Χριστοῦ γένεσιν* (1° *Χριστὸς γεννᾶται δοξάσατε.* — 3° *Τῷ πρὸ τῶν αἰώνων.* — 4° *Ῥάβδος ἐκ τῆς ῥίζης Ἰεσσαί.* — 5° *Θεὸς ὢν εἰρήνης πατήρ*, etc.)

4. (Fol. 11.) Autres *καταβασίαι* de la Nativité. Huit *εἱρμοί*, sans correspondance dans le texte grec.

5. (Fol. 15.) Autres *καταβασίαι* de la Nativité. Sept *εἱρμοί*, correspondant, dans le texte grec, à l'une des strophes réunies dans chaque *ᾠδή* du premier ton, sous la rubrique Τῆς Ὀκτωήχου (1° *Ἄπειρον ὁ Θεόπτης Μωυσῆς.* — 3° *Ἡ τὸν πρὸ συλλήψεως ἅγιον Σαμουήλ.* — 4° *Σὺν τῷ θαυμαστῷ στὰς Ἀββακούμ*, etc.).

6. (Fol. 18.) Καταβασίαι de la Pâque. ܩܛܒܣܝܐ ܕܦܨܚܐ. Huit *εἱρμοί*, correspondant, dans le texte grec, aux strophes désignées par le même titre: Εἰς *τὸν Πάσχα* ou Τοῦ *Πάσχα*.

7. (Fol. 21.) Autres *καταβασίαι* de la Pâque. Cinq *εἱρμοί* (le premier, le troisième, le quatrième, le septième et le neuvième), correspondant, dans le texte grec, aux strophes qui y sont désignées comme devant être chantées le dimanche de S. Thomas : Τῇ *κυριακῇ τοῦ Θωμᾶ*, ou Τοῦ *Θωμᾶ*.

8. (Fol. 23.) *Καταβασίαι* pour la fête de la sainte Vierge. Huit *εἱρμοί*, correspondant, dans le texte grec, aux strophes qui portent le titre : Εἰς *τὴν κοίμησιν τῆς Θεοτόκου*.

9. (Fol. 27 v°.) Autres *καταβασίαι*, au nombre de douze, correspondant à différentes strophes de la rubrique Τῆς Ὀκτωήχου.

10. (Fol. 32.) Autres *καταβασίαι*, au nombre de cinq, correspondant à d'autres strophes de la même rubrique Τῆς Ὀκτωήχου.

b. (Fol. 34.) Deuxième ton.

c. (Fol. 63 v°.) Troisième ton.

d. (Fol. 82 v°.) Quatrième ton.

e. (Fol. 121.) Cinquième ton.

f. (Fol. 131 v°.) Sixième ton.

g. (Fol. 149.) Septième ton.

h. (Fol. 158.) Huitième ton.

Les tons 2 à 8 sont arrangés d'après le même système que le premier ton.

Dans une note finale, en arabe, le copiste, nommé Jean, fils de Faradjallah, fils d'Abraham, بن جوان, dit qu'il a exécuté ce ms. en l'an 957 de l'hégire (1549 de J. C.).

Papier. Pet. 189 feuillets. — (Ancien fonds 105.)

132.

Seconde partie du Triodion (Τ*ριῴδιον*), appelée Pentecostarion (Π*εντεκοστάριον*). ܒܫܡ ܐܠܗܐ ܚܝܐ ܟܬܒܢܐ. ܡܫܪܝܢ ܟܬܒܐ ܦܢܛܩܘܣܛܪܝܘܢ ܐܝܢܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܬܫܡܫܬܐ ܕܦܢܛܩܘܣܛܐ. La plupart des rubriques et des leçons de l'Ancien et du Nouveau Testament sont en arabe.

a. Office du dimanche des Rameaux. احد الشعن المبارك

b. (Fol. 16 v°.) Office du lundi de la semaine sainte, vêpres, etc. عشية احد الشعانين

c. (Fol. 23 v°.) Office du mardi de la semaine sainte. عشية الاثنين ليلة الثلثا

d. (Fol. 29.) Office du mercredi de la semaine sainte. عشية الثلثا ليلة الاربعا الكبير

e. (Fol. 47 v°.) Office du jeudi saint. يوم الخميس الكبير بالعشى

f. (Fol. 48 v°.) Ordre du lavement des pieds. ترتيب الغسل

g. (Fol. 52.) Office du vendredi saint. سحر الجمعة

h. (Fol. 74.) Office du samedi saint. سحر السبت العظيم

i. (Fol. 84.) Office du jour de Pâques, سحر الفصح المقدس, suivi des offices de la semaine de Pâques.

j. (Fol. 100.) Office du dimanche nouveau, ou dimanche de S. Thomas, الاحد الجديد المعروف بتوما, suivi des offices des jours de la semaine.

k. (Fol. 124 v°.) Office du second dimanche après Pâques, ou dimanche des Femmes, الاحد الثانى المعروف بالنسوة, suivi des offices des jours de la semaine.

l. (Fol. 148.) Office du troisième dimanche après Pâques, ou dimanche du Paralytique, الاحد الرابع (lisez الثالث) المعروف بالمخلع, suivi des offices du lundi et du mardi.

m. (Fol. 162 v°.) Office du mercredi, milieu des cinquante jours, الاربعا نصف الخمسين, suivi des offices de jeudi, vendredi, samedi.

n. (Fol. 181 v°.) Office du quatrième dimanche après Pâques, ou dimanche de la Samaritaine, الاحد الرابع بعد الفصح المعروف بالسامرية, suivi des offices des jours de la semaine.

o. (Fol. 201 v°.) Office du cinquième dimanche après Pâques, ou dimanche de l'Aveugle, الاحد الخامس المعروف بالاعما, suivi des offices des jours de la semaine.

p. (Fol. 216.) Office du jeudi de l'Ascension et des deux jours suivants.

q. (Fol. 245 v°.) Office du sixième dimanche après Pâques, ou dimanche des 318 Pères de Nicée, الاحد السادس المعروف بالابا, suivi des offices des jours de la semaine.

r. (Fol. 258 v°.) Office du dimanche de la Pentecôte. احد العنصرة المقدّس

s. (Fol. 278 v°.) Ordre de l'office de l'Adoration, ترتيب السجدة, suivi des offices des jours de la semaine de la Pentecôte.

t. (Fol. 293.) Office du dimanche après la Pentecôte, ou dimanche de tous les saints. الاحد الذى بعد العنصرة وهو احد جميع القديسين

A la fin du volume se trouvent deux pièces en arabe, dont l'une, intitulée : ابتدا صيام الرسل, donne un extrait du typicon relatif au jeûne des apôtres. La seconde, tirée du même ouvrage, porte le titre suivant : اكولوثية السبوت وكيف يكون التصرف والترتيب في ساير سبوت السنة

Les feuillets 57, 73, 174, 177, 184, 216 à 222, intercalés après coup, ont été écrits à Ṣaïdnâyâ, en l'an 7155 de l'ère d'Adam (1655).

Papier. Pet. 306 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 79.)

133.

Menæon des mois d'iloul et de teschrîn premier. ܚܬܡ ܕܐܠܗܐ ܚܝܠ ܘܐܣܝܪ ܟܬܒܐ ܡܢܐܘܢ ܕܝܪܚܐ ܕܐܝܠܘܠ ܘܕܬܫܪܝ ܩܕܡܝܐ ܕܒܗ ܗܘ ܟܠ ܬܫܡܫܬܐ ܕܥܐܕ̈ܐ ܩܢܘ̈ܢܐ ܘܩܬܝܣܡܛܐ ܘܫܬܝ̈ܬܐ ܘܡܕܪ̈ܫܐ ܘܬܫܒ̈ܚܬܐ

La disposition du Menæon syriaque diffère considérablement du texte grec de ce livre. Il ne s'y trouve ni extraits du ménologe, ni extraits du synaxaire. L'office de chaque fête consiste généralement en un canon de neuf chants, précédé de *σΊιχηρά* et de *καθίσματα*, et suivi quelquefois d'*ἐξαποσΊειλάρια*. Parfois il y a deux, et plus rarement trois canons.

I. Mois d'iloul :

1. Commémoration de S. Siméon Stylite et commencement de l'année. ܫܘܪܝܗ ܕܫܢܬܐ ܚܕܬܐ ܒܐܝܠܘܠ ܐܝܠܘܠ ܗܘ ܫܘܪܝܐ ܗܘ ܕܘܟܪܢܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܫܡܥܘܢ ܐܣܛܘܢܝܐ ܘܗܘ ܫܘܪܝܐ

2. (Fol. 9 v°.) Martyre de S. Mammès, de Césarée. ܒ̄ ܒܐܝܠܘܠ، ܣܗܕܘܬܗ ܕܩܕܝܫܐ ܡܡܣ ܣܗܕܐ ܕܩܣܪܝܐ

3. (Fol. 14 v°.) Martyre de S. Anthime, évêque de Nicomédie. ܓ̄ ܒܐܝܠܘܠ، ܣܗܕܘܬܗ ܕܩܕܝܫܐ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܐܢܬܝܡܘܣ ܕܢܝܩܘܡܕܝܐ

4. (Fol. 18.) Martyre de S. Babylas, évêque d'Antioche. ܕ̄ ܒܐܝܠܘܠ ܢܨܚܐ ܕܐܦܝܣܩܘܦܐ ܒܒܠܐ ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ

5. (Fol. 21.) Commémoration de Zacharie, père de S. Jean-Baptiste. ܗ̄ ܒܐܝܠܘܠ، ܕܘܟܪܢܐ ܕܢܒܝܐ ܐܒܘܗ ܕܗܘ ܝܘܚܢܢ ܡܥܡܕܢܐ

6. (Fol. 23 v°.) Commémoration du miracle accompli par l'archange Michel à Chonæ, et commémoration des martyrs SS. Eudoxe et Macaire. ܘ̄ ܒܐܝܠܘܠ، ܕܘܟܪܢܐ ܕܬܕܡܘܪܬܐ ܕܐܬܥܒܕܬ ܡܢ ܪܝܫ ܡܠܐܟܐ ܡܝܟܐܝܠ ܒܟܘܢܣ... ܘܒܗ ܕܘܟܪܢܐ ܕܣܗܕ̈ܐ ܐܘܕܘܟܣܝܘܣ ܘܡܩܪܝܘܣ

7. (Fol. 27.) Vigile de la fête de la mère de Dieu. Commémoration de S. Sozont et de S. Abraham. ܙ̄ ܒܐܝܠܘܠ، ܡܥܠܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܝܠܕܬ ܐܠܗܐ. ܘܕܘܟܪܢܐ ܕܣܗܕܐ ܩܕܝܫܐ ܙܘܣܘܢ ܘܕܝܠܗ ܐܒܪܗܡ

8. (Fol. 31.) Fête de la Nativité de la mère de Dieu. ܚ̄ ܒܐܝܠܘܠ، ܥܐܕܐ ܩܕܝܫܐ ܕܡܘܠܕܗ ܕܝܠܕܬ ܐܠܗܐ

9. (Fol. 42 v°.) Commémoration de S. Joachim et de S[te] Anne, parents de la mère de Dieu. ܛ̄ ܒܐܝܠܘܠ، ܕܘܟܪܢܐ ܕܙܕܝܩܐ ܝܘܐܩܝܡ ܘܚܢܐ ܐܒܗ̈ܝܗ ܕܝܠܕܬ ܐܠܗܐ

10. (Fol. 45.) Commémoration des saintes Ménodore, Métrodore et Nymphodore. ܝ̄ ܒܐܝܠܘܠ، ܕܘܟܪܢܐ ܕܣܗܕ̈ܬܐ ܩܕܝܫ̈ܬܐ ܡܝܢܘܕܘܪܐ ܡܝܛܪܘܕܘܪܐ ܘܢܘܡܦܘܕܘܪܐ

11. (Fol. 48.) Commémoration de S[te] Théodore (d'Alexandrie). ܝܐ ܒܐܝܠܘܠ، ܕܘܟܪܢܐ ܕܚܣܝܬܐ ܩܕܝܫܬܐ ܬܐܘܕܘܪܐ ܐܝܟ ܕܒܚܝ

12. (Fol. 52.) Commémoration de S. Autonome. ܝܒ ܒܐܝܠܘܠ، ܕܘܟܪܢܐ ܕܩܕܝܫ ܟܗܢܐ ܡܪ ܐܘܛܘܢܘܡܘܣ

13. (Fol. 55.) Fête de la dédicace de l'église de la Résurrection, à Jérusalem. ܝܓ ܒܐܝܠܘܠ، ܥܐܕܐ ܕܚܘܕܬܐ ܕܗܝܟܠܐ ܕܩܝܡܬܐ ܡܫܝܚܝܬܐ ܕܐܘܪܫܠܡ

14. (Fol. 59 v°.) Fête de l'Exaltation de la croix. ܝܕ ܒܐܝܠܘܠ، ܥܐܕܐ ܨܠܝܒܐ ܕܐܬܪܝܡܘܬܗ ܘܙܩܝܦܐ

15. (Fol. 66.) Commémoration de S. Nicétas. [illegible]

16. (Fol. 69 v°.) Martyre de Ste Euphémie, de Chalcédoine. [illegible]

17. (Fol. 73.) Martyre de Ste Sophie et de ses trois filles, Pistis, Agape, Elpis. [illegible]

18. (Fol. 76.) Commémoration de S. Eumène. [illegible]

19. (Fol. 79.) Commémoration des SS. Trophime, Sabbace et Dorymedon. [illegible]

20. (Fol. 81 v°.) Commémoration de S. Eustathe, de sa femme Théopiste et de ses fils Agape et Théopiste. [illegible]

21. (Fol. 85 v°.) Commémoration de... (S. Quadrat de Magnésie?), et commémoration du prophète Jonas. [illegible]

22. (Fol. 89 v°.) Martyre de S. Phocas. [illegible]

23. (Fol. 93.) Fête de l'annonciation à Zacharie de la conception de S. Jean-Baptiste. [illegible]

24. (Fol. 97.) Commémoration de Ste Thècle, protomartyre. [illegible]

25. (Fol. 100 v°.) Commémoration du grand tremblement de terre et des saints martyrs Sabinien, Paul et Ste Tatte. [illegible]

26. (Fol. 107 v°.) Mort de S. Jean l'évangéliste. [illegible]

27. (Fol. 110 v°.) Commémoration de S. Callistrate. [illegible]

28. (Fol. 113 v°.) Commémoration de S. Chariton. [illegible]

29. (Fol. 116 v°.) Commémoration de S. Cyriaque. [illegible]

30. (Fol. 120 v°.) Commémoration de S. Grégoire, évêque de la grande Arménie, et de Ste Ripsime. [illegible] (sic) [illegible]

II. (Fol. 125.) Mois de teschrîn premier. [illegible]

1. Fête de S. Ananie, l'un des soixante-dix disciples, évêque de Damas, qui a baptisé l'apôtre S. Paul. [illegible]

2. (Fol. 131.) Martyre de S. Cyprien, évêque, et de la vierge Justine. [illegible]

3. (Fol. 137 v°.) Martyre de S. Denys l'aréopagite. [illegible]

4. (Fol. 144 v°.) Commémoration de S. Hiérothée. [illegible]

5. (Fol. 148.) Commémoration de Ste Christine. [illegible]

6. (Fol. 150 v°.) Martyre de l'apôtre S. Thomas. [illegible]

7. (Fol. 155 v°.) Martyre des SS. Serge et Bacchus. [illegible]

8. (Fol. 167.) Commémoration de Ste Pélagie. [illegible]

9. (Fol. 169 v°.) Commémoration de l'apôtre Jacques, fils d'Alphée. [illegible]

10. (Fol. 176 v°.) Commémoration de S. Eulampe, de Ste Eulampie et de S. Euthalius. [illegible]

11. a. (Fol. 182.) Commémoration du septième synode (de Nicée). [illegible]

b. (Fol. 186 v°.) Commémoration de Ste Zénaïde. [illegible]

12. (Fol. 189 v°.) Commémoration des SS. Probe, Tharaque et Andronique. [illegible]

13. (Fol. 193 v°.) Commémoration des SS. Eustathe, Carpe, Papyle et Agathodore. [illegible]

14. (Fol. 199 v°.) Commémoration des SS. Nazaire, Protais, Gervais et Gelase. [illegible]

15. (Fol. 202 v°.) Commémoration de S. Lucien. [illegible]

16. (Fol. 206.) Commémoration de S. Longin, le centurion. [illegible]

17. (Fol. 210 v°.) Commémoration du prophète Osée et martyre des SS. Cosme, Damien et leurs trois frères. [illegible]

18. (Fol. 216.) Commémoration de S. Luc, apôtre et évangéliste. [illegible]

19. (Fol. 223.) Martyre des SS. Conon et Vare, et commémoration du prophète Joël. [illegible]

20. (Fol. 232 v°.) Martyre de S. Artème. [illegible]

21. (Fol. 237.) Commémoration de S. Hilarion. [illegible]

22. (Fol. 244.) Commémoration de S. Aberce et des sept enfants d'Éphèse. [illegible]

23. (Fol. 251 v°.) Commémoration de S. Jacques, frère du Seigneur. [illegible]

24. (Fol. 258 v°.) Commémoration de S. Aréthas et de ses compagnons, au nombre de quatre mille deux cent cinquante-deux. [illegible]

25. (Fol. 263 v°.) Commémoration de S. Marcien et de S. Martyre. [illegible]

26. (Fol. 266.) Martyre de S. Démétrius. Invention du chef de S. Jean-Baptiste et commémoration du tremblement de terre qui eut lieu du temps de l'empereur Léon (l'Isaurien). [illegible]

27. (Fol. 272 v°.) Commémoration de S. Nestor. [illegible]

28. (Fol. 275 v°.) Commémoration de S. Térence, de sa femme, Ste Néonille, et de leurs fils Nitus, Sarbélius, Photius et Hiérax. [illegible]

29. (Fol. 279.) Commémoration de Ste Anastasie. [illegible]

30. (Fol. 282 v°.) Commémoration de S. Zénobe et de Ste Zénobie, sa sœur, et de S. Cyriaque, évêque. [illegible] (lisez [illegible])

31. (Fol. 285 v°.) Commémoration des apôtres Stachys, Ampliat, Urbain, Amplius, Aristobule, Hiérax et autres. [illegible]

L'écriture de ce volume se distingue par cette particularité que la lettre [illegible] est toujours pourvue de deux points ([illegible]).

Dans deux notes arabes (fol. 124 v° et 289 v°), le prêtre Ṣadaqa, fils de Joseph, fils de Serge, du bourg d'ʿAïn-Ḥalya, sur le territoire de Zabadânî, dit avoir terminé ce ms. en l'an 7044 du monde (1544 de J. C.). Il l'a légué à l'église de Notre-Dame d'ʿAïn-Ḥalya.

A la fin du volume il y a quatre feuillets qui sont une double copie des feuillets 257 à 260; ils sont de la main du copiste du ms.

Papier. Moy. 294 feuillets. — (Ancien fonds 57.)

134.

Menæon du mois de teschrîn second. Le titre est en arabe. بسم الاب والابن والروح القدس الاه واحد نبتدى بعون الله وحسن توفيقه نكتب ميناون شهر تشرين الثاني. ايامه ثلثون يوما وساعات نهاره عشرة ساعات. وساعات ليله ربعة عشر ساعة

1. Commémoration des SS. Cosme et Damien. اليوم الاول منه ذكر القديسين الاطبا قزما ودميانوس

2. (Fol. 10.) Commémoration des SS. Acyndine, Pégase, Aphthone, Elpidéphore et Anempodiste. [illegible]

3. (Fol. 15.) Commémoration des SS. Acepsime, Joseph et Aeithala. [illegible]

4. (Fol. 23 v°.) Commémoration de S. Nicandre et de ses compagnons. [illegible]

5. (Fol. 28.) Commémoration de S. Galation et de Ste Épistème, sa femme. [illegible]

6. (Fol. 33.) Commémoration de S. Paul, le confesseur, archevêque de Constantinople. [illegible]

7. (Fol. 38 v°.) Commémoration des trente-trois martyrs de Mélitène, et de S. Antoine et de ses compagnons, qui ont subi le martyre sous l'empereur Julien. [illegible]

8. (Fol. 43.) Fête de S. Michel. [illegible]

9. (Fol. 53 v°.) Commémoration du prophète Isaïe et de S. Christophe, martyr. [illegible]

10. (Fol. 60.) Commémoration des saints apôtres Olympe, Rhodion, Terce, Sosipater, Ulfin, Éraste, Quartus, et de leurs compagnons. [illegible]

11. (Fol. 64 v°.) Commémoration des SS. Menne, Victor, Vincent, Égyptiens. [illegible]

12. (Fol. 69 v°.) Commémoration de S. Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie. [illegible]

13. (Fol. 78.) Commémoration de S. Jean Chrysostome. [illegible]

14. (Fol. 94.) Commémoration de l'apôtre S. Philippe, l'un des douze apôtres. [illegible]

15. (Fol. 99 v°.) Commémoration des saints confesseurs Samonas, Gurie et Abibe, d'Édesse. [illegible]

16. (Fol. 111 v°.) Commémoration de S. Matthieu l'évangéliste. [illegible]

17. (Fol. 117.) Commémoration de S. Grégoire, thaumaturge. [illegible]

18. (Fol. 121 v°.) Martyre des SS. Platon et Romain. [illegible]

19. (Fol. 130 v°.) Commémoration du prophète Abdias. [illegible]

20. (Fol. 140.) Vigile de la fête (de la Présentation de la Sᵗᵉ Vierge au temple) et commémoration de S. Proclus, évêque de Constantinople, et de S. Grégoire de Decapolis ou Panias. [illegible]

21. (Fol. 149.) Fête de la Présentation de la mère de Dieu au temple. [illegible] لما اصعداها ابواها الى الهيكل اذ هي قدس الاقداس

22. (Fol. 167.) Commémoration de l'apôtre Philémon. [illegible]

23. (Fol. 172.) Commémoration de S. Amphiloque, archevêque d'Icone. [illegible]

24. (Fol. 177.) Commémoration de S. Grégoire d'Agragante (le Rhinotmète). [illegible]

25. (Fol. 183.) Commémoration de S. Clément de Rome et de S. Pierre d'Alexandrie. [illegible]

26. (Fol. 193.) Commémoration de S. Alype le stylite. [illegible]

27. (Fol. 197 v°.) Martyre de S. Jacques l'intercis et commémoration de S. Pélade. [illegible]

28. (Fol. 211 v°.) Commémoration de S. Étienne le jeune. [illegible]

29. (Fol. 219.) Commémoration de S. Paramon. [illegible]

30. (Fol. 223.) Commémoration de l'apôtre S. André. [illegible]

On voit, par une note finale, que ce ms. a été exécuté pour l'usage du couvent de la Mère de Dieu de Nahr-Khephton ([illegible]), par un de ses moines, en 1256 de J. C., du temps de Siméon, évêque de Batroun, et du prêtre Siméon, chef du couvent.

Plusieurs feuillets, intercalés après coup dans le corps du volume, sont de date assez récente.

Papier. Moy. 239 feuillets. — (Ancien fonds 151, Colbert 2023.)

135.

Menæon du mois de kanoun premier. [illegible]

1. Commémoration du prophète Nahum. [illegible]

2. (Fol. 6.) Commémoration du prophète Habacuc. [illegible]

3. (Fol. 11.) Commémoration du prophète Sophonie. [illegible]

4. (Fol. 15 v°.) Martyre de Ste Barbe et de Ste Julienne et mort de S. Jean Damascène. [illegible]

5. (Fol. 31 v°.) Commémoration de S. Sabbas, de Jérusalem. [illegible]

6. (Fol. 42.) Commémoration de S. Nicolas, évêque. [illegible]

7. (Fol. 57.) Commémoration de S. Ambroise, archevêque de Milan. [illegible]

8. (Fol. 62 v°.) Commémoration de S. Sophrone, archevêque de Chypre. [illegible]

9. (Fol. 67 v°.) Conception de S[te] Anne, mère de la S[te] Vierge. [illegible]

10. (Fol. 77 v°.) Martyre des SS. Ménas, Hermogène et Eugraphe. [illegible]

11. (Fol. 84.) Commémoration de S. Daniel Stylite, de Constantinople. [illegible]

12. (Fol. 94 v°.) Commémoration de S. Spiridion, évêque. [illegible]

13. (Fol. 101.) Martyre des SS. Eustrate, Auxence, Eugène, Oreste et Mardaire. [illegible]

14. (Fol. 108.) Commémoration des SS. Thyrse, Leuce, Philémon, Callinique, Apollos, Apollône et Arien. [illegible] [lisez [illegible]].

15. (Fol. 112 v°.) Commémoration de S. Éleuthère. [illegible]

16. (Fol. 117.) Commémoration du prophète Aggée. [illegible]

17 *a*. (Fol. 121.) Commémoration des trois enfants Ananias, Azarias et Misaël, et du prophète Daniel. [illegible]

b. (Fol. 130 v°.) Ordre des canons que l'on récite le dimanche qui précède la fête de la Nativité. Commémoration des patriarches. [illegible]

18. (Fol. 145.) Commémoration de S. Sébastien, des S[tes] Atale (?) et Zoé, des SS. Marcellin et Tiburce. [illegible]

19. (Fol. 149 v°.) Commémoration de S. Boniface et de S. Rabulas, évêque d'Édesse. [illegible]

20. (Fol. 154 v°.) Vigile de la fête de la Nativité et martyre de S. Ignace. [illegible]

21. (Fol. 189 v°.) Vigile de la fête de la Nativité et commémoration de S[te] Julienne (de Nicomédie). [illegible]

22. (Fol. 197 v°.) Vigile de la fête de la Nativité et commémoration de S[te] Anastasie. [illegible]

23. (Fol. 205 v°.) Vigile de la fête de la Nativité et commémoration des dix martyrs de Crète. [illegible]

24. (Fol. 216 v°.) Vigile de la fête de la Nativité et commémoration de S[te] Eugénie et de S. Antoine, qui a subi le martyre par les Arabes, à Damas. [illegible] [lisez : [illegible]].

25. (Fol. 228 v°.) Prières et chants pour toutes les heures canoniques de la fête de la Nativité.

26 *a*. (Fol. 253 v°.) Fête de la mère de Dieu. [illegible]

b. (Fol. 268.) Dimanche après la Nativité. Commémoration du roi David, de S. Jacques, frère du Seigneur, et de S. Joseph, époux de la sainte Vierge. [illegible]

27. (Fol. 275 v°.) Martyre de S. Étienne. [illegible] (*sic*) [illegible]

28. (Fol. 284.) Commémoration des vingt mille martyrs de Nicomédie. [illegible]

29. (Fol. 290.) Commémoration des enfants tués par Hérode à Béthléem. [illegible]

30. (Fol. 300 v°.) Commémoration de S. Théodore le confesseur. [illegible]

31. (Fol. 306.) Commémoration de Ste Mélanie. [illegible]

Ce ms. est de la même main que le n° précédent, mais un grand nombre de feuillets d'écriture moderne y ont été intercalés pour combler d'anciennes lacunes. C'est, sans doute, à ces feuillets récents que se rapportent les deux notes arabes qui se trouvent à la fin du volume. Un scribe, nommé Macaire, fils de Georges, de la ville de Kerbelâ, a exécuté la dernière partie du ms., à partir du fol. 258. Un autre, nommé Antoine, s'exprime ainsi : وكتب هذا الكتاب الشريف الكنز النفيس المسمّا ميناوون من اوّله الى اخره الاب الاخير المتوفى المنتقل الى رحمة الله انطونى رحمه الله.....

Papier. Moy. 315 feuillets. — (Ancien fonds 153, Colbert 2024.)

136.

Menæon du mois de kanoun second. [illegible]

1. Circoncision de Notre-Seigneur et commémoration de S. Basile, de Césarée. [illegible]

2. (Fol. 13 v°.) Vigile de la fête de l'Épiphanie et commémoration de S. Silvestre. [illegible]

3. (Fol. 24 v°.) Vigile de l'Épiphanie et commémoration du prophète Malachie. [illegible]

4. (Fol. 33.) Vigile de l'Épiphanie et commémoration de S. Théoctiste. [illegible]

5. (Fol. 43.) Vigile de l'Épiphanie, offices des heures canoniques, et commémoration de S. Grégoire, d'Acride. [illegible]

6. (Fol. 58.) Fête de l'Épiphanie. [illegible]

7. (Fol. 78.) Fête (σύναξις) de S. Jean-Baptiste. [illegible]

8. (Fol. 85.) Commémoration de S. Julien. [illegible]

9. (Fol. 90 v°.) Commémoration de S. Polyeucte. [illegible]

10. (Fol. 96 v°.) Commémoration de S. Grégoire de Nysse. [illegible]

11. (Fol. 103.) Fête de S. Théodose de Jérusalem (le cénobiarque). [illegible]

12. (Fol. 111.) Commémoration de Ste Tatienne. [illegible]

13. (Fol. 116 v°.) Commémoration des SS. Hermyle et Stratonique. [illegible]

14. (Fol. 122.) Commémoration des martyrs du mont Sinaï et de Raithou. [illegible]

15. (Fol. 129.) Commémoration de S. Jean, qui, pour Jésus-Christ, s'appelait le Pauvre (S. Jean Calybite). [illegible]

16. (Fol. 137.) Fête des Chaînes de S. Pierre et commémoration de S. Paul, de Thèbes, chef des anachorètes. [illegible]

17. (Fol. 145.) Commémoration de S. Antoine, premier des moines. [illegible]

18. (Fol. 161.) Commémoration des SS. Athanase et Cyrille, évêques. [illegible]

19. (Fol. 171 v°.) Commémoration de S. Macaire, d'Égypte. [illegible]

20. (Fol. 177 v°.) Mort de S. Euthyme, de Jérusalem. [illegible]

21. (Fol. 186 v°.) Commémoration de S. Maxime, le confesseur. [illegible]

22. (Fol. 192 v°.) Commémoration de S. Timothée,

apôtre, et de S. Anastase, le Persan. [illegible]

23. (Fol. 202.) Commémoration de S. Clément (d'Ancyre). [illegible]

24. (Fol. 208.) Commémoration de Ste Xène. [illegible]

25. (Fol. 213 v°.) Commémoration de S. Grégoire, le théologien. [illegible]

26. (Fol. 224.) Commémoration de S. Xénophon, de sa femme et de ses fils, Jean et Arcadius. [illegible]

27. (Fol. 230.) Translation de S. Jean Chrysostome, et commémoration de S. Siméon Stylite. [illegible]

28. (Fol. 237 v°.) Commémoration de S. Éphrem, le Syrien. [illegible]

29. (Fol. 249.) Translation des reliques de S. Ignace à Antioche. [illegible]

30. (Fol. 255.) Commémoration de S. Hippolyte, pape de Rome. [illegible]

31. (Fol. 271 v°.) Commémoration des SS. Cyrus et Jean. [illegible]

Ce ms. a été exécuté dans le couvent de Mar-Thomas, à Ḥardîn, en l'an 7021 de l'ère d'Adam (1521 de J. C.), par Ṣaliba, fils de Sarour, fils de Sa'îd, de Qiryat-al-Kafour.

Quelques feuillets ont été ajoutés, après coup, dans le corps du volume.

Papier. Moy. 277 feuillets. — (Ancien fonds 146.)

137.

Menæon des mois de schebat, adar et nisan.

I. Mois de schebat. [illegible]

1. Vigile de la fête de la Présentation de Notre-Seigneur au temple et martyre de S. Tryphon. [illegible]

2. (Fol. 12.) Fête de la Présentation de Notre-Seigneur au temple. [illegible]

3. (Fol. 26 v°.) Commémoration de S. Siméon, le juste, et de Ste Anne, la prophétesse. [illegible]

4. (Fol. 32.) Commémoration de S. Isidore (de Péluse). [illegible]

5. (Fol. 36.) Commémoration de Ste Agathe. [illegible]

6. (Fol. 40.) Commémoration de S. Julien, d'Émèse, et de Ste Fauste. [illegible]

7. (Fol. 45.) Commémoration de S. Parthène, le chaste, évêque de Lampsaque. [illegible]

8. (Fol. 49 v°.) Commémoration du prophète Zacharie et de S. Théodore, le général. [illegible]

9. (Fol. 58.) Commémoration de S. Nicéphore. [illegible]

10. (Fol. 64 v°.) Commémoration de S. Caralampe. [illegible]

11. (Fol. 69.) Commémoration de S. Blaise, évêque de Sébaste. [illegible]

12. (Fol. 74.) Commémoration de S. Mélèce, patriarche d'Antioche. [illegible]

13. (Fol. 80.) Commémoration de S. Martinien. [illegible]

14. (Fol. 84 v°.) Commémoration de S. Auxence. [illegible]

15. (Fol. 88 v°.) Commémoration de S. Onésime, l'un des soixante-dix disciples. [illegible]

16. (Fol. 93.) Commémoration des SS. Pamphyle, Valens, Séleucus, Théodule, Isaïe, Saturnin, Porphyre, Paul, Julien, Daniel et leurs compagnons. [illegible] (*sic*) [illegible]

17. (Fol. 97 v°.) Commémoration de S. Théodore. [illegible]

18. (Fol. 104.) Commémoration de S. Léon, pape. [illegible]

19. (Fol. 108.) Commémoration de S. Archippe, apôtre. [illegible]

20. (Fol. 112.) Commémoration de S. Léon, évêque de Catane. [illegible]

21. (Fol. 116 v°.) Commémoration de S. Eustathe, patriarche d'Antioche. [illegible]

22. (Fol. 120.) Invention des corps des saints qui ont subi le martyre avec S. Eugène. [illegible]

23. (Fol. 125.) Commémoration de S. Polycarpe, évêque de Smyrne. [illegible]

24. (Fol. 129.) Invention du chef de S. Jean-Baptiste. [illegible]

25. (Fol. 138 v°.) Commémoration de S. Tharaise, patriarche (de Constantinople). [illegible]

26. (Fol. 143.) Commémoration de S. Porphyre, de Gaza. [illegible]

27. (Fol. 147.) Commémoration de S. Bucolus, évêque de Smyrne. [illegible]

28. (Fol. 151 v°.) Commémoration de S. Procope, de Décapolis. [illegible]

II. (Fol. 156.) Mois d'adar. [illegible]

1. Commémoration de S[te] Eudoce. [illegible]

2. (Fol. 161.) Commémoration de S. Théodote, évêque de Cérines en Chypre. [illegible]

3. (Fol. 165 v°.) Commémoration des SS. Cléonique, Eutrope et Basilisque. [illegible]

4. (Fol. 169.) Commémoration de S. Paul et de sa sœur Julienne. [illegible]

5. (Fol. 173 v°.) Commémoration de S. Conon et de S. Gérasime, qui commandait aux animaux. [illegible]

6. (Fol. 177 v°.) Commémoration des quarante-deux martyrs, Calliste, Théodore, Constantin et les autres. [illegible]

7. (Fol. 183.) Commémoration des martyrs de Chersonnèse: Basilée, Éphrem, Eugène, Agathodore, Elpide, Éthère et Capiton. [illegible]

8. (Fol. 187.) Commémoration de S. Théophylacte, évêque de Nicomédie. [illegible]

9. (Fol. 190.) Commémoration des quarante martyrs qui ont péri dans le lac de Sébaste. [illegible]

10. (Fol. 198.) Commémoration de S. Codrat et de ses compagnons, à Corinthe. [illegible]

11. (Fol. 202.) Commémoration de S. Sophrône, patriarche de Jérusalem. [illegible]

12. (Fol. 206 v°.) Commémoration de S. Théophane. [illegible]

13. (Fol. 211.) Commémoration de la translation des reliques de S. Nicéphore, patriarche de Constantinople. [illegible]

14. (Fol. 215.) Commémoration de S. Alexandre, de Pydne. [illegible]

15. (Fol. 218.) Commémoration de S. Alexandre et de ses compagnons. [illegible]

Le titre est suivi de cette note : [illegible] الذى للرابع عشر والقانون جميع

16. (Fol. 218.) Commémoration de S. Papas. [illegible]

17. (Fol. 222 v°.) Commémoration de S. Alexis. [illegible]

18. (Fol. 227.) Commémoration de S. Cyrille, de Jérusalem [illegible]

19. (Fol. 230 v°.) Commémoration de S. Chrysanthe et de Ste Darie. [illegible]

20. (Fol. 234.) Commémoration des saints Pères massacrés par les barbares dans la laure de S. Saba. [illegible]

21. (Fol. 238.) Commémoration de S. Jacques (le jeune). [illegible]

22. (Fol. 241 v°.) Commémoration de S. Basile (d'Ancyre). [illegible] (*sic*)

23. (Fol. 246.) Commémoration de S. Nico et de ses compagnons. [illegible]

24. (Fol. 249 v°.) Vigile de la fête de l'Annonciation, et commémoration de S. Zacharie, qui habitait le couvent de Saint-Élie. [illegible]

25. (Fol. 257 v°.) Fête de l'Annonciation. [illegible]

26. (Fol. 273.) Fête (σύναξις) de l'archange Gabriel. [illegible]

27. (Fol. 277 v°.) Commémoration de Ste Matrone, de Thessalonique. [illegible]

28. (Fol. 281.) Commémoration de S. Hilarion. [illegible]

29. (Fol. 285.) Commémoration des SS. Jonas, Barachise, Lazare, Abibe, Nersès, Élie, Maris, Beéthès, Marathas, Sabas, Zanithas. [illegible]

30. (Fol. 289 v°.) Commémoration de S. Jean Climaque. [illegible]

31. (Fol. 293 v°.) Commémoration de S. Benjamin (diacre). [illegible]

III. (Fol. 297 v°.) Mois de nisan. [illegible]

1. Commémoration de Ste Marie l'Égyptienne. [illegible]

2. (Fol. 303 v°.) Commémoration des SS. Apphien et Édèse. [illegible]

3. (Fol. 307 v°.) Commémoration de S. Nicétas, abbé du couvent (de Saint-Serge) de Mendicion. [illegible]

4. (Fol. 312 v°.) Commémoration des SS. Théodule et Agathopode. [illegible]

5. (Fol. 317.) Commémoration des SS. Claudien, Diodore, Victorien et leurs compagnons. [illegible]

6. (Fol. 321.) Commémoration de S. Eutyche, patriarche de Constantinople. [illegible]

7. (Fol. 325 v°.) Commémoration de S. Georges, évêque de Mételin. [illegible]

8. (Fol. 329 v°.) Commémoration des apôtres Hérodion, Agabus, Rufus, Asyncrite, Phlegont et leurs compagnons. [illegible]

9. (Fol. 334.) Commémoration de S. Pausilippe. [illegible]

10. (Fol. 337.) Commémoration des SS. African, Maxime, Térence et leurs compagnons. [illegible]

11. (Fol. 341 v°.) Commémoration de S. Antipas. [illegible]

12. (Fol. 345 v°.) Commémoration des SS. Dème et Protion. [illegible]

13. (Fol. 349.) Commémoration de S. Martin, pape de Rome. [illegible]

14. (Fol. 353 v°.) Commémoration de S. Siméon (de Perse) et de ses compagnons. [illegible]

15. (Fol. 358.) Commémoration des apôtres Aristarque, Poudès et Trophime. [illegible]

16. (Fol. 362 v°.) Commémoration de S. Crescent. [illegible]

17. (Fol. 367.) Commémoration des S[tes] Agape, Irène et Chionie. ܝܙ ܒܢܝܣܢ ܕܘܟܪܢܐ ܕܩܕܝܫܬܐ ܘܣܗܕܬܐ ܐܓܦܐ ܘܐܝܪܝܢܝ ܘܟܝܘܢܝ

18. (Fol. 371.) Commémoration des SS. Jacques et Azas le diacre. ܝܚ ܒܢܝܣܢ ܕܘܟܪܢܐ ܕܣܗܕܐ ܩܕܝܫܐ ܝܥܩܘܒ ܘܐܙܐܣ [lisez ܘܐܙܙܣ] ܡܫܡܫ

19. (Fol. 375.) Commémoration de S. Jean le Paléolaurite et de S. Timothée. ܝܛ ܒܢܝܣܢ ܕܘܟܪܢܐ ܕܐܒܐ ܕܝܠܢ ܩܕܝܫܐ ܝܘܚܢܢ ܗܘ ܕܡܢ ܦܠܐܘܠܐܘܪܐ ܘܛܝܡܬܐܘܣ ܩܕܝܫܐ

20. (Fol. 379.) Commémoration de S. Théodore Trichinas. ܟ ܒܢܝܣܢ ܕܘܟܪܢܐ ܕܩܕܝܫܐ ܬܐܘܕܘܪܘܣ ܗܘ ܕܡܬܩܪܐ ܗܘܐ ܕܡܢ ܣܥܪܐ

21. (Fol. 383.) Commémoration de S. Théodore de Perga. ܟܐ ܒܢܝܣܢ ܕܣܗܕܐ ܩܕܝܫܐ ܬܐܘܕܘܪܘܣ ܗܘ ܕܦܪܓܐ ܡܕܝܢܬܐ

22. (Fol. 388.) Commémoration de S. Théodore le Siciote. ܟܒ ܒܢܝܣܢ ܕܘܟܪܢܐ ܕܬܐܘܕܘܪܘܣ ܕܣܝܩܝܘܢ

23. (Fol. 391.) Martyre de S. Georges le Grand. ܟܓ ܒܢܝܣܢ ܣܗܕܘܬܗ ܕܩܕܝܫܐ ܣܗܕܐ ܪܒܐ ܘܙܟܝܐ ܓܝܘܪܓܝܣ ܪܒܐ

La fin manque.

Il manque plusieurs feuillets à la fin du volume. En tête se trouvent deux feuillets, contenant un fragment d'un menæon arabe.

D'après une note au fol. 348 v°, ce ms. était la propriété du couvent de la Mère de Dieu, dans le bourg de بنهران.

Papier. Moy. 394 feuillets. XVI[e] siècle. — (Ancien fonds 147.)

138.

Menæon du mois d'adar. بسم الاب والابن والروح القدس الاله الواحد. شهر ادار المبارك. ايامه احد وثلثون يامًا. ساعات نهاره اثنا عشر ساعة. وساعات ليله اثنا عشر ساعة. Même texte que celui du mois correspondant contenu dans le ms. précédent. Les titres sont en arabe. Le quinzième jour a un office spécial consacré à S. Denys et S. Timothée. Au lieu de S. Benjamin, au dernier jour du mois, on lit dans le titre le nom de S. Acace, mais le texte est le même que dans le n° précédent. Les offices sont distribués ainsi qu'il suit, à partir du premier jour du mois: 1 (fol. 8); — 2 (fol. 13); — 3 (fol. 17); — 4 (fol. 21); — 5 (fol. 25); — 6 (fol. 29); — 7 (fol. 34 v°); — 8 (fol. 39); — 9 (fol. 42 v°); — 10 (fol. 50); — 11 (fol. 54 v°); — 12 (fol. 60); — 13 (fol. 64 v°); — 14 (fol. 68 v°); — 15 (fol. 72); — 16 (fol. 76); — 17 (fol. 80); — 18 (fol. 84); — 19 (fol. 88); — 20 (fol. 92 v°); — 21 (fol. 97); — 22 (fol. 101 v°); — 23 (fol. 105 v°); — 24 (fol. 110); — 25 (fol. 115); — 26 (fol. 129); — 27 (fol. 133); — 28 (fol. 137); — 29 (fol. 141); — 30 (fol. 145 v°); — 31 (fol. 150 v°).

Ce ms. a été exécuté par le curé Jean, fils de Georges, de la ville de Ṣaïdnâyâ, en 7073 de l'ère d'Adam (1573 de J. C.), du temps de l'évêque Siméon, pour le curé Jean, fils d'Ibrâhîm, qui en a fait don à l'église de Saint-Jean-Baptiste, dans la ville de Maʿrouniya.

En tête du volume se trouvent quelques feuillets arabes, contenant un fragment d'un traité sur la Trinité.

Papier. Moy. 157 feuillets. — (Ancien fonds 148, Colbert 2018.)

139.

Menæon des mois d'iyar et de ḥaziran.

I. Mois d'iyar. ܒܚܝܠ ܡܪܢ ܘܥܘܕܪܢܗ ܕܐܠܗܘܬܐ ܡܫܒܚܬܐ ܡܫܪܝܢܢ (sic) ܠܡܟܬܒ ܡܢܝܐ ܡܢ ܟܬܒܐ ܕܡܢܝܢ ܕܐܝܪ ܝܪܚܐ

1. Commémoration du prophète Jérémie. ܝܘܡܐ ܐ ܒܗ ܕܘܟܪܢܐ ܕܢܒܝܐ ܐܪܡܝܐ

2. (Fol. 6.) Commémoration de S. Athanase d'Alexandrie. ܐܝܪ ܝܪܚܐ ܒ ܒܗ ܕܘܟܪܢܐ ܕܐܒܘܢ ܩܕܝܫܐ ܐܬܐܢܣܝܘܣ ܪܒܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ

3. (Fol. 12.) Commémoration de S. Timothée et de S[te] Maure. ܐܝܪ ܝܪܚܐ ܓ ܒܗ ܕܘܟܪܢܐ ܕܣܗܕܐ ܩܕܝܫܐ ܛܝܡܬܐܘܣ ܘܡܘܪܐ

4. (Fol. 16.) Commémoration de S. Nicéphore, évêque de Médicion. ܐܝܪ ܝܪܚܐ ܕ ܒܗ ܕܘܟܪܢܐ ܕܩܕܝܫܐ ܢܝܩܦܘܪܘܣ ܪܝܫܐ ܕܡܝܕܝܩܝܘܢ

5. (Fol. 20 v°.) Commémoration de S[te] Irène. ܐܝܪ ܝܪܚܐ ܗ ܒܗ ܕܘܟܪܢܐ ܕܣܗܕܬܐ ܩܕܝܫܬܐ ܐܝܪܝܢܝ

6. (Fol. 24 v°.) Commémoration de Job le Juste. ܐܝܪ ܝܪܚܐ ܘ ܒܗ ܕܘܟܪܢܐ ܕܟܐܢܐ ܛܒ ܐܝܘܒ ܙܕܝܩܐ

7. (Fol. 30.) Fête de l'apparition de la Sainte Croix et commémoration de S. Acace. ܐܝܪ ܝܪܚܐ ܙ ܒܗ ܓܠܝܢܐ ܕܙܩܝܦܐ ܩܕܝܫܐ ܘܕܘܟܪܢܐ ܕܣܗܕܐ ܩܕܝܫܐ ܐܩܐܩܝܘܣ

8. (Fol. 37.) Commémoration de S. Jean l'évangéliste et de S. Arsène. ܐܝܪ ܝܪܚܐ ܚ ܒܗ ܕܘܟܪܢܐ ܕܫܠܝܚܐ ܩܕܝܫܐ ܝܘܚܢܢ ܐܘܢܓܠܝܣܛܐ ܘܕܩܕܝܫܐ ܐܪܣܢܝܘܣ

9. (Fol. 46.) Commémoration du prophète Isaïe et de S. Christophore. ܐܝܪ ܝܪܚܐ ܛ ܒܗ ܕܢܒܝܐ ܩܕܝܫܐ ܐܫܥܝܐ ܘܣܗܕܐ ܩܕܝܫܐ ܟܪܣܛܘܦܘܪܘܣ

10. (Fol. 52 v°.) Commémoration de l'apôtre Siméon le zélateur. ܐܝܪ ܝܪܚܐ ܝ ܒܗ ܕܘܟܪܢܐ ܕܫܠܝܚܐ ܩܕܝܫܐ ܫܡܥܘܢ ܛܢܢܐ ܕܡܢ ܩܢ

11. (Fol. 57.) Inauguration de la ville de Constantinople et commémoration de S. Muce. ܐܝܪ ܝܪܚܐ ܝܐ ܒܗ ܫܘܟܠܠ ܡܕܝܢܬܐ ܩܘܣܛܢܛܝܢܘܦܘܠܝܣ ܘܕܘܟܪܢܐ ܕܣܗܕܐ ܡܘܩܝܘܣ

12. (Fol. 61.) Commémoration de S. Épiphane, archevêque de Chypre, et de S. Germain, patriarche de Constantinople. [illegible]

13. (Fol. 67 v°.) Commémoration de Ste Glycère. [illegible]

14. (Fol. 72.) Commémoration de S. Isidore. [illegible]

15. a. (Fol. 76.) Commémoration de S. Pacôme. [illegible]

b. (Fol. 82.) Fête de Notre-Dame des Épis. [illegible]

16. (Fol. 91.) Commémoration de S. Georges de Mételin. [illegible] (*sic*) [illegible]. (Renvoi à l'office du septième jour de nisan : [illegible])

17. (Fol. 91.) Commémoration de S. Andronique, l'un des soixante-dix disciples. [illegible]

18. (Fol. 96.) Commémoration des SS. Pierre, Paul, André, Paulin, Denys, Héraclée, Ste Christine, et de S. Didyme. [illegible]

19. (Fol. 101.) Commémoration des SS. Patrice, Acace, Ménandre et Polyane. [illegible]

20. (Fol. 106 v°.) Commémoration de S. Thalalée. [illegible]

21. (Fol. 111 v°.) Commémoration de Constantin et d'Hélène. [illegible]

22. (Fol. 118 v°.) Commémoration de S. Basilisque. [illegible]

23. (Fol. 122 v°.) Commémoration des SS. Mélèce, Étienne, Jean et leurs compagnons. [illegible]

24. (Fol. 129.) Commémoration de S. Siméon le thaumastoriste. [illegible]

25. (Fol. 138.) Commémoration de la troisième invention du chef de S. Jean-Baptiste. [illegible]

[illegible]

26. (Fol. 143 v°.) Commémoration de S. Carpe, l'un des soixante-dix disciples. [illegible]

27. (Fol. 149.) Commémoration de S. Thérapont. [illegible]

28. (Fol. 153 v°.) Commémoration de S. Hellade. [illegible]

29. (Fol. 160.) Commémoration de Ste Théodosie. [illegible]

30. (Fol. 164.) Commémoration de S. Eutyche. [illegible]

31. (Fol. 170.) Commémoration de S. Hermias. [illegible]

II. Mois de haziran. [illegible]

1. Commémoration des SS. Justin, Chariton, Charito, Valérien et leurs compagnons. [illegible] (*sic*) [illegible]

2. (Fol. 180.) Commémoration de S. Nicéphore, patriarche de Constantinople. [illegible]

3. (Fol. 185.) Commémoration de S. Lucillien. [illegible]

4. (Fol. 189 v°.) Commémoration de S. Métrophane, archevêque de Constantinople. [illegible]

5. (Fol. 193 v°.) Commémoration de S. Eustathe, archevêque d'Antioche. [illegible]. (Renvoi à l'office du 21me jour du mois de schebat.)

6. (Fol. 193 v°.) Commémoration de S. Dorothée, archevêque de Tyr. [illegible]

7. (Fol. 197.) Commémoration de S. Théodote, d'Ancyre. [illegible]

8. (Fol. 201 v°.) Translation de S. Théodore. [illegible]

9. (Fol. 206 v°.) Commémoration de S. Cyrille, d'Alexandrie. [illegible]

10. Commémoration des SS. Mélèce, Étienne, Jean et leurs compagnons, au nombre de 1,250. (Renvoi à l'office du 23ᵉ jour du mois d'iyar.)

11. (Fol. 211.) Commémoration des SS. Barthélemy et Barnabé, apôtres. [illegible]

12. (Fol. 218 v°.) Commémoration de S. Onufre. [illegible]

13. (Fol. 224 v°.) Martyre de Sᵗᵉ Aquiline. [illegible]

14. (Fol. 228.) Commémoration du prophète Élisée. [illegible]

15. (Fol. 234.) Commémoration du prophète Amos. [illegible]

16. (Fol. 237 v°.) Commémoration de S. Tychon, évêque d'Amathonte. [illegible]

17. (Fol. 242.) Martyre des trois enfants Manuel, Sabel et Ismaël. [illegible]

18. (Fol. 246.) Martyre de S. Léonce, de Tripoli. [illegible]

19. (Fol. 250.) Commémoration de S. Jude, frère du Seigneur. [illegible]

20. (Fol. 253 v°.) Commémoration des SS. Fortunat et Juste, des soixante-dix disciples. [illegible]

21. (Fol. 258.) Martyre de S. Julien. [illegible]

22. (Fol. 261 v°.) Commémoration de S. Eusèbe, évêque de Samosate. [illegible]

23. (Fol. 265 v°.) Commémoration de Sᵗᵉ Agrippine. [illegible]

24. (Fol. 270.) Commémoration de la nativité de S. Jean-Baptiste. [illegible]

25. (Fol. 280.) Martyre de Sᵗᵉ Fébronie, de Nisibe. [illegible]

26. (Fol. 285.) Commémoration de S. David, de Thessalonique. [illegible]

27. (Fol. 289.) Commémoration de S. Sanson l'hospitalier. [illegible]

28. (Fol. 294.) Commémoration de l'invention des reliques des SS. Cyr et Jean, médecins d'Alexandrie, et commémoration de S. Hypace. [illegible]

29. (Fol. 302 v°.) Martyre de S. Pierre et de S. Paul. [illegible]. Cet office contient quelques leçons en arabe, de même que plusieurs rubriques, un extrait du Synaxaire, et l'histoire de S. Pierre, par S. JEAN CHRYSOSTOME.

30. (Fol. 328.) Fête (*σύναξις*) de tous les apôtres. الثلثون من شهر احزيران عيد جامع الجماعة الرسل الاثنى عشر والسبعين

Ce ms. a été exécuté par le moine Sabas Bar-Ṣahyon, de la ville de Balʿâ, au mont Liban. (Voy. fol. 174 v°.) Plusieurs feuillets au milieu du volume ont été ajoutés après coup. La dernière partie du ms., à partir du fol. 285, a été écrite par un prêtre nommé également Sabas, en l'an 7098 de l'ère d'Adam (1598 de J. C.), pour le couvent de la Mère de Dieu de Nahr-Kaftoun.

Papier. Moy. 339 feuillets. — (Ancien fonds 149.)

140.

Menæon du mois de tamouz. [illegible]

1. Commémoration des SS. Cosme et Damien, médecins. [illegible]

2. (Fol. 6 v°) Fête de la déposition dans l'église de Blaquerne de la robe de la mère de Dieu. [illegible]

3. (Fol. 11 v°.) Commémoration de S. Hyacinthe et de l'apôtre S. Thomas. [illegible]

4. (Fol. 19 v°.) Commémoration de S. André (de Jérusalem), archevêque de Crète. [illegible]

5. (Fol. 22 v°.) Commémoration de Sᵗᵉ Marthe, mère de S. Siméon Stylite (le jeune), et commémoration de S. Basile. [illegible]

[illegible]

6, 7, 8. (Fol. 31 v°.) Commémoration de S. Sisoès le Grand. [illegible] La suite de cet office, l'office du septième jour, consacré à S. Cyriaque, et le commencement de celui du huitième jour, consacré à S. Procope, se trouvent aux fol. 64 à 71.

9. (Fol. 36.) Commémoration de S. Pancrace. [illegible]

10. (Fol. 39 v°.) Commémoration des quarante-cinq martyrs de Nicopolis. [illegible]

11. (Fol. 43 v°.) Commémoration de Ste Euphémie, de Chalcédoine. [illegible]

12. (Fol. 47.) Commémoration des SS. Hilarius et Proclus. [illegible]

13. (Fol. 51 v°.) Fête de l'archange Gabriel et commémoration de l'apôtre S. Aquile. [illegible] (Pour l'office de l'archange Gabriel, il y a renvoi au vingt-sixième jour du mois d'adar.)

14. (Fol. 54 v°.) Commémoration de S. Étienne, de la laure de S. Saba. [illegible]

15. (Fol. 58 v°.) Commémoration de S. Cyriaque, de Ste Juliette et de S. Asius. [illegible]

16. (Fol. 74.) Commémoration des six cent trente Pères qui étaient rassemblés au concile de Chalcédoine (quatrième concile). [illegible]

17. (Fol. 78.) Commémoration de Ste Marine. [illegible]

18. (Fol. 82.) Martyre de S. Émilien. [illegible]

19. (Fol. 86 v°.) Commémoration de S. Die, de S. Barlaam [et de Ste Macrine]. [illegible]

20. (Fol. 94 v°.) Enlèvement du prophète Élie. [illegible]

21. (Fol. 103 v°.) Commémoration de S. Jean et de S. Simon Salus. [illegible]

[illegible]

22. (Fol. 108.) Commémoration de Ste Marie-Magdeleine. [illegible]

23. (Fol. 112.) Commémoration du prophète Ézéchiel. [illegible]

24. (Fol. 114 v°.) Commémoration de Ste Christine. [illegible]

25. (Fol. 117 v°.) Commémoration de la mort de Ste Anne, mère de la sainte vierge Marie. [illegible]

26. (Fol. 121 v°.) Commémoration des SS. Hermolas, Hermippe et Hermocrate. [illegible]

27. (Fol. 125 v°.) Commémoration de S. Pantaléémon. [illegible]

28. (Fol. 135 v°.) Commémoration des apôtres Procore, Nicanor, Timon et Parmène. [illegible]

29. (Fol. 138 v°.) Commémoration de S. Callinique. [illegible]

30. (Fol. 141 v°.) Commémoration des apôtres Silas, Silvain, Épænète, Crescent et Andronique. [illegible]

31. (Fol. 145 v°.) Commémoration de S. Eudocime. [illegible]

Ce ms. a été exécuté par le prêtre Jean, fils de Georges, fils de Mas'oud, de la ville de Kafar-Ḥalda.

En tête du volume il y a un feuillet contenant un fragment d'une traduction arabe de la vie de S. André.

Papier. Moy. 150 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 63.)

141.

Menæon du mois de tamouz. [illegible]

Le texte de cet exemplaire ne s'accorde pas entièrement avec celui du n° précédent. Les fêtes sont les mêmes, mais il y a de nombreuses différences dans le choix des hymnes autres que les canons de neuf chants (*καθίσματα*, *εἱρμοί*, *περικείμενα*, etc.). Le *εἱρμός* qui, ordinai-

rement, n'est indiqué que par les premiers mots, est toujours donné en entier dans le présent ms., qui contient, en outre, plusieurs extraits du Typicon, en arabe, et des renvois à l'Octoëchos. Il y a aussi quelques variantes dans la traduction.

Les offices sont distribués ainsi qu'il suit, d'après les jours du mois :

1 (fol. 1); — 2 (fol. 13); — 3 (fol. 19); — 4 (fol. 27); — 5 (fol. 32); — 6 (fol. 41 v°); — 7 (fol. 46 v°); — 8 (fol. 51); — 9 (fol. 56 v°); — 10 (fol. 61); — 11 (fol. 66 v°); — 12 (fol. 72); — 13 (fol. 77); — 14 (fol. 86 v°); — 15 (fol. 91 v°); — 16 (fol. 100); — 17 (fol. 106); — 18 (fol. 112 v°); — 19 (fol. 117); — 20 (fol. 126); — 21 (fol. 138 v°); — 22 (fol. 144 v°); — 23 (fol. 151); — 24 (fol. 154 v°); — 25 (fol. 160 v°); — 26 (fol. 169 v°); — 27 (fol. 175); — 28 (fol. 182 v°); — 29 (fol. 187); — 30 (fol. 191); — 31 (fol. 196).

Ce ms. a été exécuté en l'an 7003 de l'ère d'Adam, 1806 des Séleucides (1495 de J. C.), par le prêtre Jacques, fils de Jean, fils de Pierre, de la ville de Ḥardîn.

Le fol. 186 est moderne.

Papier. Moy. 201 feuillets. — (Ancien fonds 150, Colbert 2021.)

142.

Menæon du mois d'ab. [Syriac text]

1. Martyre des sept Machabées et de leur mère Samonas, et de leur maître Éléazar. [Syriac text] Cet office est suivi de l'office de la Procession de la Sainte Croix.

2. (Fol. 17.) Commémoration de l'invention des reliques de S. Étienne, premier martyr. [Syriac text]

3. (Fol. 24.) Commémoration des SS. Isaac, Dalmace et Fauste. [Syriac text]

4. (Fol. 27.) Commémoration de S. Éleuthère. [Syriac text]

5. (Fol. 31.) Vigile de la fête de la Transfiguration et commémoration de S. Eusigne. [Syriac text]

6. (Fol. 40 v°.) Fête de la Transfiguration. [Syriac text]

7. (Fol. 60 v°.) Commémoration de S. Domèce, de Perse. [Syriac text]

8. (Fol. 66 v°.) Commémoration de S. Émilien, archevêque de Cyzique. [Syriac text]

9. (Fol. 72 v°.) Commémoration de S. Matthias, apôtre à la place de Judas. [Syriac text]

10. (Fol. 77.) Commémoration de S. Laurent. [Syriac text]

11. (Fol. 81.) Commémoration de S. Euple. [Syriac text] (*sic*).

12. (Fol. 85.) Commémoration des SS. Photius et Anicet. [Syriac text]

13. (Fol. 89 v°.) Commémoration de S. Maxime le confesseur. [Syriac text]

14. (Fol. 93.) Vigile de la fête de l'Assomption et commémoration du prophète Michée. [Syriac text]

15. (Fol. 102.) Fête de l'Assomption. [Syriac text]

16. (Fol. 127.) Fête de l'image de Notre-Seigneur, envoyée à Abgar, roi d'Édesse, et commémoration de S. Diomède. [Syriac text] [lisez اجبر] ملك مدينة الرها. ومعه ذكر القديس الشاهد ذيوميدوس

17. (Fol. 136 v°.) Commémoration de S. Myron. [Syriac text]

18. (Fol. 143.) Commémoration des SS. Flore et Laure. [Syriac text]

19. (Fol. 148.) Commémoration de S. André, tribun. [Syriac text]

20. (Fol. 153 v°.) Commémoration du prophète Samuel. [Syriac text]

21. (Fol. 159 v°.) Commémoration de S. Thadée, l'un des soixante-dix disciples. [Syriac text]

22. (Fol. 163 *bis*.) Commémoration de S. Agathonique. [Syriac text]

23. (Fol. 168.) Commémoration de S. Luppe. [Syriac text]

24. (Fol. 172 v°.) Commémoration de S. Eutyche, disciple de Jean le théologien. ܟܒ ܒܐܒ܆ ܕܘܟܪܢܐ ܕܡܪܝ ܩܕܝܫܐ ܐܘܛܘܟܝܘܣ ܬܠܡܝܕܐ ܕܝܘܚܢܢ ܬܐܘܠܘܓܘܣ

25. a. (Fol. 178.) Translation de S. Barthélemy. الخامس وعشرين من شهر اب نقل اعضا برتلماوس الرسول

b. (Fol. 180.) Commémoration de S. Tite et translation de S. Barthélemy. ܟܗ ܒܐܒ܆ ܕܘܟܪܢܐ ܕܫܠܝܚܐ ܩܕܝܫܐ ܛܝܛܘܣ ܘܗܘܢ ܦܓܪܐ ܕܫܠܝܚܐ ܩܕܝܫܐ ܒܪܬܘܠܡܝܘܣ (Une note renvoie, pour ce dernier office, au onzième jour du mois de ḥaziran; mais il a été intercalé plus tard, entre les fol. 177 et 180.)

26. (Fol. 184.) Commémoration de S. Adrien, de ses vingt-trois compagnons et de sa femme Natalie, et de S. Julien, à Antel. ܟܘ ܒܐܒ܆ ܕܘܟܪܢܐ ܕܡܪܝ ܩܕܝܫܐ ܘܣܗܕܐ ܐܕܪܝܢܘܣ ܘܕܥܣܪܝܢ ܘܬܠܬܐ ܚܒܪܘܗܝ ܘܐܢܬܬܗ ܢܛܠܝܐ ܘܕܩܕܝܫܐ ܝܘܠܝܢܐ ܒܐܢܛܠ

27. (Fol. 191 v°.) Commémoration de S. Pémon et de S. Siméon Stylite. ܟܙ ܒܐܒ܆ ܕܘܟܪܢܐ ܕܩܕܝܫܐ ܐܒܐ ܕܦܡ ܦܡܝܢܘܣ ܘܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܫܡܥܘܢ ܐܝܟ ܐܣܛܘܢܝܐ. (Pour ce dernier office, une note renvoie à l'office du premier jour d'iloul.)

28. (Fol. 195 v°.) Commémoration de S. Moïse l'Éthiopien. ܟܚ ܒܐܒ܆ ܕܘܟܪܢܐ ܕܡܘܫܐ ܟܘܫܝܐ

29. (Fol. 199 v°.) Commémoration de la décollation de S. Jean-Baptiste. ܟܛ ܒܐܒ܆ ܕܘܟܪܢܐ ܕܦܣܩܗ ܕܪܫܗ ܕܝܘܚܢܢ ܡܥܡܕܢܐ ܘܟܪܘܙܐ

30. (Fol. 216.) Commémoration des SS. Félix, Septime et Fortunat. ܠ ܒܐܒ܆ ܕܘܟܪܢܐ ܕܣܗܕܐ ܩܕܝܫܐ ܦܐܠܝܟܣ ܣܦܛܝܡܘܣ ܘܦܘܪܛܘܢܛܘܣ

31. (Fol. 220.) Commémoration de la déposition de la Ste Vierge (dans l'église de Chalcoprate). ܠܐ ܒܐܒ܆ ܕܘܟܪܢܐ ܕܐܘܣܐ ܕܐܚܕܐ ܠܗ ܐܡܐ ܕܐܠܗܐ ܒܟܢܝܫ

Ce ms. a été exécuté en l'an 1834 (?) d'Alexandre, 7031 de l'ère d'Adam, 1531 de J. C., par un scribe nommé Jean, fils de Siméon, fils du diacre Jean, fils du prêtre Pierre, fils d'ʿÎsâ, de la ville de Ḥardîn, pour l'église de S. Thomas de cette même ville. Plusieurs feuillets ont été intercalés après coup.

A la fin du volume se trouvent les *εἱρμοί* pour la fête de la Sainte Croix.

Papier. Moy. 237 feuillets. — (Ancien fonds 152, Colbert 2022.)

143.

Anthologe ou Recueil des principaux offices de l'année, tant pour les fêtes dominicales que pour les fêtes des saints. [lisez وهو] بسم الله الحى القديم الازلىّ وبه حسبى وبه ناستعين. نبدا بعون الله تعالى وحسن توفيقه وارشاده نكتب كتاب المعيد لاعياد السيديّة واعياد القديسين الشهدا الكبار والمميّزة فى دو[ر] السنّة. De même que le titre, les rubriques, les extraits du Typicon et du Synaxaire, et les leçons de l'Ancien et du Nouveau Testament sont en arabe.

I. Mois d'iloul. شهر ايلول

a. Premier jour du mois. Commencement de l'année. Commémoration de S. Siméon Stylite. اليوم الاول منه راس السنّة وراس الشهر عند الروم. ذكر سمعان العامودى

b. (Fol. 10.) Quatrième jour du mois. Commémoration de Moïse le prophète, de Babylas, patriarche d'Antioche, et de S. Zarbel. الرابع منه ذكر موسى النبى وبابيلا بطريرك انطاكية والشاهد شربيل

c. (Fol. 20 v°.) Sixième jour du mois. Commémoration du miracle de S. Michel (à Chonæ). Commémoration de S. Eudoxe. السادس منه العجيبة التى صنعها ميخاييل ريس الملايكة. وتذكار الشاهد ابوكسيوس

d. (Fol. 27.) Huitième jour du mois. Nativité de la sainte Vierge. الثامن منه مولد السيدة مرتمريم والدة الاله

e. (Fol. 36 v°.) Quatorzième jour du mois. Exaltation de la Ste Croix. الرابع عشر منه رفع الصليب المكرّم

f. (Fol. 48 v°.) Vingt-quatrième jour du mois. Commémoration de Ste Thècle, protomartyre. الرابع وعشرين منه ذكر اول الشهيدات تقلة

g. (Fol. 54.) Vingt-sixième jour du mois. Mort de S. Jean l'évangéliste. السادس وعشرين منه عيد القديس يوحنا التاولوغس الانجيلى

II. Mois de teschrîn premier. . . . شهر تشرين الاول

a. (Fol. 62.) Septième jour du mois. Commémoration des SS. Serge et Bacchus. السابع منه ذكر الشهدا القديسين سرجيوس وبخوس

b. (Fol. 70 v°.) Vingt-sixième jour du mois. Commémoration de S. Démétrius. السادس وعشرين منه ذكر الشاهد الكبير ديمتريوس

III. Mois de teschrîn second. . . . شهر تشرين الثانى

a. (Fol. 79.) Premier jour du mois. Commémora-

tion des SS. Cosme et Damien. اليوم الاول منه ذكر الشهدا قزما ودميانوس الباغضين الفضة

b. (Fol. 84.) Huitième jour du mois. Fête de S. Michel. الثامن منه عيد ريس الملايكة ميخاييل

c. (Fol. 91 v°.) Douzième jour du mois. Commémoration de S. Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie. الثاني عشر منه ذكر البار يوحنا الرحوم بطرك الاسكندرية

d. (Fol. 95 v°.) Treizième jour du mois. Commémoration de S. Jean Chrysostome. الثالث عشر منه ذكر القديس يوحنا فم الذهب

e. (Fol. 106.) Vingtième jour du mois. Vigile de la fête (de la Présentation de la Ste Vierge au temple) et commémoration de S. Proclus, de Constantinople, et de S. Grégoire, de Panias. العشرين منه تقدمة العيد والبار بروقلس بطرك القسطنطينية والبار غريغوريوس البانياسي

f. (Fol. 112.) Vingt et unième jour du mois. Présentation de la Ste Vierge au temple. الحادي وعشرين منه دخول والدة الاهنا للهيكل

g. (Fol. 129.) Vingt-septième jour du mois. Commémoration de S. Jacques l'intercis et de S. Pélade. السابع وعشرين منه ذكر جهاد الشاهد يعقوب المقطع الفارسي والبار بلاديوس

h. (Fol. 137 v°.) Trentième et dernier jour du mois. Commémoration de S. André l'apôtre, frère de Pierre. الثلثين اخر تشرين الثاني ذكر اندراووس الرسول من الاثنا عشر اخو بطرس

IV. Mois de kanoun premier. ... شهر كانون الاول

a. (Fol. 146 v°.) Quatrième jour du mois. Commémoration de Ste Barbe et de S. Jean Damascène. الرابع منه ذكر الشاهدة بربارة ويوحنا الدمشقي

b. (Fol. 157.) Cinquième jour du mois. Commémoration de S. Sabbas. الخامس منه ذكر نياح البار ماري سابا

c. (Fol. 164.) Sixième jour du mois. Commémoration de S. Nicolas. السادس منه ذكر ابينا البار نيقولاوس

d. (Fol. 173 v°.) Premier dimanche avant la Nativité de Notre-Seigneur. Commémoration des patriarches Abraham, Isaac et Jacob. الاحد الاول الذي قبل الميلاد. تذكار الابا القدما ابراهيم واسحق ويعقوب

e. (Fol. 191.) Vingt-cinquième jour du mois. Fête de la Nativité. الخامس وعشرين. ليلة الميلاد العظيم

f. (Fol. 209.) Dimanche après Noël. Commémoration de S. Joseph, du roi David et de S. Jacques, frère du Seigneur. الاحد الذي بعد الميلاد. تذكار يوسف الخطيب وداود الملك ويعقوب اخو الرب

V. Mois de kanoun second. ... شهر كانون الثاني

a. (Fol. 214 v°.) Premier jour du mois. Circoncision de Notre-Seigneur. Commémoration de S. Basile de Césarée. اليوم الاول ختانة ربنا ايسوع المسيح. وفيه ذكر رقود القديس باسيليوس الكبير ريس اساقفة قيسارية الكبادوك

b. (Fol. 229 v°.) Sixième jour du mois. Fête de l'Épiphanie (avec l'office de la bénédiction de l'eau). السادس منه عيد الانوار المقدس

c. (Fol. 247 v°.) Trentième jour du mois. Commémoration de S. Basile, de S. Grégoire et de S. Jean Chrysostome. الثلاثين منه ذكر الثلاثة ريسا الكهنة باسيليوس وغريغوريوس ويوحنا فم الذهب

VI. Mois de schebat. .. شهر اشباط المبارك

(Fol. 254.) Deuxième jour du mois. Présentation de Notre-Seigneur au temple. اليوم الثاني منه دخول سيدنا المسيح للهيكل

VII. Mois d'adar. ... شهر ادار المبارك

a. (Fol. 275.) Neuvième jour du mois. Commémoration des quarante martyrs de Sébaste. التاسع منه ذكر الاربعين شهيد

b. (Fol. 287 v°.) Vingt-cinquième jour du mois. Fête de l'Annonciation. الخامس وعشرين عيد البشارة العظيم

VIII. Mois de nisan. ... شهر نيسان

(Fol. 305.) Vingt-troisième jour du mois. Commémoration de S. Georges. الثالث وعشرين منه ذكر الشاهد الكبير جاورجيوس

IX. Mois d'iyar. ... شهر ايار المبارك

a. (Fol. 321.) Septième jour du mois. Apparition de la croix. اليوم [السابع] منه ظهور الصليب الكريم بصف النجوم باورشليم فرق الجلجلة المقدسة

b. (Fol. 328 v°.) Vingt et unième jour du mois. Commémoration de Constantin et d'Hélène. الحادي وعشرين منه ذكر الملوك قسطنطين وامه هلاني

X. Mois de haziran. شهر حزيران. . .

a. (Fol. 340.) Vingt-quatrième jour du mois. Commémoration de la nativité de S. Jean-Baptiste. الرابع وعشرين منه ذكر ولادة القديس يوحنا المعمدان

b. (Fol. 355 v°.) Vingt-neuvième jour du mois. Martyre de S. Pierre et de S. Paul. [اليوم التاسع وعش]رين منه شهادة ريسى الرسل [بطرس] وبولص

XI. Mois de tamouz. شهر تموز. . .

a. (Fol. 374 v°.) Seizième jour du mois. Commémoration des six cent trente Pères du quatrième concile de Chalcédoine. السادس عشر منه ذكر الابا القديسين الستماية وثلثين المجمع الرابع في حلقيدونية

b. (Fol. 383.) Vingtième jour du mois. Enlèvement du prophète Élie. عشرين منه صعود النبى ايليا القديس

XII. Mois d'ab. شهر اب. . .

a. (Fol. 400.) Sixième jour du mois. Fête de la Transfiguration. السادس منه نعيد لظهور التجلى الالهى

b. (Fol. 420 v°.) Quinzième jour du mois. Fête de l'Assomption. الخامس عشر منه ذكر نياح والدة الاهنا

c. (Fol. 442.) Vingt-neuvième jour du mois. Décollation de S. Jean-Baptiste. التاسع وعشرين منه شهادة يوحنا المعمدان

La fin manque.

Au folio 142, on lit une note éthiopienne ainsi conçue : ዘቍነይ ፡ ዮሐንስ ፡ መነከስ ፡ ቡሩክ ፡ ወቅዱስ ፡ እግዚአብሔር ፡ ዘኀረዮ ፡ ወቀደሶ ። Il est clair que ce n'est pas le moine Jean lui-même qui a pu écrire cette note.

A la fin il manque quelques feuillets. Les folios 1, 2, 7. 8 ont été ajoutés après coup.

Papier. Moy. 458 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 61.)

144.

1° Anthologe. Ce recueil contient les offices suivants :

a. Vingt-sixième jour du mois de teschrîn premier. Commémoration de S. Démétrius. السادس وعشرين من تشرين الاول تذكار الشاهد الكبير ديمتريوس

b. (Fol. 8 v°.) Premier jour du mois de teschrîn second. Commémoration des SS. Cosme et Damien. اول تشرين الثانى ذكر الشهدا قزما ودميانوس الجيدين

c. (Fol. 14.) Sixième jour du mois de schebat. Commémoration de S. Bucolus, évêque de Smyrne, et de S. Julien d'Émèse et de ses compagnons. السادس من شهر اشباط ذكر البار توقلس اسقف زمرنى والشاهد يوليانوس الحمصى ومن معه

d. (Fol. 24.) Premier jour du mois de tamouz. Commémoration des SS. Cosme et Damien. شهر تموز. . . . . اليوم الاول منه ذكر الشهدا القديسين قزما ودميانوس

e. (Fol. 39.) Vingt-huitième jour du mois d'ab. Commémoration de S. Moïse l'Éthiopien. الثامن وعشرين من شهر اب تذكار البار القديس مارى موسى الحبشى

2° (Fol. 48.) Offices de certaines grandes fêtes de l'église de S. Démétrius (à Qârâ). بسم الاب والابن والروح القدس الاله الواحد نبتدى بعون الله وحسن توفيقه نكتب الاعياد المتجددة فى كنيسة القديس ديمتريوس رزقنا الله شفاعته امين

a. Vingt-neuvième jour du mois de kanoun premier. Commémoration des quatorze mille enfants tués par Hérode. اول ذلك. التاسع وعشرين من كانون الاول ذكر الاطفال الذين قتلهم هيرودس وعددهم اربعة عشر الف طفلا

b. (Fol. 73.) Quinzième jour du mois de kanoun second. Commémoration de S. Jean Calybite et de S. Paul de Thèbes. شهر كانون الثانى الخامس عشر منه. ذكر البار يوحنا الكوخى والبار بولص التابايس

c. (Fol. 95 v°.) Seizième jour du même mois. Fête de S. Pierre des chaînes. السادس عشر منه نعيد للمعظم فى الرسل بطرس ونسجد للسلسلة المكرمة التى ربط بها

d. (Fol. 111.) Dix-huitième jour du même mois. Commémoration de S. Athanase et de S. Cyrille. الثامن عشر من كانون الثانى ذكر ابوينا القديسين اثناسيوس وكيرللس

e. (Fol. 130.) Dix-neuvième jour du même mois. Commémoration de S. Macaire, dit d'Égypte, et de S. Macaire d'Alexandrie. التاسع عشر منه ذكر ابوينا الابرار مقاريوس المصرى ومقاريوس الاسكندرانى

3° (Fol. 145.) Ordre des prières de vêpres. ترتيب صلاة الغربنية. En syriaque et en arabe.

Ce ms. a été exécuté en l'an 6993 du monde (1493 de J. C.) par le diacre Jean, fils du prêtre Abraham, de la ville de Qârâ, pour l'église de S. Démétrius.

En tête du volume se trouve, en arabe et d'écriture récente, le rite de la présentation à l'église, quarante jours après la naissance. Titre : صلاة تقال بعد تمام الاربعين يوم بعد الولادة على امّ الصبى وعلى راس الداية. A la fin, un fragment de l'évangile de S. Mathieu.

Papier. Pet. 154 feuillets. — (Ancien fonds 103, Colbert 6024.)

B. Rite jacobite.

145.

Bêth-Gazo, ou Trésor des prières (Bréviaire) pour les jours de la semaine, composées par les saints Pères, suivant la tradition de la Mésopotamie et des autres contrées habitées par les Syriens. [illegible]. Une rédaction romaine de ce livre a été publiée à Rome, en 1696, et réimprimée en 1787 (Breviarium feriale syriacum SS. Ephrem et Jacob Syrorum iuxta ritum eiusdem nationis, a feria II usque ad sabbathum, iuxta exemplum editum anno MDCXCVI. Typis sac. congr. de propaganda fide... Romæ, 1787), et de nouveau en 1851. Notre copie contient les parties suivantes :

1° Offices pour les heures canoniques des jours de la semaine.

a. Offices du lundi.

b. (Fol. 15 v°.) Offices du mardi.

c. (Fol. 29.) Offices du mercredi.

d. (Fol. 45 v°.) Offices du jeudi.

e. (Fol. 61.) Offices du vendredi.

f. (Fol. 79.) Offices du samedi.

Il y a trois offices pour chaque jour : vêpres ([illegible] ou [illegible]), matines ([illegible]) et laudes ([illegible]); sauf les jours du vendredi et du samedi, qui contiennent en outre l'office de tierce ([illegible]).

2° (Fol. 95 v°.) Hymnes de vigiles (matines et laudes). [illegible]. Ces hymnes sont au nombre de dix-sept, dont chacune, comme celles des offices fériaux de la première partie, est divisée en quatre ou cinq strophes, qui traitent : 1° de la Ste Vierge; 2° des saints; 3° de la pénitence; 4° des morts. Ces hymnes sont identiques à celles qui se trouvent dans le ms. syriaque n° LXIX de la bibliothèque du Vatican, et se suivent à peu près dans le même ordre que ces dernières. (Voyez Assemani, «Bibl. apostol. Vatic. cod. manuscr. catalogus», t. II, p. 405.)

3° (Fol. 147.) Hymnes du *Magnificat*, disposées dans l'ordre des huit tons, d'après l'arrangement de Mar-Raboulas, évêque d'Édesse. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 376 et suiv.) Il y a quelque différence entre notre ms. et le ms. n° LXVII de la bibliothèque du Vatican, quant au nombre et à la succession des strophes. Quelques-unes de ces hymnes se trouvent imprimées dans le «Breviarium feriale syriacum» de Rome, p. [illegible] et suiv.

4° (Fol. 162.) Quelques hymnes appelées [illegible], par Mar-Raboulas, d'Édesse, disposées dans l'ordre des huit tons. [illegible]. La première, la quatrième et la septième ont été publiées, d'après des mss. du British Museum et de la bibliothèque Bodléienne, par M. Overbeck («S. Ephræmi Syri, Rabulæ episcopi Edesseni, Balæi aliorumque opera selecta.....», Oxonii, 1865, p. 245 et suiv., p. 362 et suiv.). Le texte de notre ms. diffère considérablement du texte imprimé. (Voyez aussi «Breviarium feriale syriacum», p. [illegible] et suiv.)

5° (Fol. 183 v°.) Quelques prières de Mar-Jacques, de Saroug. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 391 et 406.) Elles sont au nombre de trente-huit.

6° (Fol. 197.) Prières de Mar-Éphrem, au nombre de dix. [illegible]

7° (Fol. 200.) Quelques hymnes appelées [illegible], pour les morts. [illegible]. Elles sont arrangées suivant les huit tons, une pour chaque ton, et trois pour le septième. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 382.) La troisième du septième ton, rejetée à la fin, commence ainsi : [illegible]... (Voyez *l. c.*, p. 387.)

8° (Fol. 204.) Quelques hymnes appelées [illegible], par S. Éphrem et Jacques, de Saroug. [illegible]. Les vingt premières des quarante-six hymnes que renferme notre exemplaire sont les mêmes que celles du ms. syriaque n° LXIX de la bibliothèque du Vatican. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 409.)

9° (Fol. 233.) Quelques hymnes appelées καθίσματα, en l'honneur des martyrs, et [illegible] pour les morts, laïques et prêtres. (*sic*) [illegible]. Vingt-huit hymnes, dont quelques-unes pour les grandes fêtes de l'Église.

10°(Fol. 240.) *Doxologies* pour l'eucharistie. [illegible]

11° (Fol. 241 v°.) Quelques hymnes appelées [illegible], disposées selon les huit tons. [illegible]. Dans quelques mss. (voyez ci-après, n° 149, 8°) et dans le «Breviarium feriale syriacum», p. [illegible] et suiv., ces hymnes sont attribuées à Mar-Jacques.

12° (Fol. 243.) Quelques indications relatives au calendrier. En carschouni. Commencement : [illegible]

Ce ms. a été exécuté en l'an 1867 des Grecs (1556 de J. C.), dans l'église de Ṣedad, du temps d'Ignace, patriarche d'Antioche, de Gabriel, patriarche d'Alexandrie, de Basile, catholicos d'Orient, de Grégoire, métropolitain de Jérusalem, et des métropolitains Dioscore et Athanase, par le moine Bar-Sâlim, surnommé Bar-Zalṭa, du bourg de Nabakh.

Papier. Moy. 247 feuillets. — (Ancien fonds 42, Colbert 2009.)

146.

Bêth-Gazo, ou Bréviaire pour les jours de la semaine. [illegible]

1° Offices pour les heures canoniques des jours de la semaine.

a. Offices du lundi.

b. (Fol. 21.) Offices du mardi.

c. (Fol. 37.) Offices du mercredi.

d. (Fol. 55 v°.) Offices du jeudi.

e. (Fol. 73 v°.) Offices du vendredi.

f. (Fol. 92 v°.) Offices du samedi.

Le texte de ces offices est, en général, le même que celui du n° précédent; quelques passages, en petit nombre, ont été supprimés, et la plupart des noms des saints jacobites remplacés par [illegible].

2° (Fol. 109.) Hymnes de vigiles. [illegible]. Seize hymnes. Elles ne se succèdent pas dans le même ordre que dans le n° précédent (voyez n° 145, 2°), ni comme dans le ms. LXIX de la bibliothèque du Vatican.

3° (Fol. 154.) Quelques prières de Jacques, de Saroug. [illegible]. Elles sont au nombre de trente-sept, disposées dans un ordre différent de celui du n° précédent. (Voyez n° 145, 5°.)

4° (Fol. 171 v°.) Hymnes du *Magnificat*, disposées dans l'ordre des huit tons. [illegible]. (Voyez n° 145, 3°.) Un certain nombre de strophes sont omises dans cet exemplaire.

5° (Fol. 187.) Hymnes appelées [illegible], disposées dans l'ordre des huit tons. [illegible]. (Voy. n° 145, 4°.) Un grand nombre de strophes sont omises.

6° (Fol. 199.) Prières pénitentielles de S. Éphrem. [illegible]. Neuf prières, dont quelques-unes seulement sont identiques aux prières correspondantes du n° 145, 6°.

7° (Fol. 202 v°.) Calendrier ecclésiastique des fêtes dominicales et des fêtes des saints. [illegible]. Ce calendrier s'accorde, en général, avec celui du ms. syriaque n° LXIX de la bibliothèque du Vatican. (Voyez Assemani, «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal.», t. II, p. 409 et suiv.)

8° (Fol. 213.) Hymnes de la croix. [illegible]. Il y en a cinq. Commencement : [illegible]

9° (Fol. 216.) Hymnes appelées [illegible] pour les morts. [illegible]. (Voyez n° 145, 7°.) Il y a une hymne pour chacun des sept premiers tons, et deux pour le huitième. Celle qui ne se trouve pas dans le n° précédent commence ainsi : [illegible]

10° (Fol. 221 v°.) Quelques hymnes en l'honneur d'un saint. [illegible]. Ces hymnes sont au nombre de sept, dont la première commence ainsi : [illegible]

11° (Fol. 225 v°.) Hymnes appelées [illegible] de S. Éphrem. [illegible]. Elles sont au nombre de quarante-trois (voyez n° 145, 8°). Dans le n° précédent, ces hymnes sont attribuées à S. Éphrem et à Jacques, de Saroug, et contiennent un grand nombre de strophes qui sont omises dans le présent exemplaire.

Les deux premiers feuillets du ms. et le dernier, ajoutés après coup, ont été écrits en 1956 des Grecs (1645 de J. C.).

Papier. Moy. 243 feuillets. XVII° siècle. — (Ancien fonds 40, Colbert 2912.)

147.

Bêth-Gazo, ou Bréviaire pour les jours de la semaine. [illegible]

ܘܪܒܐ ܕܪܘܚܐ ܚܕ ܘܩܢܘܡܐ ܚܕ ܐܠܗܐ ܫܪܝܪܐ ܚܕ ܚܝܠܐ ܚܕ ܫܘܠܛܢܐ ܚܕ ܡܠܟܐ ܚܕ ܐܝܩܪܐ ܚܕ ܐܠܗܘܬܐ ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܚܕ ܨܒܝܢܐ ܠܬܠܬܐ ܩܢܘ̈ܡܐ ܠܬܠܬܐ ܡܫܬܪܪܐ ܕܠܐ ܡܬܦܠܓܐ ܘܠܐ ܡܫܬܚܠܦܐ ܒܗ ܐܠܗܝܢ ܡܢ ܗܠܝܢ ܡܫܡܫܝܢ ܒܫܡܝܐ ܟܠܗ ܕܒܫܡܝܐ ܐܘܟܝܬ ܙܒܢܐ ܬܫܡܫܬܐ ܘܫܒ̈ܚܐ ܘܙܡܝ̈ܪܐ ܘܩܘ̈ܠܐ ܘܡܘܬ̈ܒܐ ܘܥܢܝ̈ܢܐ ܘܡܕܪ̈ܫܐ ܘܡܐܡ̈ܪܐ ܘܒܥ̈ܘܬܐ ܐܝܟ ܕܛܟܣܗ ܘܫܠܡܗ ܠܢ ܐܒ̈ܗܬܐ ܩܕܝ̈ܫܐ ܗܘܝ̈ܢ ܒܡܫ̈ܟܢܐ ܐܬܪ̈ܝܐ ܘܡܕܝ̈ܢܬܐ ܐܘܪܬܕܘܟܣܘ̈ܬܐ ܒܒܥܘܬܗܘܢ ܡܘܒܠܐ ܘܡܒܘܝܗ ܠܥܠܡ ܘܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ ܐܡܝܢ

1° Offices pour les heures canoniques des jours de la semaine.

a. Offices du lundi.

b. (Fol. 15 v°.) Offices du mardi.

c. (Fol. 27.) Offices du mercredi.

d. (Fol. 40 v°.) Offices du jeudi.

e. (Fol. 55.) Offices du vendredi. (La fin manque.)

f. (Fol. 75.) Offices du samedi. (Le commencement et la fin manquent.)

Cet exemplaire contient un plus grand nombre d'hymnes que les deux n^os^ précédents.

2° (Fol. 94.) Hymnes de vigiles. ܬܘܒ ܩܠ̈ܐ ܕܫܗܪܐ. Elles sont au nombre de dix-huit. Les strophes se suivent dans un ordre particulier.

3° (Fol. 148.) Hymnes dites ܡܕܪ̈ܫܐ, sur la sainte Vierge, sur les saints et les morts. ܐܬܚܠ ܥܠ ܡܪܬܝ ܡܪܝܡ ܝܠܕܬ ܐܠܗܐ. ܘܥܠ ܩܕܝ̈ܫܐ ܘܥܠ ܥܢܝ̈ܕܐ. (Voyez Assemani, «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catalog.», t. II, p. 389.) Il y a deux hymnes du septième ton, et une seule du huitième.

4° (Fol. 156 v°.) Prières de Jacques, de Saroug. ܬܘܒ ܒܥܘܬܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܡܠܦܢܐ. ܡܢ ܬܫܒ̈ܘܚܬܐ ܕܐܠܗܐ ܘܡܘܕܝܢܘܬܐ ܘܒܥܘܬܐ ܘܡܘܒܠܐ ܘܩܘ̈ܠܐ. Ces prières sont au nombre de trente-huit, mais il manque la fin de la dix-septième, le commencement de la dix-huitième, la fin de la vingt-troisième, la vingt-quatrième, la vingt-cinquième, le commencement de la vingt-sixième, la fin de la trente et unième, la trente-deuxième, la trente-troisième et le commencement de la trente-quatrième. L'ordre des prières est différent de celui du n° 145, 5°, et de celui du n° 146, 3°.

5° (Fol. 169.) Hymnes du *Magnificat*. ܬܘܒ ܬܫܒܚܬܐ ܕܝܠܕܬ ܡܢ ܡܪܝܡ. Même texte que celui du n° 145, 4°, ci-dessus.

6° (Fol. 187.) Hymnes ou supplications de Mar-Rabou-las, d'Édesse. ܬܘܒ ܬܫܒܚܬܐ ܡܢ ܬܟܫܦܬܐ ܕܐܡܝܪܝܢ ܥܠ ܐܪܒܥܐ ܐܘܪܦܐ. Cette copie diffère de celle du n° 145, 5°, quant au nombre et à l'ordre des strophes. De plus, les huit hymnes des huit tons sont transcrites (suivant un certain usage de l'Église grecque) dans l'ordre suivant : la première, la cinquième, la seconde, la sixième, la troisième, la septième, la quatrième et la huitième.

7° (Fol. 216.) Hymnes appelées ܣܘ̈ܓܝܬܐ, par saint Éphrem. ܬܘܒ ܚܝܠܐ ܕܡܫܘܡܠܝܢ ܠܐܠܗܐ ܡܫܡܫܢܐ ܘܐܠܗܐ ܡܬܦܠܓܢܐ ܘܡܫܡܫܢܐ ܦܫܝܛܐ ܕܠܐ ܬܘܟܝܢ ܩܕܡܝܐ ܘܡܕܪ̈ܫܐ ܕܐܡܝܪܝܢ ܒܫܒܥܐ ܘܡܫܝܚܐ ܡܪܢ ܐܦܪܝܡ. Le titre est suivi de cette note : ܘܡܢ ܚܣܝܪ ܗܠܐ ܣܘ̈ܓܝܬܐ ܕܐܝܬ ܠܐܦ ܒܟܠܝܘܡ ܗܘܐ ܡܬܟܪܗ ܡܢܗܘܢ ܐܠܐ ܠܝ ܐܘܟܝܢ ܕܗܠܝܢ ܐܝܟܢܐ ܐܕܟܪ ܣܘ̈ܓܝܬܐ ܒܟܠܗܘܢ ܕܒܟܠܢܫ ܒܟܠܗܘܢ ܘܒܟܠܗܘܢ. La fin de la copie manque; il ne reste que trente-neuf hymnes, qui se suivent dans le même ordre que celles du ms. n° LXVII de la bibliothèque du Vatican. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 382 et suiv.) Mais les strophes qui, dans notre exemplaire, ne sont pas séparées par des titres, sont beaucoup moins nombreuses que dans le ms. de Rome.

Ce ms. a été exécuté par un scribe nommé Philoxène (voyez fol. 168 v°). Les quarante-neuf premiers feuillets, et plusieurs feuillets dans le corps du volume, ont été ajoutés après coup.

Entre les folios actuellement cotés 74 et 75 il manque un feuillet; entre les folios 93 et 94 il manque un ou plusieurs feuillets; entre les folios 162 et 163 il manque un feuillet; entre les folios 164 et 165 il manque un feuillet; entre les folios 166 et 167 il manque un feuillet; à la fin du volume il manque plusieurs feuillets.

Papier. Pet. 237 feuillets. XVIe siècle. — (Ancien fonds 39. Colbert 4260.)

148.

Bèth-Gazo, ou Bréviaire pour les jours de la semaine. ܬܘܒ ܚܝܠܐ ܕܗܘ ܕܡܫܡܫ ܠܢ ܡܕܢ ܒܝܬ ܓܙܐ ܕܥܢܝ̈ܢܐ ܕܩܕܡ ܕܝܘܡ̈ܬܐ ܕܫܒܬܐ ܕܡܫܡܫܝܢ ܥܢܝ̈ܢܐ ܕܙܒܢܐ ܕܐܡܝܪܝܢ ܒܝܘܡ̈ܬܐ ܟܠܗܘܢ

1° Offices pour les heures canoniques des jours de la semaine.

a. Offices du lundi.

b. (Fol. 12 v°.) Offices du mardi.

c. (Fol. 22.) Offices du mercredi.

d. (Fol. 31.) Offices du jeudi.

e. (Fol. 41 v°.) Offices du vendredi.

f. (Fol. 53.) Offices du samedi.

2° (Fol. 63 v°.) Hymnes du *Magnificat*. ܬܘܒ ܚܝܠܐ ܕܬܫܒܘܚܬܐ ܕܝܠܕܬ ܐܠܗܐ ܕܡܫܡܫܝܢ ܘܝܠܕܬ ܟܠܗܘܢ ܕܒܣܬܘܢܐ ܘܡܫܡܫܢܘܬܐ. ܘܟܠܗܘܢ ܡܕܪ̈ܫܐ ܘܡܐܠܬܫܡܫܬܐ. ܒܫܡܐ ܕܡܪܝܐ ܘܡܫܒܚܐ ܘܫܒ̈ܚܐ. L'ordre dans lequel se suivent les hymnes n'est pas le même que dans les trois n^os^ précédents.

3° (Fol. 83.) Hymnes de vigiles. ܬܘܒ ܡܢ ܩܠܐ ܕܫܗܪܐ ܕܠ ܕܡܫܡܫܝܢ ܒܫܒܬܐ ܕܫܗܪܐ. Dix-huit ܩܘ̈ܡܐ, dont chacune est divisée en huit chants.

4° (Fol. 135 v°.) Hymnes funèbres. [illegible]. Ce texte s'accorde plus que celui du n° précédent (article 3°), notamment vers la fin, avec la copie contenue dans le ms. n° LXVIII de la bibliothèque du Vatican. Il y a une lacune au milieu.

5° (Fol. 150.) Hymnes de supplication. [illegible]. Ces hymnes sont de beaucoup plus nombreuses dans cet exemplaire que dans les trois n°s précédents. La plupart se retrouvent dans le ms. syriaque n° LXVIII de la bibliothèque du Vatican, mais dans un ordre différent. (Voyez Assemani, « Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal. », t. II, p. 390 et suiv.)

6° (Fol. 192 v°.) Hymnes appelées [illegible], par S. Éphrem. [illegible]. Quarante-trois hymnes.

7° (Fol. 202.) Prières de Jacques, de Saroug. [illegible]. Dix-huit prières.

8° (Fol. 208.) Prières de S. Éphrem. [illegible]. Cinq prières.

9° (Fol. 209.) Hymnes appelées *καθίσματα*, en l'honneur des saints. [illegible]. Huit hymnes.

A la fin se trouve une prière pour les fêtes dominicales, commençant ainsi : [illegible]

Ce ms. a été exécuté en l'an 1926 des Grecs (1615 de J. C.), au couvent de Za'pharân, du temps d'Ignace, abbé, et des Pères Bilius et Timothée, moines de ce couvent.

Entre les folios actuellement cotés 137 et 138 il manque un feuillet.

Papier. Moy. 214 feuillets. — (Supplément 15, Oratoire.)

149.

Bêth-Gazo, ou Bréviaire pour les jours de la semaine.

1° Offices pour les heures canoniques des jours de la semaine.

a. Offices du lundi.
b. (Fol. 13 v°.) Offices du mardi.
c. (Fol. 21.) Offices du mercredi.
d. (Fol. 28.) Offices du jeudi.
e. (Fol. 34 v°.) Offices du vendredi.
f. (Fol. 42.) Offices du samedi.

2° (Fol. 50.) Hymnes du *Magnificat*. [illegible]. Il y a un moins grand nombre d'hymnes que dans les quatre n°s précédents.

3° (Fol. 59.) Hymnes de vigiles. [illegible]. Trente-sept [illegible], dont la plupart divisées en huit strophes, précédées d'un index. A la fin se trouve cette souscription erronée : [illegible]...

4° (Fol. 131 v°.) Hymnes de supplication. [illegible]. Le texte diffère, quant au nombre et à l'ordre des strophes, des copies contenues dans les n°s précédents. Il contient, outre les [illegible], quelques *καθίσματα*. A la fin on lit cette note : [illegible]... (Voyez Payne-Smith, « Catalogi codicum manuscriptorum biblioth. Bodleianæ pars sexta », col. 187.)

5° (Fol. 192.) Quelques prières de Jacques, de Saroug, de S. Éphrem et de Mar-Balaï. [illegible]. Explicit : [illegible]... Soixante-trois prières.

6° (Fol. 211 v°.) *Καθίσματα* et *ἀντίφονα* pour les différentes fêtes de l'année. [illegible]. (Voyez Assemani, « Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus », t. II, p. 393 et suiv.)

7° (Fol. 234 v°.) Quelques hymnes pour l'office de l'encens et des hymnes dont le ton change. [illegible] (*sic*) [illegible]

8° (Fol. 237.) Quelques hymnes appelées [illegible], par Jacques, de Saroug. [illegible]. Le texte diffère considérablement de celui du n° 145, 11°, ci-dessus. La fin manque.

9° (Fol. 5 transposé, qui doit se placer à la suite du fol. 237.) Hymnes appelées [illegible], de S. Éphrem. [illegible]... Explicit : [illegible]. Texte plus complet que ceux qui ont été mentionnés dans les n°s précédents.

10° (Fol. 314 v°.) Deux hymnes alphabétiques, dont la première dans le mètre de S. Éphrem, et la seconde dans le mètre de Mar-Jacques. [illegible]

Ce ms. a été exécuté en 1777 des Grecs (1466 de J. C.), par deux frères, Abraham, moine, et 'Habîb, moine et prêtre, pour leur frère, le diacre Fakhr, [illegible]. (Voyez fol. 58 v°, 148 v°, 211 v°, 234, 314.)

Le fol. 5 est transposé; il doit se placer à la suite du fol. 237. Entre les folios actuellement cotés 307 et 308 il manque un feuillet. Les deux premiers feuillets et le

dernier sont modernes. En tête et à la fin du volume se trouvent quelques fragments d'hymnes et le commencement d'un index.

Papier. Pet. 319 feuillets. — (Ancien fonds 72, Colbert.)

150.

Offices pour les heures canoniques des jours de la semaine (première partie du Bèth-Gazo), arrangés par Jacques, d'Édesse. [illegible]

a. Offices du lundi.

b. (Fol. 36.) Offices du mardi.

c. (Fol. 53.) Offices du mercredi.

d. (Fol. 72.) Offices du jeudi.

e. (Fol. 95.) Offices du vendredi.

f. (Fol. 99 v°.) Offices du samedi.

Cet exemplaire contient un plus grand nombre d'hymnes, notamment quelques proœmia et sedra, que les n^os^ précédents, et en outre des offices des heures principales ([illegible]), les rubriques des petites heures (prime, tierce, sexte et none).

Ce volume est composé de fragments de deux mss. L'une des deux parties a été écrite par un scribe nommé Michel, de la ville d'Émèse (voyez fol. 127 v°).

Les cahiers du ms. ont été intervertis à la reliure. Les folios 18 à 27 doivent se placer après le folio 37, les folios 38 à 47 après le folio 57, les folios 58 à 67 après le folio 77, les folios 78 à 87 après le folio 97, les folios 98 à 107 après le folio 117.

Papier. Pet. 131 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 73, Colbert 6140.)

151.

Seconde partie du Bèth-Gazo.

1° Hymnes de vigiles. [illegible] Quarante-cinq hymnes, qui se succèdent dans un ordre différent de celui de tous les autres exemplaires du même recueil. (Voyez les n^os^ précédents.)

2° (Fol. 243.) Prières de Jacques, de Saroug. [illegible] Vingt et une prières.

3° (Fol. 257 v°.) Prières de S. Éphrem. [illegible] Explicit : [illegible]. Seize prières.

4° (Fol. 265 v°.) Hymnes du *Magnificat*. [illegible]. La fin, à partir de la 3e hymne du 8e ton, manque.

Les deux premiers feuillets sont mutilés. A la fin il manque quelques feuillets.

Papier. Pet. 291 feuillets. xve siècle. — (Ancien fonds 107.)

152.

Seconde partie du Bèth-Gazo ([illegible], voyez fol. 3, la note du copiste).

1° Chants et répons du diacre lors de la messe, pour les mois d'été. [illegible]. Explicit : [illegible]...

2° (Fol. 12.) Une hymne alphabétique intitulée [illegible], dans le mètre de S. Éphrem. (Voyez ci-dessus, n° 149, 10°.)

3° (Fol. 13.) Deux hymnes en carschouni et dans le mètre de S. Éphrem, en l'honneur de la sainte Vierge et de la résurrection. Commencement : [illegible]. Le second chant commence ainsi : [illegible]

4° (Fol. 17.) Hymnes de vigiles ([illegible]). Trente-cinq hymnes. Le commencement manque, et il y a plusieurs lacunes au milieu.

5° (Fol. 54 v°.) Quelques hymnes du *Magnificat*. [illegible]

6° (Fol. 65.) Quelques hymnes de supplication. [illegible]. A la fin du huitième ton se trouvent quelques fragments d'autres hymnes ([illegible]), une [illegible] en l'honneur de la mère de Dieu, et une autre alphabétique, mais incomplète, sur Joseph et Benjamin.

Ce ms. a été exécuté par un scribe nommé Basile, en l'an des Grecs 1763 (1452 de J. C.), pour deux diacres, Jean et Barṣauma, fils du prêtre Isaac, fils du prêtre Thomas. (Voyez fol. 3, 12 v°, 16 v°, 54 v°.)

Les deux premiers feuillets, ajoutés après coup, contiennent la bénédiction d'une nouvelle image (εἰκών), puis, en carschouni, le Gloria in excelsis, le Pater et le symbole de Nicée.

Les folios 40 et 41, intercalés après coup, contiennent un fragment de liturgie.

Le fol. 49 a été transposé; sa place est après le fol. 53. Entre les folios actuellement cotés 16 et 17 il manque un feuillet; entre les folios 24 et 25 il manque un feuillet; entre les folios 42 et 43 il manque deux feuillets; entre les folios 43 et 44 il manque plusieurs feuillets; après le folio 48 il manque plusieurs feuillets; après le folio 53 il manque plusieurs feuillets.

Papier. Pet. 86 feuillets. — (Ancien fonds 82, Colbert 6139.)

153.

Hymnes appelées ܡܕܪ̈ܫܐ, par S. Éphrem. ܟܬܒܐ ܕܡܕܪ̈ܫܐ ܕܥܠ ܦܘܠܚܢܐ ... (Voy. ci dessus, n° 145, 8°; n° 146, 11°; 147, 7°, etc.) Le nombre des hymnes est de quarante.

A la fin se trouve le poëme philosophique intitulé : ܡܐܡܪܐ ܕܥܠ ܦܠܘܣܘܦܘܬܐ, attribué généralement à Jacques, de Saroug. A la marge, en regard du titre, on lit cette note : ... Cette pièce est suivie de fragments de quelques hymnes appelées ܩ̈ܠܐ, ajoutés après coup.

Ce ms. a été exécuté en 1777 des Séleucides (1466 de J. C.).

Papier. Pet. 114 feuillets. — (Ancien fonds 108 *bis*, Colbert 6203.)

154.

1° Recueil d'anciens canons (appelés *canons syriens* ou *antiphones*, *ἀντίφονα*) pour les principales fêtes de l'année. ... Explicit : ... Le même recueil existe parmi les mss. du British Museum (Add. 12,145. Voyez W. Wright, « Catalogue of Syriac manuscripts in the British Museum », p. 251 et suiv.), et parmi les mss. de la bibliothèque Bodléienne. (Voyez Payne-Smith, « Catal. cod. manuscr. biblioth. Bodl. », pars sexta, col. 172 et suiv.)

1. Canons pour la fête de la Dédicace de l'Église. ܕܩܘܕܫ ܥܕܬܐ

2. (Fol. 6.) Ordre de l'annonciation de Zacharie. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܣܘܒܪܗ ܕܙܟܪܝܐ

3. (Fol. 8 v°.) Canons pour l'Annonciation de la mère de Dieu. ܬܘܒ ܕܥܐܕܐ ܕܣܘܒܪܗ ܕܝܠܕܬ ܐܠܗܐ

4. (Fol. 12 v°.) Canons pour la fête de la Visitation. ܬܘܒ ܕܥܐܕܐ ܕܐܬܬ ܡܪܝܡ ܠܘܬ ܐܠܝܫܒܥ

5. (Fol. 14.) Canons pour la nativité de S. Jean-Baptiste. ܬܘܒ ܕܥܐܕܐ ܕܡܘܠܕܗ ܕܝܘܚܢܢ

6. (Fol. 16.) Canons pour la révélation de S. Joseph. ܬܘܒ ܕܥܐܕܐ ܕܓܠܝܢܗ ܕܝܘܣܦ

7. (Fol. 17.) Ordre de la fête de la Nativité de Notre-Seigneur. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܒܪܝܬܐ ܡܘܠܕܗ ܕܡܪܢ

8. (Fol. 26.) Ordre de la commémoration de la mère de Dieu. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܕܘܟܪܢܐ ܕܝܠܕܬ ܐܠܗܐ ܡܪܝܡ

9. (Fol. 30 v°.) Ordre de la commémoration du massacre des Innocents. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܛܠܝ̈ܐ ܕܒܝܬ ܠܚܡ

10. (Fol. 33.) Ordre de la fête de l'Épiphanie. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܒܪܝܬܐ ܕܕܢܚܐ ...

11. (Fol. 42 v°.) Ordre de la décollation de S. Jean-Baptiste. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܦܣܩܬ ܪܝܫܗ ܕܝܘܚܢܢ ܡܥܡܕܢܐ

12. (Fol. 46 v°.) Ordre de la commémoration de S. Étienne, premier martyr. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܡܪܝ ܐܣܛܦܢܘܣ ܪܝܫ ܣܗ̈ܕܐ

13. (Fol. 49.) Ordre de la commémoration de S. Basile et de S. Grégoire. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܒܣܝܠܝܘܣ ܘܓܪܝܓܘܪܝܘܣ

14. (Fol. 51 v°.) Ordre de la présentation de Notre-Seigneur au temple. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܡܥܠܬܗ ܕܡܪܢ ܠܗܝܟܠܐ

15. (Fol. 55.) Ordre de la commémoration de Mar-Sévère, le patriarche. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܡܪܝ ܣܘܝܪܐ ܦܛܪܝܪܟܐ

16. (Fol. 57 v°.) Ordre du carême. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܪܝܫ ܨܘܡܐ ܕܐܪܒܥܝܢ

17. (Fol. 92.) Ordre de la commémoration des quarante martyrs. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܐܪܒܥܝܢ ܣܗ̈ܕܐ

18. (Fol. 94 v°.) Ordre de la commémoration de la résurrection de Lazare. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܠܥܙܪ ܕܩܡ ܡܢ ܩܒܪܐ

19. (Fol. 96 v°.) Ordre de la semaine qui précède le dimanche des Rameaux. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܫܒܬܐ ܕܐܘܫܥܢܐ

20. (Fol. 101 v°.) Ordre du dimanche des Rameaux. ܬܘܒ ܕܚܕ ܒܫܒܐ ܕܐܘܫܥܢܐ

21. (Fol. 105.) Ordre de la Passion de Notre-Seigneur. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܚܫܐ ܕܡܪܢ (comprenant toutes les heures canoniales de chaque jour de la semaine de la Passion, ainsi que les canons de la consécration du saint chrême, du lavement des pieds et de l'adoration de la croix).

22. (Fol. 128.) Ordre de la fête de la Résurrection de Notre-Seigneur. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܩܝܡܬܗ ܕܡܪܢ ... Les canons sont distribués selon les huit tons.

23. (Fol. 149 v°.) Ordre du dimanche nouveau et de la commémoration de S. Thomas. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܚܕ ܒܫܒܐ ܚܕܬܐ ܘܕܡܪܝ ܬܐܘܡܐ ܫܠܝܚܐ

24. (Fol. 151 v°.) Ordre de la fête de l'Ascension. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܣܘܠܩܗ ܕܡܪܢ

25. (Fol. 155.) Ordre de la Pentecôte. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܦܢܛܩܘܣܛܐ

26. (Fol. 158 v°.) Ordre de la fête de la sainte croix. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܨܠܝܒܐ ܩܕܝܫܐ

27. (Fol. 161 v°.) Ordre de la commémoration du prophète Élie et de tous les prophètes. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܐܕܐ ܕܐܠܝܐ ܢܒܝܐ ܘܕܟܠܗܘܢ ܢܒܝ̈ܐ ܩܕܝ̈ܫܐ.

28. (Fol. 163.) Canons pour la commémoration des apôtres. [illegible]

29. (Fol. 164.) Canons pour la commémoration de S. Serge et de S. Bacchus. [illegible]

30. (Fol. 165 v°.) Canons pour la commémoration de S. Georges. [illegible]

31. (Fol. 167 v°.) Canons pour la commémoration de Ste Barbe. [illegible]

32. (Fol. 168 v°.) Canons pour la commémoration de Mar-Barṣauma. [illegible]

33. (Fol. 170 v°.) Ordre des canons sur la mère de Dieu, sur les saints et sur les morts, en huit tons. [illegible]

2° (Fol. 186.) Ordre de la prise d'habit (σχῆμα). [illegible]

Ce manuscrit a été exécuté ([illegible]) en l'an 1312 des Grecs (1001 de J. C.), du temps des patriarches Athanase et Philothée, et de Théodose, évêque de Germanicia (Mar'asch). Il a été écrit [illegible], par un moine nommé Jean Bar-Sa'îd, du bourg de Kalaz ([illegible]), situé sur le territoire de la ville de Cyr. Cette note est précédée, à la fin de l'avant-dernier feuillet, d'une note ainsi conçue : [illegible]. Enfin une troisième note du copiste constate que ce ms. appartenait à un moine nommé Barṣauma, fils du prêtre Abo. Suivent deux autres notes, dont la première parle de la mort d'un prêtre nommé Joseph, fils de Jacob, en l'an 1492 des Grecs; l'autre, de la mort d'un prêtre nommé Joseph, en l'an 1497, puis une troisième, à la fin du volume, de l'enterrement d'une personne dans une église, dont le nom est effacé. Cette dernière note est précédée d'une leçon (1re épître aux Corinthiens) pour le dimanche de la Pentecôte.

En tête du volume se trouvent deux feuillets, contenant deux fragments de l'évangile de S. Luc dans la version de Thomas d'Héraclée (chap. xx, vers. 8, à chap. xxi, vers. 1, et chap. xxiv, vers. 2 à 44).

Entre les folios actuellement cotés 146 et 147 il manque deux feuillets.

Écriture estranghelo.

Vélin. Pet. 195 feuillets. — (Ancien fonds 74, Colbert 4534.)

155.

Canons pour les différentes fêtes de l'année, traduits du grec. [illegible]. La traduction de ces canons, tirés du menæon grec et appelés ordinairement *canons grecs*, est, au fond, la même que celle des offices melkites (menæon et triodion). Elle n'en diffère que par quelques variantes de mots, quelques changements dogmatiques et le nombre des troparia. Le nombre de tous les canons est de soixante-cinq. Souvent l'une ou l'autre des huit odes de chaque canon, parfois toutes les huit, sont doubles ou triples. Les canons 16 et 17 (fol. 36 et 38 v°, pour la fête de l'Épiphanie) sont deux rédactions différentes d'un seul et même canon : rédaction d'Édesse et rédaction de Mélitène; de même les canons 27 (*bis*) et 28 (fol. 66 et 69, commémoration d'Abgar; les différences sont peu considérables), 50 et 52 (fol. 118 v° et 122 v°, dimanche de la Pentecôte), 63 et 64 (fol. 148 v° et 151 v°).

Les fêtes et offices contenus dans ce volume sont les suivants :

1. Dédicace de l'Église. Deux canons. [illegible]
2. (Fol. 7 v°.) Annonciation de Zacharie. La fin manque.
3. (Fol. 10.) Annonciation de la mère de Dieu. Le commencement manque.
4. (Fol. 12 v°.) Visitation de la sainte Vierge.
5. (Fol. 15 v°.) Nativité de S. Jean-Baptiste.
6. (Fol. 17 v°.) Révélation de S. Joseph.
7. (Fol. 19 v°.) Nativité de Notre-Seigneur. Trois canons.
8. (Fol. 27.) Commémoration de la sainte Vierge.
9. (Fol. 29 v°.) Circoncision de Notre-Seigneur et commémoration de S. Basile et de S. Grégoire.
10. (Fol. 33 v°.) Fête de l'Épiphanie. Cinq canons.
11. (Fol. 46.) Commémoration de S. Jean-Baptiste.
12. (Fol. 48.) Commémoration de S. Étienne, premier martyr.
13. (Fol. 50 v°.) Présentation de Notre-Seigneur au temple.
14. (Fol. 54.) Commémoration de Barṣauma.
15. (Fol. 55 v°.) Commémoration de Sévère, patriarche d'Antioche.
16. (Fol. 59.) Commémoration des morts, tant prêtres que laïques. Trois canons.
17. (Fol. 66.) Commémoration d'Abgar, roi d'Édesse. Deux canons.
18. (Fol. 71 v°.) Commémoration de S. Théodore.
19. (Fol. 76 v°.) Commémoration des quarante martyrs.

20. (Fol. 80 v°.) Le dimanche des Rameaux.

21. (Fol. 82 v°.) La semaine sainte. ܩܢܘܢܐ ܡܩܘܫܐ ܕܫܒܬܐ ܡܪܝܡܬܐ ܕܚܫܐ. ܐܝܬ ܐܢܘܢ ܚܡܫܐ. Cinq canons.

22. (Fol. 93 v°.) Le dimanche de Pâques.

23. (Fol. 95 v°.) Le dimanche nouveau (*in albis*).

24. (Fol. 97 v°.) Huit canons, disposés selon les huit tons, sur la résurrection, rédaction d'Édesse. ܩܢܘܢܐ ܡܩܝܡܢܐ ܕܩܝܡܬܐ ܐܝܟ ܬܡܢܝܐ ܫܠܡܬܐ ܕܐܘܪܗܝ

25. (Fol. 116 v°.) L'Ascension.

26. (Fol. 118 v°.) La Pentecôte. Trois canons.

27. (Fol. 126 v°.) Canon sur S. Pierre.

28. (Fol. 128.) Canon sur S. Paul.

29. (Fol. 130 v°.) Commémoration des douze apôtres.

30. (Fol. 133 v°.) Commémoration de S. Thomas.

31. (Fol. 137.) Commémoration de S. Cyriaque et de Ste Juliette, sa mère.

32. (Fol. 139.) La Transfiguration. ܩܢܘܢܐ ܕܓܠܝܢܐ ܕܡܫܝܚܐ ܕܒܛܘܪ ܬܒܘܪ

33. (Fol. 141 v°.) Trois canons sur la sainte Vierge. Le troisième porte le titre suivant : ܩܢܘܢܐ ܐܚܪܢܐ ܕܫܒܠܐ ܕܡܪܬܝ ܡܪܝܡ ܒܥܕܢ ܚܨܕܐ (fête de Notre-Dame des Épis).

34. (Fol. 148 v°.) Dédicace de la sainte croix. Deux canons.

35. (Fol. 152 v°.) Commémoration des SS. Agrippas et Laurent et de leurs douze mille compagnons.

Il ressort d'une note finale, en partie effacée, que ce ms. a été exécuté vers l'an 1590 (1280 de J. C.), à Nicosie (ܠܝܩܘܣܝܐ) en Chypre. Une note arabe, au commencement, constate que ce volume avait été donné à l'église de S. Thomas (à Nicosie?) en 1604 (1303 de J. C.).

Entre les folios actuellement cotés 9 et 10 il manque deux feuillets.

Papier. Moy. 155 feuillets. — (Ancien fonds 41.)

156.

Canons *grecs* pour les différentes fêtes de l'année. ܥܠ ܫܘܒܚܐ ܘܐܘܕܝܬܐ ܕܐܠܗܐ ܡ̄ܪ ܫܘܫܛ ܟܬܒܢܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܩܢܘܢܐ ܝܘܢܝܐ. ܡܥܕܥܕܢܝܐ ܕܥܐܕܐ ܩܢܘܢܐ ܡ̈ܢܝܐ. Même texte que celui du n° précédent; mais un grand nombre de troparia sont omis.

1. Dédicace de l'Église. Deux canons.
2. (Fol. 9 v°.) Annonciation de Zacharie.
3. (Fol. 12 v°.) Annonciation de la sainte Vierge.
4. (Fol. 18.) Visitation de la sainte Vierge.
5. (Fol. 21 v°.) Nativité de S. Jean-Baptiste.
6. (Fol. 24 v°.) Révélation de S. Joseph.
7. (Fol. 28 v°.) Vigile de la Nativité de Notre-Seigneur.
8. (Fol. 32 v°.) Fête de la Nativité de Notre-Seigneur.
9. (Fol. 37.) Fête de la sainte Vierge.
10. (Fol. 40 v°.) Commémoration de S. Basile et de S. Grégoire.
11. (Fol. 45.) L'Épiphanie. Deux canons. Le second porte le titre suivant : ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܐܚܪܢܐ ܕܡܢܗ ܕܡܥܡܘܕܝܬܐ ܡܢܝܐ ܐܝܟ ܡܫܡܫܢܐ ܐܘܪܗܝܐ

12. (Fol. 54 v°.) Commémoration de S. Étienne.
13. (Fol. 58.) Présentation de Notre-Seigneur au temple.
14. (Fol. 61 v°.) Commémoration de Sévère d'Antioche.
15. (Fol. 65 v°.) Commémoration du roi Abgar. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܠ ܐܒܓܪ ܡܠܟܐ ܘܥܠ ܨܘܪܬܐ (εἰκών) ܕܡܪܢ
16. (Fol. 69.) Dimanche des Rameaux.
17. (Fol. 72 v°.) La semaine sainte. ܬܘܒ ܕܚܫܐ ܩܢܘܢܐ ܐܘܪܗܝܐ. Quatre canons.
18. (Fol. 89 v°.) Les dimanches de Pâques. Huit canons selon les huit tons, sur la résurrection.
19. (Fol. 127.) L'Ascension.
20. (Fol. 131.) La Pentecôte. Deux canons.
21. (Fol. 137 v°.) Commémoration de S. Thomas.
22. (Fol. 142 v°.) Dédicace de la sainte croix.

Le ms. paraît incomplet à la fin. Les folios 49, 58, 69-71, 76-79, 88 et 89 ont été ajoutés après coup.

Papier. Pet. 147 feuillets. xive siècle. — (Ancien fonds 106, Colbert 6455.)

157.

1° Antiphones et canons (canons *syriens* et canons *grecs*) pour les fêtes de l'hiver, depuis la fête de la Dédicace de l'Église jusqu'au carême. ܥܠ ܫܘܒܚܐ ܠܐ ܡܬܡܠܠܢܐ ܕܐܠܗܘܬܐ ܡܫܪܝܢܢ ܕܢܟܬܘܒ ܐܢܛܝܦܘܢܐ ܘܩܢܘܢܐ ܡܢ ܫܘܪܝܐ ܕܥܐܕܐ ܕܩܘܕܫ ܥܕܬܐ ܘܥܕܡܐ ܠܨܘܡܐ ܪܒܐ ܕܡܪܢ ܘܩܠܐ ܟܢܘܫܝܐ ܕܥܕܬܐ. Les canons grecs de chaque office, dont le texte s'accorde avec celui des mêmes hymnes contenues dans le n° précédent, sont précédés et suivis des ἀντίφονα (voyez ci-dessus, n° 154). Un grand nombre de variantes ont été ajoutées entre les lignes, à l'encre rouge, par le scribe qui a exécuté le ms. Ce recueil renferme les offices suivants :

1. Dédicace de l'Église. Deux canons.
2. (Fol. 19.) Annonciation de Zacharie.
3. (Fol. 25.) Annonciation de la mère de Dieu.

4. (Fol. 30 v°.) Visitation de la sainte Vierge.
5. (Fol. 35 v°.) Nativité de S. Jean-Baptiste.
6. (Fol. 40 v°.) Révélation de S. Joseph.
7. (Fol. 46.) Vigile de la Nativité de Notre-Seigneur.
8. (Fol. 51.) Fête de la Nativité de Notre-Seigneur.
9. (Fol. 57.) Fête de la mère de Dieu. Deux canons. Le second porte le titre suivant : ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܐܚܪܢܐ ܕܥܠ ܩܘܕܫܗ ܕܐܡܐ ܕܒܪܐ ܡܠܟܐ ܐܠܗܐ ܕܡܬܐܡܪ ܒܚܕܒܫܒܐ ܡܢ ܩܢܘܢܐ ܕܝܠܕܬ ܐܠܗܐ. Explicit : ܕܟܠܗܝܢ ܐܢܫܝ ܘܙܘܥ ܕܥܠ ܐܬܪܐ ܘܥܠ ܡܩܠ...
10. (Fol. 66.) Massacre des Innocents.
11. (Fol. 71.) Circoncision de Notre-Seigneur et commémoration de S. Basile et de S. Grégoire.
12. (Fol. 77.) Fête de l'Épiphanie.
13. (Fol. 83.) Fête de S. Jean-Baptiste.
14. (Fol. 88 v°.) Commémoration de S. Étienne, premier martyr.
15. (Fol. 94.) Deux canons pour les dimanches après l'Épiphanie.
16. (Fol. 100 v°.) Antiphones pour la semaine du jeûne de Ninive.
17. (Fol. 103 v°.) Présentation de Notre-Seigneur au temple.
18. (Fol. 110.) Commémoration de Barṣauma. ܬܘܒ ܩܢܘܢܐ ܕܥܠ ܢܨܚܐ ܘܥܘܗܕܢܐ ܠܐܒܘܢ ܡܪܝ ܒܪܨܘܡܐ ܘܥܡܗ ܒܨܘܡܐ ܘܒܬܘܠܘܬܐ ܩܕܝܫܐ ܡܢ ܒܪܘܟܐ ܚܕܝܐ ܕܘܝܐ ܕܐܚܝܐ
19. (Fol. 116 v°.) Commémoration de Sévère, patriarche d'Antioche.
20. (Fol. 121 v°.) Commémoration des prêtres et diacres.
21. (Fol. 126 v°.) Commémoration des morts laïques.
22. (Fol. 131 v°.) Commémoration de Ste Barbe et de Ste Julienne.
23. (Fol. 136.) Commémoration de S. Georges.
24. (Fol. 141.) Commémoration de l'un des saints Pères.
25. (Fol. 145 v°.) Commémoration d'un martyr. Incomplet.

2° (Fol. 148 v°.) Bréviaire (Πίναξ) pour les fêtes de l'hiver, depuis la Dédicace de l'Église jusqu'au carême. ܒܚܝܠ ܕܐܠܗܘܬܐ ܡܫܬܪܝܢܐ ܦܢܩܝܬܐ ܕܥܕܢܐ ܕܣܬܘܐ ܘܫܘܪܝܗ ܡܢ ܩܘܕܫ ܥܕܬܐ ܥܕܡܐ ܠܨܘܡܐ ܪܒܐ ܕܒܗ ܣܕܝܪܢ ܥܢܝܢܐ ܘܩܢܘܢܐ ܕܡܬܐܡܪܝܢ ܒܟܠ ܝܘܡ. Aux hymnes ordinaires (ܩܠܐ) de chaque service des heures canoniques se trouvent jointes des prières de Jacques, de Saroug, et de S. Éphrem, des hymnes dites ܡܕܪ̈ܫܐ et des ܣܘܓܝ̈ܬܐ. Ce recueil contient les offices suivants :

1. Dédicace de l'Église.
2. (Fol. 156 v°.) Annonciation de Zacharie.
3. (Fol. 163 v°.) Annonciation de la sainte Vierge.
4. (Fol. 171 v°.) Visitation de la sainte Vierge.
5. (Fol. 178.) Commémoration de Ste Barbe et de Ste Julienne.
6. (Fol. 183.) Nativité de S. Jean-Baptiste.
7. (Fol. 190.) Révélation de S. Joseph.
8. (Fol. 198 v°.) Office du dimanche avant la Nativité de Notre-Seigneur.
9. (Fol. 205 v°.) Fête de la Nativité de Notre-Seigneur.
10. (Fol. 229.) Fête de la sainte Vierge.
11. (Fol. 241 v°.) Autre office de la sainte Vierge, pour la pleine lune du mois de kanoun II et pour celle du mois d'iyar.
12. (Fol. 249 v°.) Massacre des Innocents.
13. (Fol. 257 v°.) Commémoration de S. Basile et de S. Grégoire.
14. (Fol. 264 v°.) Office du dimanche après la Nativité.
15. (Fol. 272.) Fête de l'Épiphanie.
16. (Fol. 283 v°.) Encomium de S. Jean-Baptiste.
17. (Fol. 293 v°.) Commémoration de S. Étienne, premier martyr.
18. (Fol. 300.) Office du premier dimanche après l'Épiphanie.
19. (Fol. 308 v°.) Office du second dimanche après l'Épiphanie.
20. (Fol. 315 v°.) Office des trois jours du jeûne de Ninive.
21. (Fol. 332.) Présentation de Notre-Seigneur au temple.
22. (Fol. 342.) Commémoration de Barṣauma.
23. (Fol. 359.) Commémoration de Sévère, patriarche d'Antioche.
24. (Fol. 365.) Commémoration des justes, des prêtres et des diacres.
25. (Fol. 376.) Commémoration des morts en général. La fin manque.
26. (Fol. 387.) Commémoration de S. George.
27. (Fol. 389 v°.) Commémoration de l'un des saints Pères.

28. (Fol. 396 v°.) Commémoration d'un martyr. Incomplet.

En tête du volume se trouve un fragment des tables astronomiques des équations de Mercure, en arabe, et la mention d'un baptême à Damas, avec la date de 1798 des Grecs.

Les deux parties du volume ne sont pas de la même main. Après le folio actuel 146 il manque quelques feuillets. Entre les folios 386 et 387 il manque un feuillet. A la fin il manque plusieurs feuillets.

Papier. Moy. 396 feuillets. xv° siècle. — (Ancien fonds 45, Colbert 2496.)

158.

Bréviaire (Πίναξ) pour les fêtes de l'hiver. ܠܠ ܗܕܐ ܘܣܠܐ ܡܚܘܪܢܐ ܕܐܚܕܘܬܐ ܡܫܡܠܝܬܐ ܘܡܘܡܬ ܟܠܗܘܢ ܕܐܚܐ ܘܒܚܕܐ ܘܕܘܟܝܐ ܦܫܝܛܐ ܡܥܕܝܢ ܕܣܠܡܘܢ ܦܩܘܡܝܬܐ ܗܫܬܐ. Ce recueil, arrangé pour l'usage des Syriens, c'est-à-dire des jacobites réunis à l'Église romaine, est différent de celui du n° précédent. Les pièces qu'il a en commun avec ce dernier sont abrégées, et il contient en plus un grand nombre de ܥܢܝܢܐ, principalement pour l'office des premières vêpres, et généralement un canon *grec* ou *syrien* pour l'office des laudes.

Ce volume renferme les offices suivants :

1. Dédicace de l'Église.
2. (Fol. 2.) Annonciation de Zacharie.
3. (Fol. 8 v°.) Annonciation de la sainte Vierge.
4. (Fol. 15 v°.) Visitation de la sainte Vierge.
5. (Fol. 22 v°.) Nativité de S. Jean-Baptiste.
6. (Fol. 28 v°.) Révélation de S. Joseph.
7. (Fol. 35.) Office du dimanche avant la Nativité.
8. (Fol. 37 v°.) Fête de la Nativité de Notre-Seigneur.
9. (Fol. 53 v°.) Fête de la sainte Vierge.
10. (Fol. 64.) Massacre des Innocents.
11. (Fol. 69 v°.) Office du dimanche après la Nativité.
12. (Fol. 74.) Commémoration de S. Basile et de S. Grégoire, et Circoncision de Notre-Seigneur.
13. (Fol. 78 v°.) Office du dimanche après la fête de la Circoncision. ܐܘܢ ܟܘܢܫܐ ܐܣܝܪܐ ܠܠ ܡܢܗ ܕܡܪܝ ܫܡܥܘܢ ܣܒ ܥܡܕܐ ܕܥܠܬܗ ܕܥܠܡܐ ܗܘܐ ܟܐܘܪܚܗ ܕܡܪܝ
14. (Fol. 83.) Fête de l'Épiphanie.
15. (Fol. 99 v°.) Décollation de S. Jean-Baptiste.
16. (Fol. 106 v°.) Commémoration de S. Étienne.
17. (Fol. 111.) Notre-Dame des Semences et Notre-Dame des Épis.
18. (Fol. 115 v°.) Autre office de l'Épiphanie.
19. (Fol. 118 v°.) Autre office.
20. (Fol. 122.) Autre office.
21. (Fol. 125.) Autre office. Explicit : ܫܠܡ ܟܘܢܫܐ ܐܘܫܥܢܐ ܕܠܠ ܕܝܢ ܦܘܫܩܐ.....
22. (Fol. 128.) Présentation de Notre-Seigneur au temple.
23. (Fol. 134 v°.) Commémoration de Barṣauma.
24. (Fol. 142 v°.) Commémoration de Sévère, patriarche d'Antioche.
25. (Fol. 147 v°.) Jeûne de Ninive.
26. (Fol. 156.) Commémoration des prêtres morts.
27. (Fol. 161.) Commémoration des morts laïques.
28. (Fol. 166.) Commémoration du miracle de Cana.
29. (Fol. 172 v°.) Offices de la première semaine du carême.
30. (Fol. 187.) Commémoration de S. Éphrem, de Jacques, de Saroug, et de S. Théodore.
31. (Fol. 193.) Office du second dimanche du carême.
32. (Fol. 203.) Offices de la deuxième semaine du carême.
33. (Fol. 218.) Office du troisième dimanche du carême.
34. (Fol. 228.) Offices de la troisième semaine du carême.
35. (Fol. 240.) Office du quatrième dimanche du carême.
36. (Fol. 248.) Offices de la quatrième semaine du carême.
37. (Fol. 261 v°.) Office du cinquième dimanche du carême.
38. (Fol. 273 v°.) Offices de la cinquième semaine du carême.
39. (Fol. 286 v°.) Office du sixième dimanche du carême.
40. (Fol. 297.) Offices de la semaine qui précède le dimanche des Rameaux.
41. (Fol. 310 v°.) Résurrection de Lazare.
42. (Fol. 315 v°.) Office du dimanche des Rameaux.
43. (Fol. 324 v°.) Commémoration des quarante martyrs de Sébaste, le 9 du mois d'adar.
44. (Fol. 333.) Offices de la semaine de la Passion.

a. Offices du lundi.

b. (Fol. 348.) Offices du mardi.

e. (Fol. 358 v°.) Offices du mercredi.

d. (Fol. 370 v°.) Offices du jeudi saint (avec la bénédiction du saint chrême et le lavement des pieds).

e. (Fol. 392.) Offices du vendredi saint.

f. (Fol. 420.) Offices du samedi de l'Annonciation.

Ce ms. a été exécuté par le moine Élie, fils de Josué, de Mardîn, entre les années 1873 et 1875 des Grecs (1562-1564 de J. C.), pour les chanoines de l'église orthodoxe (catholique), consacrée aux saints Chysopolyte et Moïse, dite église jacobite, à Nicosie. (Voyez fol. 8 v°, 53 v°, 83, 111, 156, 172, et la note finale, dans laquelle sont nommés tous les prêtres et moines attachés à l'église.)

Entre les folios actuellement cotés 1 et 2 il manque plusieurs feuillets.

Papier. Moy. 439 feuillets. — (Supplément 3. Saint-Germain 49.)

159.

Bréviaire des offices du carême. ܒܫܡ ܡܪܝܐ ܐܚܝܕ ܟܠ ܡܫܪܝܢ ܕܢܟܬܘܒ ܦܢܩܝܬܐ ܕܨܘܡܐ ܩܕܝܫܐ ܕܐܪܒܥܝܢ

a. Premier dimanche (commémoration du miracle de Cana) et première semaine du carême. Commémoration de S. Éphrem et de S. Théodore (le samedi de la première semaine).

b. (Fol. 59 v°.) Deuxième dimanche et deuxième semaine du carême. L'office du samedi est omis.

c. (Fol. 110 v°.) Troisième dimanche.

d. (Fol. 121 v°.) Quatrième dimanche.

e. (Fol. 133.) Office du mercredi de la quatrième semaine (la mi-carême).

f. (Fol. 141 v°.) Cinquième dimanche et cinquième semaine, appelée la semaine des miracles. L'office du samedi est omis.

g. (Fol. 189 v°.) Sixième dimanche.

h. (Fol. 201 v°.) Commémoration des quarante martyrs, le quatorzième jour du mois d'adar.

i. (Fol. 213.) Sixième semaine du carême ou semaine des Palmes. Commémoration de la résurrection de Lazare (le samedi de la sixième semaine).

j. (Fol. 263 v°.) Dimanche des Rameaux.

A la fin du volume se trouvent quelques prooemia et sedra pour la contrition, la pénitence et le jeûne. Incomplet à la fin.

Papier. Moy. 288 feuillets. xve siècle. — (Ancien fonds 48, Colbert 2012.)

160.

Bréviaire des offices du carême et de la semaine sainte :

1. Offices du carême. ܒܝܕ ܐܠܗܐ ܐܚܝܕ ܟܠ ܗܕܐ ܐܝܠܐ ܠܡܟܬܒܢܘܬܐ ܕܦܢܩܝܬܐ ܕܐܝܟ ܥܝܕܐ ܕܡܕܢܚܝܐ ܒܡܘܗܒܬܗ ܐܘܟܝܬ ܦܢܩܝܬܐ ܕܟܠ ܨܘܡܐ ܩܕܝܫܐ

a. Commémoration du miracle de Cana, le premier dimanche du carême, et offices de la première semaine. Commémoration de S. Éphrem et de S. Théodore (le samedi de la première semaine).

b. (Fol. 39 v°.) Deuxième dimanche et deuxième semaine du carême. Commémoration de S. Jacques, de Saroug (le samedi de la deuxième semaine).

c. (Fol. 77.) Troisième dimanche et troisième semaine du carême. Commémoration de S. Léonce (le samedi de la troisième semaine).

d. (Fol. 116.) Quatrième dimanche et quatrième semaine du carême. Commémoration des saints Pères du désert de Scété, Macaire, Maxime et son frère Domitius, Bisoès et Jean le jeune (le samedi de la quatrième semaine).

e. (Fol. 163.) Cinquième dimanche et cinquième semaine du carême. Commémoration des prophètes (le samedi de la cinquième semaine).

f. (Fol. 205 v°.) Sixième dimanche et sixième semaine du carême. Commémoration de la résurrection de Lazare. Commémoration des quarante martyrs (le samedi de la sixième semaine).

2. (Fol. 257.) Office du dimanche des Rameaux. ܬܘܒ ܠܚܕܒܫܒܐ ܕܝܢ ܕܥܐܠܐ ܡܪܢ ܕܡܬܩܪܐ ܕܐܘܫܥܢܐ ܐܘܟܝܬ ܕܐܘܫܥܢܐ ܡܢ ܢܦܩ ܟܠ ܟܠܗ

3. (Fol. 270 v°.) Offices de la semaine sainte. ܒ ܫܘܒܚܐ ܠܐܠܗܐ ܘܒܥܘܕܪܢܗ ܡܫܪܝܢܢ ܐܚܪܢ ܒܟܬܒܬ ܠܚܕܒܫܒܐ ܕܚܫܐ ܦܪܘܩܝܐ ܕܡܫܝܚܐ ܐܠܗܢ

a. Lundi. Office de la fin du carême (ܫܘܪܐ ܕܨܘܡܐ).

b. (Fol. 287 v°.) Mardi.

c. (Fol. 304 v°.) Mercredi.

d. (Fol. 321.) Jeudi. Office du lavement des pieds.

e. (Fol. 341 v°.) Vendredi. Adoration de la croix.

f. (Fol. 380 v°.) Samedi.

Les offices que le présent ms. a en commun avec le ms. 158 ne contiennent qu'une partie des strophes qui se trouvent dans ce dernier.

Ce ms. a été exécuté en l'an 1871 de l'ère des Séleucides (1560 de J. C.), dans le couvent de Mar-Moïse, vainqueur des démons, au mont Tanno, près du bourg de Nabakh, dans la province de Damas, au temps d'Ignace,

patriarche d'Antioche, de Gabriel, patriarche d'Alexandrie, et de Mar-Dioscore (Michel), métropolitain, par le cousin de ce dernier, l'évêque Athanase (Abraham), fils de ʿÎsâ, du bourg de Nabakh. Il fut acquis par le prêtre Jean, fils de Joseph, d'ʿAïn-Ḥalya, pour l'église de cette ville.

Papier. Moy. 397 feuillets. — (Ancien fonds 47, Colbert 2011.)

161.

Recueil d'hymnes ([illegible] ou [illegible]) et de prières ([illegible]) de S. Éphrem et de Jacques, de Saroug, pour les fêtes et offices suivants :

a. Offices du jeudi saint, y compris l'office du saint chrême (fol. 11) et celui du lavement des pieds (fol. 12 v°). Le commencement manque.

b. (Fol. 14 v°.) Offices du vendredi saint.

c. (Fol. 41.) Offices du samedi de la semaine sainte.

d. (Fol. 55 v°.) Offices du dimanche de la Résurrection.

e. (Fol. 67 v°.) Offices de la semaine de Pâques.

f. (Fol. 79 v°.) Offices du dimanche nouveau (commémoration de S. Thomas l'apôtre).

g. (Fol. 83.) L'Ascension.

h. (Fol. 86.) Le dimanche de la Pentecôte.

i. (Fol. 88 v°.) Mort de la sainte Vierge.

j. (Fol. 91 v°.) Vendredi de l'or et commémoration des apôtres.

k. (Fol. 61, qui a été transposé et dont la place est après le fol. 91.) Invention de la sainte croix.

l. (Fol. 94 v°.) Commémoration de S. Pierre.

m. (Fol. 95.) Commémoration de S. Jean l'évangéliste.

n. (Fol. 96.) Commémoration de S. Paul.

o. (Fol. 96 v°.) Commémoration de S. Thomas.

p. (Fol. 97 v°.) Commémoration de S. Georges.

q. (Fol. 99.) Commémoration de S. Cyriaque.

r. (Fol. 99 v°.) Commémoration de Samouna et de ses fils. La fin manque.

Le commencement et la fin du ms. manquent. Le folio 70 et différentes parties des folios 69, 73, 75 et 78 sont plus modernes que le reste du ms.

Écriture estranghelo.

Vélin. Gr. 99 feuillets. vᵉ ou viᵉ siècle. (Ancien fonds 51.)

162.

Quelques offices de la semaine sainte, de Pâques et de la Pentecôte. Dans la note finale du copiste, ce recueil est appelé [illegible]. Il contient :

1° Office de la fin du carême, le lundi de la semaine sainte. [illegible]

2° (Fol. 14 v°.) Office du lavement des pieds, le jeudi saint. [illegible]

3° (Fol. 26.) Office de la procession de la croix, le vendredi saint. [illegible]

4° (Fol. 39.) Office du baiser de paix, le dimanche de la Résurrection. [illegible]

5° (Fol. 48 v°.) Office de l'adoration, le dimanche de la Pentecôte. [illegible]

Papier. Pet. 79 feuillets. xviᵉ siècle. — (Ancien fonds 77, Colbert 3763.)

163.

Offices, partie en syriaque, partie en carschouni, pour différentes fêtes et rites ecclésiastiques. Dans une prière préliminaire en carschouni, ce recueil est intitulé : [illegible] ou [illegible].

1° Office de la bénédiction des eaux baptismales, le jour de l'Épiphanie. Par suite d'une erreur du copiste, cette pièce porte en tête le titre du recueil tout entier ([illegible]...).

2° (Fol. 33.) Procession du dimanche des Rameaux. [illegible]

3° (Fol. 55 v°.) Office de la fin du carême. [illegible]

4° (Fol. 64.) Office du lavement des pieds. [illegible]

5° (Fol. 90 v°.) Office de l'adoration de la croix, le vendredi saint. [illegible]

6° (Fol. 118 v°.) Office du baiser de paix, le dimanche de la Résurrection. [illegible]

7° (Fol. 141.) Office de l'adoration, le dimanche de la Pentecôte. [illegible]

8° (Fol. 170 v°.) Fête de la sainte croix, le quatorzième jour du mois d'îloul. [illegible]

Ce ms. est de la main d'un scribe nommé Moïse, le

même que celui qui a exécuté le n° 107 (voyez ci-dessus).

Papier. Pet. 184 feuillets. XVIIe siècle. — (Ancien fonds 88, Colbert 4850.)

164.

Bréviaire des offices de la Résurrection et des fêtes qui tombent en été (ܦܢܩܝܬܐ ܩܝܛܝܬܐ). Le commencement manque.

a. Fin de l'office du dimanche de la Résurrection.
b. (Fol. 3.) Office du dimanche nouveau.
c. (Fol. 23 v°.) Ascension de Notre-Seigneur.
d. (Fol. 47 v°.) Fête de Notre-Dame des Épis.
e. (Fol. 69.) Commémoration de S. Georges.
f. (Fol. 81.) Fête de la Pentecôte.
g. (Fol. 107.) Commémoration de S. Pierre et de S. Paul, le 29 du mois de haziran.
h. (Fol. 125.) Commémoration de S. Thomas, le 3 du mois de tamouz.
i. (Fol. 136 v°.) Transfiguration de Notre-Seigneur, le 6 du mois d'ab.
j. (Fol. 162.) Transmigration de la sainte Vierge, le 15 du mois d'ab.
k. (Fol. 182.) Nativité de la sainte Vierge, et commémoration de Joachim et de Ste Anne.
l. (Fol. 192.) Invention de la sainte croix.
m. (Fol. 210.) Commémoration de S. Julien.
n. (Fol. 223 v°.) Commémoration d'un saint.

A la fin se trouvent quelques prooemia et sedra (ܣܕܪܐ) en l'honneur de la sainte Vierge.

Le ms. est de plusieurs mains. La note d'un des copistes (fol. 208 v°) donne la date de 1811 des Séleucides (1500 de J. C.). Un autre scribe, nommé Mas'oud, fils de Jean, fils de Sa'îd, du bourg de Qaryathaïn, habitant la ville de Damas, a complété le volume en 1816 (1505 de J. C.).

Il manque un cahier de dix feuillets au commencement. Le fol. 209, qui appartient à un autre ouvrage, présente un petit traité du calendrier, en carschouni.

Pap. Moy. 239 feuillets. — (Ancien fonds 44, Colbert 2016.)

165.

Bréviaire des offices de la Résurrection et des fêtes qui tombent en été.

a. Offices de la Résurrection en huit parties, selon les huit tons, pour le dimanche de Pâques et les dimanches suivants. Texte en général conforme à celui du n° précédent. ܥܠ ܚܝܠܐ ܠܐ ܡܬܚܘܝܢܐ ܕܐܠܗܘܬܐ ܩܝܡܬܐ ܘܫܘܫ ܒܠܘܚܐ ܕܐܒܐ ܘܒܪܐ ܘܪܘܚܐ ܩܕ̈ ܡܬܚܫܝܢ ܕܫܡܘܢ ܛܟܣܐ ܕܩܝܡܬܐ ܦܢܩܝܬܐ ܕܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܕܝܠܢ ܕܚܕ ܒܫܒܐ ܡܬܬܚܪܐ ܡܢ ܩܕܡ ܠܡܫܝܚܐ ܒܢܝ̈ܐ ܘܩܠܐ ܡܥܒܪ ܘܩܢܘܢܐ ܡܟܬܒܐ ܐܝܟ ܛܘܟܣܐ ܣܒܥܬܐ ܕܩܠܐ ܕܬܡܢܝܐ ܡܩܕܡ ܐܬܪ ܗܘ
1. Premier office. ܩܘܡ ܛܟܣܐ ܕܪܡܫ ܚܕ ܒܫܒܐ ܩܕܡܝܐ ܕܩܝܡܬܐ. ܐܒܘܢ ܦܘܬܚܘܢ
2. (Fol. 22.) Second office. ܬܘܒ ܛܟܣܐ ܬܢܝܢܐ ܕܩܝܡܬܐ
3. (Fol. 36 v°.) Troisième office. ܬܘܒ ܚܕ ܒܫܒܐ ܐܚܪܝܐ ܕܩܝܡܬܐ ܦܢܩܝܬܐ
4. (Fol. 51 v°.) Quatrième office. ܬܘܒ ܛܟܣܐ ܪܒܝܥܝܐ ܕܩܝܡܬܐ
5. (Fol. 66.) Cinquième office. ܬܘܒ ܛܟܣܐ ܚܡܝܫܝܐ ܕܩܝܡܬܐ ܦܢܩܝܬܐ
6. (Fol. 82.) Sixième office. ܬܘܒ ܛܟܣܐ ܕܚܕ ܒ̈ܫ ܫܬܝܬܝܐ ܕܩܝܡܬܐ ܦ
7. (Fol. 91 v°.) Septième office. ܬܘܒ ܛܟܣܐ ܫܒܝܥܝܐ ܕܩܝܡܬܐ
8. (Fol. 102 v°.) Huitième office. ܬܘܒ ܛܟܣܐ ܕܚܕ ܒܫܒܐ ܬܡܝܢܝܐ ܕܩܝܡܬܐ ܦ̈

b. (Fol. 116 v°.) Office du dimanche nouveau.
c. (Fol. 129 v°.) Ascension de Notre-Seigneur.
d. (Fol. 140 v°.) Fête de Notre-Dame des Épis.
e. (Fol. 152 v°.) Nativité de la sainte Vierge.
f. (Fol. 158.) La Pentecôte.
g. (Fol. 173 v°.) Fête de S. Pierre et de S. Paul.
h. (Fol. 182 v°.) Fête de la Transfiguration.
i. (Fol. 199.) Transmigration de la mère de Dieu, le 15 du mois d'ab.
j. (Fol. 217 v°.) Invention et dédicace de la sainte croix.

A la fin quelques prooemia et sedra, puis une sentence ou définition de Philoxène, de Maboug, relative à la foi et intitulée ainsi : ܥܠ ܒܠܚܘܕܝܐ ܕܗܝܡܢܘܬܐ ܥܠ ܡܪܝ ܦܝܠܘܟܣܝܢܘܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܡܒܘܓ ܡܕܝܢܬܐ

Il ressort d'une note collée sur le plat de la reliure, que ce ms. a été exécuté à Damas, en l'an 1817 des Séleucides (1506 de J. C.), par un diacre nommé 'Azîz, fils de Zarîq, du temps d'Ignace (Noé), originaire du mont Liban, patriarche d'Antioche, et de Dioscore (Abraham), originaire de Nabakh, métropolitain.

Pap. Moy. 238 feuillets. — (Ancien fonds 50, Colbert 2015.)

166.

Bréviaire pour les offices de la Résurrection et les fêtes qui tombent en été. Texte complétement différent de celui qui est contenu dans les deux n^os précédents.

a. Office de la Résurrection, en huit parties, suivant les huit tons, pour le dimanche de Pâques et les

dimanches suivants. ܥܠ ܚܝܠܐ ܠܐ ܡܫܬܘܚܠܦܢܐ ܕܐܚܕܒ̈ܫܒܐ ܡܒܘܥܐ ܘܡܘܫܐ ܠܐܘܣܛܐ ܕܐܬܠ ܘܕܟܪܐ ܘܢܘܪܐ ܩ̈ܕ ܡܥܡܕܢܝܢ ܕܢܬܠܘܢ ܠܥܡܐ ܕܡܥܕܐ ܦܪܘܫܬܐ ܕܡܫܝܚܐ ܠܐܠܗܐ ܕܡܟ ܕܡܢ ܒܩܕܝܫܐ ܡܬܟܪܙܝܢ ܡܢ ܦ̈ܘܡ ܠܐܘܣܝܐ ܒܢ̈ܝܐ ܘܩܠܐ ܡܕ̈ܒܚܐ ܘܦܬ̈ܘ ܡܩܒܠܐ ܐܝܟ ܠܡܥܒܕ ܣܘܓܐܐ ܕܒܢܐ ܕܦܘܪ̈ܩܢܐ ܒܡܥܡܕ̈ܢܝܬܐ ܐܬ̈ܝܢ ܥܘ

1. Premier office. ܩܘܡ̈ ܠܡܥܡܕܐ ܕܝܘܡ ܚܕ ܒܫܒܐ ܩܕܡܝܐ ܕܩܘܡ̈ ܐܒܘܢ ܦܘܠܘܣ

2. (Fol. 18.) Second office.

3. (Fol. 30 v°.) Troisième office.

4. (Fol. 42 v°.) Quatrième office.

5. (Fol. 54 v°.) Cinquième office.

6. (Fol. 65.) Sixième office.

7. (Fol. 75 v°.) Septième office.

8. (Fol. 86.) Huitième office.

b. (Fol. 102.) Office du dimanche nouveau.

c. (Fol. 112.) Ascension de Notre-Seigneur.

d. (Fol. 127 v°.) Fête de Notre-Dame des Épis.

e. (Fol. 139.) Nativité de la sainte Vierge et commémoration de Joachim et de Ste Anne, ses parents.

f. (Fol. 148 v°.) Office de la Pentecôte.

g. (Fol. 159 v°.) Commémoration des apôtres S. Pierre et S. Paul.

h. (Fol. 169 v°.) Fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur, le 6 du mois d'ab.

i. (Fol. 181 v°.) Assomption de la sainte Vierge.

j. (Fol. 203.) Dédicace de la sainte croix.

Papier. Pet. 221 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 43, Colbert 2014.)

167.

Bréviaire des hymnes de propitiation (ܙܘܥܐ܂ ܦܘܣܩܡܘܢ܂ ܦܪ̈ܐ, ܙܘܥܐ ܕܦܣܝܛܐ et ܙܘܥܐ ܕܡܘܬܒܐ), qui se récitent à l'heure où l'on brûle l'encens, pour les fêtes qui tombent en hiver. ܟܬܒ ܥܕܢܐ ܐܝܟ ܠܡܥܡܕܢܝܢ ܕܢܬܠܘܢ ܦܪܘܫܬܐ ܕܡܕܢܚ̈ܝܐ ܦܘܠܚ̈ܢܐ. Un grand nombre de pièces sont alphabétiques. Ce volume contient les offices suivants :

a. Dédicace de l'Église.

b. (Fol. 3 *bis*.) Annonciation de Zacharie.

c. (Fol. 4 *bis* v°.) Annonciation de la mère de Dieu.

d. (Fol. 8.) Visitation de la sainte Vierge.

e. (Fol. 9 v°.) Nativité de S. Jean-Baptiste.

f. (Fol. 13 v°.) Décollation de S. Jean-Baptiste. La fin manque.

g. (Fol. 17.) Révélation de S. Joseph. Le commencement manque.

h. (Fol. 18.) Nativité de Notre-Seigneur.

i. (Fol. 27 v°.) Fête de la sainte Vierge.

j. (Fol. 36 v°.) Transmigration de la sainte Vierge.

k. (Fol. 42 v°.) Massacre des Innocents.

l. (Fol. 44.) Commémoration de S. Basile et de S. Grégoire.

m. (Fol. 47.) Fête de l'Épiphanie.

n. (Fol. 54.) Commémoration de S. Étienne, premier martyr.

o. (Fol. 56.) Présentation de Notre-Seigneur au temple.

p. (Fol. 58.) Commémoration de Barṣauma, le 3 du mois de schebat.

q. (Fol. 61.) Jeûne de Ninive.

r. (Fol. 63.) Commémoration des prêtres morts. La fin manque.

s. (Fol. 66.) Commémoration des saints docteurs. Le commencement manque.

t. (Fol. 67 v°.) Premier dimanche du carême (miracle de Cana).

u. (Fol. 69.) Autres offices du carême.

v. (Fol. 75.) Pour la semaine des miracles.

x. (Fol. 81 v°.) Commémoration des quarante martyrs.

y. (Fol. 86.) Dimanche des Rameaux.

z. (Fol. 94.) Office de la fin du carême.

aa. (Fol. 96 v°.) Offices de la semaine de la Passion.

bb. (Fol. 108.) Adoration de la croix.

cc. (Fol. 115 v°.) Office de la Résurrection.

dd. (Fol. 125 v°.) Le dimanche nouveau.

ee. (Fol. 127 v°.) L'Ascension de Notre-Seigneur.

ff. (Fol. 133.) Offices de la Pentecôte.

gg. (Fol. 142.) Commémoration des apôtres et des saints Pères.

hh. (Fol. 146.) Commémoration des martyrs.

ii. (Fol. 152.) Prœmia et sedra pour la commémoration de la vie de Jésus-Christ (la Rédemption), pour la pénitence et pour d'autres offices.

Ce ms., qui est de la même main que le n° 113 ci-dessus, a été exécuté d'après les ordres de Michel, patriarche d'Antioche, dans le couvent de Barṣauma, en 1510 des Séleucides (1199 de J. C.).

Le folio 32, interverti, se place avant le folio 30. Entre les folios 16 et 17 et entre les folios 65 et 66 il manque plusieurs feuillets. Les quatre premiers feuillets sont modernes.

Papier. Pet. 165 feuillets. — (Ancien fonds 102, Colbert 6251.)

168.

Hymnes de propitiation de l'encens. En carschouni. ܒܣܡ ܐܠܐܒ ܘܐܠܐܒܢ ܘܐܠܪܘܚ ܐܠܩܕܣ ܐܠܐܠܗ ܐܠܘܐܚܕ ܢܒܬܕܝ ܒܥܘܢ ܐܠܠܗ ܘܢܟܬܒ ܐܦܪܘܡܝܘܢ ܘܣܕܪ ܘܥܛܪ ܡܥ ܐܠܐܝܡ ܐܠܐܚܕ ܐܠܡܥܠܘܡܗ ܐܠܡܘܣܘܡܗ ܦܝ ܐܠܟܢܝܣܗ ܡܢ ܓܡܠܗ ܟܬܒ ܡܥܬܡܕܗ ܐܠܡܘܣܘܡܗ ܦܝ ܐܠܐܝܐܡ ܐܠܡܥܝܢܗ. Cet exemplaire ne contient que les prooemia, sedra et ʿeṭra, dont le texte est une paraphrase libre de celui qui se trouve dans le n° précédent. Il renferme les offices suivants :

a. Dédicace de l'Église.
b. (Fol. 7.) Annonciation de Zacharie.
c. (Fol. 11 v°.) Annonciation de la sainte Vierge.
d. (Fol. 16.) Visitation de la sainte Vierge.
e. (Fol. 19.) Nativité de S. Jean-Baptiste.
f. (Fol. 22.) Révélation de S. Joseph.
g. (Fol. 26 v°.) Nativité de Notre-Seigneur.
h. (Fol. 36.) Fête de la sainte Vierge.
i. (Fol. 40.) Massacre des Innocents.
j. (Fol. 43.) Commémoration de S. Basile et de S. Grégoire.
k. (Fol. 49.) L'Épiphanie.
l. (Fol. 53 v°.) Bénédiction de l'eau.
m. (Fol. 58.) Commémoration de S. Jean-Baptiste.
n. (Fol. 61.) Commémoration de S. Étienne, premier martyr.
o. (Fol. 63 v°.) Commémoration du prophète Jonas.
p. (Fol. 67.) Présentation de Notre-Seigneur au temple.
q. (Fol. 70 v°.) Commémoration de Barṣauma.
r. (Fol. 74 v°.) Commémoration du patriarche Sévère.
s. (Fol. 79.) Le dimanche des prêtres.
t. (Fol. 82.) Le dimanche des morts (laïques).
u. (Fol. 87 v°.) Premier dimanche du carême. Commémoration du miracle de Cana.
v. (Fol. 91.) Lundi de la première semaine du carême.
x. (Fol. 93.) Commémoration de Mar-Éphrem et de Mar-Théodore.
y. (Fol. 96 v°.) Deuxième dimanche du carême.
z. (Fol. 99.) Troisième dimanche du carême.
aa. (Fol. 102 v°.) Quatrième dimanche du carême.
bb. (Fol. 105 v°.) Commémoration des quarante martyrs de Sébaste.
cc. (Fol. 109 v°.) La mi-carême et commémoration du serpent d'airain.
dd. (Fol. 113 v°.) Cinquième dimanche du carême.
ee. (Fol. 117.) Sixième dimanche du carême.
ff. (Fol. 121.) Le vendredi, fin du carême. ܚܬܡ ܨܘܡ ܐܠܐܪܒܥܝܢ
gg. (Fol. 124.) Résurrection de Lazare.
hh. (Fol. 127 v°.) Dimanche des Rameaux.
ii. (Fol. 130.) Bénédiction des branches de palmier.
jj. (Fol. 132 v°.) Le jeudi saint.
kk. (Fol. 137.) Adoration de la croix.
ll. (Fol. 140.) Office de la Résurrection.
mm. (Fol. 146.) Le grand dimanche de la Résurrection.
nn. (Fol. 149.) Deuxième dimanche de la Résurrection.
oo. (Fol. 151 v°.) Troisième dimanche de la Résurrection.
pp. (Fol. 155.) Quatrième dimanche de la Résurrection.
qq. (Fol. 158.) Cinquième dimanche de la Résurrection.
rr. (Fol. 161.) Sixième dimanche de la Résurrection.
ss. (Fol. 163 v°.) Septième dimanche de la Résurrection.
tt. (Fol. 166.) Huitième dimanche de la Résurrection.
uu. (Fol. 171 v°.) Le dimanche nouveau.
vv. (Fol. 176.) L'Ascension.
xx. (Fol. 179 v°.) La Pentecôte.
yy. (Fol. 181 v°.) La Transfiguration.
zz. (Fol. 184.) Commémoration d'un saint.
aaa. (Fol. 186 v°.) Hymne de propitiation par le prêtre Daoud, de Ḥimṣ, traduite en arabe par l'évêque Mar-Grégoire, nommé Ibn-ʿAboud Al-Djarîr. En carschouni.

Ce ms., destiné à l'église de S. Théodore, du bourg de Ṣedad, a été exécuté en 1989 d'Alexandre (1678 de J. C.) par le même scribe, nommé Moïse, qui a écrit le ms. n° 107 et le n° 162.

Papier. Moy. 192 feuillets. — (Ancien fonds 52, Colbert 2008.)

169.

Hymnes de propitiation de l'encens (ܩܘ̈ܠܐ, ܦܪܘܡܝܘܢ, ܣܕ̈ܪܐ, ܚܘܬܡܐ). Ces hymnes sont différentes de celles du n° 167. Les offices contenus dans ce volume sont les suivants :

a. Fête de la sainte Vierge.
b. (Fol. 12 v°.) Commémoration des martyrs.

c. (Fol. 49 v°.) Commémoration des morts, prêtres et laïques.

d. (Fol. 59.) Office de la Résurrection.

e. (Fol. 76 v°.) Le dimanche nouveau. Commémoration de S. Thomas.

f. (Fol. 87.) L'Ascension.

g. (Fol. 101.) La Pentecôte.

h. (Fol. 110.) Nativité de S. Jean-Baptiste.

i. (Fol. 115.) Commémoration des apôtres.

j. (Fol. 128.) Transfiguration de Notre-Seigneur.

k. (Fol. 133 v°.) Transmigration de la mère de Dieu.

l. (Fol. 140.) Décollation de S. Jean-Baptiste.

m. (Fol. 143.) Invention de la sainte croix.

n. (Fol. 152.) Office des miracles.

o. (Fol. 166 v°.) Annonciation de Zacharie.

p. (Fol. 171 v°.) Annonciation de la mère de Dieu.

q. (Fol. 181 v°.) Révélation de S. Joseph.

r. (Fol. 186.) Nativité de Notre-Seigneur.

s. (Fol. 197.) Commémoration de S. Étienne.

t. (Fol. 203.) Massacre des Innocents.

u. (Fol. 210.) Baptême de Notre-Seigneur.

v. (Fol. 215 v°.) Fête de S. Jean-Baptiste.

x. (Fol. 220 v°.) Présentation de Notre-Seigneur au temple.

y. (Fol. 225 v°.) Commémoration des sept dormants d'Éphèse.

z. (Fol. 231 v°.) Commémoration des quarante martyrs.

aa. (Fol. 236.) Office du carême.

bb. (Fol. 247 v°.) Commémoration des miracles accomplis par Notre-Seigneur.

cc. (Fol. 254 v°.) Résurrection de Lazare.

dd. (Fol. 260.) Le dimanche des Rameaux. ܠܘܫܥܢܐ ܕܥܠ ܕܝܪܐ ܩܕܝܫܐ ܕܐܠܡܥܕܢܐ ܐܘܟܝܬ ܕܐܘܫܥܢܐ

ee. (Fol. 269.) Quelques sedra pour l'office de la pénitence. La fin manque.

D'après une note écrite à la fin du volume, ce ms. aurait été exécuté en 1250 des Séleucides (939 de J. C.). Mais cette note a été ajoutée après coup, et la date est fausse.

Les folios 205 et 206 sont modernes. Le folio 207 est mutilé.

Papier. Pet. 283 feuillets. XIIIe siècle. — (Ancien fonds 109, Colbert 6603.)

170.

Hymnes de propitiation de l'encens. ܥܠ ܣܕܪܐ ܘܚܘܣܝܐ ܕܐܬܬܣܝܡܘ ܒܣܡܐ ܡܥܕܢܝ ܒܟܠܗ ܫܢܬܐ ܥܠ ܦܘܪܫ ܕܚܘܫܒܢܐ ܡܩܕܫܢܐ. Ces hymnes sont différentes de celles qui se trouvent dans le n° 167, ainsi que de celles du n° 169. Les offices contenus dans ce volume sont les suivants :

a. Dédicace de l'Église.

b. (Fol. 4 v°.) Annonciation de Zacharie.

c. (Fol. 7.) Annonciation de la mère de Dieu.

d. (Fol. 10.) Visitation de la sainte Vierge.

e. (Fol. 12 v°.) Nativité de S. Jean-Baptiste.

f. (Fol. 14.) Révélation de S. Joseph.

g. (Fol. 17.) Vigile de la Nativité de Notre-Seigneur.

h. (Fol. 19.) Nativité de Notre-Seigneur.

i. (Fol. 22.) Fête de la sainte Vierge.

j. (Fol. 24 v°.) Massacre des Innocents.

k. (Fol. 27.) Commémoration de S. Basile et de S. Grégoire.

l. (Fol. 30.) L'Épiphanie.

m. (Fol. 33.) Décollation de S. Jean-Baptiste.

n. (Fol. 35.) Commémoration de S. Étienne, premier martyr.

o. (Fol. 37 v°.) Présentation de Notre-Seigneur au temple.

p. (Fol. 39 v°.) Commémoration de Barṣauma.

q. (Fol. 45.) Commémoration de Sévère, patriarche d'Antioche.

r. (Fol. 46 v°.) Le jeûne de Ninive.

s. (Fol. 48 v°.) Commémoration des prêtres.

t. (Fol. 50.) Commémoration des morts laïques.

u. (Fol. 51 v°.) Commémoration des miracles de Notre-Seigneur.

v. (Fol. 54.) Office du carême.

x. (Fol. 56 v°.) Commémoration de Mar-Éphrem et de Mar-Théodore.

y. (Fol. 59.) Commémoration des quarante martyrs.

z. (Fol. 62.) Résurrection de Lazare.

aa. (Fol. 64.) Dimanche des Rameaux.

bb. (Fol. 69.) Dimanche de la Résurrection (cinq offices).

cc. (Fol. 81.) Le dimanche nouveau.

dd. (Fol. 83.) L'Ascension.

ee. (Fol. 85 v°.) La Pentecôte.

ff. (Fol. 88 v°.) Commémoration des douze apôtres.

gg. (Fol. 92.) La Transfiguration.

hh. (Fol. 94 v°.) Transmigration de la mère de Dieu.

ii. (Fol. 98.) Hymnes de propitiation pour le dimanche. La fin manque.

jj. (Fol. 100 v°.) Hymnes de propitiation pour les jours de la semaine. ܥܠ ܫܠܐ ܕܐܠܗܘܬܐ... ܡܫܡܫܢܝܢ ܫܘܚܕܝ ܡܠܟܐ ܕܬܫܡܫܬܐ ܘܬܘܕܝܬܐ ܕܡܬܩܪܒܢ ܒܬܫܡܫܬܐ ܕܫܒܬܐ ܡܢ ܡܬܘܡ ܒܝܘܡܐ ܒܪܡܫܐ ܘܨܦܪܐ ܘܛܗܪܐ ܘܒܠܠܝܐ ܒܟܠܗ ܫܒܬܐ

1. Lundi.
2. (Fol. 113 v°.) Mardi.
3. (Fol. 127 v°.) Mercredi.
4. (Fol. 142.) Jeudi.
5. (Fol. 155.) Vendredi.
6. (Fol. 170.) Samedi.

kk. (Fol. 185.) Sedra sur Jacques l'Intercis. ܥܠ ܝܥܩܘܒ ܡܦܣܩܐ ܣܗܕܐ ܕܐܬܦܣܩ ܗܕܡܐ ܗܕܡܐ ܒܣܗܕܘܬܐ

Ce ms. se compose de trois fragments. La première partie, jusqu'au fol. 89, la plus ancienne, paraît, suivant une note en tête du volume, avoir été écrite en 1843 des Séleucides (1532 de J. C.). La seconde partie, depuis le fol. 90 jusqu'au fol. 184, a été exécutée dans le désert de Scété, par un scribe nommé Moïse, en 1850 (1539 de J. C.). (Voyez fol. 131 v°, 136, 149 v°, 158 v°, 166, 178.) Enfin la troisième partie, fol. 185 à 191, a été ajoutée plus tard.

Entre les folios actuellement cotés 99 et 100 il manque un ou plusieurs feuillets.

Papier. Pet. 191 feuillets. — (Ancien fonds 75, Colbert 4883.)

171.

Bréviaire des hymnes de propitiation de l'encens, pour le carême et la semaine sainte. Plusieurs des hymnes contenues dans les mss. n°s 167, 169 et 170, se retrouvent dans le présent exemplaire.

I. Hymnes pour les offices du carême. ܬܘܒ ܒܨܘܡܐ ܕܥܠ ܦܘܪܩܢܐ ܕܐܪܒܥܝܢ

a. Premier dimanche du carême. Commémoration du miracle de Cana.

b. (Fol. 10 v°.) Première semaine du carême.

c. (Fol. 30 v°.) Samedi de la première semaine du carême. Commémoration de Mar-Éphrem et de Mar-Théodore.

d. (Fol. 37 v°.) Deuxième semaine.

e. (Fol. 69 v°.) Troisième semaine.

f. (Fol. 101 v°.) Quatrième semaine.

g. (Fol. 134.) Cinquième semaine, ou semaine des miracles.

h. (Fol. 164 v°.) Sixième semaine.

i. (Fol. 193.) Résurrection de Lazare.

j. (Fol. 199 v°.) Dimanche des Rameaux.

k. (Fol. 211.) Commémoration des quarante martyrs de Sébaste.

II. Hymnes pour les offices de la semaine sainte.

a. (Fol. 222 v°.) Lundi.

b. (Fol. 239.) Mardi.

c. (Fol. 252.) Mercredi.

d. (Fol. 263.) Jeudi saint.

e. (Fol. 283 v°.) Vendredi saint.

f. (Fol. 304.) Samedi de l'Annonciation.

Ce ms. a été exécuté par un scribe nommé Abraham, dans le bourg de Ḥardîn, en l'an 1816 des Grecs (1505 de J. C.), du temps d'Ignace (Noé), patriarche d'Antioche, de Jean, patriarche d'Alexandrie, et de Philoxène, évêque de Ḥardîn, pour un moine du couvent de S. Jean de Ḥardîn, nommé Pierre.

Entre les folios actuellement cotés 6 et 7 il manque deux feuillets.

Papier. Moy. 328 feuillets. — (Ancien fonds 38, Colbert 2013.)

172.

1° Bréviaire des hymnes de propitiation de l'encens, pour le carême et la semaine sainte. Même texte que celui du n° précédent. Mais cet exemplaire ne donne généralement que les prooemia et les sedra, sauf le premier office, qui comprend les divers chants, canons, soug'îotho, medrosché, etc.

I. Hymnes pour les offices du carême.

a. Premier dimanche du carême. Commémoration du miracle de Cana.

b. (Fol. 18.) Première semaine du carême. ܥܠ ܫܒܬܐ ܩܕܡܝܬܐ ܕܨܘܡܐ ܕܐܠܗܘܬܐ... ܡܫܡܫܢܝܢ ܒܒܥܘܬܐ ܕܢܝܢܘܝܐ ܕܝܘܢܢ ܢܒܝܐ ܕܐܬܚܙܝ ܥܠܘܗܝ ܕܢܐܬܐ ܡܢ ܐܢܫܐ. ܩܕܡ ܕܢܚܘܬ ܠܦܬܘܪܐ ܕܥܕܬܐ ܡܩܕܫܬܐ

c. (Fol. 36.) Deuxième semaine.

d. (Fol. 54.) Troisième semaine.

e. (Fol. 71.) Quatrième semaine. Office de la mi-carême. Commémoration du roi Abgar et du serpent d'airain.

f. (Fol. 94.) Cinquième semaine, ou semaine des miracles. Commémoration des quarante martyrs.

g. (Fol. 109 v°.) Sixième semaine. Résurrection de Lazare.

h. (Fol. 128.) Dimanche des Rameaux.

II. Hymnes pour les offices de la semaine sainte.

a. (Fol. 137.) Lundi.
b. (Fol. 148.) Mardi.
c. (Fol. 156.) Mercredi.
d. (Fol. 164.) Jeudi saint.
e. (Fol. 176.) Vendredi saint.
f. (Fol. 189 v°.) Samedi de l'Annonciation.

2° (Fol. 200.) Hymnes appelées medroschê, pour la semaine sainte. [illegible]

A la fin se trouvent trois pièces de vers composées par le copiste dans le mètre de Jacques, de Saroug, de S. Éphrem et de Balaï.

Ce ms. a été exécuté à Damas, en 1829 des Séleucides (1518 de J. C.), par un moine nommé Jean, pour l'église de S. Georges.

Pap. Moy. 236 feuillets. — (Ancien fonds 49, Colbert 2006.)

173.

Les principales hymnes de propitiation de l'encens pour le carême, la semaine sainte, la Résurrection, etc.

I. Hymnes pour les offices du carême. [illegible]

a. Premier dimanche du carême. Commémoration du miracle de Cana.
b. (Fol. 3.) Première semaine du carême. Commémoration de Mar-Éphrem et de Mar-Théodore.
c. (Fol. 31.) Deuxième dimanche du carême.
d. (Fol. 32 v°.) Troisième dimanche.
e. (Fol. 35.) Commémoration des quarante martyrs.
f. (Fol. 40.) Dimanche des Rameaux.

II. Hymnes pour les offices de la semaine sainte. [illegible]

a. (Fol. 45.) Lundi.
b. (Fol. 48.) Mardi.
c. (Fol. 49 v°.) Mercredi.
d. (Fol. 51.) Jeudi.
e. (Fol. 55.) Vendredi.
f. (Fol. 59 v°.) Samedi.

III. (Fol. 61 v°.) Office complet du baiser de paix, le dimanche de Pâques. [illegible] Comme appendice, l'explication des formules astronomiques pour calculer les fêtes mobiles.

IV. Hymnes de propitiation pour la Résurrection et les fêtes de l'été. [illegible]

a. (Fol. 75.) La Résurrection.
b. (Fol. 84 v°.) Le dimanche nouveau.
c. (Fol. 86 v°.) L'Ascension.
d. (Fol. 88 v°.) La Pentecôte.
e. (Fol. 90 v°.) Commémoration de S. Pierre et de S. Paul.
f. (Fol. 93 v°.) Commémoration de S. Thomas.
g. (Fol. 96.) La transfiguration de Notre-Seigneur.
h. (Fol. 98 v°.) Transmigration de la mère de Dieu.
i. (Fol. 101.) Nativité de la mère de Dieu.
j. (Fol. 102 v°.) Invention de la sainte Croix.
k. (Fol. 104 v°.) Fête de Notre-Dame des Épis.
l. (Fol. 107.) Commémoration de S. Georges, martyr.
m. (Fol. 110 v°.) Commémoration de S. Julien.
n. (Fol. 114.) Commémoration d'un martyr.
o. (Fol. 115 v°.) Commémoration de l'un des saints Pères.
p. (Fol. 117 v°.) Résurrection de Lazare.

A la fin se trouvent : un fragment d'un chant antiphonaire, l'alphabet de Bardesane, une énigme faussement intitulée : [illegible]; enfin un *encomium* en l'honneur des saints Pères, dans le mètre de Jacques, de Saroug, et dans l'ordre de l'alphabet.

Ce ms. a été exécuté par un moine nommé Thomas. Les dernières pièces, à partir du fol. 117 v°, ont été ajoutées après coup, et sont de différentes mains. Les feuillets 10 et 17 sont modernes.

Papier. Moy. 122 feuillets. XVIe siècle. — (Ancien fonds 46, Colbert 2010.)

174.

Hymnes de propitiation de l'encens pour la semaine sainte, la Résurrection et la Pentecôte.

a. Offices du lundi. Le commencement manque.
b. (Fol. 16.) Mardi.
c. (Fol. 23.) Mercredi.
d. (Fol. 34 v°.) Offices du jeudi saint. Lavement des pieds. Consécration du saint chrême.
e. (Fol. 63.) Offices du vendredi saint. Adoration de la croix.
f. (Fol. 91.) Offices du samedi.
g. (Fol. 101.) Procession de la croix, le vendredi saint.

h. (Fol. 103.) Office du dimanche de la Résurrection.

i. (Fol. 166.) Office du baiser de paix.

j. (Fol. 172.) Le dimanche nouveau et commémoration de S. Thomas.

k. (Fol. 186.) L'Ascension.

l. (Fol. 207.) La Pentecôte.

m. (Fol. 215.) Autres hymnes pour la Pentecôte.

n. (Fol. 223 v°.) Office de l'adoration, le jour de la Pentecôte.

o. (Fol. 237.) Autres hymnes pour la Pentecôte.

Ce ms. a été donné par un nommé Isaac, fils de Jean, à l'église des SS. Domitius et Barṣauma de ʿAïn-Ḥalya. (Voyez fol. 62 v°, 165, 184, 210 v°, 214.)

Papier. Pet. 241 feuillets. XIII siècle. — (Ancien fonds 76, Colbert 6138.)

175.

1° Hymnes de propitiation de l'encens, sur l'incarnation, la vie et la passion de Jésus-Christ, pour les fêtes dominicales et les dimanches qui suivent la fête de l'Invention de la sainte Croix. [illegible]

a. Premier office.

b. (Fol. 11.) Second office.

c. (Fol. 21 v°.) Troisième office.

d. (Fol. 31 v°.) Quatrième office.

2° (Fol. 41.) Sedra de la Résurrection par David, le Phénicien. [illegible]. Suivi du texte carschouni de la même hymne. (Voyez ci-dessus, n° 168, aaa.)

3° (Fol. 49.) Autre sedra de la Résurrection.

Ce ms. est de la même main que les n°s 107, 162, 167 et 169.

Pap. Moy. 52 feuillets. XVI siècle. — (Ancien fonds 55, Colbert 2007.)

176.

1° Office de S. Gabriel de Qartamîn (le 23 du mois de kanoun premier). [illegible]

2° (Fol. 35 v°.) Office de S. Léonce (le 18 du mois de ḥaziran). [illegible]. La fin manque.

3° (Fol. 52.) Vingt-septième homélie de Sévère, d'Antioche, sur S. Léonce. [illegible]

4° (Fol. 68.) Vies de S. Léonce et de S. Popilius. [illegible]

La seconde partie du ms. (articles 2° à 4°) a été exécutée par un prêtre nommé Michel, en 1418 (de J. C.). La première partie a été écrite et réunie à la seconde par un scribe nommé Gabriel, en 1840 (1429 de J. C.).

Le folio 51 contient une prière que le prêtre récite pour purifier l'eau souillée par un corps impur, et une pièce intitulée : [illegible], commençant ainsi : [illegible]. A la fin se trouve un sedra de la Passion. Ces trois pièces sont de la main du copiste de la seconde partie du ms. On a relié avec ce volume deux feuillets écrits sur vélin, d'un traité de théologie ascétique.

Papier. Pet. 79 feuillets. — (Supplément 78.)

177.

1° (Fol. 2.) Prières particulières pour les heures canoniques. [illegible]. Plusieurs prières de S. Éphrem, de Philoxène (Xenayas, de Maboug), de S. Macaire, d'Alexandrie, de S. Athanase.

2° (Fol. 24.) Homélie de S. Éphrem sur la pénitence. [illegible]. La fin manque. (Voyez Assemani, «Biblioth. orientalis», t. I, p. 147, n° 16.) Elle est suivie d'une prière de Jacques, de Saroug.

3° (Fol. 30 v°.) Prières diverses, dont quelques-unes de Jean le Voyant et de Sérapion. A la fin un grand nombre de prières pénitentielles, du genre de celles qui sont énumérées ci-dessus, n° 108, 2°, et des prières et exhortations pour la prise d'habit monastique.

4° (Fol. 56 v°.) Diverses homélies.

a. Homélie de S. Éphrem sur la vie monastique. [illegible]. (Voyez le sermon *de Paupertate* dans Assemani, «Biblioth. orientalis», t. I, p. 149, n° 31.) La fin manque.

b. (Fol. 58.) Homélie sur la vie des saints pères Macaire, Maxime et Domèce, Jean le jeune et Bisoès. [illegible]. Commencement : [illegible]

c. (Fol. 71 v°.) Homélie de Jacques, de Saroug,

sur l'amour de Dieu envers les hommes. [illegible]. Commencement : [illegible]... La fin manque.

d. (Fol. 78.) Homélie du même sur le devoir de ne point quitter l'église pendant le sacrifice de la messe. [illegible]. (Voyez Assemani, «Bibl. orientalis», t. I, p. 327, n° 178 *b*.)

e. (Fol. 85 v°.) Homélie du même sur la réception des saints mystères (pour la semaine de Pâques). [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, t. I, p. 326.)

f. (Fol. 91 v°.) Homélie du même sur la transfiguration de Notre-Seigneur. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 328.)

g. (Fol. 101 v°.) Homélie de Timothée, évêque de Birtha, dans le mètre de S. Éphrem, sur la mort de la sainte Vierge. [illegible]. Commencement : [illegible]

h. (Fol. 110.) Homélie de Mar-Isaac, le docteur, sur la sainte croix, dans le mètre de S. Éphrem. [illegible]. Commencement : [illegible]

i. (Fol. 115.) Homélie de Mar-Jacques, sur Jean l'évangéliste. [illegible]. Commencement : [illegible]

j. (Fol. 119 v°.) Homélie de S. Éphrem sur l'apôtre André et sur la conversion du pays des Chiens (des Cynocéphales). [illegible]. Commencement : [illegible].

k. (Fol. 127.) Homélie sur Mar-Abhaï, sur ses disciples et sur les saints que l'empereur Théodose éprouva par le feu. [illegible]. Commencement : [illegible]

l. (Fol. 136.) Homélie sur Jacques, de Saroug. [illegible]. Commencement : [illegible]

m. (Fol. 145 v°.) Autre homélie sur Jacques, de Saroug, composée en 1455 des Grecs, par Xenayas. [illegible]. Commencement : [illegible]

n. (Fol. 161 v°.) Homélie de Jacques sur les martyrs machabéens, Samona et ses sept fils, et sur Éléazar. [illegible]. Commencement : [illegible]. La fin manque.

Ce ms. a été exécuté à Jérusalem, par un prêtre nommé Georges, en 1832 des Grecs (voyez fol. 85, 91 v°, 101 v°, 136, 145 v°, 161 v°).

Il y a quelques lacunes, et quelques feuillets sont transposés.

Pap. Pet. 162 feuillets. — (Ancien fonds 83, Colbert 4854.)

178.

1° (Fol. 7 v°.) Psaumes et prières pour les heures canoniques. [illegible]...

a. Prime. [illegible]. Prière de Philoxène; — deux prières de Grégoire; — psaumes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 15, 16, 19, 27, 142: — deux prières en carschouni.

b. (Fol. 20 v°.) Tierce. [illegible]. Prière; — psaumes 20, 23, 24, 25, 26, 29, 30, 34, 41, 43, 46, 47; — prières de Philoxène; — deux prières en carschouni.

c. (Fol. 31 v°.) Sexte. [illegible]. Prière d'Abraham, de Qidoun; — psaumes 54, 57, 61, 65, 55, 48, 84, 85, 86, 87, 91, 93; — deux prières.

d. (Fol. 44.) None. [illegible]. Deux prières d'Abba Isaïe; — prière de Macaire; — psaumes 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 110, 111, 112, 113, 115; — prière; — prière en carschouni.

e. (Fol. 59 v°.) Vêpres. [illegible]. Prière; — prière de S. Basile; — prière de S. Athanase; — psaumes 35, 38, 39, 40, 31, 48, 59, 71, 28, 116, 117; — prières en carschouni.

f. (Fol. 75 v°.) Complies. [illegible]. Prière d'Abba Schannoudin; — prière de Philoxène; — prière d'Athanase.

g. (Fol. 78 v°.) Premier nocturne. [illegible]. Prière... La fin manque.

h. (Fol. 82.) Second nocturne. Le commencement manque. — Psaumes 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130.

i. (Fol. 94.) Troisième nocturne. [illegible]. Psaumes 17, 86, 131, 136, 137, 139, 144, 145, 146, 147; — le cantique de Moïse; — le cantique d'Isaïe; — quelques prières en carschouni.

La version et la numération des psaumes sont celles de la Peschîttho.

2° (Fol. 105 v°.) Quelques extraits des canons (hymnes) grecs et syriens. [illegible]

3° (Fol. 107.) Extraits des cantiques de Moïse, de Hanna, de Habacuc, etc.

4° (Fol. 108.) Prières diverses. (Voyez ci-dessus, n° 108, 2°.)

5° (Fol. 124.) Prières particulières.

a. Prière de S. Éphrem pour complies. [illegible]. Commencement : [illegible]

b. (Fol. 128.) Prière de Philoxène, pour chaque jour. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]...

c. (Fol. 133 v°.) Autre, en syriaque. [illegible]. Commencement : [illegible]...

d. (Fol. 138.) Prière pour le dimanche. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

e. (Fol. 155.) Prière pour le lundi, par S. Athanase. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

f. (Fol. 184.) Prière composée d'extraits des hymnes de S. Éphrem. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

g. (Fol. 194 v°.) Prière pour le vendredi. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

h. (Fol. 202.) Prière de Philoxène. [illegible]. Commencement : [illegible]

i. (Fol. 209 v°.) Prière de Mar-Isaac. [illegible]. Commencement : [illegible]

j. (Fol. 217 v°.) Prière de Mar-Isaac, de Ninive. [illegible]. Commencement : [illegible]

k. (Fol. 224 v°.) Prière d'Abba Isaïe. [illegible]. Commencement : [illegible]

6° (Fol. 225.) Extraits des prières de Grégoire, de Chypre. [illegible]. Commencement : [illegible]

7° (Fol. 238 v°.) Deux prières alphabétiques, la première ([illegible]) par Ananias, dans le mètre de Jacques, et la seconde ([illegible]), dans le mètre de S. Éphrem.

8° (Fol. 242.) Prière à la sainte Vierge. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]...

9° (Fol. 247.) Salut à la sainte Vierge. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

En tête du volume on trouve plusieurs notes sans rapport avec le contenu du reste du volume : les noms des mois coptes, syriens et romains; l'explication en arabe de quelques termes grecs de science; les noms des sept planètes et des signes du zodiaque; l'explication de quelques termes syriaques, tels que [illegible], [illegible], etc.; un certain nombre d'exemples de la permutation de la lettre [illegible] et [illegible] en syriaque et en arabe ([illegible], [illegible], etc.), les noms des disciples envoyés par S. Jean-Baptiste à Jésus-Christ; une sougitha alphabétique dans le mètre de S. Éphrem; une prière ([illegible]) de Jacques, de Saroug; les neuf séries d'anges et les neuf grades ecclésiastiques, et quelques énigmes. Au fol. 81 v° on lit une recette en carschouni pour composer le collyre (koḥl).

Ce volume est composé de fragments de plusieurs mss. A la première page on lit la date de 1785. La seconde moitié du volume, à partir du fol. 128, a été exécutée par un moine nommé Moïse, du mont Liban, dans le couvent des Syriens, dans le désert de Scété, en 1801 des Grecs (1490 de J. C.), du temps de Cyriaque, du

mont Liban, chef du couvent. (Voyez fol. 238, 241 v°, 257.)

Papier. Pet. 257 feuillets. — (Ancien fonds 71.)

179.

1° Cinquante prières (طلبات) en carschouni. [illegible] La cinquième prière est omise; il y a une lacune entre la 33ᵉ et la 36ᵉ, et une autre entre la 44ᵉ et la 46ᵉ.

2° (Fol. 56.) Extrait des actes de S. Pierre. Commencement : [illegible]

3° (Fol. 58 v°.) L'Ecclésiastique de Jésus, fils de Sirach, en carschouni, traduite sur la version syriaque, par Basile, évêque de Tibériade. [illegible] Commencement de l'introduction du traducteur arabe : [illegible] Commencement du prologue : [illegible] Cette pièce finit ainsi : [illegible] Commencement du texte : [illegible] Explicit : [illegible]

4° (Fol. 126.) Histoire d'Aphiqia, épouse de Jésus, fils de Sirach, vézir de Salomon, roi d'Israël. En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible] La Bibliothèque nationale possède deux autres exemplaires de ce récit (Mss. arabes, ancien fonds, n° 71, fol. 124; Supplément, n° 20, fol. 105 v°), mais la rédaction en est différente.

La première partie du ms. a été exécutée en 1886 des Séleucides (1575 de J. C.), par le métropolitain Cyrille (Beschâra-ben-ʿAbdou'l-ʿAzîz), de Nabakh, pour le curé Joseph Zarbâwî, à Damas (voyez fol. 55 v°); la seconde partie, à partir du fol. 58, en 1885 (1574 de J. C.), pour le même personnage, par le prêtre Naqoulâ, fils de David, du bourg de Kapharḥourâ, dans la province de Tripoli.

Papier. Pet. 131 feuillets. — (Ancien fonds 80.)

180.

1° Prières ([illegible]) pour les heures canoniques. En carschouni. [illegible]

a. Prime.
b. (Fol. 28.) Tierce.
c. (Fol. 31 v°.) Sexte.
d. (Fol. 36.) None.
e. (Fol. 41 v°.) Vêpres.
f. (Fol. 44 v°.) Complies.
g. (Fol. 49 v°.) Matines.

2° (Fol. 60 v°.) Sept prières (طلبات) pour les sept jours de la semaine. En carschouni. [illegible]

3° (Fol. 64.) Autres prières en carschouni : [illegible]

a. De Philoxène. (Voyez ci-dessus n° 178, 5° b.) A la fin, mention de plusieurs saints orthodoxes.
b. (Fol. 73 v°.) De S. Éphrem. Commencement : [illegible]
c. (Fol. 77 v°.) Autre de S. Éphrem. Commencement : [illegible]
d. (Fol. 83.) Plusieurs prières anonymes.

4° (Fol. 148 v°.) Autres prières :

a. De Mar-Isaac, de Ninive. Commencement : [illegible]
b. Hymne de l'apôtre Thomas. Commencement : [illegible]
c. Cantique des trois enfants. En carschouni.
d. Salut à la sainte Vierge. En carschouni. Commencement : [illegible]
e. Salut à l'archange Gabriel. En carschouni. Commencement : [illegible]
f. Salut à l'archange Michel. En carschouni. Commencement : [illegible]

5° (Fol. 176.) Office des prières pour un malade. [illegible]

6° (Fol. 190 v°.) Hymnes (sougïotho),

a. [illegible]. Commencement : [illegible]

b. Autre, en carschouni. Commencement : [illegible]

7° (Fol. 194.) Lettres du patriarche Noé, de Bâqoufâ.

a. Lettre en vers adressée, de Mésopotamie, au « Phénicien » (David, de Ḥimç). [illegible]. Commencement: [illegible]. Les premiers vers forment l'acrostiche du nom de l'auteur ([illegible]), qui se nomme encore à la fin de la lettre : [illegible]

b. Autre lettre sur l'inscription que Pilate fit mettre sur la croix de Notre-Seigneur. [illegible]. Commencement : [illegible]

c. Autre, dans l'ordre de l'alphabet. [illegible]. Commencement : [illegible]

d. Autre. Commencement : [illegible]

(Comparez la description du ms. syriaque CLXXIV du Vatican, dans Assemani, « Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal. », t. III, p. 354 et suiv.)

Quelques pièces ajoutées après coup se trouvent au commencement et à la fin du volume. Les premiers feuillets contiennent quelques psaumes, le fragment d'une hymne (canon), un fragment du comput de la Pâque, l'anaphore de S. Xyste et un extrait des Apophthegmes des Pères commençant ainsi : [illegible]. A la fin du volume on lit une pièce de vers commençant par ces mots : [illegible], une recette, en carschouni, pour fabriquer l'encre, une prière et une sougîtha.

La partie du ms. comprise entre le fol. 13 et le fol. 174 a été exécutée en 1847 des Grecs (voyez fol. 60).

Papier. Pet. 205 feuillets. — (Supplément 63, Saint-Germain 265, Coislin.)

C. Offices nestoriens.

181.

1° Hymnes sur la vie et les miracles de Notre-Seigneur, (sur la rédemption) pour différents offices. [illegible]

a. Les quatre dimanches de l'Annonciation. Quatre hymnes.

b. (Fol. 11 v°.) La Nativité de Notre-Seigneur. Quatre hymnes.

c. (Fol. 21.) Commémoration de la mère de Dieu. Deux hymnes.

d. (Fol. 23 v°.) Second dimanche de la Nativité.

e. (Fol. 25 v°.) Fête de l'Épiphanie. Deux hymnes, dont la première composée par Mar-Georges (de Wardâ).

f. (Fol. 30.) Commémoration des évangélistes et fête de Nousardîl.

g. (Fol. 31.) Hymne sur Ste Mammæa. [illegible]

h. (Fol. 33 v°.) Hymne sur le diacre Dacien.

i. (Fol. 34 v°.) Dimanche des Rameaux. Cinq hymnes.

j. (Fol. 40 v°.) Dimanche de la Résurrection. Trois hymnes.

k. (Fol. 47.) L'Ascension.

l. (Fol. 50.) Pour le dimanche, sur le ton [illegible]. Titre : [illegible]

m. (Fol. 51.) Autre pour le dimanche, sur le ton de l'hymne [illegible]. Titre : [illegible]

n. (Fol. 53 v°.) Dédicace de l'Église. Deux hymnes.

o. (Fol. 56.) Commémoration de Mar-Eugène.

p. (Fol. 58 v°.) Deux hymnes pour la messe.

q. (Fol. 62.) Homélie ([illegible]) sur la vie et les miracles de Notre-Seigneur.

r. (Fol. 65.) Autre.

s. (Fol. 67 v°.) Autre, par Khamîs.

t. (Fol. 69 v°.) Autre, avec le refrain : [illegible].

u. (Fol. 71 v°.) Pour le dimanche de Mar-Moïse.

v. (Fol. 72 v°.) Hymne pour la Dédicace de l'Église. [illegible]

x. (Fol. 74.) Autre, de Khamîs.

y. (Fol. 75.) Autre sur un diacre de Maschqalag, près d'Arbèle, qui avait embrassé la religion musulmane.

z. (Fol. 78 v°.) Autre.

aa. (Fol. 79 v°.) Hymne sur la Nativité et sur la sainte Vierge.

bb. (Fol. 80 v°.) Hymne sur la fille d'Abraham de [illegible], Aschnokh.

cc. (Fol. 83.) Commémoration de l'apôtre Thomas.

dd. (Fol. 84.) Commémoration de S. Joseph.

ee. (Fol. 86.) Dimanche de la Dédicace de l'Église. La fin manque.

Plusieurs de ces hymnes se trouvent avec les mêmes rubriques dans le ms. syriaque n° CLXXXVIII du Vatican. (Voyez Assemani, « Biblioth. apostol. Vatic. cod. manuscr. catal. », t. III, p. 406; — comparez la description du ms. n° CLXXXIV, *l. c.*, p. 388 et suiv.)

2° (Fol. 87 v°.) Calendrier pour le comput des fêtes mobiles. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, t. II, p. 364.) Le recto du fol. 87 n'est que la répétition du recto du fol. 95.

3° (Fol. 97 v°.) Autre traité du comput, en vers, par Ebed-Yeschouʿa, métropolitain de Nisibe. ...[illegible]... Commencement : [illegible]. La fin manque.

Après les folios actuellement cotés 86 et 87, il manque un ou plusieurs feuillets. Les folios 3 et 4 sont transposés. Ils se placent après le folio 6.

Papier. Pet. 104 feuillets. xvᵉ siècle. — (Ancien fonds 104, Colbert 6456.)

182.

1° Hymnes (ܡܕܪ̈ܫܐ et ܣܘܓܝ̈ܬܐ) de l'office nestorien, pour les sept jours de la semaine.

a. Dimanche.
b. (Fol. 7.) Lundi.
c. (Fol. 10 v°.) Mardi.
d. (Fol. 14.) Mercredi.
e. (Fol. 17.) Jeudi.
f. (Fol. 25.) Vendredi.
g. (Fol. 30.) Samedi.

Presque toutes ces hymnes sont alphabétiques.

2° (Fol. 49 v°.) Paraphrase arabe, en prose rimée, de quelques-unes des hymnes contenues dans la première partie du volume, par Khidr, fils de Hormuz, de Mossoul.

تفسير قس حذر الموصلي

Ce ms. a été exécuté par ce même Khidr, à Rome, en 1726 de J. C.

Papier. Pet. 58 feuillets. — (Supplément 83.)

183.

1° Bréviaire pour les jours de la semaine, selon la rédaction du couvent des SS. Gabriel et Abraham. [illegible] (Comparez Assemani, « Bibl. apostol. Vatic. cod. manuscr. catal. », t. II, p. 467, 474 et 480; — le Bréviaire imprimé à Mossoul, sous le titre de : [illegible], p. [illegible] et suiv.). Les psaumes et beaucoup de chants et de prières ne sont indiqués que par leurs rubriques et les *incipit*.

I. Première partie.

a. Les quatre semaines de l'Annonciation. Il y a quelques lacunes et transpositions de feuillets.
b. (Fol. 23.) Première semaine de la Nativité. Le commencement manque.
c. (Fol. 24 v°.) Deuxième semaine de la Nativité.
d. (Fol. 28.) Première semaine de l'Épiphanie.
e. (Fol. 32.) Deuxième semaine de l'Épiphanie.
f. (Fol. 34.) Troisième semaine de l'Épiphanie.
g. (Fol. 41.) Quatrième semaine de l'Épiphanie.
h. (Fol. 44.) Cinquième semaine de l'Épiphanie.
i. (Fol. 47.) Sixième semaine de l'Épiphanie.
j. (Fol. 49.) Septième semaine de l'Épiphanie.
k. (Fol. 52.) Huitième semaine de l'Épiphanie.

II. (Fol. 55.) Troisième partie du Bréviaire. [illegible]

a. Seconde semaine de la Résurrection.
b. (Fol. 60.) Troisième semaine de la Résurrection.
c. (Fol. 63 v°.) Quatrième semaine de la Résurrection.
d. (Fol. 68 v°.) Cinquième semaine de la Résurrection.
e. (Fol. 72.) Sixième semaine de la Résurrection.
f. (Fol. 74.) Semaine après la fête de l'Ascension.
g. (Fol. 78.) Première semaine des apôtres.
h. (Fol. 80 v°.) Deuxième semaine des apôtres.
i. (Fol. 84 v°.) Troisième semaine des apôtres.
j. (Fol. 88.) Quatrième semaine des apôtres.
k. (Fol. 91.) Cinquième semaine des apôtres.
l. (Fol. 93 v°.) Sixième semaine des apôtres.
m. (Fol. 96 v°.) Septième semaine des apôtres.
n. (Fol. 99.) Première semaine de l'été.
o. (Fol. 102.) Deuxième semaine de l'été.
p. (Fol. 105.) Troisième semaine de l'été.
q. (Fol. 108.) Quatrième semaine de l'été.
r. (Fol. 110 v°.) Cinquième semaine de l'été.
s. (Fol. 114.) Sixième semaine de l'été.
t. (Fol. 117 v°.) Septième semaine de l'été.
u. (Fol. 119 v°.) Première semaine d'Élie.

v. (Fol. 123 v°.) Deuxième semaine d'Élie.
x. (Fol. 128.) Troisième semaine d'Élie.
y. (Fol. 133.) Quatrième semaine d'Élie, ou première semaine de l'invention de la sainte Croix.
z. (Fol. 137.) Cinquième semaine d'Élie.
aa. (Fol. 141 v°.) Sixième semaine d'Élie.
bb. (Fol. 145 v°.) Septième semaine d'Élie.
cc. (Fol. 150.) Première semaine de Moïse.
dd. (Fol. 153 v°.) Deuxième semaine de Moïse.
ee. (Fol. 157.) Troisième semaine de Moïse.
ff. (Fol. 162.) Quatrième semaine de Moïse.
gg. (Fol. 166.) Cinquième semaine de Moïse.
hh. (Fol. 168.) Première semaine de l'Entrée (ou de la Dédicace de l'Église).
ii. (Fol. 171.) Deuxième semaine de l'Entrée.
jj. (Fol. 174.) Troisième semaine de l'Entrée.
kk. (Fol. 179 v°.) Quatrième semaine de l'Entrée.

2° (Fol. 183 v°.) Rite du renouvellement du ferment. [illegible]. Commencement : ... [illegible] (Comparez Assemani, «Biblioth. apostol. Vatic. cod. manuscr. catalogus», t. II, p. 364.) Une traduction latine de ce rite se trouve dans les papiers de Renaudot. (Voyez Collection Renaudot, n° 25, fol. 353 et suiv.)

3° (Fol. 185 v°.) Rite de la confection du *ṭaïbouto* (la pâte de farine mêlée d'huile, pour la commémoration des saints). [illegible]. Commencement : [illegible] ...

4° (Fol. 188.) Hymnes paraclétiques, avec leurs compléments à tons intermédiaires, selon la rédaction du couvent (des SS. Gabriel et Abraham). [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, t. II, p. 472 et suiv.) La fin de notre copie, à partir de l'hymne vingt-cinquième, manque.

Le folio actuellement coté 34 est transposé; il doit se placer après le folio 40. Les folios 36, 37, 38 se placent après le folio 19.

Papier. Pet. 297 feuillets. xv° siècle. — (Ancien fonds 78, Colbert 6137.)

184.

Rogations des Ninivites, ou Hymnes pour les trois jours du jeûne de Ninive, et autres hymnes de supplication. [illegible] ...... (Comparez Assemani, «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal.», t. II, p. 458; — Badger, «The Nestorians and their Rituals», t. II, p. 23 et suiv.)

Ce manuscrit a été exécuté par un scribe nommé Mas'oud ([illegible]), du bourg de [illegible], en l'an 1741 d'Alexandre (1430 de J. C.), du temps de Mar-Siméon, catholicos-patriarche, et de Mar-Timothée, évêque métropolitain de Nisibe. (Comparez avec ces dates Le Quien, «Oriens christianus», t. II, col. 1153 et suiv.; — Assemani, «Biblioth. orientalis», t. III, pars I, p. 620; — J. Al. Assemani, «De catholicis Chaldæorum commentarius», p. 210.)

Entre les folios actuellement cotés 68 et 69 il manque un cahier de dix feuillets. Les deux premiers feuillets sont modernes.

Papier. Pet. 125 feuillets. — (Ancien fonds 81.)

185.

Office (propre) des jours de la semaine. [illegible]

a. Dimanche (vêpres, nocturnes, laudes, tierce, sexte, none).
b. (Page 66.) Lundi.
c. (Page 92.) Mardi.
d. (Page 109.) Mercredi.
e. (Page 128.) Jeudi.
f. (Page 151.) Vendredi.
g. (Page 169.) Samedi.

(Comparez Bickell, «Conspectus rei Syrorum litterariæ», p. 91 et suiv.)

A la fin se trouve un chant pour le jeûne des Ninivites dans le mètre hepta-syllabique, attribué à S. Éphrem. [illegible]. Commencement : [illegible]. Cette pièce est tirée du [illegible]. (Voyez n° 184, fol. 53 v°.)

Ce ms. a été exécuté (à Paris) en 1692, par le prêtre 'Abdou 'l-Aḥad David, d'Amîd.

Papier. Pet. 205 pages. — (Supplément 88.)

186.

1° Évangiles et épîtres pour la messe de chaque jour, pour la fête de la sainte Croix, pour la fête de S. Thomas, pour la fête des Rois et pour le jeûne de Ninive. Le commencement manque.

2° (Fol. 4.) Pontifical ([illegible]), d'après le rite romain, traduit du latin en syriaque du Malabar par Mar-Thomas (?), et Mar-François ([illegible]), métropo-

litain de . . . ? Le titre et la plupart des rubriques sont en langue malayalam, écrite en caractères syriaques modifiés.

a. Rite du baptême. [illegible]

b. (Fol. 8 v°.) Rite du baptême d'une personne du sexe féminin. [illegible]

c. (Fol. 13.) Rite du baptême pour plusieurs personnes du sexe féminin. [illegible]

d. (Fol. 18.) Rite du sacrement du mariage. [illegible]

e. (Fol. 20.) Rite de l'extrême-onction. [illegible]

f. (Fol. 23 v°.) Litanie des saints. [illegible]

g. (Fol. 27 v°.) Office des agonisants. [illegible]

h. (Fol. 31 v°.) Bénédiction des cendres, le mercredi des Cendres. [illegible]

i. (Fol. 33.) Office du dimanche des Rameaux. [illegible]

j. (Fol. 39.) Bénédiction de l'eau lustrale (*ḥanana*). [illegible]

k. (Fol. 41.) Adoration de la croix, le vendredi saint. [illegible]

l. (Fol. 51.) Litanie de la sainte Vierge. [illegible]

m. (Fol. 53.) La messe pour les jours ordinaires et pour les dimanches et fêtes.

1. [illegible]

2. [illegible]

3° (Fol. 77.) Évangiles et épîtres pour toute l'année. Sans titre. (Voyez « Ordo chaldaicus rituum et lectionum juxta morem ecclesiæ malabaricæ », Rome, 1775, p. [illegible] et suiv.) Notre copie ne contient pas toutes les leçons qui se trouvent dans le texte imprimé.

4° (Fol. 127.) « Ollas que deu o Rei Cheramã perumal nas quaes se contem os priuilegios q̃ deu aos Xrtaõs. » En malayalam, écrit en caractères syriaques modifiés. Cette pièce est d'une autre écriture que le reste du ms.

(Comparez la description d'un ms. analogue de la bibliothèque de Leyde, dans Land, « Anecdota syriaca », t. I, p. 8 et suiv.)

Papier. Moy. 130 feuillets. xviiie siècle. — (Supplément 2.)

187.

1° Traité sur les sacrements, en langue malayalam et en écriture syriaque.

2° (Fol. 43.) Les lettres de l'épacte. [illegible]

3° (Fol. 43 v°.) Bénédiction du scapulaire de N. D. du Mont-Carmel. [illegible]

4° (Fol. 47 v°.) Diverses pièces relatives au calendrier ecclésiastique et à la liturgie, en langue malayalam et en écriture syriaque.

5° (Fol. 57.) Évangiles et épîtres pour toute l'année. (Voyez l'article 3° du n° précédent.)

6° (Fol. 101.) Ordre de la messe, pour les jours ordinaires et pour les dimanches et fêtes. Le titre et les rubriques sont en malayalam et en écriture syriaque.

1. [illegible]

2. [illegible]

7° (Fol. 131.) Pontifical. [illegible]. Les rubriques sont en malayalam.

a. Rite du baptême. [illegible]

b. (Fol. 137.) Rite du baptême pour une personne du sexe féminin. [illegible]

c. (Fol. 142 v°.) Rite du baptême pour plusieurs personnes du sexe féminin. [illegible]

d. (Fol. 148 v°.) Bénédiction de l'eau lustrale.

e. (Fol. 151.) Bénédiction des cendres, le mercredi des Cendres. [illegible]

f. (Fol. 153.) Office du dimanche des Rameaux. [illegible]

g. (Fol. 160 v°.) Rite de l'extrême-onction. [illegible]

h. (Fol. 170 v°.) Rite du mariage. [illegible]

Ce volume, comme le précédent, provient des chrétiens catholiques du Malabar.

Les quatre premiers articles sont de différentes mains. En tête du volume se trouve une note de la main du docteur Picques : « Un prester chaldéen en a copié pareil à Rome que j'ay vu icy au collége Mazarin, ce 18 janvier [16]89 ».

Papier. Pet. 173 feuillets. xviie siècle. — (Supplément 58.)

188.

1° Rouleau contenant :

a. Le *credo* en langue turque et en écriture syriaque.

b. Prière en langue turque et en écriture syriaque. Commencement : [illegible]

c. Extrait de l'Imitation de Jésus-Christ, en car-

schouni (liv. III, chap. x). *Explicit :* [illegible]. Copié sur la traduction arabe du P. Célestin a S. Liduina (P. Golius), imprimée à Rome, en 1663 (voyez p. ٢٣٣).

2° Rouleau contenant :

a. Le psaume 118, dans la version peschiṭtho. [illegible]...

b. Litanies de la sainte Vierge, en carschouni. [illegible]

Ces deux rouleaux ont été écrits à Paris, au couvent des Nouveaux-Convertis, par ʿAbdou'l-Aḥad, d'Amîd, en 1693.

Vélin. Pet. — (Supplément 90.)

VIII.

HOMÉLIES.

189.

1° Homélies de S. Éphrem, pour le dimanche des Rameaux et la semaine sainte, sur la passion et la résurrection de Notre-Seigneur.

a. Homélie sur le dimanche des Rameaux. [illegible]. (Voyez Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. I, p. 23, et p. 147, n° 21. — «S. P. N. Ephraem Syri opera omnia», t. III, syr., p. 209 et suiv.)

b. (Fol. 20.) Autre. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 147, n° 19. — «S. P. N. Ephraem Syri opera omnia», t. III, syr., p. 654 et suiv.)

c. (Fol. 37.) Autre. [illegible]. Commencement : [illegible]

d. (Fol. 46 v°.) Autre pour les vêpres du lundi de la semaine sainte. [illegible]. Commencement : [illegible]

e. (Fol. 51 v°.) Autre pour l'office des nocturnes du mardi de la semaine sainte. [illegible]. Commencement : [illegible]

f. (Fol. 59.) Autre pour l'office des nocturnes du mercredi de la semaine sainte. [illegible]. Commencement : [illegible]

g. (Fol. 64.) Autre pour l'office des nocturnes du jeudi saint. [illegible]. Commencement : [illegible]

h. (Fol. 68 v°.) Autre pour l'office des nocturnes du vendredi saint. [illegible] (ms. [illegible]) [illegible]. Commencement : [illegible]

i. (Fol. 74.) Autre pour l'office de prime du vendredi saint. [illegible]. Commencement : [illegible]

j. (Fol. 95 v°.) Autre pour l'office des nocturnes du dimanche de la Résurrection. [illegible]. Commencement : [illegible]

k. (Fol. 104.) Autre pour l'office des nocturnes du dimanche nouveau. [illegible]. Commencement : [illegible]. *Explicit :* [illegible]

2° (Fol. 110.) Fin d'une homélie sur la femme pécheresse. *Explicit :* [illegible]. Dans le ms. 196 (voyez ci-après, n° 196, article 65), cette homélie est attribuée à Jacques, de Saroug.

3° (Fol. 111 v°.) Homélie sur la consécration du saint chrême, par Mar-Georges, évêque des Arabes. [illegible] Commencement : [illegible]. (Voyez Assemani, «Biblioth. orientalis», t. I, p. 332. — Comparez Wright, «Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum», p. 848, n° 78.) Dans le ms. syriaque de la Bibliothèque du Vatican, n° cxviii, cette homélie est attribuée à Jacques, de Saroug. (Voyez «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal.», t. III, p. 112.)

4° (Fol. 135 v°.) Homélie de Jacques, de Saroug, sur le crucifiement et la fuite des disciples. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, t. I, p. 325, n° 164.) La fin manque.

Ce ms. est probablement de la main de Renaudot, quoique l'écriture diffère notablement de celle de ses autres écrits. Les homélies qu'il contient ont été copiées sur le ms. n° 196. (Voyez ci-après.)

Papier. Pet. 142 feuillets. — (Supplément 76.)

190.

Quelques homélies de S. Éphrem :

a. Homélie sur l'amour de la doctrine. [illegible]. (Voyez «S. P. N. Ephraem Syri opera omnia», t. II, syr. lat., p. 336 et suiv.)

b. (Page 11.) Autre sur la résurrection et le jugement dernier. [illegible]. (Voyez «S. P. N. Ephraem Syri opera omnia», t. III, syr., p. 242 et suiv.)

c. (Page 27.) Autre sur l'humilité. [illegible]. (Voyez «Ephraem Syri opera», t. III, syr., p. 644 et suiv.)

d. (Page 50.) Autre sur les moines et les anachorètes. [illegible]. (Voyez P. Zingerle, «Monumenta syriaca ex romanis codic. collecta», vol. I, Œniponti, 1869, p. 4 et suiv.) Ce texte a probablement été copié sur le ms. n° 25 du musée Borgia.

Ce ms. est sans doute de la main de Renaudot.

Papier. Pet. 78 pages. — (Supplément 46, Oratoire.)

191.

Homélies, lettres et poésies de S. Grégoire de Nazianze, suivies du Panégyrique de S. Grégoire, par Grégoire (de Césarée?) de Cappadoce. En carschouni. [illegible]

a. Homélie adressée à Julien (le collecteur du tribut), précédée d'un prologue. [illegible]. (Voyez Migne, «Patrologiæ cursus compl. series græca», t. XXXV, col. 1044 et suiv.)

b. (Fol. 8 v°.) Homélie sur la nativité de Notre-Seigneur, ou la théophanie. [illegible]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 312 et suiv.)

c. (Fol. 16 v°.) Homélie sur l'Épiphanie. [illegible]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 336 et suiv.)

d. (Fol. 25.) Homélie sur le baptême, précédée d'un prologue. [illegible]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 360 et suiv.)

e. (Fol. 52.) Homélie sur l'amour des pauvres (περὶ φιλοπτωχίας). [illegible]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXV, col. 857 et suiv.)

f. (Fol. 73.) Homélie sur Grégoire, évêque de Nysse. [illegible]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXV, col. 832 et suiv.)

g. (Fol. 77.) Homélie sur son hésitation et sur la fête de Pâques (Εἰς τὸ ἅγιον Πάσχα καὶ εἰς τὴν βραδυτῆτα). [illegible]. (Voy. Migne, *l. c.*, t. XXXV, col. 396 et suiv.)

h. (Fol. 79.) Homélie sur la fête de Pâques. [illegible]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 624 et suiv.)

i. (Fol. 94 v°.) Homélie sur le dimanche nouveau, le printemps et sur S. Mammès. [illegible]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 608 et suiv.)

j. (Fol. 98 v°.) Homélie sur la Pentecôte. [illegible]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 428 et suiv.)

k. (Fol. 105.) Homélie sur la théologie. [illegible]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 25 et suiv.)

l. (Fol. 118.) Homélie sur le Fils, traduite (du grec en arabe) par Abraham, fils de Jean d'Antioche, le protospathaire. [illegible]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 73 et suiv.) — Voyez sur Abraham le protospathaire, qui a traduit plusieurs homélies de S. Éphrem, Ang. Mai, «Scriptorum veterum nova collectio», t. IV, p. 132 et 567. — Dans le ms. ar. de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 57, folio 293 v°, il est mentionné comme ayant dicté la traduction du Panégyrique de S. Éphrem, par Grégoire de Nysse.

m. (Fol. 126 v°.) Autre homélie sur le Fils, traduite par le même Abraham, fils de Jean. [illegible]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 104 et suiv.)

n. (Fol. 135.) Homélie sur le Saint-Esprit. [illegible]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 133 et suiv.)

o. (Fol. 146.) Homélie sur la modération dans les

disputations. Titre en arabe. الميمر الخامس عشر قول في حسن الترتيب في المفاوضات. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 173.)

p. (Fol. 157.) Lettre contre Apollinaire, adressée au prêtre Cledonios. [syriaque]. C'est la seconde des deux épîtres à Cledonios. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVII, col. 193 et suiv.)

q. (Fol. 159.) Seconde lettre adressée à Cledonios. [syriaque]. C'est la première des deux épîtres du texte grec imprimé. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVII, col. 176 et suiv.)

r. (Fol. 163 v°.) Explication du passage de l'évangile de S. Matthieu, relatif à la question des Pharisiens sur le divorce. [syriaque]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 281 et suiv.)

s. (Fol. 170.) Homélie prononcée lors de l'ordination d'Eulalius, évêque de Doara. [syriaque]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXV, col. 851 et suiv.)

t. (Fol. 170 v°.) Homélie, précédée d'un prologue, adressée à ceux qui l'avaient appelé à exercer les fonctions de la prêtrise. [syriaque]. (Voy. Migne, *l. c.*, t. XXXV, col. 517 et suiv.)

u. (Fol. 172 v°.) Homélie sur les Machabées. [syriaque]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXV, col. 912 et suiv.)

v. (Fol. 178.) Sentences sur la vertu, par ordre de l'alphabet (grec). [syriaque]. Ces sentences (γνῶμαι), au nombre de quatre-vingt-dix, ne suivent pas le texte grec. (Comparez Migne, *l. c.*, t. XXXVII, col. 908, 916, etc.)

x. (Fol. 179.) Hymne pour le soir. [syriaque]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVII, col. 511 et suiv.)

y. (Fol. 179 v°.) Homélie qu'il prononça devant cent cinquante évêques, en prenant congé des habitants de Constantinople. [syriaque]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 457 et suiv.)

z. (Fol. 189.) Homélie qu'il prononça à l'occasion de la grêle. [syriaque]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXV, col. 933 et suiv.)

aa. (Fol. 196.) Homélie sur les devoirs du sacerdoce et de l'épiscopat, qu'il prononça après son retour du Pont. [syriaque]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXV, col. 408 et suiv.)

bb. (Fol. 220 v°.) Panégyrique de S. Athanase. [syriaque]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXV, col. 1081 et suiv.)

cc. (Fol. 233.) Panégyrique de S. Basile. [syriaque]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXVI, col. 493 et suiv.)

dd. (Fol. 264.) Panégyrique de S. Cyprien. [syriaque]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXV, col. 1169 et suiv.)

ee. (Fol. 270 v°.) Panégyrique de S. Grégoire de Nazianze, par Grégoire, de Cappadoce. [syriaque]. (Voyez Migne, *l. c.*, t. XXXV, col. 244 et suiv.)

Quelques-unes de ces homélies et les Sentences se trouvent également dans plusieurs mss. arabes de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n°s 48, 73, 76, etc. Le ms. arabe, supplément n° 75, fol. 214, contient l'homélie sur la Nativité, dans une traduction différente.

Ce ms. a été exécuté pour le patriarche Mar-Behnam, en 1981 des Grecs (1670 de J. C.), par l'évêque (de Jérusalem ?) Grégoire (Jean, de Damas), lequel a ajouté aux marges un grand nombre de gloses et de corrections. Le copiste a reproduit à la fin du texte la note finale du ms. sur lequel il avait copié le présent exemplaire. Ce ms. avait été copié en 1109 de l'ère des martyrs (1393 de J. C.), dans le couvent de S. Paul (l'ermite) au désert de Colzoum, sur un ms. exécuté dans le couvent de S. Antoine d'ʿAraba, par un moine nommé Zacharie. La note s'exprime ainsi au sujet de ce dernier exemplaire : ... [syriaque] (c'est-à-dire Zacharie) [syriaque]... Il est dit ensuite que ce ms. ne contenait que les vingt-sept premières pièces. (Comparez

avec cette note Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. III, pars I, p. 23.)

Papier. Moy. 288 feuillets. — (Ancien fonds 111, Colbert 2026.)

192.

Quelques homélies attribuées à S. JEAN CHRYSOSTOME. En carschouni.

a. Homélie sur la pénitence. [illegible]. Commencement : [illegible]

b. (Fol. 31 v°.) Homélie sur la femme pécheresse. [illegible]. Commencement: [illegible]

c. (Fol. 55 v°.) Homélie sur la pénitence. [illegible]. Commencement : [illegible]

d. (Fol. 68 v°.) Homélie dont le titre est détruit, commençant par ces mots : [illegible]

e. (Fol. 81 v°.) Homélie sur la Samaritaine. [illegible]. Commencement : [illegible]

f. (Fol. 89.) Homélie sur l'homme qui allait de Jérusalem à Jéricho, que l'on récite le vendredi de la cinquième semaine du carême. [illegible]. Commencement : [illegible]

g. (Fol. 100 v°.) Homélie sur la prière. [illegible]. Commencement : [illegible]

h. (Fol. 110 v°.) Homélie (sur la pénitence). Autre rédaction (abrégée) de l'homélie *a* ci-dessus. [illegible]. Commencement : [illegible]

i. (Fol. 118 v°.) Histoire de la femme de Jérusalem et de ses cinq fils. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez ci-après, n° 234, 1°, 34.)

Ce ms. a été exécuté par un moine nommé Jonas, du couvent de S. Bisoès, en 1823 des Grecs (1512 de J. C.).

Plusieurs lecteurs orientaux ont écrit leurs noms au commencement et à la fin du volume.

Papier. Pet. 125 feuillets. — (Supplément 71, Saint-Germain 251.

193.

Homiliaire, contenant différentes homélies attribuées à S. JEAN CHRYSOSTOME, à S. ÉPHREM, à GRÉGOIRE, de Naziance, à GRÉGOIRE, de Nysse, et à JACQUES, de Saroug. En carschouni.

a. Homélie de S. JEAN CHRYSOSTOME sur la pénitence. [illegible]. (Même texte que celui de l'article *h* du n° précédent.)

b. (Fol. 9 v°.) Homélie de S. ÉPHREM sur la pénitence. [illegible]. (Voy. «S. P. N. Ephraem Syri opera omnia, græce-latine», t. I, p. 28. Le texte arabe ne comprend que la moitié de l'homélie grecque. Il finit aux mots ὅτι οἱ σπείροντες ἐν δάκρυσιν..., *l. c.*, p. 35.)

c. (Fol. 19.) Homélie de S. JEAN CHRYSOSTOME sur la pénitence. Exhortation contre la débauche. [illegible]. Commencement : [illegible]

d. (Fol. 30.) Homélie sur le jugement dernier (par JACQUES, de Saroug?) [illegible]. Commencement : [illegible]. La copie s'arrête après les trois premières lignes.

e. (Fol. 30 v°.) Homélie de S. GRÉGOIRE, de Nysse, sur la vanité du monde et sur la mort. [illegible]. Commencement : [illegible]

f. (Fol. 40.) Homélie de S. JEAN CHRYSOSTOME sur la pénitence et la communion. [illegible]. Même texte que celui de l'article *a* du n° précédent. (Les trois derniers feuillets sont transposés à la suite du fol. 113; mais celui qui a arrangé le volume les a écrits à nouveau fol. 71 à 73.)

g. (Fol. 74.) Autre homélie de S. JEAN CHRYSOSTOME sur le même sujet. [illegible]. (Même texte que l'article *c* du n° précédent.)

h. (Fol. 89.) Homélie de JACQUES, de Saroug, sur

l'utilité de la messe pour les morts, dans l'autre monde. [illegible]... (Voyez Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. I, p. 340.) Commencement : [illegible]

i. (Fol. 117.) Homélie sur la prière constante dans la crainte continuelle. [illegible] (من اجل) [illegible]. Commencement : [illegible]...

j. (Fol. 135 v°.) Homélie sur la dévotion, le jeûne et le silence comme moyens contre la volupté. [illegible]. Commencement : [illegible]

k. (Fol. 151.) Dissertation sur le dimanche. [illegible]. Commencement : [illegible]... Extrait du livre intitulé : كتاب الايضاح, et attribué à S. Jean Chrysostome. (Voyez Assemani, «Biblioth. orientalis», t. III, p. 25.)

l. (Fol. 166 v°.) Dissertation sur l'usage de jeûner le mercredi et le vendredi. [illegible]... Commencement : [illegible]... Extrait du livre intitulé : كتاب الايضاح

m. (Fol. 177 v°.) Dissertation sur le jeûne du carême. [illegible]. Commencement : [illegible]... Extrait du livre intitulé : كتاب الايضاح

n. (Fol. 183.) Homélie sur le carême, que l'on récite le matin du premier dimanche du carême. [illegible]. Commencement : [illegible]

o. (Fol. 187 v°.) Homélie que l'on récite le second vendredi du carême. [illegible]. Commencement : [illegible]

p. (Fol. 192.) Homélie de S. Grégoire, de Nazianze, sur la tentation de Notre-Seigneur, que l'on récite le deuxième dimanche du carême. [illegible]... Commencement : [illegible]

q. (Fol. 197 v°.) Homélie de S. Jean Chrysostome sur l'enfant prodigue, que l'on récite le troisième dimanche du carême. [illegible]... Commencement : [illegible]...

r. (Fol. 203.) Homélie de S. Jean Chrysostome sur le pharisien et le publicain, que l'on récite le matin du quatrième vendredi du carême. [illegible]... Commencement : [illegible]

s. (Fol. 205 v°.) Homélie de S. Jean Chrysostome sur la femme samaritaine, que l'on récite le quatrième dimanche du carême. [illegible]... (Voyez l'article *e* du n° précédent.)

t. (Fol. 208 v°.) Homélie de S. Jean Chrysostome sur l'homme qui allait de Jérusalem à Jéricho, que l'on récite le cinquième vendredi du carême. [illegible]... (Voyez l'article *f* du n° précédent.)

u. (Fol. 212.) Homélie sur le miracle du paralytique, que l'on récite le cinquième dimanche du carême. [illegible]. Commencement : [illegible]

v. (Fol. 214 v°.) Homélie sur la femme pécheresse, que l'on récite le matin du sixième vendredi du carême. [illegible]... Commencement : [illegible]

[illegible] (Comparez l'article *b* du n° précédent.)

x. (Fol. 218 v°.) Homélie de S. Éphrem sur l'aveugle-né, que l'on récite le sixième dimanche du carême. [illegible] Commencement : [illegible]

y. (Fol. 220 v°.) Sermon que l'on récite aux fidèles chaque jour, pendant le carême, dans l'église. [illegible] Commencement : [illegible]

z. (Fol. 221 v°.) Homélie de S. Jean Chrysostome sur le dimanche des Rameaux. [illegible] Commencement : [illegible]

aa. (Fol. 224 v°.) Homélie de S. Jean Chrysostome sur la cène et sur le lavement des pieds, que l'on récite le jeudi saint. [illegible] Commencement : [illegible]

bb. (Fol. 226.) Homélie de Jacques, de Saroug, sur le bon larron et sur l'ange qui garde le paradis, que l'on récite le vendredi saint. [illegible] Commencement : [illegible]

cc. (Fol. 229 v°.) Sermon pour le vendredi saint. [illegible] Commencement : [illegible]

dd. (Fol. 230 v°.) Homélie de Jacques, de Saroug, que l'on récite le samedi de l'Annonciation. [illegible] Commencement : [illegible]

ee. (Fol. 232.) Homélie de Jacques, de Saroug, sur la résurrection de Notre-Seigneur. [illegible] Commencement : [illegible]

ff. (Fol. 236 v°.) Quelques prières :

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]

Ce ms. a été exécuté par Denys (Isaac, fils d'Abraham), métropolitain de Ḥisn-Ziyâd ([illegible] Comparez le « Mo'djam al-Boldân », s. v.), en l'an 1860 des Grecs (1549 de J. C.), du temps d'Ignace ('Abdallah), patriarche d'Antioche, et de Basile, maphrien d'Orient. Dans la note finale, le copiste donne de nombreux détails sur sa copie, des conseils aux lecteurs, et des renseignements sur sa vie, son ordination et son église.

Les prières de la fin ont été ajoutées après coup.

Papier. Pet. 242 feuillets. — (Ancien fonds 116, Colbert 4687.)

194.

1° Quelques homélies attribuées à S. Jean Chrysostome. En carschouni.

a. Homélie de S. Jean Chrysostome sur l'eucharistie, que l'on récite chaque jour à la messe. [illegible] Commencement : [illegible] (Le premier feuillet est mutilé.)

b. (Fol. 7.) Homélie sur la pénitence. Le commencement manque.

c. (Fol. 10 v°.) Homélie de S. Jean Chrysostome sur la dévotion, la confession et la correction. [illegible] Commencement : [illegible]

d. (Fol. 19.) Homélie de S. Jean Chrysostome sur la pénitence, la mort et le péché. [illegible] (*sic*) [illegible] Commencement : [illegible] (*sic*) [illegible]

2° (Fol. 23.) Quelques extraits du livre des Proverbes. En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible] A la fin, quelques sentences du copiste.

3° (Fol. 25.) Explication de la période septenaire. En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible]

4° (Fol. 25.) Sentences de quelques Pères (S. Agathon, S. Arsène, S. Uranios, etc.). En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]...

5° (Fol. 26.) Exhortation pour le carême. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

6° (Fol. 30.) Dissertation sur la lutte que nous avons à soutenir contre les démons et sur le moyen de les vaincre. En carschouni. (Extrait du كتاب الايضاح, attribué à S. Jean Chrysostome.) [illegible] [lisez : [illegible]] [illegible]. Commencement : [illegible] (*sic*) [illegible]...

7° (Fol. 51.) Canons pénitentiels, au nombre de quarante-deux. En carschouni. Titre en syriaque. [illegible]. Commencement : [illegible]

8° (Fol. 62.) Autres canons pénitentiels, au nombre de soixante-six. En carschouni. Titre en syriaque. [illegible]. Commencement : [illegible]...

9° (Fol. 73 v°.) Autres canons. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

10° (Fol. 87 v°.) Canons de S. Basile et de S. Grégoire, sous forme de questions et réponses. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

11° (Fol. 105.) Autres canons. En carschouni. Commencement : [illegible]...

12° (Fol. 107.) Exhortations tirées des Actes des apôtres. En carschouni. [illegible]

13° (Fol. 110 v°.) Exhortations tirées des Épîtres de S. Paul. En carschouni. [illegible]

14° (Fol. 116.) Sur l'état des pécheurs dans l'enfer. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

15° (Fol. 117.) Sur l'état des bons dans le paradis. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

16° (Fol. 118.) Canons portant les n°s 13, 14 et 15. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

17° (*Ibid.*) Histoire de Ste Marie la pécheresse. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]. C'est une homélie généralement attribuée à S. Éphrem, différente de celles qui ont été publiées en grec et en syriaque. (Comparez Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. I, p. 156. — Comparez ci-dessus, n° 189, 2°.)

18° (Fol. 123.) Homélie sur la confession et la pénitence. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]... [illegible]

19° (Fol. 127 v°.) Homélie sur le jeûne, d'après les Pères du concile de Nicée. En carschouni. [illegible]... [illegible]. Commencement : [illegible]... [illegible]... Cette homélie est suivie de quelques canons relatifs à la pénitence et à la confession, et d'une homélie sur les mêmes sujets. ([illegible], — [illegible], — [illegible], — [illegible], — [illegible], — [illegible].)

20° (Fol. 143 v°.) Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ, donné aux disciples sur le mont des Oliviers. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez Assemani, «Biblioth. apostol. Vaticanæ codicum manuscr. catal.», t. III, p. 507.)

21° (Fol. 147.) Autre discours de Jésus-Christ. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

Ces chapitres se terminent par une question et une réponse relatives aux trois moments les plus terribles de l'homme, qui sont : la mort, le jugement et les tourments de l'enfer.

22° (Fol. 150.) Homélie de S. Éphrem sur la mort et sur la pénitence. [illegible] [[illegible]] [illegible]. Commencement : [illegible]... [illegible]...

23° (Fol. 153.) Testament de Salomon, adressé à son fils Roboam. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]. Cette pièce se trouve encore, avec quelques

variantes, dans le ms. arabe de la Bibliothèque nationale, ancien fonds 15, fol. 137 et suiv.

24° (Fol. 156 v°.) Profession de foi. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

25° (Fol. 161.) Oraison funèbre sur la pénitence, que l'on récite auprès de la tombe. En carschouni. [illegible]. Le copiste a ajouté à la marge : [illegible]. Commencement : [illegible]

26° (Fol. 166 v°.) Sur ce qu'un médecin (spirituel) doit observer. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

27° (Fol. 169.) Homélie sur la dévotion, le jeûne et le silence, comme moyens contre la volupté. En carschouni. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 193, j.)

28° (Fol. 186.) Prières pour les morts. En carschouni. [illegible]... Commencement : [illegible]

29° (Fol. 189.) Prières propitiatoires pour le carême. [illegible]. La fin manque.

Aux folios 5, 5 v°, 6 v°, 18 v°, il y a quelques formules relatives à la confession, ajoutées après coup. Celle du folio 6 v° est attribuée à S. Éphrem, mais au-dessus de la ligne on lit ces mots : [illegible]

Papier. Pet. 204 feuillets. xvi° siècle. — (Ancien fonds 115.)

195.

1° Recueil d'homélies de Jacques, de Saroug.

a. Sur l'Annonciation de la mère de Dieu. [illegible]. Commencement : [illegible]... Dans deux mss. de Rome, cette homélie (si, toutefois, ce n'est pas un texte entièrement différent) porte le titre de [illegible]. (Voyez Assemani, «Biblioth. orientalis», t. I, p. 308, n° 8. — «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal.», t. III, p. 88 et 107.)

b. (Fol. 14 v°.) Sur la question de savoir pourquoi Notre-Seigneur est demeuré dans le monde trente ans avant de faire des miracles. [illegible]. (Voyez Assemani, «Biblioth. orientalis», t. I, p. 310, n° 19.)

c. (Fol. 22 v°.) Sur la prière que Notre-Seigneur a enseignée aux disciples. ... [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 319, n° 103.)

d. (Fol. 43 v°.) Sur la pénitence. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 316, n° 79, c.)

e. (Fol. 53.) Sur l'amour de Dieu, pour être récité le premier lundi du carême. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 316, n° 84.)

f. (Fol. 64 v°.) Sur le carême. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 315, n° 69, a.)

g. (Fol. 76.) Seconde homélie sur le carême. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 315, n° 69, c.)

h. (Fol. 85 v°.) Troisième homélie sur le carême. [illegible]. (Voy. Assemani, *l. c.*, p. 315, n° 69, b.)

i. (Fol. 96.) Sur la parabole des ouvriers de la vigne. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 317, n° 96.)

j. (Fol. 109 v°.) Sur S. Éphrem. [illegible]. Commencement : [illegible]

k. (Fol. 119 v°.) Sur les trois cent dix-huit Pères du concile de Nicée. [illegible]. (Voy. Overbeck, «S. Ephræmi Syri aliorumque opera selecta», p. 392.)

2° (Fol. 133.) Prière d'absolution, précédée de la rubrique du rite de l'absolution. En carschouni. [illegible]

3° (Fol. 133 v°.) Abrégé du calendrier ecclésiastique. En carschouni.

4° (Fol. 134.) Quelques extraits des écrits de Grégoire [le moine]. [illegible]

a. Sur les choses qui sont opposées à la connaissance spirituelle, etc. [illegible] (lisez : [illegible]). Commencement : [illegible]. (Comparez «Catalogus codicum manuscriptorum oriental. qui in Museo Britannico asservantur», pars prima, p. 80; —

Wright, « Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum », p. 852, 4, b.)

b. (Fol. 134.) Sur les différentes espèces de démons. [illegible]. Commencement : [illegible]... (Comparez Wright, *l. c.*, p. 852, 4, c.)

c. (Fol. 135.) Extrait d'un dialogue sur les démons, les affections, etc. Commencement : [illegible]... (Comparez Wright, *l. c.*, p. 852, 4, d.)

d. (Fol. 143.) Extrait d'un autre dialogue, sur les illusions produites par les démons. [illegible]. Commencement : [illegible]... (Comparez « Catalogus codicum manuscriptorum orientalium qui in Museo Britannico asservantur », pars prima, p. 80, n° 40.)

5° (Fol. 152.) Quelques vies des saints, tirées du livre deuxième de l'ouvrage de Palladius, appelé « le Paradis ». ܬܘܒ ܕܟܬܒܐ ܬܪܝܢܐ ܕܦܪܕܝܣܐ

a. Histoire de deux Pères nus qui habitaient le désert et de S. Macaire. [illegible]

b. (Fol. 153.) Histoire d'un vieillard nu. [illegible]

c. (Fol. 153 v°.) Histoire d'un vieillard nu qui paissait avec les bêtes. [illegible]

d. (Fol. 155 v°.) Histoire d'un autre saint. [illegible] (*sic*) [illegible]

e. (Fol. 157.) Histoire d'un anachorète qui paissait l'herbe près du Jourdain. [illegible]

f. (*Ibid.*) Histoire d'une femme et de sa fille. [illegible]

g. (Fol. 158.) Histoire de deux frères du pays des Perses. [illegible]

h. (Fol. 159 v°.) Histoire de deux frères qui demeuraient dans une île. [illegible]

i. (Fol. 161.) Histoire de l'empereur Honorius, fils du grand Théodose. [illegible]

j. (Fol. 164.) Vie de Sérapion. ܬܘܒ ܬܫܥܝܬܗ ܕܣܪܦܝܘܢ

k. (Fol. 164 v°.) Vie de Philémon. ܬܘܒ ܬܫܥܝܬܐ ܕܦܝܠܝܡܘܢ

l. (Fol. 165.) Vie d'Ammon. ܬܘܒ ܬܫܥܝܬܗ ܕܐܡܘܢ

m. (Fol. 166.) Vie de Cyprius et de Patermuthius. [illegible]

n. (Fol. 174 v°.) Vie de Paphnutius, *marchand spirituel.* [illegible]

6° (Fol. 179.) Extraits des Apophthegmes des Pères, de Palladius. Et d'abord sur la nécessité de fuir le monde, de garder le silence et d'habiter une cellule. [illegible]. Soixante-deux chapitres. (Comparez Cotelerius, « Ecclesiæ græcæ monumenta », t. I, p. 353 et suiv.)

7° (Fol. 192 v°.) Lettre d'Isaac, de Ninive, sur la vie solitaire. [illegible]. Commencement : [illegible]. Explicit : [illegible]

8° (Fol. 232 v°.) Extraits des sermons (commentés) d'Abba-Isaïe, de Scété.

a. Second sermon, sur l'humilité. [illegible]. Commencement : [illegible]

b. (Fol. 236.) Troisième sermon, sur l'amour du Christ. [illegible]. Commencement : [illegible]

9° (Fol. 241 v°.) Extraits divers :

a. De Mar-Thomas. [illegible]. Commencement : [illegible]

b. (Fol. 242.) Du même. [illegible]. Commencement : [illegible]

c. (Fol. 244.) De S. Nil. [illegible]. Commencement : [illegible]

d. (Fol. 244 v°.) De Jean, le moine (?). [illegible] (*sic*) [illegible]. Commencement : [illegible]

e. (Fol. 245.) De Cyrille. [illegible]. Commencement : [illegible]

Ce ms. a été exécuté en l'an 1781 des Grecs (1470 de J. C.).

A la fin du volume on lit deux fragments qui proviennent d'un autre ms. :

a. Fragment d'une homélie de S. Éphrem, finissant par ces mots : [illegible]

b. Plusieurs pièces de vers dans le mètre de Jacques, de Saroug, par Ananie Xenayas. (Voyez Assemani, «Biblioth. orientalis», t. II, p. 468.)

Papier. Pet. 250 feuillets. — (Supplément 74, Oratoire.)

196.

Recueil d'homélies de Jacques, de Saroug. Dans le nombre de ces homélies se trouvent quelques sermons de S. Éphrem, de Balaï, de Georges, évêque des Arabes, et de Mar-Isaac. Dans la première moitié du volume on a indiqué, en regard du titre de chaque homélie, l'office dans lequel on la récite. Un numéro d'ordre est ajouté à la marge.

1. Homélie sur l'annonciation de Zacharie. Le commencement manque et il y a une lacune au milieu. Explicit : ܫܠܡ ܕܝܠܗ

2. (Fol. 5 v°.) Sur l'annonciation de la mère de Dieu. ܕܝܠܗ ܕܩܕ݂ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܡܠܦܢܐ ܥܠ ܣܘܒܪܗ ܕܒܬܘܠܬܐ. (Voyez le n° précédent, article 1°, a.)

3. (Fol. 10 v°.) Sur la nativité de Notre-Seigneur. ܕܝܠܗ ܕܩܕ݂ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܡܠܦܢܐ ܥܠ ܡܘܠܕܗ ܕܡܪܢ. (Voyez Assemani, «Biblioth. orientalis», t. I, p. 309, n° 11.)

4. (Fol. 21 v°.) Autre homélie sur la nativité de Notre-Seigneur. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 309, n° 12.) Explicit : [illegible] (?). Suivent quelques hymnes de S. Éphrem et de Jacques, de Saroug, sur le même sujet. [illegible]

5. (Fol. 27.) Panégyrique de la sainte Vierge. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 310, n° 21.)

6. (Fol. 32.) Homélie sur le massacre des Innocents. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 309, n° 14, *pars altera*.)

7. (Fol. 35 v°.) Sur les trois cent dix-huit Pères du concile de Nicée. [illegible]. (Voyez Overbeck, «S. Ephræmi Syri aliorumque opera selecta», p. 392, et ci-dessus n° 195, 1°, k.

8. (Fol. 40 v°.) Sur le baptême de Notre-Seigneur. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 312, n° 28.)

9. (Fol. 46.) Autre homélie sur le baptême. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 312, n° 29.)

10. (Fol. 49 v°.) Sur la décollation de S. Jean-Baptiste. [illegible]. Ce chapitre se compose d'un certain nombre d'hymnes de Jacques, de Saroug, de S. Éphrem et de Balaï.

11. (Fol. 53.) Panégyrique de S. Jean-Baptiste. [illegible] (Ms. [illegible]). (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 312, n° 35.)

12. (Fol. 58.) Sur S. Étienne, premier martyr. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 311, n° 24.)

13. (Fol. 61.) Sur la présentation de Notre-Seigneur au temple et sur le vieux Siméon. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 312, n° 37.) Suit une hymne sur le même sujet, par Jean, disciple de Barṣauma, dans le mètre de S. Éphrem. [illegible]. Commencement : [illegible]

14. (Fol. 66.) Extrait de l'homélie sur Jonas et Ninive. [illegible]. Commencement : [illegible]

15. (Fol. 73 v°.) Sur le miracle des noces de Cana. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 315, n° 68.)

16. (Fol. 76.) Sur le jeûne de quarante jours. [illegible]... (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 315, n° 69, a.)

17. (Fol. 80.) Autre homélie sur le carême. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 315, n° 69, c.)

18. (Fol. 83.) Autre homélie sur le carême. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 315, n° 69, b.) La fin manque.

19. (Fol. 86.) Sur S. Éphrem. Le commencement manque. Explicit : [illegible]. (Voyez le n° précédent, article 1°, j.)

20. (Fol. 89.) Sur les ivrognes. [illegible]

[illegible]. Commencement : [illegible]

21. (Fol. 92 v°.) Sur la guérison du lépreux. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 317, n° 91.)

22. (Fol. 95 v°.) Sur la pénitence. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 316, n° 79, c.) Suit une homélie *parénétique* de S. ÉPHREM. [illegible]. Commencement : [illegible]

23. (Fol. 102 v°.) Sur la pénitence et le repentir. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 316, n° 79, d.) Suit une autre homélie *parénétique* de S. ÉPHREM. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 147, n° 19.)

24. (Fol. 112 v°.) Sur l'amour de Dieu. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 316, n° 84.)

25. (Fol. 116 v°.) Sur la gloire. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 316, n° 86.) Explicit : [illegible]

26. (Fol. 119.) Sur la guérison du paralytique. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 317, n° 92.)

27. (Fol. 123 v°.) Sur la guérison de l'homme possédé d'une légion de démons. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 321, n° 123.)

28. (Fol. 127.) Sur l'enfant prodigue. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 317, n° 97.)

29. (Fol. 133.) Sur le riche et Lazare. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 316, n° 89.)

30. (Fol. 144.) Sur le jeune homme qui demandait à Notre-Seigneur : « Que faut-il que je fasse pour acquérir la vie éternelle ? » (S. Matthieu, ch. XIX, vers. 16.) [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 319, n° 104.)

31. (Fol. 147 v°.) Sur cette parole du Seigneur : « Que servirait-il à l'homme de gagner tout le monde et de perdre son âme ? » (S. Matth., ch. XVI, vers. 26.) [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 315, n° 77.)

32. (Fol. 150 v°.) Sur le pharisien et le publicain qui montaient au temple. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 317, n° 99.)

33. (Fol. 154.) Sur les quarante martyrs. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 319, n° 106.)

34. (Fol. 157.) Sur la femme cananéenne. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 317, n° 93.)

35. (Fol. 160 v°.) Sur la femme hémorrhoïsse. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 321, n° 119.)

36. (Fol. 166.) Sur les ouvriers de la vigne du Seigneur. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 317, n° 96.)

37. (Fol. 171.) Sur Zachée, le publicain. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 317, n° 95.)

38. (Fol. 174 v°.) Sur le statère trouvé par S. Pierre. [illegible]. Commencement : [illegible]

39. (Fol. 179.) Sur la parole adressée par Notre-Seigneur à S. Pierre : « Arrière, Satan ! » (S. Matth., chap. XVI, vers. 23.) [illegible]. Commencement : [illegible]

40. (Fol. 183 v°.) Sur l'homme qui descendait de Jérusalem à Jéricho. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 320, n° 108.)

41. (Fol. 187.) Sur le fils de la veuve ressuscité par Notre-Seigneur. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Comparez Assemani, *l. c.*, p. 320, n° 118.)

42. (Fol. 190.) Sur la parole de Notre-Seigneur : « Les renards ont des tanières, les oiseaux du ciel des nids ». [illegible]. Commencement : [illegible]

[Syriac]. (Comparez Assemani, *l. c.*, p. 321, n° 121.)

43. (Fol. 193.) Sur la parole de Notre-Seigneur : « Le royaume des cieux est pareil au ferment », etc. (S. Matth., chap. XIII, vers. 33.) [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 316, n° 78.)

44. (Fol. 195 v°.) Sur la parole de Notre-Seigneur : « Le royaume des cieux est pareil à un grain de sénevé ». [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 319, n° 105.)

45. (Fol. 199 v°.) Sur la parole de Notre-Seigneur : « Quand l'esprit impur sort d'un homme », etc. (S. Matth., chap. XII, vers. 43.) [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 316, n° 87.)

46. (Fol. 202 v°.) Sur la synagogue et l'Église. [Syriac]. Commencement : [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 322, n° 133, f.)

47. (Fol. 205 v°.) Sur les trois morts ressuscités par Notre-Seigneur. [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 319, n° 107.)

48. (Fol. 206.) Sur la nécessité de ne point approfondir les choses cachées. [Syriac]. Commencement : [Syriac]. (Comparez Assemani, *l. c.*, p. 306.)

49. (Fol. 209 v°.) Autre homélie contre les scrutateurs. [Syriac]. Commencement : [Syriac].

50. (Fol. 212 v°.) Troisième homélie contre les scrutateurs. [Syriac]. Commencement : [Syriac].

51. (Fol. 217 v°.) Sur la lutte de Notre-Seigneur avec Satan. [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 315, n° 72.)

52. (Fol. 222 v°.) Sur Lazare de Béthanie. [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 322, n° 134.)

53. (Fol. 225 v°.) Sur l'oraison dominicale. [Syriac]. Commencement : [Syriac]. C'est un extrait de l'homélie qui se trouve sous le même titre dans le n° précédent.

54. (Fol. 229.)

a. Sur le dimanche des Rameaux. [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 322, n° 135.)

b. (Fol. 231 v°.) Sur le même sujet, par S. Éphrem. [Syriac]. (Voyez ci-dessus, n° 189, 1°, a, et « S. P. N. Ephraem Syri opera omnia, syr. », t. III, p. 209 et suiv.)

55. (Fol. 236.) Sur la parabole de la vigne. [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 322, n° 137.)

56. (Fol. 241 v°.) Sur les dix vierges. [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 322, n° 139.)

57. (Fol. 247.) Sur la parabole du roi qui fait un repas de noces à son fils. [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 322, n° 138.)

58. (Fol. 251.) Sur les passages symboliques relatifs à Notre-Seigneur dans l'Ancien Testament. [Syriac]. Commencement : [Syriac].

59. (Fol. 254.) Sur la parole de Moïse : « Dieu vous suscitera un prophète comme moi parmi vos frères ». [Syriac]. Commencement : [Syriac].

60. (Fol. 256 v°.) Sur Abraham. [Syriac]. Commencement : [Syriac].

61. (Fol. 265 v°.) Sur le serpent d'airain. [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 324, n° 160.)

62. (Fol. 270.) Sur la génisse rouge. [Syriac]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 324, n° 157.)

63. (Fol. 274.) Sur Azazel et le bouc émissaire. [Syriac]. (Voyez Assemani, *loc. cit.*, p. 324, n° 158; — Zingerle,

« Monumenta syriaca ex romanis codicibus collecta », p. 58 et suiv.)

64. (Fol. 280.) Sur les deux moineaux, dont l'un était destiné au sacrifice, l'autre à la liberté. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 324, n° 159; — Zingerle, *l. c.*, p. 45 et suiv.)

65. (Fol. 284 v°.) Sur la femme pécheresse. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 324, n° 161.)

66. (Fol. 291.) Homélie de Grégoire, évêque des Arabes, sur la consécration du saint chrême. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 189, 3°.)

67. (Fol. 299 v°.) Sur le crucifiement et la fuite des disciples. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 325, n° 164, b.)

68. (Fol. 302 v°.) Autre homélie sur le crucifiement. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 325, n° 164, g.)

69. (Fol. 305 v°.) Sur le reniement de S. Pierre. [illegible]. (Voy. Assemani, *l. c.*, p. 325, n° 164, c.)

70. (Fol. 311.) Sur la descente de Jésus-Christ aux enfers. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 325, n° 173.)

71. (Fol. 315.) Sur le bon larron. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 325, n° 171.)

72. (Fol. 319 v°.) Sur le chérubin et le larron. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 325, n° 164, e.)

73. I. (Fol. 324 v°.) Homélies de S. Éphrem sur la passion et le crucifiement de Notre-Seigneur, pour la semaine sainte. [illegible]

a. Pour le lundi, à vêpres. (Voyez ci-dessus, n° 189, 1°, d.)

b. (Fol. 327.) Pour les nocturnes du mardi. (Voyez ci-dessus, n° 189, 1°, e.)

c. (Fol. 331.) Pour les nocturnes du mercredi. (Voyez ci-dessus, n° 189, 1°, f.)

d. (Fol. 333 v°.) Pour les nocturnes du jeudi. (Voyez ci-dessus, n° 189, 1°, g.)

e. (Fol. 336.) Pour les nocturnes du vendredi. (Voyez ci-dessus, n° 189, 1°, h.)

f. (Fol. 338 v°.) Pour l'office de prime, le vendredi saint. (Voyez ci-dessus, n° 189, 1°, i.)

g. (Fol. 349.) Pour les nocturnes du dimanche de la Résurrection. (Voyez ci-dessus, n° 189, 1°, j.)

h. (Fol. 353.) Pour les nocturnes du dimanche nouveau. (Voyez ci-dessus, n° 189, 1°, k.)

II. (Fol. 355.) Homélies de Jacques, de Saroug, sur la passion et le crucifiement de Notre-Seigneur. [illegible]

a. [Pour le lundi]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 324, n° 163, a.)

b. (Fol. 360 v°.) Pour les nocturnes du mardi. Commencement : [illegible]

c. (Fol. 366.) Pour les nocturnes du mercredi. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 324, n° 163, c.)

d. (Fol. 371 v°.) Pour les nocturnes du jeudi. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 324, n° 163, d.)

e. (Fol. 378 v°.) Pour les nocturnes du vendredi. Commencement : [illegible]

f. (Fol. 386.) Pour les nocturnes du samedi. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 324, n° 163, f.)

g. (Fol. 390 v°.) Pour le dimanche de la Résurrection. (Voyez Assemani, *loc. cit.*, p. 326, n° 175, a.)

74. (Fol. 393.) Sur le dimanche nouveau et sur l'apôtre S. Thomas. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Comparez Assemani, *l. c.*, p. 328, n° 182.)

75. (Fol. 397.) Sur l'ascension de Notre-Seigneur. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 328, n° 183.)

76. (Fol. 402.) Sur le miracle des langues. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Comparez Assemani, *l. c.*, p. 328, n° 184.)

77. (Fol. 406.) Extraits de l'histoire de la transmigration de la sainte Vierge. [illegible]. Ces extraits comprennent :

a. Le prologue du traducteur syrien.

b. Le premier livre.

c. (Fol. 409.) Le livre deuxième.

d. (Fol. 413 v°.) Le livre troisième.

e. (Fol. 415 v°.) Le livre quatrième.

La rédaction de ces extraits diffère de celle du même texte, publié par M. W. Wright dans le «Journal of sacred litter.», année 1865, série IV, vol. VI et VII.

78. (Fol. 417.) Homélie sur l'enterrement de la sainte Vierge. [illegible]. Commencement : [illegible]

79. (Fol. 419.) Sur Moïse tenant ses mains élevées et sur le signe de la croix. [illegible]. Commencement : [illegible] (?) [illegible]

80. (Fol. 422.) Sur l'invention de la sainte croix et sur l'impératrice Hélène. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 328, n° 188.)

81. (Fol. 425 v°.) Sur le même sujet. [illegible]. Commencement : [illegible]

82. (Fol. 426.) Sur le martyre de S. Domitius. [illegible]. Commencement : [illegible]...

83. (Fol. 429 v°.) Sur le martyre des SS. Serge et Bacchus. [illegible]. Commencement : [illegible]

84. (Fol. 432 v°.) Sur les martyrs en général. [illegible]. Commencement : [illegible]

85. (Fol. 438.) Autre homélie sur les martyrs. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 339, n° 222.)

86. (Fol. 440 v°.) Homélie parénétique de Mar-Isaac. [illegible]. Commencement : [illegible]

87. (Fol. 441 v°.) Sur la commémoration des morts. [illegible] (Ms. [illegible]). Commencement : [illegible]. (Comparez Assemani, *l. c.*, p. 313, n° 44, e.) Explicit : [illegible]

88. (Fol. 444.) Sur la fin du monde. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 314, n° 56, c.) La fin manque.

89. (Fol. 445.) Fin d'une homélie de S. Éphrem.

90. (Fol. 446 v°.) Hymne d'actions de grâces après le repas, par S. Éphrem. Le titre est détruit. Commencement : [illegible] (?) [illegible]

91. (Fol. 447 v°.) Autre hymne d'actions de grâces, par S. Éphrem. [illegible]. Commencement : [illegible]. La fin manque.

92. (Fol. 448.) Homélie de Jacques, de Saroug. Le commencement manque.

93. (Fol. 451 v°.) Autre fragment d'une homélie de Jacques, de Saroug.

94. (Fol. 452.) Autre fragment d'une homélie de Mar-Jacques.

Les pages 75 v°, 324 et 436 v° présentent des notes qui constatent que ce ms. a été donné à l'église de S. Domitius, à ʿAïn Ḥalya, par un nommé Joseph, fils de [illegible]. L'évêque Joseph (Cyrille), de Ḥâḥ, a inscrit son nom à la page 257, avec la date de 1728 des Grecs (1417 de J. C.).

Le manuscrit est incomplet au commencement et à la fin. Entre les folios actuellement cotés 2 et 3 il manque un feuillet. Entre les folios 85 et 86 il manque quelques feuillets; de même entre les folios 444 et 445, et les folios 447 et 448. Plusieurs feuillets à la fin sont mutilés.

Papier. Gr. 452 feuillets. xiv° siècle. — (Ancien fonds 112.)

197.

1° Homélie sur le roi Salomon, dans le mètre de S. Éphrem. [illegible]. A la marge on lit ces mots : [illegible]. Chaque phrase est suivie de sa traduction en carschouni. Commencement : [illegible] (ms. : [illegible]) [illegible]

2° (Fol. 18.) Abrégé d'une homélie de Jacques, de Saroug, sur la sortie de l'âme du corps. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

Cette pièce est suivie de deux notes :

a. (Fol. 20 v°.) Sur l'état des pécheurs dans l'enfer. [illegible]

b. (Fol. 21 v°.) Sur l'état des bienheureux dans le paradis. [illegible]

3° (Fol. 22.) Extraits des vies des saints. En carschouni.

a. Histoire d'Hélène, mère de l'empereur Constantin. [illegible]

b. (Fol. 24 v°.) Histoire de deux vieillards.

c. (Fol. 25.) Autre histoire de deux vieillards.

d. (Fol. 26.) Parole d'un moine.

e. (*Ibid.*) Histoire d'une vierge d'Alexandrie, nommée [illegible].

f. (Fol. 27 v°.) Histoire de Sérapion.

g. (Fol. 28 v°.) Histoires et paroles de plusieurs vieillards.

h. (Fol. 32.) Histoire d'un homme riche d'Égypte.

i. (Fol. 35 v°.) Histoire d'Abbâ Daniel.

j. (Fol. 37 v°.) Histoire d'un homme pieux (Épimanus, de Rome), à qui Dieu accorda tous ses désirs. [illegible]...

4° (Fol. 44.) Homélie de Jacques, de Saroug, sur l'exil. [illegible] Commencement : [illegible]... (Comparez Wright, «Catalogue of syriac manuscripts in the British Mus.», p. 819, n° DCCCXI; — p. 840, n° DCCCXXIII.)

5° (Fol. 49.) Histoire de sainte Taesia. [illegible]

6° (Fol. 52.) Homélie de Jacques, de Saroug, adressée à Daniel le solitaire, son disciple. [illegible]. Commencement : [illegible]

7° (Fol. 71 v°.) Homélie de Mar-Isaac, d'Antioche, sur la foi. [illegible]. (Voyez Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. I, p. 219 et suiv.)

8° (Fol. 79.) Homélie de Jacques, de Saroug, sur la pauvreté. [illegible]. Commencement : [illegible]

9° (Fol. 89.) Homélie de S. Éphrem sur le silence. [illegible]. Commencement : [illegible]. Cette homélie est aussi attribuée à Isaac, d'Antioche. (Voyez Wright, «Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum», p. 694.)

10° (Fol. 92.) Homélie de S. Éphrem sur l'exil. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez Assemani, «Biblioth. oriental.», t. I, p. 149.)

11° (Fol. 93.) Sur les trente pièces d'argent de Judas Iscariote. [illegible]. Commencement : [illegible]...

12° (Fol. 95.) Homélie dans le mètre de Jacques, de Saroug, sur la parole de Salomon, relative aux deux poignées de vent. (Ecclésiaste, chap. IV, vers. 6.) [illegible]. Commencement : [illegible]

13° (Fol. 105.) Homélie sur les solitaires, dans le mètre de S. Éphrem. [illegible]. Commencement : [illegible]...

14° (Fol. 118 v°.) Recueil de poésies de Grégoire Bar-Hebræus (Abou'l-Faradj). [illegible]. (Comparez Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. II, p. 308; — «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal.», t. III, p. 356 et suiv.; — Payne-Smith, «Catalog. codicum manuscript. Biblioth. Bodl., etc.», col. 371 et suiv., col 501 et suiv.)

a. Poëme philosophique sur la perfection, publié à Baghdâd, en 1588 des Grecs. [illegible]. Commencement : [illegible]. Explicit : [illegible]

b. (Fol. 138.) Sur la construction merveilleuse du ciel, sur les différentes opinions des hommes concernant les choses créées et sur l'union de l'âme rationnelle avec le corps. [illegible]. Commencement : [illegible] (corrigé plus tard à la marge, en [illegible]) [illegible]

c. (Fol. 144.) Sur l'amour de Dieu, comparé au vin. [illegible] (*sic*) [illegible]. Commencement : [illegible]

d. (Fol. 148.) Autre sur le même sujet. [illegible]. Commence-

ment : [illegible]. Ces deux pièces ont été publiées par M. C. de Lengerke. (Voyez « Festum Jesu Christi natalitium pie celebrandum indicunt Academiæ Albertinæ prorector..... ». Regiom. Boruss., 1837, p. 7 à 16.)

e. (Fol. 149 v°.) De l'âme rationnelle. [illegible]. Commencement : [illegible]

f. (Fol. 150 v°.) Sur cette parole de Socrate : « La loi est bonne, mais la philosophie est meilleure ». [illegible]. Commencement : [illegible]

g. (Fol. 153 v°.) Deux pièces de vers sur un vase d'airain incrusté d'argent. [illegible]

1. [illegible]
2. [illegible]

h. (Fol. 154.) Sur un ami qui discutait avec lui. [illegible]. Commencement : [illegible]

i. (Fol. 155.) Vingt-deux pièces de vers sur le cierge, le mois de nisan et le printemps, etc. A l'exception de la quatrième et de la dernière, toutes ces pièces sont des quatrains. La première porte le titre : [illegible], les autres seulement [illegible]. Plusieurs de ces poésies ont été publiées par M. C. de Lengerke. (Voyez *l. c.*, p. 1 à 6, et « Gregorii Barhebræi carmina syriaca aliquot e codice Parisiensi..... ». Regiomonti Boruss., 1836, p. 6 à 9.)

j. (Fol. 159.) Quatrains, au nombre de quatorze, adressés au patriarche Ignace Saba. [illegible] (Ms. [illegible]) [illegible]

k. (Fol. 161.) Deux quatrains adressés au patriarche Denys ʿAngour. [illegible]

l. (Fol. 161 v°.) Huit quatrains adressés au même. [illegible]

m. (Fol. 162 v°.) Sur la mort du maphrien Ṣaliba. [illegible]. Commencement : [illegible]

n. (Fol. 163 v°.) Quatrains, au nombre de vingt et un, sur divers sujets : sur le couvent du patriarche Jean, sur un homme inintelligent, etc.

o. (Fol. 166.) Pièce de vers sur l'amour de la doctrine, qu'il écrivit dans l'album d'un évêque nestorien nommé Salomon. [illegible]. Commencement : [illegible]

p. (Fol. 167 v°.) Pièce de vers sur l'amour, qu'il écrivit dans un livre à l'intention du copiste. [illegible]. Commencement : [illegible]

q. (Fol. 168.) Sur l'amour sincère, sur l'âme, sur la sagesse, etc. Quarante-trois quatrains.

r. (Fol. 174 v°.) Sur la mort du patriarche Bar-Maʿadani. [illegible]. Commencement : [illegible]

s. (Fol. 177.) Six quatrains adressés à la terre.

t. (Fol. 178.) Neuf quatrains adressés à un ami qui l'avait offensé.

u. (Fol. 179.) Cinq pièces de vers sur l'amour de Dieu.

v. (Fol. 180.) Vers, dans le mètre de Mar-Éphrem, adressés à Dieu.

x. (Fol. 180 v°.) Vers, dans le mètre de Mar-Balaï, adressés à Dieu.

y. (Fol. 181.) Quatrain qui était inscrit sur son bâton pastoral.

z. (*Ibid.*) Seize pièces de vers à un ami, à un évêque, etc.

aa. (Fol. 183 v°.) Deux pièces de vers sur le prêtre Masoura.

bb. (Fol. 184 v°.) Vers adressés à un ami, sur l'oppression des chrétiens par les Arabes. [illegible]. Commencement : [illegible]

cc. (Fol. 186 v°.) Cinq quatrains sur la vanité d'un sot.

dd. (Fol. 187.) Quatrain parénétique.

ee. (Fol. 187 v°.) Sur la mort de son frère Michel. [illegible]. Commencement : [illegible]

ff. (Fol. 191.) Vers sur la mort de son frère Mauphaq, sur la mort du médecin Qouphar, sur la mort de l'évêque Sévère, de Tebriz, sur les sept planètes, sur la date de sa naissance et de sa mort, réponse au nestorien Khamîs et à Daniel Bar-Khattâb, sur la sagesse, sur la vertu, sur Houlagou, et sur divers autres sujets. Cent trente-deux pièces. Plusieurs de ces poésies ont été publiées par M. de Lengerke. (Voyez « Festum Paschatis pie celebrandum civibus academicis indicunt prorector, director... Academiæ Albertinæ... ». Regiom. Boruss., 1838, p. 3 à 14. — « Festum Pentecostes pie celebrandum civibus academicis indicunt prorector, director..... Academiæ Albertinæ..... ». Regiom. Boruss., 1838, p. 3 à 16.)

gg. (Fol. 224.) Pièce de vers sur son enfance et sur l'intelligence des hommes parfaits. [illegible]. Commencement : [illegible]

15° (Fol. 227.) Poëme de David, fils de Paul, en vers de sept syllabes, sur l'alphabet syriaque. ...[illegible]... La première strophe commence ainsi : [illegible]

16° (Fol. 236.) Sentences symboliques pythagoréennes, tirées de la lettre de Théodose, patriarche (d'Antioche), à Georges (Grégoire?). [illegible]. Commencement : [illegible]. Il y a cent onze sentences. Plusieurs ont été publiées par Abraham Ecchellensis dans « Eutychius patriarcha Alexandrinus vindicatus », pars II, p. 362 à 377. (Comparez Assemani, « Bibliotheca orientalis », t. II, p. 124; — Payne Smith, « Catalog. cod. manuscr. Biblioth. Bodl. », pars sexta, col. 507.)

17° (Fol. 245.) Homélie sur la vie solitaire des ermites et des anachorètes, dans le mètre de S. Éphrem. [illegible]. Commencement : [illegible]

18° (Fol. 259.) Homélie sur la pauvreté et l'aumône, dans le mètre de S. Éphrem. [illegible]. Commencement : [illegible]

Ce ms. a été exécuté par un scribe nommé Jacques. Il y a un grand nombre de notes marginales en arabe et en syriaque. A la dernière page il est fait mention d'une persécution des chrétiens à Damas, en l'an 1852 (?) des Grecs.

Papier. Pet. 263 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 157, Colbert 6167.)

IX.

TRAITÉS DE THÉOLOGIE.

198.

1° Exhortation des prêtres, attribuée à S. Ignace, martyr. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]. Il y a une lacune au milieu du texte.

2° (Fol. 10 v°.) Questions et réponses entre un maître et son disciple, relatives au sacrement de la confession. En carschouni. [illegible] (lisez : [illegible]) [illegible]. Commencement : (lis. : [illegible]) [illegible] (sic) [illegible]

3° (Fol. 28 v°.) Homélie sur le carême. En carschouni. [illegible]. Commencement des prolégomènes en prose rimée. [illegible]. Commencement de l'homélie : [illegible]

4° (Fol. 48.) Homélie de S. Éphrem sur la sortie de l'âme du corps. En carschouni. [illegible] [1] [illegible]. Commencement : [illegible]

5° (Fol. 53 v°.) Sur l'excellence de la religion chrétienne et de son culte. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible].....

6° (Fol. 66 v°.) Quelques canons relatifs au baptême. En carschouni. [illegible]...

7° (Fol. 70 v°.) Abrégé de l'Explication de la messe, par Denys Bar-Salibi. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

8° (Fol. 88 v°.) Canons pénitentiels. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]. Cinquante-trois canons ou questions et réponses.

9° (Fol. 100.) Autres canons pénitentiels. En carschouni. [illegible]... Commencement : [illegible]. Soixante-deux canons.

10° (Fol. 112.) Questions et réponses de S. Basile et de S. Grégoire. En carschouni. [illegible]... Commencement : [illegible]...

Entre les folios actuellement cotés 1 et 2 il manque un feuillet.

Papier. Pet. 130 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 114, Colbert 4684.)

199.

Fragments d'une lettre adressée par un évêque aux moines. «Isidore, évêque» (de Péluse), et le «prêtre Victor» y sont cités.

Ces deux feuillets, d'écriture estranghelo, servaient de feuillets de garde au ms. copte n° 95 de la Bibliothèque nationale.

Vélin. Pet. 2 feuillets. ixe siècle (?). — (Supplément 42.)

200.

1° Discours sur le symbole de Nicée, par Jacques, de Saroug. En carschouni. [illegible]

Le texte syriaque de cette pièce a été publié, d'après un ms. de la bibliothèque Bodléienne, par M. Overbeck. (Voyez «S. Ephraemi Syri aliorumque opera selecta», p. 393 à 408, et ci-dessus, n° 195, 1°, k.)

2° (Fol. 13 v°.) Quelques homélies de S. Éphrem, de Jacques, de Saroug, et d'Isaac, d'Antioche, copiées sur le ms. n° 196. (Voyez ci-dessus.) [illegible]

a. Homélies de S. Éphrem sur la passion et le crucifiement. (Voyez ci-dessus, n°s 189, 1°, et 196, 73, I.)

1. Homélie pour l'office de nocturnes du mardi de la semaine sainte.
2. (Fol. 18 v°.) Homélie pour l'office de nocturnes du mercredi de la semaine sainte.
3. (Fol. 22.) Homélie pour l'office de nocturnes du jeudi saint.
4. (Fol. 25.) Homélie pour l'office de nocturnes du vendredi saint.
5. (Fol. 28.) Homélie pour l'office de prime du vendredi saint.
6. (Fol. 41 v°.) Homélie pour l'office de nocturnes du dimanche de Pâques.
7. (Fol. 46 v°.) Autre homélie pour l'office de nocturnes du dimanche de Pâques.

Ces homélies sont désignées à la marge par les n^os [illegible] à [illegible].

b. (Fol. 49 v°.) Homélie parénétique de Mar-Isaac. [illegible]. (A la marge : [illegible]). (Voyez ci-dessus, n° 196, 86.)

c. (Fol. 56 v°.) Homélie de Jacques, de Saroug, sur les morts. [illegible]. (A la marge : [illegible].) Commencement : [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 196, 87.)

3° (Fol. 61 v°.) Chant tiré des Rogations des Ninivites et attribué à S. Éphrem. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n°s 184 et 185.)

4° (Fol. 71.) Pièce de vers de Georges Warda, adressée à son âme. [illegible]. Commencement : [illegible]

5° (Fol. 77.) Extraits divers.

a. Commencement de l'évangile de S. Jean, en carschouni. [illegible]

b. Commencement de l'évangile de S. Jean, en latin écrit en caractères syriaques. [illegible], finissant par [illegible].

c. Quelques extraits d'un ouvrage ascétique, suivis d'une prière. En carschouni. [illegible]

d. (Fol. 79.) Formule de la prière pour le pape, etc., à insérer dans la bénédiction finale de la messe.

e. (Fol. 80.) Chants, en vers de douze syllabes, en l'honneur de la sainte Vierge, par le prêtre Mîrdjân, évêque sous le nom d'Athanase. En syriaque et en carschouni. [illegible]

f. (Fol. 84.) Deux chants en l'honneur de Jésus-Christ, par le même. En carschouni. [illegible]. A la fin on lit : [illegible] مكل الشعر مع ارفاقه في سنة مسيحية ١٦٨٩. في اوّل يوم من شهر كانون الاوّل

Les quatre premiers articles et les trois premières pièces de l'article 5°, écrits en caractères nestoriens, ont été copiés, en 1692, par le prêtre 'Abdou 'l-Aḥad-ben-Daoud, d'Amîd. (Voyez fol. 74 v°.) En tête du fol. 79 on lit cette note, de la main du docteur Picques : « Athanase Seysel, euesque de Mardin et de Nisibe, a copié icy à Paris la messe chaldaïque, latinisée par Alexis de Meneses, à l'usage des X̃tiens de la Serra et de la ville de St Thomé, a° 1685, m̃se 10^b », et à la fin cette autre note : « Le P^e Athanase Seysel a escrit cecy a° 1685, m̃se 9^bri et finit 1^a mensis 10^b ».

Papier. Pet. 86 feuillets. — (Supplément 45, Jacobins Saint-Honoré.)

201.

1° Les treize discours sur la vie chrétienne, par Philoxène (Xenayas), de Maboug.

a. Premier discours (sur la foi). Le commencement manque.

b. (Fol. 5.) Deuxième discours (sur la foi). [illegible] Commencement : [illegible]

c. (Fol. 8 v°.) Troisième discours, sur la foi. [illegible]. Commencement : [illegible]

d. (Fol. 13 v°.) Quatrième discours, sur la foi et la simplicité. [illegible]. Commencement : [illegible] Explicit : [illegible]

e. (Fol. 25.) Cinquième discours. Deuxième discours sur la simplicité. [illegible]. Commencement : [illegible]

f. (Fol. 35 v°.) Sixième discours, sur la crainte de Dieu. [illegible]. Commencement : [illegible]. Explicit : [illegible]

g. (Fol. 44.) Septième discours, sur la crainte de Dieu. [illegible]. Commencement : [illegible] Explicit : [illegible]

h. (Fol. 53.) Huitième discours, sur la pauvreté. [illegible]. Commencement : [illegible]. Explicit : [illegible].....

i. (Fol. 62 v°.) Neuvième discours, sur la pauvreté. [illegible] Commencement : [illegible]. La fin manque.

j. (Fol. 86.) Dixième discours, sur la subjugation de la chair et sur l'ascétisme. [illegible]

[Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. Explicit : [Syriac text]

k. (Fol. 106.) Onzième discours, sur la subjugation de la chair et sur l'ascétisme. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. Ce discours est suivi d'un extrait d'un autre ouvrage du même auteur, commençant par ces mots : [Syriac text]

l. (Fol. 125.) Douzième discours, sur la fornication. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

m. (Fol. 140.) Treizième discours, sur la chasteté. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. Explicit des treize discours : [Syriac text]

2° (Fol. 162.) Sixième lettre d'Ammon (abbé de Scété). [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

3° (Fol. 163.) Lettre de S. Basile à S. Grégoire, son frère. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]... (Voyez Migne, «Patrologia græca», t. XXXII, col. 223 et suiv.) Le texte syriaque est plus développé que le texte grec publié.

4° (Fol. 168.) Quelques sentences de S. Xyste. [Syriac text]. Ces sentences sont tirées du second livre du recueil. (Voy. «P. Lagardii Analecta syriaca», page 10, ligne 23, à page 11, ligne 3; — page 11, lignes 10 à 22, — lignes 25 à 27; — page 15, ligne 28, à page 16, ligne 8; — page 21, lignes 5 à 17; — page 24, lignes 11 à 15.

5° (Fol. 168 v°.) Quelques extraits des vies des Pères, de Palladius. [Syriac text]

6° (Fol. 169.) Lettre de S. Antoine aux moines. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. (Voyez deux traductions latines de cette lettre, dont l'une faite sur le grec, l'autre sur l'arabe, dans Migne, «Patrologia græca», t. XL, p. 978 et p. 999.)

7° (Fol. 172.) Parole de S. Antoine, tirée des Apophthegmes des Pères. [Syriac text]

8° (Fol. 172 v°.) Deux extraits de la doctrine de... [Syriac text].... Commencement : [Syriac text]. C'est la préface du livre des Degrés. (Voyez l'article 9° ci-après.) Le second extrait commence ainsi : [Syriac text]. Explicit : [Syriac text]

9° (Fol. 174.) Le livre des Degrés (Κλίμαξ), divisé en trente et un discours, par un auteur inconnu (Eusèbe le moine?). [Syriac text]. A la marge supérieure se trouve ce titre courant : [Syriac text]

a. Premier discours, sur la distinction des commandements : [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

b. (Fol. 175.) Deuxième discours, sur ceux qui cherchent la sainteté. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

c. (Fol. 176 v°.) Troisième discours, sur la dévotion corporelle et spirituelle. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

d. (Fol. 181.) Quatrième discours, sur l'herbe des malades. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]

e. (Fol. 183.) Cinquième discours, sur le lait des

enfants. [illegible]. Commencement : [illegible]

f. (Fol. 187.) Sixième discours, sur l'homme qui se glorifie de sa perfection. [illegible]. Commencement : [illegible]

g. (Fol. 187 v°.) Septième discours, sur les commandements des justes. [illegible]. Commencement : [illegible]

h. (Fol. 192.) Huitième discours, sur ceux qui donnent leurs biens pour nourrir les pauvres. [illegible]. Commencement : [illegible]

i. (Fol. 193.) Neuvième discours, sur la justice et la charité des justes et des prophètes. [illegible]. Commencement : [illegible]

j. (Fol. 198 v°.) Dixième discours, sur le mérite d'endurer le mal que nous retirons de nos bonnes actions, et sur la macération du corps et de l'âme. [illegible]. Commencement : [illegible]

k. (Fol. 201 v°.) Onzième discours, sur l'audition de la lecture des Écritures saintes. [illegible]. Commencement : [illegible]

l. (Fol. 203.) Douzième discours, sur le service de l'église, public et privé. [illegible]. Commencement : [illegible]

m. (Fol. 206.) Treizième discours, sur la bonne conduite. [illegible]. Commencement : [illegible]. Explicit : [illegible]

n. (Fol. 208.) Quatorzième discours, sur les justes et les saints. [illegible] Commencement : [illegible]

o. (Fol. 209.) Quinzième discours : Comment le désir sexuel se réveilla dans Adam. [illegible]. Commencement : [illegible]

p. (Fol. 216 v°.) Seizième discours : Comment on peut s'élever au-dessus des grands commandements. [illegible]. Commencement : [illegible]

q. (Fol. 220.) Dix-septième discours, sur la passion de Notre-Seigneur, qui doit nous servir d'exemple. [illegible]. Commencement : [illegible]

r. (Fol. 222.) Dix-huitième discours, sur les larmes qui accompagnent la prière. [illegible]. Commencement : [illegible]

s. (Fol. 224.) Dix-neuvième discours, sur la manière de reconnaître la voie de la perfection. [illegible]. Commencement : [illegible]. Explicit : [illegible]

t. (Fol. 233 v°.) Vingtième discours, sur les degrés difficiles à franchir pour arriver à la cité de Notre-Seigneur. [illegible]. Commencement : [illegible]

u. (Fol. 240 v°.) Vingt et unième discours, sur l'arbre d'Adam (du bien et du mal). [illegible]. Commencement : [illegible]

v. (Fol. 247.) Vingt-deuxième discours, sur les peines rigoureuses de la loi. [illegible]. Commencement : [illegible]

x. (Fol. 254 v°.) Vingt-troisième discours, sur Satan, Pharaon et les fils d'Israël. [illegible]. Commencement : [illegible]

y. (Fol. 257 v°.) Vingt-quatrième discours, sur la pénitence. [illegible]. Commencement : [illegible]

z. (Fol. 261.) Vingt-cinquième discours, sur la voix de Dieu et la voix de Satan. [illegible]. Commencement : [illegible]

aa. (Fol. 263 v°.) Vingt-sixième discours, sur le second commandement que Dieu donna à Adam. [illegible]. Commencement : [illegible]

bb. (Fol. 264 v°.) Vingt-septième discours, sur les deux larrons. [illegible]. Commencement : [illegible]

cc. (Fol. 266 v°.) Vingt-huitième discours. Que le sang ne constitue pas l'âme de l'homme. [illegible]. Commencement : [illegible]

dd. (Fol. 268 v°.) Vingt-neuvième discours, sur la macération de la chair. [illegible]. Commencement : [illegible]

ee. (Fol. 274.) Trentième discours, sur les commandements de la foi et de la charité que doivent suivre les solitaires. [illegible]. Commencement : [illegible]

La fin manque.

Une table des chapitres, en tête de l'ouvrage, indique trente et un discours.

Des fragments de cet ouvrage se trouvent dans les mss. du Vatican et du British Museum. (Voyez Assemani, « Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal. », t. III, p. 141; — Wright, « Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum », p. 698, 810, 856 et 882.) C'est dans un des extraits du British Museum qu'il est attribué à Eusèbe. (Voyez Wright, *l. c.*, p. 989.)

10° (Fol. 281.) Extrait d'un traité de Jean le Moine. Fragment.

11° (Fol. 281 v°.) Panégyrique de S. Jean-Baptiste, par Jacques, de Saroug. (Voyez Assemani, « Bibliotheca orientalis », t. I, p. 312, n° 35.) Fragment.

Les folios 105 v°, 139 v°, 173 v° et 260 v° contiennent quatre extraits des vies des Pères, qui ont été ajoutés après coup. Le premier et le quatrième contiennent des apophthegmes d'Abbâ Poimén, le second de S. Antoine, et le troisième d'Abbâ-Lot. Ils sont tirés de l'ouvrage intitulé : « Illustrations du paradis » [illegible].

Le folio 171 est transposé. Il a sa place avant le folio 169.

Au commencement et à la fin il manque quelques feuillets. Entre les folios actuellement cotés 85 et 86 il manque un feuillet. Les marges du ms. ont été rongées par les vers.

Papier. Pet. 281 feuillets. XIIIe siècle. — (Supplément 34, Saint-Germain.)

202.

Œuvres ascétiques de Jean Saba, ou le « Vieillard spirituel ». En carschouni. [illegible] كتاب الشيخ الروحاني [illegible]

I. Discours.

a. Prière.

b. Discours sur la surveillance de soi-même. [illegible] (Voyez Assemani, « Biblioth. orientalis », t. I, p. 436.)

c. (Fol. 7 v°.) Discours sur la lutte et la victoire dans la voie de la perfection. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 436, n° 2.)

d. (Fol. 18 v°.) Sur la fornication. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 436, n° 3.)

e. (Fol. 24 v°.) Discours sur le blasphème. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 436, n° 4.)

f. (Fol. 27 v°.) Discours sur la colère, la folie et l'orgueil. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 437, n° 5.)

g. (Fol. 29 v°.) Discours sur l'amour des anges pour les ascètes, etc. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 437, n° 6; — Zingerle, « Monumenta syriaca », p. 102-104.)

h. (Fol. 31 v°.) Discours sur la théorie discernante. [illegible]. Commencement : [illegible]. Commencement du discours : [illegible]

i. (Fol. 38.) Discours sur l'inconvenance de blâmer la manière de parler des Pères. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 437, n° 7.)

j. (Fol. 40.) Discours sur les frères novices. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 437, n° 8.)

k. (Fol. 43 v°.) Discours sur la prière, etc. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 437, n° 9.)

l. (Fol. 52 v°.) Discours sur la surveillance des sens extérieurs et intérieurs. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 437, n° 10.)

m. (Fol. 57 v°.) Sur la mort volontaire (le renoncement au monde) et la vie éternelle. [illegible] Ce discours est suivi d'une question et d'une réponse relatives à la condition des âmes après la mort. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 438, n°s 11 et 12.)

n. (Fol. 60 v°.) Discours sur l'intimité (*παρρησία*) dont jouissent auprès de Dieu les âmes qui sont pénétrées de l'esprit de Jésus-Christ. [illegible] (Voy. Assemani, *l. c.*, p. 439, n° 13; — comparez «Catalogus codicum manuscr. or. qui in Museo Britannico asservantur. Pars secunda, codices arabicos amplectens», p. 31, n° 14.)

o. (Fol. 62.) Discours sur les différents dons de Dieu. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 439, n° 14.)

p. (Fol. 63 v°.) Discours sur les mystères du monde nouveau. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 439, n° 15.)

q. (Fol. 66.) Question et réponse relatives à la façon de prier, la face tournée vers le nord. (Voyez Zingerle, «Monumenta syriaca», p. 104.)

r. (*Ibid.*) Sur la manifestation de Dieu dans l'âme et sur l'intimité de l'âme avec Dieu. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 439, n° 16.)

s. (Fol. 68 v°.) Sur la Trinité, etc. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 439, n° 17.)

t. (Fol. 71.) Discours sur les dons que reçoivent de l'Esprit ceux qui se livrent à la contemplation de Dieu, et sur la volupté de l'union avec Dieu, etc. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 439, n° 18.)

u. (Fol. 78.) Discours sur la volupté de l'amour et de la contemplation de Dieu. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 440, n° 19.)

v. (Fol. 83.) Discours sur le renoncement au monde et sur la cessation de l'intimité. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 440, n° 20.)

x. (Fol. 85 v°.) Exhortation à la pénitence. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 440, n° 21.)

y. (Fol. 87 v°.) Discours sur la manifestation de Jésus-Christ dans l'homme. [illegible] Ce discours est suivi des sentences d'un moine, copiées par l'auteur. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 440, n° 22.)

z. (Fol. 91 v°.) Réponse adressée à son frère, relative à la purification de l'âme par la pénitence. [illegible] Ce discours est suivi du récit d'un homme qui eut une vision divine au moment de consacrer l'eucharistie, et des observations de l'auteur sur cette vision. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 440, n°s 23 et 24.)

aa. (Fol. 99 v°.) Discours sur le silence. [illegible] (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 440, n° 25.)

bb. (Fol. 101.) Dicours sur l'amour de Dieu. [illegible]

[illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 441, n° 26.)

cc. (Fol. 108 v°.) Discours sur la contemplation de la providence divine. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 441, n° 27.)

dd. (Fol. 112 v°.) Discours sur la vision de Dieu. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 441, n° 28.)

ee. (Fol. 121 v°.) Discours sur la contemplation de Dieu. [illegible].

II. (Fol. 126.) Lettres. [illegible]. Ces lettres, au nombre de quarante-huit, se trouvent énumérées dans Assemani, «Biblioth. orientalis», t. I, p. 441 et suiv. Entre la trente-cinquième et la trente-sixième il y a quelques prières.

III. (Fol. 182.) Trois chapitres contenant des apophthegmes. وايضا (sic) ثلاثة مقالات لرؤوس المعرفة. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 441, n° 30.) Le troisième chapitre commence ainsi dans cet exemplaire : [illegible]

Trois mss. arabes de la Bibliothèque nationale (ancien fonds 64, 65 et 86) contiennent le même ouvrage.

Il y a de nombreuses gloses aux marges extérieures du ms.

Papier. Pet. 199 feuillets. XVIIe siècle. — (Ancien fonds 117, Colbert 5138.)

203.

1° Symbole attribué à Jean Marôn, patriarche d'Antioche, texte syriaque, accompagné d'une paraphrase en carschouni, dont l'auteur est Thomas, évêque de Kaphartâb. [illegible]. (Voyez, sur cet ouvrage, Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. I, p. 513 et suiv.; — «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus», t. II, p. 264.) La préface de notre copie (dont le premier feuillet avait été coupé et remplacé par un autre, écrit à une époque récente), qui existe seulement en carschouni, diffère de celle de l'exemplaire de Rome. Il y a aussi quelques légères variantes dans le reste du livre.

2° (Fol. 66 v°.) Quelques objections contre la doctrine des monophysites. En syriaque et en carschouni. [illegible]. (Voyez «Bibliotheca orientalis», t. I, p. 517.)

3° (Fol. 73.) Quelques objections contre la doctrine des nestoriens. En syriaque et en carschouni. [illegible]. (Voyez Assemani, *l. c.*, p. 517.)

Ces deux traités sont également attribués à Jean Marôn.

4° (Fol. 81.) Dissertation, divisée en dix chapitres, sur le monothélisme, par Thomas, de Kaphartâb. En carschouni. Commencement : [illegible].... Une note à la marge, ajoutée après coup, fait remarquer que l'auteur se dit à tort maronite; qu'il est jacobite, comme il ressort de sa doctrine sur les deux natures. (Voyez, sur ce traité, Assemani, «Biblioth. apostol. Vatic. cod. manuscr. catalogus», t. III, p. 269 et suiv.; — comparez «Fausti Naironi Evoplia fidei catholicæ romanæ», p. 69 et suiv.)

5° (Fol. 114.) Questions et réponses, ou Dialogue entre un Grec et un Syrien sur le Trisagion (par David, fils de Paul). En syriaque et en carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]... (Voyez Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. I, p. 518 et suiv.)

6° (Fol. 125.) Dialogue (apocryphe) entre S. Éphrem le Syrien et Mar-Abraham, son neveu et son disciple, sur les Juifs et les païens. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

7° (Fol. 135 v°.) Questions et réponses de Jean le Stylyte, moine du couvent de S. Zoara, de Saroug. [illegible].... Commencement : [illegible]

8° (Fol. 140.) Profession de foi. En carschouni. [illegible]

9° (Fol. 145.) Dialogue entre un maître et son disciple. En carschouni.

10° (Fol. 146.) Profession de foi. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

11° (Fol. 149 v°.) Extraits du « Livre de l'évidence ». En carschouni. [illegible]. Ces extraits contiennent principalement une controverse contre les musulmans.

Ce ms. a été exécuté en l'an 1781 d'Alexandre (1470 de J. C.), dans le couvent de la Mère de Dieu, à Qanoubîn, pour le patriarche Pierre.

La première page du ms. contient la mention de l'ordination du patriarche Michel de Baqoufa, en 1878.

Papier. Pet. 165 feuillets. — (Ancien fonds 124 A.)

204.

1° Relation de la controverse qui eut lieu entre Abou-Qorra, métropolitain de Ḥarrân, et plusieurs musulmans, en présence du calife Al-Mâmoun. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible] (Voyez Le Quien, « Oriens christianus », t. II, col. 849-850; — Fabricius, « Bibliotheca græca », éd. de Harless, t. X, p. 364 et suiv.) Quatre mss. arabes de la Bibliothèque nationale (ancien fonds, n°s 116, 170, 171 et supplément n° 107) contiennent de ce même traité des rédactions différentes.

2° (Fol. 25 v°.) Les cent chapitres ascétiques de Jean Carpathius, adressés aux moines de l'Inde. En carschouni. [illegible]... (Voyez la traduction latine de l'ouvrage « Πρὸς τοὺς ἀπὸ τῆς Ἰνδίας προτρέψαντας μοναχοὺς παρακλητικόν », par Jacob Pontanus; — comparez Fabricius, « Bibliotheca græca », t. X, p. 738 et suiv.; t. XI, p. 173.) Un autre exemplaire de ce traité existe dans le ms. arabe de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 64, fol. 298 et suiv.

3° (Fol. 50.) Apophthegmes de douze Pères sur la vie spirituelle. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

4° (Fol. 53.) Extrait du livre du « Paradis des Pères ». En carschouni. [illegible]. Suivi de quelques apophthegmes des Pères, en arabe.

5° (Fol. 56 v°.) Le livre de la Colombe, par Grégoire Bar-Hebræus. En arabe. بسم الثالوث المقدس الاب والابن والروح القدس الاله الواحد نكتب ترجمة كتاب يسما الحمامة ترتيب الاب المغريان ابن العبرى رحمه الله... Commencement : اعلم ايها الاخ ان قد وجدنا كتاب مرتيبة التدبير للمرضا الذى لا يوجد لهم طبيب وحكيم...

a. Livre premier, de la sujétion du corps en entrant dans la vie monacale. الباب الاول في التعبد البدنى في اول الدخول في الرهبنة. Dix chapitres.

b. (Fol. 66.) Livre deuxième, de la sujétion de l'âme dans la retraite. الباب الثانى في العبادة النفسانية التى القلاية (lisez للقلاية). Dix chapitres.

c. (Fol. 80 v°.) Livre troisième, de la quiétude spirituelle des justes. الباب الثالث في الراحة الروحانية التى للكاملين. Dix chapitres.

d. (Fol. 86 v°.) Livre quatrième. Éclaircissements et conseils. الباب الرابع في تدبيج مرتبة هذا الكتاب رحمه الله والمكاشفات التى ظهرة له. Les conseils sont au nombre de cent.

(Comparez Payne-Smith, « Catalogi codicum manuscriptorum Biblioth. Bodleianæ, pars sexta », col. 391.)

6° (Fol. 101.) Discours sur la nature de Dieu et la création. En arabe et sans titre. Commencement : تقول ان الله هو ازلى قديم خفى وهو قادر على كل شى وهو عالم بكل شى...

7° (Fol. 107.) Traité, sans commencement ni fin, sur le sacrement de l'eucharistie. En arabe. Commencement : الباب الثالث. قالت القوانين المقدسة ان ينبغى للمومنين ان ينقوا حنطة القصات من الزيوان والشعير وغيره

8° (Fol. 124 v°.) Apologie de la religion chrétienne, par un chrétien jacobite (Jacques al-Kindî), adressée, sous forme de lettre, à un musulman qui l'avait attaquée. En carschouni. Commencement : [illegible]... (Comparez le n° suivant.) Notes marginales.

9° (Fol. 244 v°.) Extraits du « Paradis illustré », ou des vies des solitaires d'Égypte, par Palladius, rédigés sous

forme de dialogue ([illegible]). En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible]...

Ce ms. est de plusieurs mains. Les articles 2° à 7° ont été écrits par le diacre Pierre, fils de Jacques, Ḥarîrî. (Voyez fol. 50, 52 v° et 53 v°.) L'article 8° a été copié en 1968 (1657 de J. C.) sur un exemplaire daté de l'an 1484 des Grecs (1173 de J. C.), par le curé Jean al-Zarbâbî, de Damas, pour le diacre Moïse, fils de Barṣauma, d'Alep. Les autres pièces contenues dans ce volume sont également du XVIIe siècle.

Papier. Pet. 308 feuillets. — (Ancien fonds 126, Colbert 4643.)

205.

Apologie de la religion chrétienne, par Jacques le Kindien, jacobite, en réponse à une attaque d'un musulman de la famille de Hâschim. En carschouni. Commencement : [illegible]... La préface est suivie de la lettre abrégée du musulman, commençant ainsi : [illegible]..... L'ouvrage proprement dit commence ainsi : [illegible]... (Voyez l'article 8° du n° précédent.) Cet exemplaire ne renferme pas la conclusion qui se trouve dans l'autre copie.

Ce ms. a été exécuté en 1930 des Grecs (1619 de J. C.). La copie fut commencée par le diacre Ṣalibi, de Damas, qui a abrégé lui-même la lettre mahométane, et qui a ajouté plusieurs notes marginales. (Voyez folio 11 v°.) La transcription a été continuée et terminée par son frère, le diacre Josué, et deux autres diacres, Serge et Moïse.

Sur le plat intérieur il y a une note de Ṣalibi, qui commence ainsi : [illegible]... Il est à croire que l'ouvrage n'était pas désigné par un titre particulier.

Papier. Pet. 160 feuillets. — (Ancien fonds 127, Colbert 4832.)

206.

1° Table de matières des discours de Moïse Bar-Cépha. (Voyez ci-après, article 3°.) Écriture d'une époque récente.

2° (Fol. 3.) Fragments exégétiques concernant l'Ancien Testament, en syriaque et en carschouni. Ces scholies paraissent appartenir toutes, à l'exception d'une seule, à Moïse Bar-Cépha :

a. Du nom de Joseph.
b. Du Jourdain.
c. De Job. (Cette dissertation est donnée deux fois, fol. 3 et fol. 5.)
d. Du nom de Moïse.
e. Du sens symbolique du mot [illegible].
f. Du sens symbolique du mot [illegible].
g. Du sens symbolique du mot [illegible].
h. Dissertation sur Melchisédech.
i. Autre dissertation sur Melchisédech, par Athanase, patriarche d'Alexandrie, en carschouni.
j. Récit relatif à Jacob et à son frère Ésaü, en carschouni.
k. Sur les facultés de l'âme.
l. Autre dissertation sur Melchisédech.

3° (Fol. 8 v°.) Discours sur différents sujets théologiques, les principales fêtes, les leçons ecclésiastiques, etc., par Moïse Bar-Cépha, évêque de Mossoul et de Bêth-Raman. [illegible]

a. Sur l'annonciation de Zacharie. [illegible]

b. (Fol. 14.) Sur l'annonciation de la Ste Vierge. [illegible]. Cinq dissertations.

c. (Fol. 16 v°.) Explication du passage de S. Luc relatif à la Visitation. [illegible]

d. (Fol. 18 v°.) Sur la nativité de S. Jean-Baptiste. [illegible]. Sept dissertations.

e. (Fol. 22.) Sur la nativité de Notre-Seigneur. [illegible]

1. [illegible]
2. [illegible]

f. (Fol. 26.) Dix-huit chapitres sur la nativité de Notre-Seigneur. [illegible]

g. (Fol. 30 v°.) Sur les rois mages. [illegible] Douze dissertations.

h. (Fol. 33 v°.) Sur l'étoile des rois mages. [illegible]. Huit dissertations.

i. (Fol. 36 v°.) Sur le massacre des Innocents. [illegible]. Dix dissertations.

j. (Fol. 40.) Sur la fête de l'Épiphanie. [illegible]. Dix-sept chapitres et une introduction.

k. (Fol. 47 v°.) Quatorze chapitres sur la circoncision de Notre-Seigneur. [illegible]

l. (Fol. 53.) Chapitres sur la tentation de Notre-Seigneur. [illegible]. Dix dissertations.

m. (Fol. 55.) Sur le carême. [illegible]. Vingt chapitres, introduction et conclusion.

n. (Fol. 61.) Sur le lépreux. [illegible]. Six dissertations.

o. (Fol. 63.) Sur la femme hémorrhoïsse. [illegible]

p. (*Ibid.*) Sur la parole de Notre-Seigneur: «Laissez les morts enterrer leurs morts». [illegible] Huit paragraphes ([illegible], [illegible], [illegible], etc.).

q. (Fol. 64 v°.) Explication du passage de S. Luc relatif au fils de la veuve. [illegible]

r. (Fol. 65 v°.) Explication du passage de S. Luc relatif au bon Samaritain. [illegible]

s. (Fol. 69 v°.) Sur la résurrection de Lazare. [illegible]. Sept dissertations et une introduction.

t. (Fol. 72.) Sur le dimanche des Rameaux. [illegible]. Trente-quatre chapitres, introduction ([illegible]) et conclusion ([illegible]).

u. (Fol. 81.) Sur le dimanche de la Résurrection. [illegible]. Trente chapitres et introduction.

v. (Fol. 89 v°.) Sur le vendredi des confesseurs. [illegible]. Six chapitres.

x. (Fol. 92 v°.) Sur le dimanche nouveau. [illegible]. Onze chapitres et introduction.

y. (Fol. 96.) Sur la question relative à ces paroles de Notre-Seigneur : «Je vais auprès de mon père et le vôtre, etc.» (S. Jean, chap. xx, vers. 17.) [illegible]. Huit chapitres et une introduction.

z. (Fol. 99 v°.) Sur l'Ascension. [illegible]. Vingt chapitres.

aa. (Fol. 103.) Sur la Pentecôte. [illegible]. Dix-neuf chapitres.

bb. (Fol. 109.) Sur l'invention de la croix. [illegible]. Vingt-deux chapitres et une introduction. (Du chapitre xix le copiste n'a écrit que le titre.)

cc. (Fol. 120.) Sur l'antechrist. [illegible]. Douze chapitres, suivis d'une longue citation de S. Clément : [illegible]

dd. (Fol. 126 v°.) Dissertations diverses (tirées en partie de l'Hexaméron) :

1. Sur l'opinion d'après laquelle l'homme existe dès l'éternité, et celle d'après laquelle il est d'origine récente.
2. (Fol. 127.) Sur la chute de Satan et sa haine contre l'homme.
3. (Fol. 128.) Sur le diable ([illegible]) ; citation de Denys, du troisième livre d'Esdras et de David Bar-Paul.
4. (Fol. 129.) Sur les mystères non écrits de l'Église.
5. (Fol. 129 v°.) Sur les monstres ([illegible]).
6. (*Ibid.*) Sur les différents genres de mort.
7. (Fol. 130 v°.) Noms de ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de résurrection des corps.
8. (*Ibid.*) Noms des mers et des îles.

ee. (Fol. 131.) Discours sur la consécration du saint chrême. [illegible]. Trente-six chapitres. (Comparez Assemani, «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal.», t. III, p. 274.) Le prologue manque dans notre exemplaire. Le chapitre xli du ms. de Rome forme, dans notre ms., le chapitre xxviii.

ff. (Fol. 140.) Explication symbolique de l'ordination des évêques, prêtres et diacres. [illegible]. Dix dissertations.

gg. (Fol. 141 v°.) Explication symbolique de l'ordination épiscopale. [illegible]. Huit dissertations.

hh. (Fol. 145.) Sur la tonsure des moines et anachorètes. [illegible]. (Comparez Assemani, «Biblioth. apostol. Vatic. cod. manuscript. catalogus», t. II, p. 322; — W. Wright, «Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum», p. 879.) Sans prologue. La fin, à partir du chapitre VIII, manque.

4° (Fol. 147.) Dissertation sur l'annonciation de la mère de Dieu, par Josué (Michel II), de Militène, neveu de Mar-Michel. [illegible]. Trente et un chapitres. Commencement : [illegible]

5° (Fol. 158.) Dissertations sur la nativité de Notre-Seigneur. [illegible]. Quatre-vingt-sept chapitres, précédés de trois introductions ([illegible], [illegible] et [illegible]). Commencement : [illegible]. Le premier chapitre commence ainsi : [illegible]...

6° (Fol. 186 v°.) Dissertation sur la présentation de Notre-Seigneur au temple. [illegible]. Onze chapitres. Commencement : [illegible]...

7° (Fol. 191.) Dissertation sur le carême. [illegible]. Vingt chapitres. (On en compte vingt et un, mais le n° XVII est passé.) Commencement : [illegible]......

8° (Fol. 197.) Sur le jeudi saint. [illegible]. Trente chapitres. Commencement : [illegible]......

9° (Fol. 205 v°.) Sur le lavement des pieds. [illegible]. Quinze chapitres.

Les articles 5° à 9° sont du même auteur que celui qui précède et celui qui suit. (Voyez ci-après, n° 208.)

10° (Fol. 209.) Sur le vendredi du crucifiement, par Josué, fils d'Abraham, fils d'Élie, de Militène. [illegible]. Cinquante et un chapitres. Commencement : [illegible].....

11° (Fol. 225.) Notes diverses :

a. Indication des nombres d'années que vécurent plusieurs personnages de l'Ancien Testament, depuis Adam jusqu'à Moïse.

b. Table chronologique des rois de Juda, indication de leurs années de vie et de leurs règnes.

c. Table chronologique des prophètes.

d. Énumération des langues qui ont une littérature, d'après S. Grégoire, de Nysse.

e. Nombre de versets des différents livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

12° (Fol. 227.) Explication de la messe, par Denys Bar-Salibi. [illegible]. (Voyez Assemani, «Biblioth. or.», t. II, p. 176 à 207; — comparez «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus», t. II, p. 552; — Jos. Al. Assemani, «Codex liturgicus Ecclesiæ universæ», lib. IV, pars II, p. 227.)

13° (Fol. 271.) Sens mystique des différents actes du Christ (de ses miracles et de ses paraboles). [illegible]. Commencement : [illegible]

14° (Fol. 282.) Explication du sens mystique des membres du corps du Christ. [illegible]. Commencement : [illegible]

15° (Fol. 285.) Extrait du commentaire sur l'Ecclésiaste, par Jean le moine. [illegible]. Commencement : [illegible]

Ce recueil a été arrangé et écrit entre les années 1864 et 1866 des Séleucides, par un certain Jean, fils de Job, pour l'instruction de ses fils. (Voyez fol. 119 v°, 270 v° et 287 v°.) La date qui se trouve à la dernière page a été altérée (ܥܕܡܐ ܠܟܠ ܘܠܐ̈ܬܐ ܡܫܡܠܝܢ ܘܐܬܪܐ ܕܠܟܘܡܢܘܬܗ).

Le fol. actuellement coté 17 est transposé; il se place à la suite du fol. 27. A la suite du fol. 146 il manque vingt feuillets. A la suite du fol. 277 il manque dix feuillets.

Papier. Moy. 287 feuillets. — (Ancien fonds 35.)

207.

Discours sur différents sujets théologiques, les principales fêtes de l'année et les leçons ecclésiastiques, par Mar-Sévère, nommé Moïse Bar-Cépha, [et par Josué, de Militène]. ܠܘ ܗܪܐ ܠܐ ܡܫܬܠܡܢܘܬܐ ܕܐܠܗܐ ܡܦܫܩܐ ܠܡܩܒܠܝܢ ܠܡܐܠܐ ܕܐܬܬܣܝܡܘ ܕܡܩܒܠ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܦܘܫܩܐ ܕܡܠܘܐ ܡܩܝܡܐ ܡܢ ܟܢܘܫܐ

a. Sur l'annonciation de Zacharie.

b. (Fol. 11.) Sur l'annonciation de la sainte Vierge.

c. (Fol. 14 v°.) Sur l'annonciation de la mère de Dieu, par Josué, de Militène. (Voyez l'article 4° du n° précédent.)

d. (Fol. 34.) Explication du passage de S. Luc relatif à la Visitation. (La fin est écrite deux fois.)

e. (Fol. 36.) Nombre des versets des différents livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. (Voyez le n° précédent, article 11° e.)

f. (Fol. 36 v°.) Énumération des langues qui ont une littérature, d'après S. Grégoire, de Nysse. (Voyez le n° précédent, article 11° d.)

g. (Fol. 38.) Sur la nativité de S. Jean-Baptiste.

h. (Fol. 42 v°.) Dix-huit chapitres sur la nativité de Notre-Seigneur.

i. (Fol. 49.) Sur les rois mages.

j. (Fol. 54.) Sur l'étoile des rois mages.

k. (Fol. 59.) Sur le massacre des Innocents.

l. (Fol. 63 v°.) Sur la fête de l'Épiphanie.

m. (Fol. 73 v°.) Sur la circoncision de Notre-Seigneur.

n. (Fol. 81.) Sur la présentation de Notre-Seigneur au temple (par Josué, de Militène). Onze chapitres. (Voyez le n° précédent, article 6°.)

o. (Fol. 87.) Sur le carême (par Josué, de Militène). Commencement : ܫܦܝܪܐ ܗܘ ܕܢܐܡܪ ܕܡܛܠ ܡܛܠܬܗ ܕܨܘܡܐ ܘܐܡܝܢ ܕܫܡܥܬܘܢ ܡܢ ܡܠܦܢܘܬܐ... (Voyez l'article 7° du n° précédent.)

p. (Fol. 96.) Sur le lépreux.

q. (Fol. 98.) Sur la femme hémorrhoïsse.

r. (Fol. 98 v°.) Sur la parole de Notre-Seigneur : « Laissez les morts enterrer leurs morts ».

s. (Fol. 100 v°.) Explication du passage de S. Luc relatif au fils de la veuve.

t. (Fol. 101 v°.) Explication du passage de S. Luc relatif au bon Samaritain.

u. (Fol. 106 v°.) Sur la résurrection de Lazare.

v. (Fol. 110 v°.) Sur le dimanche des Rameaux.

x. (Fol. 123 v°.) Sur le jeudi saint (par Josué, de Militène. Voyez l'article 8° du n° précédent.)

y. (Fol. 135.) Sur le lavement des pieds (par Josué, de Militène. Voyez l'article 9° du n° précédent.) Seize chapitres.

z. (Fol. 140 v°.) Sur la consécration du saint chrême. Cinquante chapitres, précédés d'un prologue et de la table des chapitres. (Comparez le n° précédent, article 3°, ee.)

aa. (Fol. 159 v°.) Sur le vendredi saint, par Josué, de Militène. Cinquante chapitres. (Voyez l'article 10° du n° précédent.)

bb. (Fol. 182.) Sur le dimanche de la Résurrection.

cc. (Fol. 194 v°.) Sur le vendredi des confesseurs.

dd. (Fol. 198.) Sur le dimanche nouveau.

ee. (Fol. 203.) Sur l'Ascension.

ff. (Fol. 207 v°.) Sur la Pentecôte. A la fin se trouve une note sur les sept ordres d'inspiration divine : ܐܘܟ ܗܢܘܢ ܛܟܣܐ ܕܐܢܘܢ ܐܠܗܝܐ

gg. (Fol. 216.) Sur l'invention de la sainte croix. Comme au n° précédent, il n'existe du chap. xix que le titre.

hh. (Fol. 231 v°.) Sur l'antechrist.

ii. (Fol. 242.) Notes diverses.

1. Sur l'opinion d'après laquelle l'homme existe dès l'éternité, et celle d'après laquelle il est d'origine récente.
2. (Fol. 242 v°.) Sur la chute de Satan et sa haine contre l'homme.
3. (Fol. 244.) Sur le diable.
4. (Fol. 245 v°.) Sur les mystères non écrits de l'Église.
5. (Fol. 246.) Sur les monstres.
6. (*Ibid.*) Sur les différents genres de mort.
7. (Fol. 247.) Ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de résurrection des corps.
8. (*Ibid.*) Noms des mers et des îles.

jj. (Fol. 248.) Sur la tentation de Notre-Seigneur.

kk. (Fol. 252.) Sur le carême. (Voyez le n° précédent, article 3°, m.)

ll. (Fol. 261 v°.) Sur les mystères de l'ordination des évêques. La fin manque.

mm. (Fol. 267.) Sur les sept climats. La fin manque.

En tête du volume se trouvent quelques pièces ajoutées après coup : Énumération des sougyotho que l'on chante aux différentes fêtes de l'année ecclésiastique; Questions adressées à Denys Bar-Ṣalibi, et ses Réponses relatives à la célébration de la messe pour les morts, et une Notice biographique de Moïse Bar-Cépha, abrégée de celle qui se trouve à la fin du ms. syriaque n° xxxii de la Bibliothèque du Vatican. (Voyez Assemani, « Bibliotheca orientalis », t. II, p. 218.)

Entre les folios actuellement cotés 266 et 267 il manque un ou plusieurs feuillets. Il manque un ou plusieurs feuillets à la fin.

Papier. Pet. 267 feuillets. xv° siècle. — (Ancien fonds 123.)

208.

1° Explication de la messe, par Denys Bar-Ṣalibi, adressée à Ignace, métropolitain de Jérusalem. [Syriac text] (Voyez ci-dessus, n° 206, 12°, et Assemani, « Bibliotheca orientalis », t. II, p. 176 à 207.)

2° (Fol. 68 v°.) Office pour la nativité de la sainte Vierge et la commémoration de Joachim et de Ste Anne, ses parents. [Syriac text] Incomplet.

La première de ces deux pièces a été écrite en l'an 1700 des Grecs (1389 de J. C.), par un prêtre de Mardîn. La seconde est d'une autre main.

Papier. Pet. 85 feuillets. — (Ancien fonds 69, Colbert 6207.)

209.

1° Discours sur les principales fêtes de l'Église, par Josué, de Militène (Michel II). [Syriac text] Commencement : [Syriac text]

a. (Page 5.) Sur le nom de l'Église. [Syriac text] Commencement : [Syriac text]

b. (Page 6.) Sur l'annonciation de la mère de Dieu. (Voyez ci-dessus, n° 206, 4°.)

c. (Page 31.) Sur la nativité de Notre-Seigneur. (Voyez ci-dessus, n° 206, 5°.)

d. (Page 96.) Sur la présentation de Notre-Seigneur au temple. (Voyez ci-dessus, n° 206, 6°.)

e. (Page 106.) Sur le carême. (Voyez ci-dessus, n° 206, 7°.)

f. (Page 121.) Sur le jeudi saint. (Voyez ci-dessus, n° 206, 8°.)

g. (Page 138.) Sur le lavement des pieds. (Voyez ci-dessus, n° 206, 9°.)

h. (Page 146.) Sur le vendredi du crucifiement. (Voyez ci-dessus, n° 206, 10°.)

2° (Page 181.) Traité contre Nestorius et les nestoriens, faisant partie du [Syriac text] (ou [Syriac text]), réfutation des hérésies, par Denys Bar-Ṣalibi. [Syriac text]

a. Premier discours. Commencement : [Syriac text] Ce discours, divisé en douze chapitres, se termine par cet explicit : [Syriac text]

b. (Page 231.) Deuxième discours. [Syriac text] Commencement : [Syriac text] Trente et un chapitres (on compte : chapitre i, ii, etc., ou, en continuant la numération du premier discours, chapitres xiii, xiv, etc., jusqu'au chapitre xliii). Le premier chapitre commence ainsi : [Syriac text] Le chapitre iii est intitulé : [Syriac text]. A partir du chapitre xxi, le traité a la forme d'un dialogue entre l'auteur et les nestoriens. A la fin, Denys Bar-Ṣalibi réfute la doctrine des deux natures, et l'explicit de l'ouvrage est donné en ces termes : [Syriac text]

[Syriac text]

3° (Page 385.) Homélie sur les tourments d'un homme vivant en pays étranger, par David le Phénicien. En vers de douze syllabes. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. (Comparez ci-dessus, n° 180, 7°, a.)

4° (Page 392.) Explication de la messe, par Denys Bar-Salibi. [Syriac text] (Voyez ci-dessus, n°s 206, 12°, et 208.)

5° (Page 504.) Homélie d'André, archevêque de Crète, sur la nativité de la sainte Vierge. En carschouni. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. C'est la quatrième homélie de la rédaction du texte grec imprimé. (Voyez Migne, « Patrologia græca », t. XCVII, col. 861 et suiv.)

Ce ms. a été exécuté en l'an 1956 des Grecs. (Voyez page 380.)

En tête du volume se trouve cette note : [Syriac text]. Cette note est de la main de Moïse Ibn al-Koun. (Voyez ci-dessus, n°s 107 et 163.) D'après une note arabe de la page 380, ce ms. avait appartenu à l'évêque Jean Ibn al-ʿAzîz, Grégoire.

Papier. Pet. 517 pages. — (Ancien fonds 125, Colbert 3694.)

210.

Traité de théologie, intitulé : « Candélabre du sanctuaire touchant les fondements de l'Église », par Grégoire Bar-Hebræus. [Syriac text]. (Voyez, sur cet ouvrage, Assemani, « Biblioth. orientalis », t. II, p. 284 et suiv.; — Nicoll et Pusey, « Bibliothecæ Bodleianæ codicum manuscriptorum oriental. catalogus », t. II, p. 451 et suiv.; — « Journal asiatique », décembre 1834, p. 481 et suiv.) L'ouvrage est divisé en douze livres (*fondements* [Syriac text] ou [Syriac text]), précédés d'une introduction ([Syriac text]).

a. (Fol. 4.) Premier fondement. De la science en général. [Syriac text]. Trois sections ([Syriac text]).

b. (Fol. 11 v°.) Deuxième fondement. De l'univers. [Syriac text]

1. Introduction. [Syriac text]
2. (Fol. 13.) Chapitre premier. [Syriac text]. Deux sections.
3. (Fol. 15 v°.) Chapitre deuxième. [Syriac text]. Deux sections et une introduction.
4. (Fol. 16 v°.) Chapitre troisième. [Syriac text]. Six sections.

c. (Fol. 62 v°.) Troisième fondement. De la théologie. [Syriac text]

1. (Chapitre premier. [Syriac text]. Deux sections.
2. (Fol. 65 v°.) Chapitre deuxième. [Syriac text]. Deux sections.
3. (Fol. 67 v°.) Chapitre troisième. [Syriac text]. Trois sections.
4. (Fol. 73.) Chapitre quatrième. [Syriac text]. Deux sections.
5. (Fol. 74 v°.) Chapitre cinquième. [Syriac text]. Deux sections.
6. (Fol. 82.) Chapitre sixième. [Syriac text]. Trois sections.
7. (Fol. 86 v°.) Chapitre septième. [Syriac text]. Trois sections.
8. (Fol. 91 v°.) Chapitre huitième. [Syriac text]. Deux sections.
9. (Fol. 94.) Chapitre neuvième. [Syriac text]. Deux sections.
10. (Fol. 105.) Chapitre dixième. [Syriac text]. Trois sections.

d. (Fol. 112 v°.) Quatrième fondement. De l'incarnation du Verbe. [illegible]

1. Chapitre premier. [illegible]. Deux sections.
2. (Fol. 116 v°.) Chapitre deuxième. [illegible]. Deux sections.
3. (Fol. 119.) Chapitre troisième. [illegible]. Deux sections.
4. (Fol. 142 v°.) Chapitre quatrième. [illegible]. Sept sections.
5. (Fol. 164.) Chapitre cinquième. [illegible]. Trois sections.
6. (Fol. 167.) Chapitre sixième. [illegible]. Trois sections.

e. (Fol. 180.) Cinquième fondement. De la connaissance des substances célestes, c'est-à-dire des anges. [illegible]

1. Chapitre premier. [illegible]. Trois sections.
2. (Fol. 185.) Chapitre deuxième. [illegible]. Quatre sections.
3. (Fol. 193.) Chapitre troisième. [illegible] Deux sections.
4. (Fol. 200 v°.) Chapitre quatrième. [illegible]. Deux sections.
5. (Fol. 203 v°.) Chapitre cinquième. [illegible]. Deux sections.

f. (Fol. 207.) Sixième fondement. Du sacerdoce terrestre. [illegible]

1. Chapitre premier. [illegible]. Deux sections.
2. (Fol. 210 v°.) Chapitre deuxième. [illegible]. Introduction et cinq sections.

g. (Fol. 223 v°.) Septième fondement. Des esprits malins, c'est-à-dire des démons. [illegible]

1. Chapitre premier. [illegible]. Trois sections.
2. (Fol. 229.) Chapitre deuxième. [illegible]. Trois sections.

h. (Fol. 235 v°.) Huitième fondement. De l'âme rationnelle. [illegible]

1. Introduction.
2. (Fol. 237.) Chapitre premier. [illegible]. Trois sections.
3. (Fol. 245 v°.) Chapitre deuxième. [illegible]. Introduction et neuf sections.
4. (Fol. 266.) Chapitre troisième. [illegible]. Trois sections.
5. (Fol. 269 v°.) Chapitre quatrième. [illegible]. Introduction et deux sections.
6. (Fol. 273 v°.) Chapitre cinquième. [illegible]. Trois sections.
7. (Fol. 277.) Chapitre sixième. [illegible]
8. (Fol. 280.) Chapitre septième. [illegible]. Quatre sections.
9. (Fol. 286 v°.) Chapitre huitième. [illegible]. Trois sections.

i. (Fol. 291 v°.) Neuvième fondement. Du libre arbitre, du destin, de la nécessité, etc. [illegible]

ܒܥܠܡܐ ܐܢܫܝܐ. ܘܡܬܦܠܓ ܠܬܠܬܐ ܬܪܥܝܢ ܘܦܬܓܡܐ ܕܥܠܘܗܝ ܕܟܠܗ ܥܠܡܐ.
ܘܡܬܦܠܓ ܠܥܠܬܐ ܘܣܝܡܐ ܘܡܬܦܠܓ ܠܦܘ

1. Introduction.
2. Chapitre premier. ܦܣܘܩܐ ܩܕܡܝܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܐܠܗܘܬܐ. ܘܡܬܦܠܓ ܠܬܠܬܐ ܦܘܫܩܐ. Trois sections.
3. (Fol. 298.) Chapitre deuxième. ܦܣܘܩܐ ܬܪܝܢܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܐܠܗܘܬܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Deux sections.
4. (Fol. 307.) Chapitre troisième. ܦܣܘܩܐ ܬܠܝܬܝܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܐܠܗܘܬܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Trois sections.
5. (Fol. 310.) Chapitre quatrième. ܦܣܘܩܐ ܪܒܝܥܝܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܐܠܗܘܬܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Trois sections.
6. (Fol. 324.) Chapitre cinquième. ܦܣܘܩܐ ܚܡܝܫܝܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܐܠܗܘܬܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Deux introductions et six sections.

j. (Fol. 331 v°.) Dixième fondement. De la résurrection des morts. ܐܣܐ ܥܣܝܪܝܐ ܕܩܝܡܬܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]

1. Chapitre premier. ܦܣܘܩܐ ܩܕܡܝܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Deux sections.
2. (Fol. 333.) Chapitre deuxième. ܦܣܘܩܐ ܬܪܝܢܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܩܝܡܬܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Trois sections.
3. (Fol. 337 v°.) Chapitre troisième. ܦܣܘܩܐ ܬܠܝܬܝܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܩܝܡܬܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Quinze sections.

k. (Fol. 343 v°.) Onzième fondement. De la fin du monde et du jugement des bons et des méchants. ܐܣܐ ܕܚܕܥܣܪ ܕܫܘܠܡܗ ܕܥܠܡܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]

1. Chapitre premier. ܦܣܘܩܐ ܩܕܡܝܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Quatre sections.
2. (Fol. 348 v°.) Chapitre deuxième. ܦܣܘܩܐ ܬܪܝܢܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܫܘܠܡܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Quatre sections.
3. (Fol. 357 v°.) Chapitre troisième. ܦܣܘܩܐ ܬܠܝܬܝܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܫܘܠܡܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Introduction et quatre sections.
4. (Fol. 361.) Chapitre quatrième. ܦܣܘܩܐ ܪܒܝܥܝܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܫܘܠܡܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Trois sections.
5. (Fol. 365 v°.) Chapitre cinquième. ܦܣܘܩܐ ܚܡܝܫܝܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܫܘܠܡܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Cinq sections.
6. (Fol. 374.) Chapitre sixième. ܦܣܘܩܐ ܫܬܝܬܝܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܫܘܠܡܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Introduction et deux sections.

l. (Fol. 376 v°.) Douzième fondement. Du paradis d'Éden. ܐܣܐ ܬܪܥܣܪܝܐ ܕܦܪܕܝܣܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]

1. Chapitre premier. ܦܣܘܩܐ ܩܕܡܝܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Quatre sections.
2. (Fol. 382.) Chapitre deuxième. ܦܣܘܩܐ ܬܪܝܢܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܦܪܕܝܣܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Quatre sections.
3. (Fol. 387.) Chapitre troisième. ܦܣܘܩܐ ܬܠܝܬܝܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܦܪܕܝܣܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Deux sections.
4. (Fol. 388.) Chapitre quatrième. ܦܣܘܩܐ ܪܒܝܥܝܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܕܦܪܕܝܣܐ. ܘܡܬܦܠܓ [illegible]. Introduction et neuf sections.

Ce ms. a été exécuté par un scribe nommé Jacques, en l'an 1715 des Grecs (1404 de J. C.), dans le couvent de la mère de Dieu de Scété ([illegible]), et complété (à partir du fol. 388) en l'an 1998 (1687 de J. C.), par un moine nommé Jean, de Gargar, dans l'église de Mar-Behnam, à ܚܡܨ, pour Jean Abou-Ṣalibi.

Il y a, aux marges, des gloses et autres notes, dont quelques-unes donnent des collations avec un autre exemplaire de cet ouvrage, des extraits du ܟܬܒܐ ܕܙܠܝܩܐ du même auteur, etc.

D'après deux notes, en tête du volume, ce ms. fut vendu en 1866 des Grecs, pour la somme de quatre cents dirhems, après avoir été acheté par le curé Thomas, fils de Fadhl-Allah, de Ḥimç, en 1830, pour la somme de quatre pièces d'or (اربع اشرفيه ذهب سليميه خونككاريه).

Papier. Moy. 392 feuillets. — (Ancien fonds 121, Colbert 2003.)

211.

« Le Candélabre du sanctuaire », par Grégoire Bar-Hebræus. En carschouni. [illegible]

a. Introduction.
b. (Fol. 3 v°.) Premier fondement.
c. (Fol. 11 v°.) Deuxième fondement.
d. (Fol. 66.) Troisième fondement.
e. (Fol. 116.) Quatrième fondement.
f. (Fol. 180 v°.) Cinquième fondement.

g. (Fol. 203 v°.) Sixième fondement.
h. (Fol. 217 v°.) Septième fondement.
i. (Fol. 228.) Huitième fondement.
j. (Fol. 275 v°.) Neuvième fondement.
k. (Fol. 312.) Dixième fondement.
l. (Fol. 323.) Onzième fondement.
m. (Fol. 350.) Douzième fondement.

Cette traduction, exécutée par le diacre Serge, est conforme (sauf plusieurs variantes et quelques passages qui sont plus complets dans notre ms.) à celle qui a été décrite dans le catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque Bodléienne. (Voyez Nicoll et Pusey, «Bibliothecæ Bodleianæ codicum manuscr. oriental. catalogus», t. II, p. 451 et suiv.) Dans l'exemplaire d'Oxford, le traducteur est désigné ainsi : Serge, fils de Jean-al-Zerbâbî, de Damas (voyez Nicoll et Pusey, *l. c.*, p. 451), tandis que, dans la note finale de notre copie, qui a été écrite dans l'école et par les élèves du curé Jean-al-Zerbâbî, surnommé Ibn-al-Djarîr, de Damas, en 1972 des Grecs (1661 de J. C.), il est dit : [illegible]...

Ce ms. provient de la bibliothèque d'un évêque syrien nommé Jean.

Papier. Pet. 367 feuillets. — (Ancien fonds 128, Colbert 4847.)

212.

Démonstrations intellectuelles et sens spirituels tirés du «Candélabre du sanctuaire» de Grégoire Bar-Hebræus. En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible]... L'auteur de cet abrégé n'a pas conservé la division de l'original. Les différents chapitres ne sont séparés que par les titres : [illegible]. La fin manque.

Ce ms. a appartenu à un prêtre nommé Thomas, [illegible], et plus tard à un autre prêtre, Bischâra, fils d'ʿAbdou'l-ʿAzîz, du bourg de Nabakh.

Papier. Pet. 149 feuillets. xvi° siècle. — (Ancien fonds 135.)

213.

Traité de théologie, intitulé : «Livre des rayons», par Grégoire Bar-Hebræus. [illegible] (Voyez, sur cet ouvrage, Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. II, p. 297 et suiv.)

a. Introduction.

b. Premier discours. De l'hexameron ou la création. [illegible]

1. Introduction. [illegible]
2. (Fol. 3.) Chapitre premier. [illegible]. Six sections.
3. (Fol. 9.) Chapitre deuxième. [illegible]. Deux sections.
4. (Fol. 9 v°.) Chapitre troisième. [illegible]. Trois sections.
5. (Fol. 11 v°.) Chapitre quatrième. [illegible]. Trois sections.
6. (Fol. 14.) Chapitre cinquième. [illegible]. Quatre sections.
7. (Fol. 15 v°.) Chapitre sixième. [illegible]. Deux sections.
8. (Fol. 17 v°.) Chapitre septième. [illegible]. Trois sections.

c. (Fol. 20 v°.) Deuxième discours. De la théologie. [illegible]

1. Chapitre premier. [illegible]. Sept sections.
2. (Fol. 27 v°.) Chapitre deuxième. [illegible]. Trois sections.

d. (Fol. 31.) Troisième discours. De l'incarnation du Verbe. [illegible]

1. Chapitre premier. [illegible]. Quatre sections.
2. (Fol. 38.) Chapitre deuxième. [illegible]. Deux sections.
3. (Fol. 42.) Chapitre troisième. [illegible]. Trois sections.

e. (Fol. 44 v°.) Quatrième discours. Des anges. [illegible]

1. Chapitre premier. [illegible]. Deux sections.
2. (Fol. 47.) Chapitre deuxième. [illegible]. Trois sections.
3. (Fol. 49.) Chapitre troisième. [illegible]. Trois sections.

f. (Fol. 51.) Cinquième discours. Des esprits malins. [illegible]

1. Chapitre premier. [illegible]. Trois sections.

2. (Fol. 53 v°.) Chapitre deuxième. ܡܥܠܝܢ ܠܬܪܝܢ ܣܝܡܐ ܕܡܬܚܪܝܢܘܬܗܘܢ. Trois sections.

g. (Fol. 55.) Sixième discours. De l'âme. ܡܐܡܪܐ ܫܬܝܬܝܐ ܣܝܡܐ ܕܢܦܫܐ

1. Chapitre premier. ܡܥܠܝܢ ܩܕܡ ܣܝܡܐ ܕܢܦܫܐ ܠܐ ܡܬܚܠܦܐ. Deux sections.
2. (Fol. 56 v°.) Chapitre deuxième. ܡܥܠܝܢ ܠܬܪܝܢ ܣܝܡܐ ܕܡܢܗ ܕܢܦܫܐ ܡܬܚܠܦܐ. Trois sections.
3. (Fol. 59.) Chapitre troisième. ܡܥܠܝܢ ܠܬܠܬܐ ܣܝܡܐ ܕܒܪܝܬܗ ܕܢܦܫܐ ܡܬܚܠܦܐ. Trois sections.
4. (Fol. 62 v°.) Chapitre quatrième. ܡܥܠܝܢ ܠܐܪܒܥܐ ܣܝܡܐ ܕܫܠܐ ܡܬܚܪܢܘܬܐ ܕܢܦܫܐ ܡܬܚܠܦܐ. Cinq sections.
5. (Fol. 69.) Chapitre cinquième. ܡܥܠܝܢ ܕܚܡܫܐ ܣܝܡܐ ܕܦܘܠܘܓܝܣܛܐ ܕܢܦܫܬܐ ܡܢ ܒܬܪ ܦܘܪܫܢܐ ܕܡܢ ܦܓܪܐ. Quatre sections.

h. (Fol. 71 v°.) Septième discours. Du sacerdoce. ܡܐܡܪܐ ܫܒܝܥܝܐ ܣܝܡܐ ܕܟܗܢܘܬܐ

1. Chapitre premier. ܡܥܠܝܢ ܩܕܡ ܣܝܡܐ ܕܡܫܡܫܢܘܬܐ ܘܩܘܪܒܢܐ. Trois sections.
2. (Fol. 74.) Chapitre deuxième. ܡܥܠܝܢ ܠܬܪܝܢ ܣܝܡܐ ܕܡܥܡܘܕܝܬܐ ܘܡܫܚܐ. Deux sections.
3. (Fol. 77 v°.) Chapitre troisième. ܡܥܠܝܢ ܠܬܠܬܐ ܣܝܡܐ ܕܩܘܪܒܢܐ ܩܕܝܫܐ. Trois sections.

i. (Fol. 83.) Huitième discours. Du libre arbitre. ܡܐܡܪܐ ܬܡܝܢܝܐ ܣܝܡܐ ܕܡܫܠܛܢܘܬܐ ܕܢܦܫܐ ܒܟܠ ܡܕܡ

1. Chapitre premier. ܡܥܠܝܢ ܩܕܡ ܣܝܡܐ ܕܚܐܪܘܬܐ ܕܫܘܚܠܦܐ. Trois sections.
2. (Fol. 92.) Chapitre deuxième. ܡܥܠܝܢ ܠܬܪܝܢ ܣܝܡܐ ܕܥܒܕܐ ܕܚܝܘܬܐ. Trois sections.
3. (Fol. 95 v°.) Chapitre troisième. ܡܥܠܝܢ ܠܬܠܬܐ ܣܝܡܐ ܕܡܫܡܫܢܘܬܐ ܘܡܚܒܪܐ. (A la marge une glose, désignée ainsi : ܦܘܢܝܐ ܡܢ ܬܟܫܦܬܐ ܠܐܚܪܢܐ.) Trois sections.
4. (Fol. 101 v°.) Chapitre quatrième. ܡܥܠܝܢ ܠܐܪܒܥܐ ܣܝܡܐ ܕܫܘܒܩܢܐ ܕܚܛܗܐ ܘܡܩܒܠܢܘܬܗܘܢ. Trois sections.
5. (Fol. 107.) Chapitre cinquième. ܡܥܠܝܢ ܠܚܡܫܐ ܣܝܡܐ ܕܐܬ ܦܘܪܥܢܐ ܠܥܒܕܐ ܛܒܐ ܘܕܡܬܚܣܕܢܘܬܐ. Deux sections.

j. (Fol. 112 v°.) Neuvième discours. De la fin des deux mondes. ܡܐܡܪܐ ܬܫܝܥܝܐ ܣܝܡܐ [ܕܫܘܠܡܐ] ܕܥܠܡܐ ܘܬܪܝܢ. ܕܫܘܠܡܗ ܕܥܠܡܐ ܗܢܐ ܘܥܠܡܐ ܕܥܬܝܕ ܠܡܗܘܐ

1. Chapitre premier. ܡܥܠܝܢ ܩܕܡ ܣܝܡܐ ܕܡܪܝܐ. Trois sections.
2. (Fol. 116 v°.) Chapitre deuxième. ܡܥܠܝܢ ܠܬܪܝܢ ܣܝܡܐ ܕܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܥܠܡܐ. Trois sections.

3. (Fol. 120 v°.) Chapitre troisième. ܡܥܠܝܢ ܠܬܠܬܐ ܣܝܡܐ ܕܢܘܚܡܐ ܕܡܝܬܐ. Trois sections.

k. (Fol. 125 v°.) Dixième discours. Du paradis. ܡܐܡܪܐ ܥܣܝܪܝܐ ܣܝܡܐ ܕܦܪܕܝܣܐ

1. Chapitre premier. ܡܥܠܝܢ ܩܕܡ ܣܝܡܐ ܕܡܠܟܘܬܐ ܕܒܫܡܝܐ ܘܕܟܠ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܢ ܛܘܒܐ. Quatre sections.
2. (Fol. 135 v°.) Chapitre deuxième. ܡܥܠܝܢ ܠܬܪܝܢ ܣܝܡܐ ܕܓܗܢܐ ܘܕܫܘܢܩܐ ܕܪܘܫܥܐ. ܐܝܟ ܡܢ ܐܚܪܢܐ. Quatre sections.

l. (Fol. 143.) Conclusion. ܫܘܠܡܐ ܘܚܬܡܐ

m. (Fol. 143 v°.) Autre conclusion, commençant ainsi : ܡܢ ܐܚܪ ܗܘ ܡܫܠܡܢܘܬܐ

Ce ms. est de deux mains différentes. Dans une note finale, il est dit qu'il a été terminé dans le couvent de S. Thomas, à Jérusalem, par le diacre ʿÎsâ, fils de Josué, fils de Ḥasan, du bourg de ܒܛܠܐ, en l'an 1664 des Grecs (1353 de J. C.). Mais cette note paraît appartenir au ms. d'après lequel un scribe nommé David a copié la seconde moitié du présent exemplaire.

Les folios 140 et 141 sont modernes.

Papier. Pet. 144 feuillets. — (Ancien fonds 129, Colbert 6217.)

214.

Le Livre des rayons, par Grégoire Bar-Hebræus. ܟܬܒܐ ܕܙܠܝܩܐ ܡܛܠ ܥܘܡܩܐ ܕܡܝܬܪܬܐ ܕܥܕܬܐ ܣܝܡܐ ܠܡܪܝ ܓܪܝܓܘܪܝܘܣ ܡܦܪܝܢܐ ܕܡܕܢܚܐ ܒܪ ܥܒܪܝܐ ܕܡܢ ܡܠܝܛܝܢܐ ܡܕܝܢܬܐ.

a. Introduction.
b. Premier discours.
c. (Fol. 42.) Deuxième discours.
d. (Fol. 56.) Troisième discours.
e. (Fol. 70.) Quatrième discours.
f. (Fol. 78.) Cinquième discours.
g. (Fol. 82 v°.) Sixième discours.
h. (Fol. 101 v°.) Septième discours.
i. (Fol. 116.) Huitième discours.
j. (Fol. 150 v°.) Neuvième discours.
k. (Fol. 164 v°.) Dixième discours.
l. (Fol. 182 v°.) Conclusion.
m. (Fol. 183 v°.) Autre conclusion.

En tête du volume il y a une prière en carschouni attribuée à S. Siméon Stylite (ܨܠܘܬܐ ܠܡܪܝ ܫܡܥܘܢ ܐܣܛܘܢܝܐ). et à la fin deux pièces de vers.

Une analyse de cet ouvrage, en latin, de la main de J. S. Assemani, se trouve au commencement du ms. Elle se termine ainsi : « Codex syriacis literis et lingua exara-

tus, in-8° bombycino, sine nota temporis; sed ex caracteris forma colligitur ante annos 200 scriptum fuisse. Tripoli in Syria, die 18 novris 1737. Joseph Simonius Assemanus ».

Papier. Pet. 186 feuillets. — (Supplément 59.)

215.

1° Règles monastiques relatives à la discipline, tirées des ouvrages de différents Pères. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]. La fin manque.

2° (Fol. 9.) Poésies de Grégoire Bar-Hebræus. Cette copie commence par le poëme sur la parole de Socrate : « La loi est bonne, mais la philosophie est meilleure ». [illegible]... Suivent les quatrains et autres pièces, dans le même ordre que dans le ms. n° 197 (voyez ci-dessus, n° 197, 14°, f, g, etc.), avec quelques lacunes. La copie est très-négligée et contient parfois des variantes qui s'éloignent beaucoup des autres copies. Par exemple, au lieu du titre : [illegible] (voyez n° 197, fol. 163 v°), le présent exemplaire porte (fol. 13 v°) : [illegible]. La dernière des petites pièces est le quatrain sur Houlagou-Khân, qui se trouve inséré dans la Chronique. Vient ensuite (fol. 34 v°) le poëme sur la construction merveilleuse du ciel, les différentes opinions sur la création et sur l'union de l'âme avec le corps; le poëme sur l'amour de Dieu comparé au vin (fol. 37); l'autre poëme sur le même sujet (fol. 38, vers la fin); le poëme sur l'âme rationnelle (fol. 38 v°); le poëme sur la Trinité, en vers de sept syllabes, commençant ainsi : [illegible] (fol. 39); enfin le poëme philosophique sur la perfection (fol. 49).

3° (Fol. 56 v°.) Poëme de David, fils de Paul, sur l'alphabet syriaque. [illegible]... (Voyez ci-dessus, n° 197, 15°.)

4° (Fol. 60.) Sentences symboliques pythagoréennes (recueillies et traduites (?) par le patriarche Théodose). [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 197, 16°.) On compte cent douze sentences, mais le chiffre 109 est passé dans la numération.

5° (Fol. 63.) Homélie dans le mètre de S. Éphrem, sur la vie solitaire. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 197, 17°.)

6° (Fol. 68 v°.) Homélie sur la pauvreté et l'aumône, dans le mètre de S. Éphrem. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 197, 18°.)

7° (Fol. 70.) Homélie sur les solitaires, dans le mètre de S. Éphrem. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 197, 13°.)

8° (Fol. 75 v°.) Autre homélie sur les solitaires et les anachorètes, dans le mètre de S. Éphrem. [illegible]. Commencement : [illegible]

9° (Fol. 80.) Hymne alphabétique. [illegible]. Commencement : [illegible]...

10° (Fol. 82.) Autre poëme alphabétique, dans le mètre de S. Éphrem. [illegible]...

11° (Fol. 82 v°.) Sur les trente pièces d'argent de Judas Iscariote. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 197, 11°.)

12° (Fol. 83 v°.) Lettres à un prêtre, à un diacre, à un métropolitain et à un évêque.

a. Lettre à un prêtre et un diacre, en vers de sept syllabes. [illegible]. Commencement : [illegible]

b. (Fol. 84.) Autre, en vers de sept syllabes. [illegible]. Commencement : [illegible]

c. (*Ibid.*) Autre, à un métropolitain. [illegible]. Commencement : [illegible]...

d. (Fol. 84 v°.) Autre, à un évêque. [illegible]. Commencement : [illegible]...

e. (*Ibid.*) Autre, en vers de sept syllabes. (*sic*) [illegible]. Commencement : [illegible]

f. (*Ibid.*) Réponse. [illegible]. Commencement : [illegible]

g. (Fol. 85.) Lettre en vers de sept syllabes. [illegible]. Commencement : [illegible]...

Papier. Pet. 86 feuillets. xviie siècle. — (Ancien fonds 118.)

216.

Traité de la confession et de la rémission des péchés, sous forme de dialogue entre un maître et son disciple. En carschouni. Après un prologue incomplet, au commencement et à la fin, l'ouvrage commence ainsi : [illegible]

[illegible]. Commencement du premier discours : [illegible]. La fin, à partir du dix-huitième discours, manque.

Papier. Pet. 186 feuillets. xvie siècle. — (Ancien fonds 131 A.)

217.

1° Réfutation de différents passages de la Chronique d'Ibn-Batrîq (Eutychius), qui affirme que les maronites professent la doctrine du monothélisme. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible] (*sic*) [illegible]....

2° (Fol. 15.) Réfutation de Thomas de Kaphartâb, qui accusait les maronites de professer le monothélisme. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible].....

L'auteur de ces traités est Étienne, patriarche des maronites (Stephanus Aldoënsis). Ils sont l'un et l'autre tirés d'un ouvrage plus considérable qui se trouve à la Bibliothèque du Vatican. (Voyez Mai, « Scriptorum veterum nova collectio », t. IV, p. 592. — Comparez Le Quien, « Oriens christianus », t. III, col. 72; — Faustus Naironus, « Evoplia fidei catholicæ romanæ », p. 65 et suiv.)

3° (Fol. 19.) Lettre d'Étienne (neveu d'Étienne Aldoënsis), évêque de Batroun et vicaire du patriarche d'Antioche (au marquis de Villeneuve, ambassadeur du roi de France à Constantinople), datée du couvent de Qanoubîn, le 10e jour du mois de kanoun second, de l'an 1733 de J. C.

Le tout est de la main d'Étienne, évêque de Batroun, et scellé de son sceau, qui porte une légende syriaque ([illegible]), et une légende latine (Stefanus, episcopus Batronsis, 1728).

Papier. Pet. 19 feuillets. — (Ancien fonds 156.)

218.

Traité de théologie morale, par demandes et réponses, intitulé : « Le Livre des avertissements », composé en arabe par le métropolitain Georges (?), directeur du collège maronite à Rome, et traduit en syriaque par le prêtre Khidr, fils de Hormuzd, de Mossoul. [illegible] (changé en [illegible], Gaspard?) [illegible].

Le ms. est de la main de Khidr-ben-Hormuzd. Caractères nestoriens.

Papier. Pet. xviiie siècle. 71 feuillets. — (Supplément 66.)

219.

1° Sur la grandeur et l'unité de l'Église catholique, apostolique et romaine, ouvrage composé à Rome par Athanase Safar, évêque de Mardîn. En arabe. بسم الاب والابن والروح القدس الاله الواحد الذى على رجاه نبيّن ونبرهن عظمة وحدانية الكنيسة المقدسة الجامعة الرسولية القاثوليقية الرومانية وبالله المستعان. Commencement : هذه المشهود عنها وعن وحدانيتها من ساير الانبيا ومن ساداتنا الرسل... L'auteur raconte (fol. 7) qu'il a réuni les matériaux de ce livre dans la Bibliothèque du roi très-chrétien, qui possédait un grand nombre de manuscrits syriaques : فاعلم يا ايها القارى اللبيب انّى انا الحقير دخلت الى مكتبة ملك مسيحى من بعض الملوك ثم اطلعونى على خزانة كتب السريان فاندهلت لما نظرت كثرتهم فابتديت اتامل بالكتب واحدًا بعد واحد لكى اعلم اى كتاب هو ومن الّفه فنظرت البعض وتركت الاخرين لان ما كان لى زمان لافتش جميعهم ولا كان يكفينى شهر زمان لاقرى اسم الكتب فقط بل وجدت بينهم كتاب بخط قنيط (قنيط هو : à la marge الاسرنكيرى) على جلد رق وبشرح اسامى البلدان مثلا ما هو معنى اسم ماردين....... وعلى هذا القياس اسم ساير البلا[د] وتفسيرهم فاندهلت فى ذاتى وبجدت الاله وعظمت كنيسته لانى فى مكتبة واحدة قد نظرت بهذا المقدار كتب السريان الذى ما ينوجد عند جميع السريان مقدار النصف ولا عند بطاركتهم واساقفتهم... Explicit : تم ونجز بحمد الله هذا المختصر المولف من ابينا مار اثانسيوس سفر اسقف

ماردين في شهر ايلول سنة الف وسبعماية وخمسة وعشرين مسيحية وذلك بمدينة رومية امر المداين على يد الفقير القس خدر الكلداني الموصلي...

2° (Fol. 43 v°.) Le Credo de S. Athanase. En arabe. على رجا الثالوث الاقدس نكتب قانون الايمان المألف من القديس مار اثناسيوس بطريرك الاسكندرية صلاته تحرسنا امين

3° (Fol. 45 v°.) بسم... كتاب يشتمل على اجوبة اهل الكنيسة المقدسة القاثوليقية الجامعة الرسولية لاعتراضات الهراطقة ضد القاثوليقيين تاليف البادري ميخايل القابوري الافرنجي برومية الكبرى بطبع مجمع انتشار الايمان وبالله المستعان سنة ١٦٨٠ مسيحية. C'est la copie du texte imprimé de l'ouvrage du P. Michel Febure (Justinien, de Tours), intitulé : « Præcipuæ objectiones muhameticæ legis sectatorum adversus catholicos, earumque solutiones », Rome, 1680.

4° (Fol. 88 v°.) Sur la grandeur et l'unité de l'Église catholique romaine. Traduction syriaque de l'article 1° ci-dessus. ܒܫܡ... ܡܫܝܚܐ ܡܫܒܚܢ ܒܟܠܗ ܫܪܝܪܘܬܐ ܒܝܬ ܩܕܝܫܬܐ ܥܕܬܐ ܩܬܘܠܝܩܝ ܘܫܠܝܚܝܬܐ ܪܗܘܡܝܬܐ...

Caractères nestoriens.

Ce ms. a été exécuté à Rome par Khidr-ben-Hormuzd, en 1725, année du grand jubilé.

Papier. Pet. 144 feuillets. — (Supplément 64.)

220.

L'Imitation de Jésus-Christ, traduite de l'arabe en syriaque, par Isaac, de Mossoul, maphrien de l'Orient. ܟܬܒܐ ܕܡܬܕܡܝܢܘܬܐ ܕܡܫܝܚܐ ܕܒܗ ܒܦܫܝܛܘܬܐ ܡܬܪܓܡ ܠܣܘܪܝܝܐ. ܘܥܪܒܝܐ ܡܬܚܐ ܘܡܫܪܐ. ܐܝܟ ܕܡܟܪܟܝܢ ܒܢܘܗܪܐ. ܕܡ ܒܢܘܗܪܐ ܕܐܝܟ ܡܠܬܐ ܕܡܪܢ. ܐܝܟܢܐ ܡܫܡܫ ܕܒܗ ܡܢ ܠܒܐ ܘܡܫܝܚܐ ܡܬܢܨܚ ܡܢ ܟܠܗ ܥܠܡܐ ܚܠܦ ܡܬܬܠܝܐ. ܐܝܟ ܐܢܫܐ ܘܡܬܚܫܒܢܐ. ܘܡܫܒܚܐ ܘܡܫܡܫܢܐ ܘܡܬܦܪܫܢܐ ܘܠܘܩܒܠܐ ܘܠܥܠܡܐ. ܐܝܟ ܕܐܝܬܝ ܗܢܐ ܟܬܒܐ ܡܬܚܙܐ ܐܝܟ ܡܬܪܓܡܐ. ܡܫܝܚܐ ܕܝܢ. ܒܗ ܗܘ ܕܗܘܐ ܒܫܘܠܡܐ ܐܪܥܐ. ܡܫܝܚܐ ܢܗܘܐ ܢܬܒܪܟ... Ce titre est suivi de la table des chapitres et d'une courte prière du traducteur. A la fin se trouve une table des prières que renferme l'ouvrage.

Ce ms. a été exécuté à Rome, en 1725 de J. C., dans l'année du jubilé, par Khidr Bar-Maqdasî Hormuzd, de Mossoul. Il l'a copié sur un exemplaire écrit en caractères maronites, qui n'était pas divisé en chapitres.

Caractères nestoriens.

Papier. Pet. 186 feuillets. — (Supplément 69.)

221.

La Doctrine chrétienne du cardinal Bellarmin (« Dichiaratione più copiosa della dottrina cristiana »), traduite en syriaque par le prêtre Khidr-bar-Hormuzd, de Mossoul. ܟܬܒܐ ܕܝܘܠܦܢܐ ܡܫܝܚܝܐ ܕܟܕܝܢܠ ܒܠܪܡܝܢܘܣ ... ܕܐܬܪܓܡ ܡܢ ܐܝܛܠܝܐ ܘܥܪܒܝܐ ܠܣܘܪܝܝܐ ... (à la marge : ܠܐܘܡܬܐ ܕܡܫܬܡܥܢܐ) ܥܠ ܝܕ ܩܫܝܫܐ ܚܕܪ... Ce texte syriaque continue sur plusieurs lignes... La copie, qui est autographe, contient un grand nombre de corrections entre les lignes de la main même du traducteur, qui, dans la note finale, dit avoir traduit sur l'italien et l'arabe, et avoir terminé son travail au mois de kanoun second de l'an 1741.

En tête du volume on lit cette note : اعلم ايها القاري ان هذا الكتاب فيه غلط كثير لانه نسخه ما هو مصلوح والذى استخرجه كان يريد ان يصلحه على القاعدة ويطبعه لكن ما صار له زمان حتى يرتب الكلام في قاعدة الاعراب...

Les rubriques, en langue italienne, sont souvent ajoutées aux rubriques en syriaque.

Papier. Pet. 129 feuillets. — (Supplément 84.)

222.

Doctrine chrétienne, traduite sur la version arabe du Père Fromage, par Mgr Joseph Audo, patriarche de Mossoul. ܟܬܒܐ ܕܝܘܠܦܢܐ ܡܫܝܚܝܐ ܕܐܬܪܓܡ ܡܢ ܥܪܒܝܐ ܠܣܘܪܝܝܐ ... ܡܢ ܡܪܝ ܝܘܣܦ ܐܘܕܘ ܦܛܪܝܪܟܐ ... Le titre est précédé de la table des chapitres et suivi d'une introduction du traducteur syrien. Dans cette introduction il est dit que la traduction arabe a été exécutée en 1735, à Tripoli, sur la version italienne de l'ouvrage français.

Ce ms. a été copié sur l'exemplaire original, en 1848 de J. C., par le prêtre Michel Romanos, pour M. Guillois, gérant du consulat de France à Mossoul, qui en a fait don à la Bibliothèque nationale.

Papier. Moy. 220 feuillets. — (Supplément 6.)

X.

CONCILES ET CANONS.

223.

1° Le Nomocanon de David, métropolitain maronite, traduit du syriaque en arabe, interpolé dans le sens du

monothélisme et augmenté par THOMAS, évêque de Kaphartâb; précédé de la lettre du moine JOSEPH, adressée à ce même Thomas, et de la réponse de celui-ci. En carschouni. Après la table des matières, la lettre du moine Joseph commence ainsi : [illegible] (sic) [illegible] (il y avait primitivement [illegible]) [illegible]. Commencement de la réponse : [illegible]

Le nom de l'auteur n'est pas mentionné, mais il se trouve dans une autre copie du même ouvrage conservée à la Bibliothèque du Vatican. (Voyez Assemani, «Biblioth. apostol. Vatic. codicum. manuscr. catal.», t. III, p. 202 et suiv.) Le titre de l'exemplaire de Rome est d'ailleurs en partie erroné.

1. (Fol. 10.) Canon de la foi. [illegible]
2. (Fol. 13.) De la foi. [illegible]
3. (Fol. 23 v°.) De la prière. [illegible]
4. (Fol. 25.) Des menstrues. [illegible]
5. (Fol. 26.) De la pureté. [illegible]
6. (Fol. 32 v°.) De la messe. [illegible]
7. (Fol. 39.) De la communion. [illegible]
8. (Fol. 47 v°.) Du baptême. [illegible]
9. (Fol. 52 v°.) Du jeûne. [illegible]
10. (Fol. 69 v°.) De la dîme. [illegible]
11. (Fol. 71 v°.) De la dîme des animaux. [illegible]
12. (Fol. 72 v°.) De la dîme des fruits. [illegible]
13. (Fol. 75 v°.) Du symbole de la foi. [illegible]
14. (Fol. 76 v°.) Canons généraux pour tous les chrétiens. [illegible]
15. (Fol. 80.) Canons des moines et des religieuses. [illegible]
16. (Fol. 80 v°.) Canons des prêtres. [illegible]
17. (Fol. 82 v°.) Des heures canoniques. Commencement : [illegible] (قضى) [illegible]
18. (Fol. 84.) Du jeûne, du divorce, du mariage, du sacerdoce, etc., en plusieurs chapitres, sans titres spéciaux. [illegible]...
19. (Fol. 94.) Canons du concile de Constantinople. [illegible] [?]. [illegible]... Canons 7 à 20. Il s'agit des deux conciles de Photius, en 861 et 879.
20. (Fol. 99.) Canon de CYRILLE, d'Alexandrie, relatif au baptême et au mariage. [illegible] (sic) [illegible]
21. (Fol. 100 v°.) Sur la nature de Jésus-Christ. [illegible]
22. (Fol. 102.) Canon de S. Jean l'évangéliste. [illegible]. (Extrait des constitutions des apôtres, ainsi que les articles 28 à 36 ci-après.)
23. (Fol. 106.) Canon de S. Jean l'évangéliste, relatif au divorce. [illegible].
24. (Fol. 107 v°.) Extrait (relatif à Jésus-Christ et à la Trinité) du livre de WALÎD-BEN-IBRÂHÎM, surnommé IBN-'IDÂD ('ADYÂN?). [illegible] (جادى) [illegible]. Commencement : [illegible]...
25. (Fol. 111 v°.) De l'oraison dominicale. [illegible] الباتيرجون (πατὴρ ἡμῶν).
26. (Fol. 114.) Canons de S. CLÉMENT, de Rome. [illegible]
27. (Fol. 119 v°.) Canons des apôtres, au nombre de quatre-vingt-un. [illegible]
28. (Fol. 126.) Canon de S. Pierre, relatif à l'Église. [illegible]
29. (Fol. 126 v°.) Canon de S. Matthieu, relatif aux dîmes et prémices. [illegible]...

30. (Fol. 126 v°.) Commandements de S. Pierre. [Syriac] (*sic*) [Syriac]...

31. (Fol. 127.) Commandement de S. Paul. [Syriac]

32. (Fol. 128.) Commandement de S. Paul, ou, d'après d'autres, de S. Jacques, relatif à la commémoration des morts. [Syriac]

33. (*Ibid.*) Du repas des funérailles. [Syriac]

34. (Fol. 128 v°.) De ceux qui souffrent pour la foi. [Syriac]

35. (Fol. 129.) Des grades du sacerdoce. [Syriac]

36. (Fol. 131.) Commandement de S. Paul, relatif à ceux qui veulent communier. [Syriac]

37. (Fol. 132 v°.) Canons du concile de Nicée. [Syriac]... Vingt-deux canons, correspondant aux vingt canons grecs.

38. (Fol. 136 v°.) Les vingt-quatre canons (distribués en vingt-trois) du concile d'Ancyre. [Syriac]

39. (Fol. 139 v°.) Les quinze canons du concile de Néocésarée. [Syriac]

40. (Fol. 140 v°.) Les vingt canons du concile de Gangra, précédés de la lettre synodale. [Syriac]...

41. (Fol. 143 v°.) Les vingt-quatre canons du concile d'Antioche, précédés de la lettre synodale. [Syriac]

42. (Fol. 148.) Les cinquante-neuf canons du concile de Laodicée. [Syriac]

43. (Fol. 151 v°.) Quatre canons du concile de Constantinople. [Syriac] [lis. [Syriac]] [Syriac]...

44. (Fol. 153 v°.) Les vingt-sept canons du concile de Chalcédoine. [Syriac]

45. (Fol. 158.) Définition du concile d'Éphèse. [Syriac]...

46. (*Ibid.*) Canon relatif aux livres condamnés. [Syriac] (الحنيف)...

47. (Fol. 159.) Décrets, au nombre de cent trente, des empereurs Constantin, Théodose et Léon. [Syriac]... Après le quarante-troisième canon il y a un nouveau titre : (السنن) [Syriac]. (Comparez Mai, « Scriptorum veterum nova collectio », t. IV, p. 296.) Il y a quelques erreurs de numération et une lacune au milieu. A la fin se trouve un appendice, intitulé : [Syriac]. C'est le chapitre sur le prêt, tiré du Nomocanon d'Ibn-al-ʿAssâl.

D'après une note qui se trouve en tête de notre copie, Étienne al-Douaïhî, évêque de Batroun, a marqué par une croix à la marge tous les passages contraires à la doctrine catholique. Cette note est écrite de la main d'Étienne et datée de l'an 1731 de J. C.

2° (Fol. 178 v°.) [Syriac]. Ce sont des extraits paraphrasés du livre des Proverbes et de l'Ecclésiastique, en carschouni. Commencement : [Syriac]...

3° (Fol. 184.) Homélie sur le jeûne, attribuée à S. Jean Chrysostome. En carschouni. [Syriac]

[illegible]. Commencement : [illegible]...

4° (Fol. 192 v°.) Questions et réponses. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

5° (Fol. 195 v°.) Dix dissertations théologiques, sous forme de dialogues entre un maître et son disciple. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

6° (Fol. 207.) Calendrier. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]. La fin manque.

Papier. Moy. xvie siècle. 210 feuillets. — (Ancien fonds 136.)

224.

1° Canons pénitentiels de Denys Bar-Salibi, précédés d'une lettre d'envoi. [illegible]. Commencement : [illegible]... Neuf chapitres, dont les deux derniers contiennent les canons, au nombre de soixante-dix. (Comparez ci-dessus, n° 111, 20°.) Une traduction partielle de ce texte se trouve dans la collection Renaudot (n° 6, fol. 197 et suiv.)

2° (Fol. 37.) Canons des saints Pères. [illegible]. Douze canons. Commencement : [illegible]

3° (Fol. 39 v°.) Canons ou décisions de Timothée, patriarche d'Alexandrie. [illegible]. Commencement : [illegible]... (Comparez ci-dessus, n° 62, 18°.)

4° (Fol. 41 v°.) Autres canons. En carschouni. [illegible]...

5° (Fol. 46.) Prière d'absolution. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

6° (Fol. 49.) Sur ce qu'un médecin (spirituel) doit observer. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]. Une traduction de cette pièce se trouve dans les papiers de Renaudot. (Voyez collection Renaudot, n° 6, fol. 119.)

7° (Fol. 52.) Rite d'absolution. En carschouni. [illegible]... (Voyez coll. Renaudot, *l. c.*, fol. 119 v°.)

8° (Fol. 59.) Rite de la confession. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 110, 2°.) La traduction de Renaudot, publiée dans Denzinger, «Ritus orientalium», t. I, p. 443, a été faite sur cette copie.

9° (Fol. 71 v°.) Prières pénitentielles, faisant suite à l'article précédent. [illegible]. La plupart de ces prières ont été traduites par Renaudot sur le présent ms. (Voyez collection Renaudot, n° 6, fol. 123 et suiv.; — Denzinger, *l. c.*, t. I, p. 443 et suiv. — Comparez ci-dessus, n° 108, 2°, 111, articles 2° à 6°, etc.) Cent huit prières ou rites particuliers. Sous le n° [illegible] (fol. 190 v°) se trouvent les cent neuf commandements de J. C.

Ce ms. a été exécuté à Tripoli, en 1821 des Grecs. (Voyez fol. 58 v°.) Il a appartenu à un diacre nommé Jean, fils de Mançour Ibn-Djebâra. (Voy. fol. 168 v°.)

Papier. Pet. 195 feuillets. — (Ancien fonds 141, Colbert 6606.)

225.

1° Nomocanon d'Abou-Isaac Ibn-al-ʿAssâl. En carschouni. Sans titre. Commencement : [illegible]...

I. Première partie.

1. De l'Église. [illegible]
2. (Fol. 8.) Des livres canoniques. [illegible]
3. (Fol. 8 v°.) Du baptême et des catéchumènes. [illegible]
4. (Fol. 10.) Des patriarches. [illegible]
5. (Fol. 14 v°.) Des évêques. [illegible]
6. (Fol. 23.) Des prêtres. [illegible]
7. (Fol. 26.) Des diacres. [illegible]
8. (Fol. 28 v°.) Des sous-diacres, lecteurs, etc. [illegible]

9. (Fol. 30.) Des ecclésiastiques en général. [illegible]

10. (Fol. 37 v°.) Des moines et des religieuses. [illegible]

11. (Fol. 47.) De la discipline des laïques. [illegible]

12. (Fol. 52 v°.) De la liturgie. [illegible]

13. (Fol. 54 v°.) De l'eucharistie. [illegible]

14. (Fol. 67.) De la prière. [illegible]

15. (Fol. 71.) Du jeûne. [illegible]

16. (Fol. 74.) De l'aumône. [illegible]

17. (Fol. 79 v°.) Des aumôniers et de la distribution des aumônes. [illegible]...

18. (Fol. 81.) Des dîmes, prémices, vœux et legs. [illegible]

19. (Fol. 85 v°.) Des dimanches et fêtes. [illegible]

20. (Fol. 88.) Des martyrs, confesseurs et apostats. [illegible]

21. (Fol. 90 v°.) Des devoirs envers les malades. [illegible]

22. (Fol. 91 v°.) Des devoirs envers les morts. [illegible]

II. (Fol. 93.) Seconde partie. بسم الاب... [illegible]...

23. De la nourriture, des vêtements, des habitations et des industries. [illegible]

24. (Fol. 96.) Du mariage. [illegible]

25. (Fol. 113.) De l'interdiction du concubinage. [illegible]

26. (Fol. 113 v°.) Des donations. [illegible]

27. (Fol. 115.) De l'échange, du gage, de l'intérêt et du fermage. [illegible]

28. (Fol. 119.) Du prêt. [illegible]

29. (*Ibid.*) Du dépôt. [illegible]

30. (Fol. 120 v°.) De la procuration. [illegible]

31. (Fol. 121 v°.) De la liberté, de l'esclavage et de la manumission. [illegible]

32. (Fol. 123 v°.) De la tutelle. [illegible]

33. (Fol. 125.) De la vente et de l'achat. [illegible]

34. (Fol. 129 v°.) De l'association. [illegible]

35. (Fol. 131.) De la violence et de l'oppression. [illegible]

36. (Fol. 132 v°.) Du salaire. [illegible]

37. (Fol. 135 v°.) Des constructions. [illegible]

38. (Fol. 140.) De l'échange. [illegible]

39. (Fol. 140 v°.) De la confession. [illegible]

40. (Fol. 141 v°.) De la restitution des objets trouvés. ...[illegible]

41. (Fol. 144.) Des testaments. [illegible]

42. (Fol. 150 v°.) Des héritages. [illegible]

43. (Fol. 160.) Des juges et des procédures judiciaires. [illegible]

44. (Fol. 174.) Des rois. [illegible]

45. (Fol. 177 v°.) Des préceptes de l'Ancien et du Nouveau Testament. [illegible]...

46. (Fol. 185.) De la punition de l'incrédulité et de l'apostasie. [illegible]...

47. (Fol. 187.) De l'homicide. [illegible]

48. (Fol. 192.) De la punition de la fornication. [illegible]

49. (Fol. 195 v°.) De la punition du vol. [illegible]

50. (Fol. 196.) De l'ivrognerie, de la fornication, etc. [illegible]

51. (Fol. 198 v°.) Des cheveux, de la circoncision, de la confession, etc. [illegible]

(Voyez, sur cet ouvrage, St. Ev. Assemâni, «Bibliothecæ Mediceæ codicum manuscr. oriental. catal.», p. 98 et suiv.; — Dillmann, «Catal. codicum manuscr. Bibl. Bodleianæ Oxoniensis, pars VII», p. 24 et suiv.) La version éthiopienne du chapitre XLIV a été publiée dans le programme de l'école de l'orphelinat de Halle, en 1841. («Libri æthiopici Fetha-Negest, cap. XLIV, edid. A. Arnold.») La Bibliothèque nationale possède plusieurs autres exemplaires de cet ouvrage, tant en arabe qu'en éthiopien.

2° (Fol. 203.) Autres canons, tirés de la collection de Thomas, de Kaphartâb. En carschouni.

1. Des menstrues. [illegible] (Voyez ci-dessus, n° 223, 1°, article 4.)
2. (Fol. 204.) De la communion. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 223, 1°, article 7.)
3. (Fol. 208 v°.) Du baptême. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 223, 1°, article 8.)
4. (Fol. 211.) Des mariages prohibés. [illegible]. Extrait. (Voyez ci-dessus, n° 223, 1°, article 14.)
5. (Fol. 211 v°.) Canon de Cyrille, d'Alexandrie, relatif au baptême et au mariage. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 223, 1°, article 20.)
6. (Fol. 214 v°.) Du jeûne, du divorce, du mariage, etc. (Voyez ci-dessus, n° 223, 1°, article 18.) Incomplet à la fin.

Ce ms. a été exécuté en 1786 d'Alexandre (1475 de J. C.), par le prêtre Abraham, fils de Serge, du bourg de Bân.

En tête du volume se trouvent : le canon du concile de Nicée, relatif au mariage, l'énumération des conciles œcuméniques et la prière pour les parents dont l'enfant est mort sans baptême (les deux premières pièces en carschouni, la dernière en syriaque); de plus, une note italienne ainsi conçue : « Questo libro è stato ueduto da me et notato i suoi erroi che sono al n° de... et giudico che deue esser abrusciato quanto (?) poterlo accommodar commodam. se ben le molte cose buone, et in fede da uerita l'ho sottoscritto ». Signé : « Jo. Bapt. Eliano (?) T. »

Papier. Moy. 220 feuillets. — (Ancien fonds 139.)

226.

« Livre des directions », ou Nomocanon de Grégoire Bar-Hebræus. [illegible]

1. Chapitre premier. De l'Église et de son administration. [illegible]
2. (Fol. 11.) Chapitre deuxième. Du baptême. [illegible]
3. (Fol. 14 v°.) Chapitre troisième. Du saint chrême. [illegible]
4. (Fol. 17 v°.) Chapitre quatrième. De l'eucharistie. [illegible]
5. (Fol. 24 v°.) Chapitre cinquième. Des fêtes, jeûnes et prières. [illegible]
6. (Fol. 31 v°.) Chapitre sixième. Des funérailles. [illegible]
7. (Fol. 34 v°.) Chapitre septième. Des ordres sacerdotaux. [illegible]
8. (Fol. 52.) Chapitre huitième. Du mariage. [illegible]
9. (Fol. 73.) Chapitre neuvième. Des testaments. [illegible]
10. (Fol. 77 v°.) Chapitre dixième. Des héritages. [illegible]
11. (Fol. 84 v°.) Chapitre onzième. De l'achat et de la vente. [illegible]
12. (Fol. 100.) Chapitre douzième. Des avances (προθεσμία). [illegible]
13. (Fol. 104 v°.) Chapitre treizième. Du gage. [illegible]
14. (Fol. 111 v°.) Chapitre quatorzième. De l'insolvabilité. [illegible]
15. (Fol. 117.) Chapitre quinzième. Du consentement. [illegible]
16. (Fol. 120 v°.) Chapitre seizième. Du transfert. [illegible]
17. (Fol. 121 v°.) Chapitre dix-septième. De la garantie. [illegible]
18. (Fol. 124.) Chapitre dix-huitième. De l'association. [illegible]
19. (Fol. 126.) Chapitre dix-neuvième. De la procuration. [illegible]
20. (Fol. 133.) Chapitre vingtième. De l'attestation. [illegible]
21. (Fol. 138.) Chapitre vingt et unième. Du dépôt. [illegible]
22. (Fol. 142.) Chapitre vingt-deuxième. De l'usufruit. [illegible]
23. (Fol. 144.) Chapitre vingt-troisième. De la donation. [illegible]
24. (Fol. 145.) Chapitre vingt-quatrième. Des legs. [illegible]
25. (Fol. 148.) Chapitre vingt-cinquième. De l'analogie (droit de préemption). [illegible]
26. (Fol. 152.) Chapitre vingt-sixième. Du commerce. [illegible]
27. (Fol. 157.) Chapitre vingt-septième. De l'irrigation. [illegible]

28. (Fol. 159 v°.) Chapitre vingt-huitième. De la culture des terres abandonnées. [texte syriaque]

29. (Fol. 162.) Chapitre vingt-neuvième. Du salaire. [texte syriaque]

30. (Fol. 172.) Chapitre trentième. Des objets trouvés. [texte syriaque]

31. (Fol. 173 v°.) Chapitre trente et unième. Des enfants trouvés. [texte syriaque]

32. (Fol. 175 v°.) Chapitre trente-deuxième. De la libération des esclaves. [texte syriaque]

33. (Fol. 178.) Chapitre trente-troisième. De l'enlèvement. [texte syriaque]

34. (Fol. 182 v°.) Chapitre trente-quatrième. Des crimes. [texte syriaque]

35. (Fol. 193.) Chapitre trente-cinquième. De la boucherie, de la chasse et des choses propres à la nourriture. [texte syriaque]

36. (Fol. 196 v°.) Chapitre trente-sixième. Du serment. [texte syriaque]

37. (Fol. 198 v°.) Chapitre trente-septième. Des vœux. [texte syriaque]

38. (Fol. 201.) Chapitre trente-huitième. Des jugements civils. [texte syriaque]

39. (Fol. 209.) Chapitre trente-neuvième. Des témoins. [texte syriaque]

40. (Fol. 215 v°.) Chapitre quarantième. De l'accusation. [texte syriaque]

La traduction latine de cet ouvrage par Jos. Al. Assemani a été publiée dans Mai, «Scriptorum veterum nova collectio», t. X, pars II. (Voyez, en outre, Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. II, p. 299 et suiv.)

Ce ms. a été exécuté en 1799 des Séleucides (1488 de J. C.), dans le couvent de Mar-Abaï, à Qélat, près de Sour, par l'évêque Sévère, fils du moine Jean. De nombreuses notes marginales entourent le texte, qui a été copié sur un exemplaire appartenant à Rabban Daniel, de Mardin. L'ouvrage est précédé et suivi de quelques extraits (écrits par le copiste même du ms.) de l'Explication de la messe et des Canons pénitentiels de Denys Bar-Ṣalibi, et des Canons de Cyrille et du patriarche Michel. La note finale du copiste est suivie d'une autre, ajoutée après coup, qui donne la date de l'ordination du patriarche Ignace III. [texte syriaque]

En tête du volume se trouvent une hymne en l'honneur des martyrs et une formule d'excommunication. [texte syriaque]. A la fin quelques extraits du commentaire de l'évangile de S. Marc de Denys Bar-Ṣalibi et une notice sur S. Grégoire l'Illuminateur.

Papier. Pet. 227 feuillets. — (Ancien fonds 140, Colbert 4849.)

227.

1° Le Nomocanon de Grégoire Bar-Hebræus. En carschouni. [texte syriaque]

Les quarante chapitres sont distribués, dans cet exemplaire, ainsi qu'il suit :

1 (fol. 6 v°), — 2 (fol. 11), — 3 (fol. 14 v°), — 4 (fol. 17), — 5 (fol. 23), — 6 (fol. 28 v°), — 7 (fol. 30 v°), — 8 (fol. 45), — 9 (fol. 59 v°), — 10 (fol. 63), — 11 (fol. 67 v°), — 12 (fol. 79 v°), — 13 (fol. 83), — 14 (fol. 88 v°), — 15 (fol. 92 v°), — 16 (fol. 95), — 17 (fol. 96), — 18 (fol. 98), — 19 (fol. 99 v°), — 20 (fol. 105), — 21 (fol. 109), — 22 (fol. 112 v°), — 23 (fol. 113 v°), — 24 (fol. 114 v°), — 25 (fol. 117), — 26 (fol. 120 v°), — 27 (fol. 124), — 28 (fol. 126 v°), — 29 (fol. 128 v°), — 30 (fol. 136 v°), — 31 (fol. 138), — 32 (fol. 139 v°), — 33 (fol. 142), — 34 (fol. 145 v°), — 35 (fol. 154 v°), — 36 (fol. 157 v°), — 37 (fol. 159 v°), — 38 (fol. 161 v°), — 39 (fol. 168), — 40 (fol. 174). Il y a une lacune au milieu du chapitre 40.

De nombreuses notes, gloses et extraits, en syriaque et en carschouni, couvrent les marges.

2° (Fol. 184 v°.) «Le Livre des prunelles», ou résumé de la Logique, par Grégoire Bar-Hebræus. [texte syriaque]

a. Introduction. [texte syriaque]

b. (Fol. 185.) Chapitre premier. De l'Isagoge de Porphyre. [texte syriaque]. Trois sections.

c. (Fol. 186.) Chapitre deuxième. Des Catégories. [texte syriaque]. Deux sections.

d. (Fol. 187 v°.) Chapitre troisième. Du Περὶ ἑρμηνείας. [texte syriaque]. Quatre sections.

e. (Fol. 190 v°.) Chapitre quatrième. Des premiers Analytiques. [texte syriaque]. Six sections.

f. (Fol. 194 v°.) Chapitre cinquième. Des Topiques. [illegible]. Deux sections.

g. (Fol. 195 v°.) Chapitre sixième. Des seconds Analytiques. [illegible]. Trois sections.

h. (Fol. 196 v°.) Chapitre septième. De la Réfutation des sophistes. [illegible]

(Comparez, pour cet ouvrage et les deux ouvrages suivants, Wright, «Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum», p. 892 et suiv.)

3° (Fol. 198 v°.) Le «Livre du discours de la sagesse», ou résumé de dialectique, de physique et de théologie, par Grégoire Bar-Hebræus. En syriaque et en carschouni. [illegible]

a. Introduction. [illegible]

b. (Fol. 199.) Chapitre premier.

[illegible]	[illegible]

Commencement :

[illegible]	[illegible]

Huit sections non numérotées.

c. (Fol. 210 v°.) Chapitre deuxième.

[illegible]	[illegible]

Commencement :

[illegible]	[illegible]

Trente-trois sections non numérotées.

d. (Fol. 219 v°.) Chapitre troisième.

[illegible]	[illegible]

Commencement :

[illegible]	[illegible]

Trente-quatre sections non numérotées.

e. (Fol. 228 v°.) Chapitre quatrième.

[illegible]	[illegible]

Commencement :

[illegible]	[illegible]

Trente sections non numérotées.

4° (Fol. 239 v°.) Extraits du livre porté sous le nom de Hiérothée, et intitulé : [illegible], arrangés et commentés par Grégoire Bar-Hebræus. [illegible]. Après l'introduction et l'index des vingt-deux chapitres, il y a un nouveau titre : [illegible]. La copie est disposée en deux colonnes, dont l'une contient le texte, et l'autre, en plus petits caractères, les gloses, au nombre de 336.

a. Chapitre premier. [illegible]. Commencement : [illegible]. La glose : [illegible]

b. (Fol. 243.) Chapitre deuxième. [illegible]

c. (Fol. 247.) Chapitre troisième. [illegible]

d. (Fol. 249.) Chapitre quatrième. [illegible]

e. (Fol. 251.) Chapitre cinquième. [illegible]

f. (Fol. 252.) Chapitre sixième. [illegible]

g. (Fol. 253 v°.) Chapitre septième. [illegible]

h. (Fol. 254 v°.) Chapitre huitième. [Syriac script]

i. (Fol. 257.) Chapitre neuvième. [Syriac script]

j. (Fol. 258 v°.) Chapitre dixième. [Syriac script]

k. (Fol. 259 v°.) Chapitre onzième. [Syriac script]

l. (Fol. 261.) Chapitre douzième. [Syriac script]

m. (Fol. 263 v°.) Chapitre treizième. [Syriac script]

n. (Fol. 268 v°.) Chapitre quatorzième. [Syriac script]

o. (Fol. 272.) Chapitre quinzième. [Syriac script]

p. (Fol. 278.) Chapitre seizième. [Syriac script]

q. (Fol. 281.) Chapitre dix-septième. [Syriac script]

r. (Fol. 284 v°.) Chapitre dix-huitième. [Syriac script]

s. (Fol. 290.) Chapitre dix-neuvième. [Syriac script]

t. (Fol. 297.) Chapitre vingtième. [Syriac script]

u. (Fol. 298 v°.) Chapitre vingt et unième. [Syriac script]

v. (Fol. 303 v°.) Chapitre vingt-deuxième. [Syriac script]

Ce ms. a été écrit à Damas, en 1964-1965 (1653-1654 de J. C.), par le curé Jean Ibn al-Djarîr al-Zarbâbî, qui, dans la note finale du premier ouvrage, déclare l'avoir traduit du syriaque en arabe. La fin dudit ouvrage, qui ne se trouvait pas dans les mss. qu'il avait à sa disposition, ainsi que le livre d'Hiérothée, a été copiée sur un exemplaire qui avait été exécuté par Jean-Grégoire (Behnam), métropolitain de Jérusalem. (Voyez fol. 44 v°, 177 v°, 182 v°, 305 v°.)

Papier. Moy. 305 feuillets. — (Ancien fonds 138, Colbert 1071.)

228.

Le Nomocanon de Grégoire Bar-Hebræus. En carschouni. [Syriac script]

Les chapitres sont distribués ainsi qu'il suit: 1 (fol. 3), — 2 (fol. 10 v°), — 3 (fol. 15 v°), — 4 (fol. 19), — 5 (fol. 27), — 6 (fol. 35 v°), — 7 (fol. 38 v°), — 8 (fol. 57 v°), — 9 (fol. 75), — 10 (fol. 78 v°), — 11 (fol. 84 v°), — 12 (fol. 97 v°), — 13 (fol. 102 v°), — 14 (fol. 106 v°), — 15 (fol. 110), — 16 (fol. 114), — 17 (fol. 115 v°), — 18 (fol. 118 v°), — 19 (fol. 121), — 20 (fol. 131 v°), — 21 (fol. 137), — 22 (fol. 142 v°), — 23 (fol. 145), — 24 (fol. 146), — 25 (fol. 150 v°), — 26 (fol. 155 v°), — 27 (fol. 161 v°), — 28 (fol. 164 v°), — 29 (fol. 167 v°), — 30 (fol. 178 v°), — 31 (fol. 180 v°), — 32 (fol. 183), — 33 (fol. 186), — 34 (fol. 191), — 35 (fol. 203), — 36 (fol. 207), — 37 (fol. 209 v°), — 38 (fol. 212), — 39 (fol. 222), — 40 (fol. 230 v°).

Dans les premiers chapitres, cette traduction s'accorde, en général, avec celle qui est contenue dans le ms. n° 227. Mais, à partir du chapitre IX, elle en diffère dans un très-grand nombre d'endroits. Beaucoup de passages sont abrégés.

Ce ms. a été exécuté en l'an 1992 des Grecs, 1092 de l'hégire (1681 de J. C.), par le curé Moïse Ibn-al-Koun, desservant de l'église de Mar-Behnam, à Damas, du temps du patriarche jacobite Ignace ('Abdou 'l-Masiḥ).

Papier. Moy. 240 feuillets. — (Ancien fonds 137, Colbert 2028.)

229.

Actes du synode du mont Liban, tenu en 1596, par Serge-Pierre, patriarche maronite d'Antioche. En carschouni. [Syriac script] (Voyez Assemani, «Bibliotheca juris orientalis», t. V, p. 532 et suiv.; — Acta synodi provincialis illustrissimi et reverendissimi Domini Sergii Petri, patriarchæ Antiocheni maronitarum in Monte-Libano, anno 1596...; — dans Dandini, «Missione apostolica al patriarca e maroniti de Monte-Libano», Césène, 1656; — «Voyage du mont Liban, traduit de l'italien par R. S. P. [Richard Simon]», Paris, 1675, p. 133 et suiv.)

Papier. Pet. 12 feuillets. — (Supplément 48.)

[illegible]. Commencement : [illegible] (Voyez Assemani, « Biblioth. apostol. Vaticanæ codicum manuscr. catal. », t. III, p. 506 et suiv.)

4° (Fol. 193.) Description de la ville de Rome, servant d'introduction à l'Histoire de la lettre descendue du ciel du temps du patriarche Athanase. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]

5° (Fol. 194 v°.) Pièces diverses, partie en syriaque, partie en carschouni.

a. Apophthegmes des Pères.
b. Prière de S. Jean-Baptiste.
c. Note sur les apôtres qui étaient mariés.
d. Noms par lesquels la sainte Vierge est désignée dans les évangiles.
e. Noms des rois mages.
f. Quelques énigmes.
g. Fragments de deux hymnes.
h. Autres énigmes.
i. Énumération des dix plaies d'Égypte.
j. Les dix commandements.

6° (Fol. 196.) Ascension ou apocalypse de S. Paul. En carschouni. Rédaction différente de celles du texte grec et du texte syriaque. (Voyez Tischendorf, « Apocalypses apocryphæ », p. 34 et suiv.; — « Journal of the American Oriental society », t. VIII, p. 183 et suiv. — Comparez Assemani, « Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal. », t. III, p. 374 et 472.) Commencement : [illegible]

7° (Fol. 206.) Histoire et martyre des apôtres et évangélistes. En carschouni.

a. Actes de S. Pierre. [illegible]. Commencement : [illegible]

b. (Fol. 213 v°.) Martyre de S. Pierre. [illegible]. Commencement : [illegible]

c. (Fol. 217.) Martyre de S. Paul. [illegible]. Commencement : [illegible]

d. (Fol. 220 v°.) Prédication de S. André. [illegible]. Commencement : [illegible]

e. (Fol. 226 v°.) Histoire des apôtres André et Barthélemy. [illegible]. Commencement : [illegible]

f. (Fol. 236 v°.) Martyre de S. André. [illegible]. Commencement : [illegible]

g. (Fol. 238 v°.) Histoire de l'apôtre Jacques, fils de Zébédée. [illegible]. Commencement : [illegible]

h. (Fol. 241.) Martyre de Jacques, fils de Zébédée. [illegible]. Commencement : [illegible]

i. (Fol. 242 v°.) Prédication de S. Jean l'évangéliste à Éphèse. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Comparez ci-après, n° 237, art. 10.)

j. (Fol. 252 v°.) Mort de S. Jean l'évangéliste. [illegible]

[illegible]. Commencement : [illegible]

k. (Fol. 256.) Prédication de S. Philippe en Afrique. [illegible]. Commencement : [illegible].....

l. (Fol. 259 v°.) Martyre de S. Philippe. [illegible]. Commencement : [illegible]...

m. (Fol. 261 v°.) Prédication de S. Barthélemy dans les oasis. [illegible]. Commencement : [illegible]

n. (Fol. 266.) Martyre de S. Barthélemy. [illegible]... Commencement : [illegible]

o. (Fol. 268.) Prédication de S. Thomas dans l'Inde. [illegible]... Commencement : [illegible]

p. (Fol. 277.) Martyre de S. Thomas. [illegible]..... Commencement : [illegible]

q. (Fol. 279 v°.) Actes de S. Matthieu l'évangéliste au pays des prêtres (d'Apollon). [illegible]... Commencement : [illegible]...

r. (Fol. 285 v°.) Prédication et martyre de S. Luc. [illegible]... [illegible]. Commencement : [illegible]...

s. (Fol. 287 v°.) Martyre de S. Jacques, fils d'Alphée. [illegible]. Commencement : [illegible]...

t. (Fol. 288.) Prédication de S. Jude, frère du Seigneur. [illegible]. Commencement : [illegible]..... (La première partie est écrite deux fois, d'après deux exemplaires, par suite d'une circonstance fortuite, que le copiste explique dans une note.)

u. (Fol. 292.) Prédication de S. Simon. [illegible]... [illegible]. Commencement : [illegible].....

v. (Fol. 293.) Martyre de S. Simon. [illegible]... Commencement : [illegible]

x. (Fol. 294.) Prédication de S. Pierre à Rome. [illegible]. Commencement : [illegible]...

y. (Fol. 296.) Prédication de S. Mathias dans le pays des anthropophages. [illegible]... Commencement : [illegible] (lisez : [illegible]) [illegible]. (Voyez Tischendorf, «Acta apostolorum apocrypha», p. 132 et suiv.)

z. (Fol. 300 v°.) Prédication et mort de S. Mathias. [illegible]. Commencement : [illegible]...

aa. (Fol. 301 v°.) Prédication de S. Jacques, frère du Seigneur. [illegible]. Commencement : [illegible]...

bb. (Fol. 302.) Martyre de S. Jacques, frère du Seigneur. [illegible]. Commencement : [illegible]...

8° (Fol. 304.) Narration de S. Jacques, frère du Seigneur, sur la naissance et l'enfance de la sainte Vierge et sur la naissance de Jésus-Christ. En carschouni. [illegible]. A la marge il est dit que cette « homélie » [illegible], se récite le dimanche qui précède la fête de la Nativité, ou le jour de la Nativité, ou aux fêtes de la sainte Vierge. C'est le Protévangile de S. Jacques, dans une rédaction qui diffère souvent des textes grec, latin ou syriaque, qui ont été publiés ou traduits. Après la généalogie de Jésus-Christ, telle que la donne l'évangile de S. Matthieu, le récit commence ainsi : [illegible]. L'histoire particulière de Joachim ne commence qu'à la page suivante. La suite du récit, jusques et y compris l'épisode de Salomé, s'accorde généralement avec le texte grec. (Voyez Tischendorf, « Evangelia apocrypha », p. 38.) Vient ensuite l'histoire de la circoncision, de la présentation au temple, et un très-long récit sur la prophétie de Siméon, qui avait été l'un des soixante-dix interprètes de la Bible; l'histoire des rois mages, de la fuite en Égypte, de la mort de Zacharie, les miracles de l'enfance de Jésus et la mort de S. Joseph.

9° (Fol. 324.) Dernières paroles que Notre-Seigneur adressa aux disciples sur le mont des Oliviers. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]... (Comparez ci-dessus, n° 194, 20°.)

10° (Fol. 326 v°.) Homélie sur la femme pécheresse. En carschouni. [illegible]... Commencement : [illegible]. (Comparez ci-dessus, n°s 192, b, et 193, v.)

11° (Fol. 334.) Histoire d'un chrétien d'Antioche, nommé Marc, et d'un païen d'Orient, nommé Gaspard. En carschouni. [illegible]. Commencement : [illegible]... (Comparez W. Wright, « Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum », p. 1128.)

12° (Fol. 347.) Le livre appelé كتاب الجال (ou الكال), ou l'Apocalypse de S. Pierre. En carschouni. [illegible]... (Voyez ci-dessus, n° 63.) Les chapitres I à V et les chapitres IX à XX sont omis.

13° (Fol. 435.) Homélies d'Athanase, patriarche de Jérusalem, de S. Éphrem, et de Cyriaque, de Behnesâ, pour diverses fêtes. En carschouni.

a. Homélie d'Athanase pour la Nativité de la sainte Vierge. [illegible]. Commencement : [illegible].

b. (Fol. 438 v°.) Homélie du même pour la Présentation de la sainte Vierge au temple. [illegible]. Commencement : [illegible]

c. (Fol. 444 v°.) Homélie de S. Éphrem sur l'Annonciation de la sainte Vierge. [illegible]. Commencement : [illegible].

d. (Fol. 452.) Homélie sur la sainte Vierge, S. Joseph et les Juifs. En prose rimée. [illegible]. Commencement : [illegible]

e. (Fol. 456.) Homélie d'Athanase, de Jérusalem,

pour la Nativité de Notre-Seigneur. [syriac]. Commencement : [syriac]

f. (Fol. 459.) Homélie du même pour la fête de l'Épiphanie. [syriac]. Commencement : [syriac]

g. (Fol. 468.) Homélie du même pour la fête de la Présentation de Notre-Seigneur au temple. [syriac]. Commencement : [syriac]

h. (Fol. 472 v°.) Homélie de Cyriaque, évêque de Behnesâ, sur la compassion de la sainte Vierge. [syriac]. Commencement : [syriac]

i. (Fol. 493.) Cantique en l'honneur de la sainte Vierge. [syriac] Commencement : [syriac]

14° (Fol. 496.) Histoire de la transmigration de la sainte Vierge. En carschouni. [syriac]. (Voyez «Joannis apostoli de transitu beatæ Mariæ virginis liber. Ex recensione et cum interpretatione Maximiliani Engeri». Elberfeld, 1854.) Notre copie diffère, dans un grand nombre de passages, du texte arabe imprimé.

15° (Fol. 523.) Miracles de la sainte Vierge. En carschouni. [syriac]. Commencement : [syriac]. La fin, à partir du 65e miracle, manque. Les titres particuliers des chapitres présentent souvent la variante de [syriac], au lieu de [syriac]. Par exemple : [syriac]

Il manque quelques feuillets au commencement et à la fin du volume. Avant et après le folio actuellement coté 9, il manque plusieurs feuillets. Entre les folios 144 et 145 il manque un feuillet. Entre les folios 346 et 347, et entre les folios 348 et 349, il manque un ou deux feuillets. Quelques feuillets sont transposés. Le folio 4 se place avant le folio 3, et le folio 590 à la suite du folio 583.

Papier. Moy. 592 feuillets. xvIIe siècle. — (Ancien fonds 113.)

233.

1° Histoire de la transmigration de la sainte Vierge. En carschouni. Même texte (sauf variantes) que celui de l'article 14° du n° précédent. Le commencement manque.

2° (Fol. 37 v°.) Homélie de Cyriaque, évêque de Behnesâ, sur la compassion de la sainte Vierge. En carschouni. [syriac]. (Voyez ci-dessus, n° 232, 13°, h.)

3° (Fol. 76 v°.) Homélie de Jacques, de Saroug, sur le bon larron et l'ange qui garde le paradis. En carschouni. [syriac]. (Voyez ci-dessus, n° 196, article 72.)

4° (Fol. 95 v°.) Homélie de S. Jean Chrysostome sur le lavement des pieds. En carschouni. [syriac]. Commencement : [syriac]

5° (Fol. 103 v°.) Homélie de S. Jean Chrysostome sur le dimanche des Rameaux. En carschouni. [syriac]. Commencement : [syriac]

6° (Fol. 117.) Homélie de Jacques, de Saroug, sur la Résurrection. En carschouni. [syriac]. (Voyez ci-dessus, n° 196, article 73, II, g.) La fin manque.

Au fol. 44 v°, il y a une note de la main du métropolitain Étienne Al-Douaïhî, relative à l'origine jacobite de ce ms.

Il manque un feuillet au commencement et un ou plusieurs feuillets à la fin.

Papier. Pet. xvIe siècle. 124 feuillets. — (Ancien fonds 130 A.)

234.

1° Collection de vies de saints, de martyres et d'histoires pieuses.

1. Histoire de S. Bisoès. Le commencement manque. Explicit : [illegible]

2. (Fol. 9.) Histoire de S. Macaire. [illegible]. Commencement : [illegible]

3. (Fol. 12 v°.) Histoire de S. Behnam, vainqueur des démons, et de ses compagnons. [illegible]. Commencement : [illegible]

4. (Fol. 29.) Histoire de S. Dioscore, patriarche d'Alexandrie, écrite par son disciple Théopiste. [illegible]. Commencement : [illegible]

5. (Fol. 61.) Résumé de la vision de Zosime, relative aux réchabites. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez ci-après, n° 235, 15.)

6. (Fol. 62.) Histoire de sainte Marie l'Égyptienne et de Zosime. [illegible]. (Voyez « Acta sanctorum », apr., t. I, p. 76 et suiv.)

7. (Fol. 80.) Histoire de Maxime et Domèce. [illegible] (corrigé en [illegible]) [illegible] (*sic*) [illegible]. Commencement: (corrigé en [illegible]) [illegible]. C'est un résumé de l'histoire rédigée par Abbâ Bisoès. (Voy. ci-après, n° 235, 7.)

8. (Fol. 84.) Histoire d'Isaïe d'Alep. Commencement : [illegible]... (Comparez Wright, « Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum », p. 1129.)

9. (Fol. 92 v°.) Histoire d'Abraham de la haute montagne. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Comparez Wright, *l. c.*, p. 1128.)

10. (Fol. 95.) Histoire de Sérapion. [illegible]. Commencement : [illegible]

11. (Fol. 104.) Histoire de Jean l'aumônier. [illegible]. Commencement : [illegible]. C'est un résumé de l'ouvrage de Léonce, évêque de Naples, en Chypre.

12. (Fol. 127 v°.) Histoire de Jean le moine, d'Antioche. [illegible]. Commencement : [illegible]...

13. (Fol. 130 v°.) Lettre (supposée) de S. Denys (l'Aréopagite) à S. Timothée, relative au martyre de S. Pierre et de S. Paul. [illegible] (*sic*) [illegible]. Commencement : [illegible]...

14. (Fol. 135 v°.) Histoire d'Eustathe (Placide), de sa femme et de ses deux fils. [illegible]. Commencement : [illegible]... (Voyez « Acta sanctorum », sept., t. VI, p. 123 et suiv.)

15. (Fol. 146 v°.) Histoire de Jacques l'intercis. [illegible]. (Voyez St. Ev. Assemani, « Acta sanctorum martyrum orientalium et occidentalium », t. I, p. 234 et suiv.)

16. (Fol. 153 v°.) Histoire d'une vierge et d'un enfant à Alexandrie. [illegible]. Commencement : [illegible]...

17. (Fol. 156 v°.) Histoire d'Archélidès de Constantinople. [illegible]. Commencement : [illegible]

18. (Fol. 165.) Histoire de Maria (Marina), qui se fit passer pour un homme. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Comparez Rosweyde, «Vitæ Patrum», p. 393.)

19. (Fol. 167.) Histoire de Jacques, évêque de Nisibe (par Théodoret). [illegible]. (Voyez Rosweyde, *l. c.*, p. 791 et suiv.)

20. (Fol. 172.) Histoire d'Abraham, de Qidoun, et de sa nièce (attribuée à S. Éphrem le Syrien). [illegible]. (Voyez «S. P. N. Ephraem Syri opera omnia», gr. lat., t. II, p. 1 et suiv.; — «Acta sanctorum», mart., t. II, p. 436.)

21. (Fol. 186 v°.) Histoire de l'image de Jésus-Christ que les Juifs firent à Tibériade, par le diacre Philothée. [illegible]. Commencement : [illegible]...

22. (Fol. 210 v°.) Histoire de Martinien. [illegible]. Commencement : [illegible]..... (Comparez «Acta sanctorum», febr., t. II, p. 667 et suiv.)

23. (Fol. 213 v°.) Histoire d'Euphrosine d'Alexandrie. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Comparez «Acta sanctorum», febr., t. II, p. 537 et suiv.)

24. (Fol. 221 v°.) Dissertation et exemples sur le respect du jour de vendredi. [illegible]. Commencement : [illegible]

25. (Fol. 229.) Histoire d'un évêque qui renia le Christ et qui ensuite fit pénitence. [illegible]. Commencement : [illegible]

26. (Fol. 230 v°.) Histoire de Jean Bar-Malkê (S. Jean Calybite). [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez «Acta sanctorum», jan., t. I, p. 1035.)

27. (Fol. 238 v°.) Histoire de Joseph et de ses frères. [illegible]. Commencement : [illegible]...

28. (Fol. 261.) Martyre de S. Mammès. [illegible]. Commencement : [illegible]

29. (Fol. 266.) Histoire des martyrs himyarites de Nadjrân. [illegible]. Cette pièce a été publiée d'après ce ms. par Knœs. (Voy. «Chrestomathia syr.», Gœttingue, 1807, p. 37 et suiv.)

30. (Fol. 270 v°.) Histoire de Pierre le publicain. [illegible]. Commencement : [illegible]

31. (Fol. 274.) Histoire de Samouna et de ses sept fils. [illegible]. Commencement : [illegible]

32. (Fol. 280 v°.) Histoire de Marc, marchand chrétien, et de Gaspard, païen persan. [illegible]. Commencement : [illegible]... Fin : [illegible]. (Comparez ci-dessus, n° 232, 11°.)

33. (Fol. 288.) Histoire d'un homme riche qui perdait tous ses enfants, et de son voisin pauvre. Cette histoire provient également de Mélétius; elle portait primitivement ce titre : [illegible]; lequel titre a été barré (il est suivi de cette note : [illegible]). Commencement : [illegible]

34. (Fol. 291.) Histoire de la veuve de Jérusalem et de ses cinq fils. [illegible] (*sic*) [illegible]

35. (Fol. 293.) Histoire de Protonice, épouse de l'empereur Claude (et de l'invention de la croix). [illegible]. Commencement : [illegible]...

36. (Fol. 295.) Histoire de Fauste, vierge de Cyzique. [illegible]. Commencement : [illegible]

37. (Fol. 299.) Histoire d'une vierge de Jérusalem. [illegible]. Commencement : [illegible]

38. (Fol. 299 v°.) Histoire d'Euphémie et de sa fille Sophie, et du miracle accompli par les saints confesseurs Samona, Guria et Abib. [illegible]. Commencement : [illegible]. Explicit : [illegible]. (Comparez Surius, « Vitæ sanctorum », 1[er] nov.)

39. (Fol. 308.) Histoire des quarante martyrs de Sébaste. [illegible]. Commencement : [illegible]

40. (Fol. 317 v°.) Histoire des apôtres Matthieu et André et leur prédication dans le pays des cynocéphales. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez deux autres rédactions de ce récit dans Wright, « Apocryphal acts of the apostels », t. I, p. [illegible]; — Tischendorf, « Acta apostol. apocrypha », p. 132.)

41. (Fol. 326.) Histoire d'un saint homme de Rome (S. Alexis). [illegible]. A la marge, en regard du titre : [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez « Acta sanctorum », jul., t. IV, p. 266.)

42. (Fol. 332 v°.) Seconde partie de l'histoire de S. Alexis. [illegible]. Commencement : [illegible]. Explicit : [illegible]

43. (Fol. 338.) Histoire de l'invention du chef de S. Paul. [illegible]. Commencement : [illegible]. Explicit : [illegible]

44. (Fol. 339.) Histoire d'une religieuse qui demeurait dans un couvent de moines et qui passait pour folle, et d'Anastasie la patricienne. [illegible]. Commencement : [illegible]

2° (Fol. 345.) Vies des Pères du désert.

1. Vie de S. Antoine. Le commencement manque. Explicit : [illegible]. C'est une paraphrase libre de la vie de S. Antoine, par S. Athanase. (Voyez Migne, « Patrologia græca », t. XXVI, col. 835.)

2. (Fol. 376.) Vie de S. Macaire. [illegible]. Commencement : [illegible]...

3. (Fol. 416.) Vie de S. Pacôme. [illegible]. Commencement : [illegible]... (Comparez Wright, « Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum », p. 1100.)

4. (Fol. 440 v°.) Histoire d'un saint homme qui vivait dans un arbre. [illegible]. Commencement : [illegible]

5. (Fol. 443 v°.) Histoire de Jean le Nazir (tirée des « Vies des saints orientaux », de **Jean**, évêque d'Asie). [illegible]. (Voyez Land, « Anecdota syriaca », t. II, p. 22 et suiv., p. 330 et suiv.)

6. (Fol. 450 v°.) Histoire des deux frères Abraham et Marôn. [illegible]. Commencement : [illegible]... La fin manque. (Comparez Land, *l. c.*, p. 31 et suiv.)

Les deux parties de ce ms., destinées primitivement à former deux volumes séparés, sont de la main d'un seul et même copiste, nommé Constantin, fils de Jacques, qui a terminé la première partie à Antioche, au mois d'iloul de l'an 15.3 d'Alexandre ([illegible]. Voyez fol. 344 v°). D'après une note du fol. 317 v°, note dont l'écriture paraît être du XIII[e] siècle, ce ms. a été vendu, à Sarîn-Castra, par le prêtre Thomas de Ṭour ʿabdîn, pour la somme de vingt-deux zouzê.

Le ms. est incomplet au commencement et à la fin. Entre les folios actuellement cotés 344 et 345 il manque un ou plusieurs feuillets.

Papier. Moy. 456 feuillets. — (Ancien fonds 143, Colbert 5137.)

235.

Collection de vies des saints et d'histoires pieuses :

1. Histoire et prédication de S. Jean l'évangéliste à Éphèse. Cette pièce a été presque entièrement arrachée.

2. (Fol. 3.) Histoire (attribuée à S. **Éphrem**) d'Abraham de Qidoun et de sa nièce. [illegible]. (Voyez n° 234, 1°, 20.) Il y a une lacune au milieu de cette copie.

3. (Fol. 12 v°.) Histoire de l'homme de Dieu (S. Alexis), qui mourut à Édesse, du temps de Mar-Raboula, évêque. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 234, 1°, 41.)

4. (Fol. 16.) Seconde partie de l'histoire de S. Alexis. (Voyez ci-dessus, n° 234, 1°, 42.) La fin manque.

5. (Fol. 19.) Histoire de Paul, évêque, et du prêtre Jean. Le commencement manque. Explicit : [illegible].

6. (Fol. 25 v°.) Histoire de Julien Saba (par **Théodoret**). [illegible]. (Voyez « Acta sanctorum », oct., t. VIII, p. 353 et suiv.)

7. (Fol. 32.) Histoire de Maxime et Domèce, par Abbâ Bisoès. [illegible] [lisez : [illegible]] [illegible]. Commencement : [illegible]...

8. (Fol. 51 v°.) Lettre de S. **Denys l'Aréopagite** à S. Timothée, relative au martyre de S. Pierre et de S. Paul. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 234, 1°, 13.)

9. (Fol. 55 v°.) Histoire de la prédication de l'apôtre Philippe, à Carthage. [illegible]. (Voyez Wright, « Apocryphal acts of the apostles », t. I, p. [illegible] et suiv.) Il y a une lacune au milieu.

10. (Fol. 60 v°.) Histoire d'Archélidès, de Constantinople. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 234, 1°, 17.)

11. (Fol. 67.) Histoire de Jean Bar-Malkê, de Rome. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 234, 1°, 26.)

12. (Fol. 73 v°.) Histoire d'un saint (attribuée, dans une autre copie, à S. **Jean Chrysostome**. Voy. Payne-Smith, « Catalogus cod. syriacorum », col. 542.) [illegible]. Commencement : [illegible]. Il y a une lacune au milieu.

13. (Fol. 80 v°.) Histoire d'un solitaire qui vivait sur un arbre et avait toujours devant lui une tête de mort. [illegible]. Commencement : [illegible]. Explicit : [illegible].

14. (Fol. 82.) Histoire de Martinien. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 234, 1°, 22.)

15. (Fol. 84 v°.) Vision de Zosime, relative aux réchabites. [illegible] (Ms. : [illegible])

[illegible]. Commencement : [illegible]

16. (Fol. 91 v°.) Histoire de Jean le jeune (traduite de l'arabe?). [illegible]. Commencement : [illegible]... (Comparez Wright, « Catalogue of syr. manuscr. in the British Museum », p. 1115.)

17. (Fol. 125.) Histoire d'Éphrem le Syrien. [illegible]. (Voyez Assemani, « Biblioth. orientalis », t. I, p. 25 et suiv.; — « S. P. N. Ephraem Syri opera omnia », syr. lat., t. III, p. 1 et suiv.; — comparez Bickell, « Conspectus rei Syrorum litterariæ », p. 26 et suiv.)

18. (Fol. 142 v°.) Histoire de Dioscore, le prêtre. (Par Palladius.) [illegible]

19. (Fol. 143 v°.) Histoire de Jacques le boiteux. [illegible]. Commencement : [illegible]..... (Comparez Rosweyde, *l. c.*, p. 765, chap. xc et suiv.)

20. (Fol. 147.) Histoire d'Ananias (Ḥananya ou Ḥanina), adressée à Philothée par Jacques, de Saroug. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Comparez Wright, « Catalogue », p. 1126; — Assemani, « Acta martyrum », t. I, p. 39.)

21. (Fol. 160 v°.) Histoire de Daniel, l'anachorète de Galasch, par Jacques, de Saroug. [illegible]. Commencement : [illegible]. La fin manque.

22. (Fol. 175.) Histoire de Sérapion. Le commencement manque. (Voy. ci-dessus, n° 234, 1°, 10.)

23. (Fol. 204 v°.) Histoire d'Andronic et d'Athanasie, sa femme, d'Antioche. [illegible]. Commencement : [illegible]

24. (Fol. 209 v°.) Histoire d'Antigone et de sa femme Eupraxie, et de leur fille Eupraxie. [illegible]. (Voyez Rosweyde, « Vitæ Patrum », p. 351 et suiv.) Explicit : [illegible]

25. (Fol. 230 v°.) Histoire de sainte Onésime, la princesse. [illegible]. Commencement : [illegible]. Cette histoire a un appendice, qui primitivement formait une pièce particulière et portait le titre suivant : [illegible]. Ce titre a été barré.

26. (Fol. 242 v°.) Histoire d'Euphrosine. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 234, 1°, 23.)

27. (Fol. 250 v°.) Histoire d'une vierge de Jérusalem. [illegible]. (Voy. ci-dessus, n° 234, 1°, 37.) La fin manque.

28. (Fol. 251.) Histoire de Domitius le médecin. Le commencement manque. Explicit : [illegible]

29. (Fol. 260 v°.) Histoire de Denys l'Aréopagite. [illegible]. Commencement : [illegible]

30. (Fol. 265.) Histoire de Marc, marchand chrétien d'Antioche, et du païen Gaspard, des pays orientaux. [illegible]. Commencement : [illegible]. C'est une rédaction différente (précédée d'un prologue) du récit contenu dans le n° précédent sous le même titre. (Voy. ci-dessus, n° 234, 1°, 32.)

31. (Fol. 275 v°.) Histoire de Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, par Léonce, évêque de Naples, en Chypre. [illegible]

[illegible] (Voyez Rosweyde, « Vitæ Patrum », p. 179 et suiv.) On compte quarante-huit chapitres, précédés d'un prologue. Le chapitre XXXIV est omis dans la numération.

32. (Fol. 312 v°.) Histoire de Moïse l'Éthiopien. [illegible] (Voyez Rosweyde, « Vitæ Patrum », p. 725.)

33. (Fol. 315 v°.) Histoire de Jacques Baradée, évêque d'Édesse, par JEAN, évêque d'Asie. [illegible]. Commencement : [illegible]... Explicit : ..... [illegible] (un mot détruit). C'est une rédaction un peu différente du récit publié par M. Land, d'après un ms. du British Museum. (Voy. « Anecdota syriaca », t. II, p. 364 et suiv.)

34. (Fol. 326.) Histoire des sept dormants d'Éphèse. [illegible]. Commencement : [illegible]... (Voyez Surius, « Vitæ sanctorum », 27 jul.; — « Acta Sanctorum », jul., t. VI, p. 392 et suiv.)

35. (Fol. 336 v°.) Martyre de sainte Barbe et de sainte Julienne. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez Fabricius, « Bibliotheca græca », t. X, p. 203.)

Ce ms. a été exécuté par un scribe nommé David (voyez fol. 312 v°). Les feuillets 337 à 340 sont d'une autre main. Le feuillet 341 a été ajouté par deux scribes nommés Jean, le prêtre, et Serge, le diacre, qui ont restauré le volume en 1603 des Grecs (1292 de J. C.). Quelques lecteurs orientaux (du XVIe siècle) ont signé leurs noms à le marge des folios 205, 212, 324. Aux folios 118 et 124 se trouvent deux notes marginales, dans lesquelles un lecteur melkite proteste contre certains passages (dans l'histoire de Jean le jeune) dirigés contre le concile de Chalcédoine. Une autre note, au folio 315 v°, déclare que l'histoire de Jacques Baradée l'hérétique est mensongère.

Il manque plusieurs feuillets au commencement du volume. Entre les folios actuellement cotés 10 et 11 il manque un feuillet. Entre les folios 18 et 19 il manque quelques feuillets. Entre les folios 56 et 57 il manque deux feuillets. Entre les folios 75 et 76 il manque un feuillet. Entre les folios 174 et 175, et entre les folios 250 et 251, il manque plusieurs feuillets.

Papier. Moy. 341 feuillets. XIIIe siècle. — (Ancien fonds 144.)

236.

Collection de vies des saints et d'histoires pieuses. [illegible]...

1. Histoire de S. Antoine. ...[illegible]... C'est un résumé de la vie de S. Antoine par S. Athanase. (Comparez ci-dessus, n° 234, 2°, 1.)

2. (Fol. 8 v°.) Histoire de S. Macaire le Grand. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 234, 2°, 2.)

3. (Fol. 21.) Histoire de Bisoès. [illegible] (*sic*) [illegible]. Commencement : [illegible]...

4. (Fol. 33.) Histoire de Schanoudîn (Sanutius). [illegible]. Commencement : [illegible]

5. (Fol. 39 v°.) Histoire de Pacôme. [illegible]. Même texte, sauf le prologue, que celui du n° 234, 2°, 3.

6. (Fol. 54 v°.) Histoire des SS. Maxime et Domèce, par Abbâ BISOÈS. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 235, 7.)

7. (Fol. 86.) Histoire de Malchus, de Clysma. [illegible]. Commencement : [illegible]...

8. (Fol. 112.) Histoire de Jean, fils de Zébédée, par EUSÈBE. [illegible]. Ce texte a été publié par M. W. Wright. (Voyez « Apocryphal acts of the apostles », p. [illegible] à [illegible].)

9. (Fol. 145.) Histoire de Xénophon, de sa femme

Marie, et de ses fils Jean et Arcadius. [illegible]. Commencement : [illegible]. Explicit : [illegible]. (Comparez « Acta sanctorum », jan., t. II, p. 724 et suiv.)

10. (Fol. 157.) Histoire d'Antigone et de sa femme Eupraxie, et de leur fille Eupraxie. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 235, 24.) Explicit : [illegible]

11. (Fol. 183 v°.) Histoire de Jean Calybite. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 234, 1°, 26, et n° 235, 11.)

12. (Fol. 194 v°.) Histoire de Sérapion. [illegible]. Rédaction différente et plus développée que le texte contenu dans le n° 234, 1°, 10.

13. (Fol. 236 v°.) Histoire de l'image que les Juifs firent à Tibériade, par le diacre PHILOTHÉE. [illegible]. Rédaction différente de celle qui se trouve dans le n° 234. (Voyez ci-dessus, n° 234, 1°, 21.)

14. (Fol. 274.) Histoire d'Archélidès. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 234, 1°, 17.) Autre rédaction.

15. (Fol. 290.) Martyre de Jacques l'intercis. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 234, 1°, 15.)

16. (Fol. 301.) Histoire de Cyriaque et de sa mère Juliette. [illegible]. Commencement : [illegible]

17. (Fol. 328.) Histoire de Zosime et des réchabites. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 235, 15.)

18. (Fol. 337 v°.) Histoire de Pierre le publicain. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 234, 1°, 30.)

19. (Fol. 343.) Histoire de la princesse Onésime. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 235, 25.)

20. (Fol. 349.) Histoire d'un Père du désert. [illegible]. Commencement : [illegible]

21. (Fol. 350 v°.) Histoire d'un autre Père du désert. [illegible]. Commencement : [illegible]

22. (Fol. 351 v°.) Histoire d'un autre Père du désert. [illegible]. Commencement : [illegible]

23. (Fol. 353.) Histoire de deux frères qui habitaient un couvent dans le pays des Perses. [illegible]. Commencement : [illegible]

24. (Fol. 355.) Histoire de Paphnuce le *marchand spirituel*. [illegible]. Commencement : [illegible]

25. (Fol. 357 v°.) Histoire du moine qui possédait les neuf vertus. [illegible]. Commencement : [illegible]

26. (Fol. 359 v°.) Histoire d'Ammôn. [illegible]. Commencement : [illegible]

27. (Fol. 361.) Histoire d'un laïque d'Antioche. [illegible]. Commencement : [illegible]

En tête du volume se trouve un index des vingt-sept pièces que contient le ms.

Ce ms. a été exécuté en l'an des Grecs 1505 (1194 de J. C.), du temps des patriarches Michel et Jean, et de Jean, évêque de Beth-ʿArbaya, par un élève de ce dernier, le moine Behnam. [illegible]...

Papier. Moy. 364 feuillets. — (Supplément 28, Saint-Germain 125.)

237.

Actes et martyres des quatre évangélistes, de quelques apôtres et de quelques patriarches d'Alexandrie. En carschouni.

1. Vie de S. Marc l'évangéliste, patriarche d'Alexandrie [par SÉVÈRE, d'Aschmounaïn]. [illegible]

Commencement : [Syriac text]. Le même texte se trouve dans le ms. arabe de la Bibliothèque nationale, Ancien fonds, n° 139, p. 15.

2. (Fol. 9.) Prédication et martyre de S. Marc à Alexandrie [par Sévère, d'Aschmounaïn]. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. (Voyez ms. arabe, Ancien fonds, n° 139, p. 17.)

3. (Fol. 17.) Histoire de Démétrius, (12°) patriarche d'Alexandrie [par Sévère, d'Aschmounaïn]. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. (Voyez ms. arabe, Ancien fonds, n° 139, p. 22.)

4. (Fol. 44.) Récit d'un événement arrivé en Égypte, sous le patriarcat d'Anbâ Khâyâl et sous le gouvernement d'Aḥmed-ben-Toûloûn, gouverneur d'Égypte, par Michel, évêque de Tanis. Sans titre. Commencement : [Syriac text] (ms. : [Syriac text]) [Syriac text]... Le même texte se trouve dans le ms. arabe de la Bibliothèque nationale, Ancien fonds, n° 140, p. 58 et suiv.

5. (Fol. 64 v°.) Histoire d'Abraham Ibn-Zara'a [par Michel, évêque de Tanis]. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. Le même texte se trouve dans le ms. arabe, Ancien fonds, n° 140, p. 76 et suiv. (Comparez ci-dessus, n° 65, 4°.)

6. (Fol. 87.) Histoire du patriarche Cosme [par Michel, évêque de Tanis]. [Syriac text]... Commencement : [Syriac text]... (Voyez ms. arabe, Ancien fonds, n° 140, p. 2.) Il s'agit de Cosme, le cinquante-quatrième patriarche d'Alexandrie.

7. (Fol. 110 v°.) Prédication et martyre de S. Luc. [Syriac text] [Syriac text] [Syriac text] ([Syriac text]) [Syriac text]... (Voyez ci-dessus, n° 232, 7°, r.)

8. (Fol. 120 v°.) Actes de S. Matthieu l'évangéliste. [Syriac text]..... (Voyez ci-dessus, n° 232, 7°, q.)

9. (Fol. 143.) Martyre de S. Matthieu. [Syriac text]... Commencement : [Syriac text].

10. (Fol. 150 v°.) Combat de S. Jean l'évangéliste, attribué à Prochore, l'un des sept diacres. [Syriac text] (à la marge : [Syriac text]) [Syriac text]... (Comparez « Maxima bibliotheca veterum Patrum », t. II, p. 46 et suiv.; — comparez ci-dessus, n° 232, 7°, i.)

11. (Fol. 186.) Histoire de la mort de S. Jean l'évangéliste. [Syriac text]. (Voyez ci-dessus, n° 232, 7°, j.)

12. (Fol. 197 v°.) Homélie sur S. Marc l'évangéliste, par Athanase, évêque de Nestrouân (Sethroïtès), traduite du copte par Marc, évêque de Sakhâ. [Syriac text]... Commencement : [Syriac text].

13. (Fol. 245 v°.) Histoire de S. Jean-Baptiste, attribuée à S. Jean Chrysostome. [Syriac text]

[illegible] Commencement : [illegible]

14. (Fol. 265.) Histoire de S. Thomas, dans l'Inde. [illegible] (Voyez ci-dessus, n° 232, 7°, o.)

15. (Fol. 293 v°.) Martyre de S. Thomas. [illegible] (Voyez ci-dessus, n° 232, 7°, p.)

Ce ms. a été exécuté en l'an 1553 de J. C., au Caire, du temps de Gabriel, patriarche des coptes, d'Ignace (ʿAbdallah), patriarche d'Antioche, et de Basile (Élie), maphrien de l'Orient. Le scribe, nommé Ibrâhîm, de Roumaniya, dit qu'il a copié sur un exemplaire écrit en caractères arabes, sans connaître la langue.

Papier. Pet. 304 feuillets. — (Ancien fonds 159.)

238.

1° Vingt-deux chapitres tirés des vies des Pères du désert. En carschouni, mêlé d'arabe. Le commencement du chapitre premier, ainsi que le commencement du chapitre troisième, manque. Le deuxième récit est intitulé ainsi : الخبر الثاني من اخبار القديسين في برية الاسقيط وهم اربعين خبر. صلاتهم تكون معنا امين. (Comparez les mss. arabes de la Bibliothèque nationale, Ancien fonds, n°s 155 et 163, Supplément, n° 97.) Dans deux des mss. arabes qui viennent d'être cités, l'ouvrage porte le titre de : الاربعين خبر التي للابا الرهبان بوادي هبيب وغيره (Ancien fonds n° 155, et Supplément n° 97). Dans le ms. de l'Ancien fonds arabe n° 163, il est intitulé ainsi : هذا الكتاب المسمى فردوس النعيم وتسميه اكثر الكتب بساتين الاباء القديسين الرهبان وهو منفعة لمن يقرا فيه ولمن يسمع تعليمه.....

2° (Fol. 52.) Réfutation de plusieurs dogmes et rites des Arméniens et des nestoriens, tirée du « Livre des rayons » de Pierre (Al-Djamîl, surnommé Sévère, évêque copte de Malig). En carschouni : [illegible] Commencement : [illegible]

[illegible] Explicit : تم اعتقاد نسطور لعنه الله

3° (Fol. 60.) Profession de foi de Sévère, d'Antioche (précédée d'une introduction par Pierre, évêque de Malig). En arabe et en carschouni. وايضا نكتب امانة الاب السيد الفطريرك مار ساويروس بطرك مدينة انطاكية في مدينة صور عند ما طلبوه

4° (Fol. 62.) Dissertation sur les conciles (les quatre premiers conciles) et sur les causes des schismes (par Sévère, évêque d'Aschmounaïn, surnommé Ibn-Moqaffaʿ). En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible]

a. Le premier discours, qui est sans titre, donne un aperçu de l'histoire ancienne, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ.

b. Deuxième discours : [illegible]

c. Troisième discours : [illegible]

d. Quatrième discours : [illegible]

Cette dissertation, composée pour réfuter les annales d'Eutychius, se trouve encore dans les mss. arabes de la Bibliothèque nationale, Ancien fonds, n° 90, Supplément, n°s 55 et 79. (Comparez Mai, « Scriptorum veterum nova collectio », t. IV, p. 150, 217 et suiv. et p. 294.) Le présent exemplaire, qui ne contient pas la préface, ni le nom de l'auteur, présente deux appendices :

a. (Fol. 81 v°.) القول في ما جرا في ايام الملك مرقيان على جميع المومنين وقد تشرح هاهنا يسير مما جرى عند افتراق

b. (Fol. 87 v°.) [illegible] C'est une homélie parénétique de Pierre, évêque de Malig.

5° (Fol. 89 v°.) Quelques histoires pieuses. En carschouni.

a. Histoire d'un prince (tirée de l'histoire de Bar-

laam et Josaphat). [illegible]

b. (Fol. 92.) Histoire d'un marchand et de sa femme. [illegible]

c. (Fol. 93.) Histoire de l'homme et de ses trois amis (tirée de l'histoire de Barlaam et Josaphat). [illegible]

6° (Fol. 93 v°.) Histoire du roi David. En carschouni. وايضا نكتب قصة داوود الملك وهي من اسفار الملوك ماخوذة. بارك يا سيد. (Voyez ci-dessus, n° 65, 6°.)

7° (Fol. 100 v°.) Évangile de l'enfance. En carschouni et en arabe. [illegible] (Voyez Fabricius, « Codex apocryphus Novi Testamenti », p. 168 et suiv.; — Tischendorf, « Evangelia apocrypha », p. 171 et suiv.)

8° (Fol. 115.) Histoire de la captivité de Babylone. En carschouni et en arabe. وايضا نكتب قصة سبى بابل في زمان ارميا النبى وفي مملكة صدقيا ملك اليهودية بسلام من الرب. (Voyez ci-dessus, n° 65, 3°. — Comparez « Petri Lambeccii commentariorum de augustissima Biblioth. Cæsarea Vindob. liber octavus. Ed. altera », col. 798.) Cette copie diffère par un grand nombre de variantes de mots, et par des passages entiers, de l'exemplaire contenu dans le ms. n° 65.

9° (Fol. 137.) Doctrine spirituelle de S. Antoine. En carschouni. [illegible] (Voyez la traduction latine, par Abraham Ecchellensis, dans Migne, « Patrologia græca », t. XL, col. 1073 et suiv., 965 et suiv. *De simplicitate*, *de longanimitate*, etc.)

10° (Fol. 147.) Histoire de la mort de la sainte Vierge. En carschouni et en arabe. نكتب خبر نياح الست السيدة الطاهرة النقية. وكيف تجلت العجايب والقوات عند نياحها وكيف جاءوا (ms. : جو) التلاميذ الى خدمتها الاحيا منهم والاموات صلاتها وبركاتها تشملنا واياكم اجمعين امين. (Voy. ci-dessus, n° 232, 14°, et Enger, « Joannis apostoli de transitu beatæ Mariæ virginis liber », Elberfeld, 1854.)

11° (Fol. 161.) Lettre venue du ciel entre les mains d'Athanase, patriarche de Rome, en l'an 1057 d'Alexandre. En carschouni. وايضا نكتب الرسالة المقدسة الذى نزلت من السماء على يد اثاناسيوس بطرك رومية في سنة الف وسبعة وخمسين سنة من سنين الاسكندر. Commencement : [illegible] (Comparez Prætorius, « Mazhafa Tomâr », Leipzig, 1869.)

12° (Fol. 164.) Sermon funèbre. En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible] (ms. : [illegible]) [illegible]

13° (Fol. 167.) Conférence entre Abou-Qorra, évêque de Nisibe et de Harrân, et le calife Hâroûn ar-Raschîd. En arabe et en carschouni. وايضا نكتب مجادلة مار شمعون الذى هو ابى قورة اسقف نصيبين وحرران مع امير المومنين هارون الرشيد. (Comparez ci-dessus, n° 204, 1°.)

14° (Fol. 188.) Vision de S. Grégoire. En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible] Une autre rédaction de cette vision des choses du ciel et de l'enfer se trouve dans le ms. arabe de la Bibliothèque nationale, Ancien fonds, n° 166, fol. 164 v°. (Comparez Assemani, « Bibliotheca orientalis », t. III, pars I, p. 103.)

15° (Fol. 211 v°.) Prescriptions canoniques, relatives à l'eucharistie et à la communion. En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible] (Comparez ci-dessus, n° 198, 7°.)

16° (Fol. 226.) Histoire du prophète Jonas et des Ninivites. En arabe. وايضا نبتدى ونكتب قصة يونان النبى لما ارسله الله الى مدينة نينوى ليردّ اهلها الى التوبة صلاته معنا امين. Commencement : لمّا اراد الله بكثرة رحمته ليــنــفــذ في خلقه عظايم قدرته ارسل يونان النبى الى مدينة نينوى ليعلم اهلها ان ذنوبهم وخطاياهم قد كثرت

17° (Fol. 232.) Histoire de la nativité de la sainte Vierge (Protévangile de S. Jacques). En arabe et en carschouni. وايضا نكتب قصة ميلاد العذرى مريم البتول من حنة امها وابوها يواقيم صلاتهم معنا. Commencement : كان رجلا من بنى اسرايل يقال له يواقيم. (Comparez ci-dessus, n° 232, 8°.)

18° (Fol. 242.) Exhortation que l'on récite avant la communion. En carschouni. [illegible]

[syriaque]. Commencement : [syriaque]

Ce ms. a été exécuté en l'an 1785 d'Alexandre. (Voyez fol. 231 v°.)

Les folios 224 v°, 225 r° et v°, et le folio 246 contiennent quelques hymnes, ajoutées après coup. Aux folios 224 et 226 se trouvent quelques dates mortuaires.

En tête du volume il manque deux feuillets. Entre les folios actuellement cotés 2 et 3 il manque un feuillet.

Papier. Moy. 246 feuillets. — (Ancien fonds 154.)

239.

Recueil de différents traités ascétiques et dogmatiques, divisé en quatre-vingt-huit articles. En carschouni. Dans la table, qui se trouve en tête du volume, ce recueil porte le titre de : ... [syriaque]

1. Le Paradis des solitaires, ou apophthegmes des Pères. [syriaque]... (Comparez ci-dessus, n° 195, 6°.) C'est une paraphrase abrégée du texte grec publié dans Cotelerius, « Ecclesiæ græcæ monumenta », t. I, p. 340 et suiv. Le titre se trouve dans la table, en tête du volume: ... [syriaque]

2. (Fol. 100.) Définition du dogme de la Trinité, suivant l'Église jacobite. [syriaque]... Commencement : [syriaque]

3. (Fol. 104 v°.) Définitions jacobites des dogmes de la Trinité et de l'Incarnation. [syriaque] Commencement : [syriaque]

4. (Fol. 107 v°.) Règles monastiques de S. Antoine. [syriaque] (Voyez Abraham Ecchellensis, « S. Antonii magni regulæ », etc. Paris, 1646; — Migne, « Patrologia græca », t. XL, col. 1065 et suiv.) Ces règles, non numérotées, sont divisées en trois parties. La première comprend les n°s I à LVII de la traduction d'Abraham Ecchellensis; la seconde ([syriaque]) les n°s LVIII à LXXX; la troisième partie ([syriaque]) correspond au premier paragraphe des « Admonitiones et documenta varia ad filios suos monachos ». (Voyez Migne, *l. c.*, col. 1079.)

5. (Fol. 110 v°.) Autre extrait des exhortations de S. Antoine. [syriaque] (Voyez Migne, *l. c.*, col. 1079, le paragraphe commençant par les mots : *Quicunque salvus esse vult.*)

6. (Fol. 112 v°.) Doctrine d'Abbâ Isaïe. [syriaque] Commencement : [syriaque]... Ce sont des règles ou apophthegmes tirés pour la plupart des sermons d'Abbâ Isaïe, dont un certain nombre se retrouvent dans les traductions latines imprimées.

7. (Fol. 119 v°.) Autre extrait d'Abbâ Isaïe, sur les causes du mal. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

8. (Fol. 122.) Trois autres extraits de la doctrine d'Abbâ Isaïe. [syriaque] (*sic*) [syriaque]. Commencement : [syriaque]

9. (Fol. 133 v°.) Lamentation d'Abbâ Isaïe. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

10. (Fol. 136 v°.) Extrait de Jean, de la Thébaïde. [syriaque]. Commencement : [syriaque]...

11. (Fol. 137 v°.) Extrait d'Étienne, de la Thébaïde. [syriaque]. Commencement : [syriaque]

12. (Fol. 139 v°.) Extrait de Mar-Isaac (de Ninive). [illegible]. Commencement : [illegible]

13. (Fol. 142.) Extrait des lettres de S. Macaire le Grand. [illegible]. Commencement : [illegible]

14. (Fol. 145.) Divers extraits de S. Macaire le Grand. [illegible]. Commencement : [illegible]

15. (Fol. 149.) Autre extrait des apophthegmes de S. Macaire le Grand. [illegible]. Commencement : [illegible]

16. (Fol. 152 v°.) Sentences des Pères. [illegible]. Commencement : [illegible]...

17. (Fol. 154 v°.) Autres sentences. [illegible]

18. (Fol. 156 v°.) Homélie d'Abbâ Pacôme. [illegible]. Commencement : [illegible]

19. (Fol. 167.) Cinquième homélie d'Abraham, de Nephtar. Le titre, qui attribue cette pièce à Évagrius, est rectifié à la marge. [illegible]. A la marge : [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. I, p. 464.)

20. (Fol. 168.) Extrait des apophthegmes d'Abbâ Moïse. [illegible]. Commencement : [illegible]

21. (Fol. 169.) Discours d'Abbâ Moïse sur les pensées. [illegible]. Commencement : [illegible]

22. (Fol. 170.) Discours d'Abbâ Moïse sur la tristesse. [illegible]. Commencement : [illegible]

23. (Fol. 171 *bis*.) Deuxième discours de S. Nil. Exhortation spirituelle. [illegible]. Commencement : [illegible]

24. (Fol. 174.) Discours sur la vie monacale, par S. Basile. [illegible]. Commencement : [illegible]

25. (Fol. 176.) Extrait de la doctrine de S. Basile. [illegible]. Commencement : [illegible]

26. (Fol. 176 *bis*.) Extrait d'une lettre de S. Basile. [illegible]. Commencement : [illegible]

27. (Fol. 178 v°.) Extraits des homélies de S. Grégoire le théologien. [illegible]. Commencement : [illegible]

28. (Fol. 180 v°.) Extrait d'une homélie de S. Basile. [illegible]. Commencement : [illegible]

29. (Fol. 181 v°.) Homélie de S. Jean Chrysostome. [illegible]. Commencement : [illegible]

30. (Fol. 189.) Homélie de S. Jean Chrysostome sur ceux qui se retirent du monde. [illegible]. Commencement : [illegible]

31. (Fol. 193 v°.) Homélie de S. Jean Chrysostome sur la pénitence et le renoncement. [illegible]. Commencement : [illegible]

32. (Fol. 196.) Autre homélie de S. Jean Chrysostome sur la pénitence. [illegible]. Commencement : [illegible]...

33. (Fol. 204.) Premier discours de S. Macaire le Grand. Exhortation adressée à ceux qui veulent embrasser la vie monastique, afin de garder leur existence intérieure, qui est le temple de Dieu. [illegible] Commencement : [illegible]

34. (Fol. 210 v°.) Deuxième discours de S. Macaire le Grand, sur les affections intimes de l'âme et sa purification, dans le désir de plaire à Dieu. [illegible] Commencement : [illegible]

35. (Fol. 213 v°.) Troisième discours de S. Macaire, sur la nécessité de combattre les démons qui s'opposent à ceux qui veulent entrer dans la voie de la vérité. [illegible] Commencement : [illegible]

36. (Fol. 217.) Lettre de S. Macaire à ses fils bien-aimés. [illegible] Commencement : [illegible]

37. (Fol. 218 v°.) Deuxième lettre de S. Macaire. [illegible] Commencement : [illegible]

38. (Fol. 219 v°.) Troisième lettre de S. Macaire. [illegible] Commencement : [illegible]

39. (Fol. 220.) Quatrième lettre de S. Macaire. [illegible] Commencement : [illegible]

40. (Fol. 220 v°.) Cinquième lettre de S. Macaire. [illegible] Commencement : [illegible]

41. (Fol. 221.) Sixième lettre de S. Macaire. [illegible] Commencement : [illegible]

42. (Fol. 222.) Septième lettre de S. Macaire. [illegible] Commencement : [illegible]

43. (Fol. 223.) Huitième lettre de S. Macaire. [illegible] Commencement : [illegible]

44. (Fol. 223 v°.) Première homélie d'Abraham, de Nephtar. [illegible] Commencement : [illegible]

45. (Fol. 225 v°.) Deuxième homélie d'Abraham, de Nephtar. [illegible] Commencement : [illegible]

46. (Fol. 227 v°.) Troisième homélie d'Abraham, de Nephtar. [illegible] Commencement : [illegible]

47. (Fol. 228.) Quatrième homélie d'Abraham, de Nephtar. [illegible] Commencement : [illegible]

(Pour la cinquième homélie, voyez ci-dessus, article 19.)

48. (Fol. 230.) Sixième homélie d'Abraham, de Nephtar. [illegible] Commencement : [illegible]

49. (Fol. 231 v°.) Septième homélie d'Abraham, de Nephtar. [illegible] Commencement : [illegible]

50. (Fol. 234 v°.) Sur l'impureté et la vilenie des démons et la pureté des justes. [illegible] Commencement : [illegible]

51. (Fol. 235.) Lettre de S. Nil. [illegible] Commencement : [illegible]

52. (Fol. 238 v°.) Divers extraits de la doctrine de Philoxène, de Maboug, traduits du syriaque en

carschouni par le copiste du ms., nommé Moïse. Discours sur la foi. [illegible]. A la marge on lit : [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 201, 1°, b.)

53. (Fol. 241 v°.) Discours sur la simplicité. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 201, 1°, d.)

54. (Fol. 243 v°.) Discours sur la crainte de Dieu. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 201, 1°, f.)

55. (Fol. 248 v°.) Discours sur la pauvreté. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 201, 1°, h.)

56. (Fol. 253.) Discours sur la mortification de la chair et l'ascétisme. [illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 201, 1°, j.)

57. (Fol. 254 v°.) Discours sur la mortification de la chair et l'ascétisme. [illegible] (Voyez ci-dessus, n° 201, 1°, k.)

58. (Fol. 257.) Discours sur la chasteté. [illegible] (Voyez ci-dessus, n° 201, 1°, m.)

59. (Fol. 263 v°.) Extraits du Livre de l'obédience. [illegible]. Commencement : [illegible]...

60. (Fol. 266.) Doctrine d'Abbâ Isaïe, expliquée par un disciple de Mar-Isaac. [illegible]. Commencement : [illegible]. Les passages du texte et du commentaire appartiennent à douze discours. (Comparez ci-dessus, n° 195, 8°, et Wright, «Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum», p. 868.)

61. (Fol. 280 v°.) Extrait de la doctrine d'Abbâ Étienne, de la Thébaïde. [illegible]. Commencement : [illegible]

62. (Fol. 282.) Deux extraits d'un auteur anonyme. [illegible]. Commencement : [illegible]. Le second extrait commence ainsi : [illegible]

63. (Fol. 285.) Lettre de Tyrius, adressée à un moine. [illegible]. Commencement : [illegible]...

64. (Fol. 288.) Autre extrait de Tyrius. [illegible]. Commencement : [illegible]

65. (Fol. 289 v°.) Homélie de Dorothée sur le palais de l'âme. [illegible]. Commencement : [illegible]

66. (Fol. 291 v°.) Extrait des apophthegmes des Pères. [illegible]

67. (Fol. 292.) Extrait du «Flambeau du sanctuaire» (de Grégoire Bar-Hebræus). [illegible]

68. (Fol. 292 v°.) Vingt-sept paragraphes sur la vie solitaire, la prière, etc. (tirés du «Livre de la colombe», de Grégoire Bar-Hebræus). [illegible]...

69. (Fol. 299 v°.) Autres extraits du «Livre de la colombe». [illegible]... Neuf paragraphes.

70. (Fol. 305 v°.) Extrait du «Vieillard spirituel». [illegible]... Six paragraphes.

71. (Fol. 307.) Extrait des apophthegmes des Pères. [illegible]...

72. (Fol. 308 v°.) Extrait de la doctrine d'Abbâ Marc. [illegible]. Commencement : [illegible]...

73. (Fol. 324.) Extrait de la doctrine de Jean, de la Thébaïde (le Voyant). [illegible]. Commencement : [illegible]

74. (Fol. 326 v°.) Autre extrait de la doctrine de Jean, de la Thébaïde. [illegible]. Commencement : [illegible]

75. (Fol. 327 v°.) Autres extraits de Jean, de la Thébaïde. [illegible]. Commencement : [illegible]

76. (Fol. 330 v°.) Extrait des dialogues de Jean, de la Thébaïde. [illegible]...

77. (Fol. 335.) Autre dialogue de Jean, de la Thébaïde. [illegible]...

78. (Fol. 337 v°.) Autre discours de Jean, de la Thébaïde. [illegible]. Commencement : [illegible]

79. (Fol. 339 v°.) Autre dialogue de Jean, de la Thébaïde. [illegible]...

80. (Fol. 341 v°.) Autre extrait de Jean, de la Thébaïde. [illegible]

81. (Fol. 342.) Extrait des apophthegmes des Pères. [illegible] [illegible]......

82. (Fol. 343.) Autre extrait des apophthegmes des Pères. [illegible]......

83. (Fol. 345 v°.) Autre extrait des apophthegmes des Pères. [illegible]...

84. (Fol. 350.) Sixième homélie de S. Éphrem. Sur la crainte de Dieu. Imitation des Proverbes. [illegible]. Commencement : [illegible]

85. (Fol. 377.) Homélie de S. Éphrem sur la charité et la foi, et sur le second avénement de Jésus-Christ. [illegible]. Commencement : [illegible]. Suivent quelques Questions et Réponses de S. Éphrem.

86. (Fol. 383 v°.) Réponse de S. Éphrem relative à la pénitence. [illegible]...

87. (Fol. 385 v°.) Homélie de S. Éphrem sur la fin du monde et l'antechrist. [illegible]. Commencement : [illegible]...

88. (Fol. 393.) Livre premier des Œuvres d'Isaac, de Ninive. [illegible]... [illegible]. (Voy. Assemani, « Bibliotheca orientalis », t. I, p. 446 à 449.)

La première partie du ms., jusqu'au folio 392, a été écrite par un scribe nommé Moïse, du mont Liban, dans le couvent de Saint-Jean de Scété, et achevée dans le couvent de Sainte-Marie des Syriens, en l'an 1804 (1493 de J. C.), année où mourut le [illegible]. (Voyez fol. 152 v°, 166 v°, 341 v°, 392 v°.) La note finale est suivie d'un post-scriptum ainsi conçu : [illegible]. C'est le copiste lui-même qui a traduit quelques-uns des traités contenus dans ce volume. En tête du volume se trouve une table des matières.

Ce ms. appartenait, en 1626, au diacre Cyriaque, fils de Ḥadbeschaba, de Mossoul, et à son frère ʿAbdallah,

qui l'avaient acheté en l'île de Chypre, au prix de dix-neuf ducats vénitiens ([illegible]). Plus tard, il fut la propriété de Philoxène, fils d'ʿAbdallah, évêque des jacobites de Chypre, qui l'a vendu à un moine nommé Georges, pour la somme de dix-neuf dînârs. (Voyez fol. 5 et 458.)

Papier. Moy. 462 feuillets. — (Ancien fonds 145.)

XII.

COSMOGRAPHIE. PHILOSOPHIE.

240.

L'Hexaméron de Jacques, d'Édesse. [illegible]

a. Premier discours, adressé à Constantin, sur la création des êtres incorporels. [illegible] Commencement : [illegible] La première réponse de l'auteur commence ainsi : [illegible]

b. (Fol. 21.) Deuxième discours, sur la création des quatre éléments : [illegible] Commencement : [illegible]

c. (Fol. 45 v°.) Troisième discours, sur la création de la terre, des mers, des montagnes et des végétaux. [illegible] Commencement : [illegible] La fin de ce discours et le reste de l'ouvrage manquent.

Quelques extraits de cet ouvrage se trouvent imprimés dans « Sancti Ephraem Syri opera omnia, syr. lat. », t. I, p. 120 et suiv. La Bibliothèque de l'académie de Leyde en possède un exemplaire complet (voyez Land, « Anecdota syriaca », t. I, p. 2 et suiv.), sur lequel paraît avoir été faite notre copie. D'après une note de Renaudot, elle a été exécutée par Gabriel Sionita.

Pap. Moy. 66 feuillets. xviie siècle. — (Ancien fonds 119, Colbert 2148.)

241.

L'Hexaméron de Mar-Sévère, surnommé Moïse Bar-Cépha. [illegible]

a. Livre premier. [illegible] (*sic*) [illegible] Ce livre est divisé en cinquante chapitres ([illegible]), etc.)

b. (Fol. 31 v°.) Livre deuxième. [illegible]

c. (Fol. 113 v°.) Livre troisième. [illegible] La dissertation sur le soleil, la lune et les étoiles est divisée en vingt et un chapitres.

d. (Fol. 148.) Livre quatrième. [illegible]

1. Sur les quatre éléments en général. Vingt-quatre chapitres.
2. (Fol. 160 v°.) Sur les quatre éléments en particulier : α La terre. Dix-huit chapitres. — β L'eau. Seize chapitres. — γ L'air. Quatre chapitres. — δ Le feu. Deux chapitres.

e. (Fol. 177.) Livre cinquième. [illegible]... Trente-huit chapitres. La fin du chapitre XXXVII et le chapitre XXXVIII manquent.

Ce ms. a été exécuté en l'an 1819 des Grecs (1504 de J. C.), à Trimithonte ([illegible]), en Chypre, du temps de Mar-Gabriel, évêque, par deux frères, Pierre, curé, et Abraham, fils du diacre Jean Bar-Scheref, du bourg de [illegible], au mont Liban. Dans une note finale, écrite au fol. 177 v°, l'un des scribes demande au lecteur d'excuser les fautes de sa copie par cette raison que le ms. d'après lequel il l'a exécutée était écrit en lettres fines et serrées, qu'il a travaillé pendant la nuit et très-vite, etc.

Quelques passages ont été laissés en blanc, à savoir : les chapitres XXVIII et XXIX du livre premier (fol. 23); une partie du chapitre XIV de la première section et le chapitre VI de la deuxième section du livre quatrième (fol. 154 v° et 161 v°). A la fin il manque un feuillet.

En tête du volume se trouve le nom de l'un des possesseurs du ms. : Τοῦ Ἰωσὺφ τοῦ συμάνου. ليوسف السمعاني القبرسي

Papier. Moy. 197 feuillets. — (Ancien fonds 120, Colbert 4856.)

242.

Dissertations sur la création des anges, la création du monde, des cieux, etc., d'après les écrits de Jacques, d'Édesse (de Moïse Bar-Cépha et d'autres docteurs de l'Église), suivies de quelques traités d'astronomie, le tout en carschouni. [illegible]

1. Dissertations, au nombre de trente-cinq, sur l'Hexaméron. Commencement : [illegible]. Voici les titres des sections suivantes : [illegible], etc. Explicit des trente-cinq dissertations : [illegible]
2. (Fol. 106 v°.) Traité d'astronomie. [illegible]. Commencement : [illegible] (*sic*) [illegible]. Cet ouvrage est divisé en soixante chapitres, dont le premier commence ainsi : [illegible]. Voici les titres des chapitres suivants : [illegible], etc.
3. (Fol. 168 v°.) Traité d'astronomie pratique. [illegible] [lisez : [illegible]] [illegible]. Commencement : [illegible]... (Comparez Hadji Khalfa, éd. de Flügel, t. VI, p. 336.)

Les chapitres de ces trois traités, considérés comme étant les parties d'un seul ouvrage, sont numérotés à la marge des chiffres 1 à 100. Une table des matières, qui se trouve en tête du volume, reproduit ce numérotage.

4. (Fol. 192 v°.) Calendrier de la nouvelle lune pour le cycle de dix-neuf ans. [illegible]. La fin manque.

Entre les folios actuellement cotés 1 et 2, il manque deux feuillets. Il manque un feuillet à la fin.

Papier. Pet. 197 feuillets. XVIe siècle. — (Ancien fonds 124.)

243.

1° Les six premiers livres et une partie du septième d'un Traité général de cosmographie sacrée, de philosophie, de physique, etc., intitulé le « Livre de la cause des causes », par un auteur anonyme. [Syriac]
Le titre se trouve dans l'explicit : [Syriac]

a. Index des neuf livres dont se compose l'ouvrage complet, et des chapitres que renferme chacun des neuf livres; suivi de l'avertissement de l'auteur.

b. (Fol. 6.) Invocation et Introduction. [Syriac]

c. (Fol. 11 v°.) Livre premier, sur la connaissance de la vérité (en ce qui concerne Dieu). [Syriac] Dix chapitres.

d. (Fol. 72.) Livre deuxième, sur la connaissance de la vérité (en ce qui concerne la création du monde). [Syriac] Huit chapitres.

e. (Fol. 102 v°.) Livre troisième, sur la connaissance de la vérité, en ce qui concerne la création de l'homme et sa nature. [Syriac] Neuf chapitres.

f. (Fol. 139.) Livre quatrième, sur la connaissance de la vérité, en ce qui concerne l'art d'écrire et les livres, l'existence du monde et la composition de ses éléments. [Syriac] Cinq chapitres. Explicit : [Syriac]

g. (Fol. 168 v°.) Livre cinquième, sur la constitution de ce monde, sa disposition et les changements nombreux qui s'opèrent en lui. [Syriac] Sept chapitres. Explicit : [Syriac]

h. (Fol. 204 v°.) Livre sixième, sur les choses qui sont sous la sphère; sur l'atmosphère et ses accidents. [Syriac] Sept chapitres.

i. (Fol. 228 v°.) Livre septième, sur la connaissance de la vérité, en ce qui concerne les différentes espèces d'oiseaux, de poissons et de reptiles, la nature de la terre, les métaux, les sources chaudes, les végétaux et les animaux. [Syriac] Il ne reste de ce livre que les deux premiers chapitres.

(Voyez, sur deux autres exemplaires de cet ouvrage, Assemani, « Bibliotheca orientalis », t. I, p. 461 et suiv.; — « Zeitschrift der Deutschen Morgenländ. Gesellschaft », t. XV, p. 648 et suiv.; — Payne-Smith, « Catalogi codicum manuscriptorum Bibl. Bodl. pars sexta », col. 585 et suiv. Ces trois copies, celle de Paris, celle de Rome et celle de la Bibliothèque Bodléienne, paraissent avoir été exécutées sur un seul et même manuscrit.)

2° (Fol. 249.) L'Ecclésiastique de Jésus, fils de Sirach. [Syriac]

3° (Fol. 293.) Homélie de S. Éphrem sur le jugement dernier et la fin du monde. [Syriac] Commencement : [Syriac]

4° (Fol. 299 v°.) Homélie de Jacques, de Saroug, sur Alexandre et ses expéditions, sur Gog et Magog, et la fin du monde. [Syriac]

[illegible]. (Voyez ci-dessus, n° 13, 30°, et Knœs, « Chrestomathia syriaca », p. 66 et suiv.) Le texte de cette copie diffère considérablement de celui qui a été publié d'après le ms. n° 13.

5° (Fol. 318.) Deux dissertations. [illegible]

a. Sur la valeur numérique des lettres. [illegible]

b. (Fol. 318 v°.) Sur la division astronomique de l'année. [illegible]

6° (Fol. 322.) Pièce de vers de JEAN HESRONITA, adressée à son ami Serge. [illegible]

7° (Fol. 325.) Le livre de Qôheleth ou de l'Ecclésiaste. [illegible]

La première partie de ce ms., jusqu'au folio 320, a été exécutée à Rome, au collége des Maronites, en l'an 1610, par un des élèves nommé Serge. La pièce de vers à lui adressée paraît écrite de la main de l'auteur, Jean Hesronita. Le dernier article a été copié par le même Serge et son frère Isaac, en 1611. (Voyez fol. 319 v°, 320, 320 v° et fol. 332.) En tête du volume on lit ces mots : « Liber Sancti Isaaci Syri de cognitione Dei per ea quæ facta sunt visibilia ». Une grande partie du ms. est devenue illisible par suite de la mauvaise qualité de l'encre employée à sa transcription.

Les folios 2 et 3 sont intervertis.

Papier. Pet. 332 feuillets. — (Supplément 57, Saint-Germain 253.)

244.

Traité d'astronomie et de cosmographie intitulé le « Livre de l'ascension intellectuelle touchant la forme du ciel et de la terre », par GRÉGOIRE BAR-HEBRÆUS. [illegible]. Commencement : [illegible].....

1. Première section. La forme du ciel. [illegible]

a. Chapitre premier. Théories préliminaires. [illegible]. Onze paragraphes.

b. (Fol. 13 v°.) Chapitre deuxième. Des sphères du soleil. [illegible]. Cinq paragraphes.

c. (Fol. 17 v°.) Chapitre troisième. Des sphères de la lune. [illegible]. Huit paragraphes.

d. (Fol. 27 v°.) Chapitre quatrième. Des sphères des quatre planètes, c'est-à-dire des trois planètes supérieures et de Vénus. [illegible]. Sept paragraphes.

e. (Fol. 34.) Chapitre cinquième. Des sphères de Mercure. [illegible]. Quatre paragraphes.

f. (Fol. 40.) Chapitre sixième. De la latitude des planètes. [illegible]. Sept paragraphes.

g. (Fol. 49 v°.) Chapitre septième. Des mouvements et des positions des astres. [illegible]. Neuf paragraphes.

h. (Fol. 66 v°.) Chapitre huitième. Des étoiles fixes. [illegible]. Dix paragraphes.

2. (Fol. 78 v°.) Deuxième section. La forme de la terre et des corps célestes par rapport à la terre. [illegible]

a. Chapitre premier. De la division de la terre, des mers, des îles et des fleuves. [illegible]. Dix paragraphes.

b. (Fol. 88 v°.) Chapitre deuxième. De l'aspect du ciel des différents points de la terre. [illegible]. Six paragraphes.

c. (Fol. 98.) Chapitre troisième. Des ascensions des étoiles. [illegible]. Huit paragraphes.

d. (Fol. 107.) Chapitre quatrième. De l'ombre. [illegible]. Trois paragraphes.

e. (Fol. 111 v°.) Chapitre cinquième. Des mesures du temps. [illegible]. Sept paragraphes.

f. (Fol. 121 v°.) Chapitre sixième. Des mesures des distances des astres. [illegible]. Six paragraphes.

g. (Fol. 133.) Chapitre septième. Des mesures des grandeurs des astres par rapport à la terre. [illegible]. Huit paragraphes.

Un grand nombre de figures mathématiques sont intercalées dans le texte. (Voyez sur cet ouvrage Payne-Smith, « Catalogi codicum manuscriptorum Bibliothecæ Bodl. pars sexta », col. 576 et suiv.)

Les folios 1 à 41 sont d'une autre main que le reste du ms. D'après une note, qui se trouve à la fin, le volume a été cédé en 1796 des Grecs, 889 de l'hégire, par le moine David Ibn-Qeschâfeq au prêtre Cyriaque. A la dernière page se trouve le récit du moine Daniel, de Mardîn, qui, en l'an 1693 des Grecs, a été incarcéré, mis à la question et enfin puni d'une amende de douze mille *zouzé*, par ordre du gouverneur de Mardîn, pour avoir écrit un livre en arabe sur les fondements de l'Église, dans lequel il avait réfuté l'islamisme comme les autres religions.

Papier. Pet. 144 feuillets. xve siècle. — (Ancien fonds 162.)

245.

L'Éthique de Grégoire Bar-Hebræus. [illegible]

Le texte est précédé d'une table des chapitres. [illegible]

a. (Fol. 5.) Préface. [illegible]

b. (*Ibid.*) Livre premier. [illegible]. Neuf chapitres.

c. (Fol. 39.) Livre deuxième. [illegible]. Six chapitres.

d. (Fol. 56 v°.) Livre troisième. [illegible]. Douze chapitres.

e. (Fol. 78 v°.) Livre quatrième. [illegible]. Seize chapitres.

(Voyez sur cet ouvrage Assemani, « Bibliotheca orientalis », t. II, p. 303 et suiv., et p. 501.)

Ce ms. a été exécuté en 1664 (1353 de J. C.), dans le couvent de Saint-Thomas, à Jérusalem, par le diacre ʿÎsâ, fils de Josué, fils de Ḥasan, de la ville de Hatakha. On lit dans la note finale, outre le nom du copiste, celui de Rabban Josué, moine, de son disciple David, etc.

Les folios 108 et 109 sont modernes.

Papier. Moy. 117 feuillets. — (Ancien fonds 122, Colbert 3695.)

246.

L'Éthique de Grégoire Bar-Hebræus. Le commencement manque.

a. Fin du livre deuxième. Explicit : [illegible]

b. (Fol. 3.) Livre troisième.

c. (Fol. 62 v°.) Livre quatrième.

Ce ms. a été exécuté en 1702 des Grecs (le dernier chiffre n'est pas certain), dans le couvent de la Mère de Dieu, à Scété.

Il manque au commencement du volume onze cahiers de dix feuillets. Le folio 39, placé par erreur à l'endroit qu'il occupe actuellement, contient la table des chapitres, en français, des livres troisième et quatrième de l'Éthique, de la main de M. de Sacy.

Papier. Pet. 169 feuillets. — (Supplément 75, Saint-Germain 274.)

247.

L'Éthique de Grégoire Bar-Hebræus, traduite du syriaque, par le prêtre Jean-Ibn-Djarîr (al-Zerbâbî), de Damas. En carschouni. [illegible]

a. Préface. [illegible]

b. (Fol. 2.) Livre premier. [illegible]

c. (Fol. 51.) Livre deuxième. [illegible]

d. (Fol. 84.) Livre troisième. [illegible]

e. (Fol. 127 v°.) Livre quatrième. [illegible]

(Voyez Assemani, « Bibliothecæ apostol. Vatic. codicum manuscr. catalogus », t. III, p. 349 et suiv.) Une autre traduction de cet ouvrage se trouve au British Museum. (Voyez « Catalogus codicum manuscriptorum orientalium qui in Museo Brittanico asservantur. Pars prima... », p. 85.)

Ce ms. a été exécuté par les élèves de l'école du curé Jean al-Zerbâbî. Il y a de nombreuses gloses et notes marginales.

Pap. Pet. 202 feuillets. — (Ancien fonds 131, Colbert 3923.)

248.

1° Les trois dernières sections de l'Isagoge de Porphyre, traduites en syriaque, par Athanase, de Balad.

a. [illegible]

b. (Fol. 2 v°.) [illegible]

c. (Fol. 3.) [illegible]

d. (*Ibid.*) [illegible]

[illegible]

Explicit de l'Isagoge : [illegible] (*sic*) [illegible] (*sic*) [illegible] (ms. : [illegible]) [illegible]. (Voyez Renan, « De philosophia peripatetica apud Syros », p. 30.)

2° (Fol. 6 v°.) Tableaux synoptiques, se rapportant à la logique et à la dialectique d'Aristote. [illegible]. (Voyez Renan, *l. c.*, p. 40.)

3° (Fol. 10 v°.) Des raisons qui ont déterminé Aristote dans la composition de l'Organon. [illegible]. Commencement : [illegible]. (Voyez Renan, *l. c.*, p. 43.)

4° (Fol. 11.) Vie abrégée d'Aristote. [illegible]. Commencement : [illegible]... (Voyez Renan, *l. c.*, p. 42.)

5° (Fol. 11 v°.) Les Catégories d'Aristote, traduites en syriaque par Jacques, évêque d'Édesse. [illegible]. Commencement : [illegible]. Explicit : [illegible]. (Voyez Renan, *l. c.*, p. 34.)

6° (Fol. 27 v°.) Le *Perihermeneias* d'Aristote, accompagné d'un commentaire. [illegible]. Commencement : [illegible] (*sic*) [illegible]. Le texte de cette traduction a été publié par M. J.-G. Hoffmann (« De hermeneuticis apud Syros Aristoteleis ». Lips., 1869, p. 22 à 55.) Le commentaire commence ainsi : [illegible]...

7° (Fol. 43.) Premiers Analytiques d'Aristote. [illegible]. Commencement : [illegible] (*sic*) [illegible]. La copie ne comprend que les sept premiers chapitres du livre premier. Explicit : [illegible]

8° (Fol. 49.) Commentaire sur l'Isagoge de Porphyre. [illegible]. Commencement : [illegible]... (Voyez Renan, *l. c.*, p. 41.)

9° (Fol. 63.) Commentaire sur l'Isagoge de Porphyre, par Jean Philopon. [illegible]. Commencement : [illegible]..... Ce ne sont que quelques extraits du commentaire de Jean Philopon. (Voyez Renan, *l. c.*, p. 42.)

10° (Fol. 65 v°.) Trois modèles de lettres : [illegible]; — [illegible]; — [illegible].

Ce ms. a été exécuté par Abraham Ecchellensis. Il y a en tête du volume une note ainsi conçue : كتاب الفقير ابراهيم الحقلانى المارونى. سنة 1637. Il a sans doute été copié sur le ms. n° clviii de la Bibliothèque du Vatican. (Voyez Assemani, « Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal. », t. III, p. 304 et suiv.) Tous ces traités sont accompagnés à la marge d'un grand nombre de gloses.

Papier. Pet. 66 feuillets. — (Ancien fonds 161.)

249.

Introduction à la logique, par Avicenne, traduite de l'arabe en syriaque (par Grégoire Bar-Hebræus). [illegible] [lisez : [illegible]] ابو علي حوسين [illegible]. (Voyez la liste des ouvrages de Grégoire Bar-Hebræus dans Assemani, « Bibliotheca orientalis », t. II, p. 270.)

a. Introduction. [illegible]

b. (Fol. 1.) [illegible]. Chaque [illegible] contient plusieurs [illegible].

c. (Fol. 5.) [illegible].....

d. (Fol. 7 v°.) [illegible]...

e. (Fol. 10 v°.) [illegible]

f. (Fol. 14.) [illegible]

g. (Fol. 17 v°.) [illegible]

h. (Fol. 20 v°.) [illegible]

i. (Fol. 24 v°.) [illegible]

j. (Fol. 26.) [illegible]

k. (Fol. 28.) [illegible]

Explicit de la copie : [illegible] كل كتاب المنطق بالسريانية سنة الف ستماية ثلاثة وثلاثين لربنا يسوع المسيح له الشكر. على يد الحقير بين تلاميذه... الماروني. (Abraham Ecchellensis.)

Ce ms. paraît avoir été copié sur l'exemplaire du même ouvrage qui se trouve dans la Bibliothèque du Vatican, quoiqu'il y ait quelques variantes dans le titre. (Voyez «Bibl. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal.», t. III, p. 409.)

En tête du volume se trouve le même *ex libris* que dans le n° précédent. Le premier feuillet présente une note latine, de la main de Renaudot : «Compendium logicæ, ex Abu Aly et aliis collectum, scriptumque ab Abrahamo Echellensi Maronita». Enfin, sur le plat intérieur de la reliure, on lit une note arabe ainsi conçue : وسميت هذا المختصر بكتاب البقية باعتقاد المارونية لقوله تعالى لايليا النبى لانه قد بقي من اسرايل سبعة الاف رجل من لم تبرك لبعلا. Cette note ne paraît avoir aucun rapport avec l'ouvrage contenu dans ce volume.

Papier. Pet. 29 feuillets. — (Ancien fonds 163.)

250.

Poëme sur l'homme en tant que composé d'un corps organique et d'une âme rationnelle, représentant le microcosme. Commencement : [illegible]

Cette pièce n'a ni titre ni souscription. Au milieu des dessins coloriés de la première page du ms., le copiste, Joseph, fils de David, Baslucita, maronite du Mont-Liban, a inscrit son nom, et la date de la transcription : Rome, 1627. Une note latine, de la main d'Ascari, en tête du volume, attribue ce poëme à Joseph Baslucita lui-même.

Papier. Pet. 18 feuillets. — (Ancien fonds 134.)

XIII.

GRAMMAIRES ET DICTIONNAIRES.

251.

Lexique des mots difficiles et des différents changements de forme et de sens que subissent les racines syriaques, par EUDOCHUS, de Mélitène; ouvrage adressé au diacre Barṣauma, puis rédigé à nouveau et augmenté par JOSUÉ SILOUB. [illegible] Commencement de l'introduction : [illegible] Commencement du vocabulaire : [illegible]. Les explications, en carschouni, sont peu nombreuses. Les mots de chaque lettre sont distribués en deux sections, dont la première renferme les vocables à forme variable, et la seconde les mots dont les lettres ne subissent aucun changement ([illegible]). La seconde section de la lettre ܐ commence ainsi : [illegible]. Ce texte se distingue des glossaires du même genre par les étymologies qu'il renferme en plus grand nombre. Le traité «De vocibus æquivocis»,

de Grégoire Bar-Hebræus, est tiré en partie du présent ouvrage.

Les lettres de l'alphabet sont distribuées ainsi qu'il suit :

ܐ (fol. 6); — ܒ (fol. 33 v°); — ܓ (fol. 38 v°); — ܕ (fol. 43); — ܗ (fol. 48); ܘ (fol. 50 v°); ܙ (fol. 51); — ܚ (fol. 54); — ܛ (fol. 61 v°); — ܝ (fol. 66); — ܟ (fol. 69 v°); — ܠ (fol. 73 v°); — ܡ (fol. 77); — ܢ (fol. 98 v°); — ܣ (fol. 114); — ܥ (fol. 118); — ܦ (fol. 121 v°); — ܨ (fol. 126); — ܩ (fol. 128 v°); — ܪ (fol. 132); — ܫ (fol. 136 v°); — ܬ (fol. 142).

(Voyez, sur l'auteur de cet ouvrage, Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. III, pars I, p. 308; — Gesenius, «De Bar Alio et Bar Bahlulo», p. 10; — Petite grammaire de Bar-Hebræus, éd. de M. l'abbé Martin, p. 65, 77, 79.)

Des gloses, en syriaque et en arabe, ajoutées après coup, couvrent les marges du ms. Au commencement et à la fin du volume se lisent quelques rubriques du rituel, quelques prières et une recette pour la fabrication de l'encre. Deux fragments d'un psautier forment les feuillets de garde du commencement et de la fin.

Papier. Pet. 155 feuillets. xve siècle. — (Ancien fonds 169.)

252.

1° Lexique des mots grecs introduits en syriaque et des mots syriaques difficiles, composé d'après les lexiques de Ḥonaïn ben-Isḥâq et de Jésus Marwazi, par Jésus Bar-Ali; revu et augmenté par Abraham le diacre et par d'autres. En syriaque et en carschouni. [illegible]

(Voyez sur cet ouvrage «Sacra Pentecostalia pie celebranda ... de Bar Alio et Bar Bahlulo lexicographis syro-arabicis ineditis commentatio litteraria philologica, auct. G. Gesenio». Lipsiæ, 1834; — «Sacra Christi natalicia pie celebranda... Guilielmi Gesenii de Bar Alio et Bar Bahlulo lexicographis syro-arabicis ineditis commentatio. P. II». Lipsiæ, 1839; — Payne-Smith, «Catalogi codicum manuscr. Bibl. Bodleianæ pars sexta», col. 600 et suiv.) La préface ([illegible]) de Bar-Ali, adressée au diacre Abraham, et le post-scriptum ([illegible]) du diacre Abraham, se trouvent imprimés dans la première des deux dissertations de Gesenius (p. 13 et suiv.). Le texte syriaque et le texte carschouni de notre exemplaire présentent plusieurs variantes.

Les vingt-deux lettres de l'alphabet sont distribuées ainsi qu'il suit :

ܐ (fol. 4 v°); — ܒ (fol. 47 v°); — ܓ (fol. 59); — ܕ (fol. 70); — ܗ (fol. 81 v°); — ܘ (fol. 88); — ܙ (fol. 89); — ܚ (fol. 96 v°); — ܛ (fol. 115 v°); — ܝ (fol. 125 v°); — ܟ (fol. 132 v°); — ܠ (fol. 146 v°); — ܡ (fol. 157); — ܢ (fol. 210 v°); — ܣ (fol. 246 v°); — ܥ (fol. 260 v°); — ܦ (fol. 273); — ܨ (fol. 290 v°); — ܩ (fol. 296 v°); — ܪ (fol. 315); — ܫ (fol. 324); — ܬ (fol. 338 v°).

2° (Fol. 349 v°.) Petite grammaire de Grégoire Bar-Hebræus, en vers de sept syllabes, accompagnée du commentaire de l'auteur, et de quelques gloses, en carschouni, ajoutées après coup, et suivie du traité «De vocibus æquivocis». [illegible]. Le texte de cette grammaire a été publié par M. Bertheau («Gregorii Bar-Hebræi, qui et Abulpharag', grammatica linguæ syriacæ in metro Ephræmeo, textum e cod. Bibl. Gottingensis edidit, vertit, adnotationibus instruxit... » Gottingæ, 1843). L'ouvrage a été reproduit en entier, au moyen de l'autographie, d'après le présent ms., par M. l'abbé Martin («Œuvres grammaticales d'Abou 'lfaradj, dit Bar Hebreus ... », t. II, Paris, 1872).

Les deux parties de ce ms. ne sont pas de la même main. D'après une note à la fin de la seconde partie, celle-ci a été copiée en 1868 des Grecs (1557 de J. C.), par le prêtre Joseph, de Bischeraï, près de Tripolis. La première partie a été sans doute écrite vers le même temps. Le ms. a été acquis par un nommé Joseph, de Keremsedi.

En tête du volume se trouve un acte de vente, daté de l'an 1630, par lequel les deux frères Thomas et Joseph, curés, cèdent ce ms., au prix de douze ܙܘܙ, au métropolitain Joseph, d'Accoura.

Pap. Moy. 412 feuillets. — (Ancien fonds 167.)

253.

Le Lexique de Jésus Bar-Ali. [illegible]. Ce ms. présente, sauf un grand nombre de variantes, principalement dans l'orthographe des mots grecs et syriaques, la même rédaction que le texte du n° précédent. Il a été copié probablement sur un ms. de la Bibliothèque de Florence, et paraît être de la main d'Abraham Ecchellensis. Une traduction partielle en latin et un grand nombre d'exemples tirés, pour la plupart, de la version peschitto de l'Ancien et du Nouveau Testament, ont été ajoutés aux marges par l'abbé Renaudot. Une autre personne a écrit en plusieurs endroits des exemples tirés de «S. Isaac».

Les lettres de l'alphabet sont distribuées ainsi qu'il suit :

ܐ (fol. 2 v°); — ܒ (fol. 25 v°); — ܓ (fol. 32); — ܕ (fol. 40); — ܗ (fol. 44 v°); — ܘ (fol. 48); — ܙ (fol. 49); — ܚ (fol. 53); — ܛ (fol. 62 v°); — ܝ (fol. 68); — ܟ (fol. 72); — ܠ (fol. 79 v°); — ܡ (fol. 84 v°); — ܢ (fol. 112); — ܣ (fol. 128); — ܥ (fol. 136); — ܦ (fol. 143); — ܨ (fol. 153); — ܩ (fol. 156 v°); — ܪ (fol. 166); — ܫ (fol. 171); — ܬ (fol. 180).

Papier. Moy. 185 feuillets. xviie siècle. — (Supplément 1.)

254.

Le Lexique de Jésus Bar-Ali. ܒܚܝܠ ܐܠܗܘܬܐ... ܟܬܒ ܐܢܐ ܠܟܢܫܘܢ ܐܘܟܝܬ ܦܘܫܩ ܫܡܗܐ ܦܫܝܛܬܐ ܘܩܫܝܬܐ ܩܕܡ ܩܕܡ ܕܡܬܩܪܝܢ ܒܟܬܒܐ ܡܢ ܒܫܩܠܐ ܒܫܩܝܠܬܐ ܘܡܢ ܦܘܫܩܐ ܠܐܝܫܘܥ ܕܡܬܝܢ ܒܚܘܕ ܒܪ ܥܠܝ ܐܝܫܘ ܠܗ ܠܐܠܗܐ ܫܘܒܚܐ. ܫܠܡ ܚܠܦ ܐܢܐ ܦܘܫܩܐ ܡܬܡܪܢܐ ܕܐܠܦܐ ܐܦ ܐܡܝܢ. Le post-scriptum d'Abraham manque à la préface.

La rédaction de cet exemplaire s'accorde, en général, avec celle des deux n^os précédents; mais la plupart des explications, qui dans les autres exemplaires sont en syriaque, se trouvent traduites en arabe et sont écrites, ainsi que les gloses primitivement rendues en carschouni, en caractères arabes. La première partie de la lettre ܐ, jusqu'au mot ܐܘܪܝ (fol. 4 à 20), est accompagnée d'une traduction italienne. Beaucoup de mots grecs sont transcrits en caractères grecs. Il y a de nombreuses lacunes dans ce ms. Entre les folios actuellement cotés 59 et 60 il manque trente feuillets, contenant les lettres ܒ, ܓ et le commencement de la lettre ܕ. Entre les folios 67 et 68 il manque plusieurs feuillets, contenant la fin de la lettre ܕ et le commencement de la lettre ܗ. Entre les folios 77 et 78 il manque plusieurs feuillets, contenant la fin de la lettre ܙ et le commencement de la lettre ܚ. Entre les folios 87 et 88 il manque plusieurs feuillets, contenant la fin de la lettre ܚ et le commencement de la lettre ܛ. Entre les folios 97 et 98 il manque plusieurs feuillets, contenant la fin de la lettre ܝ et le commencement de la lettre ܟ. Le ms. est incomplet à la fin, à partir du mot ܟܘܡܣ.

En tête du volume se trouvent quelques notes latines qui indiquent la provenance de ce ms. : «[◇] indicat deesse ea in p. ... » — «|| indicat correcta ex collatione cum parvo ms.» — «× connectit connectenda». — «NB. reliqua signa et lineæ sunt e Scal. (Scaligeri?) αυτογραφο». — «NB. Scal. nuper (?) habuit plura fragmenta hujus chartæ in f° ex quibus congessit suum glossarium». Au-dessus du titre on lit cette note, écrite d'une autre main : «Ex libris Gerbrandi Ansloo bibliothecarii».

Papier. Moy. 147 feuillets. xviie siècle. — (Supplément 10.)

255.

Le Lexique de Jésus Bar-Ali, composé d'après les lexiques de Ḥonaïn ben-Isḥâq et de Jésus Marwazi. ܒܚܝܠ ܐܠܗܘܬܐ... ܟܬܒܢܐ ܠܟܢܫܘܢ ܐܘܟܝܬ ܦܘܫܩ ܫܡܗܐ ܕܡܠܐ ܦܘܪܫܢܐ ܘܦܘܬܝܐ ܕܡܠܐ ܒܐܪܥܬܐ ܩܕܝܡ ܩܕܝܡ ܕܐܬܦܫܩܢ ܒܟܬܒܐ. ܡܢ ܒܫܩܝܠܬܐ ܘܡܢ ܦܘܫܩܐ ܕܚܘܢܝܢ ܘܡܢ ܦܘܫܩܐ ܠܐܝܫܘܥ ܡܪܘܙܝܐ ܒܚܘܕ ܒܪ ܥܠܝ ܐܝܫܘ ܠܗ ܠܐܠܗܐ ܫܘܒܚܐ. ܫܠܡ ܚܠܦ ܐܢܐ ܦܘܫܩܐ ܡܬܡܪܢܐ ܕܐܠܦܐ ܐܦ ܐܡܝܢ. La préface est omise. La rédaction de cet exemplaire est différente de celle qui se trouve dans les trois n^os précédents. Le nombre des mots expliqués est de beaucoup plus considérable, et dans les mots communs aux deux rédactions, les explications ne sont pas toujours les mêmes. A la fin de la lettre ܠ, on lit cet explicit : ܫܠܡܬ ܦܬܓܡܐ ܡܬܩܢܐ ܒܚܘܪܐ ܡܢܗ; et en tête de la lettre ܡ, l'incipit suivant : ܐܬܐ ܦܬܓܡܐ ܕܐܘܠܦܢ ܕܟܬܒܘܗܝ ܕܚܣܢ ܒܪ ܒܗܠܘܠ. Mais ce dictionnaire s'éloigne encore plus des rédactions connues de l'ouvrage de Bar-Bahloul que de celui qui porte le nom de Bar-Ali.

Les lettres de l'alphabet sont distribuées ainsi qu'il suit :

ܐ (fol. 1 v°); — ܒ (fol. 23); — ܓ (fol. 29); — ܕ (fol. 34 v°); — ܗ (fol. 39 v°); — ܘ (fol. 42 v°); — ܙ (fol. 43); — ܚ (fol. 46 v°); — ܛ (fol. 54); — ܝ (fol. 58 v°); — ܟ (fol. 61); — ܠ (fol. 67); — ܡ (fol. 70 v°); — ܢ (fol. 91 v°); — ܣ (fol. 103 v°); — ܥ (fol. 110); — ܦ (fol. 115 v°); — ܨ (fol. 124); — ܩ (fol. 126 v°); — ܪ (fol. 133 v°); — ܫ (fol. 137 v°); — ܬ (fol. 144).

A la fin du volume se trouvent quelques pièces détachées, sans rapport avec l'ouvrage principal, en syriaque et en carschouni :

a. Les trois dons que reçoivent les hommes au jour de la résurrection.

b. Explication arabe de quelques termes syriaques, tels que ܦܘܛܝܢ ܘܟܠܛܝܢ.

c. Noms des disciples que S. Jean-Baptiste envoya à Jésus-Christ.

d. Sur certains termes désignant des défauts physiques.

e. Explication du terme ܟܘܡܘܣ (χυμός).

f. Les affections de l'âme.

g. Noms des sept planètes et des signes du zodiaque.

h. Noms des vingt disciplines ou sciences.

i. Les quatre tempéraments.

j. Pièce de vers, dont chaque vers se termine par un mot grec en *ος*.

k. Pièce de vers, dont chaque vers se termine par un mot grec en *ις*.

l. Deux apophthegmes d'un philosophe :

1. [illegible]...

2. [illegible]

m. Les vertus agréables à Dieu et utiles à l'homme.

n. Les différents genres de vices.

o. Les péchés contre l'Esprit.

p. Sur l'humilité.

Ce ms. a été exécuté par Pierre-ben-Dsaïb (Pierre Dipy), d'Alep, en 1668.

Papier. Moy. 150 feuillets. — (Ancien fonds 168.)

256.

Dictionnaire syriaque-arabe, composé d'après différents glossaires manuscrits et imprimés, notamment le dictionnaire de J.-B. Ferrari. [illegible]... Les explications sont souvent accompagnées d'un exemple tiré de la Bible.

Ce ms., en caractères nestoriens, a été exécuté à Rome, au collége de Ponte-Sjxtino, en l'an 1727, par le prêtre Khidr ben-Hormuzd, de Mossoul, qui dit l'avoir copié sur un exemplaire en syriaque et en carschouni, écrit en caractères jacobites et ponctués de voyelles grecques, qui se trouvait à la Bibliothèque de S. Pierre in Monte Aureo.

Papier. Moy. 343 feuillets. — (Supplément 13.)

257.

Dictionnaire syriaque-latin, composé d'après les lexiques imprimés de Castelli, Crinesius, Gutbir, Schaaf, Schindler, etc. A la fin se trouve un appendice sous le titre de : «Voces syriacæ Novi Testamenti anomaliam in aliqua radicali patientes ex Schaafo, iamque ad radices suas reuocatæ».

En tête du volume on lit une liste des livres syriaques, manuscrits et imprimés, de la bibliothèque du chancelier Séguier.

Papier. Pet. 703 feuillets. xviie siècle. — (Supplément 95, Arsenal.)

258.

Racines syriaques en vers, à la manière des racines grecques de Port-Royal. Commencement : «[illegible] père ou maistre, abbé s'en tire; [illegible] (d'אבה) aime et desire». Un certain nombre de mots, transcrits en caractères hébreux, ont été ajoutés en regard des mots versifiés.

Papier. Pet. 60 feuillets. xviie siècle. — (Supplément 96.)

259.

1° Grande grammaire de Grégoire Bar-Hebræus, intitulée : «Livre des splendeurs ou des éclaircissements». [illegible]

a. Préface. [illegible]

b. (Fol. 2.) Introduction. [illegible]

c. (Fol. 4.) Livre premier. Du nom. [illegible]. Vingt-deux chapitres.

d. (Fol. 47.) Livre deuxième. Du verbe. [illegible]. Neuf chapitres.

e. (Fol. 78.) Livre troisième. Des particules. [illegible]. Quatre chapitres.

f. (Fol. 95.) Livre quatrième. De la phonétique. [illegible]. Six chapitres.

Cet ouvrage a été publié au moyen de l'autographie, d'après le présent ms., par M. l'abbé Martin («Œuvres grammaticales d'Abou 'l-Faradj, dit Bar-Hebreus, éditées par M. l'abbé Martin. Tome I, contenant le K'tovo d'tsem'he». Paris, 1872).

2° (Fol. 133 v°.) Recueil de poëmes alphabétiques, intitulé le «Paradis d'Éden», par Ebed-Yeschou'a, métropolitain de Nisibe. [illegible]. (Voyez, sur cet ouvrage, Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. III, pars I, p. 325 et suiv.; — «Biblioth. apostol. Vatic. codicum manuscr. catal.», t. III, p. 530 et suiv.) Notre copie diffère de l'exemplaire de la Bibliothèque du Vatican, décrit par Assemani, notamment en ce qui concerne la disposition des pièces de vers. La préface manque dans le présent volume. Les gloses, ajoutées par l'auteur, ne paraissent pas être les mêmes dans les deux mss. Le recueil est divisé en deux parties.

I. Le livre premier (appelé partie d'Hénoch), renferme vingt-deux poëmes, suivant les lettres de l'alphabet ([illegible], etc.)

Le premier distique de chaque poëme commence par la lettre qui est inscrite dans le titre; les autres distiques, quatrains ou vers, se suivent dans l'ordre de l'alphabet. Le premier poëme de notre ms. correspond au premier du ms. de Rome; le second correspond au n° iv; le troisième correspond au n° v; le quatrième au n° vi; le cinquième au n° vii, etc., jusqu'au vingt-deuxième, qui correspond au n° xxiv du ms. de Rome.

Les pièces inscrites dans le ms. de Rome, sous les n^os ii

et III, constituent dans notre ms. (fol. 160 v°) deux appendices au livre premier, portant des titres spéciaux, ainsi qu'il suit : [illegible] ... Le poëme des énigmes ou anagrammes porte le titre suivant : [illegible]. Cette pièce est suivie de l'explication des mots difficiles.

II. (Fol. 167.) Livre deuxième ou du zélateur Élie. [illegible]. Le poëme de la lettre [illegible], dans notre ms., correspond au n° XXVI d'Assemani; le second poëme de la lettre [illegible] au n° XXVIII, le poëme de la lettre [illegible] au n° XXIX, celui de la lettre [illegible] au n° XXX, celui de la lettre [illegible] au n° XXXI (ces deux dernières pièces sont suivies de l'explication des mots difficiles), etc., jusqu'au poëme de la lettre [illegible], qui correspond au n° XLIX. A la fin se trouvent quelques distiques.

La première partie de ce ms. a été exécutée par le curé Jean al-Zerbâbî Ibn-al-Djarîr, de Damas, en 1975 des Grecs (1664 de J. C.), sur un exemplaire copié en 1930 (1619 de J. C.). La copie a été corrigée et ponctuée par le métropolitain Grégoire, en . . . . . (le ms. porte [illegible]; il y a une erreur dans cette date). La seconde partie du ms., à partir du fol. 133, a été écrite en 1944. (Voyez fol. 46 v°, 78, 94 v°, 128 et 165.)

Papier. Moy. 189 feuillets. — (Ancien fonds 166, Colbert 2002.)

260.

La petite grammaire en vers de sept syllabes, de Grégoire Bar-Hebræus, accompagnée de gloses et suivie du traité « De vocibus æquivocis ». [illegible]. Même texte, sauf variantes, que celui du n° 252. (Voyez ci-dessus, n° 252, 2°.)

Ce ms. a été exécuté en l'an 1837 (1526 de J. C.), par le diacre Joseph, de Bischeraï.

Au commencement et à la fin du volume se trouvent des fragments d'une histoire morale en arabe, et de quelques poëmes philosophiques et moraux en syriaque, dont l'un est ainsi composé que chaque vers finit par un mot grec en σις, et un autre ainsi que chaque vers finit par un mot grec en ικη. (Voyez Renan, « De philosophia peripatetica apud Syros », p. 67 et 68.)

Papier. Pet. 65 feuillets. — (Supplément 35.)

261.

Petite grammaire de Grégoire Bar-Hebræus, avec les gloses et le traité « De vocibus æquivocis ». [illegible]. Il y a quelques gloses qui ne se trouvent pas dans les deux autres exemplaires décrits ci-dessus.

Ce ms. a été exécuté en l'an 1896 des Grecs (1585 de J. C.), par le prêtre ʿAbd al-Nour, fils du diacre Étienne, du bourg de Daïr-Eliya. La note finale du copiste est écrite en caractères hébreux. Au commencement du volume se trouve l'énumération des dix catégories, et à la fin quelques gloses grammaticales, tirées du [illegible], du [illegible], etc.

Papier. Moy. 59 feuillets. — (Supplément 8.)

262.

1° Grammaire de la langue syriaque, divisée en quarante-cinq chapitres, par un auteur maronite. En carschouni. [illegible]

a. Table des chapitres.

b. (Fol. 4.) Chapitre premier. [illegible]

c. (Fol. 6.) Chapitre deuxième. [illegible]

d. (Fol. 8.) Chapitre troisième. [illegible]

e. (Fol. 11.) Chapitre quatrième. [illegible]

f. (Fol. 13.) Chapitre cinquième. [illegible]

g. (Fol. 15.) Chapitre sixième. [illegible]

h. (Fol. 16.) Chapitre septième. [illegible]

i. (Fol. 19 v°.) Chapitre huitième. [illegible]

j. (Fol. 23.) Chapitre neuvième. [illegible]

k. (Fol. 24 v°.) Chapitre dixième. [illegible]

l. (Fol. 27 v°.) Chapitre onzième. [illegible]

m. (Fol. 35 v°.) Chapitre douzième. [illegible]

n. (Fol. 36 v°.) Chapitre treizième. [illegible]

o. (Fol. 39.) Chapitre quatorzième. [illegible]

p. (Fol. 40 v°.) Chapitre quinzième. [illegible]

q. (Fol. 43.) Chapitre seizième. [illegible]

r. (Fol. 44 v°.) Chapitre dix-septième. [illegible]

s. (Fol. 45 v°.) Chapitre dix-huitième. [illegible]

t. (Fol. 47.) Chapitre dix-neuvième. [illegible]

u. (Fol. 47 v°.) Chapitre vingtième. [illegible]

v. (Fol. 49.) Chapitre vingt et unième. [illegible]

x. (Fol. 50.) Chapitre vingt-deuxième. [illegible]

y. (Fol. 51.) Chapitre vingt-troisième. [illegible]

z. (Fol. 52 v°.) Chapitre vingt-quatrième. [illegible]

aa. (Fol. 54.) Chapitre vingt-cinquième. [illegible]

bb. (Fol. 57.) Chapitre vingt-sixième. [illegible]

cc. (Fol. 58 v°.) Chapitre vingt-septième. [illegible]

dd. (Fol. 61.) Chapitre vingt-huitième. [illegible]

ee. (Fol. 62.) Chapitre vingt-neuvième. [illegible]

ff. (Fol. 63.) Chapitre trentième. [illegible]

gg. (Fol. 67.) Chapitre trente et unième. [illegible]

hh. (Fol. 69.) Chapitre trente-deuxième. [illegible]

ii. (Fol. 72.) Chapitre trente-troisième. [illegible]

jj. (Fol. 77 v°.) Chapitre trente-quatrième. [illegible]

kk. (Fol. 80 v°.) Chapitre trente-cinquième. [illegible]

ll. (Fol. 82 v°.) Chapitre trente-sixième. [illegible]

mm. (Fol. 84.) Chapitre trente-septième. [illegible]

nn. (Fol. 85 v°.) Chapitre trente-huitième. [illegible]

oo. (Fol. 86 v°.) Chapitre trente-neuvième. [illegible]

pp. (Fol. 87.) Chapitre quarantième. [illegible]

qq. (Fol. 87 v°.) Chapitre quarante et unième. [illegible]

rr. (Fol. 89 v°.) Chapitre quarante-deuxième. [illegible]

ss. (Fol. 91.) Chapitre quarante-troisième. [illegible]

tt. (Fol. 92.) Chapitre quarante-quatrième. [illegible]

uu. (Fol. 104.) Chapitre quarante-cinquième. [illegible]

2° (Fol. 112 v°.) Deux pièces de vers de Jacques, de Saroug. Chaque strophe syriaque est suivie de la traduction arabe en carschouni.

a. Exhortation adressée aux riches. [illegible]

b. Prière. [illegible]

Suit une petite pièce, intitulée : [illegible], et commençant ainsi : [illegible]

3° (Fol. 116.) Explication symbolique de l'alphabet. [illegible]

4° (Fol. 118.) Homélie dans le mètre de Jacques, de Saroug, sur Aaron, le prêtre. En syriaque et en carschouni. [illegible]
Commencement : [illegible]

5° (Fol. 119.) Pièce de vers. [illegible]. Commencement : [illegible]

Papier. Pet. 121 feuillets. xvi° siècle. — (Supplément 98, Saint-Germain 463.)

263.

Éléments de la grammaire syriaque, en latin, suivis de l'analyse grammaticale de quelques prières, du Pater,

de l'Ave-Maria, du Sanctus, du Credo, du Cantique de la sainte Vierge, etc. A la première page on lit le titre suivant : | דבר אלהינו יקום לעלם | הארנימוס בלניוס בלשיאע | ܦܘ̈ܫܩܐ ܣܘܪ̈ܝܝܐ | קִרְיָן אֲרָמִיא | Δικαιος ἐκ πιστεως ζησεται | Lectiones syriacæ. Tous les mots et passages syriaques sont transcrits en caractères syriaques et en caractères hébreux. L'auteur de cet essai, très-soigneusement exécuté, a eu sous les yeux les «Prima elementa» de Widmanstad (Vienne, 1555). A la fin de la seconde page on lit cette note : «Nos secuti non tam Tremellium et Nestorianos et alios quosdam, quam sacros scriptores, et inprimis unicum seruatorem nostrum Jesum Chris.»

Du côté gauche du ms. on lit quelques dissertations, sous les titres suivants : 1. «Voces Latinis, Gallis, Hebræis et quandoque Græcis communes». — 2. «Voces Gallis et Græcis communes». — 3. «De nomine Jesu». — 4. «De omnibus Dei nominibus» (hébreux, arabes et éthiopiens).

La mention de Tremellius, et dans l'une des dissertations étymologiques, du nom d'Osiander, place la composition de cet essai à la fin du XVI[e] siècle. L'auteur appartenait à l'église réformée, comme le montre une note au fol. 27.

Ce manuscrit provient de Deshautesrayes.

Papier. Pet. 45 feuillets. — (Supplément 52.)

264.

Grammaire syriaque en français, traduite sur la grammaire de Georges Amira. Cette traduction n'embrasse que les deux premiers livres. A la fin on lit cette note : «Fait par Jean François de La Croix, à son retour d'Orient, le 1[er] avril 1681, à Paris», et en tête du volume : «Ex libris Spiritûs Francisci Paitis de La Croix clerici».

Papier. Moy. 70 feuillets. — (Supplément 7.)

265.

ܓܪܡܛܝܩܝ ܣܘܪܝܝܬܐ ܥܡ ܦܘܫܩܐ ܪܗܘܡܝܐ ܕܡܠܦܢܐ ܐܝܣܚܩ ܫܐܕܪܝܐ ܡܪܘܢܝܐ ܡܢ ܛܘܪܐ ܕܠܒܢܢ ܬܠܡܝܕܐ ܕܟܢܘܫܬܐ ܕܡܪܘܢܝܐ ܕܒܪܘܡܝ ܠܚܡܫ ܡܢܘ̈ܬܐ ܡܬܦܠܓܐ. «Grammatica syriaca, cum traductione latina doctoris Isaac Sciadrensis, maronitæ e monte Libano collegii maronitarum in Urbe alumni, in quinque partes diuisa». C'est le ms. original (non autographe) de la grammaire d'Isaac Sciadrensis, imprimée à Rome en 1636, portant les *imprimatur* et les approbations autographes de «Johannes Baptista, ordinis prædicatorum archipiscopus Hesronita», de «Michael, archip[s] Hesronita», de «Adam, archip[s] chaldeus», de «Abrahamus Ecchellensis, collegii maronitarum de Urbe olim alumnus», et de «Gabriel Auodius Hesronita». L'ouvrage n'a pas été imprimé tel que l'auteur l'avait primitivement rédigé. Notre ms. contient une cinquième partie (ܥܠ ܡܡܠܠܐ), qui a été omise dans l'édition. Plusieurs passages des quatre premiers livres, notamment les paradigmes, ont également été retranchés. Le présent ms., où toutes les corrections et modifications sont marquées, paraît avoir servi pour l'impression. La traduction latine, qui devait accompagner le texte, n'a été exécutée que jusqu'au chapitre IX du livre premier.

A la fin se trouvent, outre les approbations en latin des savants cités ci-dessus, des pièces de vers composées par les mêmes personnages en l'honneur de l'auteur.

Le ms. a été copié en 1614. Il provient du collége des Maronites.

Papier. Moy. 263 pages. — (Supplément 9, Saint-Germain 192.)

266.

1° Grammaire syriaque, en latin. Sans titre. C'est la traduction de la grammaire imprimée d'Isaac Sciadrensis. Les paradigmes sont généralement transcrits en caractères latins.

2° (Fol. 106.) Traduction latine de la messe maronite. «In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti unius Dei. Liber missæ iuxta ritum maronitarum».

3° (Fol. 110.) Notes et extraits divers, la plupart en latin et en français, commençant par une pièce arabe : «Coppie d'un billet qui fut troué dans une des ensignes que monsieur de Beaufort prit sur les Turcs, l'année 1665, et qui furent mises dans l'église de Notre-Dame, à Paris». On lit ensuite le commentaire de S. Hilaire sur le psaume II, une note sur l'autorité de la version des Septante, des extraits des sermons du P. Leboux, prêchés à S. Severin, des extraits du Talmud, traduits en latin, et du commentaire d'Ainsworth, une liste de livres imprimés, etc. Ces notes ont été écrites vers l'an 1652.

Papier. Pet. 156 feuillets. XVII[e] siècle. — (Supplément 85.)

267.

1° Grammaire des langues syriaque et arabe, par Joseph, d'ʿÂqoura (Joseph Accurensis), métropolitain de Sidon. En carschouni. ܒܣܡ ܐܠܐܠܗ ܐܠܚܝ ܐܠܐܙܠܝ ܐܠܐܒܕܝ. ܢܒܬܕܝ ܒܓܪܐܡܛܝܩܝ ܐܥܢܝ ܐܠܢܚܘ ܡܢܩܣܡܐ ܣܘܪܝܢܝܐ ܘܥܪܒܝܐ ܕܟܬܒ ܕܦܩܝܪ ܝܘܣܦ ܡܛܪܢ ܨܝܕܐ ܡܢ ܡܕܝܢܬ ܥܩܘܪܐ ܕܪܒ ܡܪܒܝܐ. Cette grammaire qui, en fait, ne traite que de la langue syriaque, a été imprimée à Rome en 1647. Notre ms. présente la rédaction première de l'auteur. Le texte imprimé diffère souvent de cette copie, notamment dans les détails. Le ms. porte en plusieurs endroits le sceau de «Josef, arcivescopo de Saida». En tête du volume se trouve une dédicace en italien et en carschouni, adressée au cardinal Barberini, et datée de Beyrout, le 25 août 1638. Elle est suivie d'une lettre de l'auteur, également en italien et en carschouni, adressée «all. E[mi] e R[mi] Sig[ri]

Card[li] della sacra congreg[ne] de propag[da] fide». Vient ensuite une courte préface et une pièce de vers, par l'auteur; une approbation, en latin et en carschouni, d'Isaac Sciadrensis, archevêque de Tripoli; deux pièces de vers en l'honneur de l'auteur, en syriaque, par le curé Moïse, fils de Jean, de Damas, et par le diacre Joseph, fils de Jean, d'Ehden. Dans l'explicit, il est dit que la rédaction de cet ouvrage fut terminée le 23[me] jour du mois d'avril de l'an 1628.

2° Poëme en l'honneur du pape et de l'Église catholique, par Joseph Accurensis. [illegible] Commencement : [illegible]

Papier. Pet. 22 et 145 feuillets. xvii[e] siècle. — (Supplément 97, Saint-Germain 462.)

268.

«Grammaire syro-chaldaïque», en français. Commencement : «Première section, article premier. De l'alphabet syro-chaldaïque. Des lettres. I. 1° Il y a chez les Syriens et les Chaldéens vingt-deux lettres seulement. 2° Toutes les lettres sont consones. 3° La figure des lettres syriaques est différente de celle des lettres chaldaïques».

Papier. Pet. 82 feuillets. xvii[e] siècle. — (Supplément 44.)

269.

«Grammaticæ hebræo-syriacæ compendium». En latin. La première partie, comprenant les éléments de la grammaire hébraïque, se termine (p. 45) par cet explicit : «Hæ tabulæ ad levandum onus scribendi quæ solent tradi in scholis, sufficiens cæterum his lucem afferent obvia interpretantibus exempla. Regulas alias, et cæteras exceptiones, usus et grammaticæ docebunt. — Τῷ βασιλεῖ τῶν αἰώνων... τιμή, δόξα... מִיכָאֵל נַחְמָן. Τέλος». La seconde partie, «pars syriaca», traite de la grammaire syriaque.

Ce volume a été apporté de Versailles pendant la Révolution.

Papier. Pet. 45 et 93 pages. xviii[e] siècle. — (Supplément 80.)

XIV.

OUVRAGES DIVERS.

270.

1° Recueil de poésies de Grégoire Bar-Hebræus. [illegible] (Voyez ci-dessus, n° 197, 14°.)

a. Sur la perfection.
b. (Fol. 30.) Sur la construction du ciel, etc.
c. (Fol. 39.) Sur l'amour de Dieu.
d. (Fol. 45.) Autre poëme sur l'amour de Dieu.
e. (Fol. 47.) De l'âme rationnelle.
f. (Fol. 48.) Sur la parole de Socrate : «La loi est bonne, mais la philosophie est meilleure».
g. (Fol. 52 v°.) Deux pièces de vers [sur un vase d'airain incrusté d'argent].
h. (Fol. 53 v°.) Sur un ami de l'auteur, qui discutait avec lui.
i. (Fol. 55.) Vingt-trois pièces de vers sur le cierge, le printemps, la rose, etc.
j. (Fol. 60 v°.) Quatorze quatrains, adressés au patriarche Ignace.
k. (Fol. 63 v°.) Dix quatrains, adressés au patriarche Denys.
l. (Fol. 65.) Sur la mort du maphrien Ṣaliba.
m. (Fol. 66.) Vingt et un quatrains sur divers sujets.
n. (Fol. 70.) Sur l'amour de la doctrine.
o. (Fol. 72.) Sur l'amour.
p. (Fol. 72 v°.) Quarante-trois quatrains sur l'amour sincère, sur l'âme, sur la sagesse, etc.
q. (Fol. 80.) Sur la mort du patriarche Bar-Ma'adani.
r. (Fol. 83.) Six quatrains, adressés à la terre.
s. (Fol. 84.) Neuf quatrains, adressés à un ami qui avait offensé l'auteur.
t. (Fol. 85 v°.) Cinq pièces de vers sur l'amour de Dieu.
u. (Fol. 87.) Différentes pièces de vers dans le mètre de S. Éphrem et de Balaï, adressées à Dieu.
v. (Fol. 87 v°.) Dix-huit pièces de vers sur différents sujets.
x. (Fol. 92 v°.) Sur l'oppression des chrétiens par les Arabes.

y. (Fol. 94 v°.) Sur la vanité des sots. Cinq quatrains.

z. (Fol. 95 v°.) Quatrain parénétique.

aa. (Fol. 96.) Sur la mort de Michel, frère de l'auteur.

bb. (Fol. 100 v°.) Sur la mort de Mauphaq, frère de l'auteur, sur la mort du médecin Qouphar, etc. Cent quarante-trois pièces.

cc. (Fol. 140.) Pièce de vers dans laquelle l'auteur parle de son enfance.

C'est d'après ce ms. que M. de Lengerke a publié quelques-unes des poésies de Grégoire Bar-Hebræus.

2° (Fol. 144.) Homélie de S. Éphrem, sur l'exil. En syriaque et en carschouni. [Syriac text]. (Voyez ci-dessus, n° 197, 10°.)

Ce ms. a été exécuté par un scribe nommé David. (Voyez fol. 151.)

A la fin du volume se trouvent trois exhortations, en carschouni, et une table des lunaisons et des canons chronologiques. Au fol. 154 v° on lit une note, également en carschouni, mentionnant une persécution des chrétiens dans le bourg d'Ehden (au mont Liban), en l'an 1897 des Grecs, lors du gouvernement de Yousef ben-Saïfa. Une note arabe, au commencement, constate que ce ms. avait appartenu au diacre Georges, du bourg d'Ehden.

Papier. Pet. 157 feuillets. xv° siècle. — (Ancien fonds 130.)

271.

Poëme sur la sagesse divine, en vers de douze syllabes, par Grégoire Bar-Hebræus. Sans titre. Cette pièce a été publiée, avec une traduction latine, par Gabriel Sionita, sous le titre de : [Syriac text]. Veteris philosophi syri de sapientia divina poëma ænigmaticum. Paris, 1638. Cette copie, qui est de la main même de Gabriel Sionita, n'est pas achevée. Elle s'arrête à la ligne 12 de la page 32 du texte imprimé.

Papier. Pet. 7 feuillets. xvii° siècle. — (Ancien fonds 165.)

272.

1° Recueil de contes, d'anecdotes et de bons mots, intitulé : «Livre de l'expulsion de la tristesse», par Grégoire Bar-Hebræus. En carschouni. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]. Cet ouvrage ne paraît pas avoir existé en syriaque. (Voyez Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. II, p. 268, note, n° [Syriac text]. — Dans la liste des ouvrages d'Abou 'l-Faradj, rédigée par son frère Barsauma, ce traité est confondu avec le [Syriac text], voyez *l. c.*, p. 271, n° 21.) Il est divisé, d'après la préface, en trois sections et en douze chapitres. Mais, dans le corps du texte, il n'y a d'autre division que celle en chapitres, dont le douzième se termine par l'explicit : ... [Syriac text]. (Comparez «Catalogus codicum manuscriptorum orientalium qui in Museo Britannico asservantur», pars II, p. 51.)

2° (Fol. 88.) Histoire abrégée des SS. Maxime et Domèce. En carschouni. [Syriac text].

3° (Fol. 99.) Apophthegmes ou extraits du paradis des Pères. En carschouni. [Syriac text].

4° (Fol. 113 v°.) Recueil d'apophthegmes. En carschouni. [Syriac text]. La préface, écrite en prose rimée, commence ainsi : [Syriac text]... (Comparez la description du ms. arabe n° cccxlix de la Bibliothèque Bodléienne, dans Nicoll et Pusey, «Biblioth. Bodleianæ codicum manuscr. oriental. catalog.», p. 344.)

On trouve à la fin le testament de Loqmân à son fils, incomplet, et des extraits de la composition apocryphe appelée la «Sagesse de Salomon». ([Syriac text]).

Papier. Pet. 169 feuillets. xvi° siècle. — (Ancien fonds 132.)

273.

1° «Livre de l'expulsion de la tristesse», par Grégoire Bar-Hebræus. En carschouni. Le commencement manque, il y a quelques lacunes au milieu du texte, et la copie s'arrête à la fin du chapitre vi. A la suite de ce traité se trouvent quatre appendices, sous les titres de : [Syriac text], [Syriac text], [Syriac text] et [Syriac text].

2° (Fol. 22.) Histoire de Pilate, de Joseph d'Arimathie et de Nicodème; de la résurrection de Notre-Seigneur et de ce qu'il a souffert de la part des Juifs, par Cyriaque, évêque de Behnesa. En carschouni. [Syriac text]. Commencement : [Syriac text]... Un autre exemplaire de cette homélie se trouve dans le

ms. arabe de la Bibliothèque nationale, Ancien fonds, n° 160.

3° (Fol. 47 v°.) L'Évangile de l'enfance. En carschouni. [illegible] (Voyez ci-dessus, n° 238, 7°.)

4° (Fol. 67.) Histoire de la captivité de Babylone. En carschouni. [illegible] (Voyez ci-dessus, n° 65, 3°.) Le texte du présent exemplaire est souvent plus correct que celui du n° 65. Les variantes sont très-nombreuses.

5° (Fol. 109.) Les quatre-vingt-dix-neuf préceptes de Notre-Seigneur dans l'Évangile. En carschouni. [illegible]

La fin manque.

Le volume est incomplet au commencement et à la fin. Entre les folios actuellement cotés 14 et 15 il manque un feuillet, de même qu'entre les folios 15 et 16.

Papier. Pet. 111 feuillets. XVIe siècle. — (Ancien fonds 133.)

274.

Recueil de contes, d'anecdotes et de bons mots, intitulé : « Livre des récits », par Grégoire Bar-Hebræus. En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible]

Cet ouvrage, divisé en vingt chapitres, est appelé en syriaque [illegible]. (Voyez Assemani, « Bibliotheca orientalis », t. II, p. 306; — « Biblioth. apostol. Vatic. cod. manuscr. catalogus », t. III, p. 353.)

Ce ms. a été exécuté par le curé Moïse, en l'an 1981 des Grecs (1670 de J. C.).

Papier. Pet. 167 feuillets. — (Ancien fonds 160, Colbert 6406.)

275.

1° Histoire du patriarche Joseph, en prose rimée. En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible]

Ce texte est différent du récit contenu dans le n° 65 (voyez ci-dessus, n° 65, 5°), et dans les mss. arabes, Ancien fonds 160, Supplément 94, etc.

2° (Fol. 60.) Histoire des maronites, en prose rimée. [illegible] Commencement : [illegible]

Ce ms. a été exécuté en l'an 1606 de J. C., par Élie, fils de Jean d'Ehden.

Papier. Pet. 87 feuillets. — (Supplément 99, Supplément Saint-Germain 13.)

276.

1° Traité d'astrologie intitulé : « Prédictions du prophète Daniel ». En carschouni. نبتدى بعون الله وتكلات الله تعلى ونكتب ملحمة من قول دانيل النبى عليه السلام وسرويها نظرايها (sic). Commencement : كل شهر بشهره هاول نبتدى من شهر تشرين الاول. وهو واحد وثلاثين يوم. وفيه يكون النهار يا ساعة ونصف. والليل (sic) يب ساعة ونصف: [illegible]...

D'après Hadji Khalfa, ce livre a pour auteur le schaïkh Abou 'l-Fadhl Djalîs-ben-Mohammed al-Teflîsî. (Comparez Casiri, « Bibliotheca arabica-hispana Escurial., t. I, p. 297; — Pusey et Nicoll, « Catal. cod. manuscr. orient. Biblioth. Bodl. », pars II, p. 332 et suiv.)

2° (Fol. 9 v°.) Prière après la messe pour le dimanche des Rameaux. En carschouni. [illegible]

3° (Fol. 11.) Sougîtha alphabétique en vers de sept syllabes, sur Tamerlan, par le prêtre Isaïe, de Beth-Sabirina. [illegible] Ce poëme a été publié d'après le présent ms., dans la Chrestomathie de Knœs. (Voyez « Chrestomathia syriaca », p. 108 et suiv.)

4° (Fol. 14 v°.) Hymne alphabétique dans le mètre de S. Éphrem. Commencement : [illegible]

5° (Fol. 16 v°.) Histoire de S. Georges, martyr. En carschouni. [illegible]...

6° (Fol. 23 v°.) Explication du mystère du saint chrême. En carschouni. [illegible] (sic) [illegible]

7° (Fol. 28.) Homélie dans le mètre de Jacques, de Saroug, sur le martyre de Bassus, de Susanne, sa sœur, et d'Étienne et Longin, ses maîtres. [illegible]

[illegible] Commencement : [illegible]…

8° (Fol. 44.) Homélie sur la fondation du couvent de Mar-Bassus, à Apamée, en Syrie. [illegible] Commencement : [illegible]

9° (Fol. 48.) Histoire d'un miracle accompli par les reliques de Mar-Bassus. [illegible] Commencement : [illegible]… A la fin il est dit que les homélies qui précèdent sont tirées d'une histoire complète de la vie de Mar-Bassus. Une note marginale, ajoutée après coup, donne les noms des pères des cinq grands martyrs Bassus, Abaï, Behnam, Saba et Gaboula. Ces personnages, Abou-Zâred, Mahir-Sapor, etc., étaient frères et princes dans le royaume de Perse. Tous les cinq tuèrent leurs fils à cause de leur foi.

10° (Fol. 50.) Histoire de la princesse Schams al-Nahâr, et du prince Qamr al-Aqmar, et du cheval Ébène. En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible]… (C'est une autre rédaction de l'histoire du cheval magique des Mille et une nuits.)

11° (Fol. 70 v°.) Ponctuation des mots difficiles dans l'Hexaméron de Jacques, d'Édesse. [illegible] Commencement : [illegible]… Le huitième chapitre porte le titre suivant : [illegible] Puis vient un chapitre commençant ainsi : [illegible]… Ensuite deux autres rubriques : 1. [illegible] — 2. [illegible] Enfin un choix de mots de S. Éphrem, suivi d'un proœmion et d'un sedra.

12° (Fol. 82.) Histoire de la lettre qui descendit du ciel du temps de l'empereur Constantin. En carschouni. [illegible] Commencement : [illegible]…

13° (Fol. 89 v°.) Prière pour les malades, etc. En carschouni. [illegible]…

14° (Fol. 92.) Notes diverses.

a. Règles pour le comput du calendrier arabe. [illegible]

b. (Fol. 93 v°.) Extrait du livre apocryphe (sur l'art divinatoire), intitulé : «Livre du vainqueur et du vaincu» (كتاب الغالب والمغلوب), attribué à Aristote. [illegible]…

c. (Fol. 95.) Autre dissertation sur l'art divinatoire. [illegible]

d. (Fol. 96.) Note sur la phonétique de la langue syriaque. [illegible]…

e. (Fol. 96 v°.) Autre note sur la phonétique, par David Bar-Paul. [illegible]

f. (Fol. 97.) Sur les lettres préfixes qui servent à la formation de l'imparfait. [illegible]…

g. (Fol. 97 v°.) Sur le roukokh et le qouschoï. [illegible]

h. (Fol. 98.) Sur les principales conjonctions. [illegible]…

i. (*Ibid.*) Sur les catégories. [illegible]

j. (Fol. 99.) Différents noms propres de l'histoire de l'Ancien Testament. [illegible]…

k. (Fol. 99 v°.) Sur la division de la terre.

l. (*Ibid.*) Énumération des peuples descendant de Sem, de Cham et de Yaphet.

15° (Fol. 100 v°.) Histoire de la captivité des enfants d'Israël. En carschouni. [illegible] (Voy. ci-dessus, n° 65, 3°. Comp. ci-dessus, n° 273, 4°.)

16° (Fol. 129.) Homélie sur le meurtre d'Abel, par Symmaque. [illegible] Commencement : [illegible]

17° (Fol. 134 v°.) Homélie en vers de douze syllabes sur la destruction de l'église des quarante martyrs à Mardîn, et sur la destruction des églises et monastères dans tout l'Orient. [illegible] Commencement : [illegible]

18° (Fol. 138.) Hymne pour le dimanche des Rameaux. [illegible]

19° (Fol. 139.) Table lunaire, avec explication, en carschouni. هـذا دولاب القمر. Au milieu de ce texte se trouve intercalé un tableau magique, gravé sur bois, portant au milieu les mots «In Venetia».

20° (Fol. 143.) Table lunaire (la même que celle qui précède), suivie du comput des épactes.

21° (Fol. 146 v°.) Histoire de S. Cyriaque (et de Ste Juliette). En arabe. بسم الله... نكتب سيرة القديس كان فى ايام الملوك. انبا كيرياقوس... Commencement : الطغاة الكفرة العتاة كان فى مدينة قونيا امراة مباركة وكان اسمها يوليطه وكانت من احشم بنات الملوك... (Comparez Assemani, «Biblioth. apost. Vatic. codicum manuscript. catal.», t. III, p. 328.)

22° (Fol. 162 v°.) Traité des sacrements de l'Église. En arabe. شرح واسع على اسرار البيعة. Commencement : الفصل الاوّل. يتضمّن على اظهار وتبيين معرفة الاسرار السبعة الظاهرة وكمّية مناقبها ببراهين واضحة وشهادات صادقة من الكتب المقدسة. Ce traité a été probablement traduit d'une langue européenne. La fin manque.

Ce ms. est de plusieurs mains. La première partie, jusqu'au fol. 100, a été exécutée par un diacre, nommé Joseph, en l'an 1964 des Grecs. (Voyez fol. 49 v°, 70, 79 v°, 81 v°, 93 v°, 97 v°.) Les autres parties sont également du XVIIe siècle.

Papier. Pet. 202 feuillets. — (Ancien fonds 164.)

277.

Calendrier selon le système d'Eusèbe, pour un cycle de 532 ans, depuis l'an 1736 jusqu'à l'an 2268 des Grecs, composé par Jean, fils de Job, de Ḥeṣrôn. Le texte est accompagné d'une traduction partielle en latin. D'après une note de Renaudot, qui se trouve en tête du volume, cette copie et la traduction sont de la main de Claude Hardy.

Papier. Gr. 34 feuillets. XVIIe siècle. — (Ancien fonds 58, Colbert 2224.)

278.

1° Traité de morale chrétienne, intitulé : «Livre de philosophie morale», divisé en sept chapitres, par le P. Pierre, capucin de l'ordre de S. François, missionnaire apostolique dans la ville d'Alep. En carschouni. [illegible] La préface de l'auteur, précédée d'une invocation, commence ainsi : [illegible] Commencement du chapitre premier : [illegible]

2° (Fol. 29 v°.) Dissertations sur la morale et la discipline.

a. [illegible]

b. (Fol. 33 v°.) [illegible]

c. (Fol. 39.) [illegible]

d. (Fol. 40.) [illegible]

3° (Fol. 40 v°.) Quelques prières. [illegible]

4° (Fol. 48.) Canons pénitentiels. [illegible]

A la suite de ce traité se trouve une prière au Saint-Esprit et une prière que l'on récite avant la confession.

Ce ms. a été exécuté en l'an 1746 de J. C., par le diacre Joseph, de Telkeph, disciple de Joseph III, patriarche des Chaldéens à Mardîn.

Papier. Pet. 64 feuillets. — (Supplément 82.)

279.

1° Journal contenant des notes et des extraits divers, en arabe et en syriaque, écrit à Rome, par Khidr ben-Maqdasî Hormuzd, de Mossoul, entre les années 1735 et 1748. A la fin se trouve la mention du décès de ce même Khidr, à la date du 30e jour du mois de kanoun premier, en l'an 1751.

2° (Fol. 10 v°.) Traduction syriaque de la lettre adressée, en 1750, par le concile au patriarche Élie. صورة الرسالة الذى ارسلها المجمع المقدس الى البطرك مار ايليا وقد كان الفها نيقولاوس كاتب المجمع المقدس

3° (Fol. 17.) Journal du prêtre Behnam, contenant des notes diverses en arabe, en syriaque, en français et en italien. Il y a surtout un grand nombre de recettes et des calendriers de messes.

Papier. Pet. 68 feuillets. — (Supplément 65.)

280.

Lectionnaire à l'usage des chrétiens catholiques de la côte du Malabar, contenant les leçons ecclésiastiques pour tous les dimanches et les fêtes de l'année, l'anaphore des apôtres (fol. 74 v°), et à la fin le rite du baptême, les rites du mariage et de l'extrême-onction, les litanies des saints, les prières des agonisants et la consécration de l'eau lustrale.

Papier. Moy. 202 feuillets. xviiie siècle. — (Supplément 33, Saint-Germain.)

XV.

BIBLIOGRAPHIE.

281.

Notices d'un certain nombre des manuscrits syriaques de la Bibliothèque du roi et de la Bibliothèque de Colbert, par Renaudot et quelques autres savants du xviie siècle, et par Ascari. Tous les bulletins réunis dans ce volume se trouvaient autrefois en tête des manuscrits auxquels ils se rapportent.

Papier. Pet. 217 feuillets. — (Catalogue 336.)

282.

Catalogue des mss. syriaques de la Bibliothèque nationale, par M. E. Renan. Les bulletins, au nombre de 168 pour l'Ancien fonds (le bulletin n° 13 manque), et de 90 pour le Supplément (les bulletins nos 12 et 79 manquent), sont classés dans l'ordre des anciens numéros.

Papier. Moy. — (Supplément 100.)

SUPPLÉMENT.

283.

Bréviaire et rituel nestorien, contenant :

1° Prières du prêtre. [illegible]... A la fin se trouve un canon : [illegible]...

2° (Fol. 24 v°.) Liturgie des apôtres. [illegible]... Explicit : [illegible]... Suit un canon (question et réponse) commençant ainsi : [illegible]

3° (Fol. 48 v°.) Liturgie de Théodore, de Mopsueste. [illegible] (Le nom de Théodore a été biffé.)

4° (Fol. 57.) Liturgie de Nestorius. [illegible] (Le nom de Nestorius a été biffé.) A la fin se trouve le tableau des prières ([illegible]) pour les différentes fêtes.

5° (Fol. 74.) Rite du baptême, par Mar-Yeschou'yahb, catholicos d'Adiabène. [illegible]

6° (Fol. 97.) Rite de l'absolution, par Mar-Yeschou'yahb, catholicos patriarche d'Adiabène. [illegible]

7° (Fol. 103 v°.) Quelques prières. [illegible]. Prière en temps de sécheresse, prière sur les semences, prière pour un malade, etc.

8° (Fol. 108.) Bénédiction pour purifier l'eau souillée. [illegible]. Il y a trois rites différents.

9° (Fol. 109 v°.) Rite du renouvellement du ferment. [illegible]

10° (Fol. 114.) Bénédiction du calice, lorsqu'il est vide. [illegible]

11° (Fol. 115 v°.) Rite du serment. [illegible]

12° (Fol. 120.) Consécration de l'autel sans l'emploi

du saint chrême (par les prêtres). ܬܘܒ ܟܕ ܠܟܗܢܐ ܠܗܘܢ ܠܡܫܚܐ ܩܕܝܫܐ ܡܪܟܒܐ ܕܠܐ ܡܫܚܐ

13° (Fol. 135 v°.) Calendrier pour trouver les fêtes mobiles. ܬܘܒ ܟܕ ܩܘܡܐ ܚܘܫܒܐ ܕܥܐܕܐ ܡܫܚܠܦܐ ܕܝܘܢܝܐ. A la fin quelques dates remarquables de l'histoire.

14° (Fol. 140 v°.) Bénédictions finales que l'on chante à la porte du chœur, par ʿEbedyeschouʿa, métropolitain de Nisibe. ܒܚܝܠ ܡܪܢ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܟܬܒܢܢ ܚܬܘܡܐ ܕܩܢܘܢܐ ܕܐܬܐ ܥܠ ܐܦܝ ܬܪܥܐ ܕܡܪܝ ܥܒܕܝܫܘܥ ܡܝܛܪܦܘܠܝܛܐ ܕܨܘܒܐ ܘܐܪܡܢܝܐ

15° (Fol. 152.) Autres bénédictions de ʿEbedyeschouʿa. ܬܘܒ ܕܝܠܗ ܕܗܢܐ ܥܕܬܐ ܡܫܝܢܐ .. ܚܬܘܡܐ ܐܚܪܢܐ ܕܡܪܝ ܥܒܕܝܫܘܥ ܕܨܘܒܐ ܘܐܪܡܢܝܐ. ܩܕܡܝܬܐ ܕܐܠܦ ܒܝܬ...

16° (Fol. 158 v°.) Autres bénédictions, par ʿEbedyeschouʿa, évêque de Gazarta (de Beth-Zabdaï). ܬܘܒ ܕܝܠܗ ܕܗܢܐ ܥܕܬܐ ܚܬܘܡܐ ܐܚܪܢܐ ܕܡܪܝ ܥܒܕܝܫܘܥ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܓܙܪܬܐ. ܩܕܡܝܬܐ ܐܠܦܒܝܬ

17° (Fol. 165 v°.) Bénédictions, par le prêtre Israël, d'Alqousch. ܒܚܝܠ ܐܠܗܐ ܫܪܝܢܢ ܟܬܒܐ ܕܚܬܘܡܐ ܕܥܒܕ ܟܗܢܐ ܝܣܪܝܠ ܕܡܢ ܩܪܝܬܐ ܕܐܠܩܘܫ

La plupart des hymnes contenues dans les articles 14° à 17° sont alphabétiques.

Ce ms. a été exécuté en l'an 1995 des Grecs (1684 de J. C.), à Alqousch, «ville du prophète Nahum» (près de Ninive), du temps du patriarche Mar-Élie, par ʿEbedyeschouʿa, fils du prêtre Hormizd.

Au fol. 140 se trouve une note du métropolitain d'Acra, Élie II, qui dit avoir arrangé à nouveau ce recueil. Cette note est datée de l'an 1684 de J. C.

Papier. Pet. 175 feuillets.

284.

Les livres II et III de la Chronique de Denys, de Telmaḥar, copiés sur le ms. syriaque n° clxii de la Bibliothèque du Vatican. (Voyez Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. I, p. 260 et 359; t. II, p. 98, 344 et 348; — «Biblioth. apostol. Vatic. cod. manuscr. catal.», t. III, p. 328; — Tullberg, «Dionysii Telmahharensis chronici liber primus...» Upsaliæ, 1850.)

Ce ms. et les mss. suivants (n°s 285 à 288) ont été copiés en 1867, à Rome, par M. l'abbé Martin, qui les a cédés, en 1873, à la Bibliothèque nationale.

Papier. Moy. 253 feuillets.

285.

Quatrième livre de la Chronique de Denys de Telmaḥar, copié sur le ms. syriaque n° clxii de la Bibliothèque du Vatican. La copie s'arrête à l'an 1085 (fol. 153 v° du ms. de Rome). On a relié avec cette copie le texte imprimé du premier livre de cette Chronique, publié par Tullberg.

Papier. Moy. 108 feuillets, 40 et 198 pages.

286.

Histoires des moines du couvent de Beth-ʿAbê, par Thomas, évêque de Marga. ܒܚܝܠ ܡܪܢ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܟܬܒܢܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܪܝܐ ܕܐܦܢܝ ܪܝܫܐ ܘܕܪ̈ܝܫܐ ܕܥܕܬܐ ܕܡܢ ܕܝܪܐ ܕܒܝܬ ܥܒܐ. ܥܒܝܕܐ ܕܡܪܝ ܬܐܘܡܐ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܡܪܓܐ ܕܗܘܐ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܡܪܓܐ. C'est une copie du ms. n° clxv de la Bibliothèque du Vatican, collationnée avec deux autres copies du même ms., qui portent les n^{os} ccclxxxi et ccclxxxii de ladite Bibliothèque. (Voyez la description de cet ouvrage dans Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. II, p. 490 et suiv., t. III, pars I, p. 463 et suiv.; — «Biblioth. apostol. Vatic. cod. manuscr. catal.», t. III, p. 331 et suiv.) La copie s'arrête au chapitre vi du livre sixième.

Papier. Moy. 307 feuillets.

287.

«Εἱρμολόγιον seu metrica Stephani Aldoensis, ex codice Vaticano 441 (contuli [sc. P. Martin] etiam in parte cum codice autographo Stephani Aldoensis, qui extat nunc inter codices collegii maronitarum de Urbe juxta ecclesiam S^{ti} Petri ad Vincula); cum parte officii mortuorum juxta ritum maronitarum, ex codice quodam Assemanio, quem ad congregationem prop. fidei pertinere dicunt». (Voyez sur la métrique de Stephanus Aldoensis «Zeitschrift der Deutsch. Morgenländ. Gesellschaft», année 1863, p. 687 et suiv., année 1864, p. 751 et suiv.)

L'introduction et les rubriques du traité de prosodie sont en arabe (dans les deux ms. de Rome elles sont écrites en carschouni). Cette copie est suivie de quelques lettres et dissertations en latin du cardinal Pitra et du P. Zingerle, relatives au même sujet, avec quelques notes marginales de l'abbé Lehir. Les deux ouvrages, la métrique et l'office des morts, sont accompagnés de notes marginales ajoutées par M. l'abbé Martin.

Papier. Moy. 274 feuillets.

288.

Le premier livre du «Paradis d'Éden», par ʿEbedyeschouʿa, métropolitain de Nisibe. ܒܚܝܠ ܡܪܢ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܟܬܒܢܢ ܟܬܒܐ ܕܦܪܕܝܣܐ ܕܥܕܢ ܕܣܝܡ ܒܡܐܡܪ̈ܐ ܡܫܘܚܬܢܝܐ. ܥܒܝܕܐ ܕܡܪܝ ܥܒܕܝܫܘܥ ܡܝܛܪܦܘܠܝܛܐ ܕܨܘܒܐ ܘܐܪܡܢܝܐ. Copie du ms. n° ccxlv de la Bibliothèque du Vatican. (Voyez, sur cet ouvrage, Assemani, «Bibliotheca orientalis», t. III, pars I, p. 325 et suiv.) Les variantes de cet exemplaire, par rapport au ms. n° 259 de notre Bibliothèque (voyez ci-dessus, n° 259, 2°), sont peu nombreuses, sauf les différences dans la disposition des poëmes.

Papier. Moy. 94 feuillets.

MANUSCRITS
DU
FONDS SABÉEN (MANDAÏTE).

ANCIEN FONDS,

SUPPLÉMENT ET FONDS DIVERS.

1.

Le «Trésor» ([illegible]), ou le «Grand livre» ([illegible]), le principal ouvrage religieux des mandaïtes. Ce livre a été imprimé sous le titre de «Codex Nasaræus, Liber Adami appellatus, syriace transcriptus... a Matth. Norberg», Londini Gothorum, 1815-1816. (Voyez sur l'ouvrage et sur cette édition trois articles de M. de Sacy dans le «Journal des savants», année 1819, p. 343 et suiv., p. 646 et suiv.; année 1820, p. 131 et suiv.) Il a été publié de nouveau, au moyen du procédé autographique, en 1867, sous le titre de «Thesaurus, s. liber magnus, vulgo «Liber Adami» appellatus, opus Mandæorum summi ponderis, exscripsit et edidit H. Petermann.....». Cette dernière édition reproduit le présent manuscrit, page pour page et ligne pour ligne.

Le texte de ce livre se compose de deux parties distinctes, disposées de telle manière que chacune commence une des extrémités du volume, et que l'une, par rapport à l'autre, se trouve en sens inverse; elles se rejoignent par leur fin dans le corps du volume. La première partie ([illegible]) embrasse les folios 1 à 198, du côté droit, la seconde partie ([illegible]), les folios 1 à 64 du côté gauche.

Il ressort de plusieurs notes finales que la copie a été exécutée à Maqdam, près de Howaiza, sur le fleuve Carca, en 968 de l'hégire (1560 de J. C.), par Ram Bakhtiar bar Behram Schadan. La note qui termine la première partie est ainsi conçue :

[illegible]

[illegible]

Cette note est suivie d'une autre note qui renferme quelques renseignements sur l'état et le gouvernement intérieur de la secte des mandaïtes au XVIe siècle.

[illegible] (*sic*) [illegible]

[illegible]

[illegible] (sic) [illegible]

Pour les autres notes finales, voyez l'édition de Petermann, première partie, p. 290 et suiv., 298 et suiv., 359 et suiv., 371 et suiv., 378, et deuxième partie, p. 137 et suiv.

Dans la seconde partie il y a trois lacunes. Entre les folios actuellement cotés 5 et 6 il manque deux feuillets. Il manque également deux feuillets entre les folios 37 et 38 et entre les folios 63 et 64.

Ce ms. a été acquis par J.-Fr. Lacroix, à Bassora, en 1674.

Papier. Gr. 198 et 64 feuillets. — (Sabéen 1, Colbert 1715.)

2.

Le Sidra rabba, ou le «Grand livre». La première partie embrasse les folios 1 à 196 du côté droit, la seconde partie, les folios 1 à 60 du côté gauche. C'est d'après cette copie qu'a été publié le «Liber Adami» de Norberg.

Ce ms. a été exécuté à Bassora, par Bakhtiar-Boulboul bar Ram Ziva, et terminé le 13ᵉ jour du mois du poisson de l'an 1042 de l'hégire (1632-1633 de J. C.). Il a été écrit pour Adam Zihroun bar Scharat.

La copie commence ainsi : [illegible] (au-dessus de la ligne, d'une main plus récente : [illegible]) [illegible] ....

Voyez les notes finales dans Petermann, «Thesaurus, s. liber magnus...», t. II, p. 117, 127, 158, 166 et 172, et dans l'édition de Norberg, t. III, p. 101 et suiv., 275 et suiv.

Papier. Gr. 196 et 62 feuillets. — (Sabéen 2.)

3.

Le Sidra rabba, ou le «Grand livre». La première partie embrasse les folios 1 à 145 v° du côté droit, la seconde partie, les folios 1 à 64 du côté gauche.

Ce ms. a été exécuté à Howaiza, en 1091 de l'hégire (1680 de J. C.). Il est de plusieurs mains. La première

moitié de la première partie a été écrite (sauf quelques feuillets) par Ram Youhana bar Hava. Cette partie a été complétée par Yahya Adam bar Rabbai Bakhtiar Boulboul. La seconde partie a été copiée, sur un autre exemplaire, pour le même Ram Youhana, par Yahya Sam bar Behram.

Le texte commence ainsi : [illegible] (lisez : [illegible]) [illegible] lisez : [illegible]) [illegible] ....

A la fin de la première partie on lit deux notes qui renferment les renseignements ci-dessus mentionnés sur les copistes et la date de notre volume, ainsi qu'une liste des mss., copiés successivement les uns d'après les autres, d'où le présent exemplaire dérive. Ces mss. sont désignés par les noms de leurs possesseurs.

[illegible]

[illegible] (sic) [illegible] (?) [illegible]

[illegible]

[illegible]

Pour les autres notes finales, voyez Petermann, « Thesaurus, s. liber magnus... », t. II, p. 119, 128, 158, 167, 173.

En tête de la seconde partie se trouve un tableau des sultans othomans, sous le titre de : تاريخ سلاطين الروم من ضهر عثمان جوق (le dernier sultan mentionné est سلطان محمد خان, Mehemet IV), puis une note arabe ainsi

جويد ابن فرج ابن تحمل صار يوم السبت في شهر : conçue
اخيرا لربيع سنت الف واحد ومايه صار بتسع ساعات راح
من النهار ملوش ارقنا ادم بر ماماني

Les deux premiers feuillets, qui avaient été endommagés, ont été réparés au siècle dernier. Le copiste, qui a écrit à nouveau les mots détruits, a introduit dans le texte quelques erreurs. Entre les folios actuellement cotés 1 et 2 il manque une vingtaine de feuillets. Plusieurs passages ont été omis par le copiste. Il y a, notamment, une lacune de deux pages au folio 53 de la seconde partie.

Ce ms. provient d'Otter et portait, avant d'être relié, une note écrite sur un feuillet blanc, qui a disparu. Cette note, de la main d'Otter, était conçue en ces termes : «La loi écrite d'Adam. C'est ainsi que l'ont nommé plusieurs Sabéens des moins ignorans que j'ai fait venir pour me dire de quoi traitoit ce grand livre.» (Voyez «Journal des savants», 1819, p. 648.) On voit par cette note que le titre de «Livre d'Adam» était en usage parmi les mandaïtes non-seulement au XVIIe siècle, mais encore au XVIIIe.

Pap. Gr. 146 et 63 feuillets. — (Sabéen 3.)

4.

Le Sidra rabba, ou le «Grand livre». La première partie embrasse les folios 1 à 158 du côté droit, la seconde partie les folios 1 à 54 du côté gauche.

Ce ms. a été exécuté dans un endroit situé sur le canal de Schamanya, pour un nommé Abdallah ou Behram, fils d'Anhara. Il paraît de plusieurs mains. Dans la formule initiale on lit le nom de Behram bar Simath; dans les notes finales de la première partie et de la seconde partie, le prêtre Yahya Behram, fils du prêtre Adam, se nomme expressément comme le copiste du ms. La date de la transcription n'est pas suffisamment indiquée. Dans la note finale de la première partie il est dit qu'elle a été copiée en l'an de l'hégire 1100 et..., les dizaines et les unités étant restées en blanc.

La copie commence ainsi : [illegible]

[illegible] (quelques mots laissés en blanc)... [illegible]

Les notes finales de la première partie, renfermant le nom du copiste, la date de la transcription et l'origine du ms., sont ainsi conçues :

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Pour les autres notes finales, voyez Petermann, *l. c.*, t. II, p. 121, 129, 159, 168, 174 et 232.

Plusieurs passages ont été omis dans cette copie. Il y a des lacunes assez considérables au fol. 5 v°, ligne 26, fol. 107 v°, ligne 14, de la première partie, et au fol. 14, ligne 6, de la seconde partie. Après le fol. 53 de la seconde partie il manque un feuillet.

Pap. Gr. 157 et 53 feuillets. — (Sabéen 4.)

5.

Passages et formules liturgiques. Ces morceaux se retrouvent presque tous dans la seconde partie du Sidra rabba. Voici le tableau de ceux qui ont pu être déterminés.

PASSAGES DU MANUSCRIT.	ÉDITION DE M. PETERMANN (II° part.).
1. Fol. 1, lignes 1 à 12.	Page 110, ligne 22, à page 111, ligne 10.
2. Fol. 1, l. 13 à 17.	P. 111, l. 24, à p. 112, l. 2.
3. Fol. 1, l. 18 à 23.	P. 113, l. 24, à p. 114, l. 6.
4. Fol. 1, l. 24, à fol. 1 v°, l. 15.	P. 107, l. 22, à p. 108, l. 14.
5. Fol. 1 v°, l. 16 à 21.	P. 113, l. 24, à p. 114, l. 6.
6. Fol. 1 v°, l. 22 à 29.	(Correspondance non déterminée.)
7. Fol. 2, l. 1 à 4.	P. 107, l. 22, à p. 108, l. 14.
8. Fol. 2, l. 5, à fol. 2 v°, l. 28.	P. 108, l. 16, à p. 110, l. 22.
9. Fol. 3, l. 1 à 28.	P. 103, l. 17, à p. 105, l. 1.
10. Fol. 3 v°, l. 1 à 29.	P. 97, l. 9, à p. 98, l. 15.
11. Fol. 4, l. 1 à 30.	P. 39, l. 2, à p. 40, l. 7.

PASSAGES DU MANUSCRIT.	ÉDITION DE M. PETERMANN (IIe part.).
12. Fol. 4 v°, l. 1 à 28.	P. 102, l. 9 à 17.
13. Fol. 5, l. 1, à fol. 5 v°, l. 28.	P. 106, l. 5, à p. 108, l. 8.
14. Fol. 6, l. 1, à fol. 6 v°, l. 29.	P. 103, l. 17, à p. 106, l. 4.
15. Fol. 7, l. 1 à 28.	P. 1, l. 3, à p. 2, l. 8.
16. Fol. 7 v°, l. 1, à fol. 8, l. 27.	P. 77, l. 5, à p. 79, l. 9.
17. Fol. 8 v°, l. 1 à 28.	P. 106, l. 5, à p. 107, l. 8.
18. Fol. 9, l. 1 à 6.	P. 113, l. 8 à 14.
19. Fol. 9, l. 7 à 25.	(Ce sont des formules initiales : [illegible] ... [illegible], etc.)
20. Fol. 9, l. 26 à 28.	P. 114, l. 7 à 9.
21. Fol. 9 v°, l. 1 à 24.	(Correspondance non déterminée.)
22. Fol. 9 v°, l. 25 à 27.	P. 79, l. 8 à 10.
23. Fol. 10, l. 1 à 29.	P. 101, l. 3, à p. 102, l. 9.
24. Fol. 10 v°, l. 1 à 28.	Édition de Norberg, t. III, p. 306, l. 16, à p. 308, l. 19.
25. Fol. 11, l. 1, à fol. 11 v°, l. 28.	Édition de Berlin, p. 98, l. 15, à p. 101, l. 3.
26. Fol. 12, l. 1 à 10.	(Correspondance non déterminée.)
27. Fol. 12, l. 11 à 19.	P. 119, l. 5 à 15.
28. Fol. 12, l. 20 à 28.	P. 120, l. 11 à 21.

Le texte de ces extraits présente de nombreuses variantes. Voici, à titre de spécimen, le passage n° 3 (fol. 1, lignes 18 à 23).

[illegible]

Un fait intéressant ressort de l'écriture de ces morceaux, qui d'ailleurs est très-peu soignée. On y voit que le signe pour le pronom relatif [illegible] n'est qu'une abréviation de [illegible].

Ce ms. a été exécuté à Bassora, en l'an 1142 de l'hégire (1728 de J. C.), comme nous l'apprend la note finale : (*sic*) [illegible]

Pap. Gr. 12 feuillets. — (Sabéen 15.)

6 et 7.

Le Sidra rabba, ou le «Grand livre», copié par le docteur L. Picques, en 1683, sur le ms. n° 1715 de la Bibliothèque de Colbert (voyez ci-dessus, n° 1), page pour page et ligne pour ligne. Le texte, divisé en sections numérotées, est réparti en deux volumes; le premier contient les 25 premières sections de la première partie, le second volume les sections 26 à 70 de cette même première partie, et les 128 sections de la seconde partie. Les premières pages, ainsi que quelques pages dans le corps du volume, contiennent des essais de traduction interlinéaire.

En tête du premier volume on lit la note suivante, qui appartenait primitivement au ms. n° 382 de la Bibliothèque de Colbert et qui est peut-être de la main du docteur Picques : «Hic liber vocatur [illegible] seu Sedra l'Adam, id est Ordo Adami. Continet homilias secundum persuasionem Chaldæorum antiquiorum ad usum Mandaïtarum qui incolunt Bassoranum agrum. Est hoc volumen integrum et perfectum. Exscriptum a° Arabum 1042, dominante tum in Hawaza Mohammede, filio Mobarek, Bassora vero Aali bassa, filio Afrasiab». A la fin du volume se trouve la note suivante (de la main de Fourmont) : «Liber cui titulus est Portio Adam, et continet dogmata Manicheorum».

En tête du second volume se trouvent quelques transcriptions de l'alphabet mandaïte, le fragment d'une lettre de Picques, en italien, et une lettre du même, datée du 17 juin [16]83 et adressée probablement à Baluze, par laquelle il demande le prêt du ms. n° 382, pour le collationner avec l'autre exemplaire du Sidra rabba; quelques titres («l'Alcoran de Manes», etc.) écrits de différentes mains, enfin la transcription en caractères arabes des noms mandaïtes. A la fin du volume on lit les deux notes suivantes de la main de Picques : «Hæc 4 volumina 1° trimestri a^{i} 1683 exscripta fuerunt partim meâ manu, partim manu 2 amanuensium, unius nomine *Pinart*, Burgundi Senonensis, alterius nomine Jacobi *Adam*, Vindocinensis, dum philosophicis operam interim darent». Ensuite : «Benevole lector quisquis es, scito eum qui glossam inspersit fuisse Parisinum non ignarum linguarum latinæ, græcæ, germanicæ vulgaris, italicæ vulgaris, hispanicæ vulgaris, græcæ vulgaris, hebraicæ, syriacæ, chaldaicæ, arabicæ, aliquantulum armenicæ, slavonicæ, copticæ, æthiopicæ gnarum». A la fin se trouve un

tableau synoptique des langues, par L. Picques, sous le titre de : «Nomine linguarum orientalium veniunt...».

2 vol. Pap. Pet. 275, 124 et 139 feuillets. — (Sabéen 5, Jacobins Saint-Honoré.)

8.

Le livre connu sous le titre de Sidra di Yahya. Quelques extraits de ce recueil, qui renferme soixante-dix-sept hymnes ou sections, ont été publiés, d'après le présent ms. et d'après un ms. de la Bibliothèque Bodléienne, dans Stæudlin, «Beiträge zur Philosophie und Geschichte der Religion und Sittenlehre», Lubeck, 1793-1797, t. III, p. 18 à 25; t. V, p. 1 à 44. Dans les notes finales, cet ouvrage est désigné par l'expression de [illegible], comme la première partie du Sidra rabba est désignée, d'une manière analogue, par les mots de : [illegible]

Cette copie commence ainsi : [illegible]

Il ressort des notes finales que ce ms. a été exécuté à Kalafabad, en l'an de l'hégire 1039 (1631 de J. C.), par Adam Zihroun bar Schitil. La première note commence ainsi :

[illegible]

La seconde note finale est ainsi conçue : [illegible]

[illegible]

Pap. Moy. 130 feuillets. — (Sabéen 6, Colbert 2919.)

9.

Le Sidra di Yaḥya. Le commencement manque.

Cette copie paraît de plusieurs mains. D'après les notes finales, le ms. aurait été exécuté en l'an 1102 de l'hégire, à Douraq, par Adam Zihroun bar Mahatam.

La première note finale commence ainsi : [illegible]

[illegible]

Suit une autre note : [illegible]

Enfin une troisième note commence ainsi :

[illegible]

[illegible]

Cette note continue ainsi, mais elle n'est pas terminée.

A la fin du volume se trouve une liste de noms mandaïtes, écrits en caractères arabes.

En tête du volume il manque un feuillet.

Pap. Moy. 121 feuillets. — (Sabéen 7.)

10.

Le Sidra di Yahya.

Cette copie commence ainsi : [illegible]

D'après la note finale, ce ms. aurait été exécuté à Bassora, par Sihroun bar Adam, en l'an de l'hégire 1126 (1715 de J. C.). Mais les deux derniers feuillets ne sont pas de la même main que le reste du ms. Les huit premiers feuillets sont également d'une autre main.

Voici le commencement de la première note finale : [illegible]

[illegible]

La seconde note finale commence ainsi : [illegible]

Pap. Moy. 90 feuillets. — (Sabéen 12.)

11.

Le Sidra di Yahya, copié sur le ms. n° 8, page pour page et ligne pour ligne, par le docteur L. Picques. Beaucoup de passages sont accompagnés d'une traduction latine.

En tête du volume on lit un titre qui paraît être de la main même de Picques : «Halein Adrashe 'd Mal'ke».

Les autres titres qui se trouvent au commencement et à la fin du volume ont été ajoutés après coup, par Fourmont et d'autres.

Pap. Pet. XVIIᵉ siècle. 262 feuillets. — (Sabéen 9, Jacobins Saint-Honoré.)

12.

Hymnes et discours relatifs au baptême et à la sortie de l'âme du corps. Cet ouvrage, connu sous le nom de « Qolasta » (ce titre n'appartient cependant pas à cet ouvrage en particulier), a été publié, au moyen du procédé autographique, par M. J. Euting (« Qolasta, oder Gesänge und Lehren von der Taufe und dem Ausgang der Seele, als mandäischer Text mit sämmtlichen Varianten, nach Pariser und Londoner Manuscripten..... autographirt und herausgegeben von Dr. J. Euting ». Stuttgart, 1867).

Ce ms. a été exécuté à Kamalava, en l'an 978 de l'hégire (1570 de J. C.). Voyez les notes finales dans l'édition citée, p. 69ᵇ et suiv.

Les folios actuellement cotés 1 et 2 sont transposés; ils se placent à la suite du folio 77. Entre les folios 5 et 6 il manque deux feuillets.

On a relié avec ce volume une pièce qui commence par ces mots : [illegible]. C'est la copie de la note finale du Sidra rabba qui se trouve au fol. 149 v° du ms. n° 1. Cette copie n'est pas de la main de Picques, mais celui-ci y a ajouté quelques notes. Sur le verso du feuillet on lit le syllabaire mandaïte et une phrase mandaïte, laquelle a été transcrite en caractères hébreux. Un second feuillet, à moitié déchiré, contient un certain nombre de noms mandaïtes, des dates, etc., en mandaïte et en arabe.

Pap. Pet. 79 feuillets. — (Sabéen 10, Colbert 4108.)

13.

Hymnes et discours relatifs au baptême et à la sortie de l'âme du corps. Ce manuscrit est de plusieurs mains et paraît composé de fragments de trois exemplaires différents.

a. Le premier fragment, fol. 1 à 50, comprend le commencement du recueil. (Voyez l'édition de M. Euting, fol. 1 à 53, ligne 3, aux mots [illegible].)

b. Second fragment. Folios 51 à 56. (Voyez Euting, *l. c.*, fol. 41, ligne 14, à partir des mots [illegible], à fol. 48, dernière ligne.)

c. Troisième fragment. Folios 57 à 110. (Voyez Euting, *l. c.*, fol. 21 à 71.)

Ce ms. a été exécuté à Bassora, en l'an 1105 de l'hégire (1694 de J. C.).

Pap. Pet. 110 feuillets. — (Sabéen 8.)

14.

Hymnes et discours relatifs au baptême et à la sortie de l'âme du corps. Ce texte a été copié sur le ms. de Colbert n° 4108 (voyez ci-dessus n° 12) et partiellement traduit en latin, par le docteur Lud. Picques.

En tête du volume se trouvent quelques notes, qui ne sont pas toutes de la main de Picques.

Pap. Pet. XVIIᵉ siècle. 161 feuillets. — (Sabéen 13, Jacobins Saint-Honoré.)

15.

1° Recueil liturgique, contenant des prières pour le mariage, pour les jours de la semaine, etc., et quelques gloses astrologiques. (Voyez « Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft », année 1865, p. 130.) Le commencement manque. Ce ms. a été exécuté à Bassora, en l'an 1086 de l'hégire (1675 de J. C.), par Yahya bar Sam bar Zakya Schitil.

Une première note finale commence ainsi (fol. 45) :

[illegible]

Une autre note finale (fol. 47) est ainsi conçue :

[illegible]

[illegible]

2° (Fol. 60.) Hymnes et discours relatifs au baptême et à la sortie de l'âme du corps. (Voyez ci-dessus, n°s 12 à 14.) Il y a une lacune au milieu. Cette copie a été exécutée par Adam Zihroun bar Sam bar Farasch, en 1127 de l'hégire (1716 de J. C.).

3° (Fol. 130 v°.) Prières destinées exclusivement au prêtre (Tarmidya), tirées du recueil 1° ci-dessus. (Voyez «Zeitschrift der Deutschen Morgenländ. Gesellsch.», *l. c.*, p. 131.)

A la fin se trouvent trois feuillets contenant un syllabaire mandaïte et le commencement des Hymnes et discours relatifs au baptême et à la sortie, avec un essai de transcription en caractères hébreux. Cette copie est de la main d'un savant européen du XVIIIe siècle.

Au verso du folio 141 on a collé un fragment de papier qui contient une note ainsi conçue : «n° 23. Deux manuscrits sabéens, que les gens de cette nation disent être des livres de saint Jean-Batiste. Notice de M. Otter».

Il manque quelques feuillets au commencement. Après le fol. 58 il manque un ou plusieurs feuillets. Entre les folios actuellement cotés 97 et 98 il manque plusieurs feuillets.

Pap. Pet. 142 feuillets. — (Sabéen 11.)

16.

Rouleau, long de 13 mètres 60 centimètres, large de 16 centimètres, contenant un traité, divisé en 409 paragraphes, sur la cosmogonie, les croyances, les devoirs des évêques et des prêtres, et des fidèles, etc., sous forme de questions et réponses. Ces questions sont censées avoir été adressées par Hibil Ziva Yavar à Nebat rabba.

Ce ms. a été exécuté à Howaiza, en 1127 de l'hégire (1716 de J. C.).

Commencement de l'ouvrage : [illegible]

[illegible] (sic) [illegible]

La première note finale commence ainsi : [illegible]

[illegible] .... [illegible] .... [illegible] ..... [illegible] ..... [illegible] ..... [illegible] .....

La seconde note finale, dont la seconde partie est écrite d'une autre main que le reste du ms., est ainsi conçue : [illegible]

Au verso se trouvent quelques rubriques ajoutées après coup, par exemple :

[illegible]

Pap. Rouleau. — (Sabéen 4.)

17.

1° Mémoires de Fourmont l'aîné, sur la langue, la littérature et la religion sabéennes, et sur les manuscrits sabéens de la Bibliothèque du roi.

2° Transcription et traduction de quelques extraits du Sidra rabba, d'après le ms. n° 2.

En tête du volume on lit cette note : « Papiers de Fourmont et de Behnam, prêtre chaldéen, à qui M. Norberg doit beaucoup de renseignements sur les Sabéens. Voir *Journal des savants*, 1819, p. 344 ». Nous ignorons sur quelle preuve repose l'attribution à Behnam d'une partie de ce volume. Mais un certain nombre des traductions se distinguent de celles de Fourmont et paraissent en effet appartenir à un autre savant.

Pap. Gr. 147 feuillets. — (Sabéen 16.)

18.

1° « Mémoire ou catalogue des livres que j'ay entre les mains appartenants au Roy. » Cette notice est signée : M. Fourmont.

2° (Fol. 4.) « Notice des manuscrits sabéens ». Cette notice est signée et datée : « 28 juillet 1797, Silvestre de Sacy ».

3° (Fol. 8.) Lettre de G. W. Lorsbach à M. de Sacy, en allemand, datée d'Iéna, le 18 juillet 1813. Il est question dans cette lettre, entre autres choses, d'un ms. sabéen du Sidra di Yahya.

Pap. Pet. 9 feuillets. — (Sabéen 17.)

19.

1° Catalogue des mss. sabéens de la Bibliothèque nationale, par M. E. Renan.

2° (Fol. 18.) Notice des mss. sabéens de la Bibliothèque nationale, par M. J. Euting. C'est une traduction un peu abrégée du travail qui a été publié par ce savant, dans la « Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft », année 1865, p. 120 et suiv. Elle porte la date du 20 octobre 1864.

3° (Fol. 37.) Description, en latin, des quatre exemplaires (n°s 1 à 4) du Sidra rabba de la Bibliothèque nationale, par M. Petermann.

Pap. Gr. 40 feuillets. — (Sabéen 18.)

TABLE

DES

DIVISIONS DU CATALOGUE DES FONDS SYRIAQUE

ET SABÉEN (MANDAÏTE)

ET DES MATIÈRES SE RATTACHANT À CHACUNE D'ELLES.

I. Bible et parties de la Bible. Nos 1 à 61. — 65, 2°. 85, 4°. 179, 3°. 188, 2°, a. 200, 5°, a, b. 243, 2°, 7°. 280.

II. Livres apocryphes et pseudépigraphes. Nos 62 et 63. — 13, 20°. 56. 65, 1°, 3°, 5°, 6°. 111, 3°. 140. 179, 2°, 4°. 194, 20°, 21°, 23°. 196, 77°. 232, 3°, 4°, 5°, b, 6° à 9°, 12°, 14°, 15°. 233, 1°. 234, 1°, 13, 27, 31, 40. 235, 1°, 8°, 9°. 236, 8°. 237, 7° à 11°, 13° à 15°. 238, 6° à 8°, 10°, 11°, 14°, 16°, 17°. 272, 4°. 273, 3°, 4°. 276, 15°.

III. Exégèse de la Bible. Nos 64 à 69. — 9. 10. 54.

IV. Liturgies. Nos 70 à 99. — 110, 17°, 19°, 27°. 111, 13°, 14°. 114, 8°, 9°. 186. 187. 266, 2°. 283, 2° à 4°.

V. Rituels et pontificaux. Nos 100 à 120. — 63, 3°. 82, 9°. 183, 2°, 3°. 186. 187. 224, 7° à 9°. 280. 283, 5°, 6°, 8° à 12°.

VI. Offices des morts. Nos 121 à 126. — 238, 12°.

VII. Offices (prières, cantiques, hymnes, etc.). Nos 127 à 188. — 12, 3°. 13, 20° à 22°. 15, 2°. 16, 11°, 14°, 15°, 18°. 21. 23. 24, 3°, 4°. 25, 3° à 5°, 8°, 9°, 11°. 69 et numéros suivants jusqu'au n° 126. 191. 194, 28°, 29°. 195, 2°. 196, 90°, 91°. 200, 3°, 5°. 224, 5°. 238, 18°. 262, 2°. 276, 2°, 4°, 13°, 18°. 278, 3°. 283, 1°, 7°, 14° à 17°.

VIII. Homélies. Nos 189 à 197. — 13, 11°, 23°, 30°. 14. 15, 3°. 16, 9°, 17°, 19° à 24°. 110, 20°, 31°. 113, 26°. 122, 5°. 177, 2°, 4°. 198, 3° à 5°. 200, 2°. 201, 11°. 209, 3°, 5°. 215, 5° à 11°. 223, 3°. 232, 10°, 13°. 233, 2° à 6°. 238, 4°, 2. 239, 18°, 19°, 27° à 32°, 44° à 49°, 65°, 84°, 85°, 87°. 243, 3°, 4°. 262, 4°. 270, 2°. 276, 7°, 16°, 17°.

IX. Traités de théologie. Nos 198 à 222. — 12, 2°. 13, 10°. 16, 5°, 13°. 25, 6°, 7°. 84, 3°. 111, 17° à 21°. 112, 47° à 49°. 117, 5°. 187. 188. 191, p, q. 193, k, l, m. 194, 3°, 6°, 14°, 15°, 24°, 26°. 195, 4°, 7°, 9°. 197, 2°. 223, 5°. 224, 6°. 227, 3°, 4°. 232, 2°. 238, 2° à 4°, 9°, 13°, 15°. 239, 2° à 13°, 21°, 26°, 33° à 43°, 50° à 64°, 67° à 70°, 72° à 80°, 86°, 88°. 276, 6°, 8°, 22°. 278.

X. Conciles et canons. Nos 223 à 229. — 62. 109, 6°, 8°. 110, 3°, 22°, 23°. 111, 2°, e. 112, 46°. 194, 7° à 11°, 16°. 198, 6°, 8° à 10°. 278, 4°. 279.

XI. Histoire, vies des saints et apophthegmes des Pères. Nos 230 à 239. — 65, 4°. 176, 4°. 192, i. 194, 4°. 196, 5°, 6°. 197, 3°, 5°. 201, 5°, 7°. 204, 3°, 4°, 9°. 272, 2° à 4°. 273, 2°. 276, 5°, 7° à 9°, 12°, 21°. 284. 285. 286.

XII. Cosmographie. Philosophie. Nos 240 à 250. — 227, 2° à 4°.

XIII. Grammaires et dictionnaires. Nos 251 à 269. — 64, 2° à 5°, 11°, 12°, 16°. 276, 11°, 14°. 287.

XIV. Ouvrages divers (poésie, sentences, anecdotes, astrologie, comput, etc.). Nos 270 à 280. — 11. 13, 31°. 16, 10°. 25, 10°. 63, 4°. 65, 7°. 70, 8°. 82, 15°. 111, 12°. 146, 7°. 180, 7°. 186, 4°. 187, 4°. 191, v. 195, 3°. 197, 14° à 16°. 200, 4°. 201, 4°. 215, 2° à 4°, 12°. 223, 6°. 243, 5°, 6°. 248, 10°. 255, a-p. 259, 2°. 262, 3°, 5°. 266, 3°. 267, 2°. 283, 13°. 288.

XV. Bibliographie. Nos 281, 282.

Supplément. Nos 283 à 288.

Manuscrits du fonds sabéen. Nos 1 à 19.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES SCRIBES

MENTIONNÉS DANS LES MANUSCRITS.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES PATRIARCHES, MÉTROPOLITAINS ET ÉVÊQUES
MENTIONNÉS DANS LES MANUSCRITS.

(Le chiffre entre parenthèses indique la date de la mention, d'après l'ère des Séleucides.)

TABLE ALPHABÉTIQUE DES VILLES ET COUVENTS

MENTIONNÉS DANS LES MANUSCRITS.

COUVENTS DONT LA SITUATION N'EST PAS INDIQUÉE.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

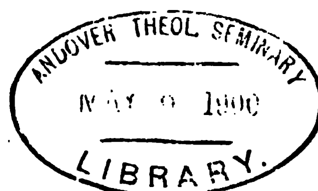
Page 9, col. 1, ligne 28, *lisez* Yoḥanan, *au lieu de* Johanan.
Page 24, col. 2, ligne 21, *lisez* Timothée, *au lieu de* Thimothée.
Ibid., ligne 33, *lisez* Sardique, *au lieu de* Sardes.
Page 71, col. 1, n° 14°, *lisez* Grégoire Bar-Hebræus, *au lieu de* Denys Bar-Salibi.
Page 107, col. 1, n° 5°, *lisez* 145, 3°, *au lieu de* 145, 4°.
Ibid., n° 6°, *lisez* 145, 4°, *au lieu de* 145, 5°.
Page 115, col. 1, ligne 11, *lisez* Chrysopolite, *au lieu de* Chysopolyte.
Page 119, col. 2, ligne 38, *lisez* 163, *au lieu de* 162.
Page 123, col. 1, ligne 35, *lisez* 163, *au lieu de* 162.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CETTE SÉRIE.

FIN DE LA SÉRIE.




3 2044 038 447 462

